2019 RPA

Université de Montréal
Faculté de l'aménagement
École d'architecture

Rapport présenté au Conseil canadien de certification en architecture (**CCCA**) en vue du maintien de l'agrément du programme de maîtrise en architecture offert par l'École d'architecture de l'Université de Montréal

Volume 1

Université de Montréal

2019

Rapport du programme en architecture (RPA)

Avant-propos v

1. Introduction au programme

1.1 Identité et mission du programme 1

1.2 Plan d'action et objectifs du programme 17

2. Progrès depuis la visite d'inspection précédente 27

3. Conformité aux conditions d'agrément

3.1 Autoévaluation 37

3.2 Information du public 52

3.3 Équité, diversité et inclusion 67

3.4 Composition, bien-être et enrichissement de la population étudiante 70

3.5 Corps professoral et autres ressources en personnel 106

3.6 Ressources matérielles et technologiques 125

3.7 Ressources documentaires 143

3.8 Ressources financières 156

3.9 Structure administrative 162

3.10 Grades professionnels et curriculum 173

3.11 Critères de performance

3.11.1 Buts du programme 179

3.11.2 Résumé thématique 182

3.11.3 Critères de performance du programme (CPP) 186

3.11.4 Critères de performance de l'étudiant (CPÉ) 200

4. Informations complémentaires volume 2

Université de Montréal

Acronymes et abréviations

AAPPQ	Association des architectes en pratique privée du Québec
AASHE	Association for the Advancement of Sustainability in Higher Education
ACÉA	Association canadienne des étudiants en architecture (voir CASA)
ACSA	Association des Cycles Supérieurs en Aménagement (UdeM)
ACSA	Association of Collegiate Schools of Architecture
AÉR	Année d'étude et de recherche (UdeM)
AGEEFEP	Association générale des étudiantes et étudiants de la Faculté de l'éducation permanente (UdeM)
AIAS	American Institute of Architecture Students
AME	Abréviation pour aménagement (UdeM)
APA	Abréviation pour Architecture de paysage (UdeM)
ARC	Abréviation pour Architecture (UdeM)
ARM	Accords de reconnaissance mutuelle
B.E.S.T.	Bâtiment, Écologie, Science et Technologie (UdeM)
BCI	Bureau de coopération interuniversitaire
BCRR	Bureau de la conduite responsable en recherche (UdeM)
BCRR	Bureau de la conduite responsable en recherche (UdeM)
BEI	Bureau des étudiants internationaux (UdeM)
BIM	Building information modeling
BIMH	Bureau d'intervention en matière de harcèlement (UdeM)
BPQ	Bureau de la promotion de la qualité (UdeM)
BRDV	Bureau Recherche-Développement-Valorisation (UdeM)
BRI	Bureau de la recherche institutionnelle (UdeM)
CAEP	Conseil académique d'évaluation des programmes (UdeM)
CAFÉ	Canadian Architecture Forums on Education
CAFF	Classification académique aux fins de financement
CASA	Canadian Association of Students in Architecture (voir ACÉA)
CC	Chargé de cours
CCA	Centre Canadien d'architecture
CCC	Catalogue des concours canadiens (UdeM)
CCCA	Conseil canadien de certification en architecture
CCE	Centre de communication écrite (UdeM)
CCÉUA	Conseil canadien des écoles universitaires d'architecture
CCN	Commission de la capitale nationale
CCU	Comité consultatif d'urbanisme
CDBCa	Conseil du bâtiment durable du Canada
CEB	Conservation de l'environnement bâti (UdeM)
CÉGEP	Collège d'enseignement général et professionnel
CEPSUM	Centre d'éducation physique et des sports de l'UdeM
CERAH	Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités (UdeM)
CÉSAR	Centre étudiant de soutien à la réussite (UdeM)
CEUM	Centre d'exposition de l'Université de Montréal
CFP	Chargé de formation pratique
CGPSS	Canadian Graduate and Professional Student Survey
CLARDER	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
CLIP	Comité local d'intégration pédagogique (UdeM)
CLSE	Comité local de soutien à l'enseignement (UdeM)
COMET	Commission des études (UdeM)
CPÉ	Critères de performance de l'étudiant
CPP	Critères de performance du programme
CPU	Centre de pédagogie universitaire (UdeM)
CRC	Cote de rendement au collégial
CSCP	Centre de santé et de consultation psychologique (UdeM)
CSDM	Commission scolaire de Montréal
DAI	Direction des affaires internationales (UdeM)
DALF	Diplôme approfondi de langue française
DEC	Diplôme d'études collégiales
DEI	Abréviation pour design d'intérieur (UdeM)
DELF	Diplôme d'études en langue française
DIN	Abréviation pour Design industriel
DIRO	Département d'informatique et de recherche opérationnel (UdeM)
DPLG	Diplômé par le gouvernement
DRIA	Designing Resilience in Asia
EDDEC	Institut de l'environnement, du développement durable et de l'économie circulaire
ÉDI	Équité, diversité et inclusion
EFFA	Exposition des finissants de la Faculté de l'aménagement (UdeM)
ENSA	École nationale supérieure d'architecture
EQE	Exigences de qualification pour l'enseignement
ETH	Eidgenössische Technische Hochschule / Institut fédéral suisse de technologie
FAECUM	Fédération des associations étudiantes du campus de l'UdeM
FAO	Fabrication assistée par ordinateur
FAVE	Fonds d'amélioration de la vie étudiante (UdeM)
FICSUM	Fonds d'investissement des cycles supérieurs de l'UdeM
FNEEQ	Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec
FP	Formation pratique (UdeM)
GRCAO	Groupe de recherche en conception assistée par ordinateur
GRIF	Groupe de recherche industrialisation forum
HKU	University of Hong Kong
IRAC	Institut royal d'architecture du Canada
IRHA	Institut de recherche en histoire de l'architecture
LEAP	Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle
LOJIQ	Les offices jeunesse internationaux du Québec
M.Sc.A.	Maîtrise en sciences appliquées
MAO	Matériel, appareil, outillage
MAQ	Maison de l'architecture du Québec
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
MGPA	Montage et gestion de projets en aménagement (UdeM)
MIL	Nouveau campus de l'UdeM, au milieu de l'île de Montréal
Mitacs	Mathematics of Information Technology and Complex System
NAAB	National Architectural Accrediting Board (États-Unis)
NCF	Norme canadienne de formation
NSSE	National Survey of Student Engagement
NUS	National University of Singapore
OAQ	Ordre des architectes du Québec
OBNL	Organisation à but non lucratif
OUPROPO	Ouvroir de projets potentiels (UdeM)
PAÉE	Programme d'accès à l'égalité en emploi
PAÉE	Programme d'accès à l'égalité en emploi
PER	Personnel enseignant régulier (UdeM)
PFT	Programme fonctionnel et technique
PST	Point de services techniques des TI (UdeM)
PST	Point de service technique (UdeM)
RA	Rapport annuel
RDD	Réseau des donateurs et diplômés (UdeM)
RDD	Réseau des diplômés et des donateurs (UdeM)
RÉA	Regroupement des étudiants en architecture (UdeM)
RÉAP	Regroupement des étudiants en architecture de paysage (UdeM)
RÉBU	Regroupement des étudiants au baccalauréat en urbanisme (UdeM)
RÉD	Regroupement des étudiants en design (UdeM)
RÉMU	Regroupement des étudiants en maîtrise en urbanisme (UdeM)
RÉV	Rapport de l'équipe de visite
ROAC	Regroupement des ordres d'architectes du Canada
RPA	Rapport du programme en architecture
RUIS	Réseaux universitaires intégrés de santé
SAC	Service des activités culturelles (UdeM)
SAÉ	Services aux étudiants (UdeM)
SAR	Service de l'admission et du recrutement (UdeM)
SAUFA	Société d'agriculture urbaine de la Faculté de l'aménagement
SCCCUM	Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UdeM
SCEP	Sous-commission d'évaluation des programmes (UdeM)
SESH	Soutien aux étudiants en situation de handicap (UdeM)
SGPUM	Syndicat général des professeurs et professeures de l'UdeM
SÉSUM	Syndicat des étudiants salariés de l'UdeM
SIM	Services à authentification unifiée (UdeM)
SIUM	Service d'impression de l'Université de Montréal
STM	Société de transport de Montréal
StudiUM	Environnement numérique d'apprentissage (UdeM)
TCTB	Technicien-ne en coordination du travail de bureau (UdeM)
TEF	Test d'évaluation de français
TFI	Test de français international
TGDE	Technicien-ne en gestion des dossiers étudiants (UdeM)
TI	Technologies de l'information (UdeM)
TP	Travail pratique / Travaux pratiques
UCL	Université catholique de Louvain
UdeM	Université de Montréal
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
URB	Abréviation pour Urbanisme (UdeM)
VRAEE	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études (UdeM)
VRRDCI	Vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation (UdeM)

Listes des tableaux et figures

3.1 A – Les étapes du processus d'autoévaluation 38
3.1 B – Principaux travaux prévus à chacune des étapes du processus 39
3.1 C – La composition du comité d'autoévaluation 40
3.1 D – Types et sources des données utilisées dans l'évaluation 40
3.1 E – Taux de participation aux enquêtes 41
3.1 F – Les éléments à évaluer regroupés en cinq thèmes 42
3.1 G – Aperçu de la structure des programmes 44
3.2 A – Capture d'écran du site web Guide d'admission et des programmes d'études - programme de baccalauréat 52
3.2 B – Capture d'écran du site web Guide d'admission et des programmes d'études - programme de maîtrise 59
3.2 C – Capture d'écran du site web de l'École d'architecture à la rubrique Programmes d'études 65
3.4 A – Statistiques B.Sc., Arch. 71
3.4 B – Statistiques M.Arch. 71
3.4 C – Cote de rendement au collégial (CRC) du dernier candidat admis 71
3.4 D – Financement DAI de nos étudiants en échanges 81
3.4 E – Nombre d'étudiants visiteurs 81
3.4 F – Financement DAI et NUS 86
3.4 G – Liste non-exhaustive des critiques invités pour l'année 2018-2019 96
3.4 H – Montants totaux accordés aux auxiliaires d'enseignement et de recherche. 105
3.5 A – Liste des professeurs 2014-2018 106
3.5 B – Responsabilités administratives des professeurs 2019-2020 107
3.5 C – Liste des chargés de cours (CC) et chargés de formation pratique (CFP) 2014-2018 108
3.6 A – Coupe transversale nord-sud dans l'axe principal de circulation du Pavillon de la Faculté de l'aménagement 125
3.6 B – Plan du sous-sol 126
3.6 C – Plan du rez-de-chaussée 127
3.6 D – Plan du deuxième étage 128
3.6 E – Plan du troisième étage 129
3.6 F – Plan du quatrième étage 130
3.6 G – Extrait du plan du 2e étage et plan des étagères conçues pour les espaces d'atelier - Thomas Balaban 131
3.6 H – Rehaussement des espaces et des équipements - Faculté de l'aménagement 133
3.7 A – Sondage LibQUAL+ 2017 (Collections) 144
3.7 B – Sondage LibQUAL+ 2017 (Personnel) 148
3.7 C – Page d'accueil du site web des bibliothèques de l'UdeM 150
3.7 D – Dépenses pour les collections de la Bibliothèque d'aménagement 151
3.7 E – Statistiques sur les ressources documentaires de la bibliothèque d'aménagement 2017/2018 151
3.8 A – Budget 2014-2020 en dollars constants 157
3.8 B – Écart - budget dépenses 2014-2019 158
3.8 C – Fonds de recherche 2013-2020 158
3.8 D– Prix et bourses offerts en 2018-2019 159
3.9 A – Structure administrative de l'Université de Montréal 163
3.9 B – Organigramme de l'équipe de direction de l'Université 164
3.9 C – La structure administrative de la Faculté de l'aménagement 2018-2019 166
3.9 D – Organigramme de l'équipe de direction de la Faculté de l'aménagement 2018-2019 168
3.9 E – Organigramme de la Faculté de l'aménagement au 1er juin 2019 169
3.9 F – Structure administrative de l'École d'architecture 170
3.9 G – Programmes de la Faculté de l'aménagement 172
3.10 A – Cheminement des études au baccalauréat Sc., Architecture 173
3.10 B – Cheminements des études à la maîtrise 174
3.10 C – Cheminement des cours préparatoires 178
3.11 A – CPP et CPÉ pris en compte dans la structure des programmes 183
3.11 B – Matrice des CPÉ, Baccalauréat Sc., Architecture 184
3.11 C – Matrice des CPÉ, Maîtrise en architecture 185
3.11 D – Activités individuelles et en équipe dans le cheminement des études en atelier. 194

4.2 A – Formulaire utilisé pour traiter les demandes d'équivalences à la M.Arch. volume 2 10

Remerciements aux personnes suivantes qui ont participé à ce document :

à l'UdeM
Anne-Mireille Bernier, Conseillère en évaluation, BPQ
Isabelle Dalceggio, Coordonnatrice, Bureau de l'aide financière, Ressources socio-économiques, SAÉ
Karine Larocque, Agente de promotion et liaison, Centre d'exposition de l'Université de Montréal
Claude Mailhot, vice-rectrice adjointe à la promotion de la qualité, VRAEE
Guillaume Sareault, Conseiller en affaires internationales, DAI

à la Faculté et à l'École
Myriam Ackad, conseillère en communication, Faculté de l'aménagement
Lyne Bélanger, chef de la Bibliothèque d'aménagement
Frank Berdin, adjoint au directeur (administratif), École d'architecture
Charles Boily, technicien d'atelier de fabrication, Faculté de l'aménagement
Natalie Cyr, directrice administrative, Faculté de l'aménagement
Bechara Helal et l'ensemble des professeurs de l'École d'architecture pour leur contribution au processus
Sandra Jacquemmoz, tctb, École d'architecture
Carl L'Archevêque, responsable de l'informatique, Faculté de l'aménagement
Nadia Laflamme, conseillère en développement philanthropique, RDD
Tony Lambert, adjoint au directeur (administratif) par intérim, École d'architecture
Paul Lewis, professeur titulaire, École d'urbanisme et d'architecture de paysage
Charline Lezerac, étudiante M.Arch. (conception graphique)
Nos tgde, Diane Martin (cycles supérieurs) et Marie-José Pilon (1er cycle), École d'architecture
Mylène Richer, adjointe au doyen, Faculté de l'aménagement

Avant-propos

Ce rapport présente un état de situation des six dernières années de l'École d'architecture de l'Université de Montréal et ses ambitions pour l'avenir. Il est produit dans le cadre des obligations que nous avons en tant qu'école professionnelle sous agrément du Conseil canadien de certification en architecture (CCCA). Suivant les procédures prévues par ce dernier, le rapport sert à la préparation de la visite de maintien de l'agrément qui aura lieu à l'hiver 2020.

L'agrément du CCCA permet d'assurer que nos étudiants atteignent un niveau de compétence pancanadien. La préparation de ce rapport et la visite constituent un formidable moment dans la vie de notre École, non seulement pour faire le point sur nos façons de faire, mais surtout pour affirmer notre volonté de rejoindre les plus hauts standards dans l'enseignement de l'architecture et de continuer à nous améliorer en ce sens. Chaque année, nous faisons un suivi attentif des besoins, de nos approches et de notre pédagogie. L'École a bien avancé dans la réalisation de son plan stratégique 2013-2018 (Section 3.1) et continue à progresser. Dans ce but, nous avons réalisé, avec l'aide de l'Université, un processus d'évaluation de nos programmes éclairant. Je remercie les étudiants, diplômés, chargés de cours, chargés de formation pratique et professeurs d'avoir répondu aussi favorablement aux consultations. C'est un exemple de plus du dynamisme collectif qui se traduit par la participation à la vie et au succès de l'École. Le comité d'autoévaluation formé de neuf membres était sous la présidence de la professeure Manon Guité qui a veillé au suivi et à la rédaction du rapport d'autoévaluation et du plan d'action.

Dans ce processus, les étudiants et les diplômés ont souligné que la qualité des enseignants au sein de l'École est une de ses forces. Cela dit, mes collègues et moi pouvons, à notre tour, dire que nos étudiants enthousiastes, allumés et créatifs sont assurément, eux aussi, une force de l'École! Depuis des années, le Regroupement des étudiants en architecture (RÉA) participe activement à la vie de l'École et contribue de manière constructive à faire le suivi des enseignements. Tous, enseignants et étudiants, je vous remercie.

Pour réaliser ce rapport, l'École a de plus bénéficié de la contribution et de l'aide de partenaires de l'Université et de la Faculté. Ils sont trop nombreux pour les nommer tous, mais ils reçoivent tous ma reconnaissance. Enfin, l'École a aussi l'avantage de compter sur une équipe de soutien qui est partie prenante de nos succès et qui a à cœur de nous appuyer dans l'atteinte de notre mission. Je tiens, ici, à réitérer toute mon appréciation de leur dévouement. Pour ce qui est spécifiquement de la préparation de ce rapport, l'École a le privilège de compter sur l'expérience de madame Agnès Anger qui en est à son quatrième et dernier rapport d'agrément. Elle a assuré tout au long du processus un travail de coordination, d'organisation et de compilation. Avec tout le professionnalisme qu'on lui connaît, elle nous a assistés, Manon Guité et moi-même, dans la rédaction de différentes sections du document. Elle mérite la gratitude de tous, la mienne en particulier.

Étant fier des accomplissements des collègues et des étudiants dans la vie de l'École ainsi que de l'appui que nous recevons de donateurs et du milieu professionnel, j'espère que la lecture de ce rapport rend pleinement justice à tout le mérite qui leur revient. Le travail se poursuit maintenant dans la préparation de la visite d'agrément qui sera une occasion unique de continuer les échanges.

Jacques Lachapelle

Directeur

1. Introduction au programme

1.1 Identité et mission du programme
1.2 Plan d’action et objectifs du programme



© Raphaël Thibodeau, M.Arch. 2014

1. Introduction au programme

1.1 Identité et mission du programme

Le RPA doit :

• inclure un sommaire de l'identité du programme, de sa spécificité, de ses forces et des défis auxquels il est confronté;

L'École offre deux programmes reconnus par le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA) : le programme préprofessionnel de Baccalauréat en sciences, Architecture et le programme professionnel de Maîtrise en architecture.

La formation peut être poursuivie au doctorat individualisé en architecture offert à l'École ou au doctorat en aménagement de la Faculté auquel elle participe. L'École est responsable, avec l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage, des options en Design urbain, en Conservation du patrimoine bâti et en Montage et gestion de projets d'aménagement (MGPA) de la maîtrise en aménagement.

1.1.1 Identité

Une école dans une grande université de recherche au sein d'une faculté multidisciplinaire
En 2019, avec ses deux écoles affiliées, HEC Montréal et Polytechnique Montréal, l'Université de Montréal fait partie des 100 meilleures universités au monde et est la troisième université de recherche au Canada. Les professeurs de l'École participent pleinement au développement des connaissances et au rayonnement par leurs activités de recherche. [Voir section 3,5 du rapport]

Rattachée à l'Université de Montréal en 1964, l'École d'architecture s'associe à l'Institut d'urbanisme en 1968 pour former la Faculté de l'aménagement. Pour le premier directeur de l'École et fondateur de la Faculté, Guy Desbarats, ce regroupement sous un même toit et sur le campus de l'Université de Montréal visait à contribuer au développement des sciences de l'habitat afin d'appréhender les « problèmes de plus en plus complexes posés par l'interaction entre l'homme et son milieu ».[1] Ce projet visait donc à encourager l'élargissement du champ des connaissances liées aux milieux de vie par les échanges interdisciplinaires. L'urbanisation des sociétés, la mondialisation de l'information et de l'économie, et les enjeux environnementaux planétaires confirment encore aujourd'hui la justesse de cette vision. Avec la variété des programmes qu'elle offre, la Faculté perpétue cette ambition initiale de constituer un lieu de réflexion sur les questions d'aménagement, allant du territoire à l'objet. Avec ses conférences, groupes de recherche multidisciplinaires, activités extracurriculaires telles que les charrettes et l'exposition des finissants, et de par sa gouvernance, elle offre de nombreuses opportunités d'échanges interdisciplinaires.

Pour sa part, depuis sa fondation, l'École se distingue par ses recherches et son enseignement dans des champs de connaissances variés et en partie imbriqués les uns dans les autres. Elle nourrit l'ambition d'aborder le projet d'architecture dans une vision élargie des enjeux. Les principaux champs d'intérêt sont les suivants :

– Histoire et théories de l'architecture contemporaine
L'architecture constitue une discipline spécifique – ouverte à la transversalité des savoirs – que l'histoire permet de mieux comprendre tout en menant à des théories contemporaines qui servent de fondement à la conception du projet avec les enjeux culturels et sociétaux actuels. Plusieurs professeurs de l'École consacrent leurs recherches à ces aspects, de telle sorte que les liens entre théorie et pratique sont soutenus dans l'enseignement tant en atelier que dans les cours.

– Villes et territoires
L'urbanisation de la société mène inévitablement vers une réflexion sur la contribution de l'architecture à la définition et la transformation de la ville. De plus, les enjeux environnementaux, les transformations éco-

1. Annuaire 1969-1970. Université de Montréal, Faculté de l'aménagement, tiré de l'ouvrage *Les temps de l'aménagement*, Montréal : Trames, 2008, p.10.

nomiques, sociales et culturelles dans le contexte de mondialisation génèrent des réalités auxquelles les étudiants doivent être sensibilisés. Au cours des dernières années, des professeurs ont par ailleurs abordé des territoires moins typiques, conduisant à des projets qui portent sur la résilience face aux catastrophes naturelles, sur les environnements sensibles tels que le Grand Nord, sur la précarité dans les pays en voie de développement. Ce rapport entre architecture, ville et territoire valorise une compréhension multiscalaire du projet d'architecture et conduit à établir des liens avec les autres disciplines de la Faculté de l'aménagement. Ces dimensions sont fortement présentes dans la recherche et l'enseignement des professeurs.

– Environnement et architecture durables
L'École d'architecture a intégré depuis de nombreuses années les questions d'architecture durable. Aujourd'hui, en plus des aspects liés à la construction, l'environnement durable induit des savoirs qui portent sur les rapports au paysage, sur les infrastructures, l'aménagement urbain, le traitement des ressources, la viabilité des communautés, etc. Le thème est aujourd'hui transversal aux autres thématiques de recherche et investit différentes facettes de l'enseignement.

– Processus du projet et communautés
L'un des champs de recherche de l'École est celui de la réalisation de projets, c'est-à-dire, la contribution de l'ensemble des intervenants aux différentes phases de la conception et de la réalisation du projet. Cette étude des parties prenantes porte un intérêt particulier sur les questions d'acceptabilité sociale et de contribution des communautés dans des démarches participatives ou consultatives. En plus d'être intégré aux programmes en architecture, le domaine du montage et de la gestion de projets fait partie des programmes d'études post-professionnelles en aménagement.

– Technologies
L'École d'architecture a toujours accordé une grande importance à la construction et au développement technique. Le domaine de l'industrialisation du bâtiment offre maintenant des liens continus avec l'Asie. Les enseignants engagés dans une pratique professionnelle permettent un suivi de l'évolution du savoir-faire constructif. Enfin, un des thèmes proposés à la maîtrise en architecture est l'évolution des technologies de l'information, leur impact sur la société et sur l'architecture. Les récents séminaires Phyllis Lambert ont porté sur ce sujet.

– Revitalisation du patrimoine
Depuis 1971, alors que le professeur Laszlo Demeter créait un cours sur la problématique des sites historiques, le premier du genre dans une université canadienne, l'École a traité des différents aspects de la conservation du patrimoine, notamment celui de la dialectique entre création et préservation. L'intérêt d'intégrer la notion de patrimoine à la formation professionnelle tient compte du fait qu'un grand nombre d'agences sont appelées à intervenir soit sur des constructions existantes, soit dans des environnements que la société souhaite préserver. Aujourd'hui, la conservation et la réhabilitation du patrimoine sont intégrées aux questions de durabilité et d'aménagement urbain.

Les expertises variées des enseignants perpétuent les ambitions initiales de l'École d'offrir aux étudiants une formation qui ouvre sur un éventail d'enjeux actuels. Cette ouverture à la diversité de points de vue trouve sa réponse dans une offre de formation qui repose certes sur l'acquisition de notions fondamentales solides et d'approches théoriques et critiques transversales à la diversité des enjeux, mais pas uniquement. En effet, elle vise aussi à permettre à chaque étudiant de définir et développer ses propres champs d'intérêt. Pour ce faire, les cheminements d'études comprennent non seulement des formations obligatoires, mais incluent des cours et ateliers à option en plus des cours au choix qui permettent des incursions dans d'autres disciplines.

Des liens étroits avec le milieu professionnel
De par ses activités de recherche et ses liens avec les milieux scientifique, universitaire, professionnel, de la construction, de l'aménagement, communautaire et gouvernemental, l'École entretient des liens soutenus avec le milieu de la pratique. Cinq professeurs sont engagés à mi-temps et poursuivent une carrière exemplaire remportant concours, prix et reconnaissances. À ceux-ci s'ajoutent les professionnels engagés à titre de chargés de cours, chargés de formation pratique et professeurs invités qui partagent leurs savoirs avec

les étudiants. Au final, l'École compte plus d'une soixantaine d'enseignants dont plusieurs sont des figures majeures de la scène professionnelle comme on pourra le voir à la section 4-4. Aux enseignants, s'ajoutent les conférenciers dans les cours et ateliers ainsi que les critiques invités. Ces contributions professionnelles ne se limitent pas à l'architecture, mais incluent également des intervenants d'autres disciplines notamment en génie, patrimoine, architecture de paysage et urbanisme.

Cette présence de praticiens est majeure et essentielle pour que l'École alimente ses enseignements avec les nouvelles réalités du milieu professionnel. Par ailleurs, comme on le verra plus loin, face à la complexité des enjeux actuels, le milieu de la pratique est lui-même amené à développer des approches innovantes. En ce sens, il s'engage dans diverses formes de recherche-création qui nourrissent la formation universitaire. L'École encourage l'interaction entre les milieux professionnel et universitaire dans les recherches, l'engagement communautaire et le rayonnement des professeurs, et dans l'enseignement, notamment en atelier. Ce lien avec le milieu professionnel contribue à offrir un enseignement en phase avec les nouveaux aspects techniques du bâtiment et avec l'approche réflexive et la recherche nécessaire à la conception d'une architecture pertinente pour faire face aux défis actuels de la pratique et aux besoins de la société.

Une école ancrée à Montréal et ouverte à l'international

Montréal est une ville attrayante pour les étudiants. Elle compte parmi les villes qui leur offrent l'une des meilleures expériences en termes de milieu de vie. Elle était au premier rang du classement 2018 du Best Student Cities de la firme Quacquarelli Symonds et a obtenu, en 2017, le titre de meilleure ville universitaire en Amérique du Nord en raison de sa vitalité culturelle, de son environnement sécuritaire et du faible coût de la vie[2].

Montréal est également un formidable laboratoire pour les études en architecture. C'est une ville unique dont l'héritage bâti, initié par le village iroquoien d'Hochelaga, reflète les différentes communautés culturelles qui ont contribué à son histoire et qui participent à sa vitalité. Ce riche patrimoine architectural se poursuit dans la production contemporaine. En tant que métropole du Québec, elle permet de sensibiliser les étudiants aux grands enjeux urbains d'aujourd'hui. L'École entretient par ailleurs plusieurs liens avec des groupes communautaires et la Ville de Montréal qui offrent des opportunités aux chercheurs et aux étudiants de mieux comprendre les réalités des milieux de vie.

Dans cette ville qui comprend quatre grandes universités, sans compter les succursales d'universités régionales, on trouve plusieurs autres programmes et départements qui se consacrent aux questions de l'aménagement et de l'architecture. Pour les professeurs, ce milieu universitaire élargit les réseaux de relations. Pour les étudiants, Montréal offre de nombreuses opportunités d'enrichir leur formation. De plus, Montréal compte parmi les villes UNESCO de design en reconnaissance du potentiel de ses designers à contribuer à son devenir. On y trouve le siège social de l'Ordre des architectes du Québec, des institutions de diffusion en architecture comme la Maison de l'architecture du Québec ou des groupes de défense du patrimoine et de la qualité de la ville, notamment Héritage-Montréal. Enfin, le Centre Canadien d'Architecture constitue un centre unique de recherche, archivage et exposition de renommée internationale. Au final, le milieu de l'architecture montréalais est singulièrement dynamique.

Comme la pratique des architectes en témoigne, Montréal est une ville ouverte et en relation avec le monde. Pour l'École, cela se traduit en premier lieu du fait que les recherches et les œuvres de ses professeurs sont reconnues à travers le Canada et à l'international. Pour les étudiants, l'École développe plusieurs activités d'internationalisation. Celles-ci les aident à développer leurs aptitudes à mieux comprendre d'autres cultures et à saisir les différentes facettes de la mondialisation qui se répercutent sur l'architecture. En plus d'une formation qui tient compte de la diversité culturelle montréalaise et des cultures du monde, l'École offre, depuis trois ans, un atelier à option portant sur les Premières Nations et les peuples du Grand Nord.

2. https://www.topuniversities.com/university-rankings-articles/qs-best-student-cities/top-10-student-cities-according-students-2018 https://www.topuniversities.com/university-rankings-articles/qs-best-student-cities/montreal



© Laurie Desmarais

Une école riche de ses étudiants

L'université est un lieu d'échange enrichi par la variété des expériences. Depuis toujours, cela se traduit pour l'École dans l'admission de candidats ayant des profils de formation variés. Au baccalauréat, les cégépiens venant de programmes scientifiques et en technologie de l'architecture côtoient des étudiants à profils universitaires et internationaux, sans compter les étudiants diplômés du baccalauréat en design de l'environnement de l'UQAM. Cette diversité s'arrime à l'enseignement en atelier comme lieu de collaboration et d'émulation entre les étudiants ayant des formations diverses.

Les étudiants, notamment par le biais de leur association, le Regroupement des étudiants en architecture (RÉA), participent activement à la vie de l'École à travers les nombreuses activités qu'ils organisent. Ils contribuent à sa gouvernance en faisant partie de l'assemblée départementale et d'autres comités. Enfin, ils améliorent la formation en établissant des dialogues avec les enseignants par le biais de représentants d'année, par leur contribution aux comités des études et par leurs initiatives. Leur participation au processus d'autoévaluation des programmes en constitue un exemple patent.

Une maîtrise qui concilie formation professionnelle et recherche

Forte de la recherche qui s'y fait et de son interaction avec le milieu de la pratique, l'École a adopté une refonte de son programme de maîtrise en architecture en 2016 qui concilie ces deux aspects. Les ateliers étant au centre de la formation en architecture, c'est sur leur révision que les modifications ont été apportées.

La première modification consistait à consolider l'atelier obligatoire sur le design complet. La formation au baccalauréat en sciences, Architecture offre déjà aux étudiants des activités qui s'appuient sur ces attentes de l'agrément. Toutefois, cet atelier à la maîtrise amène tous les étudiants, quelles que soient leurs études antérieures, à démontrer leur capacité à concevoir un projet détaillé. Pour diriger les étudiants, l'École bénéficie de la compétence de professionnels de haut niveau, associés à des agences montréalaises importantes. De plus, les étudiants rencontrent des ingénieurs et des experts qui viennent les aider à développer leur projet. Au total, critiques incluses, l'activité fait appel à une soixantaine d'intervenants. La seconde modification consistait à revoir le cheminement qui conduit au projet thèse. Elle repose sur la conviction que, face à la complexification et aux rapides mutations des enjeux de la discipline, la recherche fait partie plus que jamais des défis professionnels pour réaffirmer le leadership des architectes dans la conception d'un milieu de vie de qualité. Les étudiants qui seront confrontés à la nécessité de trouver des solutions innovantes tout au long de leur carrière gagnent à apprendre des méthodes de travail qui intègrent la recherche pour réaliser des projets novateurs et pertinents.

Pour approfondir la formation à la recherche, l'École a constitué un bloc de cours et d'ateliers de 18 crédits qui sont intégrés les uns aux autres et qui s'échelonnent sur deux trimestres. Des professeurs proposent différents sujets de recherche que les étudiants peuvent choisir suivant leurs propres intérêts. Durant la session d'hiver, les étudiants travaillent collectivement à faire la recherche nécessaire sur l'un des thèmes et préparent leur propre recherche qui les conduira au projet thèse individuel qu'ils développeront à la session d'automne.

Pour assurer la souplesse des contenus à long terme, les thèmes ne sont pas prédéfinis comme c'était le cas avec les orientations de l'ancien programme. Cette formule permet de répondre à des enjeux nouveaux et favorise l'exploration d'approches innovantes. Elle doit donc permettre une plus grande synergie au sein du corps professoral en offrant un cadre pédagogique qui facilite les contributions de domaines de recherche complémentaires. Pour faire le pont entre la formation professionnelle et la formation à la recherche, l'École s'attend à ce qu'une équipe d'au moins trois enseignants comprenne au minimum un professeur et un professionnel invité. L'enseignement ainsi partagé assure une plus grande diversité d'expertises, voire même des contributions multidisciplinaires.

Enfin, pour enrichir la recherche des étudiants, les voyages d'études à l'étranger sont fortement encouragés. Par ailleurs, le cours obligatoire *ARC 6804 – Langages, écritures du projet,* vise à aider les étudiants à bien communiquer les idées d'un projet et à construire un argumentaire afin de les préparer adéquatement à une pratique dans laquelle le public est de plus en plus interpellé par la qualité de son milieu de vie.

Un baccalauréat qui offre une formation fondamentale et ouvre sur une formation individuelle

Le baccalauréat en sciences, Architecture permet aux étudiants d'acquérir des notions fondamentales en architecture par l'ensemble des cours obligatoires et les aide à développer leur propre champ d'intérêt par des cours et ateliers complémentaires. Il porte principalement sur l'apprentissage de la conception architecturale dans une perspective qui se fonde sur les apports théoriques et critiques pour assurer la pertinence sociale et culturelle des projets. La formation technique valorise la compréhension de la construction durable. Le programme permet aux étudiants de croiser des experts et des professionnels, dont ceux provenant d'autres disciplines. Il favorise également une ouverture internationale.

Le cheminement est structuré de manière stratégique pour atteindre ces objectifs. Il est obligatoire durant les deux premières années, alors que la troisième année comprend de nombreuses options. Les ateliers de première année sont consacrés à l'apprentissage de notions de base du design dans une approche réflexive au regard de la culture. Celui de la première session porte sur l'espace urbain public et le suivant sur la maison à patio dans la redéfinition de l'habitat en banlieue. La réflexion sur la ville se poursuit en contexte urbain dense dans la conception d'un projet de résidence collectif et multifonctionnel à la première session de la 2e année. Enfin, l'atelier suivant porte sur une révision critique d'un programme institutionnel réel et sur la définition d'une approche de conception fondée sur les aspects constructifs, notamment l'enveloppe du bâtiment. Des activités d'intégration viennent appuyer ces ateliers sur des sujets précis, tel que l'accès universel, l'analyse urbaine ou les outils de représentation. Des chaînes de cours portant sur l'histoire et la théorie, la construction et le génie, et sur la représentation complètent la formation en atelier.

La troisième année offre des choix de cours et d'ateliers qui encouragent les étudiants à développer leurs propres intérêts. C'est notamment l'année consacrée aux échanges internationaux pour une vingtaine d'étudiants, ce qui permet d'accueillir un nombre équivalent d'étudiants visiteurs. L'offre internationale est complétée par un atelier hors les murs l'été ou par des thèmes internationaux dans certains ateliers. Le choix d'ateliers varie d'année en année, mais les sujets proposés traitent d'enjeux sociaux, culturels, urbains, environnementaux ou techniques. Certains thèmes renvoient à des approches de recherche similaires à ceux pouvant être traités à la maîtrise.

Comme à la maîtrise, l'enseignement au baccalauréat est assuré par des professeurs de carrière et de nombreux professionnels.

Défis

L'actualisation des approches d'enseignement

La profession est confrontée à des mutations importantes, complexes et rapides qui rendent d'autant plus nécessaire la recherche universitaire. Par contre, ces changements posent également un défi d'adaptation de l'enseignement. La réforme de la maîtrise prenait acte de cette réalité en valorisant des formules pédagogiques innovantes et adaptées telles que l'enseignement collaboratif et l'ouverture à l'interdisciplinarité. Ces approches correspondent également aux transformations actuelles des milieux de travail. Ces changements présentent des défis dans l'enseignement qui doit désormais s'appuyer sur une grande collégialité. Les efforts de coordination sont plus importants et les règles universitaires de répartition des charges d'enseignement et des questions administratives (horaires, singularité des programmes) doivent être assouplies ou transformées pour encourager les initiatives d'enseignement interdépartemental.

De plus, à l'intérieur du budget universitaire et malgré les exigences de coordination, la formation offerte permet d'intégrer, dans des ateliers ciblés, une contribution importante d'experts et d'intervenants d'autres disciplines, notamment le génie. Le bénéfice pour la qualité de la formation est indéniable. Ces formules doivent être non seulement maintenues, mais valorisées et priorisées.

Le recrutement du personnel enseignant

Pour garder sa pertinence face aux enjeux actuels et futurs, l'École devra s'assurer d'un recrutement professoral en adéquation avec ses importantes assises en histoire et théories, d'une part, et avec la recherche appliquée, d'autre part, pour faire face aux enjeux technologiques. L'École devra s'établir un plan de recrutement. Il devra tenir compte du contexte de diminution du corps professoral en raison de l'accroissement constant des salaires alors que le financement gouvernemental augmente peu.

Depuis la dernière visite d'agrément, un seul nouveau professeur est entré en poste. Par contre, deux nouveaux professeurs sont attendus pour l'année 2020. La recherche d'un nouveau directeur demeure ouverte à la possibilité d'engager un professeur de l'extérieur. Ces derniers recrutements ont permis de constater l'importance de consolider des enseignements spécifiques, tels que la culture constructive, les technologies numériques, notamment de fabrication, ainsi que le rapport à la ville, tout en assurant un renouvellement des sujets et approches de recherche. Les prochaines années devraient permettre d'autres engagements.

Au-delà du recrutement de professeurs réguliers, l'approche pédagogique des programmes demande également de maintenir la contribution de professionnels. L'apport des chargés de cours et chargés de formation pratique est déjà majeure et a permis de consolider les enseignements fondamentaux et obligatoires. Toutefois, l'École a procédé, au fil des ans, à des engagements qui permettent d'inviter des professionnels qui se sont fait connaître pour leur approche de conception novatrice ou leur expertise particulière. Cette relation dynamique avec le milieu de la pratique est très appréciée par les étudiants. Toutefois, les règles universitaires ne sont pas prévues pour satisfaire ce besoin. L'École doit défendre son importance et établir une entente avec l'Université pour mettre en place un cadre qui assurera le maintien de cette collaboration souple avec des professionnels qui se distinguent par la singularité de leur approche ou qui possèdent un savoir de pointe dont les étudiants peuvent bénéficier.

Internationalisation et lien avec les communautés

Dans son esprit d'ouverture face aux nouveaux enjeux, s'ajoute le désir de l'École de développer ses activités internationales, notamment en raison des phénomènes de mondialisation qui les rendent d'autant plus nécessaires. L'École avait déjà une offre significative par le passé, notamment en 3e année du baccalauréat avec les échanges, l'atelier hors les murs ainsi que le séminaire en technologies du bâtiment au Japon, sans compter des initiatives diverses de professeurs à la maîtrise. L'une des alternatives aux activités hors les murs est de permettre aux étudiants de travailler sur des sites à l'étranger ou avec des invités internationaux. C'est le cas par exemple de l'atelier triptyque où les étudiants travaillent à des projets successifs sous la direction de trois professeurs invités internationaux. Mais depuis la dernière visite d'agrément, l'offre s'est enrichie. L'École participe au concours international Designing Resilience in Asia (DRIA) qui réunit plusieurs écoles d'architecture à travers le monde. La nouvelle maîtrise a connu un franc succès en offrant, dans le cadre des ateliers *ARC*

6801 Projet de recherche, des voyages d'études. En 2017-2018, tous les étudiants de la maîtrise en ont bénéficié. L'aide de la Direction des affaires internationales (DAI) de l'Université de Montréal a été précieuse à cet égard. Pour poursuivre cette internationalisation des études, l'École doit continuer de faire valoir ses besoins auprès de la DAI, mais elle doit aussi accroître le financement philanthropique qui pourrait contribuer au développement de projets et faciliter la réalisation de projets auprès des communautés géographiquement éloignées de Montréal, notamment les Premières Nations et les peuples du Grand Nord.

Les technologies numériques

L'évolution du numérique en architecture est constante et profonde. Elle concerne autant les technologies que les approches de conception et les méthodes d'enseignement. L'accès à des infrastructures technologiques récentes (de pointe) est une visée toujours renouvelée. Les développements technologiques progressent plus rapidement que la capacité d'acquisition et de mise à jour du contexte technologique institutionnel. Malgré cette réalité, le contexte numérique de l'École ne cesse de s'accroître et un des défis actuels est l'intégration du numérique dans l'ensemble des activités des programmes. Une des stratégies privilégiées est la mise en place du Carrefour numérique qui regroupe un environnement d'apprentissage et le soutien d'auxiliaires d'enseignement. Cet environnement numérique, accessible à tous les étudiants des programmes dès la première année du baccalauréat, est composé de capsules de formation sur des logiciels et des stratégies d'intégration du numérique en relation avec la conception et la présentation des projets proposés dans les ateliers. Cette « boîte à outils », que l'École prévoit enrichir chaque année, vise à soutenir le développement des compétences numériques pour tous les étudiants des programmes et particulièrement ceux issus d'une formation générale. Les enseignants profiteront également de cet environnement pour favoriser l'intégration du numérique dans leurs ateliers et cours. Plusieurs logiciels spécialisés sont déjà utilisés dans les cours et les ateliers dès le baccalauréat. C'est notamment le cas dans les cours de construction et le quatrième atelier qui propose une exploitation intensive des technologies de fabrication. Ces activités ne sont pas centrées sur le numérique, mais proposent une intégration réussie et très utile dans le cheminement des études. Même si l'École mise sur l'intégration du numérique plutôt que sur la création de cours, un nouveau cours sur le BIM (Building information modeling) est maintenant offert aux étudiants des programmes.

Le recrutement récent d'un professeur spécialisé dans les technologies de fabrication, la programmation et l'architecture computationnelle apportera un renouveau dans la recherche et la formation dans ces domaines. Cet apport enrichira l'appropriation par les étudiants des technologies de pointe dans la conception architecturale et permettra aux étudiants motivés par ces question une plus grande spécialisation de l'utilisation du numérique.

1.1.2 Mission du programme

• inclure l'énoncé de mission du programme, la date de son adoption ou de sa révision, et la date de sa ratification par l'établissement d'enseignement (si le programme n'a pas établi un énoncé de mission ou des objectifs, il doit décrire comment il entend le faire);

Mission des programmes adoptée lors de l'Assemblée de l'École tenue le 25 avril 2019 :

> « Offrir une formation universitaire et professionnelle qui engage la conception de projets d'architecture de grande qualité dans une perspective écoresponsable, suivant des approches informées et réflexives qui visent à améliorer la qualité de vie des collectivités. »

Afin de répondre à cette mission, l'École valorise :

- L'intégration de la recherche à la formation en architecture.
- Le rôle complémentaire de l'histoire et la théorie de l'architecture afin d'assurer la compréhension et le renouvellement de la discipline.
- La maîtrise des nouvelles technologies constructives et d'information dans l'approfondissement des savoirs et savoir-faire de l'architecte.

- La formation aux enjeux de conservation et de durabilité du milieu bâti par l'intégration des considérations culturelles, sociales, patrimoniales, territoriales et techniques.
- L'apport des autres disciplines dans une conception collaborative et élargie des milieux de vie.
- La connaissance sensible et critique de la société contemporaine dans un contexte de mondialisation, en cohérence avec l'ouverture qui caractérise la vie métropolitaine et multiculturelle de Montréal.

Tel que requis, la mission de l'École se retrouve à la section 4.1.1 du présent document.

1.1.3A Contexte institutionnel - La Faculté de l'aménagement

• démontrer que le programme bénéficie de son contexte institutionnel et qu'il y contribue, et traiter notamment de ses normes universitaires et professionnelles pour les membres du corps professoral et les étudiants; de l'interaction entre le programme et les autres programmes de l'établissement; des contributions des étudiants, des membres du corps professoral et des administrateurs à la gouvernance et à la vie sociale et intellectuelle de l'établissement; et des contributions de l'établissement au programme sur le plan des ressources intellectuelles et personnelles.

La description du contexte institutionnel et des liens avec les programmes porteront dans un premier temps sur la Faculté de l'aménagement et ensuite sur l'Université de Montréal. La description des structures administratives de L'École, de la Faculté et de l'Université est présentée à la section 3.9.

L'École d'architecture fait partie de la Faculté de l'aménagement qui regroupe près d'une cinquantaine professeurs et de nombreux autres enseignants et chercheurs dans les domaines de l'architecture, de l'architecture de paysage, du design industriel, du design d'intérieur et de l'urbanisme. Un peu plus de 1400 étudiants sont inscrits dans les différents programmes. L'organigramme des programmes est présenté à la section 3-9.

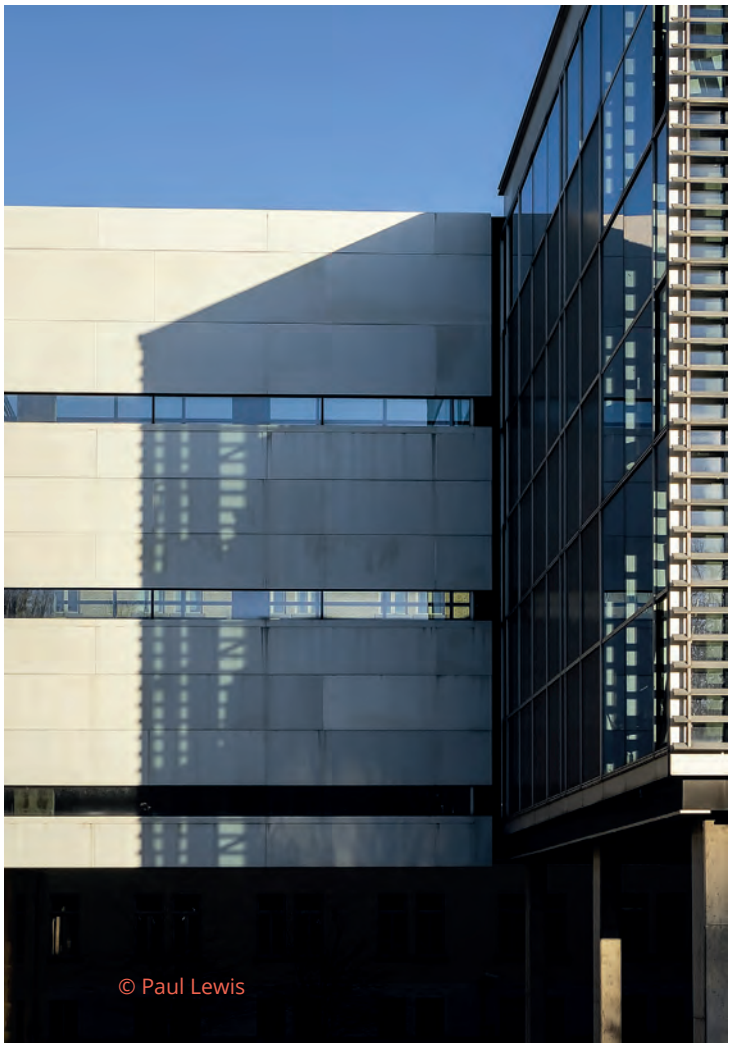
La Faculté a célébré en 2018 son 50e année anniversaire. Elle est née de l'idée, audacieuse en 1968 et toujours d'actualité, de réunir plusieurs champs d'activités en une unité qui favorise les échanges interdisciplinaires. Pour son premier doyen, Guy Desbarats[3], l'objectif était de réunir« tous les secteurs dont la fonction est de bâtir et de créer plus immédiatement le milieu physique ambiant dans lequel le monde évolue.»[4] La Faculté incluait au départ le regroupement de l'École d'architecture et de l'Institut d'urbanisme. En 1978, les formations en architecture de paysage et en design industriel, qui faisaient originellement partie de l'École d'architecture ont été intégrées dans de nouvelles écoles. Le terme aménagement, inspiré de celui d'*environnemental design,* reflète ce regroupement de disciplines portant sur les questions de l'habitat humain au sens large. Pour Guy Desbarats, la complexité des enjeux et les transformations du monde qui favorisent la spécialisation des formations doivent conduire au travail collaboratif en équipe. Enfin, le doyen Desbarats défendait la nécessité d'avoir un apport scientifique au travail de conception.

Cette intention de valoriser l'interdisciplinarité et l'apport des connaissances scientifiques au travail de conception demeurent des objectifs et des défis de la Faculté de l'aménagement. Les écoles partagent la notion commune de projet en vue d'améliorer les milieux de vie à des échelles spatiales différentes : de l'objet au quartier, des jardins privés aux bassins versants, du bâtiment à la ville et au territoire. Les formations offertes se soucient, suivant les objectifs souhaités dès l'origine de la Faculté, d'aborder les qualités formelles, fonctionnelles, environnementales et sociales des artéfacts et des espaces qui constituent notre habitat.

En tant que faculté départementalisée, les trois écoles sont responsables des engagements des enseignants, des programmes d'études et de la réussite des étudiants. La Faculté est responsable des programmes partagés, dont le doctorat interdisciplinaire en aménagement. Toutefois, depuis 2015, la Faculté a mis en place des comités de direction pour certains programmes et options de la M.Sc.A en aménagement afin d'assurer une

3. Formé à McGill, Guy Desbarats est un des fondateurs de l'agence Affleck, Desbarats, Dimakopoulos, Lebensold, Michaud & Sise, qui devint ultérieurement le cabinet Arcop et aujourd'hui Architecture 49. En 1964, l'architecte avait acquis, parallèlement à sa pratique, une importante expérience d'enseignement lorsqu'il devint directeur de l'École d'architecture logée à l'Université de Montréal. Il quitta Arcop au seuil des années 1970 pour relever un nouveau défi : le développement d'une faculté universitaire, canadienne et francophone, consacrée à l'enseignement des disciplines aménagistes.

4. Beaudet, G. (sous la direction de) (2002). *L'Institut et l'urbanisme au Québec : 1961/62-2001/02. Un urbanisme ouvert sur le monde,* p.24. Note adressée le 4 octobre 1960 à Mgr Lussier et à Paul Gérin-Lajoie par le directeur de l'École d'architecture de Montréal (Archives de l'Université de Montréal) lors de l'une des nombreuses démarches ayant mené à la création de la Faculté.


© Paul Lewis

meilleure coordination entre les écoles concernées. C'est le cas des options en Design urbain, en Conservation du patrimoine bâti et de l'option et du DESS en Montage et gestion de projets d'aménagement, dont la gestion est partagée entre l'École d'architecture et l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage.

Les étudiants inscrits aux programmes d'architecture peuvent avoir des liens avec les autres disciplines par différents moyens, notamment dans des ateliers communs avec d'autres programmes (exemple, *ARC3020 Projet de conception intégrée*), des ateliers parallèles avec d'autres écoles, des enseignements partagés, des cours à option et au choix (voir CPP 6 - Étendue de la formation).

Des professionnels, des enseignants et des doctorants des autres écoles de la Faculté peuvent intervenir dans des cours et des ateliers, à titre de conférenciers et de professeurs invités. À l'inverse, plusieurs professeurs de l'École d'architecture interviennent dans des cours d'autres écoles ou peuvent être responsables de cours dans d'autres programmes que ceux d'architecture. Par ailleurs, quelques-uns participent à des recherches avec des professeurs, voire à des groupes de recherche multidisciplinaires, comme l'Observatoire Ivanhoé Cambridge.

En cours d'année, chaque école organise des conférences, des colloques scientifiques ou professionnels qui sont publics et contribuent à la vie intellectuelle de la Faculté.

Les associations étudiantes des différents programmes ont des dossiers communs. Ils préparent aussi des activités qui s'adressent à l'ensemble de la Faculté (5 à 7, charrettes, concours). L'Exposition des finissants de Faculté de l'aménagement conclut la fin des études de manière conjointe.

Les principales interactions entre l'École d'architecture et la Faculté de l'aménagement s'exercent dans la gouvernance et l'administration, la gestion des programmes et des études, le soutien à la recherche, les espaces et les ressources d'apprentissage et finalement la communication.

Gouvernance et administration

La Faculté est sous l'autorité du doyen, actuellement Raphaël Fischler, entré en poste au mois de juin 2018. Il est responsable de l'organisation, de l'administration et du fonctionnement de la Faculté avec le concours des écoles. Il est également responsable de la planification stratégique de la Faculté dont l'exercice est prévu en 2019-20. L'équipe de direction de la Faculté avec la description des mandats de chacun est présentée à la section 3.9. Le doyen préside les réunions du conseil de Faculté qui a notamment pour fonctions de recommander la nomination et la promotion des professeurs de la Faculté, d'adopter les projets de création et de modifications de programmes et le règlement pédagogique spécifique aux écoles, et de recommander l'octroi des grades aux diplômés des programmes. Le conseil de Faculté est composé du doyen et des vice-doyens, des directeurs des écoles, de six professeurs dont deux de l'École d'architecture, de trois étudiants, de deux chargés de cours, d'un membre du personnel non enseignant et d'un représentant des diplômés.

Sous l'autorité du doyen, le directeur de l'École d'architecture est responsable de préparer le budget de son département. Le doyen, accompagné de la directrice administrative, travaille de concert avec les écoles pour répondre aux besoins des programmes d'études. De plus, la directrice administrative travaille étroitement avec les adjoints des directions d'écoles et veille à la formation commune du personnel non enseignant.

Le comité de direction élargie regroupe le décanat et les directeurs des écoles. Les rencontres mensuelles de ce comité sont des occasions d'échange sur des enjeux et des questions de gestion d'affaires courantes qui concernent l'ensemble de la Faculté.

Gestion des programmes et des études

Le directeur de l'École d'architecture veille à l'élaboration des programmes d'études du département et à l'application de tout règlement pédagogique touchant ces programmes. La vice-doyenne aux affaires académiques accompagne l'École dans les projets de créations et de modifications de programmes. Le comité de coordination des études de la Faculté étudie les projets et donne son avis au conseil qui est responsable de l'adoption et de la transmission des dossiers aux instances institutionnelles. Sous la présidence de Manon Guité, ce comité comprend des professeurs de chacune des Écoles et des représentants de chargés de cours et des étudiants qui analysent les projets de modifications et de créations de programmes ainsi que toute question relative aux études.

De plus, le vice-décanat aux affaires académiques est responsable, en collaboration avec les écoles, des liens avec des services centraux comme le Service de l'admission et du recrutement (SAR) pour l'admission, la conversion des étudiants admis vers l'inscription et les activités Portes ouvertes de l'Université, le Bureau du registraire pour l'octroi des diplômes, le Bureau de la promotion de la qualité (BPQ) pour l'évaluation des programmes et le suivi des plans d'action. De plus, des rencontres avec les techniciennes en gestion des dossiers étudiants (TGDE) des écoles sont tenues plusieurs fois par année pour faciliter le partage des informations sur la gestion des dossiers, la planification de la formation, d'événements ou de répartition des locaux pour les cours.

La Faculté a également un comité qui traite les cas de plagiat. Il est composé de quatre membres du conseil de Faculté, dont un étudiant. Sous la présidence de Manon Guité, ce comité est responsable de l'étude des cas soumis par les écoles et de l'application des règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude. La vice-doyenne aux études supérieures, Mithra Zahedi, préside le comité des études supérieures[5] composé de quatre professeurs, dont Denis Bilodeau en architecture. Ce comité est responsable des aspects académiques des affaires étudiantes, de la qualité de l'environnement de formation et du bon déroulement des études pour les programmes facultaires. La priorité est accordée à l'évaluation et au suivi des étudiants. De plus, le comité veille au recrutement, à l'admission, à l'accueil des nouveaux étudiants et aux suivis relatifs au plan global d'études.

L'adjointe au doyen, Mylène Richer, assure les relations avec les associations étudiantes et coordonne les concours et les bourses facultaires.

Soutien à la recherche

En collaboration avec le Bureau Recherche-Développement-Valorisation (BRDV), le vice-doyen à la recherche et aux partenariats de la Faculté, Juan Torres, soutient les professeurs dans l'identification d'opportunités de financement de la recherche ainsi que dans la préparation de demandes de subvention. Il agit régulièrement comme interface entre les professeurs et le BRDV. Il facilite ainsi la transmission d'informations. Il organise des activités de formation et d'information spécifiques aux enjeux de recherche des professeurs de la Faculté, notamment en ce qui a trait à la recherche en aménagement et en lien avec les milieux de pratique.

Le vice-doyen soutient les professeurs dans l'établissement de partenariats de recherche avec des organismes du secteur public, du secteur privé et du milieu associatif. Il accompagne les professeurs dans l'élaboration de protocoles d'entente pour la réalisation de projets de recherche (contrats, conventions, etc.). De plus, la direction de la Faculté offre aux professeurs un soutien dans la gestion des fonds de recherche, et ce, en collaboration avec le BRDV et la Direction des finances de l'UdeM. Elle gère, par exemple, l'embauche d'auxiliaires de recherche, dans le respect des conventions collectives en vigueur.

Le soutien de la Faculté aux professeurs se traduit également par la mise à disposition d'espaces de travail

5. Article 34 du règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales.

pour la recherche (bureaux, salles de réunion, etc.) et pour la valorisation des résultats (salles de conférence, espaces pour des événements de transfert de connaissances, etc.). La Direction offre aussi aux professeurs des outils pour la valorisation de leurs travaux de recherche, entre autres à travers le site web de la Faculté et un bulletin périodique.

Espaces et ressources d'apprentissage
En tant qu'adjointe au doyen, Mylène Richer est responsable des ateliers de fabrication (maquette, bois, plastique, métal et numérique) ainsi que des laboratoires informatiques qui sont facultaires. Elle supervise le personnel de soutien à l'enseignement des ateliers techniques et des laboratoires informatiques. De plus, elle coordonne, en relation avec l'École d'architecture et la Direction des immeubles, l'aménagement des ateliers.

Communication
Myriam Ackad est responsable des communications au niveau facultaire. Elle travaille régulièrement en collaboration avec Agnès Anger de l'École d'architecture.

1.1.3B Contexte institutionnel - L'Université de Montréal

Avec ses 14 facultés et ses écoles affiliées, l'UdeM rassemble plus de 66 700 étudiants et 2 400 professeurs et chercheurs. Elle reçoit près de 10 000 étudiants étrangers et un étudiant sur quatre est d'une autre origine que canadienne. L'UdeM se classe dans le groupe des cinq meilleures universités de langue française dans le monde, selon les classements du Times Higher Education et QS. Au sein de ce groupe, elle est celle qui offre la plus grande diversité de programmes d'études et de projets de recherche. Le campus de l'UdeM abrite 133 chaires de recherche du Canada, une chaire d'excellence en recherche du Canada et une chaire de recherche Canada 150, qui sont attribuées aux meilleurs chercheurs dans leur domaine.

Le campus principal fait partie du site du patrimoine du Mont-Royal. Le pavillon Roger-Gaudry, de l'architecte Ernest Cormier, demeure le symbole iconique. L'Université inaugure, à l'automne 2019, le nouveau campus MIL pour ses départements de sciences sur le site de l'ancienne gare de triage d'Outremont. Des professeurs de l'École d'architecture font partie du comité sur l'immobilier de l'UdeM qui est chargé, entre autres, du suivi de ce projet. Comme indiqué précédemment, des projets pédagogiques de collaboration entre la Faculté, l'École et l'Université sont en cours pour amener les étudiants à contribuer à la réflexion sur le devenir du campus.

Sur le plan environnemental, selon Times Higher Education, l'UdeM est située au 7e rang mondial des établissements d'enseignement supérieur soucieux d'atteindre les objectifs de développement durable fixés par l'ONU[6]. L'UdeM est désignée campus équitable et est membre du programme international STARS de l'AASHE, ce qui confirme son engagement à réduire son empreinte écologique.

Le plan d'action de l'Université intitulé *Transcender les frontières 2016-2021,* qui découle d'un exercice de planification stratégique visant une transformation institutionnelle, a été constitué grâce à une réflexion collective menée auprès de toute la communauté universitaire. L'objectif de l'exercice est de positionner l'Université afin de lui permettre de mieux remplir sa mission face aux nouveaux enjeux du savoir, et de proposer un projet pédagogique renouvelé pour mieux servir la société. La Faculté de l'aménagement a participé activement à la consultation avec le dépôt d'un mémoire facultaire et de plusieurs mémoires émanant de différents groupes d'employés ou d'étudiants.

L'École bénéficie d'un éventail de services de l'Université. La structure organisationnelle de l'institution fait en sorte que des membres du corps professoral de l'École d'architecture et de la Faculté participent à plusieurs instances, comités et groupes de réflexion. La liste complète des instances et des comités universitaires est trop importante pour la présenter dans son ensemble[7]. Nous mentionnons quelques contributions dans les prochaines sections.

6. https://nouvelles.umontreal.ca/article/2019/04/03/l-udem-se-classe-7e-au-monde-pour-son-engagement-en-matiere-de-developpement-durable/

7. La liste de tous les comités est disponible au https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/vade-mecum/tous-les-comites/



© Paul Lewis

Les interactions entre l'École d'architecture et l'Université de Montréal sont nombreuses. Elles sont regroupées en référence au mandat des six vice-recteurs dont l'organigramme est présenté à la section 3.9.

Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études

Au sein de l'Université, la vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études est responsable des multiples questions relatives aux études et par conséquent des bureaux, centres et services qui de près ou de loin soutiennent l'enseignement, l'apprentissage et la réussite étudiante.

Elle préside la commission des études (COMET) qui assure la coordination de l'enseignement. Le doyen fait partie de cette instance qui adopte les créations et modifications de programmes d'études et les règlements qui régissent leur fonctionnement. La COMET se réfère à trois sous-commissions pour mener ses travaux : la sous-commission des études du premier cycle, la sous-commission des études des études supérieures et la sous-commission d'évaluation des programmes. La professeure Manon Guité fait partie des trois sous-commissions.

La vice-rectrice est responsable du Centre de pédagogie universitaire (CPU)[8] (anciennement les Services de soutien à l'enseignement) qui a pour mission de contribuer à la valorisation de l'enseignement, en soutenant le personnel enseignant et les facultés dans leur développement pédagogique. Le CPU est responsable, avec les TI, de StudiUM, l'environnement numérique d'apprentissage de l'Université. À ce titre, le CPU a le mandat de former les enseignants à l'intégration du numérique dans l'enseignement. Les fonds institutionnels obtenus pour le développement du Carrefour numérique proviennent du CPU et d'un programme de soutien à la réussite étudiante du vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études.

Le soutien à la persévérance et à la réussite est un dossier prioritaire pour l'institution. Le Service aux étudiants[9] (SAÉ) aide les étudiants dans la réussite de leurs études. Il offre un soutien auprès des étudiants qui éprouvent des difficultés d'apprentissage, de santé, financières ou autres. Les expertises du SAÉ sont riches et variées et l'École se réfère régulièrement à ce service. Au sein du SAÉ, on retrouve le service de Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)[10] qui a la responsabilité d'appliquer la politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap à l'Université de Montréal et qui détermine les mesures d'accommodements pour les étudiants concernés. Les écoles sont responsables de faire le suivi de l'application des mesures d'accommodements déterminées. Depuis l'automne 2018, l'Université a mis en place un réseau de sentinelles, formées et disponibles pour accueillir, écouter et orienter les étudiants au besoin vers une ressource. Manon

8. http://cpu.umontreal.ca/
9. http://www.sae.umontreal.ca/
10. http://www.bsesh.umontreal.ca/

Guité et Sandra Jacquemmoz sont des sentinelles pour les étudiants de l'École d'architecture. De plus, le SAÉ est responsable du Service des activités culturelles (SAC) qui offre différentes activités, dont des ateliers de formation à l'ensemble de la communauté universitaire, c'est-à-dire l'ensemble du personnel et les étudiants.

Le Service de l'admission et du recrutement (SAR) est responsable des admissions pour les études au premier cycle. Un agent d'admission est assigné à l'École et est en contact régulier avec la direction pour le suivi des dossiers. Le vice-rectorat aux études supérieures et postdoctorales (anciennement la Faculté des études supérieures et postdoctorales) est l'interlocuteur universitaire pour le programme de maîtrise et les études doctorales. Le Bureau du registraire a pour responsabilités la planification, la direction et l'organisation des opérations liées à l'inscription, à la diplomation des étudiants et à la conservation des dossiers étudiants.

L'Université est responsable de l'ensemble des bibliothèques réparties dans les différentes facultés ou écoles de l'Université, dont la Bibliothèque d'aménagement. À travers la plateforme Papyrus, les bibliothèques offrent aux professeurs un espace en ligne pour la diffusion de leurs travaux (publications, notes de recherche, etc.). Les bibliothèques offrent aussi un soutien à la recherche documentaire (documents écrits, images), que ce soit au sein de la collection institutionnelle ou autres. Elles offrent également de l'aide pour l'utilisation de bases de données auxquelles l'UdeM est abonnée (Web of Science, Science Direct, etc.) et des outils de gestion bibliographique (Endnote, etc.), qui sont d'ailleurs, comme d'autres logiciels pour l'analyse quantitative ou qualitative de données, disponibles gratuitement pour les professeurs à travers la logithèque des TI.

Le Centre d'exposition de l'Université de Montréal, logé à la Faculté de l'aménagement, assure des expositions touchant ses disciplines variées (sciences humaines, arts et sciences). Des périodes de l'année sont toutefois réservées à la Faculté de l'aménagement. Le professeur Georges Adamczyk de l'École d'architecture fait partie du comité d'administration du centre.

Finalement, les installations du Centre d'éducation physique et des sports de l'UdeM (CEPSUM) est accessible à l'ensemble de la communauté universitaire et au grand public.

Vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation

Le Bureau Recherche-Développement-Valorisation (BRDV) soutient les professeurs dans la préparation de demandes de subvention ainsi que dans la valorisation des résultats des recherches. Concrètement, le BRDV organise régulièrement des séances de formation (ateliers pour la rédaction de demandes de subvention par exemple) et d'information. Nous avons une conseillère attitrée (Jane Gonçalves), que les professeurs peuvent consulter pour obtenir des renseignements sur les opportunités de financement de la recherche. Elle (avec ses collègues du BRDV) offre aussi son aide pour la relecture des demandes de subvention, ce qui permet d'améliorer la présentation des projets de recherche auprès des organismes subventionnaires (provinciaux, fédéraux, internationaux). Le Bureau de la conduite responsable en recherche (BCRR) soutient aussi les chercheurs dans la préparation et la réalisation des projets de recherche, notamment lorsque des enjeux de propriété intellectuelle et d'éthique sont présents. Concrètement, le Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités (CERAH), coordonné par Brigitte Desrosiers (conseillère en éthique de la recherche), oriente les chercheurs pour que les projets respectent les politiques des conseils de recherche en matière d'éthique.

Le vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation (VRRDCI), soutient aussi les professeurs en apportant un financement (subventions internes ou institutionnelles) pour le démarrage de projets de recherche (subventions d'exploration), pour la diffusion de résultats dans le cadre d'événements scientifiques (subventions d'échange de connaissances) ou pour la valorisation de résultats de recherche (subventions de mobilisation de connaissances). Dans le cadre de projets stratégiques en cours, le VRRDCI offre aussi un soutien financier à la réalisation de projets qui s'inscrivent dans le Laboratoire d'innovation (projets de recherche intersectoriels). La recherche des professeurs de la Faculté et de l'École s'inscrit aisément dans plusieurs projets de ce Laboratoire (notamment Comprendre et créer et Construire l'avenir durablement). Déjà, parmi les actions réalisées, notons la mise en place du Laboratoire d'innovation qui vise à stimuler les liens entre les activités de recherche et d'enseignement, proposer des perspectives de réflexion originales et développer de grands projets interdisciplinaires fédérateurs qui répondent aux enjeux de la société actuelle.

Afin que l'Université demeure à l'écoute des préoccupations de la collectivité, un forum des partenaires a été créé. Il regroupe des diplômés qui se distinguent dans la promotion des valeurs d'équité, de respect de la diversité et d'inclusion. Le groupe de travail Place aux Premiers Peuples se penchera spécifiquement sur la question autochtone.

À travers son centre d'expertise web, le BRDV soutient aussi les professeurs dans la valorisation de leur production scientifique, notamment par la publication de fiches avec leurs intérêts/expertises en recherche, leurs publications, etc.

Vice-rectorat aux relations avec les diplômés, aux partenariats et à la philanthropie
Ce secteur de l'Université comprend le Réseau des diplômés et des donateurs de l'Université de Montréal (RDD). Nadia Laflamme, conseillère en développement philanthropique de la Faculté de l'aménagement, fait partie du Réseau. Travaillant en étroite collaboration avec le doyen, le directeur et avec l'architecte Anik Shooner, qui a fait partie du Cabinet du recteur lors de la dernière grande campagne de financement, Madame Laflamme et le RDD ont largement aidé à augmenter les fonds de dotation depuis la dernière visite d'agrément. Le Réseau s'engage maintenant à développer davantage les relations avec les diplômés. Dans ce but, les diplômés pourront conserver leur adresse de messagerie «umontreal». Depuis 2019, Madame Lindsay-Dora Germain est responsable au sein de la Faculté des relations avec les diplômés.

Vice-rectorat aux ressources humaines et à la planification
Le vice-recteur aux ressources humaines et à la planification est l'autorité universitaire principale pour les relations de travail au sein de l'Université, incluant les enseignants et les étudiants. Il est responsable de tous les dossiers liés aux ressources humaines et des normes universitaires et professionnelles pour les membres du personnel académique, du personnel de soutien et des étudiants.

Les règles d'emploi et les avantages sociaux sont régis par des conventions collectives. Les deux ententes qui concernent les enseignants sont :

- Convention collective intervenue entre l'Université de Montréal et le Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal (SGPUM) 2017-2022 Convention_collective_SGPUM.pdf
- Convention collective intervenue entre l'Université de Montréal et le Syndicat général des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCCUM / FNEEQ – CSN) 2017-2021 Convention_collective_SCCCUM.pdf

Pour leur part, les engagements d'étudiants comme auxiliaires d'enseignement ou auxiliaires de recherche sont assujettis à la Convention collective de travail intervenue entre l'Université de Montréal et le Syndicat des étudiant(e)s salarié(e)s de l'Université de Montréal (SÉSUM), 13 janvier 2017 au 30 avril 2021 (Convention_collective_SESUM.pdf). Suivant les normes dictées par l'Université, une partie du budget annuel doit être exclusivement consacrée à l'engagement d'auxiliaires d'enseignement et d'auxiliaires de recherche. Afin de se doter de principes qui dictent la répartition des auxiliaires d'enseignement entre les différents cours, indépendamment du statut de l'enseignant, l'École s'est dotée d'une Politique de soutien à l'enseignement.

La Direction des ressources humaines (DRH) assiste l'École dans le suivi des dossiers relatifs à la santé et au mieux-être, aux relations de travail et aux normes de travail qui s'adressent à tous les employés. Les ressources humaines comprennent un Bureau du personnel enseignant et un ensemble de secteurs comme en témoigne l'organigramme suivant DRH_PRG_Organigramme.pdf.

Vice-rectorat aux finances et aux infrastructures
Le Vice-rectorat aux finances et aux infrastructures appuie la mission de l'Université de Montréal en veillant à l'allocation optimale de ses ressources financières, technologiques et immobilières. La Direction des immeubles et la division des approvisionnements sont responsables des travaux immobiliers, des achats de mobiliers et de l'entretien.

Les Technologies de l'information (TI) de l'Université de Montréal ont pour mission de satisfaire aux besoins de l'Université tant en matière de maintenance et de développement des infrastructures technologiques et des

systèmes d'information de gestion, de soutien aux utilisateurs des technologies, d'intégration des technologies aux activités d'enseignement, d'apprentissage et de recherche, qu'en matière de traitement numérique de l'information.

La Direction de la prévention et de la sécurité du Campus intervient dans les situations d'urgence. Elle encadre la formation des secouristes en milieu de travail et fournit les premiers soins sur le Campus. Elle veille aux exercices d'évacuation et au plan des mesures d'urgence (plus de détails à la section 3.4).

Vice-rectorat aux affaires internationales et à la Francophonie

Le Vice-rectorat aux affaires internationales et à la Francophonie veille à l'internationalisation de l'Université et à la valorisation du français comme langue d'enseignement et de recherche. La Direction des affaires internationales (DAI)[11] soutient les professeurs pour des déplacements reliés à l'internationalisation des programmes et des études. Elle aide à l'établissement de partenariats avec les institutions d'enseignement pour les échanges étudiants et le financement de voyages d'études pour les étudiants et professeurs (plus de détails à la section 3.4.4).

Politiques et règlements (secrétariat général)

Le secrétariat général veille à l'application des politiques et des règlements de l'institution. Ceux-ci sont nombreux et nous ne ferons mention que de quelques exemples particulièrement significatifs pour l'École.

L'Université a deux règlements des études qui régissent l'ensemble de ses programmes, incluant ceux en architecture, soit le règlement des études de premier cycle[12] et le règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales[13]. De plus, le programme de B. Sc., Architecture comprend des articles de règlements spécifiques (voir à la section 4.2).

En 1993, l'Université de Montréal s'est dotée d'un Règlement sur les conflits d'intérêts (10.23). Les facultés ou les départements sont responsables de demander annuellement à tous les employés de remplir une Déclaration d'intérêts.

L'Université a une politique contre le harcèlement. Le rôle du Bureau d'intervention en matière de harcèlement (BIMH) est de prévenir et d'intervenir. Il offre un service de consultation et de résolution de plaintes à l'ensemble de la communauté universitaire.

Association étudiante

La Fédération des associations étudiantes de l'Université de Montréal (FAÉCUM) est responsable des dossiers universitaires, mais, comme son nom l'indique, elle est en lien avec les associations facultaires ou départementales, notamment le Regroupement des étudiants en architecture (RÉA).

Services au sein de l'institution

L'Université héberge un ensemble de services nécessaires et utiles aux enseignants comme aux étudiants tels que le Réseau de librairies, le Services d'impression (SIUM) et le magasin Micro-boutique pour l'achat d'équipements informatiques.

11. https://international.umontreal.ca/la-dai/a-propos-de-la-dai/
12. reglement-des-etudes-de-premier-cycle/
13. reglement-pedagogique des-etudes-superieures-et-postdoctorales/



© Charles Bélisle

1.2 Plan d'action et objectifs du programme

L'agrément suit un plan d'action qui oriente le programme vers la réalisation des objectifs de sa mission. Ce plan, qui devrait servir à structurer le processus d'autoévaluation du programme, aide l'équipe de visite à comprendre le rôle du programme au sein de l'établissement et les paramètres de son développement futur.

L'École a complété le processus d'autoévaluation de ses programmes au printemps 2019. La description du processus et les points saillants des résultats obtenus sont présentés à la section 3.1 du RPA. Cet exercice s'inscrit dans le processus institutionnel régi par le vice-rectorat aux études. Les recommandations énoncées par la sous-commission d'évaluation des programmes sont reprises en introduction de cette section et regroupent les éléments auxquels répond le plan d'action proposé.

L'École d'architecture participera à l'exercice de planification stratégique de la Faculté de l'aménagement, prévu en 2019-2020. Ce cadre sera l'occasion de revisiter les éléments considérés dans la planification 2013-2018 et présentés dans le rapport soumis au CCCA en 2013. Même si un exercice formel est à venir, nous présentons en conclusion de cette section des éléments qui seront à considérer en nous appuyant sur les rubriques identifiées dans le rapport 2013.

1.2.1 Bilan du processus d'évaluation des programmes 2018-2019

Nous reprenons les onze recommandations et objectifs résultant du processus institutionnel d'évaluation des programmes, présentés à la section 3.1.3.1 du RPA, avec un rappel des constats à l'origine de ces points. L'ordre des recommandations et des objectifs suit une séquence logique des travaux à mener, par programme et par priorité.

	CONSTATS	RECOMMANDATIONS ET OBJECTIFS SUGGÉRÉS	PROG
1	Certains étudiants ne comprennent pas bien la finalité du baccalauréat et s'attendent à être pleinement aptes à œuvrer dans le milieu professionnel dès la fin du premier cycle	Établir des profils de sortie précisant les acquis d'apprentissage attendus globalement ainsi que pour chaque année de formation, au baccalauréat	Bac.
2	Il y a un manque de cohérence dans le contenu des cours de construction : certains contenus sont manquants, alors que d'autres sont redondants	Assurer la pertinence et la cohérence d'ensemble des cours de construction	Bac.
3	La charge de travail est élevée et les exigences sont inégales d'un responsable d'atelier à l'autre	Clarifier et diffuser les exigences visées et le niveau de travail attendu des étudiants auprès des enseignants, en particulier dans les ateliers	Tous
4	Il y a un nombre important d'enseignants non réguliers provenant du milieu professionnel et ceux-ci ont peu d'occasions d'échanges avec les autres membres du corps professoral, ce qui peut occasionner un manque de continuité entre les cours	Favoriser une compréhension partagée de la formation et améliorer la cohérence de la formation au moyen d'échanges plus soutenus entre les enseignants	Tous
5	Certains étudiants ne comprennent pas bien le niveau d'engagement requis pour atteindre les objectifs du programme, ce qui peut causer des abandons hâtifs au début du baccalauréat	Améliorer l'information communiquée aux étudiants lors de l'admission sur le niveau d'engagement requis dans les programmes et sur leurs finalités	Tous
6	Les apprentissages techniques et le numérique ne sont pas suffisamment intégrés dans la formation	Intégrer les apprentissages techniques et numériques dans certains cours et ateliers	Tous
7	L'évaluation des apprentissages ne donne pas toujours lieu à une rétroaction formelle (écrite) et, dans les ateliers, elle paraît parfois subjective	Assurer une rétroaction objective et formelle aux étudiants dans les évaluations des apprentissages, en particulier dans les ateliers	Tous
8	Le caractère interdisciplinaire de la formation n'est pas assez appuyé; certaines activités sont en place à cette fin, mais elles ne sont pas suffisamment mises en valeur	Augmenter l'interdisciplinarité dans la formation en veillant notamment à informer les étudiants sur les activités existantes	Tous
9	Plusieurs étudiants ne connaissent pas les ressources dont ils pourraient bénéficier lorsqu'ils éprouvent des difficultés académiques	Améliorer l'information sur les ressources de soutien à la réussite et l'accès des étudiants à ces ressources	Tous
10	Les étudiants ont l'impression que la formation n'est pas suffisamment pratique; ils ne comprennent pas bien la fonction du stage de l'Ordre professionnel, qui a pour rôle de compléter ce volet de leur formation	Rehausser le niveau de compréhension des étudiants à l'égard de la pratique professionnelle et du rôle du stage de l'Ordre professionnel	Tous
11	Les approches pédagogiques utilisées dans les cours en classe sont peu variées	Implanter des méthodes d'enseignement plus participatives dans les cours en classe	Tous

1.2.2 Plan d'action donnant suite au processus d'évaluation des programmes

Le plan d'action propose des mesures pour remédier aux lacunes observées et améliorer la qualité des programmes et aborde des éléments complémentaires relatifs aux espaces et aux ressources numériques. Comme plusieurs des objectifs résultant du processus d'évaluation sont reliés, une séquence d'actions et de travaux a été établie pour atteindre les objectifs énoncés, en commençant par la définition des profils de sortie pour le programme de baccalauréat. Un profil de sortie est un ensemble de connaissances, d'habiletés et de compétences attendues à la fin d'une année ou à la fin d'un programme. Ainsi, établir les profils de sortie pour chacune des années du baccalauréat est une occasion, à partir des plans de cours et en consultant les enseignants concernés, de valider la cohérence des contenus, la progression des apprentissages et de vérifier le niveau et l'intensité du travail demandé aux étudiants. La préparation de la visite d'agrément offre un cadre favorable pour colliger toutes les informations requises, tant pour le baccalauréat que pour la maîtrise. La documentation et le travail produit constitueront une base pour l'atteinte de plusieurs objectifs à traiter.

La définition des profils de sortie au baccalauréat permettra également de clarifier les attentes des enseignants auprès des étudiants et de renforcer la concertation entre les enseignants qui contribuent au programme. Cette démarche favorisera la cohérence du programme et permettra de préciser aux étudiants ce que l'on attend d'eux au terme de leur formation de premier cycle. De plus, la définition du profil de sortie du baccalauréat sera une information utile à diffuser aux candidats intéressés au programme. Cette information permettra de soutenir le processus d'évaluation continue du programme de premier cycle.

Pour chacun des objectifs, nous identifions les actions à poser, les indicateurs de résultat et de processus, et un calendrier pour la réalisation du plan. Nous prévoyons mesurer les indicateurs de résultats qui réfèrent notamment à l'appréciation des étudiants et des enseignants par des groupes de discussion et la consultation de l'association étudiante et l'assemblée départementale. Comme les indicateurs de processus réfèrent à des livrables, à des données quantifiables et à des actions précises, leur mesure est plus directe.

Programme visé : Baccalauréat en sciences, Architecture			**Indicateurs de résultat**	
1- Établir des profils de sortie précisant les acquis d'apprentissage attendus globalement, ainsi que pour chaque année de formation			- Améliorer la compréhension des étudiants sur la finalité du programme de baccalauréat - Appréciation des enseignants et des étudiants	
Actions à réaliser		**Responsables et collaborateurs**	**Indicateurs de processus**	**Échéancier**
1	Préparer le dossier d'analyse de tous les cours du programme en considérant le cheminement proposé, les plans de cours, les objectifs visés et les travaux demandés	Direction de l'École, comité des études et tous les enseignants	- Documentation complète pour l'ensemble des activités du programme en vue de l'analyse	A2019
2	Analyser la concordance entre les contenus proposés, les apprentissages attendus, les critères de performance des étudiants (CPÉ) et les livrables demandés aux étudiants.	Comité des études et les enseignants responsables des activités	- Nombre d'enseignants engagés dans cette démarche - Ajustement des contenus, lorsque requis	A2019
3	Identifier les apprentissages attendus à la fin de chaque année du programme en utilisant les CPÉ et ajouter les éléments pertinents relatifs aux apprentissages techniques, constructifs et numériques	Comité des études et les enseignants responsables des activités	- Document d'information sur les profils de sortie et les apprentissages attendus pour chaque année du programme - Mise à jour des plans de cours	E2020
4	Diffuser les apprentissages attendus à tous les étudiants au début de chacune des années du programme et à tous les enseignants du programme	Direction de l'École, responsable de programme et agente de communication de l'École	- Mise à jour des informations diffusées sur le site web de l'École - Présentation de cette information à l'accueil des étudiants en début d'année	A2020

Programme visé : Baccalauréat en sciences, Architecture			Indicateurs de résultats	
2- Assurer la pertinence et la cohérence d'ensemble des cours de construction			- Appréciation des enseignants et des étudiants	
Actions à réaliser		**Responsables et collaborateurs**	**Indicateurs de processus**	**Échéancier**
1	Poursuivre l'analyse de la chaîne des quatre cours de construction débutée à l'hiver 2019 en incluant les trois cours connexes (*ARC 2321, 4324* et *5314*). Éliminer les redondances dans les contenus et combler les lacunes	Comité des études, enseignants et coordonnateur des cours de construction, et RÉA	- Mise à jour des plans de cours	E2020

Programmes visés : Baccalauréat en sciences, Architecture et maîtrise en architecture			Indicateurs de résultats	
3- Clarifier et diffuser les exigences visées et le niveau de travail attendu des étudiants auprès des enseignants, en particulier dans les ateliers 4- Favoriser une compréhension partagée de la formation et améliorer la cohérence de la formation au moyen d'échanges plus soutenus entre les enseignants			- Appréciation des enseignants et des étudiants	
Actions à réaliser		**Responsables et collaborateurs**	**Indicateurs de processus**	**Échéancier**
1	Préparer la visite d'agrément. Présenter les critères de performance du programme et des étudiants à l'ensemble des enseignants et valider l'atteinte des critères à partir des travaux des étudiants	Direction de l'École, comités des études et tous les enseignants	- Rencontre d'information et d'échange avec tous les enseignants sur les critères d'agrément et les contenus des cours et des ateliers	A2019
2	Établir des lignes directrices pour clarifier les exigences visées et le niveau de travail attendu des étudiants, notamment dans les ateliers	Comités des études, responsables des ateliers et enseignants	- Document d'information sur les exigences visées	E2020
3	Diffuser une consigne sur le niveau de travail attendu dans les cours et les ateliers à tous les enseignants	Direction de l'École et responsables des programmes	- Consigne diffusée lors d'une assemblée de l'École et par courriel à tous les enseignants	E2020
4	Ajouter cette information au *Guide de l'enseignant* et planifier une présentation du guide pour tous les nouveaux enseignants chaque session	Direction de l'École et responsables des programmes	- Mise à jour du *Guide de l'enseignant*	A2020

Programmes visés : Baccalauréat en sciences, Architecture et maîtrise en architecture			Indicateurs de résultats	
5- Améliorer l'information communiquée aux étudiants lors de l'admission sur le niveau d'engagement requis dans les programmes			- Améliorer la compréhension des étudiants sur l'engagement requis dans le programme - Augmentation de la rétention dans le programme de baccalauréat	
Actions à réaliser		**Responsables et collaborateurs**	**Indicateurs de processus**	**Échéancier**
1	Sur les sites web qui présentent les programmes : • Préciser l'obligation de s'inscrire à temps plein • Pour le baccalauréat, préciser le mode de fonctionnement des ateliers, notamment par la diffusion de vidéos de finissants qui présentent leur projet et l'engagement requis dans le programme De plus, insister sur l'inscription à temps plein et la difficulté de travailler à l'extérieur plus de 10 heures par semaine	Direction de l'École, responsables de programme, RÉA, agente de communication de l'École et Bureau du registraire	- Mise à jour des sites web qui présentent les programmes	A2019

Programmes visés : Baccalauréat en sciences, Architecture et maîtrise en architecture			Indicateurs de résultats	
6- Intégrer les apprentissages techniques et numériques dans certains cours et ateliers			- Intégration accrue des volets technique et numérique dans la conception des projets et la réalisation des travaux	
Actions à réaliser		**Responsables et collaborateurs**	**Indicateurs de processus**	**Échéancier**
1	Revoir les stratégies d'intégration du numérique dans les ateliers en lien avec le projet Carrefour numérique	Comité des études et enseignants responsables des ateliers visés par le pilote	- Projet pilote pour l'implantation du Carrefour dans quelques ateliers du baccalauréat	A2019
2	Planifier une implantation du Carrefour numérique dans tous les ateliers des programmes	Comités des études et enseignants responsables des ateliers visés par le pilote	- Bilan du projet pilote - Modification du contenu du Carrefour numérique, au besoin - Modification des stratégies d'implantation au besoin	A2019
3	Intensifier le soutien aux enseignants dans l'intégration du numérique dans les ateliers	Direction de l'École et responsables des programmes	- Diffusion du projet Carrefour numérique - Engagement d'auxiliaires d'enseignement dans les ateliers du pilote	A2019
4	Étudier le renforcement des liens et des objectifs entre les sept cours du bloc Construction et les ateliers au baccalauréat	Comité des études, coordonnateurs d'atelier et les enseignants responsables des cours	- Rencontre de travail avec les enseignants des cours et des ateliers concernés - Coordination des contenus et des travaux - Mise à jour des plans de cours	E2020
5	Poursuivre le développement de l'offre de cours à option relatifs à l'apprentissage du numérique dans les deux programmes	Direction de l'École et responsables des programmes	- Nombre de cours à option offerts	E2020

Programmes visés : Baccalauréat en sciences, Architecture et maîtrise en architecture			Indicateurs de résultats	
7- Assurer une rétroaction objective et formelle aux étudiants dans les évaluations des apprentissages, en particulier dans les ateliers			- Qualité des travaux des étudiants - Persévérance aux études - Appréciation des étudiants	
Actions à réaliser		**Responsables et collaborateurs**	**Indicateurs de processus**	**Échéancier**
1	Diffuser les bonnes pratiques d'évaluation et de rétroaction des présentations de projet dans les ateliers pour que l'information transmise aux étudiants soit claire, suffisante et permette aux étudiants de progresser dans leur travail	Comités des études et enseignants responsables des ateliers	- Élaboration d'un guide de bonnes pratiques	A2019
2	Préciser les critères et les modalités d'évaluation dans les plans de cours et systématiser la rétroaction en adoptant une grille d'évaluation adaptée aux apprentissages attendus	Comités des études et enseignants responsables des ateliers	- Élaboration d'une grille d'évaluation - Mise è jour des plans de cours - Ajout de la grille d'évaluation avec l'archivage des travaux des étudiants	E2020
3	Adopter et implanter un code de conduite éthique pour les jurys d'évaluation des projets	Comités des études et enseignants responsables des ateliers	- Présentation et adoption du code de conduite éthique pour les jurys à l'assemblée de l'École	E2020

Programmes visés : Baccalauréat en sciences, Architecture et maîtrise en architecture			Indicateurs de résultats	
8- Augmenter l'interdisciplinarité dans la formation en veillant notamment à informer les étudiants sur les activités existantes			- Meilleure compréhension des étudiants de l'offre des activités interdisciplinaires et de la contribution de ces activités à la formation	
Actions à réaliser		**Responsables et collaborateurs**	**Indicateurs de processus**	**Échéancier**
1	Mieux communiquer les contenus et activités interdisciplinaires existants des programmes de baccalauréat et de maîtrise aux étudiants	Direction de l'École et responsables de programme	- Mise à jour de l'information sur le site web de l'École	A2019
2	Continuer de soutenir la contribution des expertises interdisciplinaires dans les cours et les ateliers, à titre de conférenciers, de conseillers sur des projets et de critiques invités	Direction de l'École et responsables de programme	- Nombre d'experts (professeurs et professionnels) impliqués dans la formation et diversités des contributions	A2019
3	Proposer plus fréquemment l'atelier *AME3030, Atelier multidisciplinaire* au premier cycle. De plus, dans la foulée de cet objectif, évaluer la possibilité d'ajouter dans la structure des programmes les activités interdisciplinaires *AME3031* et *AME6031* de 3 crédits	Direction de l'École et responsables de programme	- Offre accrue d'ateliers interdisciplinaires	A2019

Programmes visés : Baccalauréat en sciences, Architecture et maîtrise en architecture			Indicateurs de résultats	
9- Améliorer l'information sur les ressources de soutien à la réussite et l'accès des étudiants à ces ressources			- Augmentation de la rétention dans le programme - Augmentation de la réussite étudiante	
Actions à réaliser		**Responsables et collaborateurs**	**Indicateurs de processus**	**Échéancier**
1	Comme les enseignants offrent un encadrement individualisé dans les ateliers, mieux les informer sur les ressources disponibles pour qu'ils dirigent les étudiants vers ces ressources, au besoin	Direction de l'École, responsables de programme et les enseignants des ateliers	- Rappel des ressources disponibles à l'assemblée de l'École - Rappel des ressources aux enseignants par les coordonnateurs d'année au baccalauréat	A2019
2	Ajouter à la séance d'information sur les services de soutien institutionnels un atelier sur la gestion du temps aux étudiants qui démarrent le baccalauréat. Faire appel au CÉSAR pour offrir cet atelier à chaque année	Direction de l'École et responsables de programme, TGDE, RÉA et CÉSAR.	- Atelier annuel sur la gestion du temps offert à tous les étudiants du baccalauréat	A2019
3	Encourager les interactions entre les étudiants des différentes années du baccalauréat et de la maîtrise	Direction de l'École, responsables de programme et RÉA	- Activités communes pour les étudiants du baccalauréat et la maîtrise ; jurys, charrettes, expositions, etc.	En continu
4	Étudier la possibilité d'instaurer un programme de mentorat	Direction de l'École, responsables de programme et RÉA	- Étude des pratiques institutionnelles - Pilote du RÉA sur le mentorat	A2019

Programmes visés : Baccalauréat en sciences, Architecture et maîtrise en architecture			Indicateurs de résultats	
10- Rehausser le niveau de compréhension des étudiants à l'égard de la pratique professionnelle et du rôle du stage de l'Ordre professionnel			- Meilleure compréhension des étudiants de la fonction du stage professionnel en complément de la formation universitaire	
Actions à réaliser		**Responsables et collaborateurs**	**Indicateurs de processus**	**Échéancier**
1	Étudier la possibilité de créer des sigles d'un crédit ou de transformer le contenu d'un des cours d'intégration existants pour proposer une formation sur l'entrepreneuriat et le leadership	Direction de l'École et responsables de programme	- Étude d'opportunité	A2020
2	Intensifier la venue des professionnels pour présenter leur pratique aux étudiants	Direction de l'École, responsables de programme et OAQ	- Conférences et rencontres avec des professionnels	A2020
3	Étudier la possibilité d'offrir un stage d'observation à tous les étudiants du baccalauréat	Direction de l'École, responsables de programme et OAQ	- Étude d'opportunité	A2020
4	Inviter des représentants de l'Ordre des architectes du Québec pour informer les étudiants du baccalauréat des étapes pour l'obtention du permis d'exercice et de la profession en général à l'instar de ce qui est fait lors de l'accueil des nouveaux étudiants à la maitrise.	Direction de l'École, responsables de programme et OAQ	- Présentation de l'OAQ	A2020

Programmes visés : Baccalauréat en sciences, Architecture et maîtrise en architecture			Indicateurs de résultats	
11- Implanter des méthodes d'enseignement plus participatives dans les cours en classe			- Appréciation des enseignants et des étudiants	
Actions à réaliser		**Responsables et collaborateurs**	**Indicateurs de processus**	**Échéancier**
1	Organiser une rencontre entre les enseignants et un conseiller pédagogique du Centre de pédagogie universitaire (CPU) pour prendre connaissance des bonnes pratiques pour faire participer les étudiants en classe	Direction de l'École, responsables de programme, enseignants et CPU	- Participation des enseignants	A2021
2	Soutenir les enseignants qui souhaitent apporter des modifications à leurs approches pédagogiques : • Auxiliaires d'enseignement • Groupe de travail sur les approches pédagogiques • Projet CLIP ou autres programmes de soutien	Direction de l'École, responsables de programme et les enseignants intéressés	- Implantation de pratiques participatives dans quelques cours - Usage accru de StudiUM	A2021
3	Documenter et diffuser les initiatives pédagogiques adoptées	Direction de l'École, responsables de programme et les enseignants concernés	- Colloque pédagogique sur les initiatives pédagogiques à l'ensemble des enseignants	H2022

Dans son rapport synthèse, la sous-commission d'évaluation des programmes propose des aspects à examiner relatifs à la poursuite de l'aménagement de lieux de détente et de rencontres dans l'École et la mise à niveau des espaces pour le soutien du travail des étudiants à l'ordinateur avec l'ajout de prises électriques et d'écrans.

Les espaces de détente de l'École ont été significativement rehaussés en 2019 grâce à une initiative des associations étudiantes, dont le RÉA, qui a mené à l'achat de mobilier pour des lieux de détente dans le pavillon en plus d'améliorer l'accès à des prises électriques dans plusieurs de ces espaces, dont le hall d'entrée.

Par ailleurs, comme l'achat d'un ordinateur portable est obligatoire pour les étudiants des deux programmes, la mise à niveau des espaces est un processus continu. De nombreuses améliorations ont été apportées dans les dernières années, mais l'utilisation des portables s'intensifie et l'ajout de prises électriques et d'écrans pour faciliter la collaboration entre les étudiants est toujours un besoin actuel. L'École travaille de concert avec la Faculté pour assurer progressivement cette mise à niveau.

1.2.3 Vers un plan stratégique

Le nouveau doyen de la Faculté de l'aménagement, Raphaël Fischler, a annoncé au printemps 2019, la mise en place d'un processus pour établir une nouvelle planification stratégique facultaire. L'École, qui avait un plan stratégique 2013-2018, va s'arrimer à ce processus. Les éléments de cette planification qui sont déjà identifiés et qui peuvent avoir un impact sur les programmes sont présentés ci-après.

Formation, admission et réussite scolaire
La majorité des aspects relatifs à la formation, à l'admission et à la réussite scolaire sont considérés dans le plan d'action issu du processus d'autoévaluation des programmes. Toutefois, certains points mentionnés en 2013 sont demeurés en suspens et exigeront un suivi dans les prochains mois. Il s'agit notamment de la création du doctorat en architecture. Le dossier de présentation du programme est bien avancé et doit cheminer dans les instances. De plus, l'École prévoit étudier la possibilité de créer un programme de maîtrise post professionnel pour des candidats en provenance de l'étranger qui ont déjà un diplôme professionnel.

Un travail important a été amorcé en vue d'accroître le nombre de bourses d'admission pour attirer les meilleurs candidats à la maîtrise. Cette démarche répond à la volonté d'accroître l'offre de bourses en architecture et devra se poursuivre. L'École lancera prochainement une campagne avec le Réseau des diplômés et des donateurs pour offrir des bourses de mobilité et ainsi soutenir les activités à l'international.

Espace
La disponibilité des espaces pour accueillir de nouvelles activités ou profiter d'aménagement plus en phase avec les besoins pédagogiques en évolution sont toujours et plus que jamais un enjeu. La construction d'un nouveau pavillon ou l'agrandissement du bâtiment actuel ne sont plus dans la mire de la direction de l'Université. Toutefois, comme les besoins en espace, tant en quantité qu'en qualité, ne cessent de croître, l'École devra poursuivre les échanges avec la Faculté et l'Université pour trouver des solutions.

Le Centre d'exposition de l'Université de Montréal, logé dans le pavillon de la Faculté, cessera ses activités sous peu. Considérant la place que l'École veut continuer à accorder aux expositions, aux colloques et à tout type d'événement qui impliquent les différents milieux, professionnel et scientifique, une réflexion s'impose sur l'avenir du Centre qui a un fort potentiel de flexibilité tout en étant déjà adapté aux expositions. Cette réflexion devra se faire en parallèle à une révision de l'usage de l'espace multifonctionnel du 1150.

Recherche
Le développement et la diffusion de la recherche sont des travaux menés en continu. Ces responsabilités incombent principalement aux groupes de recherche, mais l'École, de concert avec la Faculté, souhaite assurer une meilleure visibilité et cohérence de l'information transmise. La voie d'accès privilégiée vers les expertises de recherche de l'École est le site web.

La question des locaux dédiés à la recherche exige également une attention régulière et continue. Plusieurs nouveaux professeurs seront engagés dans les prochaines années. Leur installation en recherche, incluant les espaces dont ils pourront disposer est un enjeu important pour l'École. La question de la disponibilité des espaces de recherche fait partie de la grande question de l'agrandissement du bâtiment et de la marge de manœuvre dont dispose l'École pour développer ses activités.

Milieu de travail : enseignants et personnel de soutien

L'École anticipe un nombre accru d'engagements dans les prochaines années, suite à des départs à la retraite. Un travail devra être mené au sein de l'École pour établir les profils des nouveaux professeurs, afin de : 1) poursuivre des champs d'expertises déjà présents, 2) assurer une réponse adéquate aux exigences des programmes, 3) rencontrer les nouveaux défis de la pratique et de la recherche en architecture. Les besoins de l'École doivent être pris en compte par la Faculté et l'Université afin de perpétuer sa notoriété parmi les écoles d'architecture canadiennes. Par ailleurs, le dernier recrutement, mené en 2019 pour l'engagement de deux professeurs, a démontré le potentiel d'attraction de l'École. Suite à un appel lancé à l'international, l'École a reçu 64 dossiers de candidature. L'ampleur de cette récolte est encourageante pour les recrutements à venir. De plus, l'affirmation de la politique linguistique de l'Université facilite l'intégration de professeurs qui doivent parfaire leur compétence en français.

Le statut de professeur invité ne correspond pas aux besoins de l'École qui engage des professionnels qui interviennent dans les programmes pour une période de 6 mois ou d'un an. Actuellement, aucun statut institutionnel ne répond adéquatement à ce besoin. L'École et la Faculté devront donc établir une entente avec l'Université pour trouver un statut pour l'engagement de professionnels invités qui contribuent à la formation pour une courte période.

Le renouvellement de la direction est un processus amorcé. Le comité a démarré ses travaux au printemps et l'étude des dossiers de candidature est prévue à l'automne 2019.

Le maintien de bonnes pratiques de gestion et de relation de travail avec le personnel de soutien de l'École est un objectif à poursuivre. Un milieu de travail sain et des approches collaboratives sont des conditions favorables qui ont des impacts positifs sur tous les volets du fonctionnement de l'École et qui permettent d'exercer une agilité lorsque des changements sont nécessaires.

Financement

Dans la foulée du succès obtenu dans les démarches récentes de financement, l'École souhaite poursuivre le développement philanthropique et les relations avec les diplômés. Un plan de travail est en cours d'élaboration avec Lindsay-Dora Germain, conseillère en relation avec les diplômés. Une campagne de financement pour la mobilité internationale des étudiants doit débuter à l'automne 2019. Elle a pour objectif, non seulement, de maintenir mais d'augmenter l'offre d'activités pédagogiques hors les murs. En plus de celle-ci, des efforts seront investis pour solliciter des dons en soutien à la recherche et pour l'admission aux programmes.

2. Progrès depuis la visite d'inspection précédente

2.1 Modifications apportées aux programmes depuis la dernière visite

2.2 Suivi du programme depuis la dernière visite

2.3 Actions entreprises par l'École depuis la dernière visite



© Raphaël Thibodeau, M.Arch. 2014

2. Progrès depuis la visite d'inspection précédente

Le RPA doit inclure :

• le sommaire des réponses du programme aux remarques de l'équipe de visite précédente (RÉV), telles que décrites dans les rapports annuels (RA).

Ce sommaire doit traiter des conditions indiquées comme « non atteintes », de même que des « éléments de préoccupation ». Il peut également traiter des conditions indiquées comme « atteintes » ou encore des « commentaires de l'équipe ».

2.1 Modifications apportées aux programmes depuis la dernière visite

Depuis la dernière visite de maintien de l'agrément, l'École a mis en place différentes mesures pour assurer un suivi approprié. Les comités des études ont été mobilisés pour procéder à des réflexions sur les changements requis. De même, la nomination de responsables de deux programmes a aidé à assurer la coordination des cours.

Dès 2014-2015, la répartition des contenus des cours de construction au baccalauréat a été revue par la directrice, Anne Cormier, et le comité des études.

Annoncée lors de la dernière visite d'agrément, la refonte de la maîtrise en architecture a été une priorité pour le directeur Jacques Lachapelle. Un nouveau programme a été adopté par l'assemblée à l'hiver 2016. Il vise notamment l'amélioration de l'atteinte du critère D1- design complet (ancien critère C4). Le responsable de programme, Nicholas Roquet (jusqu'à la fin de l'année 2018), et le directeur ont veillé à sa mise en place et assuré un suivi attentif pour en assurer le succès. L'autoévaluation du programme réalisée en vue de la prochaine visite d'agrément montre la satisfaction des étudiants à l'égard de cette maîtrise.

En février 2016, l'École a procédé à une modification mineure du programme de baccalauréat afin de s'assurer que les étudiants suivent de manière concomitante les activités d'intégration (*ARC1801, ARC1802* et *ARC1803*) avec les ateliers correspondants.

À l'automne 2016, l'École a adopté des modifications visant à ajouter les cours suivants :

- *ARC4000F Séminaire en architecture* a été réactivé parmi les cours à option du baccalauréat afin d'accroître la flexibilité de l'offre de contenu de cours. Depuis, le sigle a entre autres permis d'offrir une formation sur le BIM (hiver 2019) et le Laboratoire Interfaces.
- *ARC3019 Projet d'architecture* constitue dorénavant le sigle distinctif de l'atelier hors les murs qui a lieu l'été. Cette activité d'internationalisation est dorénavant plus visible dans la structure.

En novembre 2017 (effectif automne 2018), l'École a adopté deux modifications au programme de baccalauréat :

- La création du cours *ARC3306 Architecture, cultures et mondialisation,* 3 crédits, et l'abolition du cours *ARC 3321 Espace architectural, cultures, sociétés.*
  Ce changement est directement lié au nouveau critère d'agrément A4 adopté par le CCCA en 2017.
- La création de l'atelier *ARC3020 Projet de conception intégrée* donne un sigle distinct à cet atelier conjoint avec Polytechnique Montréal, ce qui en assure la pérennité et clarifie les règles administratives de cet atelier qui est le seul à être offert deux fois par année académique.
- La création du cours *ARC2340 Photographie en architecture* et le retrait du cours *AME2340 Photographie en aménagement.* L'École de design a mis en place son propre cours de photographie.

2.2 Suivi du programme depuis la dernière visite

À partir de 2016-2017, avec l'aide du responsable de programme du baccalauréat en sciences, Architecture, un sous-comité du comité des études a été formé pour assurer le suivi nécessaire des cours de construction. Les contenus des cours *ARC1311 Architecture et construction 1* ainsi que du cours *ARC1215 Dessin d'architecture* ont

été revus. L'atelier *ARC1011 Atelier d'architecture 1,* premier atelier suivi par les étudiants, a intégré des notions de construction en bois. D'autres modifications sont expliquées ci-après.

En 2017-2018, l'École a procédé au recrutement d'un professeur dans le domaine de la culture constructive, Bechara Helal. Entré en poste à l'automne 2018, ce nouveau professeur a pour mandat de coordonner l'enseignement en construction. Il a déjà mis en place différentes initiatives dans les cours *ARC6701 Pensée constructive* et *ARC2314 Architecture et construction 4*.

Le processus d'autoévaluation, débuté à l'hiver 2018, a permis de faire un bilan qui conduit à un plan d'action présenté dans le présent RPA, section 1-2.

2.3 Actions entreprises par l'École depuis la dernière visite

Sommaire du REV 2014 | Résumé des actions entreprises par l'École depuis 2014

5. Préoccupations et recommandations de l'équipe de visite 2014

Opportunités d'échanges interdisciplinaires

1. Le corps professoral ainsi que les étudiants ont exprimé un vif intérêt à l'augmentation des opportunités d'échanges interdisciplinaires par le biais d'activités académiques. Malheureusement, l'histoire récente semble indiquer que les diverses disciplines n'ont pas su profiter pleinement de ces opportunités, même si des changements au niveau du leadership ont démontré un intérêt pour éliminer la culture du silo disciplinaire au niveau de l'enseignement et de la recherche.

REMARQUE : L'École n'est plus tenue de faire rapport sur ce point selon l'examen du rapport annuel 2015-2016 daté du 26 août 2016

L'École offre plusieurs opportunités d'échanges interdisciplinaires.

Au baccalauréat en sciences, Architecture :

- Chaque année, dans le cadre de l'atelier *ARC2012 Atelier architecture 4,* des experts et des ingénieurs sont invités à rencontrer les étudiants pour avancer leur projet.
- Les ateliers à option, en 3e année, permettent d'offrir différentes opportunités d'échanges interdisciplinaires.
- En 2018, l'École a créé un sigle distinctif *ARC3020 Projet de conception intégrée* pour pérenniser l'atelier conjoint avec Polytechnique Montréal. Dans cet atelier optionnel, les étudiants travaillent en équipes formées de deux étudiants en architecture et d'étudiants en génie, et conçoivent un projet d'architecture. Les livrables sont à la fois communs et distincts. Toutefois, le projet doit intégrer les contributions de toutes les disciplines. Depuis l'automne 2019, l'activité inclut une participation des étudiants en paysage. L'atelier est offert deux fois par année, par conséquent, 24 étudiants bénéficient annuellement de cette expérience.
- Depuis la session d'hiver 2015, le concours Designing Resilience in Asia (DRIA) permet à un groupe d'étudiants de 3e année de participer à un concours international et interdisciplinaire.
- A l'hiver 2017, un des ateliers *ARC3018* portait sur l'agrandissement d'une école et était organisé conjointement avec l'atelier en conservation du patrimoine bâti, permettant des échanges et des collaborations entre les étudiants des deux disciplines.
- À l'automne 2018, un des ateliers à option *ARC3017* portait sur l'aluminium. Il était offert dans le cadre d'un symposium sur ce matériau organisé conjointement par l'École de design et l'École d'architecture. Un atelier sur le même thème était offert de manière concomitante à la John H.

Daniels Faculty of Architecture à Toronto. Les travaux des différents programmes ont fait l'objet d'une exposition commune à l'hiver 2019.

- À l'hiver 2019, un des volets du triptyque était sous la direction de l'ingénieur et architecte français Jean-Marc Weill.
- De 2019 à 2021, des ateliers dans les différents programmes de la Faculté traiteront de l'avenir du Campus de l'Université de Montréal, notamment le site du CEPSUM.
- Des cours à option sont offerts par d'autres programmes (Beaux-Arts, APA, URB).
- Le cours au choix doit être suivi dans un autre programme que celui d'architecture.

À la maîtrise en architecture :

- Depuis l'introduction de la nouvelle maîtrise à l'automne 2016, dans l'atelier *ARC 6701 Projet complet* et le cours *ARC6711 Pensée constructive,* il y a une forte contributions d'ingénieurs et d'autres experts tant dans l'atelier (échanges avec les étudiants) que dans le cours (présentations).
- *ARC6801 Projet de recherche, ARC6802 Projet thèse* et *ARC6803 Séminaire de recherche* : on retrouve des interventions par des représentants d'autres disciplines (cinéma, architecture de paysage et design urbain, etc.). Dans l'équipe qui traite du patrimoine mondial, dirigée par Claudine Déom, certains enseignements sont partagés avec le programme en Conservation de l'environnement bâti de telle sorte que les étudiants de ce programme participaient à des activités communes avec les étudiants en architecture. Dans l'équipe dirigée par Daniel Pearl, un des enseignants est un architecte paysagiste et un autre est associé dans une agence d'architecture et de design urbain. L'équipe d'Irena Latek inclut également un professionnel en design urbain.
- Certains cours à option sont offerts dans les programmes en Gestion de projets en aménagement.
- Les étudiants ont la possibilité de suivre un cours au choix dans un autre programme.

Pour tous les étudiants :
De nombreuses activités libres sont organisées à la Faculté (conférences, expositions). Les associations étudiantes participent également à créer un environnement collaboratif et s'entraident pour l'organisation des activités facultaires, concours, charrettes, 6à9, etc.

Densité des cours obligatoires, optimisation des cours de construction et cours d'histoire et de théories

2. Lors de la visite, l'équipe a constaté que la densité des cours obligatoires au sein du programme d'étude représente un obstacle à la possibilité d'être exposé et participer à des cours issus d'autres disciplines. À cet égard, l'équipe souligne que les étudiants voient la série de quatre cours de construction comme étant partiellement répétitifs. L'équipe a également observé la possibilité d'optimiser la séquence afin d'être plus efficace dans la transmission de la matière et ainsi potentiellement libérer de l'espace dans la plage horaire. Dans le même ordre d'idée, la matière contenue dans la série de cours d'histoires et de théories obligatoires semble répétitive si on considère le nombre de cours qu'elle comprend. On voit là une possibilité de reconsidérer cette série afin de libérer davantage d'espace dans le curriculum professionnel.

Cours d'histoire et théorie :
Au baccalauréat, l'École préserve la présence d'un cours en histoire et en théorie à chaque session, considérant que cela fait partie des particularités de l'identité de son programme. Toutefois, avec la réforme de la maîtrise, un cours d'histoire obligatoire a été éliminé permettant de créer le cours *ARC 6711 Pensée constructive.*

Cours de construction :
Depuis la dernière visite d'agrément, des membres du comité des études de 1er cycle (professeurs et chargé de formation pratique) ont été mandatés pour regarder attentivement ce dossier et celui du numérique. Les représentants du RÉA ont été particulièrement actifs pour aider à identifier les améliorations à apporter, notamment en 2018, parallèlement au processus d'autoévaluation.

Le suivi a été constant, et ce, malgré la discontinuité dans l'effectif enseignant (départ d'une professeure en sciences du bâtiment, plusieurs autres changements parmi les enseignants). L'engagement en 2018 d'un professeur dans le domaine ,qui a pris en charge la coordination des cours de construction, renforce les démarches. Des échanges se poursuivent entre les enseignants pour mieux répartir les contenus et les travaux des étudiants et éviter les redondances observées dans la série des cours de construction au baccalauréat.

Ce suivi continu a mené à la mise en place de premières améliorations concernant tant la matière des cours que le mode d'enseignement. Le contenu des cours *ARC1312* et *ARC2313* et *ARC2314* ont été mieux répartis entre eux. Le cours *ARC1311 Architecture et construction 1* a été revu pour aborder les notions fondamentales de la construction en mettant moins l'accent sur des détails d'exemples contemporains atypiques pour lesquels la majorité des étudiants ne se sentaient pas prêts. La relation entre les cours de construction et les ateliers a été renforcée de façon à permettre une meilleure assimilation des connaissances vues dans les cours à travers des applications concrètes dans le cadre des projets. Ces applications se font principalement au niveau du détail constructif qui est vu comme central dans la formation en construction des étudiants. Alors que le dessin technique ne se retrouvait préalablement que dans le cadre du cours *ARC2313 Architecture et construction 3,* il est aujourd'hui intégré dès le premier cours du bloc Construction (*ARC1311 Architecture et construction 1*) dans lequel les étudiants acquièrent une formation sur les codes de dessin en construction et doivent produire un exercice de représentation (dessin d'assemblage) lié à leur projet en atelier. Un document plus complet est maintenant demandé dans les cours *ARC2314 Architecture et construction 4* et *ARC6711 Pensée constructive* dans lequel les étudiants doivent présenter des coupes techniques d'enveloppe et des détails d'assemblage accompagnés d'un argumentaire explicitant les choix de conception architecturale et d'intégration des systèmes techniques et environnementaux ainsi que d'un dossier technique (calculs de performance, simulations énergétiques, analyse critique, fiches techniques de matériaux).

Des efforts supplémentaires ont été réalisés pour intégrer la réalité de la profession dans le cadre pédagogique. Le recours à des invités professionnels (architectes, ingénieurs, experts techniques) a été systématisé tant dans les cours (présentations et conférences) que dans certains ateliers (rencontres de travail et échanges avec les étudiants). Des procédures pour permettre des visites de chantier ont été développées en coordination avec des entrepreneurs (achat de bottes de sécurité, préparation de document de responsabilité) et une première visite a pu être organisée dans le cadre du cours *ARC2314 Architecture et construction 4* lors de la session d'hiver 2019. Cette visite est vue comme une première étape vers la mise en place de processus pédagogiques dans les cours de construction basés sur l'observation de situations réelles; processus qui devraient permettre une meilleure assimilation des connaissances qui étaient abordées, jusque-là, de façon théorique. Ces processus devraient se systématiser dans les sessions à venir avec des visites de chantiers en cours, de bâtiments existants et d'ateliers de fabrication liés tant aux contenus étudiés dans les cours de construction qu'aux problématiques en lien avec les projets développés en atelier.

Cours à option et au choix :
À la maîtrise, la modification de programme permet d'avoir des cours à option ou au choix qui sont indépendants des ateliers offerts contrairement à l'ancien programme où chacune des orientations comprenait un regroupement de deux cours obligatoires et un atelier. Maintenant, les choix sont libres et aident les étudiants à personnaliser leurs études.

CPÉ Design complet

3. L'équipe de visite apprécie les améliorations décisives en vue d'atteindre le critère du design complet, néanmoins il est nécessaire de poursuivre et mieux coordonner les efforts en vue d'une atteinte plus homogène du critère par l'ensemble des étudiants.

Réforme de la maîtrise : Un des principaux objectifs de la refonte du programme de maîtrise était de renforcer l'enseignement du design complet. Dans le nouveau programme, au premier trimestre, tous les étudiants suivent l'atelier *ARC6701 Projet complet* qui porte sur la réalisation d'un projet synthèse individuel de type professionnel dans une perspective de développement durable. Au même trimestre, les cours concomitants *ARC6711 Pensée constructive* et *ARC6832 Sécurité du bâtiment* apportent une intégration synergique des connaissances. Une équipe importante de professionnels très qualifiés participe à ces activités. En plus de ces professionnels, le calendrier d'activités inclut la contribution d'experts, dont des ingénieurs, qui s'ajoutent aux étapes clés pour enrichir la compréhension des étudiants et les aider à l'avancement du projet sur des aspects précis, notamment la stratégie structurale et la mécanique.

Par ailleurs, l'École a adopté un ratio de 10 étudiants par tuteur pour l'atelier *ARC6701 Projet complet,* ce qui assure un encadrement pédagogique soutenu.

Un suivi attentif : Depuis l'implantation de la réforme il y a trois ans, le comité des études supérieures fait systématiquement des rétroactions du trimestre avec les tuteurs, le responsable du cours *ARC6711* et des représentants des étudiants. Les recommandations qui en découlent sont appliquées l'automne suivant. Les améliorations portent sur le type de projet, le niveau de complexité, la coordination, les livrables, etc. Au fil des ans, elles s'avèrent très positives.

Accessibilité

4. L'équipe est très préoccupée par la troisième répétition du manque d'atteinte du critère de l'accessibilité.

REMARQUE : L'École n'est plus tenue de faire rapport sur ce point selon l'examen du rapport annuel 2015-2016 daté du 26 août 2016

Ce volet de la formation a reçu une attention particulière depuis 2014. Soulignons que la société Logique[1] , un OBNL spécialisé dans les services d'aide et de consultation en matière d'accès universel, est invitée pour offrir des séances dans le cadre du cours d'intégration *ARC1802.* L'approche de Logique en matière d'accès universel concerne bien sûr les personnes en situation de handicap, mais aussi l'ensemble des usagers qui peuvent avoir des besoins particuliers d'accès ou de sécurité (parents avec des enfants en bas âge, écoliers, personnes âgées, etc.).

Les notions d'accès universel sont également présentes dans le cours *ARC 6832 Sécurité du bâtiment* et doivent être appliquées dans l'atelier *ARC6701 Projet complet.*

Par ailleurs, en 2018-2019, l'École a mis en place un prix pour le meilleur projet d'intégration de l'accès universel à la suite d'un don testamentaire de Patricia Falta, ancienne professeure de l'École qui a fondé la Société Logique. Le prix sera remis pour une période de sept ans.

1. La Société Logique est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui a pour mission de promouvoir l'accès universel. https://societelogique.org/

Gestion des espaces

5. Les questions de gestion des espaces au sein du bâtiment demeurent une préoccupation pour assurer la pleine autonomie de l'école.

REMARQUE : L'École n'est plus tenue de faire rapport sur ce point selon l'examen du rapport annuel 2015-2016 daté du 26 août 2016

Ce volet de la formation a reçu une attention particulière depuis 2014, notamment la répartition des salles d'enseignement qui fait l'objet d'entente entre les écoles de la Faculté pour s'assurer de répondre aux besoins particuliers et d'offrir les meilleures conditions possibles au bénéfice des activités pédagogiques. La rénovation de la salle 1150 à l'automne 2015 a permis d'ajouter un espace flexible pour la tenue de nombreux événements et elle s'avère utile.

Toutefois, la question de l'espace d'enseignement – surtout les ateliers – reste sensible étant donné que de nouveaux programmes ont été ajoutés à la Faculté et que le nombre d'étudiants admis a augmenté. Avec le nouveau programme de maîtrise, le projet thèse a nécessairement lieu à l'automne alors que dans l'ancienne maîtrise, environ la moitié des étudiants reportaient leur projet final à l'hiver. Cela ajoute à la pression sur la gestion des espaces d'atelier à l'automne. Pour répondre à cette nouvelle réalité, l'École procède à une planification serrée des espaces d'ateliers.

Par ailleurs, l'École a amélioré les espaces d'atelier par un projet mobilier de 350 000 $ (section 3,6 du présent RPA).

6. L'équipe est très préoccupée par le manque de ressources financières.

Les ressources financières demeurent un sujet de préoccupations, néanmoins, malgré les craintes exprimées par le CCCA, l'École met tout en œuvre pour ne faire aucun compromis sur la qualité de l'enseignement. Elle est aidée en cela par la Faculté. En effet, le mode de répartition du budget au sein de la Faculté a été présenté lors du rapport annuel de 2018. Il est fondé en priorité sur les besoins pédagogiques de chacune des écoles.

Toutefois, le fait que l'Université attribue les budgets aux facultés sur la base des inscriptions des étudiants de l'année précédente sans tenir compte des aléas des obligations financières liées aux avantages sociaux des conventions collectives (congés payés, congés de maladie de moins de 6 mois, années d'études et de recherche, etc.) entraîne une grande imprévisibilité dans la planification. L'École a connu des surplus en 2016-2017 et en 2017-2018 alors que les deux dernières années ont été déficitaires sans pourtant qu'il y ait eu de changements majeurs dans les inscriptions étudiantes.

À moyen et long termes, l'impact le plus conséquent du budget porte sur le personnel, surtout les professeurs réguliers. Le nombre de professeurs équivalant à du temps complet a diminué depuis la dernière visite. Néanmoins, le suivi strict du budget de l'École a contribué à permettre l'engagement d'un nouveau professeur en juillet 2018, et celui de deux professeurs en 2019 (leur entrée en fonction est prévue en 2020). De plus, le ratio des étudiants en atelier a été maintenu pour assurer un encadrement optimal.

Autres considérations budgétaires :

- Les étudiants qui ont pris part à des voyages d'études ont reçu un important financement de la Direction des affaires internationales (DAI) de l'Université de Montréal.
- Le Fonds Riverin-Contant qui est consacré à la mobilité étudiante et d'autres fonds ont également servi à accroître la mobilité étudiante.
- Enfin, des efforts importants ont été mis sur la philanthropie, cumulant depuis 2015 un total de plus de 2,5M$ qui ont des impacts en recherche, en enseignement et en offres de bourses.

Critères de l'étudiant non atteints en 2014

B2. Préparation d'un programme

Capacité de préparer un programme complet pour un projet d'architecture qui tient compte des besoins du client et de l'usager, des précédents appropriés, des exigences en termes d'espace et d'équipement, des lois et des normes pertinentes et des critères de sélection du site et d'évaluation du projet

Atteint Non-atteint

[ ] [x]

Commentaires de l'équipe:

Une majorité des projets en atelier portent sur le logement dont le programme semble se limiter à une exploration typologique. Cette programmation étant relativement simple, et souvent prescrite d'avance, n'offre pas l'opportunité d'élaborer une problématique et analyse du lieu à partir d'une proposition créative du programme de projet. On s'attendrait également à voir une exploration de complexité croissante au fil des ateliers et incluant, par exemple, des équipements publics et immeubles de grande hauteur. La planification détaillée des espaces servis et servants semble souffrir du manque d'analyse du programme qui devrait informer davantage la solution architecturale. Au niveau de la maîtrise, les projets finaux montrent une diversité de programmes manquant néanmoins de précision et de rigueur. L'équipe constate un manque dans le développement programmatique au début de la maîtrise.

REMARQUE : L'École n'est plus tenue de faire rapport sur ce point selon l'examen du rapport annuel 2015-2016 daté du 26 août 2016

Ce volet de la formation a reçu une attention particulière depuis 2014. Dans plusieurs activités, une analyse comparative de programmes et leur interprétation dans différents projets d'architecture se fait à travers l'étude de précédents. Les programmes traités en atelier sont variés :

ARC1012 Atelier d'architecture 2. Dès la session d'hiver en première année, les étudiants doivent réfléchir sur la notion d'habiter et de voisinage en contexte de banlieue. Un document pédagogique intitulé *La typologie de la maison à patio et ses mutations contemporaines* a été produit en 2016 par des chargés de formation pratique (A. Prochazka, K. Lapierre, S. Kowal) pour aider les étudiants à analyser ce programme.

ARC2011 Atelier d'architecture 3. Le projet principal porte sur un immeuble résidentiel, mais inclut des équipements culturels ou des usages collectifs. Dans un contexte de densification urbaine, la mixité des programmes constitue un sujet complexe et une approche pertinente pour les villes contemporaines. Des chargés de formation pratique ont produit à l'été 2016, un *Guide de l'analyse de l'habiter en ville* en appui aux recherches des étudiants dans l'analyse des programmes.

ARC2012 Atelier d'architecture 4. Le programme proposé est une institution publique (musée et bibliothèque, par exemple) que les étudiants doivent analyser et interpréter. Il s'agit de commandes réelles ayant fait l'objet de concours d'architecture.

ARC6701 Projet complet. Depuis la réforme de la maîtrise, le programme proposé porte sur une institution publique (par exemple : école, centre culturel, centre aquatique, etc.). Il s'agit de commandes publiques réelles.

Les ateliers optionnels en 3e année offrent une variété d'approches et les programmes sont diversifiés. La réflexion actuelle au Québec sur les écoles a entraîné plusieurs propositions sur ce thème. En fait, depuis 2014, les sujets traités incluent : tours de bureaux, centres culturels, musées, centre de biologie, centre de recherche, théâtre, etc.

Dans le cadre du projet thèse, les programmes sont proposés par les étudiants.

B5. Accessibilité

Capacité de concevoir un site et un bâtiment adaptés aux individus ayant diverses capacités physiques et cognitives.

Atteint Non-atteint

[ ] [x]

Commentaires de l'équipe:

Malgré l'ajout de cette composante au cours ARC6832 touchant les questions règlementaires, l'équipe de visite est de nouveau très préoccupée par un manque d'évidence du souci pour l'accessibilité dans toutes ses dimensions complexes et qui ont pour objet d'assurer non seulement le respect des règlements et la commodité d'usage, mais surtout le maintien de la dignité humaine dans l'aménagement urbain et tout l'environnement bâti.

REMARQUE : L'École n'est plus tenue de faire rapport sur ce point selon l'examen du rapport annuel 2015-2016 daté du 26 août 2016

Voir les actions décrites plus haut dans ce tableau à la section 5.4.

B8. Systèmes environnementaux

Compréhension des principes de base qui sous-tendent la conception de systèmes environnementaux, incluant l'acoustique, l'éclairage et la climatisation, l'enveloppe de bâtiment et la consommation énergétique, avec une connaissance des outils d'évaluation de la performance appropriés.

Atteint Non-atteint

[ ] [x]

Commentaires de l'équipe:

L'équipe constate que les cours privilégient les systèmes passifs de contrôle de l'environnement. Bien que l'équipe voit cette orientation de manière positive dans la perspective du développement durable, elle a pour conséquence un manque d'attention aux systèmes mécaniques. En outre, aucune évidence du traitement acoustique n'a été rencontrée.

REMARQUE : L'École n'est plus tenue de faire rapport sur ce point selon l'examen du rapport annuel 2015-2016 daté du 26 août 2016

Les cours de construction au baccalauréat ont fait l'objet d'une nouvelle répartition des contenus en 2014-2015. Ils continuent d'être suivis et analysés en vue de les améliorer. L'acoustique est traitée dans le cours *ARC1312 Architecture et construction 2.* Les systèmes mécaniques sont traités dans le cours *ARC5314 Mécanique, électricité et éclairagisme.*

Avec la nouvelle maîtrise, ce critère est vu de manière plus poussée dans l'atelier *ARC6701 Projet complet.* Tant les approches passives que les systèmes mécaniques sont discutés et considérés dans les projets.

3. Conformité aux conditions d'agrément

3.1 Autoévaluation du programme
3.2 Information du public
3.3 Équité, diversité et inclusion
3.4 Composition, bien-être et enrichissement de la population étudiante
3.5 Corps professoral et autres ressources en personnel
3.6 Ressources matérielles et technologiques
3.7 Ressources documentaires
3.8 Ressources financières
3.9 Structure administrative
3.10 Grades professionnels et curriculum
3.11 Critères de performance
- 3.11.1 Buts du programme
- 3.11.2 Résumé thématique
- 3.11.3 Critères de performance du programme
- 3.11.4 Critères de performance de l'étudiant



© Charles Bélisle

3. Conformité aux conditions d'agrément

3.1 Autovaluation des programmes

Le programme évalue la mesure dans laquelle il remplit sa mission et réalise son plan stratégique. Le CCCA exige que le programme fasse preuve d'une franchise absolue lorsqu'il procède à son autoévaluation et qu'il dresse son rapport. Si cette étape est bien faite, elle donne une bonne indication de ce que sera le RÉV.

Bilan du plan stratégique 2013-2018

Dans le RPA de la dernière visite d'agrément, l'École avait fait un plan stratégique 2013-2018 qui portait sur l'ensemble des activités de l'École. Le bilan qui suit porte exclusivement sur les points qui concernent les programmes en architecture.

1. **Formation :**
   Objectif : Favoriser les interactions entre la recherche et l'enseignement, renouveler la matière enseignée et viser les plus hauts critères en matière de pratique professionnelle.

   Action réalisée : La nouvelle maîtrise mise en place en 2016 atteint cet objectif.

2. **Admission et réussite scolaire :**
   Objectif : Recruter les meilleurs étudiants et favoriser la persévérance aux études.

   Actions réalisées : Différentes mesures (une meilleure information à l'accueil, la rationalisation des livrables, la coordination et la révision des contenus de cours en 1re année) semblent avoir un effet positif sur la persévérance au cours des deux dernières années.

   Grâce aux dons philanthropiques, l'École offre maintenant trois bourses d'admission Provencher Roy auxquelles, selon les années, se sont ajoutées d'autres bourses d'admission (Marosi Troy, bourse du 50e de la Faculté – Guy Desbarats, bourse de l'École).

3. **Liens avec les milieux international, national, métropolitain et institutionnel :**
   Objectif : Favoriser les activités de formation internationale et le rayonnement des professeurs et des étudiants sur la scène montréalaise et nationale.

   Actions réalisées : La nouvelle maîtrise a donné lieu à une offre soutenue de voyages d'études. L'aide de la DAI, le travail de l'équipe de la direction pour les demandes de bourses Lojiq et les dons philanthropiques, notamment le fonds Riverin-Contant, ont contribué à l'augmentation du financement des activités hors les murs.

   Objectif : Faire valoir l'expertise de l'École au sein de l'Université.

   Actions réalisées : En 2019-2020, des étudiants travailleront sur le site du CEPSUM et les projets contribueront à la réflexion de l'Université sur son avenir. Un projet similaire pour le pavillon de musique est en cours.

4. **Financement :**
   Objectif : Accroître le financement philanthropique.

   Actions réalisées: Des dons obtenus depuis la dernière visite d'agrément favorisent de nouvelles initiatives pédagogiques : Recherche sur les enveloppes – résilles (Epsylon), Laboratoire interfaces (Chaire Fayolle-Magil Construction), activités hors les murs (Fonds Riverin-Contant).

Le doyen entreprendra une planification stratégique facultaire à l'automne 2019. L'École y contribuera (voir section 1.2.3).

Cela dit, pour le présent RPA, l'École a entrepris une autoévaluation du programme suivant la procédure prévue par l'Université de Montréal.

Autoévaluation

Nous présentons dans cette section le processus d'évaluation des programmes mené en 2018 et les points saillants des résultats obtenus. Les recommandations énoncées par le comité institutionnel sont présentées en conclusion et constituent la base du plan d'action présenté à la section 1.2 du RPA.

Le rapport d'autoévaluation, le rapport des évaluatrices externes et le rapport synthèse, correspondant aux étapes 1, 2 et 4 du processus illustré à la figure 1, sont disponibles en annexe du RAP. Les documents annexes de l'autoévaluation, dont les sondages, seront disponibles en ligne et feront partie de la documentation fournie dans la salle de visite.

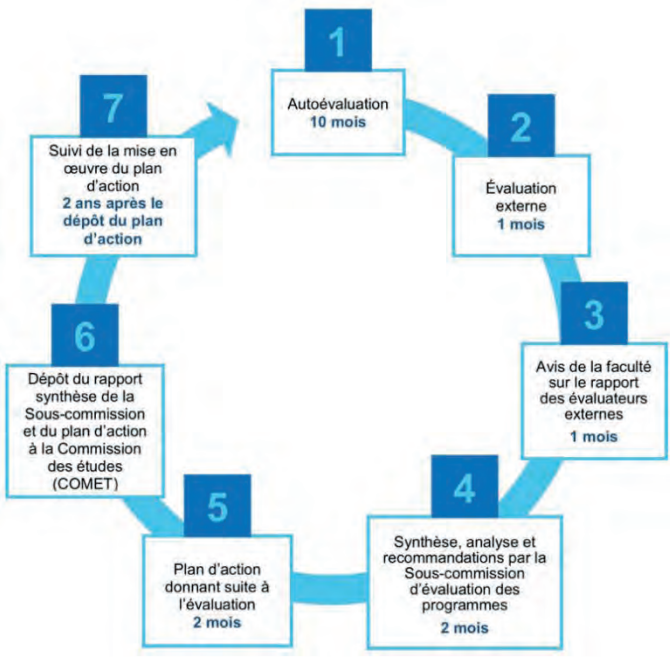
Un des objectifs du processus d'autoévaluation des programmes est d'identifier les points à améliorer dans l'ensemble des douze éléments à considérer (tableau 5) dans le processus institutionnel. L'autoévaluation a été menée un peu moins de deux ans après l'implantation de la refonte de la maîtrise en architecture (automne 2016). Nous avons tenu compte de cette situation dans les enquêtes pour distinguer les diplômés des deux versions de programme.

3.1.1 Description du processus d'évaluation périodique des programmes

L'évaluation périodique des programmes d'études de l'Université de Montréal est sous la responsabilité du vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études (VRAEE) et spécifiquement de la vice-rectrice adjointe à la promotion de la qualité. Le processus est défini et coordonné par le Bureau de la promotion de la qualité (BPQ)[1] et la mise en œuvre a été supervisée en étroite collaboration avec la Faculté de l'aménagement et l'École d'architecture. Le processus d'autoévaluation établi par l'Université est basé sur une démarche systématique qui implique tous les acteurs concernés par les programmes en architecture et leur amélioration et une analyse détaillée de divers types de données, dont les enquêtes menées auprès des étudiants, des enseignants et des diplômés. Les cycles d'évaluation sont d'une durée moyenne de 10 ans. L'École d'architecture a profité du cadre et du soutien institutionnels pour mener ce processus qui couvre les programmes de baccalauréat et de maîtrise en architecture.

3.1.1.1 Les étapes du processus

Le schéma suivant, extrait du *Guide d'application du protocole d'évaluation périodique des programmes d'études,* présente les sept étapes du processus. Les cinq premières étapes ont été menées à bien et le plan d'action a été adopté en assemblée le 21 août 2019 (voir section 1-2).



3.1 A – Les étapes du processus d'autoévaluation (Guide, p.4)

1. https://bpq.umontreal.ca/accueil/

Le tableau suivant précise les principaux travaux prévus à chacune des sept étapes du processus. Les deux premières étapes, l'autoévaluation et l'évaluation externe, concernent spécifiquement l'analyse des programmes sur la base des statistiques et des enquêtes menées auprès des étudiants, diplômés et enseignants.

<table>
<tr><td rowspan="4">1 -
Autoévaluation
(mars – septembre 2018)</td><td>Démarrage et enquêtes</td><td>Analyse des données et consultations</td></tr>
<tr><td>Examen des données et premier repérage des enjeux clés
Validation des questionnaires et planification des enquêtes et consultations
Réalisation des enquêtes auprès des étudiants, enseignants et diplômés</td><td>Analyse des résultats des enquêtes
Rédaction des premiers constats
Consultation des enseignants et des étudiants (colloque pédagogique)
Identification des évaluateurs externes</td></tr>
<tr><td>Rédaction du rapport</td><td>Préparation de la visite des évaluateurs externes</td></tr>
<tr><td>Rédaction et validation du rapport d'autoévaluation
Approbation du rapport dans les instances de l'École</td><td>Envoi du rapport aux évaluateurs externes
Planification du calendrier de visite</td></tr>
<tr><td rowspan="2">2 - 3 -
Évaluation externe et avis de l'École et de la Faculté (octobre 2018 – janvier 2019)</td><td>2- Visite des évaluateurs externes</td><td>3- Avis de l'École et de la Faculté</td></tr>
<tr><td>Analyse préalable du dossier d'évaluation
Visite des lieux et rencontres des étudiants, enseignants, diplômés, personnels et directions de l'École, de la Faculté et de l'Université
Rédaction du rapport</td><td>Validation du contenu du rapport
Rédaction de l'avis</td></tr>
<tr><td rowspan="2">4 -
Synthèse et recommandations
(février /mars 2019)</td><td colspan="2">Synthèse par la sous-commission d'évaluation des programmes</td></tr>
<tr><td colspan="2">Analyse du dossier d'évaluation (rapport d'autoévaluation, rapport des évaluateurs externes et avis de l'École et de la Faculté)
Rédaction du rapport synthèse et formulation des recommandations</td></tr>
<tr><td colspan="3">5 - Rédaction d'un plan d'action qui donne suite aux recommandations (juillet 2019)</td></tr>
<tr><td colspan="3">6 - Dépôt du rapport synthèse et du plan d'action à la COMET</td></tr>
<tr><td colspan="3">7 - Suivi de l'implantation du plan d'action (deux ans après le dépôt du plan d'action)</td></tr>
</table>

3.1 B – Principaux travaux prévus à chacune des étapes du processus

Le comité d'autoévaluation dont la composition est présentée au tableau 3.1 C a démarré ses travaux le 1er mars 2018 et a soumis le rapport en septembre 2018. Il est responsable de colliger les informations pertinentes sur les programmes, de recueillir l'opinion des principaux acteurs engagés dans les programmes, d'interpréter les données, de dresser un portrait de la situation, en identifiant les forces et les aspects à améliorer. Il est également invité à émettre des suggestions d'amélioration.

Programmes évalués	Numéro des programmes
Baccalauréat en sciences - Architecture	1-010-1-3
Maîtrise en architecture	2-010-1-0
Nom et fonction des membres du comité	**Unité d'attache**
Agnès Anger, agente de communication	École d'architecture
Denis Bilodeau, professeur et responsable du programme de baccalauréat	École d'architecture
Sébastien-Paul Desparois, diplômé, chargé de cours et directeur de la pratique professionnelle de l'Ordre des architectes du Québec (OAQ)	École d'architecture et OAQ

Alexandra Dion-Fortin, étudiante de premier cycle	École d'architecture
Manon Guité, professeure et vice-doyenne (présidente du comité)	École d'architecture
Jacques Lachapelle, professeur et directeur de l'École	École d'architecture
Audrey-Anne Roberge, étudiante de premier cycle	École d'architecture
Nicholas Roquet, professeur et responsable du programme de maîtrise	École d'architecture
Guillaume Vanderveken, étudiant de deuxième cycle	École d'architecture

3.1 C – La composition du comité d'autoévaluation

Suite à l'autoévaluation des programmes, deux personnes de l'externe ont été invitées à évaluer les programmes. Mesdames Anne Bordeleau, professeure et directrice de l'École d'architecture de l'Université de Waterloo et Anne Carrier, architecte et présidente de l'AAPPQ ont accepté de contribuer à l'évaluation et d'apporter une nouvelle perspective à l'analyse. Le rapport d'autoévaluation a été transmis aux évaluatrices un mois avant la visite les 26 et 27 novembre 2018. Les évaluatrices ont suivi le protocole d'évaluation institutionnel et ont utilisé les mêmes thèmes et éléments d'analyse que le comité d'autoévaluation. Pendant la visite, elles ont rencontré la direction de l'École et de la Faculté, des enseignants et des étudiants, notamment un groupe de douze étudiants de la maîtrise. Elles ont eu l'occasion de visiter les espaces et les installations de l'École et de la Faculté. Finalement, elles ont soumis un rapport en décembre 2018.

3.1.1.2 Les types de données consultées et les modalités de consultation

Le processus d'autoévaluation s'appuie sur un ensemble d'études fournies par des instances institutionnelles, par le ministère de l'Éducation et des organismes externes. L'appréciation des étudiants, des enseignants et des diplômés est recueillie par des enquêtes menées à l'interne par le Bureau de la promotion de la qualité (BPQ). Le comité d'autoévaluation a souhaité laisser une large place à l'expression des différents groupes de répondants (étudiants, enseignants et diplômés). En plus des enquêtes du BPQ, menées auprès de ces groupes, l'École a tenu un colloque pédagogique et réfère à des rapports produits par le Regroupement des étudiants en architecture (RÉA). L'ensemble des commentaires et appréciations recueillis constitue un portrait juste et éclairant sur les programmes de baccalauréat et de maîtrise en architecture.

3.1 D – Types et sources des données utilisées dans l'évaluation

Types de données	Cycles	BRI	BPQ	École	Bibliothèque	RÉA	Ministère (MEES)	Organismes externes
Données quantitatives sur les admissions et le cheminement (2008-2017)	Tous	X						
Enquêtes auprès des étudiants, des diplômés et des enseignants (2018)	Tous		X					
Données liées aux bibliothèques : offre de services et satisfaction des usagers	Tous				X			
Avis de l'association étudiante (RÉA)	Tous					X		
Enquête canadienne auprès des étudiants de maîtrise (CGPSS) (2016)	Maîtrise							X
Enquête nationale sur la participation étudiante (NSSE) (2018)	Bac.							X
La relance de l'université : enquête auprès des diplômés (situation d'emploi et expérience vécue à l'UdeM) (2015)	Tous						X	
Colloque pédagogique avec des enseignants et des étudiants (2018)	Tous			X				

Comme en témoigne le tableau suivant, les taux de participation ont été excellents, notamment pour les étudiants et les enseignants.

Enquêtes du Bureau de la promotion de la qualité				
Groupes visés	Nb de répondants, baccalauréat	Nb de répondants, maîtrise	% de répondants, baccalauréat	% de répondants, maîtrise
Étudiants	101/230	27/71	44%	38%
Diplômés	103/479 (77 ont diplômé entre 2013 et 2016; 25 ont diplômé en 2017)	22% (19% pour le groupe des diplômés entre 2013 et 2016; 34% pour le groupe de 2017)		
Enseignants	39/90	43%		

3.1 E – Taux de participation aux enquêtes

Considérant les changements importants apportés à la maîtrise en 2016, le comité a souhaité distinguer les réponses des diplômés de 2017 de celles des diplômés entre 2013 et 2016. Nous avons également établi une distinction entre les professeurs et les enseignants (qui incluent aussi les chargés de cours et chargés de formation pratique). Le BPQ a consulté six groupes de répondants et huit rapports ont été produits:

- Étudiants du baccalauréat en sciences – Architecture
- Étudiants de la maîtrise en architecture
- Diplômés du baccalauréat et de la maîtrise en 2017
- Diplômés du baccalauréat et de la maîtrise entre 2013 et 2016
- Comparaison entre les diplômés
- Enseignants
- Professeurs
- Enseignants et professeurs

3.1.1.3 Les aspects évalués et le cadre de l'analyse

Le processus d'évaluation couvre tous les aspects de la formation en portant une attention particulière aux aspects pédagogiques et organisationnels des programmes d'études.

Le comité d'évaluation et les évaluatrices externes ont utilisé cette grille d'analyse pour l'étude des programmes et la rédaction des rapports (voir tableau 3.1 F).

3.1.2 L'autoévaluation des programmes et l'évaluation externe

Dans cette section, nous présentons les points saillants des deux premières étapes du processus d'évaluation des programmes qui regroupent l'autoévaluation, menée à l'interne par un comité dont la composition est présentée au tableau 3.1 C, et l'évaluation externe qui s'appuie sur le bilan de la première étape et enrichit le portrait déjà établi.

Les enquêtes menées auprès des enseignants, des étudiants et des diplômés révèlent une appréciation très positive de l'approche de conception des projets en atelier, considérée comme une des forces des programmes. Les étudiants insistent sur leur appréciation du développement d'une pensée réflexive dans la conception et sur la proximité et les compétences des enseignants qui les encadrent. Ils soulignent l'esprit d'entraide, de collaboration et de solidarité qui règne dans les ateliers et la qualité des installations pour la fabrication. La qualité des contenus et des enseignements en histoire et théorie ressort également des commentaires émis. Les étudiants de la maîtrise soulignent la richesse des thèmes et des sujets proposés dans les ateliers et les ouvertures à l'international. Ils offrent un modèle d'intégration de la recherche à la pratique, une force soutenue par le rôle des praticiens dans la formation à l'École d'architecture. Pour leur part, les diplômés ajoutent à ces commentaires la qualité des professionnels qui contribuent aux programmes et le fait que le diplôme obtenu soit reconnu à l'extérieur du Québec.

Thèmes	Éléments à évaluer		
A- Finalité et pertinence du programme	1 - Finalité des programmes	2 - Pertinence des programmes	
	• Objectifs généraux et spécifiques	• Besoins de la société • Positionnement par rapport aux programmes comparables (sur le plan disciplinaire)	
B- Population étudiante	3 - Conditions d'admissibilité et caractéristiques de l'effectif étudiant	4 - Recrutement des étudiants	
	• Exigences d'admissibilité (formation, expérience) • Outils de sélection • Caractéristiques de l'effectif étudiant	• Bassin et stratégies de recrutement • Visibilité du programme • Information communiquée aux candidats à l'admission	
C- Formation : cours, apprentissage, enseignement	5 - Structure des programmes	6 - Contenu de la formation	7 - Approche globale d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation des apprentissages
	• Modalités pédagogiques • Répartition des cours/crédits • Séquence des cours/activités • Préalables • Cheminements proposés • Répartition de la charge de travail des étudiants • Ouverture aux autres disciplines • Ouverture à l'international	• Adéquation entre les cours/séminaires et les objectifs (ou acquis d'apprentissage) visés • Contenu des cours/séminaires • Fréquence de l'offre de cours/séminaires • Formation pratique • Contextualisation des notions théoriques • Cours de mise à niveau • Lien entre la formation et la recherche • Complémentarité et cohérence entre les cours • Formation à la méthodologie de la recherche	• Méthodes d'enseignement et stratégies d'apprentissage • Intégration d'outils et de ressources numériques (incluant cours à distance et hybrides) • Méthodes d'évaluation des apprentissages • Appréciation de l'enseignement
	8 - Corps enseignant	9 - Gestion des programmes en lien avec la formation	
	• Adéquation entre les champs d'expertise des enseignants et les objectifs du programme • Formation et accompagnement des enseignants sur le plan pédagogique • Partage d'information de nature pédagogique entre les enseignants • Encadrement offert aux auxiliaires d'enseignement	• Fonctionnement du comité de programme (ou comité des études) • Mesures de suivi et évaluation continue du programme • Rôle du ou de la responsable de programme • Collaboration entre les acteurs engagés dans la gestion du programme • Liens avec les diplômés pour enrichir la formation • Collaborations avec les milieux de formation pratique	

Thèmes	Éléments à évaluer	
D- Mesures de soutien aux étudiants et environnement d'apprentissage	10 - Soutien à la réussite et encadrement des étudiants	11 - Ressources matérielles
	• Information sur le programme transmise aux étudiants • Rôle du personnel affecté au programme (responsable de programme, TGDE, etc.) dans le suivi des étudiants • Information sur les mesures de soutien pour les étudiants ayant des besoins particuliers • Information sur les services aux étudiants et mesures visant la santé mentale • Mécanisme de détection et de suivi des étudiants en difficulté académique • Conseils pour guider le cheminement, mentorat, tutorat	• Locaux et laboratoires • Espaces de travail et de vie étudiante • Ressources documentaires • Ressources numériques
E- Résultats de la formation et préparation à l'insertion au monde du travail	12 - Résultats de la formation et préparation à l'insertion au monde du travail	
	• Résultats de la formation • Information sur les perspectives d'emploi ou d'études • Soutien à la transition vers le monde du travail • Situation d'emploi ou d'études des diplômés	• Préparation à la poursuite des études aux cycles supérieurs

3.1 F – Les éléments à évaluer regroupés en cinq thèmes

Les points à améliorer concernent principalement la charge de travail élevée et les apprentissages relatifs à la construction et au numérique. Les étudiants considèrent également que la préparation à la pratique professionnelle est insuffisante. Les points soulevés mènent à des ajustements et parfois à des études pour évaluer l'opportunité d'apporter des modifications à un des programmes comme l'ajout d'un atelier de design complet au baccalauréat, mais les analyses ne révèlent aucune nécessité de refonte des programmes.

Les points saillants de l'évaluation des programmes sont regroupés sous les cinq thèmes présentés au tableau 3.1 F.

Thème A – finalité et pertinence des programmes

Les objectifs généraux de la formation en architecture, constituée de deux diplômes, sont très clairs et bien compris par les étudiants. De plus, l'enquête menée auprès des diplômés révèle que les connaissances, habiletés et compétences développées dans le cadre de la formation sont mises à profit dans l'emploi occupé pour une large majorité des diplômés. Si on considère le pourcentage associé à un emploi partiellement lié à la formation, 93 % des diplômés avant 2017 et 72 % des diplômés de 2017 (sondés à peine deux mois après la fin de leurs études) ont un emploi.

Même si les étudiants considèrent que les objectifs des programmes ont été clairement présentés, leurs commentaires sur les aspects plus techniques de la formation, et notamment sur l'apprentissage des tâches concrètes accomplies par un architecte dans un bureau, révèlent un décalage entre leurs attentes et les objectifs des programmes. Depuis toujours, les étudiants en architecture souhaitent être pleinement préparés à l'exercice de la profession dès la fin de leurs études, même dès la fin du baccalauréat. Or, une des caractéristiques propres à l'architecture est la poursuite de la formation par le stage qui permet le développement d'une expérience professionnelle sur le terrain. Cette réalité n'est pas bien comprise par les étudiants. Ils ont l'impression que la dimension plus concrète de la formation, notamment la construction, n'est pas assez présente au baccalauréat et qu'elle survient tardivement à la maîtrise. Cette perception génère beaucoup de pression et l'attente exprimée est en contradiction avec l'impression qu'il y a surcharge de travail. Pourtant, les membres du comité d'autoévaluation notent que les étudiants atteignent, dès les ateliers de 2e année du baccalauréat, un haut niveau de qualité dans les projets. Le programme de 1er cycle prévoit déjà un approfondissement progressif dans l'acquisition des connaissances. Il demeure difficile de couvrir en plus l'ensemble des tâches et responsabilités propres à la pratique professionnelle.

Une clarification sur la finalité des programmes, et particulièrement du baccalauréat, s'avère souhaitable. Cela dit, l'appréciation des étudiants de la maîtrise sur la nouvelle version du programme et notamment des groupes de pratique et des thèmes de recherche est excellente. Il serait donc pertinent de mieux annoncer la transition du baccalauréat à la maîtrise. De plus, la diffusion d'une meilleure information sur les diverses façons de pratiquer l'architecture permettrait de nuancer les attentes des étudiants sur les dimensions techniques de la pratique.

Thème B – population étudiante

Dans les dernières années, les demandes d'admission ont varié entre 600 et 900 pour une centaine de places au baccalauréat et entre 150 et 225 pour plus de soixante places à la maîtrise. De tels niveaux de demandes assurent l'admission de très bons étudiants dans les deux programmes.

Au baccalauréat 62 % des inscrits, entre 2014 et 2017, étaient des collégiens, 30 % des universitaires et 7 % avaient fait des études à l'étranger. Pour la quasi-totalité des 108 étudiants inscrits à l'automne 2017, le programme de baccalauréat était un premier choix tandis que la cote R des collégiens se situait entre 30 et 31, ce qui correspond à une excellente cote de rendement[2]. Ces données sont représentatives de la situation des admissions des dernières années. Le programme de baccalauréat permet l'admission d'étudiants aux profils variés, issus des études collégiales, générale ou technique. Cette ouverture est considérée comme une richesse à maintenir malgré les défis inhérents à la disparité des acquis à l'entrée. Les enquêtes révèlent que les étudiants issus d'une formation générale se sentent parfois dépassés et doivent consacrer plus de temps pour acquérir et intégrer les connaissances et habiletés techniques nécessaires à la formation. Cette caractéristique de la population étudiante doit être considérée dans l'analyse des facteurs qui contribuent à la charge de travail dont il sera question dans le thème suivant.

Dans le processus d'admission à la maîtrise, une attention particulière est portée au portfolio pour valider les compétences en conception des projets et la capacité des candidats à atteindre les objectifs du programme. Les dossiers de candidature sont traités par un comité de professeurs. Cette méthode s'est avérée efficace tant pour l'évaluation des dossiers que pour les délais de traitement. Comme la majorité des inscrits au programme

2. https://admission.umontreal.ca/fileadmin/fichiers/documents/guide_pdf/CRC_et_statistiques_d_admission_v2.pdf

de maîtrise sont des diplômés de notre baccalauréat, nous avons ajouté une formation sur le portfolio à l'automne 2018 pour permettre à nos étudiants de mettre en valeur leurs projets. La pertinence de cette initiative est confirmée par la qualité des portfolios reçus pour l'admission de l'automne 2019.

61 % des étudiants du baccalauréat et 39 % des étudiants de la maîtrise mentionnent qu'au moment de leur admission, ils n'avaient pas bien compris le niveau d'engagement requis pour suivre le programme. L'atelier de projet constitue une nouvelle situation d'apprentissage pour la majorité des étudiants du baccalauréat. Les abandons surviennent principalement à la première session du baccalauréat. Pour contrer ce phénomène, l'École a amélioré l'information diffusée aux candidats, notamment en les invitant à l'exposition de fin d'études en mai pour rencontrer des diplômés et voir leurs travaux.

La mobilité croissante des étudiants est un défi pour le recrutement à la maîtrise. Comme certains de nos diplômés souhaitent poursuivre leurs études ailleurs ou encore interrompre pour un an avant de faire une demande d'admission à la maîtrise, il est toujours plus difficile d'évaluer le nombre de nos étudiants qui poursuivront. De plus, compte tenu de la langue d'enseignement, le potentiel de recrutement est limité par rapport aux autres universités canadiennes. Par ailleurs, depuis quelques années, la complexification et l'étalement du processus d'admission se confirment. Les étudiants font des demandes d'admission dans plusieurs universités, les réponses de ces institutions tardent et provoquent un effet domino.

Thème C – formation : cours, apprentissage, enseignement

Structures des programmes

Les structures des deux programmes sont claires et bien définies, incluant l'année préparatoire prévue à la maîtrise pour les étudiants internationaux et les étudiants provenant du baccalauréat en design de l'environnement de l'UQAM. Les cheminements sont relativement déterminés au baccalauréat et à la maîtrise et les régimes d'études sont à temps plein. La structure du programme de baccalauréat comporte 95 crédits. Les objectifs pédagogiques sont concentrés dans les deux premières années en raison des échanges étudiants offerts en troisième année. Cette concentration entraîne une acquisition rapide des connaissances techniques et théoriques et une charge de travail élevée pour les étudiants. La structure de la maîtrise comporte 45 crédits. Le cheminement de la première session est dédié au design complet et à la pratique professionnelle. Par la suite, l'étudiant choisit une thématique pour un parcours de 18 crédits composé de trois activités (*ARC6801 Projet de recherche, ARC6803 Séminaire de recherche* et *ARC6802 Projet thèse*).

	Total de crédits	Crédits obligatoires	Crédits à option	Crédits au choix
Baccalauréat	95	74	18	3
Maîtrise	45	39	3 à 6	0 à 3

3.1 G – Aperçu de la structure des programmes

Pour un peu plus de la moitié des étudiants des programmes, la charge de travail est lourde. Ce phénomène est plus manifeste au baccalauréat qu'à la maîtrise. Les facteurs à l'origine de cette réalité et parfois de cette impression sont nombreux et se conjuguent. Le complément d'apprentissage nécessaire aux étudiants issus d'une formation générale est un facteur important qui s'ajoute au fait qu'un cheminement allégé n'est pas possible à moins que l'étudiant éprouve un problème de santé ou se retrouve dans une situation particulière qui doit être documentée. Pour la majorité des étudiants du baccalauréat, la situation d'apprentissage en architecture est radicalement différente de celle rencontrée au CÉGEP. L'intensité de la formation en architecture et l'engagement inhérent aux ateliers de projet obligent l'étudiant à revoir ses façons de travailler, sa gestion du temps et plusieurs doivent réduire le nombre d'heures consacrées à un travail à l'extérieur. En parallèle de ces facteurs difficilement modifiables, le comité d'autoévaluation a identifié des solutions ou des mesures d'atténuation pour réduire la charge de travail des étudiants. Une clarification des exigences visées et du niveau de travail attendu dans les cours et les ateliers est une des premières mesures envisagées, de même que l'établissement d'un calendrier encore plus détaillé et partagé pour éviter une concentration de remises de travaux et d'examens. Les enseignants ont souvent tendance à surestimer les connaissances que devraient avoir les étudiants à un stade donné de leur formation. En d'autres termes, l'enseignant demande un

livrable pour lequel l'étudiant doit combler un déficit d'apprentissage avant de pouvoir répondre à la demande. Plusieurs des interventions envisagées sont basées sur une meilleure coordination de l'enseignement et une meilleure diffusion de l'information auprès des enseignants et des étudiants.

Les étudiants affirment être souvent en posture d'autodidacte. C'est notamment le cas pour le développement des compétences numériques requises pour la production des travaux dans les cours et les ateliers. En plus des ajustements mentionnés, l'École travaille à la mise en place de mesures pour soutenir les étudiants et les enseignants dans l'usage et l'intégration du numérique dans les activités de formation et dans l'amélioration de la gestion du temps. Le comité souligne l'importance d'élaborer des stratégies qui pourraient notamment prendre la forme d'une boîte à outils pour soutenir les étudiants en facilitant l'accès aux ressources dont ils ont besoin au moment où ils en ont besoin. Le projet Carrefour numérique, initié en 2018, a pour objectif d'aider les étudiants et les enseignants dans l'apprentissage et l'exploitation des outils numériques dans les ateliers dès la première année du baccalauréat. Le Carrefour numérique, composé de capsules de formation, de stratégies d'utilisation et de trucs et astuces, sera implanté dès l'automne 2019 dans quelques ateliers du baccalauréat. De plus, le comité d'autoévaluation recommande de soutenir les étudiants dans la gestion de leur temps pour éviter des investissements démesurés. Le CÉSAR a déjà offert un atelier sur la gestion du temps à un groupe d'étudiants du baccalauréat. Cette expérience a été fructueuse et devrait être reprise sur une base permanente.

L'ouverture à d'autres disciplines semble insuffisante aux yeux des étudiants. L'appréciation mitigée et les attentes des étudiants semblent nourries par la configuration multidisciplinaire de la Faculté et la proximité des autres disciplines de l'aménagement. Pourtant, au total, l'offre d'activités multidisciplinaires est généreuse dans les programmes. Au premier cycle, on retrouve l'atelier *ARC3020,* conjoint avec Polytechnique, des interventions de professeurs et de professionnels issus d'autres disciplines dans les cours et des rencontres avec des ingénieurs spécialisés en construction. Malgré tout, il est dans l'intention de l'École de créer des occasions de rencontres plus fréquentes entre les étudiants des différentes disciplines de la Faculté et des contributions de professeurs des autres écoles dans les séances de critique des projets. Plusieurs initiatives vont déjà en ce sens.

L'ouverture sur le monde est un des points forts de la formation en architecture de l'Université de Montréal et prend différentes formes dans les deux programmes. Des échanges internationaux sont offerts à la troisième année du baccalauréat. Les étudiants peuvent également profiter d'un atelier d'été hors les murs et de la présence de professionnels reconnus sur la scène internationale qui offrent un atelier intensif de trois semaines dans le cadre du triptyque (*ARC3014*) ou encore qui interviennent comme conférenciers. À la maîtrise, l'ouverture sur le monde s'exprime principalement par l'offre d'un parcours thématique de 18 crédits où les voyages d'études proposés sont à l'international. En 2018, tous les étudiants de M1 ont fait un séjour à l'étranger (New York, Édimbourg, San Francisco, Colombie).

Même si le stage est la responsabilité de l'OAQ, il a été jugé intéressant de profiter de l'autoévaluation pour soulever la question du stage. Près de 80 % des étudiants sont favorables à l'ajout d'un stage obligatoire de 2 à 4 mois entre le baccalauréat et la maîtrise. Par contre, les étudiants considèrent alors que l'École doit prendre la responsabilité d'administrer les stages. En raison des exigences liées à la gestion du stage, s'il devenait obligatoire, le comité suggère plutôt un stage d'observation, ce qui aurait également pour avantage de mettre moins de pression sur les milieux de stage. Un tel stage, d'une ou deux journées, pourrait être introduit tôt dans la formation au baccalauréat et permettrait aux étudiants d'enrichir leur compréhension de la pratique. L'autoévaluation fait ressortir que, malgré la forte présence de professionnels enseignants qui sont appréciés, les étudiants considèrent que les contacts avec le milieu professionnel sont insuffisants. En fait les étudiants souhaitent plus de contacts avec la réalité de l'architecture. Ils souhaitent plus de visites de chantier et aimeraient avoir plus d'information concrète dans les cours, comme des photos de chantier et des contenus en lien avec la profession. À l'hiver 2019, le nouveau professeur qui enseigne le cours *ARC2314 Architecture et construction 4,* a fait une expérience pilote en offrant une visite de chantier; un suivi sera fait par le comité des études. Par ailleurs, pour rehausser les liens avec le milieu professionnel, le comité propose différentes

solutions comme la possibilité d'offrir, dès le baccalauréat, davantage de formation sur l'entrepreneuriat et le leadership. Dans l'esprit des conclusions de l'autoévaluation, à la session d'hiver 2019, le RÉA a organisé avec l'Ordre une activité de rencontre avec des professionnels pour discuter de leur pratique.

Contenu de la formation

L'ensemble des répondants aux enquêtes apprécient et reconnaissent la force des programmes dans la préparation à la conception des projets et à la pensée réflexive, et la qualité de l'enseignement dispensé tant par les professeurs que par les professionnels qui contribuent aux programmes. Toutefois, les étudiants désirent une formation plus technique. Les réponses traduisent une insatisfaction à l'égard de la formation sur les systèmes constructifs et les logiciels et notamment sur le fait qu'ils souhaiteraient être formés très rapidement à la réalité de la pratique en architecture.

La chaîne des quatre cours de construction au baccalauréat nécessite une mise au point. Les étudiants ont souligné des redondances d'un cours à l'autre alors que des contenus importants comme des coupes de mur ne font pas l'objet d'un suivi suffisant et individuel. Un professeur a reçu le mandat de redresser la situation et de réfléchir à l'ensemble des cours de construction au premier et au deuxième cycles. Ce chantier est démarré et se poursuit avec la collaboration de tous les enseignants impliqués.

Des discussions au sein du comité des études ont porté sur la possibilité d'implanter une activité de design complet en troisième année de baccalauréat au lieu d'offrir cette activité à la maîtrise ou, dans le même esprit, d'avoir une première activité de design complet en fin de baccalauréat qui précèderait une activité similaire à la maîtrise, mais davantage orientée vers le développement durable. Ce scénario impose toutefois un ensemble de défis en raison des échanges internationaux en troisième année et risque de mener à un cheminement plus contraignant et une gestion plus ardue du programme de baccalauréat et de l'étude des dossiers d'admission à la maîtrise. Cette possibilité devra être analysée avec attention.

L'usage du numérique est plus répandu dans les ateliers ce qui est clairement démontré dans la présentation des projets. Des améliorations ont été apportées dans les dernières années pour faciliter l'intégration du numérique dans les cours de dessin et de construction. Il ne fait aucun doute pour les membres du comité que l'usage du numérique est plus intensif et que les étudiants ont une meilleure compréhension des outils, mais des lacunes persistent. L'insatisfaction exprimée par les étudiants concerne la formation et l'accès aux ressources logicielles et matérielles. Les étudiants, notamment ceux de la maîtrise, souhaitent une meilleure formation aux logiciels spécialisés et particulièrement ceux couramment utilisés dans la profession, comme le logiciel REVIT de la suite Autodesk. Le comité considère qu'une offre structurée d'activités non créditées pourrait faire partie de la solution. Ces activités pourraient être offertes l'été ou être complémentaires à l'atelier. Cette proposition s'inscrit dans les visées du projet Carrefour numérique, actuellement en cours d'élaboration. En réponse aux demandes exprimées, l'École offre depuis cette année, en 2019, un nouveau cours au baccalauréat et à la maîtrise sur le BIM (Building Information Modeling).

Approche globale d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation des apprentissages

L'approche par projet et l'apprentissage de la conception sont très appréciés et constituent une force des programmes. L'École déploie des efforts significatifs sur le plan budgétaire et organisationnel pour viser des groupes de 12 étudiants au baccalauréat, principalement à la 3e année et de 10 étudiants à la maîtrise. En plus de l'atelier, l'École offre divers types d'enseignement comme des activités à l'international, des séminaires, des cours aux contenus pratiques et des cours magistraux. S'il y a eu des améliorations dans les façons d'enseigner au fil des ans, l'utilisation d'approches plus participatives dans les cours magistraux demeure à bonifier. De plus, les étudiants déplorent que les enseignants n'exploitent pas le numérique dans les cours et les ateliers, notamment StudiUM qui n'est pas utilisé par tous les enseignants et qui est parfois utilisé de façon trop élémentaire. Par ailleurs, on constate que des enseignants ne maîtrisent pas les logiciels spécialisés en architecture. Une meilleure intégration du numérique implique donc le recours à des auxiliaires d'enseignement pour accompagner les étudiants. L'implantation du Carrefour numérique et l'accompagnement d'auxiliaires sont susceptibles de soutenir autant les étudiants que les enseignants dans l'usage du numérique dans les ateliers et les cours.

L'étudiant profite d'une évaluation continue des apprentissages dans l'atelier en plus des présentations formelles devant jury. La rencontre hebdomadaire d'environ une heure avec l'enseignant est l'occasion de recevoir une rétroaction sur la progression de son travail. Toutefois, une majorité d'étudiants considère que les enseignants ne fournissent pas assez de rétroaction dans les cours. Le niveau d'utilisation de la rétroaction est plus élevé pour les ateliers puisque les rétroactions ne sont pas toujours écrites. Ce constat nécessite un redressement de la situation. L'étudiant doit, de façon plus formelle, être informé de ses points forts et de ceux à améliorer. Il faut prévoir une forme de rétroaction écrite à laquelle l'étudiant pourra se référer. Plusieurs bonnes pratiques ont déjà cours à l'École et pourront être diffusées auprès de tous les enseignants.

Corps enseignant

Les enseignants et les professeurs sont considérés comme une grande force des programmes. Un nombre significatif de professionnels intervient dans différentes situations d'enseignement et d'apprentissage, notamment à titre de conférenciers dans les cours. La diversité des expertises est une force, mais également un défi de coordination, en particulier lorsqu'elle se traduit par des remplacements successifs comme ce fut le cas dans un cours de construction. Le directeur de l'École rencontre chaque nouveau chargé de cours et chargé de formation pratique pour les informer et assurer une cohérence et une continuité des contenus. Les nouveaux enseignants sont invités à suivre des formations du CPU, notamment à propos de l'environnement StudiUM. Les contraintes budgétaires font en sorte que la portion du corps enseignant non régulier (chargés de cours, chargés de formation pratique et professeurs invités) s'accroît.

Gestion des programmes en lien avec la formation

L'École a mis en place différents moyens pour assurer la gestion des programmes, la cohérence des cheminements des études, la progression des apprentissages et des contenus de cours. Depuis 2016, la gestion régulière des programmes est assurée par deux responsables qui veillent à la qualité de la formation et à la réussite étudiante. Ces responsables président les comités des études de premier et deuxième cycle. Des comités ad hoc sont formés pour traiter de certains sujets spécifiques comme la chaîne des cours de construction ou l'apprentissage du numérique ou encore du projet complet. Les représentants académiques du RÉA participent à ces instances. De plus, des coordonnateurs sont nommés pour les ateliers du baccalauréat (*ARC1011, ARC1012, ARC2011* et *ARC2012*) et de la maîtrise (*ARC6701*) qui proposent le même projet à plusieurs groupes d'étudiants. Dans ce cas, les coordonnateurs préparent le plan de cours et veillent à l'application des mêmes critères d'évaluation, à l'harmonisation des livrables et la tournée des évaluations.

Thème D – mesures de soutien aux étudiants et environnement d'apprentissage

Soutien à la réussite et encadrement des étudiants

Avec 15 heures de présence en atelier par semaine, l'encadrement est plus soutenu dans la première année du baccalauréat et dépasse la norme de la majorité des écoles canadiennes. Cet encadrement s'allège par la suite mais vise un ratio d'une heure d'encadrement hebdomadaire par étudiant. En raison de la proximité des tuteurs et des échanges fréquents avec ceux-ci, l'atelier est la situation pédagogique privilégiée pour identifier les étudiants en difficulté. Les responsables de programme ont un rôle de conseiller auprès des étudiants qui éprouvent des difficultés ou qui se questionnent sur la progression de leurs études. Les TGDE sont également en première ligne pour informer les étudiants sur les services institutionnels disponibles. L'École veille également à établir le calendrier des études et à coordonner les dates des examens, des remises des travaux et des critiques de projets pour éviter les conflits d'horaire. Chaque trimestre, une semaine en fin de session est réservée aux présentations des projets d'atelier. Au niveau de la maîtrise, le programme bénéficie d'une très grande appréciation de la part des étudiants quant à l'encadrement et aux thématiques adaptées aux intérêts des étudiants.

L'ampleur du travail attendu en atelier est maintenant remis en question par les étudiants et les effets sur la santé sont documentés. Dans un rapport rédigé par le Regroupement des étudiants en architecture (RÉA) en 2016 sur l'état de santé psychologique des étudiants de l'École d'architecture, l'association étudiante établit un portrait de la situation et énonce un ensemble de recommandations, dont la création d'un programme de mentorat pour permettre aux nouveaux étudiants de profiter des bonnes pratiques et de l'expérience des

étudiants plus avancés. Le comité adhère à cette proposition et des mesures seront prises pour implanter un tel programme.

Ressources matérielles
Le pavillon de la Faculté de l'aménagement regroupe un ensemble de services dont une bibliothèque dédiée à nos disciplines, une COOP qui offre les matériaux dont les étudiants ont besoin, des ateliers de fabrication et des laboratoires informatiques.

Chaque étudiant des deux programmes bénéficie d'un espace individuel de travail en atelier, à chaque session. Les ateliers offrent un cadre adéquat pour l'apprentissage par projet. Les étudiants sont regroupés par niveau et les échanges sont facilités au sein des cohortes. Les enquêtes révèlent effectivement un fort sentiment d'appartenance à la cohorte, aux groupes en atelier et à l'École d'architecture. En 2017, l'École a mis à niveau une partie du mobilier dans les ateliers. Les problèmes relatifs à l'espace de travail varient beaucoup en fonction des locaux. Plusieurs des ateliers sont à aires ouvertes. Des étudiants se plaignent du bruit et des difficultés à se concentrer. Certains ateliers sont entièrement ouverts et accessibles à tous et n'offrent pas un cadre sécuritaire suffisant.

Des lacunes ont été notées notamment pour soutenir l'usage du numérique dans la conception et la communication des projets, mais aussi pour travailler en équipe et interagir avec l'enseignant. Les principaux problèmes relatifs au numérique concernent le peu de logiciels accessibles à faible coût que l'étudiant peut installer sur son portable, l'absence d'imprimantes dans les ateliers, le manque de prises électriques pour les portables des étudiants et le manque d'écrans, grand format, pour visualiser les travaux des étudiants. Ce manque est toujours persistant malgré l'ajout de 12 écrans en 2017.

Thème E – résultats de la formation et préparation à l'insertion au monde du travail
L'évaluation des programmes révèle clairement que les programmes offrent la formation requise pour l'insertion au marché du travail. Le pourcentage des diplômés qui ont un emploi dans le domaine en témoigne. Les étudiants et les diplômés ont exprimé que le programme leur permet de développer des habiletés et des compétences propres à l'architecture. Les ateliers constituent une force de l'école, mais ils créent des attentes chez les étudiants qui constateront par la suite que leur premier emploi ressemble assez peu à ce qu'ils ont fait en atelier. Pendant les premières années sur le marché du travail, les diplômés se sentent insuffisamment outillés pour les tâches rudimentaires, plus techniques, qui leur sont confiées. Ils ont reçu une formation de haut niveau en conception de projet, qu'ils seront appelés à mobiliser progressivement dans leur parcours professionnel. Cette situation, en apparence paradoxale, donne probablement aux diplômés l'impression qu'ils ont mal compris ce qu'est la profession et que leur formation n'est pas pleinement adéquate.

Dans l'ensemble, les enquêtes menées auprès des étudiants et des diplômés révèlent l'impression d'un écart entre la formation universitaire en architecture et le monde professionnel. Il semble que les finalités des programmes et la distinction entre la formation universitaire et le stage obligatoire, avant de passer les examens de l'OAQ, doivent être mieux comprises.

3.1.3 Synthèse de l'analyse des programmes

Les données recueillies auprès des enseignants, étudiants et diplômés et la lecture du comité d'autoévaluation et des évaluatrices externes mènent à un portrait éclairant sur les programmes en architecture, leurs points forts et aspects à améliorer. Les explications fournies et les précisions apportées dans chacun des thèmes traités visent à établir le portrait le plus juste possible pour guider d'éventuelles modifications de programmes et améliorations dans les pratiques d'enseignement, d'encadrement et de gestion des programmes.

3.1.3.1 Principaux constats et recommandations
Cette section est extraite du rapport synthèse d'évaluation périodique des programmes d'études. La sous-commission (SCEP) analyse l'ensemble des documents produits dans les trois premières étapes du processus (Figure 3.1 A) et formule des recommandations qui guideront l'élaboration du plan d'action.

Les constats et les recommandations réfèrent aux thèmes et aux éléments évalués, présentés au tableau 3.1 F.

Principales forces

Ensemble des programmes

- Une finalité claire et une formation qui donne accès à un emploi lié à l'architecture (éléments 1 et 12)
- Une ouverture à une population étudiante variée et l'admission d'étudiants avec un bon niveau académique (élément 3)
- L'ouverture à l'international (élément 5)
- L'approche de conception de projets en atelier (élément 7)
- La qualité du corps enseignant et la présence d'un grand nombre de professionnels (élément 8)
- Les modalités de suivi des programmes (élément 9)

Maîtrise

- L'intégration de la recherche dans la formation à la maîtrise et le développement d'une pensée critique (élément 6)

Principaux aspects à améliorer ou à corriger

Ensemble des programmes

- L'écart entre les attentes des étudiants et la finalité du programme (éléments 1 et 4)
- La charge de travail élevée et la clarification auprès des enseignants des exigences envers les étudiants (éléments 5 et 7)
- La communication aux étudiants des activités interdisciplinaires et l'interdisciplinarité dans la formation (élément 5)
- Le contenu et la cohérence de la formation relatifs aux apprentissages liés à la construction (élément 6)
- L'intégration des apprentissages techniques et du numérique dans les cours et les ateliers (éléments 6 et 7)
- L'évaluation des apprentissages, notamment dans les ateliers (élément 7)
- L'information et l'accès des étudiants aux ressources de soutien à la réussite (élément 10)
- L'information sur la pratique professionnelle et les liens avec la profession (élément 12)

Baccalauréat

- Les méthodes d'enseignement dans les cours en classe (élément 7)

Recommandations

Ensemble des programmes

QUE l'École améliore l'information communiquée aux étudiants lors de l'admission sur le niveau d'engagement requis dans les programmes et sur leurs finalités (élément 1 et 4) ;

QUE l'École fasse connaître davantage aux étudiants les activités interdisciplinaires actuelles et mette en place des moyens d'augmenter l'interdisciplinarité dans la formation, en prenant notamment en considération les suggestions émises dans le rapport d'autoévaluation (élément 5) ;

QUE l'École établisse des lignes directrices à diffuser à tous les enseignants pour clarifier les exigences visées et le niveau de travail attendu, en particulier dans les ateliers (élément 5) ;

QUE l'École revoie le contenu de la formation, au baccalauréat et à la maîtrise, afin d'assurer la cohérence des cours de construction et l'intégration des apprentissages techniques et du numérique dans les cours et les ateliers (éléments 6 et 7) ;

QUE l'École améliore les pratiques d'évaluation des apprentissages, afin d'assurer une rétroaction objective et formelle aux étudiants (élément 7) ;

QUE l'École mette en place des moyens pour favoriser les échanges entre les enseignants, afin de favoriser une compréhension partagée de la formation et d'améliorer la cohérence de la formation (élément 8 et 9) ;

QUE l'École améliore l'information sur les ressources de soutien à la réussite et l'accès des étudiants à ces ressources (élément 10) ;

QUE l'École améliore la compréhension des étudiants de la pratique professionnelle et du rôle du stage de l'OAQ dans la préparation à cette pratique (élément 12).

Baccalauréat

QUE l'École établisse des profils de sortie qui précisent les acquis d'apprentissage attendus globalement, ainsi que pour chaque année de la formation au baccalauréat, afin de clarifier les attentes envers les étudiants (élément 1) ;

QUE l'École actualise les méthodes d'enseignement dans les cours en classe, afin d'implanter des approches plus participatives (élément 7).

Aspects à examiner

Ensemble des programmes

- La poursuite de l'aménagement de lieux de détente et de rencontres dans l'École et la mise à niveau des espaces pour le soutien du travail des étudiants à l'ordinateur (prises électriques et écrans) (élément 11).

Le plan d'action est présenté à la section 1.2 du RPA.



© Laurie Desmarais

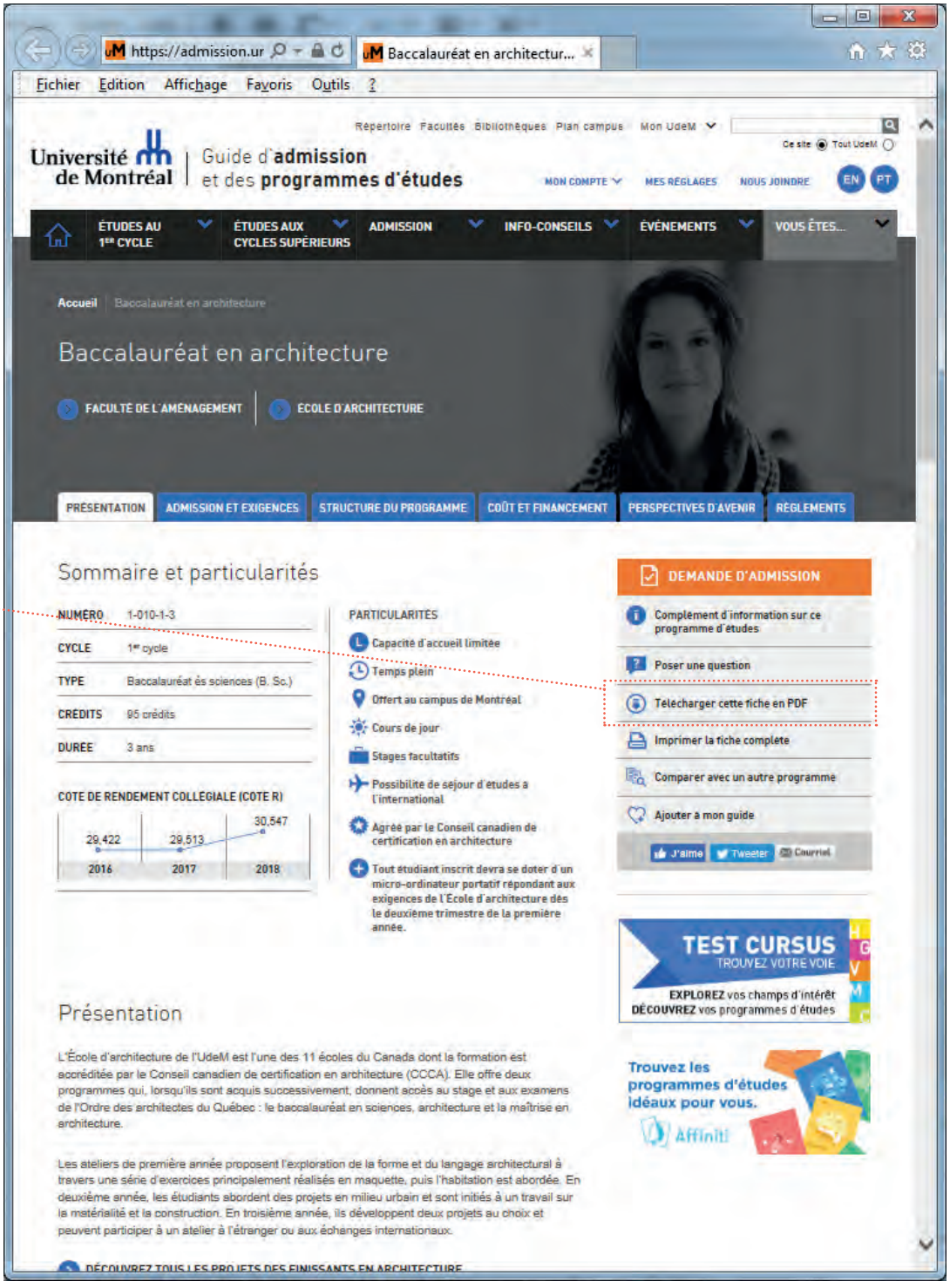
3.2 Information du public

Le RPA doit inclure :

• la description du programme comme elle apparaît dans le calendrier universitaire ou toute autre description officielle du programme autorisée par l'établissement d'enseignement;

L'information sur nos programmes est accessible sur le site Admission de l'UdeM.
https://admission.umontreal.ca/programmes/baccalaureat-en-architecture/presentation/

La fiche présentée aux pages suivantes est générée sur le site Admission.



3.2 A – Capture d'écran du site web Guide d'admission et des programmes d'études - programme de baccalauréat

Baccalauréat en architecture

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT | ÉCOLE D'ARCHITECTURE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-010-1-3
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en architecture (B. Sc.)
TYPE	Baccalauréat ès sciences (B. Sc.)
CRÉDITS	95 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2019	30,837

- **Admission à l'automne**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Temps plein**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Agréé par le Conseil canadien de certification en architecture**
- **Tout étudiant inscrit devra se doter d'un micro-ordinateur portatif répondant aux exigences de l'École d'architecture dès le deuxième trimestre de la première année.**

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Marie-José Pilon 514 343-2205
mj.pilon@umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission
https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/nature/admission/

Présentation

L'École d'architecture de l'UdeM est l'une des 11 écoles du Canada dont la formation est accréditée par le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA). Elle offre deux programmes qui, lorsqu'ils sont acquis successivement, donnent accès au stage et aux examens de l'Ordre des architectes du Québec : le baccalauréat en sciences, architecture et la maîtrise en architecture.

Les ateliers de première année proposent l'exploration de la forme et du langage architectural à travers une série d'exercices principalement réalisés en maquette, puis l'habitation est abordée. En deuxième année, les étudiants abordent des projets en milieu urbain et sont initiés à un travail sur la matérialité et la construction. En troisième année, ils développent deux projets au choix et peuvent participer à un atelier à l'étranger ou aux échanges internationaux.

DÉCOUVREZ TOUS LES PROJETS DES FINISSANTS EN ARCHITECTURE

Le baccalauréat mène, soit au marché du travail, soit à la maîtrise professionnelle en architecture (M.Arch.) ou à des études supérieures dans des domaines connexes.

Objectifs

Ce programme porte principalement sur l'apprentissage du projet architectural et le développement des habiletés. Il encourage une vision responsable de la pratique professionnelle en mettant l'accent sur la création d'un cadre bâti durable. Il introduit les étudiants aux enjeux théoriques et critiques de la discipline. Il favorise une ouverture internationale par des échanges avec des écoles étrangères.

Ce baccalauréat mène soit au marché du travail, soit à la maîtrise professionnelle en architecture (M. Arch.) ou à des études supérieures dans des domaines connexes. Sur le marché du travail, le diplômé pourra assister les professionnels autant dans la conception d'ensemble des projets d'architecture, de design d'intérieur ou d'urbanisme que dans leur réalisation. La maîtrise professionnelle en architecture donne accès à l'Ordre des architectes du Québec et le cheminement baccalauréat-maîtrise est agréé par le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA). « Au Canada, le Conseil Canadien de Certification en Architecture (CCCA), est le seul organisme autorisé par le Regroupement des ordres d'architectures du Canada (ROAC) à agréer les programmes de grades professionnels canadiens en architecture aux fins de la délivrance d'un permis d'architecte. » (Annexe A-1 - Conditions et durées d'agrément du CCCA pour les programmes professionnels en architecture - 2017)

Forces

- Travail en atelier, en groupe d'une douzaine d'étudiants sous la supervision d'un tuteur, qui encourage les discussions entre étudiants et se transforme souvent en une entraide et une émulation amicales.
- Participation de professionnels aux jurys lors des présentations des projets étudiants, ce qui consolide les liens entre l'École et le milieu de la pratique.
- Un programme d'échanges qui permet de faire un séjour d'études à l'étranger dans l'une des nombreuses écoles affiliées, contribuant ainsi à l'élargissement du réseau international des finissants.

Visitez le pavillon d'aménagement

Perspectives d'avenir

L'architecture est une activité de conception qui a pour objet la construction de maisons, d'édifices publics, de bâtiments ou de groupes de bâtiments pour l'habitation, le commerce, les bureaux, l'industrie et le domaine institutionnel.

Le titulaire du Baccalauréat pourra travailler pour des firmes d'architectes et de spécialistes de l'aménagement pour réaliser des esquisses, des dessins ou des maquettes et contribuer aux activités de conception et de réalisation de projets d'architecture, d'urbanisme, de design d'intérieur, de scénographie ou de modélisation 3D.

Le diplômé qui souhaite se donner une formation complète d'architecte menant à la reconnaissance professionnelle devra poursuivre ses études au niveau de la maîtrise en architecture.

Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

- **ARCHITECTE**

Conditions d'admissibilité

L'Université de Montréal se réserve le droit de modifier, sans préavis, les informations contenues dans ce document.
2019-09-12

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en sciences informatiques et mathématiques
  - DEC en technologie de l'architecture
  - DEC en technologie du génie civil

  Soit
- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** le cours Mathématiques 105 - Algèbre linéaire et géométrie vectorielle

et

- pour les candidats qui ont acquis une formation universitaire en architecture, en design de l'environnement ou en design d'intérieur, fournir un portfolio, une lettre de motivation personnelle et un curriculum vitae avant le 1er février (voir la rubrique Remarques).

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 850/990 au TFI ou C2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 18 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Technologue en architecture : toute personne titulaire d'un DEC en technologie de l'architecture ou qui est en voie de l'obtenir.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a suivi des cours universitaires dans un programme d'architecture, de design d'intérieur ou de design de l'environnement à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

Capacité d'accueil

- Un maximum de 12 places sont attribuées à des candidats technologues en architecture.
- Le reste de la capacité d'accueil est réparti entre les autres catégories de candidats.

Statistiques d'admission au programme

COLLÉGIENS (QUÉBEC)	
DEMANDES	347
OFFRES	106
PLACES	39

AUTRES CANDIDATURES	
DEMANDES	408
OFFRES	80
PLACES	45

L'Université de Montréal se réserve le droit de modifier, sans préavis, les informations contenues dans ce document.
2019-09-12

COTE R	30,837

La cote R est celle du dernier candidat admis en date du 31 juillet 2019 et est donnée à titre indicatif. Le fait d'avoir une cote égale à celle du dernier admis de l'année précédente ne garantit pas l'admission l'année suivante.

Critères de sélection

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
- Pour les candidats attestant d'études universitaires en architecture, en design de l'environnement ou en design d'intérieur
  - Le dossier est étudié par l'École d'architecture en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances, de la lettre de motivation et du portfolio.

Remarques

- Les candidats ayant suivi des cours universitaires dans un programme d'architecture, de design de l'environnement (UQAM) ou de design d'intérieur doivent déposer un portfolio incluant un CV et une lettre de motivation. Ce document sera étudié par le Comité de sélection du baccalauréat en architecture. Pour tous les détails, veuillez consulter le Guide pour la préparation du portfolio
- L'acquisition d'un ordinateur portable configuré selon les exigences de l'École d'architecture est nécessaire dès la 1re année en vue d'un usage progressif dans les cours et les ateliers.
- Après un baccalauréat Sc., Architecture, la formation professionnelle des futurs architectes consiste en:
  - une maîtrise professionnelle en architecture agréée par le Conseil canadien de certification en architecture (45 crédits);
  - un stage de 3 720 heures (environ 2 ans) rémunéré et supervisé par un architecte professionnel selon les règles établies par l'Ordre des architectes du Québec (ce stage peut être entrepris après la deuxième année du baccalauréat, dès l'obtention de 60 crédits du programme);
  - la réussite des examens d'admission à l'Ordre des architectes du Québec donnant droit au permis d'exercice.
- Une moyenne cumulative minimale de 3,0/4,3 au baccalauréat est exigée pour l'admissibilité à la maîtrise. De plus, l'excellence du portfolio soumis est un critère important de sélection.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Aménagement	Maîtrise	45 crédits	2-005-1-1	Jour Soir
Architecture	Maîtrise	45 crédits	2-010-1-0	Jour
Architecture de paysage	Maîtrise	45 crédits	2-020-1-0	Jour

ATTENTION : La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

L'Université de Montréal se réserve le droit de modifier, sans préavis, les informations contenues dans ce document.
2019-09-12

Automne

- **Automne 2020** (à compter du 1er novembre 2019)
  - Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1er mars 2020**
  - Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1er février 2020**
  - Candidats avec des études hors Québec : **1er février 2020**

Structure du programme (1-010-1-3)

Version 02 (A18)

Le baccalauréat comporte 95 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 74 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Ateliers d'architecture

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARC 1011	Atelier d'architecture 1	6.0J	ARC 2011	Atelier d'architecture 3	6.0J
ARC 1012	Atelier d'architecture 2	6.0J	ARC 2012	Atelier d'architecture 4	6.0J

Bloc 70B Ateliers optionnels

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AME 3030	Atelier multidisciplinaire	6.0	ARC 3018	Projet d'architecture 2	6.0J
ARC 3014	Atelier triptyque	6.0	ARC 3019	Projet d'architecture	6.0
ARC 3017	Projet d'architecture 1	6.0J S	ARC 3020	Projet de conception intégrée	6.0J

Bloc 70C Histoire et théories

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARC 1101	Histoire générale de l'architecture	3.0J	ARC 3104	Histoire de l'architecture au Québec	3.0J
ARC 1102	Histoire de l'architecture moderne	3.0J	ARC 3305	Architecture et stratégies urbaines	3.0J
ARC 2104	Théories du projet architectural	3.0J	ARC 3306	Architecture, cultures et mondialisation	3.0J

Bloc 70D Dessin et informatique

Obligatoire - 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ARC 1214	Atelier d'expression	2.0J
ARC 1215	Dessin d'architecture	3.0J
ARC 2214	Conception assistée par ordinateur (CAO)	3.0J

Bloc 70E Construction

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARC 1311	Architecture et construction 1	3.0J	ARC 2321	Statique et résistance des matériaux	3.0J
ARC 1312	Architecture et construction 2	3.0J	ARC 4324	Stratégie structurale	3.0J
ARC 2313	Architecture et construction 3	3.0J	ARC 5314	Mécanique, électricité et éclairagisme	3.0S
ARC 2314	Architecture et construction 4	3.0J			

Bloc 70F Cours d'intégration

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ARC 1801	Intégration 1	1.0J
ARC 1802	Intégration 2	1.0J
ARC 1803	Intégration 3	1.0J

L'Université de Montréal se réserve le droit de modifier, sans préavis, les informations contenues dans ce document.
2019-09-12

Bloc 70G Cours complémentaires Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
APA 1130	Écologie et développement durable	3.0J	ARC 4328	Matériaux de construction	3.0J S
ARC 2340	Photographie en architecture	3.0J	ARC 5401	Voyage d'étude en architecture	3.0
ARC 3614	Architectures virtuelles	3.0	ARC 5403	Travaux dirigés en architecture	3.0J
ARC 3626	Patrimoine architectural et urbain	3.0J	ARC 5405	Stage de formation dans la pratique	3.0
ARC 3640	L'architecture verte	3.0J	ARP 2012	Dessin 2	3.0J
ARC 4000F	Séminaire en architecture	3.0J	URB 1113	Espaces et sociétés	3.0J

Bloc 70Z Choix - 3 crédits.

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Architecture de paysage	Baccalauréat	90 crédits	1-020-1-0	Jour
Design d'intérieur	Baccalauréat	90 crédits	1-016-1-0	Jour
Design industriel	Baccalauréat	120 crédits	1-015-1-0	Jour
Urbanisme	Baccalauréat	90 crédits	1-025-1-0	Jour

Règlement des études de 1er cycle

Consulter les règlements des études de 1er cycle : http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription
L'étudiant s'inscrit à plein temps, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- À plein temps, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 17 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 à 33 crédits par année.
- Le doyen ou l'autorité compétente détermine le nombre de crédits auxquels doit s'inscrire l'étudiant exceptionnellement autorisé à s'inscrire à temps partiel.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription
L'étudiant s'inscrit selon le cheminement trimestriel indiqué par l'École.

Art. 6.10 Scolarité
La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme
La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours
De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours. Si les circonstances le justifient, le doyen ou l'autorité compétente peut autoriser un examen de reprise ou un travail de reprise.

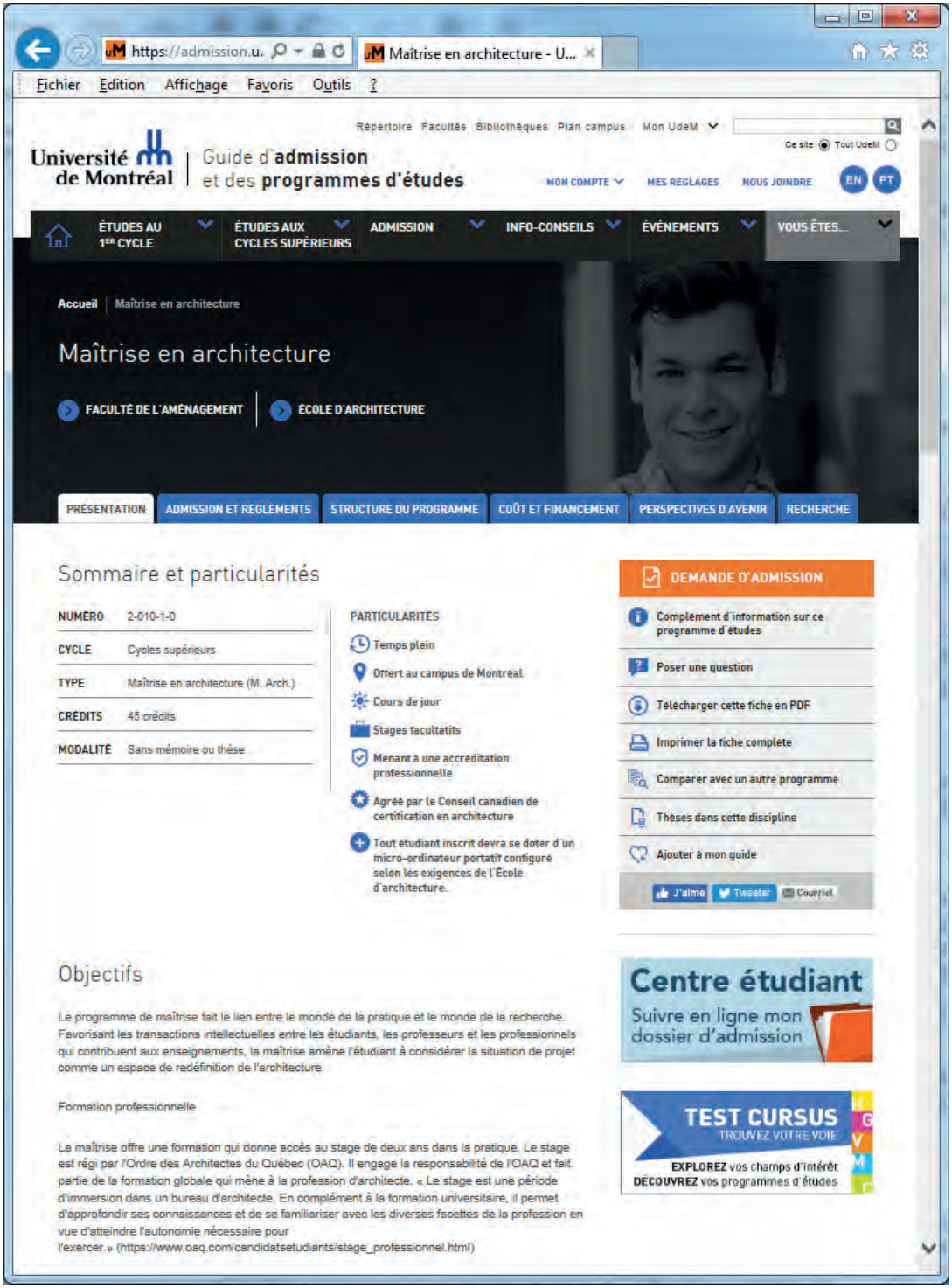
Art. 14.1 Système de promotion
La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations
La réussite du programme donne droit au baccalauréat ès sciences (B. Sc.).

L'Université de Montréal se réserve le droit de modifier, sans préavis, les informations contenues dans ce document.
2019-09-12

L'information sur la maîtrise en architecture est disponible sur le site Admission de l'UdeM à l'adresse suivante : https://admission.umontreal.ca/programmes/maitrise-en-architecture/

La fiche du programme est présentée aux pages suivantes.



3.2 B – Capture d'écran du site web Guide d'admission et des programmes d'études - programme de maîtrise

Maîtrise en architecture

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT | ÉCOLE D'ARCHITECTURE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	2-010-1-0
CYCLE	Cycles supérieurs
TITRE OFFICIEL	Maîtrise en architecture (M. Arch.)
TYPE	Maîtrise en architecture (M. Arch.)
CRÉDITS	45 crédits
MODALITÉ	Sans mémoire ou thèse

Admission à l'automne
Cours de jour
Offert au campus de Montréal
Stages facultatifs
Temps plein

Menant à une accréditation professionnelle
Tout étudiant inscrit devra se doter d'un micro-ordinateur portatif configuré selon les exigences de l'École d'architecture.

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Diane Martin, Faculté de l'aménagement - École d'architecture 514-343-2236
diane.martin@umontreal.ca

Jacques Lachapelle, responsable de programme
jacques.lachapelle@umontreal.ca

Objectifs

Le programme de maîtrise fait le lien entre le monde de la pratique et le monde de la recherche. Favorisant les transactions intellectuelles entre les étudiants, les professeurs et les professionnels qui contribuent aux enseignements, la maîtrise amène l'étudiant à considérer la situation de projet comme un espace de redéfinition de l'architecture.

Formation professionnelle

La maîtrise offre une formation qui donne accès au stage de deux ans dans la pratique. Le stage est régi par l'Ordre des Architectes du Québec (OAQ). Il engage la responsabilité de l'OAQ et fait partie de la formation globale qui mène à la profession d'architecte. « Le stage est une période d'immersion dans un bureau d'architecte. En complément à la formation universitaire, il permet d'approfondir ses connaissances et de se familiariser avec les diverses facettes de la profession en vue d'atteindre l'autonomie nécessaire pour l'exercer.» (https://www.oaq.com/candidatsetudiants/stage_professionnel.html)

Le programme de maîtrise en architecture comporte 45 crédits. Ce programme professionnel qui suit le programme préprofessionnel de B. Sc. (Architecture) est dûment accrédité par le Conseil canadien de certification en architecture et, en vertu des ententes de réciprocité avec les autres provinces du Canada et l'accord de libre-échange avec les États-Unis, ses diplômés ont accès au marché de l'Amérique du Nord.

« Au Canada, le Conseil canadien de Certification en Architecture (CCCA) est le seul organisme autorisé par le Regroupement des ordres d'architectes du Canada (ROAC) à agréer les programmes de grades professionnels canadiens en architecture aux fins de la délivrance d'un permis d'architecte.» (Annexe A-1 - Conditions et durées d'agrément du CCCA pour les programmes professionnels en architecture - 2017)

L'ensemble de la formation offerte à l'École d'architecture vise à amener l'étudiant à participer activement à l'exploration et à la transformation de l'architecture contemporaine. Le programme offre un parcours qui intègre la recherche ce qui favorise l'innovation et fait avancer la mission culturelle, sociétale et environnementale de la discipline.

Pour faire ce pont entre formation et recherche, l'École peut compter sur l'expertise de praticiens renommés et sur les activités de recherche des professeurs qui sont réalisées à titre individuel ou au sein d'équipes dûment constituées. Complémentaires les unes aux autres, ces recherches englobent principalement des domaines tels que l'histoire et la théorie de l'architecture contemporaine; la résilience et les environnements durables; les innovations programmatiques et techniques; la contribution de l'architecture à la définition des villes et des territoires ainsi que les processus de réalisation du projet et le rôle des parties prenantes.

Pour en savoir davantage sur les activités de recherche de l'École, voir la section Expertises de recherche du site web de l'École d'architecture (https://architecture.umontreal.ca/recherche/expertises-de-recherche/) ainsi que la section Chaires et unités de recherche (https://architecture.umontreal.ca/recherche/chaires-et-unites-de-recherche/)

Le programme comporte 45 crédits. Le cheminement proposé est de trois trimestres. Un cheminement particulier sur quatre trimestres, faisant l'objet d'une entente, est également envisageable. L'atelier est la principale activité pédagogique d'intégration des connaissances et d'explorations à travers la conception du projet. Le premier atelier, obligatoire, porte sur la pensée constructive. Les deux ateliers suivants, Projet de recherche (en équipe) et Projet thèse (individuel) sont liés par un thème commun que l'étudiant choisit parmi les trois à cinq thèmes offerts chaque année. Des équipes composées de professeurs et de professionnels sont responsables de ces ateliers afin d'assurer les apports théoriques et pratiques en lien au sujet traité. En plus des cours obligatoires, deux cours optionnels ou au choix permettent de parfaire la formation.

Forces

Visitez le pavillon d'aménagement

Perspectives d'avenir

Une fois inscrit au tableau de l'Ordre, l'architecte peut offrir toute une gamme de services dans les secteurs de la construction et de la rénovation de bâtiments commerciaux, institutionnels, résidentiels et industriels. L'architecte joue également un rôle de plus en plus important dans la compréhension de l'impact de la construction sur l'environnement, l'amélioration de la performance des bâtiments et la conception d'environnements spéciaux.

De plus, en vertu des ententes de réciprocité avec les autres provinces du Canada et l'Accord de libre-échange avec les États-Unis, les diplômés de ce programme ont accès au marché de l'Amérique du Nord. De plus, les architectes québécois bénéficient de conditions facilitant la reconnaissance de leurs diplômes et de leur qualification professionnelle en France, ce qui leur ouvre les portes du marché français, voire européen. Par ailleurs, l'Accord de Canberra, ratifié par le CCCA et des organismes d'accréditation en architecture de divers pays du Commonwealth, de la Chine, de la Corée et du Mexique, établit une équivalence

L'Université de Montréal se réserve le droit de modifier, sans préavis, les informations contenues dans ce document.
2019-08-08

substantielle des programmes d'études en architecture pour les diplômes obtenus depuis le 1er janvier 2010 dans un établissement accrédité. Il s'avère donc plus facile désormais, pour les diplômés, d'envisager leur profession à une échelle internationale.

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Arch., le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat préprofessionnel en architecture, ou l'équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
  - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
  - soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI).

L'admission est conditionnée par les résultats académiques obtenus et la qualité des travaux d'architecture présentés dans un portfolio qui doit être joint à la demande du candidat. Les mêmes règles s'appliquent au candidat titulaire d'un baccalauréat dans une discipline du design (baccalauréat en design de l'environnement) et pour lequel une formation préparatoire est prévue et nécessaire.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Soumettre un portfolio

Pour les détails sur les consignes à suivre pour préparer le portfolio, consulter le site web de l'École d'architecture.

2. Scolarité

La scolarité du programme de maîtrise est d'un minimum de trois trimestres à temps plein ou d'un maximum de six trimestres (2ans).

3. Formation préparatoire

Les étudiants en provenance de programmes de 1er cycle autres que le programme de science de l'architecture peuvent être appelés à faire une formation préparatoire afin de leur assurer une atteinte complète des critères de l'agrément professionnel du Conseil canadien de certification en architecture (CCCA).

Avant d'entamer la scolarité de maîtrise proprement dite, les étudiants doivent réussir leur formation préparatoire avec une moyenne minimale de 3,0.

4. Conditions particulières

Tout étudiant inscrit devra se doter d'un microordinateur portable configuré selon les exigences de l'École d'architecture.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2020:** Du 1er janvier 2019 au 1er février 2020

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE	CAPACITÉ D'ACCUEIL
Architecture	Baccalauréat	95 crédits	1-010-1-3	Jour	Limitée

Structure du programme (2-010-1-0)

Version 02 (A16)

La maîtrise comporte 45 crédits.

Pour les candidats titulaires d'un baccalauréat en design de l'environnement, des cours préparatoires seront exigés en fonction des équivalences et des exemptions accordées par rapport au B. Sc. Architecture.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 39 crédits obligatoires, 3 à 6 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Design complet

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ARC 6701	Projet complet	6.0J
ARC 6711	Pensée constructive	3.0J

Bloc 70B Recherche et projet d'architecture

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARC 6801	Projet de recherche	6.0J	ARC 6803	Séminaire de recherche	3.0J
ARC 6802	Projet thèse	9.0J	ARC 6804	Langages, écritures du projet	3.0J

Bloc 70C Pratique professionnelle

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ARC 6830	Pratique professionnelle	3.0J
ARC 6831	Architecture et immobilier	3.0J
ARC 6832	Sécurité du bâtiment	3.0J

Bloc 70D

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AME 6043	Planification et élaboration des projets	3.0S	ARC 6852	Séminaire 2	3.0
AME 6046	Planification et contrôle des ressources	3.0S	ARC 6853	Précédents et conception architecturale	3.0J
AME 6047	Industrialisation du bâtiment	3.0J	ARC 6854	Études avancées en architecture	3.0
AME 6210	Histoire des théories de la conservation	3.0	ARC 6863	Laboratoire spécialisé en CAO	3.0J
AME 6305	Séminaire en technologie du bâtiment	3.0J	ARC 6883	Formes architecturales et urbaines	3.0S
AME 6330	Conservation des bâtiments et ouvrages	3.0J	ARC 6884	Territoire, paysage, architecture	3.0
ARC 6851	Séminaire 1	3.0J	ARC 6888	Activité spéciale	3.0J S

Bloc 70E Activité individuelle

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ARC 6889	Travail dirigé	3.0

Bloc 70F

Choix - Maximum 3 crédits.

À choisir avec l'accord du responsable de programme parmi les cours du répertoire des cours de l'Université de Montréal ou parmi ceux des autres universités montréalaises.

L'Université de Montréal se réserve le droit de modifier, sans préavis, les informations contenues dans ce document.
2019-08-08

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Aménagement	Maîtrise	45 crédits	2-005-1-1	Jour Soir
Architecture de paysage	Maîtrise	45 crédits	2-020-1-0	Jour
Urbanisme	Maîtrise	45 crédits	2-025-1-0	Jour

Aperçu des expertises de recherche

La recherche menée à l'École architecture couvre un large éventail de domaines. Les champs d'exploration sont aussi vastes que diversifiés et se reflètent dans les expertises de nos professeurs-chercheurs. Les champs d'expertise identifient les intérêts de nos professeurs et servent de porte d'entrée à leurs parcours, leurs projets, leurs activités, leurs communications.

En savoir plus : http://architecture.umontreal.ca/architecture/recherche/

Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations : http://architecture.umontreal.ca/architecture/professeurs/

Répertoire des thèses et mémoires

Découvrez Papyrus, le dépôt institutionnel de l'Université de Montréal Vous trouverez ici des travaux de recherche de nos professeurs et chercheurs ainsi que des thèses et mémoires de nos étudiants. : http://papyrus.bib.umontreal.ca/

Actualités sur la recherche

Consultez les dernières actualités sur la recherche à l'UdeM : http://www.nouvelles.umontreal.ca/recherche/index.php

L'Université de Montréal se réserve le droit de modifier, sans préavis, les informations contenues dans ce document.
2019-08-08

Le RPA doit inclure :

• la preuve que le programme a transmis l'information relative au processus d'agrément du CCCA à tous les membres du corps professoral et aux nouveaux étudiants.

Pour les étudiants :
Lors des journées « Portes ouvertes », les étudiants intéressés à entreprendre des études en architecture sont informés que l'École d'architecture de l'Université de Montréal est sous agrément du CCCA. Ils reçoivent copie de la description du programme qui contient le lien vers le site du CCCA.

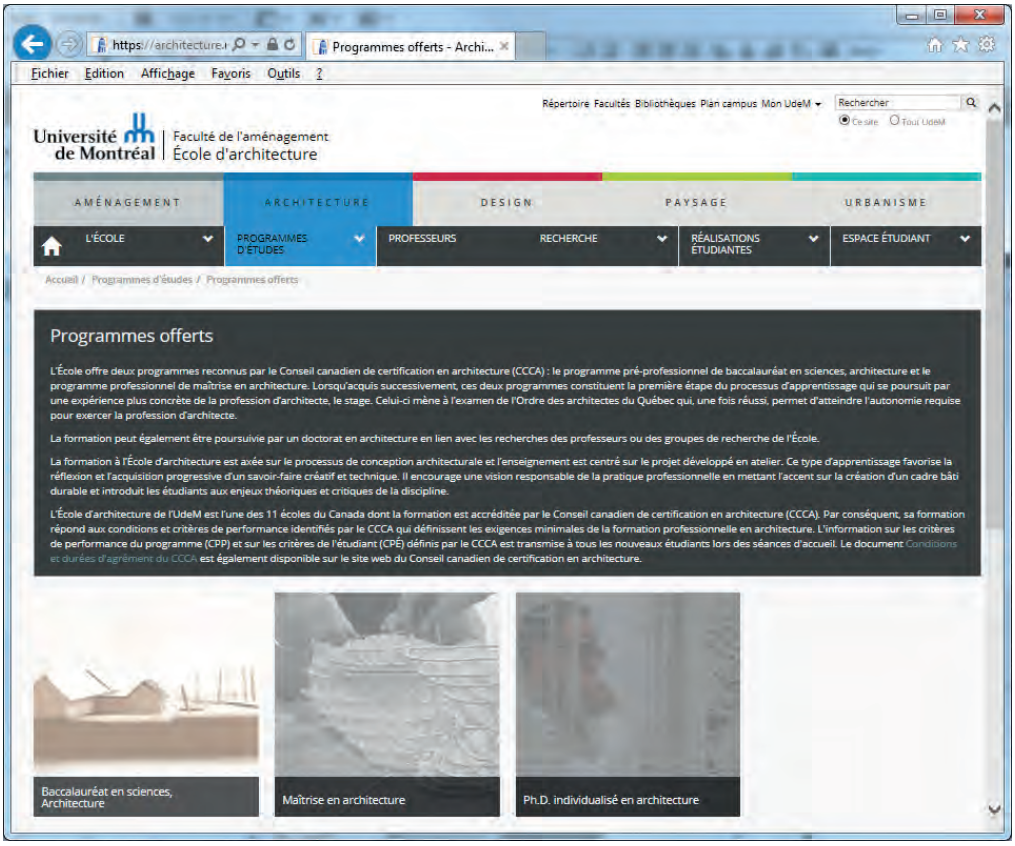
Les informations concernant les Conditions et durées d'agrément du CCCA sont transmises aux nouveaux étudiants admis lors des séances d'accueil.

Sur notre site web, à la section des programmes offerts par l'École, un lien pointe vers ce document sur le site du CCCA. Voir capture d'écran ci-dessous ou au https://architecture.umontreal.ca/programmes-de-tudes/programmes-offerts/

Les plans de cours des activités obligatoires contiennent la fiche descriptive qui indique les CPÉ qui sont abordés ou approfondis dans le cours.

Pour les enseignants :
En plus de devoir inclure la fiche des CPÉ pour chacun des cours, le personnel enseignant a été mobilisé en 2018 pour actualiser ces fiches descriptives en tenant compte des nouveaux CPÉ adoptés par le CCCA. Chaque enseignant est également sollicité pour assurer l'archivage des travaux et examens du cours ou de l'atelier.

Depuis 2016, un *Guide de l'enseignant de l'École d'architecture* est remis à tous les enseignants. Les nouveaux enseignants reçoivent un envoi spécifique et le directeur en discute lors des rencontres avec les nouveaux chargés de cours et de formation pratique. Ce guide comprend maintenant une partie qui présente les critères en vigueur depuis 2017.



3.2 C – Capture d'écran du site web de l'École d'architecture à la rubrique Programmes d'études



© Robert La Salle

3.3 Équité, diversité et inclusion

Le RPA doit inclure :

• les procédures en place pour atteindre l'équité, la diversité et l'inclusion dans le fonctionnement et les activités de l'école.

Les interventions de l'Université de Montréal en matière d'équité et d'inclusion remontent à plus de trente ans. Les acquis sont significatifs. Comme employeur, l'Université est soumise au programme d'Obligation contractuelle du gouvernement fédéral depuis 1988. Elle respecte les différentes lois et chartes gouvernementales qui s'appliquent en matière de travail, de milieu de vie et de formation, dont les suivantes :

- Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, du gouvernement du Québec (legisquebec.gouv.qc.ca)
- Loi sur l'équité en matière d'emploi (L.C. 1995, ch.44). (laws.justice.gc.ca/fra/lois/e-5.401/)
- Charte canadienne des droits et libertés
- Charte québécoise des droits et libertés de la personne

À l'intérieur de ce cadre, et même au-delà, l'Université s'est dotée de plusieurs politiques pour encadrer l'équité, la diversité et l'inclusion, à savoir :

1994 Politique d'accès à l'égalité en emploi et en éducation pour les femmes[1] L'application de cette politique est explicite sur le site de l'emploi de l'Université.[2]

1994 Politique sur l'intégration des étudiants handicapés.[3]

2002 Politique sur l'adaptation à la diversité culturelle.[4]

2003 Participation au Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE). Dans le cadre de ce programme, l'Université de Montréal invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

C'est également dans ce cadre que l'Université a formulé un plan d'action en 5 points :

1. Participation en continu à des salons de l'emploi permettant de rencontrer et d'embaucher des membres des groupes visés;
2. Sensibilisation et formation destinées à l'ensemble de la communauté universitaire sur la diversité, l'inclusion et les accommodements raisonnables;
3. Diversification des stratégies de recrutement et des outils de sélection pour mieux s'adapter à la multiplicité des profils et des candidats;
4. Amélioration des pratiques d'accueil des nouveaux employés;
5. Service-conseil et accompagnement des équipes de gestion pour diversifier leur main-d'œuvre.

2015 Politique de développement durable qui inclut des objectifs liés à l'équité, entre autres à propos des genres.[5]

En matière d'Équité, diversité et inclusion (ÉDI), l'Université demeure en constante évolution. Dans le cadre de son processus de transformation institutionnelle *2016-2021e : Transcender les frontières,* l'Université de Montréal souhaite aller plus loin dans la mise en œuvre d'une stratégie de promotion du respect, de l'équité et de la diversité, dont la prévention des actes de violence sexuelle.[6]

1. politique-acces-egalite_en_emploi-education-pour-femmes.pdf
2. https://carrieres.umontreal.ca/diversite-et-inclusion/
3. politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf
4. politique-adaptation-diversite-culturelle.pdf
5. Politique_developpement_durable.pdf
6. Plan d'action *2016-2021e : Transcender les frontières, volet 5* : Milieu de vie engageant et stimulant, Université de Montréal, p. 10. PlanDactionTranscender.pdf

Dans sa volonté de contrer la discrimination et la violence envers des membres de sa communauté et de maximiser la pratique du vivre-ensemble, l'Université a mis sur pied le Bureau d'intervention en matière de harcèlement de l'UdeM (BIMH) (https://harcelement.umontreal.ca/accueil/) qui a développé un programme d'aide et de traitement des plaintes en cette matière. Avec l'entrée en vigueur de la loi 151 « visant à prévenir et combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur», le BIMH a préparé une formation qui a été offerte en 2018-2019 à tous les employés et représentants étudiants. Pour agir en conformité avec cette loi, l'UdeM s'est engagée à sensibiliser tous les membres de la communauté universitaire à la réalité des violences à caractère sexuel et faire en sorte qu'ils soient mieux outillés pour prévenir ces violences et agir auprès des victimes.

Sur les questions liées à la diversité, dans le respect de son plan d'action, l'Université a mis en place des groupes de travail, entre autres *Place aux Premiers Peuples* et le Groupe de travail sur la stratégie de promotion du respect de l'équité et de la diversité. C'est dans la foulée de ces démarches récentes que l'Université a engagé la conseillère spéciale du Recteur en matière d'«Équité, Diversité et Inclusion», madame Marie Mc Andrew, qui a mis en place un énoncé de vision qu'elle a présenté à l'assemblée universitaire le 12 mai 2019. Elle en a fait le suivi auprès des facultés, dont à la Faculté de l'aménagement, le 26 juin 2019. Dans sa présentation, elle rappelle que la diversité inclut des caractéristiques personnelles, physiques, sociales ou culturelles. Elle indique que «'ces marqueurs' sont en constante évolution, incluent, entre autres, le genre, l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, la condition sociale, le handicap, l'âge, l'appartenance aux Premiers Peuples, le statut migratoire, l'origine ethnique, la langue, la religion ainsi que l'appartenance à un groupe racisé»[7]. Marie Mc Andrew travaille avec son équipe à produire un plan d'action coordonné qui sera mis en place dès l'hiver 2020 à partir des recommandations des différents groupes de travail. La professeure Anne Marchand, de l'École de design, fait partie du conseil d'orientation. Les objectifs stratégiques du plan d'action ont déjà été identifiés et les démarches en cours enrichiront les mesures universitaires en ÉDI.

Les étudiants de l'École bénéficient déjà des mesures d'aide que l'Université a mis en place et qui ont été renforcées en 2013 dans le cadre du *Plan institutionnel pour le soutien à la réussite*[8]. Ce plan se décline en six volets : le financement, la vie étudiante, le soutien à l'enseignement, le développement de carrière, le soutien au cheminement et le soutien à l'apprentissage. L'un des principes se lit comme suit :
« Le soutien à la réussite s'adapte aux changements dans la population étudiante et à sa diversité ».

Notre Université est en mesure d'identifier les nouvelles réalités qui auront un impact sur l'établissement (les changements démographiques, l'ubiquité des technologies, etc.), et elle doit être capable d'en analyser les ramifications afin de mieux s'y préparer.

Cette réflexion sur la réussite a été réalisée sous la direction du Centre étudiant de soutien à la réussite (CÉSAR) et a contribué à développer les Services aux étudiants (SAÉ), dont les services d'aide pour les étudiants vivant des situations particulières notamment :

Assistance aux étudiants internationaux
Le Bureau des étudiants internationaux (BEI)[9], qui fait partie des SAÉ, constitue le guichet unique de l'Université pour répondre aux besoins et aux demandes des étudiants étrangers. L'attention du personnel s'y consacre exclusivement. Les étudiants demandeurs d'asile et ceux ayant obtenu un statut de réfugié au Canada sont considérés comme des étudiants internationaux et reçoivent eux aussi l'aide du BEI.

Le BEI a également pour mandat de faciliter l'intégration des étudiants internationaux à la communauté universitaire et leur adaptation à la société québécoise. Les services sont offerts dès l'arrivée et tout au long du séjour à l'Université de Montréal.

7. Marie Mc Andrew, *Énoncé de vision sur l'équité, la diversité et l'inclusion : Présentation à l'Assemblée universitaire,* 13 mai 2019. Texte de présentation.
8. https://reussir.umontreal.ca/plan-institutionnel/priorites/
9. http://www.bei.umontreal.ca/bei/accueil_presentation.htm

Étudiants en situation de handicap

Le service de Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH) fait partie des SAÉ et a pour mission de :

- veiller à la coordination des services offerts aux étudiants en situation de handicap;
- informer et conseiller les étudiants en situation de handicap;
- promouvoir leurs intérêts;
- favoriser leur intégration scolaire.

«Pour réaliser sa mission, le SESH remplit plusieurs rôles principaux. Il :

- coordonne et promeut les services répondant aux besoins des étudiants en situation de handicap;
- soutient une approche de planification individuelle des services (pour ce, il conseille, soutient et accompagne, sur demande, les étudiants en situation de handicap dans l'élaboration, la réalisation et la coordination de leur plan de services);
- conseille la communauté en matière de services et de réglementation pouvant avoir des conséquences pour les étudiants en situation de handicap;
- évalue les progrès réalisés dans l'intégration des étudiants en situation de handicap et identifie les obstacles à cette intégration;
- expérimente les biens et les services qui favorisent l'intégration des personnes en situation de handicap.»[10]

Le SESH est donc responsable d'identifier les besoins des étudiants concernés et de faire le suivi de leur cheminement pour soutenir leur réussite. Il détermine également les mesures d'accommodements de chaque étudiant.

Il revient toutefois aux départements et aux facultés de mettre en place et de gérer les mesures d'accommodements. Il est de la responsabilité des étudiants d'informer les enseignants des mesures nécessaires. Bien que l'enseignant ne puisse les refuser, il peut baliser les modalités. Les TGDE et le personnel de soutien de l'École assurent le suivi.

Concrètement, dans la majorité des cas, ces mesures concernent les examens. Plusieurs étudiants doivent avoir accès à une salle avec moins de distraction et propice à la concentration. Un temps plus long pour réaliser leur examen est souvent accordé.

Pour l'École, cela signifie pour chaque demande, que la TGDE, Marie-José Pilon ou Diane Martin, avec l'équipe de soutien assure le suivi avec les enseignants pour recevoir à l'avance la copie de l'examen. L'adjoint au directeur recrute et engage un étudiant à titre d'auxiliaire pour surveiller l'examen en question. Le personnel de soutien veille à faire le suivi pour la réservation des salles, leur aménagement spécifique et le suivi avec l'auxiliaire d'enseignement. En fait, tout le personnel de soutien a été formé pour assurer ces accommodements.

Accessibilité universelle

Tous les pavillons de l'Université de Montréal ont été aménagés afin d'assurer l'accès aux personnes ayant des limitations physiques. Cela inclut des entrées accessibles, des ascenseurs, des rampes et des toilettes pour les personnes en fauteuil roulant. Le SESH peut être contacté si des situations particulières se présentent.[11]

Depuis la dernière visite d'agrément, la Faculté de l'aménagement a entrepris d'importants travaux de rénovation incluant les toilettes à accessibilité universelle.

Accommodements religieux

En conformité avec la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, l'École d'architecture accède aux demandes d'accommodements des étudiants pour des motifs religieux, essentiellement des absences à des examens et des présentations lors des fêtes religieuses. Afin d'en assurer la planification, les étudiants qui souhaitent faire ces demandes doivent les justifier et le faire en début de session.

10. http://www.bsesh.umontreal.ca/accueil/mission.htm
11. http://www.bsesh.umontreal.ca/accessibilite/index.htm

3.4 Composition, bien-être et enrichissement de la population étudiante

Le programme doit démontrer qu'il apporte un soutien aux étudiants; qu'il les encourage à réaliser leur plein potentiel pendant leurs études et plus tard dans leur carrière professionnelle; et qu'il offre un milieu relationnel ouvert aux différences culturelles. Le programme doit démontrer qu'il bénéficie de ses valeurs institutionnelles et qu'il y contribue. Étant donné sa mission particulière, le RPA peut couvrir certaines questions telles que la façon dont les étudiants participent à l'établissement de leurs objectifs d'apprentissage personnels et collectifs; la façon dont ils sont encouragés à collaborer, à appuyer et à partager le processus décisionnel de collègues susceptibles d'être différents d'eux-mêmes, tout en les respectant; leur accès à l'information essentielle pour façonner leur avenir; et la façon dont la diversité, le caractère distinctif, la fierté et la dignité des étudiants sont promus dans le milieu universitaire.

3.4.1 Description de la population étudiante

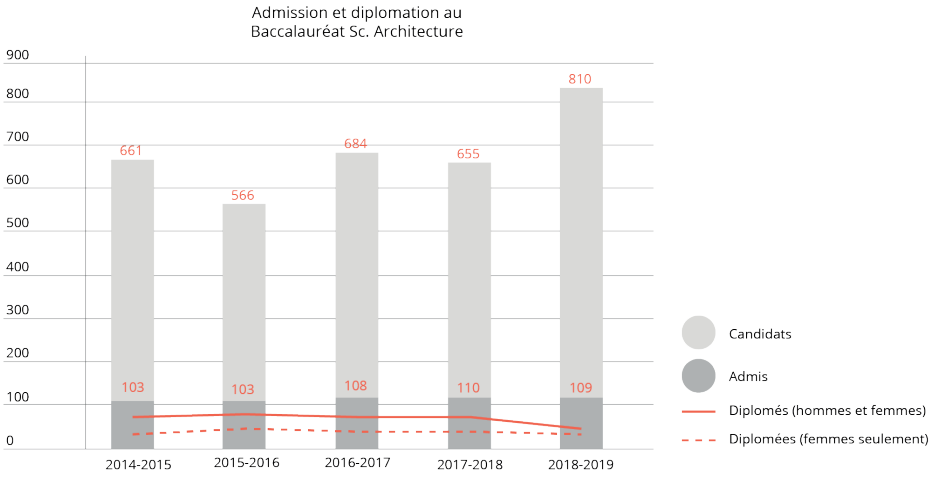
Le RPA doit inclure: une description de la population étudiante (informations générales, sexe, etc.); les normes universitaires du programme pour les étudiants; une description de la formation préalable des étudiants; et les taux de sélectivité, de rétention et de diplomation du programme depuis le dernier processus d'agrément;

Chaque année, une centaine d'étudiants sont admis au baccalauréat et plus d'une soixantaine commencent la maîtrise. Les étudiants admis au B.Sc.Arch., un programme fortement contingenté, attestent de grandes aptitudes dans leurs études antérieures. La cote de rendement au collégial (CRC) des candidats au baccalauréat fournit un bon indicateur de cette réalité. Elle combine, pour chaque cours suivi par un étudiant au CÉGEP, deux informations : un indicateur de la position de cet étudiant dans son groupe, en fonction de la note obtenue (la cote Z) et un indicateur de la force relative de ce groupe. Ainsi, en plus de considérer tous les avantages de la cote Z, la cote de rendement au collégial ajoute une correction en permettant de tenir compte des différences initiales entre les groupes.

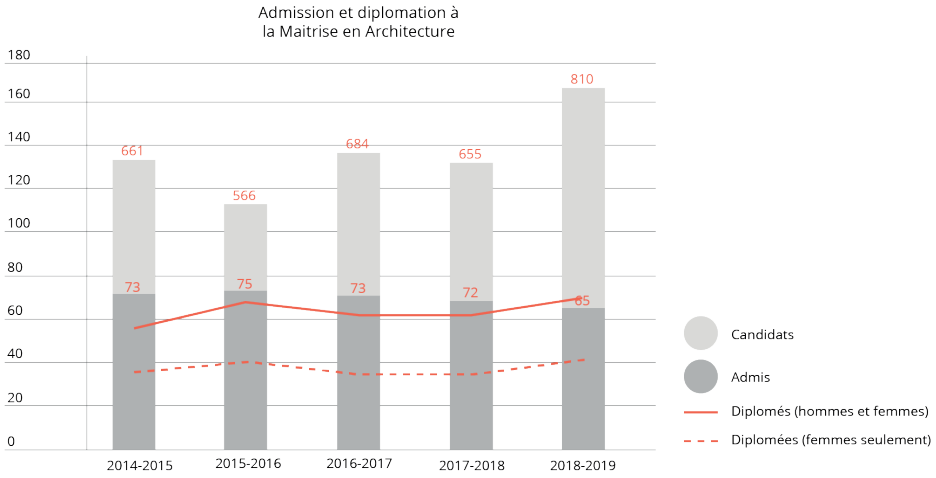
Or, à l'automne 2017 par exemple, pour 96,3 % des 108 étudiants inscrits, le programme de baccalauréat en sciences, Architecture était un premier choix[1] et la cote R[2] des collégiens se situait généralement entre 30 et 31; ce qui est une excellente cote R . Ces données sont représentatives de la situation des admissions des dernières années. En architecture, la CRC du dernier candidat admis s'établit généralement autour de 30, ce qui est élevé si l'on se compare aux autres programmes à capacité d'accueil limitée de l'UdeM. En fait, les étudiants admis au baccalauréat Sc. Architecture possèdent la plus haute cote de la Faculté de l'aménagement et seulement une douzaine d'autres programmes de l'Université reçoivent des candidats dont la cote est supérieure à 30.[3]

Le programme de baccalauréat admet des candidats aux profils variés, issus de différentes orientations au niveau collégial (sciences humaines, sciences appliquées ou de la nature, arts) ou de profils techniques. Cette ouverture est considérée comme une richesse à maintenir. Cette façon de faire rejoint l'ambition de l'École d'offrir un lieu d'échanges et favoriser une complémentarité des intérêts. Cela enrichit également la culture de l'atelier comme lieu de discussion et d'émulation. Enfin, cela contribue à aider les étudiants à mieux définir leurs propres intérêts à l'égard de la discipline. Afin d'assurer que les étudiants puissent partager leur expérience, le responsable de programme fait une répartition équitable des étudiants dans les différents ateliers de première année en tenant compte des provenances académiques et de la CRC. Les conditions d'admissibilité au baccalauréat et à la maîtrise sont décrites à la section 3.10. Les tableaux qui suivent montrent les données statistiques sur les admissions, la diplomation (homme/femme) depuis 2014 et la CRC.

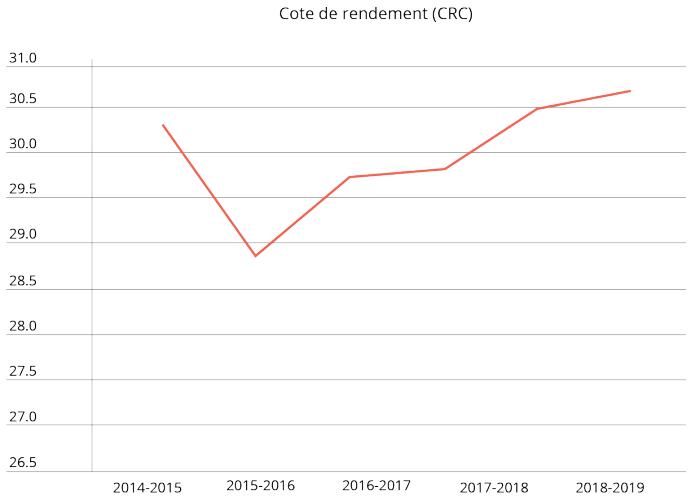
1. *Rapport d'autoévaluation de l'École d'architecture,* septembre 2018, Annexe 9, page 23.
2. https://admission.umontreal.ca/fileadmin/fichiers/documents/guide_pdf/CRC_et_statistiques_d_admission_v2.pdf
3. https://admission.umontreal.ca/fileadmin/fichiers/documents/encarts_pays/Encart-Quebec-2018.pdf



3.4 A – Statistiques B.Sc., Arch.



3.4 B – Statistiques M.Arch.



3.4 C – Cote de rendement au collégial (CRC) du dernier candidat admis

Admission, diplomation et mesures de rétention au baccalauréat en sciences, Architecture

L'autoévaluation a fait ressortir les enjeux suivants :

Synthèse du thème B - Population étudiante

Principales forces
- L'accueil d'étudiants aux profils variés au baccalauréat
- Cote R des étudiants admis au baccalauréat est très élevée

Principaux aspects à améliorer ou à corriger
- Rétention des étudiants surtout en première année du baccalauréat
- Valorisation de la formation et de l'apport des technologues

Les graphiques d'admission et de diplomation montrent un écart qui est en moyenne de plus d'une vingtaine d'étudiants. La rétention étant une priorité, les départs sont suivis avec attention. C'est principalement en 1re année, parfois tôt au début du programme, que les étudiants quittent. Les raisons sont connues puisque la TGDE demande à ces derniers de donner leurs motifs de départ. Dans bien des cas, il s'agit d'une mauvaise compréhension de l'importance de la créativité en architecture. Les étudiants souhaitent alors s'engager dans des études de génie ou scientifiques. Un autre motif est la charge de travail demandée. Enfin, on pourrait ajouter un dernier motif, moins documenté, mais vraisemblable. C'est le fait que le travail en atelier demande certaines compétences autres que la performance académique que ces étudiants, habitués au succès dans leurs études, ont moins développées.

L'École s'est toujours souciée de la question de la rétention. Des pratiques récentes ont été mises en place au cours des dernières années et l'autoévaluation des programmes a confirmé leur nécessité. L'École prend soin de mieux informer les candidats sur le travail en atelier et les compétences à acquérir. Au printemps 2018, elle a mis en place des mesures de conversion à l'admission.[4]

1. Des étudiants téléphonent aux candidats du baccalauréat pour leur expliquer la nature de la formation en architecture et répondre à leurs questions.
2. La séance d'accueil permet depuis des années d'informer les candidats sur les études en architecture, mais depuis 2018, elle a lieu durant l'exposition de fin d'année, ce qui démontre, de façon plus concrète le type de formation à venir.
3. Des discussions entre le directeur et certains tuteurs ont eu lieu concernant la charge de travail. De même, le responsable de l'atelier a veillé à harmoniser les livrables dans les ateliers *ARC1011* et *ARC1012.*

Par ailleurs, si l'École valorise fortement la diversité de formation parmi les étudiants admis au baccalauréat, elle est néanmoins confrontée à un paradoxe. Les commentaires qui sont ressortis dans le processus d'autoévaluation portent à croire que certains étudiants souffrent de la comparaison avec des étudiants qui ont d'autres formations et compétences que les leurs. Ainsi, les étudiants qui ont une formation collégiale technique sentent à l'occasion des préjugés à leur égard, alors que ceux qui possèdent un DEC général se sentent dépassés et moins bien préparés en démarrant dans le programme de baccalauréat. Il importe de reconnaître et de valoriser l'apport des uns et des autres. Les étudiants technologues ont non seulement des connaissances acquises et utiles, ils ont une cote R tout aussi élevée que leurs collègues et ils performent très bien dans le programme. Par ailleurs, les étudiants issus des études collégiales générales doivent accepter le temps d'apprentissage requis pour acquérir et intégrer les connaissances et habiletés techniques nécessaires à la formation. L'École a pris des mesures pour favoriser l'apprentissage en début d'étude et ainsi aider à la rétention des étudiants :

4. Les mesures de conversion ont pour objectif d'inciter les étudiants admis à accepter l'offre d'admission et à s'inscrire aux cours.

1. Au cours des deux dernières années, le cours de dessin en 1re année a été revu. Les travaux portent sur des exercices concrets de relevé architectural traduit en plan, coupes et élévations plutôt que sur la tradition de la géométrie descriptive.

2. Un projet pilote d'engagement d'auxiliaires d'enseignement a été mis sur pied à l'hiver 2019 pour aider les étudiants avec les aspects techniques, principalement pour la représentation du projet.

3. Un Carrefour numérique est en cours d'élaboration.

4. À l'automne 2019, le RÉA un programme de mentorat auprès des étudiants de 1re année tel que prévu au plan d'action (action 4 du point 9).

Un autre aspect de la diversité que nous valorisons est la présence d'étudiants internationaux. Chaque année, nous en recevons environ une dizaine au baccalauréat, soit 10% de la cohorte B1. Évidemment, ils proviennent majoritairement de la francophonie, principalement de la France, mais également d'Afrique du Nord. En raison de leurs traditions académiques différentes, nous sommes sensibles à leur adaptation dans un nouveau milieu et à leur éventuel sentiment d'isolement. Tous ces étudiants internationaux sont informés et encouragés à bénéficier des services du Bureau des étudiants internationaux (BEI) et au besoin des Services aux étudiants (SAÉ). Nous prenons soin, en première année, de les répartir dans les différents groupes d'ateliers, considérant que ceux-ci favorisent l'intégration par les collaborations et les échanges.

Admission à la maîtrise

Dans le processus d'admission à la maîtrise, les résultats académiques et la qualité du portfolio sont les deux principaux critères d'admission. Le portfolio est utile pour valider les compétences en conception des projets et la capacité des candidats à atteindre les objectifs du programme.

Les dossiers de candidature sont évalués par un comité de professeurs qui établit la liste des candidats à qui seront envoyés des offres et ceux qui seront sur la liste d'attente. Par le passé, au cours des délibérations, chaque dossier était évalué individuellement et comparé aux autres. Depuis 2017, le comité a systématisé sa méthode : il procède en donnant un pointage partagé entre les résultats académiques et le portfolio. Tous les cas où les notes divergent de manière significative pour les portfolios sont discutés par les membres du comité. Cette méthode s'est avérée efficace tant pour l'évaluation des dossiers que pour les délais de traitement. Toutefois, dans l'autoévaluation des programmes, certains étudiants ont parlé d'un manque de transparence dans le processus d'admission. Quelques facteurs peuvent contribuer à cette perception, notamment le fait qu'en 2017 et 2018, certains étudiants ont reçu des réponses bien avant d'autres, les dossiers présentant les plus fortes moyennes académiques ayant été traités en priorité. De plus, les étudiants sur la liste d'attente éprouvent un stress important, mais ce processus dépend des réponses des candidats à l'offre d'admission et s'étire tout au long de l'été. Chaque année, l'École tente d'améliorer le processus et l'information diffusée. Il y avait déjà une présentation du programme de maîtrise et des conditions d'admission organisée pour les étudiants de 3e année du baccalauréat. Les critères d'admission sont alors expliqués. Considérant l'importance du portfolio, l'École a ajouté une formation complémentaire et non créditée sur les bonnes pratiques en cette matière. Cette initiative du professeur Thomas Balaban a donné des résultats positifs en 2019 selon le comité d'admission.

L'admission à la maîtrise comporte par ailleurs un enjeu à plus grande échelle. La majorité des étudiants inscrits au programme de maîtrise sont diplômés du baccalauréat en sciences, Architecture de l'Université de Montréal. Or, concernant le processus d'admission, il faut dire que, depuis quelques années, il se complexifie et se prolonge. En effet, les bacheliers de l'Université de Montréal font des demandes d'admission dans plusieurs universités et les réponses de ces institutions tardent et provoquent un effet domino qui s'étale jusqu'en août, voire même après la rentrée à l'automne. L'Université McGill a notamment accru l'admission de candidats de l'Université de Montréal. Mais ce phénomène de poursuite des offres d'admission tout au long de l'été, jusqu'à très tard, est bien connu du milieu universitaire nord-américain en raison des demandes que les étudiants font dans plusieurs écoles. Il pose toutefois un défi particulier pour une école d'architecture francophone qui dépend d'un bassin de candidats plus restreint en comparaison aux écoles anglophones qui

peuvent plus facilement recruter à travers le Canada, voire à l'international.

Admission à l'année préparatoire de la maîtrise en architecture
L'École admet également (suivant la même méthode : résultats académiques et portfolio) des étudiants à une année préparatoire. Il s'agit principalement de diplômés du programme de baccalauréat en design de l'environnement de l'UQAM. Dans ce cas, le contenu de l'année préparatoire a déjà été déterminé et il est connu des candidats.

À la maîtrise, nous avons moins d'étudiants internationaux mais, puisqu'ils possèdent déjà un bagage de connaissance similaire en architecture, il y a peu de souci d'intégration. La diversité des expériences est au contraire une richesse. Dans certains cas, compte tenu des cours suivis et du niveau d'avancement démontré par le portfolio, une année préparatoire aux contenus variables peut être demandée à ces candidats pour satisfaire les critères d'agrément préalables.

3.4.2 Milieu d'apprentissage et de travail

Le RPA doit fournir la preuve que l'école a mis en place des politiques et des procédures pour assurer un milieu d'apprentissage et de travail sécuritaire, positif et respectueux;

Sécurité
Au sein de l'Université de Montréal, la Division santé et sécurité au travail[5] voit à :

1. Élaborer des programmes de prévention en santé et en sécurité en milieu de travail et d'études pour les membres de la communauté universitaire, notamment en matière d'utilisation de substances ou de procédés à risque;
2. Assurer la conformité de l'application des lois, règlements, normes et politiques institutionnelles en matière de santé et de sécurité (radioprotection, biosécurité, gestion des risques chimiques, protection de l'environnement, gestion des matériaux d'amiante, prévention au travail, hygiène environnementale);
3. Agir en tant qu'expert au sein de comités institutionnels et représenter l'Université auprès des organismes de contrôle;
4. Planifier une réponse dans des cas d'urgence impliquant des matières dangereuses en définissant des procédures d'intervention avec le Bureau de la sûreté et les services d'urgence externes, en offrant un support professionnel aux personnes impliquées en intervenant directement sur les lieux pour assurer la sécurité des personnes, des installations et de l'environnement;
5. Mettre en place un programme de gestion des matières résiduelles dangereuses et recyclables.

Programme de secourisme à l'UdeM
L'Université a structuré son programme de secourisme afin de répondre aux exigences réglementaires notamment sur le plan des exigences pour le nombre de secouristes et de leur formation, pour les trousses de premiers secours et pour l'affichage des informations liées au programme de secourisme.

À la Faculté, en plus du nombre de secouristes requis pour se conformer aux obligations légales, tous les techniciens d'atelier de fabrication ont été formés pour offrir les premiers soins et disposent de trousses de premiers secours facilement accessibles. En 2017, le technicien de l'atelier de bois, Charles Boily, a obtenu un Prix du Recteur – Coup de cœur pour ses initiatives visant à améliorer les bonnes pratiques valorisant la santé et la sécurité. (https://nouvelles.umontreal.ca/article/2017/05/31/prix-du-recteur-2017-categorie-initiative/)

Disponibles en tout temps, les agents du Bureau de la sûreté de l'UdeM peuvent se déplacer rapidement

5. https://dps.umontreal.ca/sante-securite/la-sante-securite-au-travail-a-ludem/presentation-de-la-division-sst/

sur appel au poste téléphonique dédié aux urgences (poste 7771). Un défibrillateur est installé dans le hall d'entrée du pavillon.

Respect en milieu de travail et d'étude: le Bureau d'intervention en matière de harcèlement (BIMH)
En ce qui a trait au respect, le BIMH présenté à la section 3.3 est le service de l'Université de Montréal et de HEC Montréal qui voit à assurer « des milieux de vie, d'études et de travail ouverts, inclusifs et respectueux où chaque personne peut s'attendre à recevoir un accompagnement bienveillant et exempt de jugement dans le respect de ses attentes et de ses besoins particuliers. »[6] Sa mission comprend quatre volets :

1. « La prévention, par la sensibilisation, l'éducation et la formation;
2. L'intervention dans le milieu suite à un signalement, par le recadrage, le coaching, la médiation et la résolution de problème;
3. Le traitement, par l'accueil et le suivi des plaintes de harcèlement ou de violence à caractère sexuel;
4. L'accompagnement, par le soutien apporté aux personnes plaignantes, aux témoins et aux personnes mises en cause.»

Outre les interventions ciblées, le BIMH offre plusieurs services très concrets pour tous les membres de l'Université qui vivraient une situation difficile.[7] Il tient aussi des activités de sensibilisation et d'éducation qui incluent des campagnes et des formations de prévention sur harcèlement et sur le respect. À titre de rappel, depuis 2018, tout le personnel de l'Université, sans exception, doit suivre une formation sur le harcèlement sexuel.

Bureau de l'Ombudsman
Ultimement, tout membre de l'Université peut également s'adresser à l'ombudsman, madame Caroline Roy, s'il considère qu'il est traité injustement. Son mandat est le suivant :

- «Elle conseille les membres de la communauté universitaire.
- Elle traite les demandes d'assistance ou reçoit les plaintes des membres qui, après avoir épuisé les recours internes à leur disposition, s'estiment victimes d'erreurs, d'injustices, d'iniquité ou de discrimination de la part de l'administration universitaire.
- Elle travaille à l'amélioration des pratiques universitaires de justice et d'équité.
- Elle rend compte annuellement de ses activités au Conseil de l'Université.
- Lorsque les recours internes ont été épuisés sans succès, l'ombudsman peut procéder à une enquête.
- Lorsqu'une plainte est fondée, elle intervient auprès des personnes responsables et présente des recommandations.
- Lorsqu'elle arrive au constat que la plainte n'est pas fondée, elle en informe la personne et ferme son dossier.»[8]

6. https://harcelement.umontreal.ca/le-bureau/notre-mission/
7. https://harcelement.umontreal.ca/le-bureau/nos-services/
8. https://ombudsman.umontreal.ca/qui-sommes-nous/mandat/

3.4.3 Vie étudiante

Le RPA doit fournir une description de l'approche du programme envers la participation des étudiants à des activités bénévoles ou para-universitaires et envers une plus grande offre d'occasions d'apprentissage;

L'École et la Faculté encouragent la participation des étudiants à différentes activités en leur offrant un soutien logistique, technique ou financier aux événements qu'ils organisent ou auxquels ils prennent part. Elle a une relation soutenue et collaborative avec le Regroupement des étudiants en architecture (RÉA) qui est très dynamique et qui porte sur la contribution des étudiants à la gouvernance et à la vie étudiante.

Gouvernance et suivi des programmes

Le RÉA organise ses propres activités, mais l'intégration des étudiants à la gouvernance est prévue et confirmée selon la nouvelle Charte de la Faculté de l'aménagement, revue à la suite de la nouvelle Charte de l'Université. Des représentants étudiants en architecture sont présents :

- À l'assemblée départementale. Un point Affaires étudiantes est prévu à chaque réunion. Les représentants étudiants ne peuvent pas être présents pour les affaires professorales qui concernent la carrière des professeurs.
- Au comité des études.
- Au comité d'autoévaluation des programmes.
- Au comité de nomination du futur directeur.
- Au comité d'organisation de l'Exposition des finissants de la Faculté de l'aménagement (EFFA) qui est la responsabilité des étudiants.

Des représentants étudiants de la Faculté sont présents :

- Au conseil de Faculté.
- Au comité conjoint (comité conseil du doyen).

Le RÉA nomme des représentants académiques pour chacune des années d'étude du programme. Ces représentants sont les principaux interlocuteurs auprès des enseignants et de la direction pour toute question relative aux plans de cours et à la prestation des cours.

Activités para-universitaires

Le RÉA est lui-même responsable de nombreuses activités telles que des rencontres avec des professionnels, des activités sociales, des charrettes, etc. Comme il a été indiqué dans d'autres parties, ces initiatives ont des impacts très significatifs pour l'École et pour la Faculté. Un étudiant a initié le projet d'amélioration du mobilier dans les espaces communs de la Faculté réalisé récemment. Dans la foulée de la réflexion sur l'autoévaluation, le RÉA a organisé, le 26 mars 2019, la Soirée de la Relève qui consistait en une soirée de réseautage pour aider les étudiants de tous les niveaux à découvrir le milieu de la pratique professionnelle. Après des présentations offertes par des représentants de l'Ordre des Architectes du Québec (OAQ) et de l'Association des Architectes en Pratique Privée du Québec (AAPPQ), les étudiants ont pu, lors de tables rondes en petits groupes, poser directement leurs questions à des architectes de différents milieux. L'événement s'est terminé par une formule 5@7 pour des échanges informels. L'association a reçu un soutien financier de la Faculté et l'équipe administrative a aidé le comité étudiant dans l'organisation (soutien pour la réservation des salles, demande de permis de réunion, promotion de l'événement, etc.).

Exposition des finissants

Collaborant avec les autres associations étudiantes de la Faculté, les étudiants sont responsables de l'exposition des finissants de la Faculté de l'aménagement (EFFA), un événement annuel qui connaît un vif succès auprès des professionnels à la recherche de nouveaux talents. Des comités EFFA au baccalauréat et à la maîtrise sont constitués chaque année dès l'automne afin d'accomplir toutes les tâches liées à l'exposition : conception de la mise en espace, montage et construction de mobilier, promotion de l'événement, recherche de commanditaires, envoi des invitations au vernissage auprès de la communauté architecturale, mise en page de la publication des projets de fin d'études, mise sur pied d'un site web, etc. Les étudiants des comités EFFA se réunissent régulièrement et sont encadrés par un professeur de l'École ainsi que l'agente de comités / événements de la Faculté, Maïa Cinq-Mars. Ouverte au grand public l'exposition sert aussi aux étudiants en fin de parcours à se préparer et se faire connaître dans le milieu professionnel. Témoignage de son grand succès et de sa qualité, l'Université de Montréal convie ses principaux donateurs à la visiter en compagnie d'étudiants et de professeurs.

© Eloa Defly





Ci-dessous, la liste des opportunités dont peuvent tirer profit nos étudiants. À noter que les chaires et groupes de recherche contribuent très activement à enrichir notre programmation.

Colloque étudiant « Ouss qu'on s'en va ? »

À tour de rôle, les étudiants des trois écoles d'architecture québécoises organisent le colloque *Ouss qu'on s'en va ?* Ouvert également aux étudiants en architecture des autres universités canadiennes, la série de conférences et de tables rondes constitue une occasion privilégiée de rencontres et d'échanges sur l'avenir de la pratique.

Mars 2019	Architecture de l'apprentissage, organisé par les étudiants de l'École d'architecture Peter Guo-Hua Fu de l'Université de McGill
Mars 2018	L'architecture éphémère, organisé par les étudiants de l'Université de Montréal
Mars 2017	Paradoxe entre la culture de l'architecture et l'architecture de la culture, organisé par les étudiants de l'Université Laval
Mars 2015	La relève en architecture, organisé par les étudiants de l'Université de Montréal



Charrettes interuniversitaires du CCA

2018	Housing One by One / Loger un par un (23e édition, organisée par l'UQAM)
2017	Machines à discorde / Machines for Discord (22e édition, sous la responsabilité de Thomas Balaban, UdeM)
2016	Recomposer le Nord / Reassembling the North (21e Charrette, organisée par Univ. McGill)
2015	Archipel / Archipelago (20e Charrette, organisée par l'UQAM)
2014	Champs de savoir : vers une université de la rue / Fields of knowledge : Towards a University of the Streets (19e Charrette, organisée par UdeM, responsable Alan Knight)



Autres charrettes et concours d'idées

Mai-août 2019	Concours d'idées en architecture : Entre l'école et la ville incluant un workshop obligatoire pour les participants le 1er juin avec Mark Dudek, architecte (Londres) « How Architecture Learns from Children » et Adam Wood (Chercheur en sciences sociales, Londres) « City Schools as Meeting Places: How, of What, for Whom? »
Mai-juin2019	Concours ouvert aux étudiants de la Faculté de l'aménagement visant la création d'une projection vidéo avec l'appui de Moment Factory
Mars 2018	Charrette de design pour le pavillon du Canada à la Biennale de Venise dans le cadre du colloque *Ouss qu'on s'en va ?*
Octobre 2017	Concours étudiant Wood at Work, organisé dans le cadre d'un colloque sur la construction en bois
Mars-avril 2017	Concours Visions de Mars, organisé par les associations étudiantes de premier cycle et des cycles supérieurs de la Faculté de l'aménagement, le Cosmodôme de Laval, les étudiants en architecture de l'Université McGill, le Centre de Recherche en Astrophysique du Québec, le Planétarium de Montréal, l'Institut EDDEC et Coopsco Aménagement.
Mars 2017	Charrette RÉA 2017 Mobilité et Architecture, dystopie ou utopie pour le futur?

Mars 2017	Concours Morph-o-polis, une initiative de 3 diplômées de l'École, le thème de la 2e édition, Transit Montréal, incluait des conférences de Zvi Leve (Les rues comme lieux de transit) et de Maxime Frappier (Mouvement et Architecture)
Mars 2017	Charrette Angiportus ayant pour objectif principal d'imaginer de nouveaux concepts d'aménagements d'entrées de ruelles vertes dans l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie. Cette charrette offrait aussi l'opportunité pour les étudiants de concrétiser leurs idées à l'été 2017. Faculté de l'aménagement et l'Association des Cycles Supérieurs en Aménagement (ACSA)
Février-Avril 2017	Concours « En plus d'attendre le bus » - programme conjoint de la chaire IDEAS-BE (Integrated Design, Ecology, and Sustainability for the Built Environment) de l'Université Concordia et de la Chaire de recherche de l'Université de Montréal sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture.
Mai 2017	Mont Réel, atelier de construction collaboratif au Campus MIL sur le site de l'ancienne garde de triage d'Outremont (Goethe Institute, Consulat de France et l'UdeM)
Novembre 2016	Charrette de hoodies 2016 du Regroupement des étudiants en architecture (RÉA)
Octobre 2016	Charrette Mobilier temporaire et installations ludiques pour les 40 ans de la FAÉCUM
10 au 24 mars 2016	Identification 1 100, Charrette multidisciplinaire pour le réaménagement du café étudiant
7 mai 2016	Charrette de construction et de conception de mobilier urbain (initiative du SAUFA - Société d'agriculture urbaine de la Faculté de l'aménagement)
Mai 2016	Workshop Catalyseur d'imaginaires urbains (projet pour le futur campus Outremont organisé par MTL-Ville en mouvement)
Novembre 2015	Charrette de hoodies 2015 organisée par le RÉA
Octobre 2015	Charrette de citrouille du Regroupement des étudiants en architecture (RÉA)
4 février 2015	Charrette d'hiver du RÉA, Bouffe surgelée

Prix et bourses - bénévolat et participation à la vie étudiante

Grâce à des bourses canadiennes et des dons philanthropiques spécifiques, l'École dispose de prix et de bourses en reconnaissance à l'action bénévole et à la participation à la vie étudiante.

- Médaille Alpha Rho Chi
- Bourse de la Financière des professionnels (5000 $)
- Bourse d'étude Bernard Jodoin de l'IRAC (1500 $)

Et au niveau facultaire :

- Bourse des amis d'honneur de la Faculté de l'aménagement.

3.4.4 Activités internationales

Le RPA doit fournir une preuve que le programme favorise les possibilités offertes aux étudiants de participer à des voyages d'études et à d'autres activités hors campus;

L'École d'architecture encourage les activités internationales et hors les murs des manières suivantes :

- Échanges internationaux
- Atelier hors les murs en 3e année
- Cours et ateliers en partie ou en totalité hors les murs
- Bourses de voyage

Programme d'échanges internationaux

L'École d'architecture est responsable d'une dizaine d'ententes bilatérales d'échanges internationaux en plus d'être partie prenante d'ententes aux niveaux facultaire et universitaire. Les échanges sont sous la responsabilité de la professeure Anne Cormier. Le professeur Roger-Bruno Richard participe à l'entente facultaire avec l'Université de Hong Kong.

La troisième année du baccalauréat est la principale année pour les échanges internationaux. Le programme le prévoit puisque c'est l'année qui offre le moins d'activités obligatoires au profit de cours et d'ateliers complémentaires et au choix. En ayant moins de contenu obligatoire, cela assure l'atteinte des mêmes CPÉ par tous les étudiants diplômés.

Les programmes d'échanges étudiants au baccalauréat sont encadrés par des principes spécifiques à l'École d'architecture :

- échange d'un an (2 trimestres) ;
- l'étudiant doit avoir terminé deux années à temps plein ;
- le nombre de places est limité ;
- la sélection des candidats est faite par l'École ;
- un maximum de deux candidats par destination est accepté ;
- des bourses de mobilité de l'UdeM sont disponibles selon l'évaluation du dossier par la Direction des relations internationales (DAI) de l'Université de Montréal.

L'ensemble des étudiants sont invités, à l'automne de leur 2e année du baccalauréat, à une rencontre d'information avec la responsable des échanges internationaux. Par la suite, les étudiants intéressés posent leur candidature en fournissant deux choix de destination. La sélection et la répartition est ensuite faite par la responsable en fonction de la qualité des dossiers académiques. Pour participer aux échanges, il faut aussi assister à l'une des rencontres d'information générale obligatoire organisées par la Maison Internationale. Celle-ci aide les étudiants dans les préparatifs et le financement. Pour ce qui est des études, la responsable des échanges veille à ce que les contenus obligatoires soient respectés dans les choix de cours des étudiants qui vont à l'étranger.

Les principaux échanges font l'objet d'ententes bilatérales spécifiques avec des écoles d'architecture d'accueil. Toutefois, des ententes facultaires et universitaires ajoutent d'autres destinations qui, ce qui entraîne une particularité : en fonction de ces ententes (Barcelone et Venise), si nos étudiants sont en 3e année, les étudiants que l'on reçoit sont en première année de maîtrise. Ceci a un impact sur les seuils d'admission dans ce programme. Enfin, une entente facultaire est prévue pour la maîtrise. Il s'agit de l'entente avec Hong Kong University qui permet à deux étudiants d'y participer, mais pour un seul trimestre, à l'hiver. Les étudiants de la M. Arch. en ont souvent bénéficié. Le nouveau programme de maîtrise prévoyait cette possibilité d'échange en offrant un cheminement particulier sur 4 trimestres.

Suivant un principe de réciprocité, l'École accueille approximativement le même nombre d'étudiants qui viennent des différentes universités. Dans les faits, nous en recevons souvent un peu plus. Ces visiteurs enrichissent la diversité dans les cours et ateliers. Le plus grand nombre se retrouve en 3e année auquel s'ajoutent les étudiants en préparatoire. Deux à six étudiants se retrouvent à la maîtrise.

Liste des écoles et des destinations (1er cycle)

1. École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (entente bilatérale)
2. École nationale supérieure d'architecture de Lyon (entente bilatérale)
3. École nationale supérieure d'architecture de Nantes (entente bilatérale)
4. École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville (entente bilatérale)
5. École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais (entente bilatérale)
6. École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (entente bilatérale)
7. École nationale supérieure d'architecture de Versailles (entente bilatérale)
8. École Polytechnique Fédérale de Lausanne (entente générale universitaire)
9. Escola Tècnica Superior d'Arquitectura de Barcelona, Universitat Politècnica de Catalunya (entente bilatérale facultaire)
10. Istituto Universitario di Architettura di Venezia (entente bilatérale facultaire)
11. Université Libre de Bruxelles (ULB) (entente bilatérale)
12. Université catholique de Louvain (UCL) (entente bilatérale)
13. Université technique de Munich (entente bilatérale facultaire)
14. Universidad Nacional Autónoma de México (entente générale de l'Université)
15. Universidade Federal do Rio de Janeiro (entente générale de l'Université)

Cycles supérieurs :

16. Université de Hong Kong - HKU (2e, 3e cycle - entente bilatérale facultaire)

La DAI offre une aide financière aux étudiants en échange pour le déboursement de différents frais.

3.4 D – Financement DAI de nos étudiants en échanges

Mobilité sortante 2013-2019

Année scolaire	Nombre d'étudiant	Grand total par année
Sortant 2013-2014	19	144 000 $
Sortant 2014-2015	19	142 000 $
Sortant 2015-2016	17	131 000 $
Sortant 2016-2017	18	122 000 $
Sortant 2017-2018	21	184 800 $
Sortant 2018-2019	19	163 200 $
Total général	113	887 000 $

3.4 E – Nombre d'étudiants visiteurs

Accueil d'étudiants visiteurs

Année	Étudiants au bac	Provenance	Étudiants Maitrise	Provenance
2019-2020	21	France, Belgique, Suisse, Allemagne	5	Italie, Espagne, France
2018-2019	21	France, Belgique, Suisse, Allemagne, Brésil	2	Espagne
2017-2018	25	France, Belgique, Suisse, Allemagne	6	Espagne, Italie, Hong Kong
2016-2017	26	France, Belgique, Suisse, Allemagne, Espagne	4	Espagne, Italie, Hong Kong
2015-2016	18	France, Belgique, Allemagne, Colombie	8	Italie, Espagne, Allemagne
2014-2015	21	France, Belgique, Allemagne	4	Italie, Espagne, France



Atelier hors les murs ARC3019 - Projet d'architecture

Au baccalauréat, depuis de nombreuses années, à l'été qui suit la 2e année académique, les étudiants peuvent s'inscrire à un atelier hors les murs dans une destination internationale reconnue. L'atelier est dirigé par un professeur régulier ou un professeur invité. Pour le pérenniser et mieux refléter cette réalité, un sigle particulier a été créé en 2016 : *ARC3019 Projet d'architecture.* La description courte se lit comme suit :

> « Atelier international hors les murs permettant le développement d'un projet d'architecture s'appuyant sur l'étude de la culture architecturale du contexte où se tient l'activité. »[9]

L'activité se complète par deux cours : *ARC4501 Voyage d'études en architecture* et *ARC5403 Travaux dirigés en architecture* offerts par le même professeur. L'ensemble totalise 12 crédits. Les travaux des étudiants donnent lieu à une exposition au retour, au début du trimestre d'automne.

De 2014 à 2019, les destinations ont été les suivantes :

2019 - Espagne	Participation de 13 étudiants à l'atelier hors les murs sur l'architecture contemporaine espagnole, sous la responsabilité de Fabrizio Gallanti.
2018 - Brésil	Participation de 15 étudiants aux activités hors les murs sur le thème de l'architecture moderne et contemporaine, sous la responsabilité de Randy Cohen.
2017 - Japon	Participation de 12 étudiants du baccalauréat auxquels se sont ajoutés 5 étudiants de la maîtrise pour le séminaire en technologie du bâtiment, sous la responsabilité de Roger-Bruno Richard, sur le thème de l'industrialisation et technologie du bâtiment.
2016 - Japon	Atelier hors les murs sur le thème de la culture contemporaine de l'habiter au Japon, organisé par Guillaume Pelletier et Jacques Lachapelle. Participation de 16 étudiants.
2015 - Venise	Atelier sur la création d'un pont à Venise et séminaire sur l'analyse des places publiques dans le Nord de l'Italie, sous la responsabilité de Hal Ingberg. Participation de 15 étudiants.

La destination prévue en 2020 sera le Japon et Hong Kong sous la responsabilité du professeur Roger Bruno Richard.

Les activités liées à l'atelier hors les murs reçoivent l'aide financière de la DAI (voir plus loin le tableau 3.4 F). L'École prend soin également de faire des demandes de financement, avec succès, auprès de l'organisme LOJIQ (Les Offices jeunesse internationaux du Québec). Enfin, reconnaissant l'importance de l'internationali-

8. https://admission.umontreal.ca/cours-et-horaires/cours/arc-3019/

sation des études, les donateurs Julie Riverin et François Contant ont créé en 2017 un fonds d'aide financière pour offrir 10 000 $ par année pendant trois ans principalement pour cet atelier de 3e année, mais également pour d'autres activités hors les murs. En 2014 et 2015, Julie Riverin avait fait des dons pour permettre la tenue de l'atelier triptyque.

Concours Designing Resilience in Asia (DRIA)

L'École d'architecture de l'UdeM fait partie des 10 établissements qui participent au concours international DRIA organisé par la National University of Singapore (NUS). Chaque année depuis 2014-2015, un groupe d'étudiants d'atelier de 3e année du baccalauréat travaille à élaborer des solutions pour une région particulièrement vulnérable en Asie, utilisant le design architectural et urbain ainsi que des technologies constructives adaptées, afin améliorer la résilience d'une communauté asiatique face aux catastrophes naturelles. Un à trois étudiants accompagnés de leurs enseignants vont ensuite présenter les propositions développées en atelier au Symposium DRIA qui se déroule durant l'été (à Singapour jusqu'en 2018, à Taiwan en 2019, à Bangkok en 2020). En 2016, les étudiants de l'équipe A, représentés par l'étudiante Pascale Nadeau avaient remporté le premier prix pour le projet « UGAT: Reestablishing and Strengthening Existing Roots », et ceux de l'équipe B, représentés par Samuel Paulin-Langlois, avaient obtenu une mention.

Le professeur Daniel Pearl fait partie du comité organisateur et scientifique. Les activités du DRIA sont présentées en détail sur le site web : http://designingresilience.com

Les sites visés étaient :
2015 : Le Village de XingXing, dans de l'île de Hainan, en Chine
2016 : La ville de Valenzuela, aux Philippines
2017 : La ville de Semarang, en Indonésie
2018 : La ville de Bangkok, en Thaïlande.
2019 : La ville de Chennai (Ancienne Madras), capital de l'état Tamil Nadu, en Inde

Afin de permettre à un enseignant (en 2016) et à des étudiants (en 2018 et 2019) d'aller voir le site en cours de session, l'École a contribué au financement de ces voyages d'études par le biais de fonds philanthropiques.

Compte tenu de l'intérêt du sujet, à l'hiver 2020, le DRIA sera proposé comme sujet à la maîtrise pour l'atelier *Projet de recherche.* À la suite de cet atelier, les étudiants développeront leurs projets thèses sur le thème de la résilience.



Séminaire en technologie du bâtiment au Japon

Le *Séminaire en technologie du bâtiment AME6305,* à la maîtrise en aménagement, option MGPA, et à la maîtrise en architecture est offert chaque année au Japon par le professeur Roger-Bruno Richard. Durant le séjour d'études, les étudiants font des visites de bâtiments et d'usines dans le but de connaître et comprendre les systèmes constructifs industrialisés et les stratégies d'architecture adaptable dans l'espace et le temps au Japon. Au retour, l'activité donne lieu à une exposition pour laquelle les étudiants doivent préparer une affiche proposant une extrapolation au contexte québécois.

Depuis 2017, l'activité a été ouverte aux étudiants de 3e année.



Voyages d'études à la maîtrise

Élaborés dans le cadre des activités *ARC6801 Projet de recherche* et *ARC6803 Séminaire de recherche* (comme il a été expliqué dans les parties 1.1 et 3.1), le programme de la maîtrise adopté en 2016 vise une étude approfondie de différents thèmes proposés par les professeurs. Avec un total de 18 crédits pour l'ensemble de ces activités, la direction de l'École a encouragé les enseignants à inclure des voyages d'études. Certains thèmes sont d'ailleurs en soi à portée internationale, comme celui du patrimoine mondial ou celui sur l'éthique dont un volet porte sur les pays en voie de développement. Les équipes ont donc proposé des voyages d'études aux étudiants. Les professeurs responsables des différents thèmes voient à l'organisation des activités ainsi qu'à l'élaboration des demandes d'aide financière. Le financement de la DAI a contribué à ce succès ainsi que, dans quelques cas, l'usage de fonds philanthropiques.

Voici la liste des voyages d'études proposés depuis 2017 :

New York *ARC6801B*	Lisière et médiation Architecture, ville et arts médiatiques : recherches-créations, explorations, expérimentations (resp. Irena Latek) : voyage d'études à New York, fin août 2018 pour 7 étudiants, avec Alain Carle, professeur invité. 6 étudiants en août 2019.
Édimbourg, Écosse *ARC6801E*	Formation en design architectural contemporain en Écosse, sous la responsabilité de Claudine Déom. Du 2 au 10 mars 2019.
Cuba *ARC6801C*	Participation de 12 étudiants à un atelier à Cuba, sous la responsabilité de Gonzalo Lizarralde. Du 1er au 8 mars 2019.

Barcelone, Espagne *ARC6801F*	Participation à un atelier conjoint à Barcelone. Vers les quartiers durables : les seuils de transition urbaine, sous la responsabilité de Daniel Pearl. Du 1er au 19 mars 2019.
New York *ARC6801A*	Penser et construire l'architecture sur le site de Radio Canada+ (resp. Anne Cormier) : voyage d'étude à New York du 8 au 11 mars 2018 (11 étudiants)
Cali et Yumbo, Colombie *ARC6801C*	Éthiques et pratique(s) du projet d'architecture (resp. Gonzalo Lizarralde), atelier conjoint réalisé en partenariat avec l'Universidad del Valle à Cali, et comprend la réalisation d'un séminaire-atelier d'une semaine en Colombie, du 2 au 9 mars 2018 pour 12 étudiants.
San Francisco, Californie *ARC6801D*	Architecture et information 2.0 (resp. Alessandra Ponte) : voyage de recherche à San Francisco pour 14 étudiants à la fin d'avril 2018, organisé en collaboration avec l'Université de Berkeley et le California College of the Arts San Francisco.
Édimbourg, Écosse *ARC6801E*	Le design architectural contemporain et le patrimoine mondial : de nouvelles approches pour une réconciliation des pratiques (resp. Claudine Déom) Voyage d'études du 5 au 10 mars 2018, pour 13 étudiants.
New York *ARC6801B*	Voyage d'études pour les étudiants inscrits à *ARC6801B* (Irena Latek) en août 2017
Cuba *ARC6801C*	Séminaire atelier en mars 2017 pour les étudiants inscrits à *ARC6801C* (resp. Gonzalo Lizarralde, activité en partenariat avec l'Université Centrale Marta Abreu de las Villas à Santa Clara, Cuba).
New York *ARC6801A*	Voyage d'études à New York en 2017 pour les étudiants inscrits à *ARC6801A* (Anne Cormier), avec la participation de Dre Marie-Danielle Faucher, spécialiste des projets urbains complexes au Groupe Weitzman, un important groupe immobilier à New York.

Dans la version précédente de la maîtrise, des voyages ont également été proposés, dont :

Canaan, Port-au-Prince, Haïti	Mission en mars 2016 pour les étudiants inscrits à l'orientation Gestion de projets en aménagement à la maîtrise.
Détroit	Mission en 2016 et 2015 dans le cadre des projets de l'atelier dirigé par Jean-Pierre Chupin.
Cuba	Séminaire/atelier conjoint aniversario 500 : habitat, résilience et réduction de la vulnérabilité, en partenariat avec l'Université Centrale Marta Abreu de Las Villas en 2015 (Gonzalo Lizarralde).






Activités pédagogiques hors les murs

Sans être à portée internationale, une autre activité hors les murs a eu lieu en 2017. Le professeur Pierre Boyer-Mercier a organisé un voyage de 5 jours à Wemotaci chez les Atikamekw dans le cadre de l'atelier *ARC3017.* Cette visite a permis à 12 étudiants d'étudier une école primaire, de se familiariser avec la culture et les modes de vie avec la communauté et de présenter leurs avant-projets aux membres du Conseil de bande. Les représentants des Atikamekw sont venus également à Montréal pour faire le suivi des projets.

Financement

L'ensemble des activités pédagogiques hors les murs internationales ont bénéficié d'un important soutien de la Direction des affaires internationales (DAI). Le tableau suivant présente ce soutien. Pour les séjours de plus de deux mois à l'étranger, la DAI alloue généralement des bourses de mobilité au montant de 3 200 $ par trimestre. Le tableau ci-dessous dresse un bilan des sommes attribuées par la DAI et la National University of Singapore (concours DRIA).

Financement accordé ($)	**2015-2016**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**	**2019-2020**	**Total**
PROFESSEUR SEULEMENT						**$**
Recherche						
Cuba	5 000 $					
Écosse				1 186 $		
France					2 490 $	
Hong Kong			4 320 $			12 996 $
Atelier tryptique						
Espagne		4 270 $				4 270 $
Sous-total						**17 266$**
PROFESSEURS ET ÉTUDIANTS						**$**
Concours international						
DRIA	5 100 $	5 432 $	7 571 $	8 233 $	4 500 $	30 836 $
Voyage académique						390 031 $
Brésil				28 000 $		
Colombie			16 510$			
Cuba		22 000 $		9 910 $		
Écosse			17 200 $	14 825 $		
Espagne				13 916 $	22 000 $	
États-Unis		22 000 $	41 310 $	46 650 $	8 960 $	
Italie	16 000 $	7 200 $				
Japon	28 000 $	17 900 $	43 650 $		14 000 $	
Sous-total						**420 867 $**
Total général	**54 100 $**	**78 802 $**	**130 561 $**	**122 720 $**	**51 950 $**	**438 133 $**

3.4 F – Financement DAI et NUS

Ce soutien de la DAI a contribué au succès des activités pédagogiques internationales, notamment à la maîtrise, où en 2018, tous les étudiants ont pu participer à une activité internationale. Compte tenu de la taille de l'École au sein de l'Université, soit moins de 1 % des étudiants, ses deux programmes sont parmi ceux qui ont reçu l'aide financière la plus importante, soit 8,6 % en 2017 et 7,5 % en 2018 de l'aide totale accordée par la DAI aux étudiants pour les échanges et les initiatives pédagogiques hors les murs.

Toutefois, en 2018-2019, la DAI constate qu'elle reçoit de plus en plus de demandes au sein de l'Université et se voit obligée de rationaliser l'aide financière. Il n'a pas été possible de soutenir financièrement tous les voyages

d'études prévus. En fait, un seul ne l'a pas été. Malgré tout, l'École a fait valoir auprès de la DAI l'importance particulière des activités hors les murs pour la formation en architecture. L'École compte sur l'appui de la direction de la Faculté dans ses demandes.

Cette situation de la DAI, qui était prévisible, renforce le fait que l'École doit trouver d'autres sources de financement, en particulier la philanthropie. À cet effet, en 2019, la direction de l'École entame une campagne de levée de fonds ciblée sur la mobilité étudiante avec le Réseau des diplômés et des donateurs de l'Université de Montréal. Outre les voyages d'études à l'international, les fonds recueillis pourront également financer des voyages au Québec non couverts par la DAI, mais qui nous aideront pour des activités pédagogiques avec les Premières Nations et dans le Grand Nord.

Bourses de voyage offertes au vernissage de l'exposition des finissants
Plusieurs bourses de voyage font l'objet de concours auprès des étudiants. Certaines sont offertes à l'échelle nationale (IRAC), d'autres proviennent de fonds philanthropiques de l'École. Elles permettent aux récipiendaires de réaliser un voyage d'études.

Bourse de voyage André-Francou de l'IRAC (2000 $)
remise par l'IRAC à un finissant pour l'aider à réaliser un voyage d'études en France
- 2019 Emmanuel Gaucher
- 2018 Gabriel Tessier
- 2017 Simon Robichaud
- 2016 Andrea Vela-Jule
- 2015 Philémon Gravel

Bourse Voyage + Technique Fonds Jodoin Lamarre Pratte, arch. (6600 $)
destiné à un étudiant B3 ou M1 pour l'aider à réaliser un voyage d'études architecturales
- 2019 Julie Bédard
- 2018 Cédric Vermette
- 2017 Camille Lefebvre
- 2016 Patrice Lebel

Bourse Fonds Menkès Shooner Dagenais LeTourneux, arch. (3000 $)
destiné à un étudiant B3 ou M1 pour l'aider à réaliser un projet de voyage axé sur la contribution de la technique et du détail de construction à la mise en valeur de l'idée du projet.
- 2019 Francis Provost
- 2018 Alexandra Dion-Fortin
- 2017 Gabriel Tessier

Bourse du Collège des présidents de l'OAQ (env. 10000 $ - attribué par l'OAQ à un étudiant d'une des trois écoles d'architecture québécoises pour lui permettre de réaliser un voyage d'études qui peut contribuer au rehaussement de la qualité de l'architecture au Québec ou à la recherche d'innovations applicables au Québec)
- 2018 Patricia Johnsson
- 2017 Gabriel Payant
- 2016 Philémon Gravel

Atelier triptyque ARC3014
Au baccalauréat, pour les étudiants qui ne participent pas aux échanges internationaux, ni à l'atelier d'été hors les murs, l'École a développé une formule d'enseignement qui permet d'accueillir des professeurs invités de renommée internationale. Il s'agit de l'atelier triptyque qui vise à développer trois courts projets distincts et consécutifs sous la supervision de trois professeurs invités de grande renommée, dont au moins deux sont de l'extérieur de Montréal. Ces architectes accueillis par l'École séjournent chacun pour une période de trois semaines.

Liste des professeurs invités de l'atelier triptyque :

Hiver 2019	Christian Delécluse (Paris)
	Josette Michaud (Montréal)
	Jean-Marc Weill (Paris)
Automne 2017	Shin Alexandre Koseki (Lausanne)
	Hubert Pelletier et Yves de Fontenay (Montréal)
	Pierre-Yves Arcile et Wilfrid Lelou (Nantes)
Hiver 2017	Luis Casillas Gamboa (Espagne)
	Mikel Landa (Espagne)
	Eric Bunge (États-Unis)
Automne 2015	Éric Lapierre (Paris)
	Isabel Hérault (Paris, Grenoble)
	Philippe Simon (Paris)
Automne 2014	Aljoša Dekleva (Slovénie)
	Johanna Hurme/Sasa Radulovic (Winnipeg)
	Weijen Wang (Hong Kong)

3.4.5. Activités offertes à l'échelle du campus

Le RPA doit fournir une preuve que des possibilités sont offertes aux étudiants de participer à des associations étudiantes professionnelles, à des sociétés savantes et à d'autres activités à l'échelle du campus;

Le Regroupement des étudiants en architecture (RÉA)
Le RÉA existe depuis 1985. L'association représente les étudiants du baccalauréat et de la maîtrise. Elle voit à la promotion de leurs intérêts, organise des activités qui favorisent les liens et la vie étudiante et informe ses membres des événements et projets susceptibles de les intéresser.

L'École est très fière des initiatives et de la collaboration qui existe avec le RÉA. Selon les statuts, les étudiants élisent des représentants à l'Assemblée départementale. Généralement, le président en fait partie. Le responsable académique ou un autre représentant est membre du comité des études et du comité d'autoévaluation des programmes. Outre les postes d'officiers, le RÉA nomme des représentants pour chacune des années d'études qui veillent au déroulement et à la bonne coordination dans les cours avec les enseignants et, au besoin, avec le professeur responsable de programme ou le directeur.

Membre de la Fédération des associations étudiantes du Campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM), le RÉA participe également aux diverses questions qui touchent le milieu universitaire propre à l'Université de Montréal et à la société en général. Les étudiants en architecure ont, par exemple, participé au débat sur les frais étudiants lors de la grève de 2012 et sur les changements climatiques le 15 mars et le 27 septembre 2019.

Le RÉA participe à l'organisation de l'activité « *Ouss qu'on s'en va ?* » partagée avec les autres écoles d'architecture du Québec, présenté ci-avant.

Principaux officiers depuis la dernière visite d'agrément
2019-2020 Maude Tousignant-Bilodeau, présidente; Audrey-Anne Roberge, resp. affaires académiques
2018-2019 Julie Bédard, présidente; Audrey-Anne Roberge, resp. affaires académiques
2017-2018 Bianca Adessa, présidente; Alexandra Dion-Fortin, resp. affaires académiques
2016-2017 Mathieu Sénécal, président; Alexandra Dion-Fortin, resp. affaires académiques
2015-2016 Camille Lefebvre, présidente; Alexandra Dion-Fortin, resp. affaires académiques
2014-2015 Adrien Bravo, président; Alexandra Lavallée, resp. affaires académiques

Colloque annuel de l'ACSA

L'Association des cycles supérieurs en aménagement (ACSA) organise chaque année le colloque Perspectives 360° afin de faire découvrir à toute la communauté facultaire les travaux de recherche des étudiants, principalement des doctorants. Les présentations en 360 secondes se déroulent sur 4 midis lors de la dernière semaine de mars (mois de la recherche) et l'activité se termine par une remise des prix lors d'un 5 à 7.

Revue Perceptions

En avril 2019, des étudiants de la Faculté de l'aménagement ont lancé la revue *Perceptions* afin de participer à la création de ponts entre les disciplines de l'aménagement et mettre en lumière une diversité d'idées et d'approches. Réunissant les étudiants autour d'un thème commun de réflexion, la publication expose des perceptions libres et ouvre un dialogue sous toutes les formes : essais, articles, entrevues, textes d'opinions, créations littéraires, photos, modélisations, dessins, croquis ou toute autre forme d'expression.

AIAS

Le 24 novembre 2016, Rachel Law, vice-présidente de l'American Institute of Architecture Students est venue rencontrer les étudiants de l'École pour présenter leurs activités. L'École rend disponible la documentation de l'AIAS aux étudiants et invite le RÉA à nommer un représentant auprès de cette organisation ainsi que de la Canadian Association of Students in Architecture (CASA). Toutefois, les liens entre le RÉA et ces associations ne sont pas fréquents.

Tables rondes de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti

Le mandat de cette Chaire de recherche du Canada de niveau 1 a pris fin en 2019 après 14 ans d'activités. Sa titulaire, Christina Cameron, par le biais des 14 tables rondes qu'elle a organisées, a rassemblé chaque année un grand nombre de spécialistes sur des sujets en phase avec les enjeux de la conservation qui ont été des acteurs de l'évolution des processus de conservation, de mise en valeur et de gestion du patrimoine bâti. Des étudiants en Conservation du patrimoine bâti et en architecture ont été invités à y assister.

Thématiques depuis 2014 :

2018 (Décembre)	« Regard sur le passé, réflexion sur l'avenir : la conservation du patrimoine et les treize Tables rondes de Montréal »
2018 (Mars)	« Les défis de la conservation des sites de mémoire du patrimoine mondial »
2017	« Comment concilier le tourisme et la conservation des sites du patrimoine mondial »
2016	« De la conservation à la reconstruction : l'influence du patrimoine mondial sur la théorie et la pratique »
2015	« L'interdisciplinarité et la conservation du patrimoine : de la théorie à la pratique »
2014	« La valeur culturelle des sites naturels »

Activités INTERFACES

La Chaire Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité de l'Université de Montréal, créée grâce au don du groupe Fayolle Canada, a lancé ses activités suite à la nomination de son titulaire, Gonzalo Lizarralde, en novembre 2017. La programmation de la Chaire se décline sous l'intitulé «interfaces». Le séminaire INTERFACES d'une durée de quatre à six heures, non crédité, est organisé chaque année pour les étudiants en architecture et les professionnels du domaine de l'aménagement. Le laboratoire INTERFACES est une activité de formation de 3 crédits, offerte en été ou en version intensive durant l'année aux étudiants du baccalauréat en architecture, de la maîtrise en architecture et de la maîtrise MGPA. Dans cette activité, les étudiants sont invités à travailler en mode « atelier d'exploration » autour d'un problème ou d'un défi proposé.



Automne 2019	Laboratoire INTERFACES « Innovation dans la construction en bois »
26 avril 2019	Séminaire INTERFACES « Les certifications vertes : mythes et réalités »
Mai 2018	Laboratoire INTERFACES « Les impacts de la construction en bois »
27 avril 2018	Séminaire INTERFACES « Au-delà de Revit : Les opportunités et les limites de la méthodologie BIM et ses relations avec la gestion de projets »

Séminaires du LEAP et colloque international

Le séminaire annuel du Laboratoire d'études de l'architecture potentielle (LEAP) réunit des chercheurs, doctorants et étudiants des cycles supérieurs pour des discussions et débats orientés par des questions des doctorants. Les étudiants qui sont auxiliaires de recherche au sein du groupe sont invités à y participer.

Mai 2019	Lieux et rituels de l'utopie et de la dystopie (Architecture de la catastrophe)
Avril 2018	Du didactisme en architecture
Juin 2017	Entre hétéronomie et autonomie: penser l'architecture entre discipline et profession
Mai 2016	Du potentiel des grandes structures urbaines abandonnées
Avril 2015	Comment catégoriser les grandes architectures urbaines abandonnées?

Séminaires Phyllis Lambert

Ces séminaires sont sous la responsabilité de la professeure Alessandra Ponte depuis 2008. En 2016, Madame Lambert a fait un nouveau don qui permet d'assurer la pérennité du séminaire qui réunit tous les deux ans une pléiade d'experts pour présenter des réflexions approfondies sur des thématiques diverses et actuelles. Les étudiants sont invités à y participer.

Mars 2015	Géographies de l'exploitation / Geographies of Exploitation
Novembre 2016	Les architectes (re)cherchent / Architects (re)search
Novembre 2018	L'architecture à la lumière de la notion de forme et d'information / Architecture in Light of the Notions of Form and Information







3.4.6 Conférenciers et critiques invités

Le RPA doit fournir une liste des conférenciers et des critiques invités par le programme depuis la visite d'inspection précédente.

Nous listons ci-dessous uniquement les conférences publiques et les expositions organisées par l'École d'architecture. Nous aimerions souligner que le contexte facultaire, avec les activités organisées par les autres écoles de la Faculté, crée un environnement extrêmement effervescent pour nos étudiants et enseignants. La liste ne comprend pas les conférences données à l'intérieur des cours qui sont indiquées dans les plans de cours.









Conférences publiques de l'École d'architecture (2018-2019)

11 septembre 2018	Alexandre Beaudoin, conseiller en biodiversité à l'UdeM *Agriculture urbaine à l'UdeM* (dans le cadre de l'atelier ARC3017B)
16 octobre 2018	Alain Carle, architecte et enseignant, *La part du paysage*
20 novembre 2018	Marc Simmons, architect (Front Inc. NYC), *Recent works* dans le cadre du Symposium Aluminium + Design, Regards nouveaux sur la matière
28 novembre 2018	Jean-Louis Cohen, architecte, historien de l'architecture, *L'invention de Frank Gehry*
15 janvier 2019	Christian Delécluse, professeur invité à l'atelier triptyque *Lumière et ténèbres, au-delà des lieux communs de l'art et de l'architecture*
23 janvier 2019	David Prud'homme, directeur du Centre d'expertise sur l'aluminium et David Levasseur, chargé de projets R&D du Centre de métallurgie du Québec *Les traitements de surface de l'aluminium*
30 janvier 2019	Philémon Gravel, cofondateur d'Entremise *D'espaces vacants à espaces communs, l'Urbanisme transitoire et les nouveaux modèles de développement immobilier collectif à Montréal et ailleurs*
5 février 2019	Beisi Jia, professeur à la Hong Kong University *Open Building Concept in BE Architects' Practice*
18 mars 2019	Tiphaine Abenia, École Nationale Supérieure de Toulouse, *De l'abandon et du potentiel en architecture*
20 mars 2019	Andrew Potts, consultant en patrimoine (ICOMOS) Mobilizing Cultural Heritage for Climate Action
4 avril 2019	Jean-Marc Weill, architecte et ingénieur *Pourquoi est-il nécessaire d'expérimenter en architecture?*
1er juin 2019	Mark Dudek, Architecte (Londres) *How Architecture Learns form Children* Adam Wood, chercheur en sciences sociales (Londres) *City Schools as Meeting Places: How, of What, for Whom?* activité organisée par le LEAP dans le cadre du concours étudiant Entre l'école et la ville

Conférences organisées

Dans le domaine : **Architecture, villes, territoires**

Série de conférences sur la révision critique de la conception de l'architecture au regard des enjeux urbains contemporains.

12 mars 2019	Alice Covatta, Architecte, designer urbain, chercheure postdoctorale au Centre de design urbain et de santé mentale, Université Keio à Tokyo. *Integrating density and intimacy: toward body adaptation in Tokyo's public space*
26 mars 2019	Gabriel Duarte, Professeur en architecture et design urbain à l'Université catholique de Rio de Janeiro et directeur de l'urbanisme à l'agence Bernades Architecture. *Récits Territoriaux / Territorial Narratives*
2 avril 2019	El Hadi Jazairy, Professeur à l'Université du Michigan et cofondateur, avec Rania Ghosn, de l'agence Design Earth. *Geostories*

Conférences organisées

Dans le domaine : **Matérialité et technologies de fabrication**

Série de conférences sur l'intégration et l'application créative des technologies numériques et de fabrication à l'architecture.

18 mars 2019	Andrei Nejur, Professeur à l'Université technique de Cluj-Napuca (Roumanie) et membre du Polyhedral Structures Laboratory (PSL) associé au département d'architecture de la PennDesign, à Philadelphie. *FORM | FIND | FAB, Custom tools for generative design applications*
20 mars 2019	Mark Meagher, Professeur à l'École d'architecture de l'Université du Manitoba, ancien enseignant à l'Université de Sheffield au Royaume-Uni et chercheur, en collaboration avec l'agence Bryden Wood Limited de Londres, sur le BIM dans le domaine de la santé. *Material Computation*
4 avril 2019	Tomas Mendez Echenagucia, Architecte et chercheur postdoctoral au Block Research Group (BRG) à l'ETH de Zurich. *Computational geometry for sustainable construction*

Conférences dans le cadre du recrutement à la direction de l'École d'architecture

15 février 2019	Dominique Derome, Ph.D. Professeure emPA-Suisse Candidate au poste à la direction de l'École d'architecture *Ce que les sciences du bâtiment et du milieu urbain peuvent apporter à l'architecte face aux défis du changement climatique*
1er mars 2019	Paolo Amaldi, architecte, professeur ENSA Versailles *L'architecture ou le partage du temps*

Conférences publiques de l'École d'architecture (2017-2018)

12 septembre 2017	Alexandre Koseki, architecte, Ph.D. École polytechnique fédérale de Lausanne, *Fabriquer la métropole intelligente : espaces, données et gouvernances*
17 octobre 2017	Hubert Pelletier et Yves de Fontenay, architectes, *Architectures de la nature captive*
19 octobre 2017	Antoine Aubinais, architecte, co-fondateur de Bellastock-Paris, *Architecture et réemploi*
27 octobre 2017	Stéphane Berthier, architecte et enseignant chercheur à l'ENSA de Versailles, *Innovation et création dans l'architecture de bois en France, de 1950 à aujourd'hui* (conférence de clôture du colloque Wood at Work, Espace St.Jax)
28 novembre 2017	Gregorio Carboni, architecte, Ph.D. Faculté d'architecture La Cambre Horta (Bruxelles), chercheur post-doctoral au CCA, Main, travail, architecture et « relativité idéologique » De Bakhtin à Frampton : totalité, sélection et socio-histoire de l'espace bâti pour l'ère de la révolution robotique
16 janvier 2018	Cyrille Simonnet, architecte, professeur et chercheur, Université de Génève, *Le béton optique, ou le gris comme matériau*
13 février 2018	Nuno Grande, architecte, chercheur, critique et commissaire, professeur au Département d'architecture de l'Université de Coimbra *Àlvaro Siza, An universal architect, Exhibiting his work from Paris to Venice*
20 février 2018	Chevalier Morales Architectes, *Références croisées* (en lien avec l'exposition présentée au CEUM)

20 mars 2018	Gilles Marty, architecte et enseignant à ENSA Grenoble, *« Quand j'étais petit »*
21 mars 2018	Bernard Serge Gagné, architecte, *Le monastère des Augustines à Québec* (conférence d'ouverture de la 13e Table ronde de la Chaire de rech. du Canada en patrimoine bâti)

Série de conférences publiques présentées par les candidats au poste de professeur en architecture

12 sept. 2017	Shin Alexandre Koseki (1er volet du triptyque)*
27 sept. 2017	Bechara Helal
3 octobre 2017	Luis Casillas Gamboa
4 octobre 2017	Philippe Marin
11 octobre 2017	Stephan Kowal
12 octobre 2017	Mikel Landa

Conférences publiques de l'École d'architecture 2016-2017

20 septembre 2016	Marc Malinowsky, ingénieur spécialiste en structures légères, gérant majoritaire du groupe ALTO (Paris) conférence B.E.S.T. : *L'architecture du franchissement*
11 octobre 2016	Nicholas Roquet, professeur agrégé à l'École *Sculpture, salon ou shed : quelle architecture pour le musée d'aujourd'hui*
1er novembre 2016	Salmaan Craig, EngD (Harvard School of Design - Boston), conférence BEST : *On Breathing Buildings And Termite Mounds (Or How to Disinvent the Need For Air-Conditioning)*
3 novembre 2016	Entretien : Christina Cameron et Victor Pimentel Gurmendi présenté dans le cadre de l'exposition Pimentel : *Le pouvoir de la ligne.*
29 novembre 2016	Valérie Mahaut, professeure adjointe à l'École *Une nouvelle cartographie du passé pour envisager l'avenir de l'île*
10 janvier 2017	Luis Casillas Gamboa, architecte (Université de San Pablo, Espagne), professeur invité, atelier triptyque *Trouver - Architecture, une plongée en profondeur*
23 janvier 2017	Projection du film Indian Time, en présence de son réalisateur, Carl Morasse, et suivie d'une période de questions
25 janvier 2017	Trevor Boddy, critique d'architecture et urbaniste *Mega and Micro: Invention at the Extremes in Quebec and Canadian Architecture*
30 janvier 2017	Marie D. Martel, conseillère à la Direction des bibliothèques de Montréal *Bibliothèques publiques du 21e siècle : du tiers lieu à un lieu d'inclusion*
30 janvier 2017	Terrance Galvin, directeur, École d'architecture McEwen, Université Laurentienne (Sudbury) *Architecture Laurentienne: A 21st century Canadian Bauhaus?*
1 février 2017	Entretien avec Réjean Legault et Carlo Carbone, commissaires de l'exposition *Une architecture du Québec moderne 1958-1974 : Papineau, Gérin-Lajoie, Le Blanc* présentée au Centre d'exposition de l'UdeM avec le soutien du LEAP
7 février 2017	Mikel Landa, architecte (Université de Navarra, Espagne), professeur invité, atelier triptyque *Communauté et paysage anthropique - Approche de conservation durable*
13 février 2017	Loïc Couton, architecte (ENSA Paris-Malaquais) *(ECO) ConStrucTure, Eco-Conception/ ConStruction/ArchitecTure)*
14 février 2017	Loïc Couton, architecte (ENSA Paris-Malaquais) Conférence B.E.S.T., *Processus de conception et cultures constructives*

21 février 2017	Grégoire Wuillaume, architecte et artiste plasticien (UCL-LOCI) *Structurer l'espace*
6 mars 2017	Paul Vincent, architecte (France), Conférence B.E.S.T., *À la recherche du bon sens... Architectures hybrides / Ventilation naturelle*
15 mars 2017	Peter DeBrine (UNESCO) conférence d'ouverture de la 12e table ronde de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti *Comment concilier le tourisme et les sites du patrimoine mondial?*
21 mars 2017	Eric Bunge, architecte, nARCHITECTS (NYC), professeur invité atelier triptyque *Buildings & Almost Buildings*
22 mars 2017	Reinhold Martin, professeur d'architecture (Columbia University) *The Urban Apparatus, Mediapolitics and the city*

Conférences publiques de l'École d'architecture (2015-2016)

8 septembre 2015	Éric Lapierre, Architecte (Paris), professeur invité atelier triptyque *Se la forma scompare la sua radice è eterna : construire dans la condition ordinaire*
29 septembre 2015	Erik Olsen, ing., (NYC) conférence B.E.S.T. : *Espaces tampons / buffer spaces - in the inner city, by Transsolar*
6 octobre 2015	Isabel Hérault, architecte (Paris), professeure invitée atelier triptyque *Coexistences et métamorphoses*
13 octobre 2015	Salvador Rueda, (Barcelone), invité dans le cadre du Séminaire *Vers un quartier durable à travers l'approche systémique de l'Agence d'écologie urbaine de Barcelone*
15 octobre 2015	Jean-Marc Weill, architecte et ingénieur (Paris) conférence B.E.S.T. : *Qu'entend-on par structures hybrides?*
10 novembre 2015	Bruno Rollet, architecte (Paris) conférence B.E.S.T. : *Interventions poétiques dans un paysage social et savoir-faire*
17 novembre 2015	Anne Carrier, architecte (Lévis) dans le cadre de l'*Exposition Recto Verso, transparence et lumière sur le détail*
19 novembre 2015	Manuelle Gautrand, architecte (France), présidente du jury des Prix d'excellence 2015 de l'OAQ *Destination(s)*
24 novembre 2015	Daniel Estevez, architecte et ingénieur (ENSA Toulouse) *Conception non formelle en architecture. Enseigner la conception par l'action, récit d'expériences*
1er décembre 2015	Philippe Simon, architecte (Paris) professeur invité atelier triptyque *Paris ville dense*
12 janvier 2016	Dan Kinkead, directeur de projets, *Detroit Future City*
19 janvier 2016	Clotilde Simond, Université Paris III, invitée dans le cadre de l'exposition Intervalles *Projeter l'architecture, projeter la ville. Objets filmiques en quête de construction. Autour de la production filmique d'Alain Bublex.*
26 janvier 2016	Claude Provencher, architecte, conférence à l'occasion de l'exposition présentée au Centre d'exposition de l'Université de Montréal : *Provencher_Roy – Une approche multidisciplinaire.*
9 février 2016	Nathalie Dion, présidente OAQ *Pour une politique nationale de l'architecture*
8 mars 2016	Table ronde animée par Alessandra Ponte avec Georges Teyssot, Pierre Thibault et Bertrand Rougier, présentée dans le cadre de l'exposition P*oints clés : cabanes, abris, pylônes*
9 mars 2016	Mechtild Rössler (UNESCO) dans le cadre de la 11e table ronde de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti *Le patrimoine mondial menacé par des terroristes et la réponse de l'UNESCO*
15 mars 2016	Virginie Picon-Lefebvre, ENSA Paris-Belleville *Disneyland : du parc à thème à la narration comme fabrique des territoires*

22 mars 2016	Ted Kesik, ing., University of Toronto conférence B.E.S.T. *Better Building Science*
29 mars 2016	Pedro Ignacio Alonso, Universidad Catolica de Chile *The Panel and the Bullfrog*

Conférences publiques de l'École d'architecture (2014-2015)

23 septembre 2014	Aljoša Dekleva, Dekleva Gregoric Arhitekti - Ljubljana, Slovénie et professeur invité atelier triptyque *dekleva gregoric architects: RE*
30 septembre 2014	David Vanderburgh, Professeur, Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme Université catholique de Louvain - Chercheur invité au LEAP *Éloge de la grisaille : le dessin (d'architecture) en son ambiguïté*
1er octobre 2014	Lancement du concours d'idées *Paysages en dialogue, Ouvrir des perspectives sur la capitale* commenté par Pierre Lahoud, historien et Henri Dorion, géographe suivi d'une conférence publique de Reiulf Ramstad, architecte (Norvège)
28 octobre 2014	Johanna Hurme/Sasa Radulovic, 5468796 Architecture – Winnipeg et professeurs invités atelier triptyque *'in progress'*
18 novembre 2014	Diogo Burnay, Dalhousie University + cvdb arquitectos *Inhabiting landscapes: architecture in the public realm*
25 novembre 2014	Weijen Wang, University of Hong Kong et professeur invité atelier triptyque *Urban Courtyardism and Architectural Landscape*
27 novembre 2014	Patrice Dalix, architecte DPLG, France *Chronique d'un architecte coopérant*
8 janvier 2015	Léa-Catherine Szacka, architecte, enseignante et chercheur postdoctoral The Oslo School of Architecture and Design *Exposer l'architecture : La Biennale d'architecture de Venise dans tous ses états*
3 février 2015	Loukas Yiacouvakis, architecte, yh2 - yiacouvakis hamelin, architectes *L'essence du lieu*
10 février 2015	Sophie Paviol, architecte et enseignante, ENSA Grenoble *Architectures et culture cinématographique*
11 février 2015	Michaël Kummert, professeur, Polytechnique, Montréal *Prévoir, vérifier et améliorer la performance énergétique des bâtiments: le rôle de la modélisation énergétique*
10 mars 2015	Maxime-Alexis Frappier, architecte et enseignant, ACDF* architecture *<<Rewind*
11 mars 2015	Maria Gravati-Barbas, professeure et directrice de la Chaire UNESCO « Culture, Tourisme, Développement », Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, *Conserver par, conserver pour le tourisme : enjeux de la relation entre patrimoine et tourisme.*
24 mars 2015	Stephan Chevalier, Sergio Morales, architectes et enseignants, Chevalier Morales Architectes *Projets récents*

Plusieurs des conférences présentées en 2014-2015 ont été rendues possibles grâce à une généreuse contribution recueillie par la 30e édition du tournoi de golf des architectes du Québec (TGAQ).

Critiques invités

Pour les présentations en atelier, aussi bien intermédiaires que finales, l'École reçoit un grand nombre d'invités, soit des architectes, ingénieurs, professeurs d'autres universités et, à l'occasion, aux premières années du baccalauréat, des étudiants plus avancés dans leurs études. Ils sont trop nombreux pour être recensés chaque année. La liste qui suit présente ceux qui ont été retracés pour l'année 2018-2019.

3.4 G – Liste non-exhaustive des critiques invités pour l'année 2018-2019

ADDESA, Bianca, ARC2011
ADMO, Samir, ARC3014
ALEXANDRE LACOMBE, Catherine, ARC1011
ALLARD, Juliette, ARC1011
ALPHONSO, Francis, ARC1012
ARAGON, Ernesto, ARC6802C
ARAYA VALDES, Paola, ARC1012
AUBIN, Pierre, ARC1011
BAFGHINIA, Mandana, ARC2011, ARC3014, ARC6801A, ARC6802A
BAÏRI, Abdelhafid, ARC2012
BARIL, Gilles, ARC6701
BAYARD, Thibault, ARC2011
BEAUCHAMP LEGAULT, Andrée-Anne, ARC1012
BEAULIEU BASTIEN, Annie-Pier, ARC1011
BÉDARD, Louise, ARC6801C
BÉGIN, Martin, ARC6802A
BÉGIN, Patrice, ARC2012
BÉLANGER, Éric, ARC3020, ARC6701
BELLEAU, Audrey-Anne, ARC1011, ARC1012
BENIS, Jennifer, ARC6801F
BERGERON, François, ARC1011
BERNIER, Paul, ARC2011
BERTRAND, Jean-François, ARC3020, ARC6701
BÉRUBÉ, Josée, ARC6802E
BILODEAU, Sylvain, ARC1012
BLAIN, Catherine, ARC6801B
BLAIS, Marie-Claire, ARC1012
BLANCO, Josephina, ARC3014
BLOUIN, Alexandre, ARC6701
BONNEVILLE, Kassandra, ARC1012
BORNSTEIN, Lisa, ARC6802C
BOSSI, Anna Paola, ARC1012
BOUDREAULT, Jean-Paul, ARC3017B
BOULET,Cédric, ARC1011
BOURCIER,Paule, ARC1011
BOURON, Giselle, ARC1011
BRDAR, Sinisha , ARC6801D, ARC6801F
BYRNS, Kym, ARC1011
CARBONE, Carlo, ARC2012, ARC3018B
CARDINAL, Antoine, ARC1012
CARDINAL, Stéphanie, ARC1012
CARLE, Alain, ARC3017B, ARC3018B
CASAVENT, Mathieu, ARC3017E
CASTONGUAY RUFINO, Paloma, ARC1011, ARC3017B, ARC3018B
CATROS, Aurélien, ARC3014, ARC6801A, ARC6802A
CHARBONNEAU, Alexis, ARC6701, ARC6802B
CHARBONNEAU, Julie, ARC2011
CHARLEBOIS, Sophie, ARC6802A
CHARTRAND, Valérie, ARC3020
CHÉNIER, Bernard-Félix, ARC3017E
CHEVALIER, Stephan, ARC3017F, ARC6701
CHICHMANIAN, Azad, ARC3017F
CLEINGE, Henri, ARC6701
COSSU, Mauro , ARC6801D
COUGHLAN, Gabriel, ARC1011
COURCHESNE, Alexandre, ARC3020
COUSINEAU-MOLLEN, Maya , ARC3018D
CRAIG, Salmaan, ARC6801D
CRAMPE, Josiane, ARC1012
CYR, Marie -Yan, ARC1012
DAMME GONNEVILLE, Laurie, ARC6701
DAVIES, Trevor, ARC6701
DE CONINCK, Christian, ARC1012
DE GÉRY, Antoine, ARC1011
DE GRANDPRÉ, Gyslaine, ARC2012
DELAGE, Tania, ARC6701
DEMERS, Bruno, ARC3018C
DESCHAMPS, Yves , ARC3018B
DESCHENEAUX, Jérôme, ARC1012
DESHAIES, Yves, ARC6801C
DESJARDINS, Robert, ARC3020
DESJARDINS, René-Luc, ARC1012
DESLAURIERS, Patrice, ARC3017C
DESROSIERS, Sylvie, ARC3017B
DÉSY, Vincent, ARC1011
DIBACCO, Antonio, ARC2011
DUDEMAINE, André, ARC3018D
DUROCHER, Kevin, ARC1011
DUTEAUD, Guillaume, ARC1011
ELSWORTHY, Mark, ARC6801F
F. LORTIE, Joël, ARC1012
FERRANDEZ, Luc, ARC6801B
FISCHLER, Raphaël, ARC6801F
FONTE, Rosinel, ARC6802C
FORTIER, Marie-Eve, ARC1011
FRANCOEUR, Nick, ARC1012
FRANSSEN, Shannon, ARC6801C
FRAPPIER, Maxime, ARC6701
FREDETTE, Marc-Antoine, ARC6701
G. LECLAIR, Marie-Claude, ARC6801A
GABOURY, Martin, ARC6701
GABRIEL-CHOUINARD, Aline, ARC3018C
GAGNÉ, Maxime, ARC2011
GAGNON, Hugo, ARC1011
GAGNON, Ronald, ARC3020
GAUDETTE, Charlotte, ARC3017B
GAUTHIER, Éric, ARC3020
GAUTHIER, Jean-Pierre, ARC3020
GENDRON, Mario, ARC3018C
GENDRON, Élisabeth , ARC1012
GENDRON-FORTIER, Samuel, ARC2012
GÉNÉREUX, Jérôme, ARC1012
GERSOVITZ, Julia, ARC6802E
GILBERT, David, ARC1012
GIRARD, Catherine, ARC6701
GISONDI, Véronique, ARC3020
GODIN, Joanne, ARC6802A
GODLOVITCH, Nathan, ARC3018D
GOSSELIN, Marc-André, ARC1012
GOSSELIN, Christine, ARC3020
GOSSELIN, Vicky, ARC2012

GRAVEL, Philémon, ARC6801A
GRENON, Millie Ann, ARC2011
GUIRAO, Valentin, ARC1012
HADDAD, Ziad, ARC3020
HALPERN, Orit, ARC6801D
HARDY, Gil, ARC2011
HÉBERT, Philippe, ARC1012
HERAZO, Benjamin, ARC6802C
HOULE, Martin, ARC3018C, ARC3020
HUDON, Christine, ARC6701
INTERNOSCIA, Jacques, ARC3017F
JULIEN, Jean-François, ARC1012
KASISI, Robert, ARC6802C
KHEIRBIK, Bassel, ARC1011
KUNUGIZA, Motomichi, ARC2012
LABOSSIÈRE, Antonin, ARC2012, ARC6802A
LADOUCEUR, Geneviève, ARC1011
LAFONTAINE, Luce, ARC3014
LAFRANCE, Vincent, ARC3014
LAJEUNESSE-TRAVERS, Olivier , ARC2011
LALIBERTÉ, Isabelle, ARC6801C
LANDRY, Alexandre, ARC2011, ARC3018A
LANGEVIN, Michel, ARC6802A
LAPIERRE, Katherine, ARC6801B
LATERREUR, Laurie, ARC1011
LAURIN, Yannick, ARC6701
LAUZIER, Emmanuel , ARC1012
LEBEL, Annie, ARC6802A
LEGAULT, Marie-Anne , ARC2011
LEGAULT, Daniel , ARC6701
LEMIEUX BOUCHARD, Jérôme, ARC1011
LEOTO, Ricardo , ARC1011
LEPAGE,Samuel, ARC1012
LEPRINCE, Vincent, ARC1011, ARC1012
LÉTOURNEAU, Claude, ARC3017C
LÉVESQUE, Carole, ARC1011
LHEUREUX, Charlotte, ARC3018A
MACDONALD, Marie-Paule, ARC6802A
MACQUARRIE, Alan, ARC2012
MARCHAND, Bryan, ARC1012
MARIAUD DE SERRE, François Mathieu, ARC1011
MARIER, Nicolas, ARC2012, ARC3020, ARC6701
MARSAN, Genevieve, ARC6701
MARTEL LABRECQUE, Francis, ARC1011
MARTIN, Cécile, ARC6801D
MASSE, Michel, ARC6801E
MASSÉ, Alexandre, ARC6701, ARC6802A
MCCOMBER, Shakohahiiostha Kyle, ARC3018D
MERTENAT, Céline-Coralie, ARC6701
MICHON, Catherine, ARC3014
MIGNAULT, Mélanie, ARC6801F, ARC6802A
MIZUTANI, Philippe, ARC6701
MORALES, Sergio, ARC2012
MORAND, Patrick, ARC2011
MOREAUX, David , ARC2011
MORSLI, Amina, ARC1012
MOUILLOT, Jean-Marie, ARC1012
MOUMENI, Sarah, ARC2012
MOYAL, Jon, ARC3018D
NGUYEN, Trang, ARC1012
NICOLSON, Bruce, ARC6801E
NOËL, Caroline, ARC3020
NORMANDEAU, Corinne, ARC1012, ARC3014
OSTIGUY, Étienne, ARC6802B
OUELLET, Line, ARC6801E
PARENT, Sébastien, ARC6701
PEARCE, Sarah, ARC6801E
PEARL, Daniel, ARC3018C
PELLETIER, Francis, ARC1011
PELLETIER, Hubert, ARC3018A, ARC6801D
PERREAULT, Myriam, ARC2011
PERREAULT, Sylvie, ARC6701
PODDUBIUK, Mark, ARC6801F
POËNCES, Erwan, ARC6801C
PROVOST, Francis, ARC2012
PRUD'HOMME, Gilles, ARC2012, ARC3018D
QILUQQI KOPERQUALUK, Lisa, ARC3018D
RACINE, François, ARC2011
RADELESCU,Tudor, ARC2012
RASSELET, Stéphane, ARC2011
RAYMOND, Dominique, ARC1011
RAYNAUD, Michel Max, ARC6802A
RICHARD, Jo-Anne, ARC3017B
ROBB, Steven, ARC6801E
ROBITAILLE, Christine, ARC1012
RONDEAU, Julie, ARC6701
ROUILLÉ, Pascale, ARC3018C
ROUSSEAU, Félix, ARC6801E
ROY, Normand, ARC3020
RUCCOLO, Lia, ARC3017E
SABOURIN, François, ARC2012
SAÏA, Pierina, ARC6701
SAINT-LAURENT, Anne, ARC6801A
SAUVAGE, Ange, ARC6801B
SAVOIE, Maxime, ARC2012
SCRIVE-LEFEBVRE, Gabrielle, ARC1011
SENÉCAL, Mathieu, ARC1011
SHEPPARD, Adrian, ARC3017C
SIMMONS, Marc, ARC3017F
SOLAND, Peter, ARC6801B
SOSSANPOUR, Rafie, ARC6701
ST-AMAND, Amélie, ARC1012
STOJANOVIC, Uva, ARC1011
SUNDERLAND, James, ARC2011
SWAN, Alexandra, ARC3018A
TANGUAY, Martin, ARC1011
TARASOFF, Andrew, ARC3017F
TASSÉ, Alain, ARC3014
TESSIER, Gabriel, ARC1011
THIBAULT, Pierre, ARC3017B
THIBODEAU, Geneviève, ARC6701
THREHERNE, Jason, ARC2012
TREMBLAY, Michaël, ARC3014
TRÉPANIER-CAPISTRAN, Élodie, ARC2011
TURELI, Ipek, ARC6801D, ARC6802B
VACHON, Amélie, ARC1012
VAILLANCOURT, Armand, ARC3014
VALLETTE, Godefroy, ARC1012
VALOIS, Nicole, ARC6801B
VALZANIA, Giacomo ARC2012
VANDAL, Danaé, ARC1011
VARDOULI, Theodora, ARC6801D
VERMETTE, Cédric, ARC1011
VÉZINA, Raphael, ARC1011
VIANNAY, Patricia, ARC6801C
VIGEANT, Stéphane, ARC1012
VOIZARD, Clara, ARC1012
YEUG KEN CHING, Laura, ARC1011
YIACOUVAKIS, Loukas, ARC6701
ZARZANI, Alessia, ARC6801D
ZASSO, Paolo, ARC6701


RÉFÉRENCES CROISÉES
chevalier morales architectes

3.4.7 Expositions publiques présentées par le programme

Le RPA doit fournir une liste des expositions publiques présentées par le programme depuis la visite d'inspection précédente;

Expositions (2018-2019)

du 5 au 17 septembre 2018 à la salle 2081	Exposition de l'Atelier hors les murs 2018 au Brésil (responsable Randy Cohen)
du 23 août au 15 septembre au Centre d'exposition de l'UdeM	Exposition PARALLÈLE NIPPON : l'architecture contemporaine japonaise 1996-2006 (Table ronde le 11 septembre)
du 27 septembre au 4 octobre 2018 à la salle 2081	Exposition Voyage d'études à San Francisco – Travaux des étudiants du thème D - Architecture et information 2.0 de la maîtrise en architecture (responsable Alessandra Ponte)
du 7 février au 2 mars au Centre d'exposition de l'Université de Montréal	L'aluminium, regards nouveaux sur la matière (Table ronde le 21 février)
du 17 au 24 janvier 2019 aux salles 2081 et 2083	Exposition de travaux M1 (*ARC6701 - ARC6711*) - Projets élaborés pour un Centre aquatique - Espace récréatif, sportif et communautaire à Verdun
15 avril 2019 à la salle 1150	Architecture éthique, travaux des étudiants du thème C à la maîtrise en architecture (voyage à Cuba, responsable Gonzalo Lizarralde)
du 9 au 11 mai 2019 à la Faculté de l'aménagement	Virage - Exposition des finissants de la Faculté de l'aménagement

Expositions (2017-2018)

du 5 au 20 septembre 2017 à la salle 2081	Travaux de l'atelier hors les murs au Japon Été 2017 (resp. Roger Bruno Richard)
du 18 au 25 janvier dans les salles 2081 et 2083 (vernissage 18 janvier)	Travaux M1 Automne 2017 – Réhabilitation des ruines de l'ancien externat Sainte-Sophie, Espace culturel et pédagogique - École Sophie-Barat
du 15 au 28 février Bibliothèque de l'École Sophie-Barat (vernissage 15 février)	
du 31 janvier au 3 mars au Centre d'exposition de l'Université de Montréal	Références croisées Chevalier Morales architectes
13 avril 2018 à la salle 1150	Vivre avec l'eau : Comment construire la résilience à la Nouvelle-Orléans et à Yumbo? Travaux des étudiants de maîtrise en urbanisme et maîtrise en architecture (Thème C – Responsable Gonzalo Lizarralde)
16 avril 2018 à la salle 1150	Exposition MEDIUM – travaux du cours *ARP 2012 Dessin II* – responsable Peter Krausz
du 4 au 5 mai 2018 à la Faculté d'aménagement	Temporalité – Exposition des finissants de la Faculté de l'aménagement
14 mai 2018 cour intérieure du pavillon	Laboratoire INTERFACES : vernissage des constructions grandeur nature dans le cadre du cours *ARC4328 - Matériaux de construction* offert à l'été. Aide financière de la Chaire Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité pour l'achat de matériel et frais de déplacement.

Expositions (2016-2017)

du 8 au 22 septembre 2016 à la salle 2081	Culture – Nature – Architecture, exposition des travaux de l'atelier hors les murs ARC3017 tenu au Japon à l'été 2016, sous la responsabilité de Jacques Lachapelle et Guillaume Pelletier
du 4 au 14 octobre 2016 à la salle 2081	Architectures d'exposition au Québec (d'après l'ouvrage des professeurs Nicholas Roquet et Jacques Plante)
du 20 octobre au 17 décembre 2016 au Centre d'exposition de l'Université de Montréal	Pimentel : le pouvoir de la ligne,sur la carrière de l'architecte et artiste péruvien Víctor Pimentel Gurmendi, une exposition organisée par la Faculté de l'aménagement et la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti
d'octobre à novembre 2016 mezzanine du 2e étage	Exposition des maquettes du cours *ARC1311 – Architecture et construction 1,* resp. Morgan Carter
octobre 2016 corridor côté Côte-Sainte-Catherine au 2e étage	Exposition OUPROPO 2016, OUvroir de PROjets POtentiels : Le pont habité comme événement durable (à Montréal ou à Détroit), travaux de l'atelier *ARC6813A* sous la responsabilité de Jean-Pierre Chupin
14 décembre 2016 à la salle 2081	Exposition des étudiants du cours *ARP2012– Dessin II* (prof. Peter Krausz)
du 19 janvier au 18 février 2017 au Centre d'exposition de l'Université de Montréal	Une architecture du Québec moderne 1958 – 1974 : Papineau, Gérin-Lajoie, Le Blanc présentée par le LEAP en collaboration avec le Centre de design de l'UQAM
janvier 2017 mezzanine au 2e étage et espace 214	Résilles solaires produites dans le cadre de l'*atelier d'architecture 4 - ARC2012*
6 au 13 février 2017 salles 2081 et 2083	Expo M1 Projet complet, Pensée constructive travaux des étudiants de *ARC6701* et *ARC6711*de l'automne 2016 sur la réhabilitation et l'agrandissement de l'École Sainte-Bibianne située dans le quartier Rosemont à Montréal
4 au 6 mai 2017	Nuances, Exposition des finissants de la Faculté de l'aménagement





Expositions (2015-2016)

du 30 septembre au 7 octobre 2015 à la salle 2081	Piazze 2.0, travaux des étudiants de l'atelier hors les murs 2015 (Venise)
du 3 au 4 novembre 2015 à la salle 2081	Exposition des étudiants en échanges internationaux 2014-2015
du 17 au 29 novembre 2015 à la salle 2081	Recto Verso Transparence et lumière sur le détail, projets de Anne Carrier, architecte
d'octobre à novembre 2015 mezzanine du 2e étage	Exposition des maquettes du cours ARC1311 – Architecture et construction 1, resp. Morgan Carter
9 décembre 2015 à la salle 2081	Exposition des travaux des étudiants du cours ARC2012 – Dessin 2 de Peter Krausz
du 3 décembre 2015 au 8 février 2016 à la Cinémathèque québécoise	Intervalles, œuvre réalisée par Irena Latek et produite par MedialabAU
du 18 janvier au 4 février 2016 aux salles 2081 et 2083	Exposition des travaux des étudiants de première année de maîtrise (ARC6812 et ARC6844)
du 21 janvier au 27 février 2016 au Centre d'exposition de l'Université de Montréal	1 : X Exploration multidisciplinaire de Provencher_Roy
du 22 au 26 février 2016 à la salle 2081	Vers une architecture agraire : un carrefour alimentaire pour la ville (travaux de l'atelier ARC3017E, responsable Son N. Nguyen)
de février à mars 2016 mezzanine du 2e étage	Exposition des travaux de l'atelier ARC3017D – Le centre aquatique de Rosemont (responsable Valérie Mahaut)
du 8 au 22 mars 2016 à la salle 2081	Points-clés : cabanes, abris, pylônes, sous le commissariat de Bertrand Rougier, étudiant l'Université Laval, avec Georges Teyssot et Pierre Thibault
15 avril 2016 à la salle 4081	Exposition du Voyage à Haïti et des projets de l'Atelier en montage et gestion de projets (ARC6813C – Hiver 2016, responsable Gonzalo Lizarralde)
18 avril 2016 à la salle 2081	Exposition des travaux des étudiants du cours ARC2012 – Dessin 2 de Peter Krausz
d'avril à mai 2016 mezzanine du 2e étage	Exposition des travaux de l'orientation CAO de la maîtrise en architecture
du 5 au 7 mai 2016 à la Faculté d'aménagement	EFFA - Exposition des finissants de la Faculté de l'aménagement

Expositions (2014-2015)

du 8 septembre au 15 octobre 2014 à la salle 2081	Exposition PIAZZE, Espace urbain en Italie, travaux des étudiants de l'atelier hors les murs tenu à l'été 2014 sous la responsabilité de l'architecte Hal Ingberg
du 5 au 10 décembre 2014 à la salle 2081	L'habitat PRÉ-USINÉ & ADAPTABLE au JAPON, travaux de 13 étudiants inscrits à la version « intensive au Japon » du *Séminaire en technologie du bâtiment AME6305* offert par le professeur Roger-Bruno Richard
du 12 au 25 janvier 2015 aux salles 2081 et 2083	Exposition architecture Parc Extension habitat collectif, travaux des étudiants de l'*atelier d'architecture avancé 1 ARC6812* et du cours *Détails et intégration ARC6844* de l'automne 2014
du 28 janvier au 15 mars 2015 au Centre d'exposition de l'Université de Montréal	FLUX, installation immersive en 14 paysages visuels et sonores plongeant le visiteur dans les urbanités intensives de New York, Paris et Istanbul
du 9 au 13 février 2015 à la salle Rougier de l'Union Française	L'Union française dévoile son futur. Travaux réalisés par 13 étudiants en architecture et en conservation du patrimoine, groupes de Nicholas Roquet et Claudine Déom
du 30 avril au 2 mai 2015 à la Faculté de l'aménagement	Fond Forme, Exposition des finissants de la Faculté de l'aménagement
du 29 mai au 3 juin 2015 à la salle 2081	Exposition Industrialisation et adaptabilité du logement JAPON 2015, Travaux des 10 participants inscrits à la « Version intensive au Japon » du *Séminaire en technologie du bâtiment AME6305* offert par le professeur Roger-Bruno Richard





3.4.8 Les services offerts aux étudiants

Le RPA doit fournir une description des services d'aide aux étudiants, y compris les services de consultants en santé et bien-être; de conseillers pédagogiques et de conseillers personnels; de conseillers en orientation; et les services d'évaluation des progrès et de placement en stage (s'il y a lieu);

À l'École, les techniciennes en gestion des dossiers étudiants (TGDE), Marie-José Pilon et Diane Martin, sont les personnes ressources pour guider les étudiants tout au long de leur formation sur le plan académique et pour les orienter, lorsque nécessaire, vers les services plus spécialisés de l'Université. Toujours en première ligne, les responsables des programmes, Manon Guité, au baccalauréat, et Jacques Lachapelle, à la maîtrise, assurent le suivi du cheminement des étudiants et font preuve d'une grande disponibilité quand il s'agit de répondre à leurs questions. Par ailleurs, l'enseignement en atelier par petits groupes de 12 à 15 étudiants favorise un encadrement basé sur le respect et l'écoute. Les tuteurs sont souvent appelés à être des intervenants de première ligne.

À l'Université

Les services d'aide aux étudiants ont été en partiellement présentés dans la section 1.1 sur les relations avec l'Université et la section 3.3 en lien avec l'équité, la diversité et l'inclusion. Pour l'Université de Montréal, les questions de ÉDI et de bien-être de tous les étudiants sont interreliées dans ses actions de la «Réussite aux études». Cette partie reprend et précise ces informations.

L'UdeM offre une vaste gamme de ressources et services à ses étudiants. Le Service aux étudiants (SAÉ) est la principale entité institutionnelle. Il offre des ressources sur le campus ou en ligne dans le but de rendre la vie étudiante plus enrichissante et pour soutenir la réussite des étudiants. La plupart de ces services sont gratuits pour les étudiants. Voici les grandes catégories de services offerts tels qu'énumérés sur leur site web (http://www.sae.umontreal.ca/).

Accueil et intégration

- Accueil et soutien aux nouveaux étudiants
- Logement hors campus
- Bureau des étudiants internationaux, Maison internationale
- Action humanitaire et communautaire
- Activités culturelles (plus de 140 ateliers dans le domaine des arts et de la culture)

Ressources socio-économiques

- Bureau de l'aide financière
- Bourses d'études
- Programmes études-travail

Centre étudiant de soutien à la réussite

- Centre de communication écrite
- Conseils carrière
- Information scolaire et professionnelle
- Orientation scolaire et professionnelle
- Soutien à l'apprentissage
- Soutien aux étudiants en situation de handicap Soutien aux facultés

Centre de santé et de consultation psychologique

- Consultation médicale, Soins infirmiers - Vaccination
- Consultation psychologique
- Nutrition
- Physiothérapie
- Services de laboratoire

L'École et la santé psychologique

Comme mentionné dans le rapport annuel 2016-2017, le Regroupement des étudiants en architecture (RÉA) a commandé une importante étude au sujet de la santé psychologique des étudiants. Le rapport a été déposé et adopté en assemblée au mois d'août 2016. Cette étude n'a pas révélé de problème de santé psychologique particulier chez les étudiants. Néanmoins, on peut conclure qu'il y a certaines vulnérabilités à prendre en considération, notamment à l'égard de la gestion du stress et de la gestion du temps. Suite à ce rapport, au mois de mars 2017, une séance d'information du Service d'Aide aux Étudiants (SAÉ) de l'UdeM a été organisée avec tous les étudiants de première année dans le but de faire connaître les services offerts par le SAÉ, en particulier à ce qui a trait à la gestion des difficultés académiques et des situations de stress pendant les études. Le RÉA avait annoncé qu'il souhaitait renouveler cette initiative chaque année pour mieux outiller les étudiants à soutenir une charge de travail importante tout au long de leur formation en architecture. Toutefois, en 2018-2019, l'exécutif du RÉA a préféré mettre en place des activités de relaxation. En 2019, il met en place un programme de mentorat auprès des étudiants de première année tel qu'indiqué au Plan d'action.

Le réseau de sentinelles de l'UdeM[10]

Dans un contexte où, sur les campus, on remarque une augmentation des difficultés psychologiques chez les étudiants, l'Université de Montréal a créé un réseau de sentinelles. Ces bénévoles sont des membres du personnel de l'UdeM formés et disponibles pour accueillir les étudiants en détresse, les écouter et les orienter vers la ressource dont ils ont besoin. À la Faculté de l'aménagement, deux personnes de l'École d'architecture ont intégré le réseau des sentinelles UdeM, la professeure, Manon Guité, et la TCTB, Sandra Jacquemmoz.

Ce projet, jumelé à d'autres initiatives (l'accès à un psychologue sur le campus, des ateliers de soutien de groupe, un programme de pairs aidants, le Défi Soi, etc.), vise à prévenir l'aggravation des situations de détresse qui autrement pourraient conduire à une crise, à l'interruption ou à l'abandon des études et, dans le pire des scénarios, au suicide.

Tous les participants au programme ont reçu une formation assurée par Suicide Action Montréal et par deux psychologues de l'équipe du Centre de santé et de consultation psychologique (CSCP) de l'Université et sont ainsi préparés à accueillir, soutenir et diriger vers les bonnes ressources les étudiants qui s'adressent à eux. Tout au long de l'année, les sentinelles peuvent compter sur un accès privilégié à des ressources professionnelles, dont de la formation continue donnée par les deux psychologues du CSCP.

Stages

Les stages professionnels sont sous la responsabilité de l'OAQ. Puisque le stage peut être commencé dès qu'un étudiant ait complété 60 crédits, les nouveaux admis en sont informés lors des séances d'accueil. Le sondage de l'autoévaluation a révélé que, si peu des répondants en 3e année du baccalauréat, admissibles au stage, s'y sont inscrits avant la fin de leurs études, 35 % d'entre eux avaient une expérience auprès d'un architecte. À la maîtrise, 77 % des étudiants qui ont répondu au sondage ont indiqué avoir une expérience de travail auprès d'un architecte, et 58 % s'étaient inscrits au stage de l'OAQ.[11]

Parmi les cours à option au baccalauréat, l'École offre une activité de stage (*ARC5405 Stage de formation dans la pratique*) qui vise à aider les étudiants qui ne trouvent pas d'emploi en architecture. L'activité sert aussi lorsque des organismes publics exigent dans leur offre de stage que les étudiants soient inscrits à un cours. ou aider ceux pour qui l'inscription à des activités académiques est obligatoire. Il est à noter que pour des stages à l'international, la Société Lojiq offre un programme spécifique, Développement de carrière. Elle prend en charge les stages des étudiants du Québec à l'étranger et les ceux-ci n'ont plus à s'inscrire à ce sigle.[12]

10. https://nouvelles.umontreal.ca/article/2018/10/17/des-sentinelles-pour-orienter-les-etudiants-vers-les-bonnes-ressources-en-sante-mentale/

11. Résultats enquêtes BPQ-Étudiants, visite de maintien de l'agrément 2020, questions 16 et 17, p. 25/60 et 26/60 pour le sondage auprès des bacheliers, et p. 18/41 et 19/41 pour les étudiant à la maîtrise.

12. https://www.lojiq.org/index.php?id=1186

Dans ce contexte où le stage est sous la responsabilité de l'OAQ, les démarches pour trouver des opportunités sont individuelles, mais des professeurs peuvent aider les étudiants. Par exemple, en 2019, les stagiaires Daphné Cyr et Maxime Giasson, nouvellement diplômés à la maîtrise en architecture à l'Université de Montréal, ont acquis une expérience de travail au sein de l'organisme à but non lucratif Ecology North, situé à Yellowknife. Leur stage est le résultat d'une collaboration avec la Chaire Fayolle-Magil Construction et a bénéficié d'un financement Mitacs accélération.[13]

3.4.9 Auxiliaires d'enseignement et de recherche

Le RPA doit fournir une description des occasions offertes aux étudiants de travailler comme auxiliaires d'enseignement et de recherche

Auxiliaires d'enseignement et auxiliaires de recherche

La convention collective des étudiants salariés définit les normes de travail. Selon ce document, les étudiants de l'UdeM inscrits à l'un des trois cycles d'études ont la possibilité d'être embauchés comme auxiliaires pour soutenir les professeurs et les chargés de cours au niveau de l'encadrement offert aux étudiants ou en participant aux activités de recherche. Les tâches possibles sont décrites ainsi dans la convention collective : «Les tâches qui lui sont confiées sont celles de : surveillance d'examen, administration des questionnaires d'évaluation de la prestation d'enseignement, correction, assistance documentaire, monitorat, démonstration, assistance de supervision de stage, animation, charges de travaux pratiques, monitorat de langues, conseil au test et supervision de laboratoire.»[14]

Il est important de noter que, selon les règles de l'Université, une partie du budget est obligatoirement réservé à l'engagement d'auxiliaires d'enseignement. En 2019-2020, cela représente un montant de 72 000 $, qui constitue donc un minimum. Cette offre est importante et dépasse parfois l'intérêt des étudiants à en bénéficier. L'École encourage donc les professeurs et chargés de cours à saisir l'opportunité d'engager des auxiliaires. Elle s'est pour cela dotée en 2017 d'une politique de soutien à l'enseignement.[15]

En 2018-2019, nos étudiants ont fourni plus de 3500 heures de travail pour assister les enseignants dans leurs tâches. Les taux horaires offerts sont de 17,19 $ au 1er cycle et de 22,27 $ au 2e cycle. Le bilan des salaires versés aux auxiliaires d'enseignement et de recherche depuis 2014 est indiqué ci-dessous. Les avantages sociaux ne sont pas inclus.

Par ailleurs, les professeurs et les groupes de recherche, à même leurs subventions ou contrats, engagent des auxiliaires de recherche. Les engagements, qui sont à plus long terme, sont généralement plus importants pour certains des étudiants concernés.

	2014	2015	2016	2017	2018
Enseignement	64 154 $	64 654 $	76 558 $	60 573 $	70 153 $
Recherche	95 577 $	144 057 $	158 768 $	152 220 $	148 299 $
Total	159 731 $	208 711 $	235 326 $	212 793 $	218 452 $

3.4 H – Montants totaux accordés aux auxiliaires d'enseignement et de recherche.
Les montants incluent les auxiliaires d'enseignement au doctorat.

13. Pour lire le rapport : http://www.chairefayolle.umontreal.ca _rapport_2019.05.17.pdf

14. Article 2.02. Convention collective de travail intervenue entre l'Université de Montréal et le Syndicat des étudiants salariés de l'Université de Montréal (SÉSUM) Auxiliaires d'enseignement, auxiliaires de recherche et assistants techniques – étudiants [...], 13 janvier 2017 au 30 avril 2021, p.1.

15. http://architecture.umontreal.ca/fileadmin/amenagement/ARC/Ecole/Offres-emploi/CLSEARC-Mars2017.pdf

3.5 Corps professoral et autres ressources en personnel

Le RPA doit inclure :

• une description et une tabulation des titres universitaires et des qualifications professionnelles des membres du corps professoral, ainsi qu'une description de la répartition des tâches entre l'enseignement et les autres responsabilités pour chacun d'entre eux;

• une description de la répartition du temps consacré à l'administration et aux autres responsabilités pour chaque poste;

3.5 A – **Liste des professeurs 2014-2018**	Statut				Qualifications			Crédits enseignés programme professionnel 18/19		Crédits autres programmes 18-19		Total cours d'atelier	Crédits PhD	Tâches administratives
	Titre	Demi-temps	H	F	PhD	diplôme prof.	OAQ	Atelier	Cours	Atelier	Cours	Crédits	Étudiants	Équiv. de cours
Adamczyk, Georges	Titulaire		H					12,8	0,5			13,3		0,5
Asselin, Manon	Agrégée	1/2		F		oui	1997	7	0,5			7,5		0,5
Balaban, Thomas	FP Agrégé	1/2	H			oui	2009	3	3			6		0,3
Bilodeau, Denis	Titulaire		H		PhD	oui		5	7			12	1	1
Boyer-Mercier, Pierre	Agrégé		H			oui	1972	12	0			12		
Cameron, Christina (retraite 01/05/19)	Titulaire			F	PhD				1			1	1	11
Chupin, Jean-Pierre	Titulaire		H		PhD	oui	1993		6		3	9	4	3
Cormier, Anne	Titulaire	1/2		F		oui	1986	6,3	0,5			6,8		1,1
De Paoli, Giovanni (retraite 01/06/2016)	Titulaire		H		PhD	oui		0	0					
Demers, Clément	Titulaire	1/2	H			oui	1976				1,5	1,5		3
Déom, Claudine	Agrégée			F	PhD			3,6	2	1,8	3	10,4		0,5
Guité, Manon	Titulaire			F		oui						0		12
Helal, Bechara (engagement 01/06/2018)	Adjoint		H		PhD	oui			6			6		6
Knight, Alan J. (retraite 01/01/19)	Agrégé	1/2	H			oui		3				3	1	
Lachapelle, Jacques	Titulaire		H		PhD	oui	1989		3			3		10,4
Latek, Irena	Titulaire			F		oui		6,3	6			12,3	1	0,5
Lizarralde, Gonzalo	Titulaire		H		PhD	oui		4,5	3		2	9,5	7	3,5
Mahaut, Valérie (démission 08/2018)	Adjointe			F	PhD	oui		0	0			0		0
Pearl, Daniel	Agrégé	1/2	H			oui	1989	4,2	1,5			5,7		0,3
Ponte, Alessandra	Titulaire			F	PhD	oui		0	6			6	1	6,3
Richard, Roger Bruno	Titulaire		H			oui	1971	5	5,1			10,1	1	
Roquet, Nicholas (démission 01/01/2019)	Agrégé		H		PhD	oui	1997	4,5				4,5		1,5
Tidafi, Temy, Ph.D. (congé maladie prolongé)	Agrégé		H		PhD	oui		0	0			0		0
Total		6	15	8	12	20	10							

3.5 B –

Responsabilités administratives des professeurs 2019-2020

	Adamczyk, Georges	Asselin, Manon	Balaban, Thomas	Bilodeau, Denis	Boyer-Mercier, Pierre	Chupin, Jean-Pierre	Cormier, Anne	Demers, Clément	Déom, Claudine	Guité, Manon	Helal, Bechara	Lachapelle, Jacques	Latek , Irena	Lizarralde, Gonzalo	Pearl, Daniel	Ponte, Alessandra	Richard, Roger-Bruno	Tidafi, Temy
Responsables de programmes						JPC			AÉR : Année d'étude et de recherche 1er janvier au 31 décembre 2020	MG		JL	AÉR : Demi-année d'étude et de recherche 1er janvier au 30 juin 2020			AÉR : Année d'étude et de recherche 1er janvier au 31 décembre 2019		congé de maladie prolongée
Comité des études B. Sc. Arch.	GA	MA	TB	DB						MG	BH				DP			
Comité des études supérieures				DB		JPC						JL						
Comité des admissions B. Sc. Arch.		MA		DB	PBM													
Comité des admissions M. Arch.			TB									JL						
Comité de création du doctorat en architecture	GA			DB		JPC												
Portes ouvertes				DB						MG		JL						
Secrétaire de l'Assemblée départementale											BH							
Comité de l'agrément				DB		JPC				MG								
Échanges internationaux							AC										RBR	
Conférences et colloques															DP			
Séminaire Phyllis Lambert																		
Charrette CCA			TB															
Site web												JL						
Prix et bourses		MA	TB	DB	PBM	JPC								GL	DP			
Comité d'évaluation de l'enseignement	GA					JPC				MG								
Comité d'évaluation aux fins de probation			TB										IL					
Comité d'évaluation des exigences de qualification (EQE)			TB		PBM								IL					
Comité local de soutien à l'enseignement (CLSE)																		
CLIP	GA			DB														
Représentant de l'École au comité de formation de l'OAQ												JL						
Conseiller à ACSA						JPC												
Comité des conflits d'intérêts					PBM							JL						
Conseil de Faculté membre ARC		MA													DP			
Comité de bibliothèques											BH							
Comité d'attribution du prix d'honneur de la faculté								CD										
Comité TI de la faculté			TB							MG								
Comité immobilier UdeM								CD										
Comité de coordination des études CCE AME									CDé									
Conseil académique d'évaluation des prog. (CAEP)										MG								
Comité de dir. du Centre d'expo UdeM et resp. expos fac.	GA																	
Comité du plan d'action MGPA								CD						GL				

3.5 C –

Liste des chargés de cours (CC) et chargés de formation pratique (CFP) 2014-2018

Nom, Prénom	Type Engagement	Sigle	Homme / Femme	Diplôme professionnel	permis d'exercice OAQ / autres
Alarie, Pascal	CC	AME6330	H	oui	2012
Azouz, Zoubeir	CC	ARC3614	H	oui	2013
Babin, Lucie	CC	ARC6832	F	oui	2009
Baird, Cécile	CC /CFP	ARC6883, ARC2011	F	oui	1990
Beaudoin, Thierry	CC	ARC1311	H	oui	
Benard, Jacques	CC	AME6916	H		
Charron, Renée, PhD	CC	ARC1214	F	oui	
Chevalier, Stephan	CC / CFP	ARC1312 / ARC2313	H	oui	1998
Coraini, Vincent	CFP	ARC2011 , ARC2012	H	oui	2010
Cyr, Charles-Étienne	CC	ARC2321, ARC4324	H		ing.
Desparois, Sébastien-Paul	CC	ARC6830	H	oui	2009
Djemel, Manel cand PhD	CC	AME6990, ARC3306, ARC3321	F	oui	urb.
Forget, Pascal	CC	ARC1215	H	oui	2014
Gauthier, Denyse	CFP	ARC1011, ARC1012	F	oui	1995
Gilles, Damien PhD	CC	ARC2321, ARC4324	H		ing.
Helal, Bechara PhD	CC	ARC2104, ARC6804	H	oui	
Kowal, Stephan PhD	CC / CFP	ARC1215, ARC1011, ARC1012	H	oui	
Krieger, Olivier	CC	ARC1311	H	oui	2016
Laforest, Alain	CC	AME2340, ARC2340	H		
Lagacé, René	CC	ARC6830, ARC6833	H	oui	1972
Langford, Richard	CFP	ARC1011, ARC1012	H	oui	1998
Lapierre, Katherine PhD	CC / CFP	ARC1214, ARC1011, ARC1012	F	oui	
Lefévère, Ludovic	CC	ARC5314	H		
Leoto, Ricardo cand. PhD	CC	AME6410, AME6920	H	oui	stagiaire
Macleod Carter, Morgan	CFP	ARC2012	H	oui	
Mccomber, Laurent	CC	ARC1312	H	oui	2005
Mertenat, Céline-Coralie	CC	ARC3640	F	oui	2014
Morand, Patrick	CFP	ARC2011, ARC2012	H	oui	2009
Moreaux, David	CFP	ARC2011, ARC2012	H	oui	2015
Mpinga, Kashimoto	CC	AME6046	H		ing.
Oliver, Amy PhD	CC	ARC3640	F	oui	stagiaire
Olivier, Nicole	CC	ARC6832	F	oui	2004
Ouellette, Gaétan	CC	ARC6831	H	oui	1991
Pape, Marc	CFP	ARC1011, ARC1012	H	oui	2010
Paquin, Pierre	CC	AME6070	H		
Pelletier, Guillaume	CFP	ARC1011, ARC2011, ARC2012	H	oui	2009
Potvin, Donald	CFP	ARC1011, ARC1012	H		1996
Prochazka, Alena PhD	CFP	ARC1011, ARC1012	F	oui	
Racicot, Louis-Stéphane	CC	ARC5314	H		
Ross, David	CC	AME6043	H		urb.
Sarrazin-Sullivan, Patricia-Ann	CC	ARC6711	F	oui	1995
St-Laurent, Richard	CC	ARC5314	H		
St-Laurent, Sébastien	CFP	ARC1011, ARC1012, ARC2011, ARC2012	H	oui	2010
Zarzani, Alessia PhD	CC	ARC1102, ARC3305	F	oui	
Zeppetelli, Léa	CC / CFP	ARC1803, ARC2011, ARC2012	F	oui	1990

Professeurs invités au baccalauréat (ateliers optionnels de troisième année)

Atelier triptyque (ARC3014)

Hiver 2019
Christian Delécluse (Paris)
Josette Michaud (Montréal)
Jean-Marc Weill (Paris)

Automne 2017
Shin Alexandre Koseki (Lausanne)
Hubert Pelletier et Yves de Fontenay (Montréal)
Pierre-Yves Arcile et Wilfrid Lelou (Nantes)

Hiver 2017
Luis Casillas Gamboa (Espagne)
Mikel Landa (Espagne)
Eric Bunge (États-Unis)

Automne 2015
Éric Lapierre (Paris)
Isabel Hérault (Paris, Grenoble)
Philippe Simon (Paris)

Automne 2014
Aljoša Dekleva (Slovénie)
Johanna Hurme/Sasa Radulovic (Winnipeg)
Weijen Wang (Hong Kong)

Projet d'architecture 1 et 2 (ARC3017, ARC3018)

Gavin Affleck
Thierry Beaudoin
Hélène Benoit
Marc Blouin
Stephan Chevalier
Yves De Fontenay
Fannie Duguay-Lefebvre
Alain Fournier
Maxime Frappier
Fabrizio Gallanti
Joanne Godin
Hal Ingberg
Annie Lebel
Louis-Paul Lemieux
Céline Mertenat
Sergio Morales
Maxime Moreau
Éric Moutquin
Son N. Nguyen
Phuong Tram Nguyen
Hubert Pelletier
Gilles Prud'homme
Ange Sauvage
Louis Thellend
Katsuhiro Yamasaki

Atelier hors les murs (ARC3019)

Randy Cohen, Fabrizio Gallanti, Hal Ingberg, Guillaume Pelletier

Projet de conception intégrée (ARC3020)

Éric Bélanger (Polytechnique), Nicolas Marier, Owen Rose

Professeurs invités à la maîtrise

M1 Projet complet

ARC6701 Tuteurs Automne 2018
Eugenio Carelli, Annie Lebel, Sergio Morales, Maxime Pion, Gilles Prud'homme (coordonnateur), Louis Thellend, Vladimir Topouzanov

ARC6701 Tuteurs Automne 2017
Eugenio Carelli, Annie Lebel, Geneviève Marsan, Sergio Morales, Gilles Prud'homme (coordonnateur), Louis Thellend, Vladimir Topouzanov

ARC6701 - Automne 2016
Responsable : Daniel Pearl, professeur agrégé
Frédéric Dubé, Annie Lebel, Gilles Prud'homme, Pierina Saia Vladimir Topouzanov, Katsuhiro Yamazaki

ARC6711 - Automne 2016
Maxime Brault, Cecilia Chen, Maxime Gagné, Simon Jones, Patricia Sarrazin-Sullivan (coordonnatrice)

ARC6801, ARC6802, ARC6803

Thème A
Penser et construire l'architecture pour habiter la ville
Équipe enseignante : Anne Cormier, professeure titulaire et Frédéric Dubé, architecte et professeur invité.
Avec la collaboration de : Georges Adamczyk, professeur titulaire.

Thème B
Lisière et médiation
Architecture, ville et arts médiatiques. Recherches-créations et expérimentations.
Équipe d'enseignants : Irena Latek, professeure titulaire.
Professeurs invités : Alain Carle, architecte, Fannie Duguay-Lefebvre, designer urbain.

Thème C
Éthiques et pratique(s) du projet d'architecture
Gonzalo Lizarralde professeur coordonnateur,
Professeurs invités : Thomas Schweitzer, architecte, Jean-Paul Boudreau, architecte,
Auxiliaire d'enseignement : Mauro Cossu, étudiant au PhD. en aménagement.

Thème D
Architecture et information 2.0
Équipe enseignante : Alessandra Ponte, professeure titulaire
Professeurs invités : Fabrizio Gallanti, Son N. Nguyen, architecte.

Thème E
Le design architectural contemporain et le patrimoine mondial : de nouvelles approches pour une réconciliation des pratiques.
Équipe enseignante : Claudine Déom, professeure agrégée (resp.), Christina Cameron, professeure titulaire,
Professeurs invités : Gavin Affleck, Josée Bérubé, Georges Drolet, architectes.

Thème F
Vers les quartiers durables, Les transitions urbaines (Les « seuils magiques »)
Équipe enseignante : Daniel Pearl, professeur agrégé,
Professeurs invités : Amy Oliver, PhD., Michel Langevin, architecte de paysage.

• une description et une tabulation des rôles administratifs et techniques et des qualifications du personnel de soutien du programme, ainsi qu'une description de la répartition des tâches, lorsque certains rôles et responsabilités sont divisés entre divers postes;

Direction de l'École
L'administration de l'École relève du Directeur, qui occupe plus de 50 % de son temps à ces tâches.

L'École d'architecture compte présentement six personnes qui soutiennent les enseignants et les étudiants, soit l'adjoint à la direction (administration), l'agente de communication, deux techniciennes en gestion des dossiers étudiants (tgde), deux techniciennes en coordination du travail de bureau (tctb). De plus, le personnel de la Faculté de l'aménagement offre des services qui bénéficient à nos étudiants et enseignants, notamment pour l'utilisation des ateliers de maquettes, de bois, de plastique, de métal et de découpe laser, des laboratoires informatiques ou encore pour fournir du soutien administratif aux groupes de recherche.

Adjoint à la direction (administration), Frank Berdin
L'adjoint à la direction (administration) voit à la gestion du budget de l'École, en plus d'assurer l'intendance générale et la gestion du personnel de soutien. Il est assisté dans son travail par Geneviève Meunier, technicienne en coordination du travail de bureau.

Du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020, il sera remplacé par Tony Lambert.

Pour occuper ce poste, l'adjoint doit détenir un Baccalauréat en administration ou en gestion, ou dans une discipline jugée pertinente et faire preuve d'un minimum de trois années d'expérience dans un poste comportant des responsabilités administratives, de la gestion de personnel et de la gestion budgétaire.

L'affichage du poste indiquait également les autres qualifications nécessaires :
- Aptitude en gestion des ressources humaines.
- Connaissance des applications informatiques de gestion financière, humaine, administrative et académique.
- Maîtrise des différents logiciels de bureautique et des systèmes d'information.
- Bonne connaissance des principes de getsion et de comptabilité.
- Maîtrise de la langue française parlée et écrite.

Agente de communication, Agnès Anger
L'agente de communication voit à la conception, à la rédaction et à la production de documents sur de multiples supports (papier, électroniques, etc.) à des fins de publicité, de promotion ou de diffusion des différentes activités organisées par l'École, tant pour les activités d'enseignement que de recherche. Elle coordonne également les activités liées à l'agrément (rapport, archivage et visite).

Lors du dernier affichage, les qualifications exigées pour le poste étaient les suivantes :
- Baccalauréat en communication, rédaction et multimédia, ou dans une discipline jugée pertinente à la description
- Deux années d'expérience pertinente. Expérience pertinente en rédaction de textes. Expérience en organisation d'événements, un atout.
- Autres : Connaissances variées, autonomie et initiative; Maîtrise des outils informatiques nécessaires à la fonction (infographie, mise en page, retouche d'images, technologies web, traitement de textes et de données) (Logiciels InDesign, Photoshop, Illustrator, Dreamweaver, Suite Office); Capacité de conception graphique (papier et web); Excellente maîtrise du français écrit; Aptitudes rédactionnelles; Bonne connaissance de la langue anglaise; Habiletés relationnelles; Esprit de synthèse; Capacité d'analyse de contenu; Facilité à s'adapter aux nouvelles technologies; Connaissance du milieu architectural.

Techniciennes en gestion des dossiers étudiants,
Marie-José Pilon (tgde du programme de baccalauréat) et **Diane Martin** (tgde du programme de maîtrise et du Ph.D. individualisé)

À l'École d'architecture, les tgde voient à l'inscription des étudiants, à la compilation de leurs résultats, leur

apportent l'information pertinente à toutes les étapes de leurs études et contribuent à assurer le bon déroulement de l'horaire et du calendrier des enseignements. Elles travaillent en collaboration avec les professeurs responsables des programmes et la responsable des échanges internationaux.

Qualifications exigées afin d'être admissible à un poste de TGDE
-Diplôme d'études collégiales en techniques de comptabilité et de gestion ou technique de bureautique. Deux ans à moins de trois ans d'expérience préalable.
-Maîtrise des logiciels de bureautique couramment en usage.
-Vitesse de frappe : 30 mots bruts/minute.
-Connaissance des techniques d'archivage de l'UdeM.
-Maîtrise de la langue française.

Les techniciennes en coordination du travail de bureau (tctb), **Sandra Jacquemmoz** (attachée au directeur) et **Geneviève Meunier** (attachée à l'adjoint à la direction)

La technicienne en coordination du travail de bureau attachée au directeur voit à la gestion courante des tâches du directeur, l'assiste dans la préparation de dossiers administratifs, assure les communications avec le personnel de l'École de même qu'avec le milieu universitaire et professionnel, prend note des délibérations de l'Assemblée et collabore également avec l'adjoint à la direction (administration).

La technicienne en coordination du travail de bureau attachée à l'adjoint à la direction est également responsable de l'accueil au secrétariat ainsi que de tâches courantes liées au fonctionnement du secrétariat.

Qualifications exigées afin d'être admissible à un poste de TCTB
-Diplôme d'études collégiales en techniques de comptabilité et de gestion ou technique de bureautique.
-Deux ans à moins de trois ans d'expérience préalable.
-Maîtrise des logiciels de bureautique couramment en usage.
-Connaissance des techniques d'archivage de l'UdeM.
-Maîtrise de la langue française.
-Vitesse de frappe : 50 mots nets/minute.

Attribution des postes syndiqués - tctb / tgde
Lors d'un affichage, le poste est accordé au candidat ayant le plus d'ancienneté et ayant complété le carnet de compétences pour l'emploi visé. Les qualifications demandées pour les postes sont listées dans les descriptions de fonction. Les employés occupant ces postes sont représentés par le Syndicat des employé-e-s de l'Université de Montréal (SEUM1244).

• *la politique du programme concernant les possibilités de perfectionnement des ressources humaines;*
https://carrieres.umontreal.ca/une-carriere-a-ludem/

Développement professionnel
Tous les employés de l'Université de Montréal sont encouragés à suivre des activités de formation afin de se doter de nouvelles compétences et d'évoluer dans leur vie professionnelle. Qu'il s'agisse de cours offerts sur le campus, de programmes de formation internes ou de perfectionnement à l'externe, les possibilités sont vastes. L'Université accorde aussi des congés de formation et assure, sous certaines conditions, le remboursement des droits de scolarité.

• une description des politiques, procédures et critères pour la nomination, la promotion et la permanence des membres du corps professoral;

La description qui suit est tirée de ce document.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/enseignement/pens50_1-reglement-titres-professeur-adjoint-agrege-titulaire-criteres-promotion-agregation-titulariat.pdf

Professeurs réguliers
Les trois titres universitaires, professeur adjoint, professeur agrégé et professeur titulaire, sont réservés aux personnes faisant une carrière d'enseignement à temps plein, ou au moins à demi-temps, et qui possèdent les qualités requises pour permettre à l'Université de faire un enseignement supérieur et des recherches conformément aux critères les plus rigoureux.

Professeur adjoint
Pour être nommé professeur adjoint, il faut avoir la compétence requise pour l'enseignement et la recherche universitaires. Il faut posséder un doctorat ou les titres usuels dans la discipline enseignée, tels qu'ils sont définis par le conseil de la faculté ou de l'école dans laquelle le professeur est nommé. Il peut y avoir des cas d'exception que doit faire valoir le conseil de la faculté. Il faut par ailleurs être nommé selon les normes prescrites par les statuts de l'Université. L'engagement initial peut se faire pour une période d'au plus trois ans. Après cette période, le conseil de la faculté peut recommander la prolongation du mandat pour une seconde période d'au plus trois ans, ou informer le professeur adjoint, par un préavis accordant un délai raisonnable, que son engagement ne sera pas renouvelé.

Si un professeur adjoint n'a pas été promu au rang de professeur agrégé, avant ou au moment de l'expiration de sa sixième année de service, un conseil de faculté, par mesure exceptionnelle, peut recommander le renouvellement de son engagement sur une base annuelle, la fonction de professeur adjoint étant essentiellement temporaire.

Professeur agrégé
Tout engagement ou promotion au rang de professeur agrégé s'appuie essentiellement sur l'appréciation par le conseil de la faculté, de la valeur du candidat. Pour devenir professeur agrégé, il faut avoir enseigné au titre de professeur adjoint et démontré des qualités d'enseignant et contribué au développement de sa discipline par des recherches; ou posséder des états de service signalés que fait valoir le conseil de la faculté. Les grades universitaires requis pour être nommé professeur adjoint le sont également pour l'agrégation.

Il faut être nommé ou promu selon les normes prescrites par les statuts de l'Université. Toute promotion du rang de professeur adjoint à celui de professeur agrégé assure la permanence. Toute nomination au rang de professeur agrégé de personnes qui n'ont pas été professeurs adjoints ou l'équivalent dans une université, implique une période de probation d'au moins une année, selon la recommandation du conseil de la faculté. La recommandation des équivalences est faite par le conseil de la faculté. Lorsque la permanence n'est pas accordée, le professeur agrégé en est informé par un préavis accordant un délai raisonnable.

Professeur titulaire
Pour devenir professeur titulaire, il faut avoir été professeur agrégé dans une université et s'être distingué par son enseignement et ses recherches. L'interprétation de l'équivalence du rang de professeur agrégé dans les universités où ce titre n'existe pas est recommandée par le conseil de la faculté.

Il faut être nommé ou promu selon les normes prescrites par les statuts de l'Université. La nomination ou la promotion au titulariat doit tenir compte de la contribution du candidat au développement de sa discipline et de son rayonnement à l'intérieur et à l'extérieur de l'Université.

Autres catégories de professeurs[1]

Le professeur associé a la qualification et la compétence comparables à celles des professeurs de l'Université. Il est nommé pour accomplir des tâches de recherche ou d'encadrement d'étudiants à la maîtrise ou au doctorat. Ce professeur n'est pas rémunéré par l'Université et n'y fait pas carrière.

Le professeur invité séjourne à l'Université pour une période limitée, et il remplit des fonctions de professeur. Il peut être nommé pour une période de six (6) mois à un an, selon la procédure applicable aux professeurs; il peut également être nommé pour une période de moins de six mois par la faculté à la demande du directeur de département.

Le titre de professeur émérite est décerné par l'Université à un professeur à la retraite, en reconnaissance de services jugés exceptionnels. Il s'agit d'un titre qui a une très haute et très rare distinction. Il est purement honorifique et n'entraîne, pour la personne, ni droit ni obligation. Ce titre est décerné au plus tard dans l'année qui suit la date de retraite du professeur[2].

Le titre de professeur honoraire est décerné d'office à un professeur qui prend sa retraite de l'Université de Montréal.[3]

• une description des possibilités de perfectionnement des membres du corps professoral et des autres employés;

Personnel enseignant régulier

La convention collective définit les avantages suivants :

Fonds de démarrage

Une somme de 7500 $ accordée par le vice-rectorat aux ressources humaines et à la planification permet au professeur nouvellement engagé de démarrer ses activités de recherche (doit être dépensée sur une période maximale de 3 ans, soit avant le renouvellement du mandat du professeur).

Charge d'enseignement réduite pour nouveau professeur

Pour le professeur adjoint nouvellement engagé, le directeur lui attribue une charge de cours équivalente à cinquante pour cent (50 %) de la charge de cours moyenne de l'unité durant sa première année d'engagement et de soixante-quinze pour cent (75 %) pour sa deuxième année d'engagement[4].

Année d'étude et de recherche

L'Université accorde une année d'étude et de recherche au professeur agrégé ou titulaire dans le but de lui permettre de renouveler et d'enrichir ses connaissances ou de se consacrer uniquement à ses activités de recherche, généralement dans un milieu de recherche ou d'enseignement autre que l'Université de Montréal.

L'année d'étude et de recherche est d'une durée de 12 mois ou deux périodes de six mois. La répartition des deux périodes de six mois se fait après entente entre l'Université et le professeur, et tient compte de la nature du projet et des besoins d'enseignement.

Pour faire la demande d'une année d'étude et de recherche, le professeur agrégé ou titulaire doit compter six années de service depuis sa nomination comme professeur (adjoint, agrégé ou titulaire) à l'Université ou depuis la fin de sa dernière année d'étude et de recherche. [5]

1. Page 21 du *Guide d'accueil pour les nouveaux professeurs Édition 2018* https://medecine.umontreal.ca/wp-content/uploads/sites/8/guide_accueil_professeurs.pdf
2. Texte tiré du *Règlement sur l'honorariat et l'éméritat, Secrétariat général, Université de Montréal.*
3. idem.
4. Voir l'article TP 2.06 de la convention collective.
5. Voir article CP 7 de la convention collective.

Années d'études et de recherche (AÉR) depuis 2014-2015

• Denis Bilodeau (1er juin 2014 au 31mai 2015)
Préparation d'un ouvrage sur l'enseignement de l'architecture en première année.

• Temy Tidafi (1er juin 2014 au 31mai 2015)
Demande de subvention FCI sur la robotisation et la fabrication assistée par ordinateur.

• Pierre Boyer-Mercier (½ année en 2014-2015 et ½ année en 2015-2016)
Recherche sur l'architecture résidentielle, notamment en contexte européen.

• Georges Adamczyk (½ année du 1er janvier au 30 juin 2016 et ½ année du 1er janvier au 30 juin 2017)
Préparation d'articles et d'expositions. Deux recherches; l'une sur les liens entre l'architecture de Le Corbusier et l'émergence de la modernité québécoise, l'autre sur la régénération urbaine et les innovations architecturales dans de grandes villes européennes.

• Roger-Bruno Richard (1er juin 2015 au 31 mai 2016)
Adaptation du système constructif « Noyau Porteur » au contexte de Hong Kong. Chercheur invité à l'Université de Hong Kong. Rédaction d'un article sur le développement durable lors d'un séjour à l'Université de Chongqing et 7 conférences.

• Manon Asselin (1er juin 2016 au 31 mai 2017)
Recherche sur la réalisation de projets d'enseignement, de recherche et d'expérimentations conçus par nos professeurs en collaboration avec des structures professionnelles et industrielles externes.

• Daniel Pearl (1er janvier au 31 décembre 2017)
Poursuite de recherches sur le développement durable : les pressions mondiales exercées dans l'atteinte des objectifs Carbone zéro pour 2030 – spécifiquement liés au cadre bâti existant, ainsi que les potentialités d'implantation de stratégies de planification urbaine durable.

• Jean-Pierre Chupin (1er juin 2017 au 31 mai 2018)
Poursuite des recherches sur l'architecture et les pratiques contemporaines. Préparation d'un ouvrage de pédagogie basé sur quinze années d'enseignement en atelier. Développement d'un nouvel axe de recherche traitant de la représentation de l'architecture dans la peinture.

• Clément Demers (½ année du 1er janvier au 30 juin 2019)
Recherche sur les grands projets urbains réalisés au centre-ville de Montréal suite à l'installation ou la réfection de grandes infrastructures.

• Alessandra Ponte (1er janvier au 31 décembre 2019)
Poursuite de la recherche «Des machines à penser à l'intelligence artificielle», histoire de la notion d'information, en référence à l'architecture et à l'urbanisme de la fin du XIXe siècle à aujourd'hui. La professeure Ponte est invitée à poursuivre ses recherches au sein d'un laboratoire de la Faculté d'architecture du Technion à Haïfa (Israël). Elle prévoit également séjourner à l'Institut Max Planck à Berlin. En août et septembre 2019, elle est Distinguished Visiting Scholar à la University of Technology à Sydney (Australie).

• Claudine Déom (1er janvier au 31 décembre 2020)
Rédaction d'un ouvrage sur la transmission intergénérationnelle, collection Relais , Groupe Fides au Québec. Participation au démarrage du réseau UNESCO/UNITWIN NETWORK 231 Sustainable Built Environment Small Island Developing States / Historic Urban Landscape parrainé par Caribbean School of Architecture, Faculty of the Built Environment, University of Technology, Jamaica.

• Irena Latek (½ année du 1er janvier au 30 juin 2020 et ½ année du 1er janvier au 30 juin 2021)
Développement de nouveaux axes théoriques et de nouvelles explorations en création architecturale sur le projet comme lieu d'expérimentation et de réflexion critique sur l'architecture. Séminaires et conférences en France.

Congé de perfectionnement professionnel [6]

Ce congé peut être accordé pour permettre à un professeur de :

- Poursuivre des études vers un diplôme supérieur
- Se préparer à un enseignement dans une discipline

Rémunération pendant le congé : 75 % du traitement régulier + bourses, s'il y a lieu.

Frais remboursés par l'UdeM : frais de scolarité, frais de déplacement entre Montréal et le lieu de séjour principal.

Le professeur bénéficiaire s'engage pour un minimum de 3 années consécutives (remboursement si non-respect du contrat).

Période de ressourcement

Des périodes de ressourcement d'une durée maximale d'un an peuvent être accordées à des professeurs à la fin d'un mandat à la direction d'un département ou en tant que secrétaire de faculté.[7]

- Anne Cormier (2015-2016)
  Année de ressourcement après la fin de deux mandats à la direction de l'École d'architecture.
- Giovanni De Paoli (2014-2015)
  Année de ressourcement après la fin de deux mandats à titre de doyen de la Faculté de l'aménagement.

Remboursement des dépenses professionnelles[8]

Le programme annuel d'allocation pour les dépenses professionnelles pour 2018-2019 est de 2 335 $ pour un professeur à temps plein. Les sommes inutilisées sont reportées à l'année budgétaire suivante avec un cumul maximum de 6 000 $.

Parmi les dépenses admissibles, on inclut entre autres les suivantes qui concernent des activités de perfectionnement :

- L'inscription à des cours et à des activités de perfectionnement
- L'achat de livres et l'abonnement à des revues
- Les frais d'adhésion à des associations scientifiques
- Les frais d'inscription à un congrès ou un colloque de nature scientifique ou professionnelle

Depuis 2019, se sont ajoutés

- Les frais de déplacement (avion, train, autobus) d'un aller-retour entre Montréal et le lieu de la tenue d'un congrès ou d'un colloque scientifique ou professionnel.

Perfectionnement en enseignement

Tout professeur peut profiter des formations offertes par le Centre de pédagogie universitaire (http://cpu.umontreal.ca/). Le CPU peut également aider le personnel enseignant dans des développements d'outils ou de méthodes pédagogiques.

Dégrèvement recherche

Les chaires de recherches du Canada prévoient un dégrèvement de 6 crédits aux titulaires. La direction de l'École module également la charge d'enseignement de professeurs pour permettre l'avancement de travaux de recherches au sein des autres chaires.

- Christina Cameron. Dégrèvement annuel de 6 cr. (2014 à 2019)
  Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâtiment

6. Voir Article CP 8 de la convention collective.
7. reglements/administration/adm10_39-politique-relative-conditions-travail-officiers-facultaires-universite-de-montreal.pdf
8. http://www.sgpum.com/allocation-de-depenses-professionnelles-2018-2019/ Ce programme inclut plusieurs autres dépenses admissibles, notamment l'achat d'ordinateurs.

- Jean-Pierre Chupin. Dégrèvement annuel de 3 crédits (de juin 2015 à mai 2017 et en 2018-2019)
  Titulaire de la Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture
- Gonzalo Lizarralde. Dégrèvement annuel 3 crédits (depuis 2016)
  Titulaire de la Chaire Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité.
- Jean-Pierre Chupin. Dégrèvement annuel, 6 crédits (à partir de 2019-2020).
  Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en architecture, concours et médiations de l'excellence

Chargés de cours et chargés de formation pratique

L'Université de Montréal finance un programme de formation professionnelle et de perfectionnement destiné aux membres du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UdeM (SCCCUM) dans le but d'assurer l'enrichissement des connaissances, le développement des habiletés pédagogiques et la mise à jour des enseignements.

Centre de pédagogie universitaire
Comme tout enseignant, les chargés de cours et chargés de formation pratique peuvent profiter des formations du Centre de pédagogie universitaire (http://cpu.umontreal.ca/).

Activités de formation professionnelle[9]
Les enseignants ont droit à un programme de financement des activités de formation professionnelle. Les activités financées incluent la participation à des colloques, congrès de sociétés savantes, sessions ou ateliers de formation spécialisée, ateliers pédagogiques ou autres à titre de participant ou d'intervenant. La demande doit être appuyée par la direction du département et approuvée par le Comité de formation professionnelle et de perfectionnement, rattaché à la Direction des ressources humaines. Les montants maximaux sont de 4 000 $ pour une activité hors du Québec et de 2500 $ pour une activité au Québec. Le financement annuel ne peut dépasser 5 000 $. Les chargés de cours ont droit à ce programme. Depuis 2015, le programme a permis à des chargés de cours de participer à différentes activités :

- Participation au Séminaire d'étude en technologie du bâtiment en 2015;
- Participation au congrès international, « Architecture, Education and Society Towards », et séjour d'étude au Pays-Bas en 2015-2016;
- Aide à la rédaction de thèse, 2016-2017;
- Conférence au colloque Critical Practice in an Age of Complexity – An Interdisciplinary Critique, University of Arizona, 2018;
- Exposition solo à la Maison de l'architecture du Québec, en 2018-2019;
- Participation au congrès DOCOMO, en 2018-2019.

Exonération des frais de scolarité
Un chargé de cours peut également bénéficier d'exonération de frais de scolarité à certaines conditions.[10]

Intégration pédagogique[11]
L'article 22 de la convention collective des chargés de cours définit par ailleurs le cadre du programme d'intégration pédagogique qui permet de financer des projets ayant comme objectif l'amélioration de l'enseignement et l'intégration du chargé de cours aux activités pédagogiques des départements, écoles et facultés. Il soutient des projets d'harmonisation et de coordination des enseignements ou des projets d'innovation et d'expérimentation pédagogiques.

9. https://scccum.ca/vie-universitaire/formation-professionnelle-et-perfectionnement/
10. Article 20.02 de la convention collective. Convention_collective_SCCCUM.pdf
11. Article 22 de la convention collective. Convention_collective_SCCCUM.pdf

Les projets sont évalués par un comité local d'intégration pédagogique (CLIP) qui est paritaire, c'est-à-dire qu'il est composé de 2-3 professeurs (ou responsables de programmes) et de 2-3 chargés de cours pour chacune des unités concernées. Les membres 2017-2019 pour la Faculté de l'aménagement sont :

Chargés de cours et de formation pratique : Line Castonguay, Manel Djemel, Paolo Spataro

Professeurs : Denis Bilodeau, Marie-Josèphe Vallée, Nicole Valois

L'École a bénéficié de l'apport de projets soutenu par le CLIP :

1) Alena Prochazka avec l'aide de deux autres chargés de formation pratique de l'atelier de première année, Stephan Kowal et Katherine Lapierre, ont réalisé un projet d'intégration pédagogique disponible depuis l'automne 2016 : *La typologie de la maison à patio et ses mutations contemporaines.* La publication avait pour objectif d'assurer la continuité et la transmission de la méthode à de futures cohortes de tuteurs afin d'harmoniser l'enseignement; montrer le lien de continuité d'approche ainsi que sa pertinence entre l'enseignement du projet entre les ateliers de première et de deuxième années.

2) L'équipe formée par Lea Zeppetelli, Patrick Morand, Cécile Baird, Vincent Coraini et Sébastien Saint-Laurent a réalisé un *Guide d'analyse de l'habiter en ville* réalisé pendant l'été 2016.

• une preuve que les activités du corps professoral encouragent à se tenir constamment au courant des exigences évolutives de la pratique et de l'accès à la profession d'architecte;

La recherche active de nouvelles connaissances en architecture est au cœur de la mission de l'École adoptée par l'assemblée départementale en avril 2019.

L'OAQ exige et administre la formation continue auprès de tous les membres qui ont des activités de pratique de projets. Tous les enseignants (professeurs, chargés de cours ou de formation pratique, professeurs invités) qui sont dans cette situation suivent le programme de formation continue de l'OAQ.

Par ailleurs les activités de l'École ou de ses professeurs servent à la formation continue des architectes professionnels. L'OAQ reconnait ainsi que le milieu universitaire contribue à l'avancement de la profession. L'extrait du règlement sur la formation continue obligatoire des architectes en rend compte explicitement :

Les types d'activités de formation continue admissibles sont les suivantes:

1) participation à des cours, à des ateliers, à des séminaires, à des colloques, à des conférences ou à des lectures dirigées (minimum de 17 heures par période de référence);

2) le fait d'agir à titre de conférencier, de formateur ou de préparateur pour une activité visée au paragraphe 1, à l'exception d'une activité de lecture dirigée (maximum de 23 heures par période de référence).[12]

Par ailleurs, de par leurs activités de rayonnement, les professeurs réguliers et les chargés de cours et de formation pratique contribuent à des instances et comités de différents organismes professionnels, publics et parapublics en lien avec la pratique. La liste qui suit les recense de 2014 à 2019 :

Ordre des architectes du Québec (OAQ) :
Comité de concours : Anne Cormier, Frédéric Dubé
Comité de la formation en architecture : Jacques Lachapelle
Examens des architectes du Canada ExAC : Laurent McComber

Membres d'instances professionnelles :
Comité de formation à l'agrément du Conseil canadien de certification en architecture (CCCA) : Anne Cormier

12. http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/A-21,%20r.%2010.1 Par ailleurs, cette reconnaissance du rôle des universitaires par l'OAQ explique également que les professeurs qui n'ont pas d'activités de pratique, ne sont pas tenus de suivre le programme de formation.

Conseil du bâtiment durable du Canada : Stephan Chevalier, Daniel Pearl
Conseil d'administration de l'Ordre des urbanistes du Québec : Clément Demers
Conseil d'administration de l'Association des architectes en pratique privée (AAPQ) : Stephan Chevalier

Contributions à des comités et autres instances publiques et parapubliques :
Comité consultatif du gouvernement du Québec pour la création d'une stratégie québécoise de l'architecture : Jean-Pierre Chupin
Conseil du patrimoine culturel du Québec : Claudine Déom
Conseil du patrimoine de Montréal : Jacques Lachapelle, Alena Prochazka
Comité Jacques-Viger : Manon Asselin
Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'arrondissement Outremont : Georges Adamczyk
Comité consultatif d'urbanisme (CCU), Ville de Westmount : Clément Demers
Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier de la CCN à Ottawa : Clément Demers, Anne Cormier
Commission scolaire de Montréal (CSDM), comité expert : Manon Asselin
Commission scolaire de Montréal (CSDM), Comité du patrimoine architecture : Claudine Déom
Société des transports de Montréal (STM), comité Jean-Dumontier et comité consultatif architecture du prolongement de la Ligne bleue : Jacques Lachapelle
Ministère de l'Environnement et du Changement climatique, Gouvernement fédéral, Groupe de travail sur l'intégrité écologique et commémoratif des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux du Canada : Christina Cameron
Comité consultatif sur les résidences officielles du Canada : Christina Cameron.
Commission canadienne pour l'UNESCO : Christina Cameron

Liens avec le milieu de diffusion de l'architecture :
Sommet Mondial du design de Montréal (2017), conseil d'administration : Clément Demers
Sommet Mondial du design de Montréal (2017), comité scientifique et professionnel de la discipline de l'architecture : Anne Cormier
Conseil d'administration de la Maison de l'architecture du Québec (MAQ) : Georges Adamczyk
Revue Architecture Québec ARQ : Cofondateur : Pierre Boyer-Mercier; comité de rédaction : Anne Cormier

Liens avec le milieu communautaire :
Héritage-Montréal, Comité Patrimoine –aménagement : Claudine Déom
Amis de la Montagne : Clément Demers

• une description de l'approche du programme à la recherche, aux activités de recherche menées dans le cadre du programme, et à la façon dont la recherche peut ou non orienter le curriculum professionnel.

Comme nous l'avons déjà expliqué, l'École vise à entretenir des liens étroits entre la recherche et l'enseignement, notamment à la maîtrise. Pour cette raison, la partie qui suit porte sur l'ensemble des activités de recherche menées au sein de l'École.

Activités de recherche
L'année 2019 marque la fin de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti dirigée par Christina Cameron et l'avènement d'une nouvelle chaire de recherche du Canada en excellence, concours et médiations de l'excellence, qui sera sous la responsabilité du professeur Jean-Pierre Chupin. En 2012, ce dernier avait obtenu de l'Université de Montréal une Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture qui a terminé son mandat en 2018. Suite à un don philanthropique de 2M$ obtenu en 2016, l'École mis en place la Chaire Fayolle- Magil construction en architecture, bâtiment et durabilité, dont le professeur Gonzalo Lizarralde nommé en 2017 est le premier titulaire. L'École comprend également des groupes de recherche (Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle –LEAP; MedialabAU; Groupe de recherche IF en processus intégré et innovation pour l'environnement bâti –GRIF). En plus de ceux-ci, les professeurs participent à différentes instances de recherches facultaires, universitaires ou interuniversitaires. Enfin, c'est sans compter

les nombreuses contributions individuelles de plusieurs professeurs. Les CV des professeurs (Section 4.4 du RPA) détailleront les différentes recherches de chacun.

Chaire de recherche du Canada en architecture, concours et médiations de l'excellence (niveau 1)
Les travaux de la Chaire de recherche du Canada en architecture, concours et médiations de l'excellence interrogent la capacité des édifices publics à correspondre aux plus hautes aspirations en matière de qualité. Les problématiques contemporaines, environnementales, technologiques, économiques, ou culturelles sont abordées, au Canada et ailleurs, au prisme de dispositifs de médiation que constituent les prix d'excellence et les concours. Ces filtres permettent d'identifier des réalisations exemplaires et de les analyser de façon comparative. Outre les jugements experts, les recherches visent à mieux comprendre comment les personnes et les collectivités vivent et reconnaissent l'architecture. En rendant accessibles des données inédites sur les caractéristiques des bâtiments, les critères de conception et l'appréciation des qualités par un système d'acteurs et d'usagers, et en plaçant le jugement qualitatif au cœur de son programme, la chaire entend inviter des disciplines comme la sociologie, la science politique, l'éthique, etc., à de nouvelles interrogations sur les relations entre personnes et milieux bâtis.

Titulaire : Jean-Pierre Chupin

Doctorants et assistants : Cindy Colombo, Lucie Palombi, Paloma Castonguay-Rufino, Maxime Leblanc, Raphaëlle Leclerc, Mandana Bafghinia, Alexandra Paré, Aurélien Catros.

Site web : http://crc.umontreal.ca/

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN PATRIMOINE BÂTI
CANADA RESEARCH CHAIR ON BUILT HERITAGE
Université de Montréal

Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti

La perception évolutive de la notion de patrimoine culturel et ses conséquences

Les travaux effectués par Christina Cameron dans le cadre sa Chaire de recherche en patrimoine bâti portent sur cette problématique de la perception évolutive de la notion de patrimoine culturel et de la signification qui en résulte aujourd'hui, de même que sur les conséquences de cette évolution sur les processus de conservation, de mise en valeur et de gestion. Articulée autour de cinq thèmes principaux - la valorisation, l'appropriation, la sauvegarde, la sensibilisation et l'exploitation du patrimoine bâti -, cette étude comporte certains avantages, dont celui de favoriser des approches interdisciplinaires, de combiner recherche fondamentale et recherche-action, et de prendre en considération la scène tant locale qu'internationale; un contexte des plus intéressants pour la recherche, la formation professionnelle et la sensibilisation à l'héritage patrimonial québécois, canadien et mondial.

Titulaire : Christina Cameron

Équipe : Nicole Valois, Claudine Déom, Judith Herrmann

Site web : http://www.patrimoinebati.umontreal.ca/

Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture

Le programme de recherche vise l'identification d'enjeux, de questions et de transformations marquantes de la discipline, comme de la profession, pouvant témoigner de nouvelles formes de réflexivité, de positions critiques significatives et de stratégies d'innovation considérées comme autant d'indicateurs des mouvances contemporaines en architecture. Un premier axe du programme développe des recherches sur les concours en analysant plus spécifiquement les pratiques du jugement qualitatif et du jugement collectif ainsi que les modalités de l'expérimentation et de l'innovation à l'œuvre dans ces situations particulières de la commande publique. De façon élargie, les concours en architecture sont comparés à ceux d'autres domaines de la conception en paysage, en urbanisme, et en design industriel. Un deuxième axe de recherche étudie parallèlement le rôle des raisonnements analogiques et des différentes formes de modélisation dans la conception architecturale, sans restreindre ces observations aux situations de concours. Au croisement de ces deux axes, conçus comme des apports directs aux axes du programme scientifique du Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (L.E.A.P), la Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines entend contribuer à la compréhension des modes de production et de transfert de connaissances en architecture.

Titulaire : Jean-Pierre Chupin

Site web : http://crc.umontreal.ca/

Chaire Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité

La programmation de recherche vise à identifier, analyser et développer des approches exemplaires pertinentes en matière d'architecture durable au Canada et ailleurs. Elle reconnait que plusieurs travaux (et un grand nombre d'efforts) sont déjà consacrés à l'étude en profondeur des technologies constructives, de la performance du bâtiment, de la durabilité urbaine, des méthodes de conception, des pratiques collaboratives et participatives, des modes de réalisation, des outils de modélisation et de beaucoup d'autres aspects du domaine de la construction.

En revanche, peu de travaux pratiques et théoriques sont réalisés sur les relations qui existent entre ces aspects de la pratique et entre les concepts théoriques qui les expliquent. Ainsi, beaucoup plus de travaux sont consacrés à l'étude des aspects techniques de la pratique qu'à la compréhension, par exemple :

• Des interfaces entre l'échelle du bâtiment et l'échelle urbaine;

• Des relations entre divers types de technologies constructives (par exemple, entre la construction en bois et la maçonnerie);

• Des relations entre les outils de modélisation (type BIM) et les modes de réalisation du projet de construction;

• Des interdépendances entre la performance anticipée des bâtiments et les usages réels de ceux-ci.

Titulaire : Gonzalo Lizarralde

Membres du comité scientifique: Daniel Pearl, Anne Marchand, Carlo Carbone
Membres du comité de gestion : Raphaël Fischler, Virginie Portes, Jacques Lachapelle, Clément Demers, Anik Shooner

Membres : Jean-Jacques Terrin, David Ross, Thomas Schweitzer, Jean-Paul Boudreau, Benjamin Herazo

Étudiants affiliés à la Chaire : Mauro Cossu, Machelle Yé, Ricardo Leoto, Georgia Cardosi, Manel Djemel

Coordonnatrice : Anne-Marie Petter

Site web : http://www.chairefayolle.umontreal.ca

Groupe de recherche IF

La recherche sur la gestion des projets et l'analyse des systèmes constructifs contribuent à la compréhension des processus impliqués dans le développement de projets d'aménagement soutenables. La démarche de réalisation des projets d'architecture et d'aménagement est tributaire des caractéristiques propres à l'industrie du bâtiment; une industrie qui fonctionne grâce à la mise en place d'équipes temporaires formées par des organisations hautement spécialisées. Ces équipes temporaires sont fort complexes : elles sont influencées par les intérêts et les objectifs des diverses parties prenantes ainsi que par les relations formelles et informelles entre les acteurs. L'aménagiste est contraint de travailler sur un projet qui devient, de plus en plus, l'objet de négociation entre les divers participants. Face à ce défi, il doit tenir compte de la complexité des relations entre tous les acteurs et créer les scénarios adaptés à la participation, à la négociation et aux échanges entre ces acteurs. Pour cela il doit trouver la réponse adéquate à la question qui fait quoi, quand et comment?

Directeur : Gonzalo Lizarralde

Équipe de collaborateurs :

Jean-Jacques Terrin, professeur associé, UdeM
Michel-Max Raynaud, UdeM
Michel de Blois, Université Laval
Cassidy Johnson, University College London
Clément Demers, UdeM
Isabelle Thomas, UdeM
Alicia Sliwinski, Wilfrid Laurier University, Waterloo

Site web : http://www.grif.umontreal.ca

Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle

Fondé en 2001, le Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (L.E.A.P) se consacre aux relations entre les théories et les pratiques de l'architecture contemporaine. Le L.E.A.P considère l'architecture du point de vue du projet, du double point de vue des processus de conception et des médiations culturelles. Le L.E.A.P accueille des doctorants des programme de Ph.D. de la Faculté de l'aménagement et forme des assistants de recherche en provenance de divers programmes de maîtrise (architecture, aménagement, urbanisme, histoire, bibliothéconomie, informatique). Le L.E.A.P reçoit des chercheurs invités en résidence scientifique (France, Suisse, Belgique, Corée du Sud, Liban, Tunisie, Brésil, Portugal, Italie, Allemagne, Chine).

Les travaux du Laboratoire visent à expliciter les phénomènes de réflexivité, de production et de transfert de connaissances à l'œuvre dans les projets d'architecture, de paysage et d'urbanisme conçus dans trois situations différentes :
1 - en situation professionnelle;
2 - en situation pédagogique;
3 - en situation de recherche création.

Le concours, dénominateur commun de ces trois sources de projets, est une formule qui nous apparaît porteuse d'un fort potentiel expérimental et l'une des rares permettant la participation du grand public à la production architecturale.

Dans le prolongement de son programme de recherche, le laboratoire d'étude de l'architecture potentielle a pour principales missions de:

- promouvoir les activités de recherche universitaire dans le champ de la recherche architecturale et plus particulièrement en ce qui a trait aux études portant sur le projet d'architecture considéré comme architecture potentielle;
- accueillir des étudiants au doctorat et à la maîtrise en vue de contribuer à leur formation scientifique;
- favoriser les collaborations scientifiques entre les chercheurs de l'École d'architecture de l'Université de Montréal, les chercheurs du Centre d'Étude du Centre Canadien d'Architecture et ceux de l'Institut de Recherche en Histoire de l'Architecture (I.R.H.A).

Codirecteurs : Georges Adamczyk et Jean-Pierre Chupin

Chercheurs réguliers : Cynthia Hammond, Louis Martin, David Theodore, Louise Pelletier, Carmela Cucuzzella, Anne Cormier, Pierre Boudon, Denis Bilodeau.

Le professeur Nicholas Roquet était membre du L.E.A.P. jusqu'à son départ, ainsi que le professeur Jacques Lachapelle jusqu'à ce qu'il assume la direction de l'École d'architecture.

Site web : https://leap-architecture.org

MedialabAU

Le laboratoire de recherche-création, fondé et dirigé par Irena Latek, réunit des architectes, artistes et chercheurs autour de projets réalisés en collaborations variables. Après Espaces mouvants Soft Public Spaces (SAT, Montréal 2003 ; Galeria RAS, Barcelone 2004) et Ubiquités publiques Desynchronized Public Spaces (SAT, Montréal 2006 ; Trienal de Arquitectura de Lisboa 2007) au sein desquels s'élabore le «collage mouvant» transformant la vidéo numérique en document multifonctionnel de la figuration architecturale, Trans-porteurs Ecotopia-Utopia (CEUdeM, Montréal 2009) explore le potentiel architectural de l'installation immersive et de l'interactivité. Il est le fruit d'une collaboration avec le laboratoire Vision3D dirigé par Sébastien Roy (DIRO, UdeM). Les travaux actuels de medialabAU explorent les espaces immersifs sous forme de vidéos/constructions réalisées sur écrans multiples et des surfaces complexes dont témoignent deux séries d'œuvres, Intervalles et Flux.

Directrice : Irena Latek

Chercheurs : Martin Bourgault, Alain Carle, Fannie Duguay-Lefebvre, Alessandra Ponte

Site web : http://www.medialabau.umontreal.ca/

Œuvre durable

L'Observatoire universitaire de la vulnérabilité, de la résilience et de la reconstruction durable (Œuvre Durable) consiste en une équipe de recherche interuniversitaire dédiée à l'étude et à l'analyse de la vulnérabilité, de la résilience et de la reconstruction durable.

Alertée par les perturbations majeures affectant nos milieux de vie (catastrophes naturelles et changement climatique / conflits sociopolitiques / menaces pesant sur les équilibres économiques en place), l'équipe Œuvre Durable propose une analyse des milieux de vie à la lumière des approches théoriques et empiriques liées aux concepts de la vulnérabilité et de la résilience. L'observatoire poursuit trois objectifs principaux:

- Analyser la complexité des interactions entre les facteurs de vulnérabilité urbaine et leurs impacts sur les milieux de vie.

- Étudier les mécanismes de résilience adoptés et/ou élaborés par les communautés et identifier les conditions nécessaires à la mobilisation de telles stratégies.
- Déterminer les actions, existantes ou potentielles, à mettre en place pour réduire la vulnérabilité et accroître la résilience des populations.

Responsable : Gonzalo Lizarralde

Cochercheurs : Kevin Gould, Colin Davidson (jusqu'en 2018), Lisa Bornstein, Isabelle Thomas, Christopher Bryant, Danielle Labbé

Site web : http://www.grif.umontreal.ca/observatoire

GRCAO

Le GRCAO, sous la direction du professeur Temy Tidafi, a poursuivi ses activités consacrées aux technologies numériques jusqu'en 2015.

Autres recherches de professeurs

À ces groupes de recherche, il faut ajouter des recherches individuelles portant sur des expertises de professeurs qui sont détaillés dans leur CV, notamment :

L'impact des technologies de l'information sur la discipline et la société : Alessandra Ponte. Ce volet des recherches de la professeure Ponte constitue l'un des thèmes de recherche qui a été offerts à la maîtrise. Ils ont également été traités dans les séminaires Phyllis Lambert.

L'industrialisation du bâtiment : Roger Bruno Richard. Les recherches portent notamment sur les noyaux porteurs. Le professeur Richard poursuit actuellement ses recherches avec l'Université Polytechnique de Hong Kong en vue de concevoir et bâtir un prototype architectural.

Architectures et ville durables : Daniel Pearl. Dans ses activités universitaires et professionnelles (L'ŒUF), le professeur Pearl mène des recherches appliquées à différentes échelles pour diminuer l'empreinte carbone en aménagement et en architecture. Ces recherches constituent l'un des thèmes de recherche offerts à la maîtrise.

Recherche-création par les pratiques de concours : Manon Asselin. La professeure Manon Asselin s'intéresse particulièrement au rôle de la matérialité dans l'expression architecturale. Elle poursuit cette recherche-création dans sa pratique au sein de l'Atelier TAG qui participe à de nombreux concours d'architecture.

Recherche-création et technologies numériques : Thomas Balaban. Dans le cadre de sa pratique, le professeur Balaban réalise des recherches-création sur l'influence de la technologie numérique sur les processus de design et de conception. Avec le professeur David Theodore de McGill, son projet Édifices et artifices représentera le Canada à la Biennale de Venise 2020.[13] Ses recherches contribuent aux ateliers qu'il offre en troisième année.

Bechara Helal poursuit des recherches sur le thème de son doctorat, soit l'expérimentation dans les laboratoires architecturaux contemporains et il entreprend une nouvelle recherche dans le domaine du projet d'architecture et de la culture constructive contemporaine.

Deux nouveaux professeurs entreront en poste à l'hiver 2020 et à l'été 2020. Leurs recherches porteront, pour l'un, sur les technologies d'information et de fabrication, et pour l'autre, sur les villes dans un contexte de mondialisation et sur la santé de l'environnement urbain.

13. https://architecture.umontreal.ca/lecole/nouvelles/nouvelle/news/detail/News/lexposition-edifices-et-artifice-presentee-par-thomas-balaban-et-tba-signe-lentree-officielle-du-canada-a-la-biennale-de-venise-en-architecture/

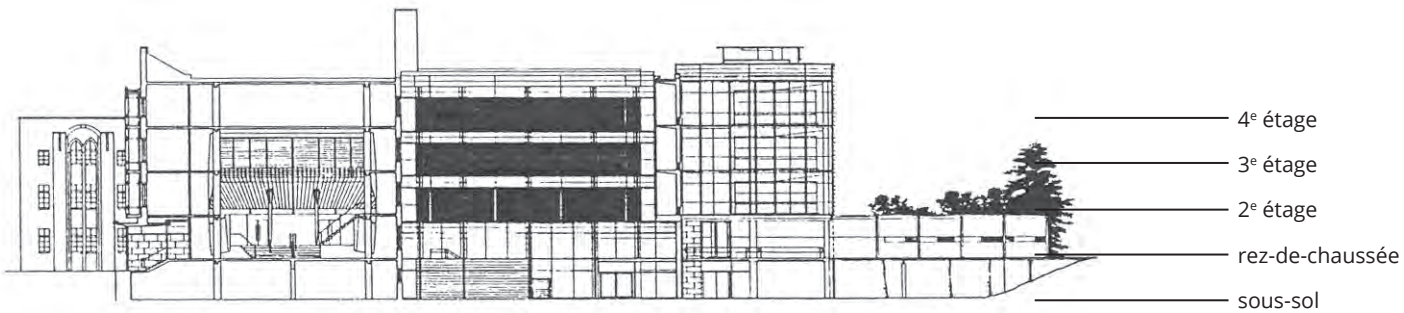
3.6 Ressources matérielles et technologiques

Le RPA doit inclure :

• une description générale des installations accompagnée de plans titrés indiquant les locaux de séminaires, les salles de cours, les ateliers de design, les bureaux, les salles de critique et d'expositions, la bibliothèque, les laboratoires d'informatique, les ateliers de fabrication (y compris en technologie) et les espaces de recherche;

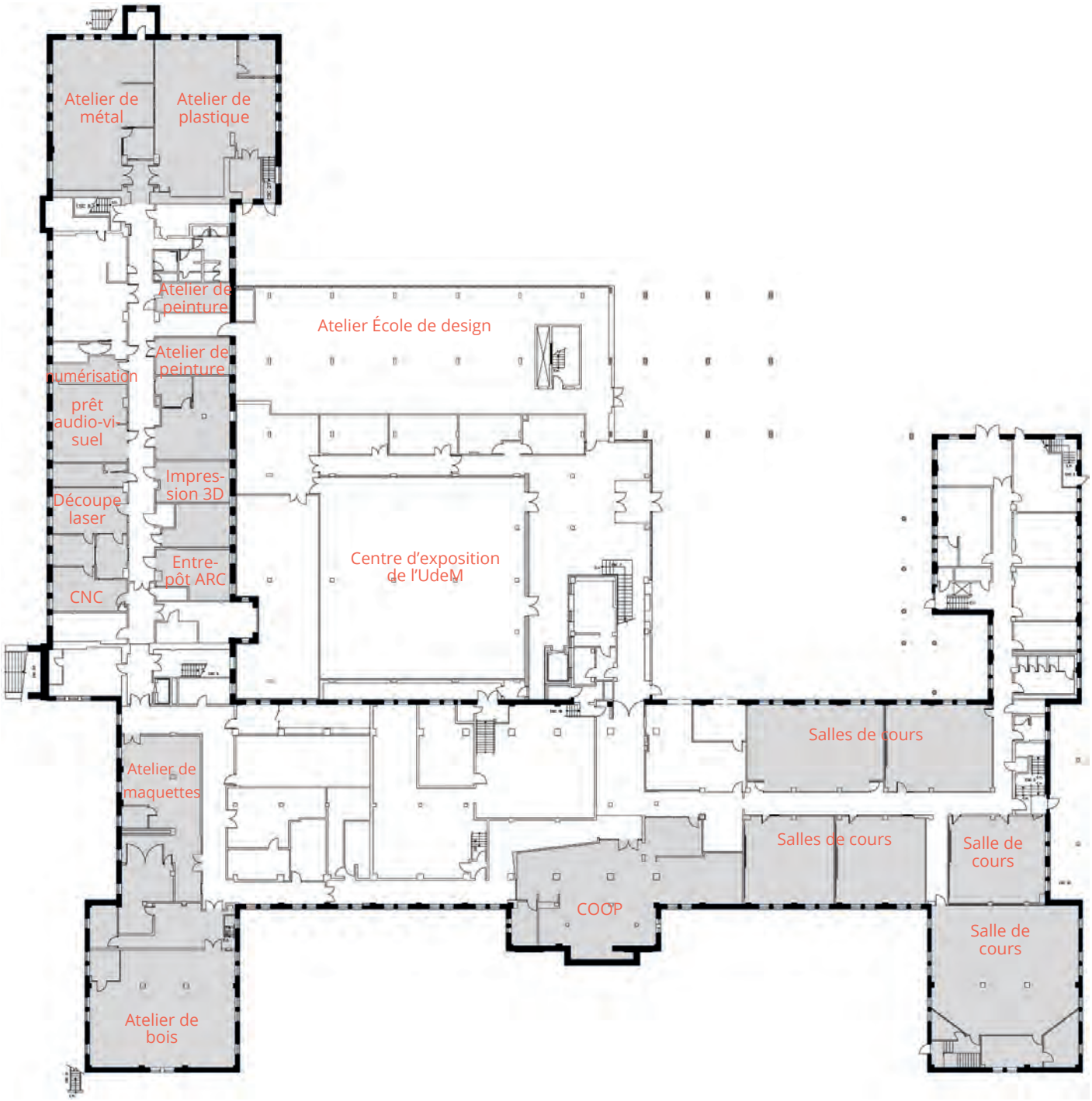
L'immeuble et les locaux sont administrés à trois niveaux.

- La Direction des immeubles de l'UdeM est responsable des travaux d'aménagement et d'entretien. Le bureau du registraire voit à la répartition des salles de cours à travers le campus. Cette répartition fait en sorte que certains cours du programme ont lieu dans d'autres pavillons. À l'inverse, des cours et activités d'autres facultés et écoles de l'Université peuvent avoir lieu au sein de la Faculté, notamment les auditoriums et le hall. Par ailleurs, le Centre d'exposition de l'Université qui se trouve dans notre pavillon a un comité de direction duquel le professeur Georges Adamczyk fait partie. Des périodes de temps sont réservées à la Faculté.
- La Faculté de l'aménagement intervient au niveau de l'ensemble de l'immeuble en interaction avec les services universitaires. Mylène Richer, adjointe au doyen en est responsable. Elle est également responsable de l'ensemble des travaux d'aménagement et des achats de mobilier en collaboration avec les départements.
- La Faculté gère un certain nombre de salles dont l'usage est réservé à nos activités, notamment les locaux 1150 et 1056, la matériauthèque, les laboratoires de fabrication (FAO, bois, maquettes en bois, métal, plastique), deux locaux pour les travaux de peinture, et les laboratoires informatiques.
- L'École d'architecture a des locaux qui lui sont exclusivement attribués, notamment les espaces d'ateliers, les bureaux de direction et des professeurs, les locaux de recherche (LEAP, Chaires et GRIF), des salles de critiques et de cours (2077; 2065). Dans un esprit de collaboration au sein de la Faculté, les salles facultaires et départementalisées peuvent être partagées.

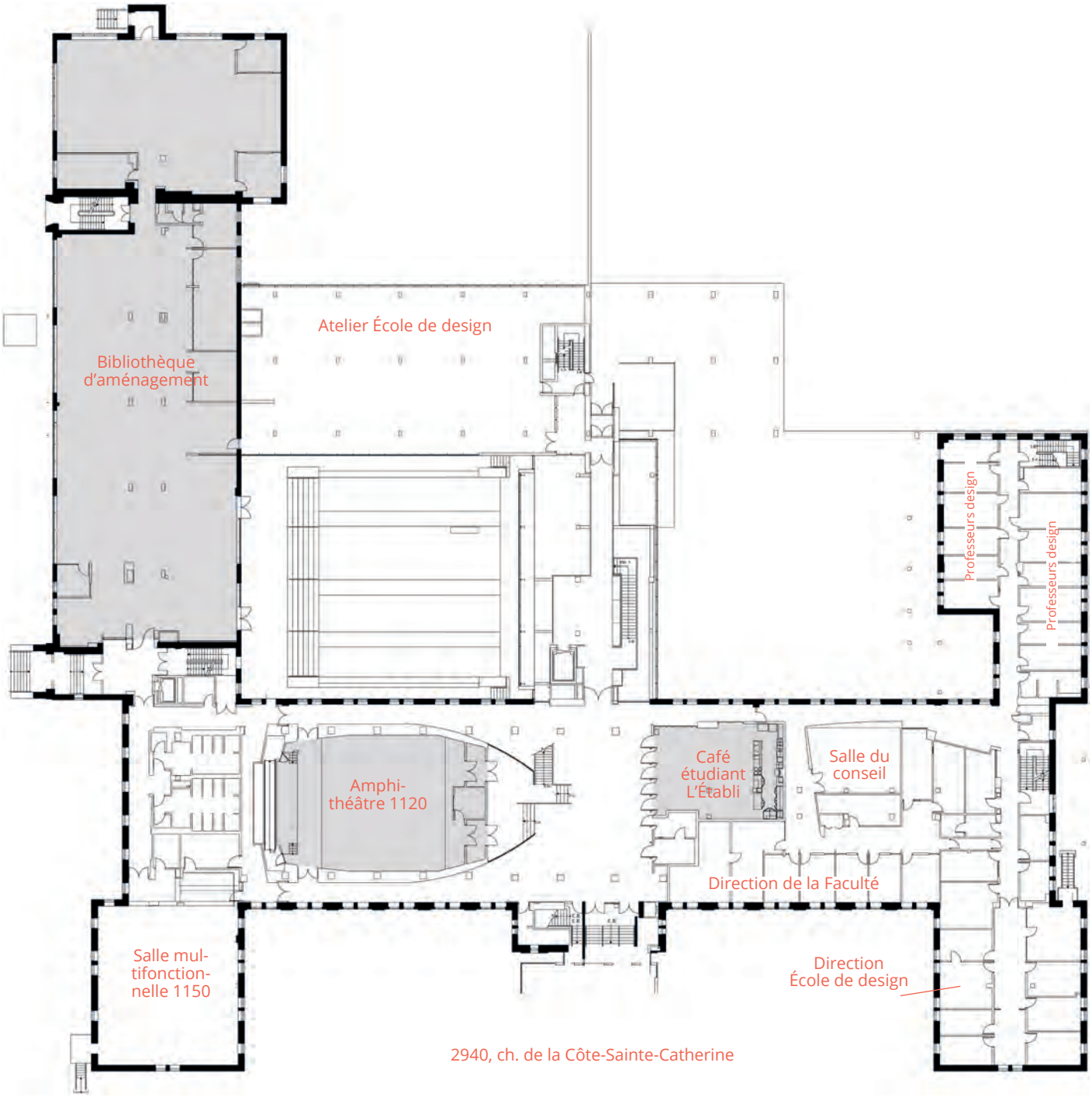


3.6 A – Coupe transversale nord-sud dans l'axe principal de circulation du Pavillon de la Faculté de l'aménagement

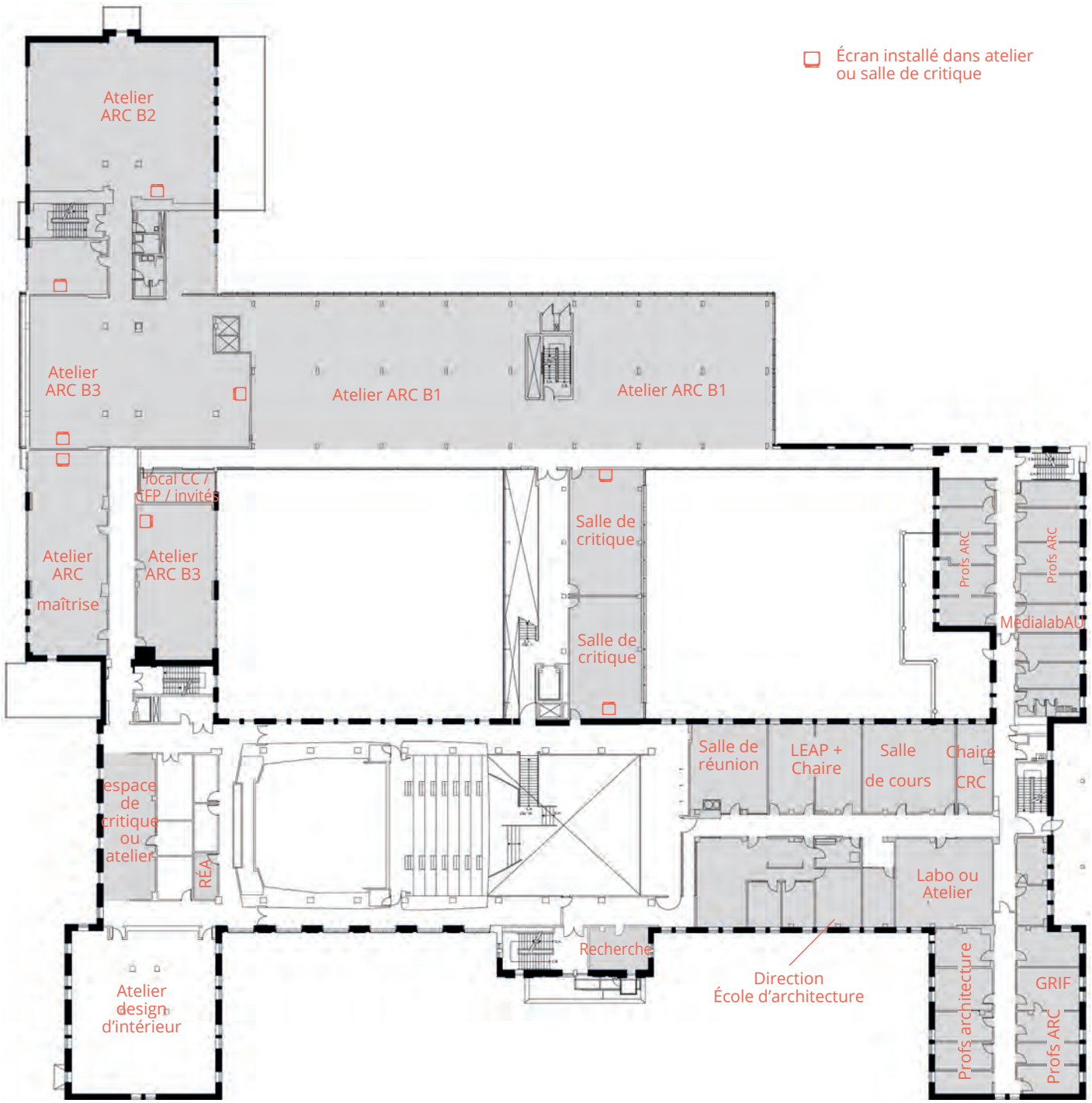
3.6 B – Plan du sous-sol



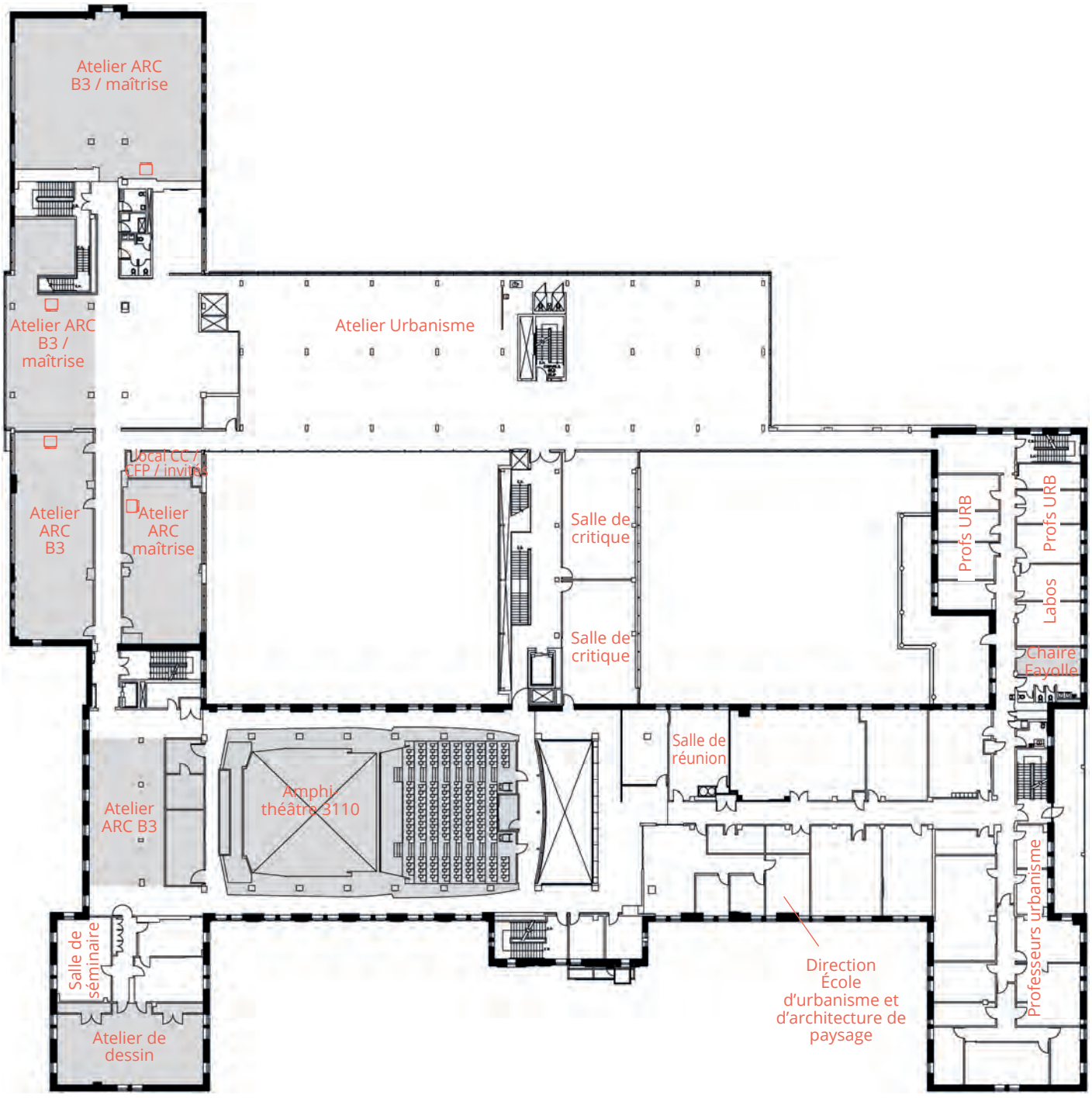
3.6 C – Plan du rez-de-chaussée



3.6 D – Plan du deuxième étage



3.6 E – Plan du troisième étage

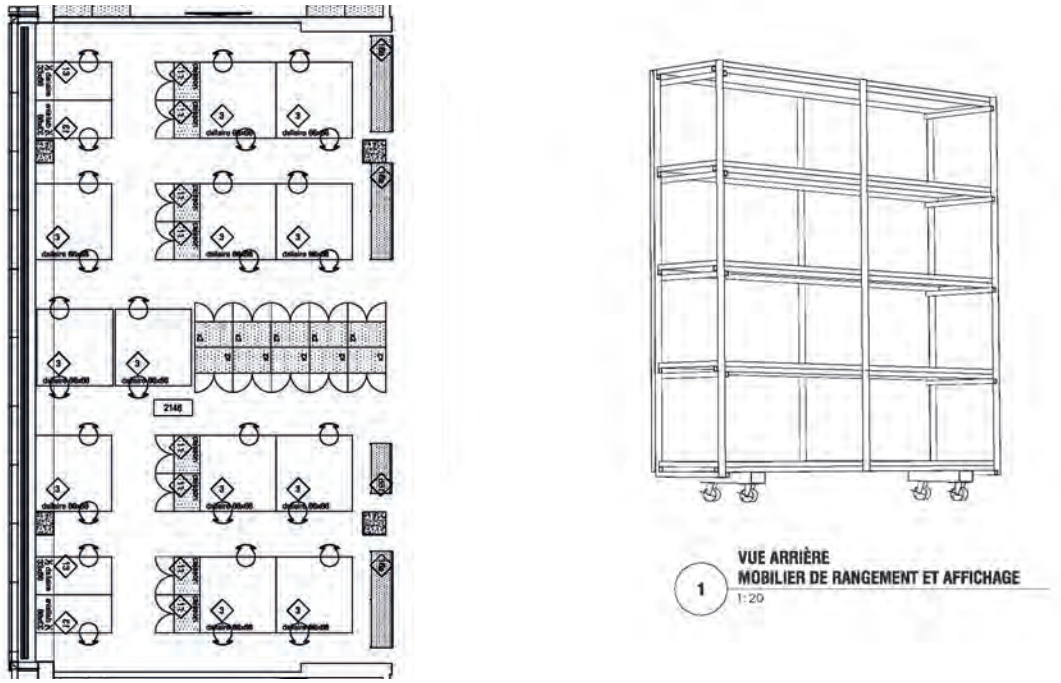


3.6 F – Plan du quatrième étage



• une description de toutes les modifications aux installations (y compris aux meubles et à l'équipement, etc.), que ces modifications soient en cours de construction ou qu'elles aient été financées ou proposées;

Depuis la dernière visite d'agrément, les principales modifications spécifiques à l'École concernent le mobilier. En 2015-2016, le professeur Thomas Balaban a établi un recensement détaillé du mobilier et des besoins pour ensuite élaborer un plan pour du nouveau mobilier. Souhaitant respecter le mobilier dessiné par Michel Dallaire, il a proposé la fabrication de tables supplémentaires sur le même modèle et il s'en est inspiré pour créer des étagères de rangement. Le budget pour cette amélioration s'élève à plus de 350 000 $. Suivant la procédure universitaire, l'argent est fourni suite à une demande de budget MAO (mobilier, appareillage et outillage) qui correspond à des fonds spécifiques fournis par le gouvernement du Québec aux institutions d'enseignement, dans notre cas l'Université de Montréal, qui a la responsabilité de faire la distribution budgétaire. La demande a fait l'objet d'une collaboration entre le professeur Balaban, la direction de l'École et l'adjointe au doyen (à cette époque, il s'agissait d'Anne-Marie Labrecque) qui était responsable d'assurer le suivi de la demande auprès de l'Université. Le mobilier a été installé en 2016, de telle sorte qu'à l'automne, les étudiants ont profité de nouvelles chaises et tables, de nouveaux casiers et des étagères dans les ateliers. De plus, 12 écrans numériques ont été installés dans des ateliers et les salles de critique pour faciliter les rencontres de travail entre professeurs et étudiants et pour la réalisation de mini-séminaires. Un projecteur a été remplacé et un écran ajouté dans les locaux 2077 et 2065 servant aux réunions, séminaires et critiques. Ce projet de mobilier concrétise un des objectifs du plan stratégique de l'École 2013-2018.



3.6 G – Extrait du plan du 2e étage et plan des étagères conçues pour les espaces d'atelier - Thomas Balaban

De plus, l'École a procédé à l'amélioration de l'éclairage dans un espace d'atelier au deuxième étage situé au croisement de l'aile Darlington et de l'aile vitrée.

Le plus important projet d'immobilisation au cours des dernières années a été initié et administré par Anne-Marie Labrecque. Ce projet facultaire comprend des améliorations aux espaces, dont la rénovation et l'ajout de salles d'eau afin de se conformer aux normes. La majorité de ces toilettes sont non genrées. Le déménagement de la matériauthèque au 3e étage a permis la création de la salle 1150 qui offre un nouvel espace multifonctionnel pour des événements facultaires.

Un autre projet d'importance qui mérite d'être mentionné a été initié par un étudiant en architecture, Adrien Bravo, et l'adjointe du doyen (Anne-Marie Labrecque, et par la suite Mylène Richer). Il a fait l'objet de discussions avec l'ensemble des associations étudiantes de la Faculté. Il consiste à l'achat de mobilier pour enrichir l'expérience étudiante au sein de l'immeuble en offrant, dans les espaces communs, du mobilier pour la détente, les échanges informels tout autant que pour le travail seul ou en équipe. Il comprend des fauteuils, des banquettes, des tables de travail avec accès à des prises électriques. Le montant du financement s'élève à plus de 75 000 $. Il a fait l'objet d'une demande auprès du Fonds d'amélioration de la vie étudiante (FAVE).



La Faculté a réalisé d'autres projets d'amélioration au sein de l'Immeuble. Le tableau 3.6 A en fait le bilan.

Travaux majeurs	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Total
Ateliers de fabrication	13 126,00 $	22 178,00 $	28 455,00 $	29 480,00 $	18 070,00 $	111 309,00 $
Comptoir TI + Bureaux (sous-sol)						0,00 $
Bureaux (rez-de-chaussée)						0,00 $
Bureaux (deuxième)						2 100 000,00 $
Atelier d'enseignement (deuxième)						0,00 $
Laboratoire + local de recherche (quatrième)						0,00 $
Salles de cours (sous-sol)	400 000,00 $					400 000,00 $
Matériauthèque (troisième)	300 000,00 $					300 000,00 $
Local 1150 (rez-de-chaussée)		265 000,00 $				265 000,00 $
Toilettes (trois secteurs) travaux débutés en 2013	4 100 000,00 $					4 100 000,00 $
Amélioration éclairage (atelier architecture)			20 000,00 $			20 000,00 $
Rénovation café			150 000,00 $			150 000,00 $
Mobiliers	77 866,00 $	91 525,00 $	374 278,00 $	62 783,00 $	62 783,00 $	669 235,00 $
Mobiliers étudiants (Projet FAVE)					76 995,00 $	76 995,00 $
Sous-total						8 192 539,00 $
Équipements informatiques	2 467,00 $	11 567,00 $	5 040,00 $	12 291,00 $	41 761,00 $	73 126,00 $
Total						8 265 665,00 $

3.6 H – Rehaussement des espaces et des équipements - Faculté de l'aménagement

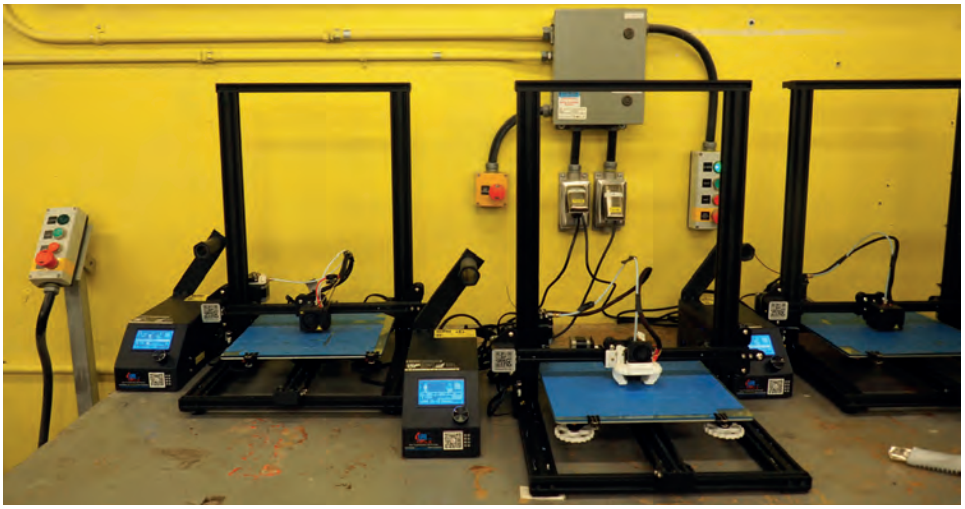
• une description des ressources des ateliers de fabrication, y compris l'équipement, l'infrastructure et les autres ressources offertes aux étudiants, aux membres du corps professoral et aux autres employés;

Le pavillon dispose d'un atelier numérique et des ateliers de maquettes, de bois, de plastique, de métal et un atelier numérique réunissant les équipements nécessaires à la réalisation de prototypes et maquettes. Les étudiants, accompagnés et conseillés par des techniciens qualifiés, y découvrent les propriétés des matériaux et y apprennent les techniques de travail associées à leur transformation. Une formation obligatoire de 1h30 doit être suivie par tous les nouveaux étudiants dans chacun des ateliers. Dans ces séances d'accueil, les techniciens abordent des notions de santé, sécurité; expliquent aux étudiants le fonctionnement des outils disponibles et leur présentent la marche à suivre pour s'assurer d'un bon déroulement des activités.

Atelier de fabrication numérique (local 0132-2)
Guy Fortin, technicien responsable

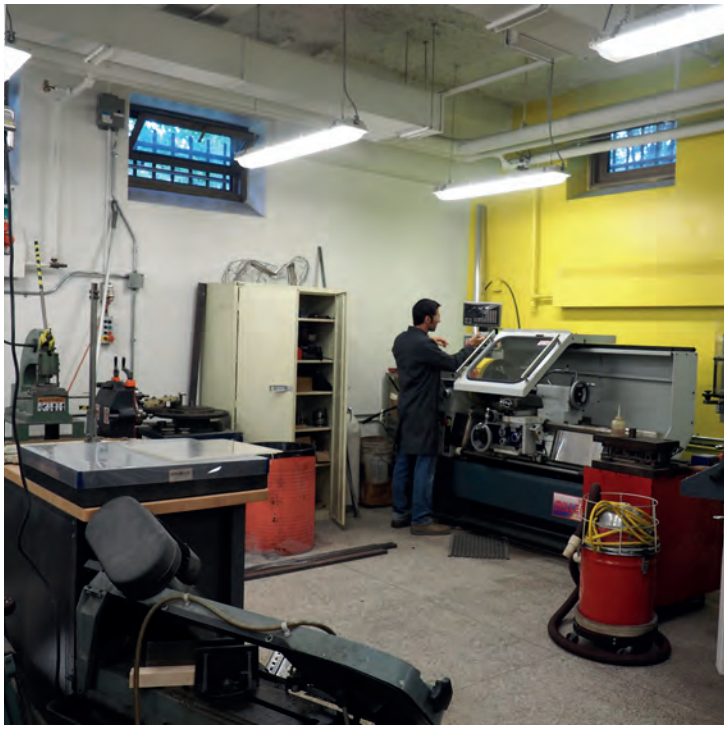
Principaux outillages :
- 3 découpes laser et une fraiseuse 3 axes à contrôle numérique
- Utilisation du logiciel Master Cam pour le contrôle de la fraiseuse 3 axes
- Imprimante 3D UPrint





Atelier de métal (local 0156)
Simon Guérin, technicien responsable

Principaux outillages fixes :
-Guillotine à métal
-Scie à ruban verticale
-Scie à ruban horizontale
-Perceuse/Fraiseuse à colonne
-Station de poinçonnage rotative
-Plieuses à feuille de métal
-Cintreuse à feuille de métal
-Cintreuse à tube de métal
-Tour à métal
-Fraiseuse hybride à métal
-Ponceuses à bande verticale
-Ponceuse à disque
-Polisseuse double sur pied
-Meuleuse double sur pied
-Cabinet de sablage
-Soudeuse GTAW/SMAW (TIG/Électrode)
-Soudeuse GMAW (MIG)
-Soudeuse par point
-Ensemble de torches : acéthylène/oxygène
- Fraiseuse à contrôle numérique 3 axes et utilisation du logiciel Master Cam
- Table de découpe plasma à contrôle numérique



Atelier de plastique (local 0154)
Samuel Guillemette, technicien responsable

Principaux outillages fixes :
-Sableuse à disque
-Scie à ruban startrite
-Sableuse cylindrique oscillante
-Scie à ruban general international
-Tour à métal
-Dégauchisseuse
-Banc de scie
-Polisseuse double
-Meuleuse double
-Perceuse à colonne/fraiseuse
-Fraiseuse
-Scie à chantourner
-Fraiseuse à contrôle numérique et utilisation du logiciel Mill Wizard
-4 imprimantes Creality 3D







Atelier de maquettes (local 0094) :
Charles Boily, technicien responsable

Principaux outillages fixes :
-Perceuse à colonne/fraiseuse
-Perceuse à colonne
-Tour à bois
-Scie à ruban 14 pouces
-Scie à ruban
-Dégauchisseuse
-Raboteuse d'épaisseur
-Banc de scie
-Sableuse à bande horizontale
-Sableuse à chant
-Mortaiseuse
-Sableuses à disque
-Sableuse cylindrique oscillante
-Banc de scie mural
-Scie à onglet
-Toupie sous-table
-Scie à chantourner

Atelier de bois (local 0097)
Pierre Ouellet, technicien responsable

Principaux outillages fixes :
-Sableuse à disque 12 pouces
-Sableuse à disque 20 pouces
-Sableuse cylindrique oscillante
-Sableuse à bande verticale 1 pouce
-Toupie sous-table
-Sableuse à chant
-Mini scie à ruban delta
-Perceuse à colonne/ fraiseuse
-Tour à bois
-Banc de scie
-Scie à ruban 14 pouces
-Scie à ruban
-Ponceuse Laguna





Acquisitions à venir en cours d'année 2019-2020 :
-1 découpe laser (atelier de fabrication numérique)
-2 fraiseuses à contrôle numérique
(atelier de métal et atelier de bois)

• une description de la technologie de l'information offerte aux étudiants, aux membres du corps professoral et aux autres employés, y compris le matériel informatique, les logiciels, les réseaux, les services, le personnel et les autres ressources informatiques.

Technologies de l'information

Université de Montréal

Les Technologies de l'information (TI) de l'Université de Montréal ont pour mission de satisfaire aux besoins de l'Université tant en matière de maintenance et de développement des infrastructures technologiques et des systèmes d'information de gestion, de soutien aux utilisateurs des technologies, d'intégration des technologies aux activités d'enseignement, d'apprentissage et de recherche, qu'en matière de traitement numérique de l'information.

La Faculté de l'aménagement et l'École d'architecture profitent d'un environnement technologique et d'une expertise institutionnelle qui assure un cadre TI adéquat et cohérent. L'environnement technologique de la Faculté s'inscrit dans le cadre institutionnel et les interrelations sont nombreuses. Les sections suivantes donnent un aperçu des principales composantes de l'environnement technologique institutionnel.

Mon portail UdeM (étudiants, professeurs et employés)

Tous les étudiants, enseignants et employés de l'Université de Montréal ont un profil TI qui permet de gérer leur compte SIM (StudiUM, Centre étudiant, Libre-Service Synchro, courriel institutionnel et Mon portail UdeM). Mon portail UdeM est un guichet unique qui donne un accès sécuritaire à l'ensemble des informations et des services institutionnels auxquels chaque utilisateur a droit.

Synchro et le Centre étudiant

Synchro est le système informatique de gestion intégré de l'Université de Montréal. Le Libre-service Synchro permet aux professeurs et aux employés d'accéder à leurs données personnelles et à leurs données d'emploi. Ce système permet également aux étudiants d'accéder à leur Centre étudiant qui regroupe les données d'études et permet aux étudiants d'effectuer différentes transactions en ligne comme les inscriptions aux cours, la consultation de leur dossier ou de leur relevé de compte.

Dépôt et partage de fichiers, collaboration

L'Université de Montréal propose différents services de dépôt et de partage de fichiers. Ces solutions sécuritaires sont offertes aux étudiants, aux professeurs et aux employés. L'Université de Montréal a récemment conclu une entente avec Microsoft pour offrir Office 365 à l'ensemble de la communauté. Les services offerts regroupent notamment un espace de stockage dans le nuage (OneDrive), une application de collaboration (Teams), une solution de communication et de collaboration (Skype entreprise) et une application qui permet de créer et de partager des présentations (Sway). Cette boîte à outils est disponible à partir du campus ou de l'extérieur.

Environnement numérique d'apprentissage

StudiUM est un environnement numérique d'apprentissage et de collaboration qui peut être utilisé dans les cours en présence ou entièrement en ligne. Il permet notamment aux enseignants de diffuser les ressources du cours, de communiquer avec les étudiants, de recevoir et de noter les travaux et d'animer des discussions.

Infrastructure informatique (serveurs, réseaux et systèmes d'exploitation)

- Architecture réseau : serveur de domaine SIM sur umontreal.ca :
    - Serveurs centraux hébergés au pavillon principal où se trouvent les TI ;
    - Serveurs physiques pour certains services (Service courriel Exchange, impression, DNS, et autres)
- Plus de 600 serveurs virtuels pour services divers, systèmes de sécurité, services étudiants
    - Système de sauvegarde des données sur tous les serveurs des TI (tous les jours).
- Systèmes d'exploitation : serveurs Windows 2012 R2, Windows 2016, Windows 10, Mac OSX 10.11 et 10.13, Linux.
- Redondance sécuritaire du réseau et des données entre le Campus Principal (Roger-Gaudry) et le Campus Laval.

- Réseau filaire à 1 Go/seconde pour l'ensemble de la Faculté.
- Réseau sans-fil gratuit offert à la grandeur de la Faculté de l'aménagement :
    - Plus de 90 bornes en accès libre dont plusieurs se trouvent dans les ateliers en architecture.
    - Service réseau sans-fil sécurisé Eduroam offert, permettant aux personnels et aux étudiants des établissements d'enseignement supérieur et de recherche externes d'accéder au réseau Internet.
    - Serveur de ruissellement dédié à la diffusion de vidéos en ligne.

Ordinateurs personnels et logiciels
Une allocation est versée annuellement aux professeurs pour différentes dépenses dont l'achat d'un ordinateur normalisé, de table ou portable. Les étudiants et les enseignants sont responsables d'acheter leur propre appareil. La logithèque web est un service institutionnel qui permet de télécharger et d'installer gratuitement un certain nombre de logiciels de base.

Points de services techniques pour la location d'équipements (PST)
Les points de services installés dans les pavillons du campus permettent d'emprunter des équipements audiovisuels et multimédias comme des appareils photo, des trépieds, des projecteurs et des ordinateurs. Le PST offre également un service de numérisation au local 0136 (2 numériseurs 11"x17", 1 numériseur 8.5"x14", 1 numériseur 8.5"x11).

Soutien aux utilisateurs et sécurité informatique
Les TI offrent à l'ensemble de la communauté un service de soutien en ligne, par téléphone et en présence, selon les interventions nécessaires. De plus, les TI diffusent des conseils de sécurité pour assurer l'intégrité des données des étudiants, professeurs, chercheurs et employés.

Faculté de l'aménagement

Environnement informatique
Les systèmes informatiques primaires de la Faculté sont régis par les TI et regroupent des serveurs physiques et virtuels qui desservent divers services offerts à l'ensemble du campus de l'Université de Montréal.

L'infrastructure informatique de la Faculté de l'aménagement est composée d'ordinateurs performants et de logiciels spécialisés utilisés notamment par les étudiants et les enseignants de l'École d'architecture. Un responsable des ressources informatiques veille à la coordination et à la planification du développement de l'infrastructure et un technicien assure le bon fonctionnement du parc informatique. Ces deux experts assurent le soutien auprès des utilisateurs des laboratoires d'enseignement et des laboratoires de recherche de la Faculté :

- Soutien quotidien auprès des utilisateurs des laboratoires informatiques (étudiants et enseignants) ;
- Gestion des permissions d'accès aux espaces de travail (espaces collaboratifs inclus) ;
- Gestion des accès au service d'impression des laboratoires ;
- Gestion des laboratoires informatiques ;
- Installation et configuration de logiciels, d'imprimantes réseau, ordinateurs ;
- Conception des images systèmes Windows et MAC ;
- Création et gestion des espaces web ;
- Gestion de la page web publique dédiée à la diffusion des ressources informatiques disponibles aux utilisateurs et mise à jour régulièrement ;
- Conseils et recommandations auprès des étudiants pour l'achat d'un ordinateur portable.

Laboratoires informatiques de la Faculté de l'aménagement

L'ensemble du parc informatique de la Faculté de l'aménagement, dédié à l'enseignement, est composé de 105 ordinateurs. Trois laboratoires informatiques regroupant 79 postes sont accessibles aux étudiants des programmes de baccalauréat et de maîtrise en architecture. Deux laboratoires (67 postes) possèdent le système d'exploitation Windows 10 et un laboratoire (12 postes) possède deux systèmes d'exploitation Windows 10 et Mac OSX 10.13 permettant une souplesse d'utilisation de plusieurs logiciels spécialisés pour le domaine de l'architecture.

Configuration des laboratoires 4046

Nombre d'ordinateurs : 30
Marque : HP
Modèle : Z240 tour
Processeur : Intel ® Core ™ i7-7700 CPU, 3.6 Ghz
Mémoire vive : 16 Go
Capacité du disque dur : 500 Go

Configuration du laboratoire 4182

Nombre d'ordinateurs : 37
Marque : HP
Modèle : Z240 tour
Processeur : Intel ® Core ™ i7-7700 CPU, 3.6 Ghz
Mémoire vive : 16 Go
Capacité du disque dur : 500 Go

Configuration des laboratoires 4056

Nombre d'ordinateurs : 12
Marque : Apple
Modèle : Imac (Retina 5K, 27 – inch, Late 2014)
Processeur : Intel i7 (quad core), 4 Ghz
Mémoire vive : 16 Go
Capacité du disque dur : 3 To

Liste des logiciels installés sur les postes informatiques des laboratoires

Les étudiants peuvent installer les logiciels listés ci-dessous sur leur ordinateur portable aux tarifs avantageux prévus pour les usagers du secteur de l'éducation. Les prix pour étudiants sont présentés ici à titre indicatif. Grâce à une entente établie entre Autodesk et l'UdeM, les principaux logiciels de la suite « Autodesk Education Master » sont installés dans les laboratoires et peuvent être téléchargés gratuitement par les étudiants et les enseignants à partir du site Autodesk (AutoCAD, Revit, Inventor Fusion et 3ds Max).

	Environnements	Prix étudiant	
	OSX	Win 10	
Infographie			
Adobe Creative Cloud (Acrobat, After effects, Bridge, Illustrator, InDesign, Lightroom, Photoshop, Premiere)	x	x	20$ US/mois
CAO_Rendu			
Autodesk - 3DSMax 2019		x	Gratuit
Autodesk - Autocad 2019		x	Gratuit
Autodesk - Inventor Fusion 2019		x	Gratuit
Autodesk - Revit Architecture 2019		x	Gratuit
Ecotect analysis 2019		x	Gratuit
Blender x64 v2.79b		x	Gratuit

Pov-Ray v3.62		x	Gratuit
Sketchup Pro 2018	x		55 $US/an
Rhinocéros 6 + Grasshopper plugin + Maxwell pugin		x	195 $ US
Cinema 4D R19	x	x	Gratuit
Maxwell Render v4 plugin Sketchup et cinema 4D	x		20 $/an
Maxwell Render v4 plugin Revit, 3DS-Max et Rhino		x	20 $/an
Géomatique			
ArcGIS Desktop 10.5.1		x	Gratuit (Logithèque)
Multimédia			
Final cut Pro X	x		400$
Imovie	x		Gratuit
Bureautique			
Endnote X9	x	x	Gratuit (Logithèque)
Office Pro Plus 2016		x	Gratuit
Office 2016	x		169,00$
Microsoft Project Pro 2016		x	Gratuit
Utilitaires			
Firefox	x	x	Gratuit
GadWin PrintScreen v6.2	x	x	Gratuit
Google chrome	x	x	Gratuit
Google Earth		x	Gratuit
Internet Explorer		x	Gratuit
Quicktime	x	x	Gratuit
Safari	x	x	Gratuit
Antivirus Mac Mcafee v10.2.1	x		Gratuit (Logithèque)
Antivirus McAfee v10.6		x	Gratuit (Logithèque)

Ferme de rendu

Une ferme de rendu est disponible 24h/24h pour calculer rapidement les images de synthèse produites avec le logiciel Cinema 4D. Ce service est offert à tous les étudiants de la Faculté.



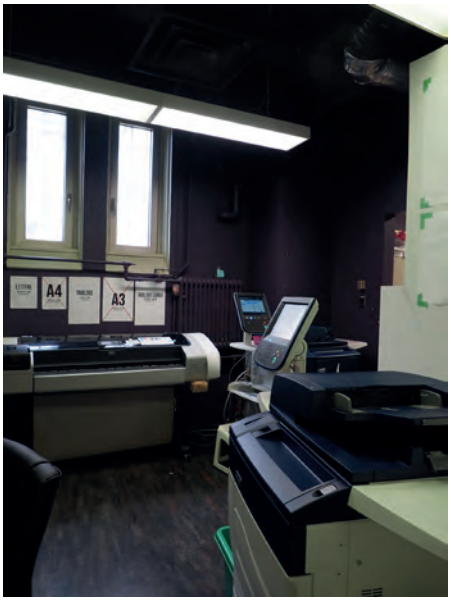


Service d'impression de la Coop

Coopsco Aménagement – Université de Montréal dessert la collectivité de la Faculté de l'aménagement en exploitant un café étudiant et une boutique multiservice. Répondant ainsi à sa mission d'offrir à ses membres des biens et des services d'usage pédagogiques, intellectuels et personnels.

Depuis une quinzaine d'années, la coopérative offre un service d'impression numérique. Avec deux imprimantes à jet d'encre de marque HP pouvant imprimer en couleurs des formats d'une largeur de 41,5" jusqu'à 70' de longueur, le tout sur un vaste choix de papier. Trois imprimantes laser, dont une en libre-service, complètent l'offre de service pour les impressions de format 8,5x11, 8,5x14, 11x17, 12x18 et 13x19 sur une sélection de papier et de carton répondant aux exigences pédagogiques. Un service de reliure plastique ou métal et de plastification est également offert.

Les heures d'ouverture sont adaptées selon les besoins. Cette offre de service est complémentaire au service de reproduction de l'Université de Montréal, car elle est disponible au pavillon de la Faculté de l'aménagement et surtout développée pour les besoins des étudiants en fonction des exigences des enseignants.







© Christian Fleury

3.7 Ressources documentaires

La section suivante a été rédigée par madame Lyne Bélanger, chef de bibliothèque, Bibliothèque d'aménagement.

3.7.1. Collections de la bibliothèque

3.7.1.1 Contexte

La Bibliothèque d'aménagement dessert les disciplines de la Faculté de l'aménagement. Elle est logée dans le même pavillon. Cette proximité physique est grandement appréciée par la communauté facultaire. La Bibliothèque d'aménagement fait partie de la Direction des bibliothèques qui regroupe un réseau de bibliothèques disciplinaires (16) et des services. La Direction des bibliothèques œuvre sous la gouverne du Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études.

Les bibliothèques fonctionnent selon le modèle d'un réseau. Les collections des différentes bibliothèques sont spécialisées, mais aussi complémentaires entre elles. Ce réseau assure un accès élargi aux ressources portant sur des disciplines gravitant autour de l'architecture (histoire de l'art, histoire, géographie, etc.). Les collections sous forme numérique, qui représentent maintenant une forte proportion des acquisitions des bibliothèques, sont accessibles, aux usagers en tout temps et de partout par l'entremise du serveur proxy de l'Université de Montréal. Les étudiants, professeurs et chargés de cours ont aussi accès aux collections des bibliothèques des deux écoles affiliées : HEC Montréal (Gestion) et Polytechnique Montréal (Génie).

Les bibliothèques de l'Université de Montréal sont des partenaires pour leur communauté et sont tournées vers l'avenir. La mission et la vision des bibliothèques, renouvelées en 2019, en témoignent :

Mission

> Montréalaise par ses racines, internationale par vocation, l'Université de Montréal compte parmi les grandes universités de recherche dans le monde. Les Bibliothèques assurent à la communauté de l'UdeM des services évolutifs pour exploiter l'information; des ressources pertinentes en soutien à l'apprentissage, à l'enseignement et à la recherche; un appui solide à la diffusion et au rayonnement des savoirs qu'elle développe; des lieux propices pour apprendre, créer et interagir.

La collection de la bibliothèque, y compris les collections de ressources visuelles et d'autres ressources, permet-elle de soutenir la mission, les objectifs et le curriculum du ou des programmes en architecture et de son établissement apparenté?

Les collections de la Bibliothèque d'aménagement couvrent l'architecture, l'architecture de paysage, le design industriel, le design d'intérieur, le design de jeu vidéo, les techniques de construction et l'urbanisme. De plus, les usagers ont accès à toutes les autres collections et services du réseau des bibliothèques de l'UdeM. Il est important de noter que plusieurs collections électroniques desservant une multitude de disciplines sont acquises par des budgets globaux : bases de données multidisciplinaires, grands ensembles de périodiques, archives de périodiques électroniques, encyclopédies électroniques, certaines grandes collections de livres. Ces ressources sont accessibles à tous les usagers, en tout temps par l'entremise du serveur proxy.

Les collections destinées aux usagers de la Bibliothèque d'aménagement sont mises en valeur sur un portail des disciplines en aménagement. Des guides sont disponibles pour toutes les disciplines enseignées à la Faculté dont :

· Architecture
· Design d'intérieur
· Montréal et le design.

Le dépôt institutionnel Papyrus recueille tous les mémoires et les thèses de la Faculté depuis 2009 et procède actuellement à la numérisation de la collection rétrospective. L'École d'architecture dispose d'un espace pour les productions étudiantes, le dépôt des articles des étudiants des cycles supérieurs ou de tout autre type de publications de ses professeurs. Papyrus est moissonné par les grands catalogues et moteurs de recherche.

Lors du sondage LibQUAL+ 2017, pour tous les indicateurs mesurés, les répondants en architecture de la Bibliothèque d'aménagement ont observé un niveau de satisfaction supérieur au niveau jugé acceptable :

«Je trouve à la bibliothèque les documents imprimés dont j'ai besoin pour mes travaux» (Niveau sur 9 donné par les répondants)			
	Niveau jugé acceptable	Niveau souhaité	Niveau observé
Répondants de la Bibliothèque d'aménagement – Architecture	6,79	8,05	7,26
Tous les répondants UdeM –	6,76	8,00	7,13
«Les revues en versions électronique ou imprimée dont j'ai besoin pour mes travaux» (Niveau sur 9 donné par les répondants)			
	Niveau jugé acceptable	Niveau souhaité	Niveau observé
Répondants de la Bibliothèque d'aménagement – Architecture	5,67	8,67	6,67
Tous les répondants UdeM –	6,85	8,05	7,13
«J'ai accès aux ressources électroniques dont j'ai besoin» (Niveau sur 9 donné par les répondants)			
	Niveau jugé acceptable	Niveau souhaité	Niveau observé
Répondants de la Bibliothèque d'aménagement – Architecture	6,47	7,98	6,76
Tous les répondants UdeM –	6,54	8,07	7,17

3.7 A – Sondage LibQUAL+ 2017 (Collections)

3.7.1.2. Couverture du sujet : *L'étendue, la portée et la complexité des sujets actuels et passés reliés à la pratique, à l'histoire, à la théorie et à la critique sont-elles suffisantes? La collection est-elle adéquate pour soutenir le niveau de recherche universitaire et de développement professionnel décrits dans les objectifs de l'établissement?*

La collection de la Bibliothèque d'aménagement couvre non seulement l'architecture, mais aussi, les domaines connexes du design, du paysage, de l'urbanisme. Elle permet un accès approfondi aux différentes facettes de la discipline elle-même : histoire, théorie et critique architecturale, nouvelles méthodologies de conception, conservation et mise en valeur du patrimoine, gestion de projets de construction, systèmes de construction, matériaux, nouvelles technologies, normes et codes de construction. La bibliothèque dessert les différents cycles d'études proposant des niveaux variés de documentation pour répondre à tous ses usagers, en apprentissage ou impliqués dans la recherche.

La bibliothèque acquiert de façon exhaustive toute documentation, technique ou théorique, traitant de l'architecture au Québec. La collection peut soutenir la recherche dans les domaines suivants : histoire, théorie et

critique architecturale, nouvelles méthodologies de conception, conservation et mise en valeur du patrimoine, gestion de projets de construction, systèmes de construction, matériaux, nouvelles technologies (technologies vertes), codes de construction. Par l'acquisition de monographies d'architecture, la bibliothèque propose une vue d'ensemble des projets marquants en architecture contemporaine. Pour soutenir les études de premier cycle et les études aux cycles supérieurs, la bibliothèque développe les domaines suivants : psychologie de l'environnement, culture matérielle, techniques de dessin, DAO, mécanique et structure du bâtiment. Il importe cependant de noter que, pour des recherches plus poussées, les usagers ont facilement accès à toutes les collections des bibliothèques du réseau de l'Université et à celles des bibliothèques affiliées (HEC Montréal et École polytechnique). La bibliothèque possède une bonne collection de base en histoire, en histoire de l'art, en histoire des civilisations et en sciences qui peut être aussi complétée par la collection du réseau des bibliothèques.

Les collections des bibliothèques comportent 21 937 documents dans la cote NA. Cela comprend aussi bien les titres disponibles en aménagement (17 012) que les livres électroniques ou disponibles dans les autres bibliothèques du réseau.

Il est important de spécifier qu'en plus des collections spécifiquement sélectionnées au titre par les bibliothécaires, la Direction des bibliothèques a mis en place un système hybride d'acquisition pour la documentation électronique dont l'achat est déclenché par l'usager. Les 2 programmes sont : Patron Driven Acquisition (PDA) et Evidence Based Acquisition (EBA). Ces modes d'acquisition permettent de donner accès aux catalogues presque complets des grands éditeurs comme Cambridge, Taylor & Francis, Wiley, Elsevier, etc. via notre outil de découverte aux ressources auxquelles les bibliothèques donnent accès, Atrium. L'usager a alors un accès instantané au document lorsqu'il en a besoin et la bibliothèque décide ensuite de pérenniser les titres les plus utilisés et/ou pertinents. Ces modes d'acquisitions EBA et PDA permettent de bonifier les collections selon les besoins des usagers au moment même de leur utilisation. La Bibliothèque d'aménagement est abonnée à la très grande majorité des titres de périodiques jugés essentiels ou recommandés par l'Association of Architecture School Librarians. Quelques titres sont acquis à la pièce en fonction de la thématique et intégrés à la collection de monographies. La collection des périodiques couvre tous les aspects de l'aménagement et du design de façon à répondre aux besoins dans les différents champs disciplinaires de la faculté; elle offre ainsi une perspective plus large sur l'architecture.

Les ressources visuelles sont essentielles à l'enseignement des disciplines de l'aménagement et de l'architecture. Par le développement d'une collection d'images (Images d'aménagement) diffusée sur Calypso (plateforme recensant les collections d'objets numériques), la bibliothèque génère des séries d'images numériques axées sur les disciplines enseignées à la Faculté de l'aménagement et plus spécifiquement sur l'architecture québécoise et montréalaise. Elles proviennent principalement de dons de diapositives développées par des professeurs pour soutenir leur enseignement à l'Université de Montréal. Depuis 2014, l'enrichissement se poursuit par l'acquisition des photographies prises par les étudiants inscrits au cours *AME 2340 Photographie en aménagement* (maintenant offert sous le sigle *ARC2340 Photographie en architecture*). Les usagers ont aussi accès aux banques d'images diffusées par Artstor et Archivision.

Outre le catalogue Atrium qui recense les collections de l'UdeM, les étudiants en architecture ont aussi accès à de nombreux outils de recherche en ligne dont : Detail Inspiration, Avery Index to Architectural Periodicals, Art Full Text, Design and Applied Art Index, Urbadoc, Calypso (Images d'aménagement), Artstor, Archivision, Oxford Art Online, Web of Science, Géoindex (données géospatiales).

Finalement, afin de faciliter l'accès à la documentation, le service de prêt entre bibliothèques (PEB) est maintenant gratuit pour les étudiants et les professeurs de l'UdeM. Le PEB permet d'obtenir à travers le monde tout type de document que les bibliothèques de l'Université de Montréal ne possèdent pas. Les articles ou chapitres de livres électroniques sont livrés directement par courriel à l'usager dans un délai de 4 h à 48 h. Les emprunts de livres sont généralement livrés dans un délai d'une à deux semaines, selon la provenance et la rareté du document.

3.7.1.3. Énoncés de politique : *Existe-t-il une politique écrite sur l'enrichissement de la collection si oui, est-elle utilisée et révisée régulièrement? La politique est-elle appropriée à la mission, aux objectifs d'enseignement et au curriculum du programme?*

Bien qu'il n'y ait pas de politique de développement de collection écrite, les besoins des usagers demeurent au centre des préoccupations. Le programme, les objectifs d'enseignement, les plans de cours et le curriculum sont examinés une fois par année et, de cet examen, est élaborée une liste détaillée des principaux thèmes classés par ordre de priorité ainsi que les limitations chronologiques et géographiques. Cette liste sert de référence au développement des collections tout au long de l'année en cours. D'autre part, les publications des maisons d'édition spécialisées, autant francophones qu'anglophones, font l'objet d'une attention régulière.

3.7.2. Personnel de la bibliothèque

3.7.2.1. Structure : *Quelle est la structure administrative de la bibliothèque? Quels sont les rapports de la bibliothèque avec le programme d'architecture? Le personnel de la bibliothèque est-il considéré comme faisant partie de l'équipe pédagogique du programme d'architecture?*

La Bibliothèque d'aménagement fait partie de la Direction des bibliothèques. Cette direction compte 273 employés, dont 8,54 ETP pour la Bibliothèque d'aménagement. Bien que le personnel de la bibliothèque ne fasse pas partie de l'équipe pédagogique du programme d'architecture, la bibliothèque et son personnel sont très accessibles aux étudiants et professeurs du programme d'architecture. Les professeurs et les étudiants de la Faculté de l'aménagement fréquentent bien la bibliothèque, 121 784 fréquentations en 2017-2018. À l'heure actuelle, des formations documentaires sont intégrées en première et deuxième année du programme de formation en architecture sous forme d'exposés magistraux dans le cadre des cours obligatoires suivants : *ARC1012 Atelier d'architecture 2* et *ARC3104 Histoire de l'architecture au Québec.* D'autres formations sont offertes en classe à la demande des professeurs et des rencontres individuelles sont proposées aux étudiants des cycles supérieurs.



© Christian Fleury

La Direction des bibliothèques et la Bibliothèque d'aménagement se soucient de répondre aux besoins de leur communauté, c'est pourquoi des modes de consultation sont en place :

· Le Comité de bibliothèque est un comité consultatif dont le mandat est de conseiller la Direction de la Bibliothèque d'aménagement sur les questions relatives au développement de la bibliothèque et de faciliter la communication entre la bibliothèque et ses usagers. Le comité se rencontre au moins une fois l'an. L'École d'architecture y est représentée.

· Sondage LibQUAL+ tous les 3 ans. Ce sondage permet de prendre connaissance des attentes et de la satisfaction des usagers. Des actions concrètes s'ensuivent afin d'améliorer la qualité des services. Les résultats du sondage libqual+2017 sont accessibles sur notre site.

3.7.2.2. Nombre : *Le personnel est-il en nombre suffisant pour bien gérer la collection et les services de la bibliothèque?*

La Bibliothèque d'aménagement est chapeautée par la Directrice des Bibliothèques ÉPC-Biologie, Aménagement, Musique et Campus de l'UdeM à Laval. L'ensemble du personnel de la Bibliothèque d'aménagement relève du Chef de bibliothèque. Le personnel dédié à servir les usagers de la Faculté de l'aménagement compte :

· 1 chef de bibliothèque (administration)

· 1 bibliothécaire de référence

· 1 bibliothécaire à la Diathèque (images)

· 3 techniciens en documentations

· 2 commis réguliers temps plein.

· 2 commis de soir et de fin de semaine.

La Bibliothèque d'aménagement offre les services de référence aux usagers de la Faculté de l'aménagement, forme les usagers aux compétences informationnelles, sélectionne les documents et donne accès aux collections. Les bibliothécaires soutiennent l'enseignement et la recherche par le biais de services spécialisés; les bibliothécaires offrent des services-conseils aux étudiants des cycles supérieurs sur une base individuelle pour du soutien à la recherche documentaire et iconographique. Ils offrent un soutien à la communication savante et à la diffusion en libre accès. Le développement de la collection s'effectue à la bibliothèque, mais l'achat des ressources est effectué de façon centralisée par le service des acquisitions. Le catalogage est effectué de façon centralisée par le service de catalogage.

La Direction des bibliothèques a aussi mis en place un système de clavardage, le Service une question?, permettant aux usagers de poser des questions de soutien ou de référence à toute heure du jour ou de la nuit. Durant l'année académique ce service est offert jusqu'à 22 heures durant la semaine. Le personnel du Service Une question? répond le lendemain aux questions posées durant la nuit.

Compte tenu de cette structure, le personnel en place est suffisant pour bien servir les étudiants, les chargés de cours et les professeurs du programme d'architecture. L'équipe est expérimentée et très appréciée par la communauté de la Faculté, tel qu'en témoignent les répondants au sondage LibQUAL+ 2017. Les répondants en architecture ont exprimé une satisfaction supérieure au niveau jugé acceptable et supérieur à la moyenne des répondants UdeM pour ces questions concernant les services du personnel.

« Un personnel qui inspire confiance » (Niveau sur 9 donné par les répondants)			
	Niveau jugé acceptable	Niveau souhaité	Niveau observé
Répondants de la Bibliothèque d'aménagement – Architecture	7,00	8,19	7,94
Tous les répondants UdeM –	6,90	7,97	7,78
« Un personnel qui comprend les besoins des usagers » (Niveau sur 9 donné par les répondants)			
	Niveau jugé acceptable	Niveau souhaité	Niveau observé
Répondants de la Bibliothèque d'aménagement – Architecture	7,40	8,40	8,10
Tous les répondants UdeM –	6,89	8,02	7,64
« Empressement à répondre aux questions des usagers »» (Niveau sur 9 donné par les répondants)			
	Niveau jugé acceptable	Niveau souhaité	Niveau observé
Répondants de la Bibliothèque d'aménagement – Architecture	6,20	7,87	7,73
Tous les répondants UdeM –	6,62	7,76	7,36

3.7 B – Sondage LibQUAL+ 2017 (Personnel)

3.7.2.3. Statut professionnel : *Quel est le parcours éducatif et professionnel des bibliothécaires? Le personnel compte-t-il suffisamment de bibliothécaires détenteurs d'un diplôme en bibliothéconomie ou en sciences de l'information qui possèdent une expertise pertinente en architecture ou dans un domaine connexe? Quel est le statut des bibliothécaires du programme et de ceux de la structure administrative de l'établissement? Existe-t-il des descriptions de tâches écrites?*

Tous les bibliothécaires de la Direction des bibliothèques ont une Maîtrise en Sciences de l'information. Ce diplôme doit être obtenu d'une université dont le programme d'études est reconnu par l'American Library Association. Trois employés de la Bibliothèque d'aménagement détiennent une maîtrise en bibliothéconomie ou en sciences de l'information : Chef de bibliothèque, bibliothécaire de référence et bibliothécaire de la Diathèque.

Le bibliothécaire de référence doit avoir une formation de base dans un des domaines couverts par la Faculté ce qui assure une bonne connaissance des contenus des collections et des préoccupations de sa clientèle. La bibliothécaire de référence actuellement en poste détient également un baccalauréat professionnel en architecture. Une description de fonction écrite existe.

3.7.2.4. Personnel de soutien : *Le personnel paraprofessionnel, clérical et étudiant est-il en nombre suffisant? Quelles sont les exigences en matière de formation et d'expérience des paraprofessionnels? Existe-t-il des descriptions de tâches écrites?*

Étant donné que les services d'acquisitions et de traitement des documents sont effectués par des services centralisés, l'équipe de techniciens en documentation et de commis de bibliothèque est suffisante pour bien desservir les usagers de la Bibliothèque d'aménagement. Les 3 techniciens en documentation doivent détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) de Techniques de la documentation. Leur description de poste est écrite. Les 4 commis doivent répondre aux exigences d'embauche de la fonction de commis de bibliothèque de l'Université de Montréal. La description de leur fonction est écrite.

3.7.3 Installations physiques

3.7.3.1. Espace : *Les espaces sont-ils adéquats pour la tenue des activités et la prestation des services ? Sinon, y a-t-il des projets réalistes pour améliorer la situation ? L'emplacement est-il pratique pour les membres du corps professoral et les étudiants? L'espace est-il attrayant et accueillant pour les utilisateurs et le personnel? Les mesures de contrôle de l'environnement intérieur de la bibliothèque sont-elles adéquates pour un fonds de bibliothèque? Peut-on accéder régulièrement aux collections entreposées à distance, s'il y en a?*

La bibliothèque est située à même le Pavillon de la Faculté de l'aménagement. La superficie est de 1057,78 m^2. C'est un espace accueillant avec beaucoup de fenêtres offrant une vue sur la verdure environnante. Plusieurs améliorations ont été apportées dans les 4 dernières années afin d'améliorer l'expérience des usagers. La bibliothèque a été repeinte afin de la rendre plus lumineuse. Une partie du mobilier a été renouvelé. La bibliothèque compte 163 places assises. L'espace y est suffisant pour accueillir les usagers, mais le nombre de salles de travail en équipe pourrait être bonifié. La Bibliothèque a le projet de transformer une salle d'ordinateurs peu utilisée afin d'y créer deux petits îlots additionnels pour le travail en équipe. Les cinq postes informatiques retirés seront remplacés par un service de prêt de portables. Le projet est en attente de financement.

Les usagers peuvent obtenir les documents disponibles dans les autres bibliothèques de l'UdeM grâce au prêt réseau. Ce service assure la livraison dans une bibliothèque au choix de l'usager. Les articles ou chapitres de livres sont livrés électroniquement. Le Centre de conservation héberge la collection semi-active de la Bibliothèque d'aménagement, qui peut aussi être empruntée ou consultée sur place. Le Centre de conservation, facile d'accès, se trouve à cinq minutes de marche de la Bibliothèque d'aménagement.

La Bibliothèque d'aménagement n'est pas climatisée. Les livres anciens et rares nécessitant des conditions de conservation optimales, dans un environnement contrôlé, sont logés à la Bibliothèque des livres rares et collections spéciales.

3.7.3.2. Équipement : *Les espaces et systèmes de rangement sont-ils suffisants et adaptés pour tous les types de ressources de la bibliothèque? Y a-t-il suffisamment d'équipement (p. ex. photocopieurs, lecteurs ou copieurs de microfilms, visionneuses à diapositives, projecteurs et postes de travail informatisés) pour les utilisateurs et le personnel?*

La bibliothèque dispose de trois photocopieurs / imprimantes pour les usagers. Un numériseur à haute résolution est disponible et son utilisation est gratuite. La bibliothèque dispose de 16 postes informatiques et d'un accès WIFI pour les portables. Un service d'ordinateur portables sera en place pour la rentrée de l'automne 2019. La bibliothèque met à la disposition de ses usagers trois tablettes lumineuses pour le traçage. Les usagers peuvent emprunter des lecteurs DVD pour le visionnement sur les ordinateurs de la Bibliothèque. Considérant le virage vers les supports numériques, l'espace de rangement des collections et les équipements pour la consultation des documents sur supports analogiques sont en quantité suffisante pour les besoins.

- Les rayonnages pour l'ensemble des collections de la bibliothèque offrent 2174,49 mètres linéaires comme capacité de rangement. Il y a suffisamment d'espace pour l'accroissement de la collection.
- Les livres rares ou anciens sont acheminés à la Bibliothèque des livres rares et collections spéciales.
- Un projecteur à diapositives et un lecteur VHS sont disponibles.
- Les collections sous forme de microfilms et de microfiches et l'équipement requis pour les consulter sont localisées au Centre de conservation et à la Médiathèque.

Il est important de noter que les usagers ont accès à toutes les collections et services des bibliothèques du réseau de l'UdeM. Dès la rentrée 2019, La Bibliothèque des sciences du Campus MIL offrira les services suivants :

- Un laboratoire de visualisation, constitué d'un mur de 27 écrans haute définition, interactifs et tactiles;
- Des équipements de réalité virtuelle;
- Une Cartothèque, constituée d'une collection de cartes géographiques, de photos aériennes et d'atlas ainsi que d'ordinateurs configurés pour maximiser l'exploitation des données géospatiales.

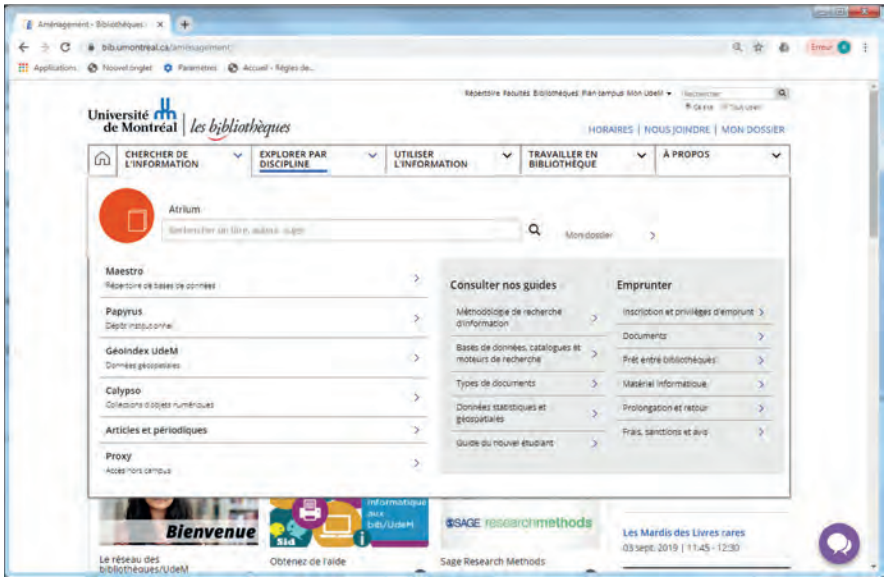
© Christian Fleury



3.7.3.3. Mobilier : *Y a-t-il en nombre suffisant des postes de travail appropriés pour les utilisateurs et le personnel? L'éclairage, l'alimentation électrique, le chauffage et la ventilation sont-ils adéquats?*

La bibliothèque a renouvelé les lieux afin de répondre aux attentes exprimées par les usagers. Une partie du mobilier a été renouvelé afin de fournir des espaces de travail plus spacieux, munis de lampes, de prises de branchements électriques et USB à chacune des places assises. Deux petits salons de lectures ont été créés afin de favoriser la détente et de proposer des places confortables pour lire et étudier. Les deux salles de travail en équipe sont pourvues d'écrans et de tableaux blancs afin de faciliter la collaboration. Un coin d'exposition a été créé afin de permettre aux étudiants d'exposer leurs créations. Vingt places assises ont été ajoutées depuis 2013. La bibliothèque dispose maintenant de 163 places assises. L'espace est adéquat compte tenu de la superficie de la bibliothèque. La bibliothèque n'est pas climatisée, mais la plupart des fenêtres s'ouvrent afin de rafraîchir les espaces pendant la période estivale. Les usagers ont aussi accès aux espaces et aux locaux des autres bibliothèques du réseau de l'Université de Montréal. La plupart sont à quelques minutes de marche ou de métro de la Faculté de l'aménagement.

3.7 C – Page d'accueil du site web des bibliothèques de l'UdeM



3.7. A-3. Rapport statistique de la bibliothèque

Il est important de rappeler que plusieurs ressources électroniques desservant une multitude de disciplines sont acquises par des budgets globaux provenant de la direction des bibliothèques. Cela comprend par exemple des bases de données (Artstor, Web of Science, Art Full Text, etc), les grands ensembles et les archives de périodiques (les périodiques électroniques représentent 39 720 titres), les encyclopédies et les dictionnaires électroniques (Oxford Art Online, Encyclopaedia Universalis, etc). Le budget alloué aux ressources documentaires de 2017-2018 était de 12 034 793$ pour l'ensemble des collections de la Direction des Bibliothèques.

Le tableau ci-dessous présente uniquement les budgets attribués aux collections de niches développées par la Bibliothèque d'aménagement; Ils s'additionnent aux budgets globaux de la Direction des bibliothèques. Les montants indiqués sont les dépenses pour toutes les disciplines de l'aménagement.

3.7 D – Dépenses pour les collections de la Bibliothèque d'aménagement

Types de collections	**Dépenses**		
	Budget 16/17	Budget 17/18	Budget 18/19
Livres	66 252$	80 242$	69 144$
Livres électroniques – acquis par des fonds non disciplinaires pour la collection aménagement			24 230$
Abonnements à des périodiques/ bases de données	55 517$	41 717$	44 755$
Abonnements à d'autres publications en série	N.D.	N.D.	N.D.
Bobines de microfilms	N.D.	N.D.	N.D.
Microfiches	N.D.	N.D.	N.D.
Diapositives	N.D.	N.D.	N.D.
Vidéos	N.D.	N.D.	N.D.
Dessins	N.D.	N.D.	N.D.
Photographies	N.D.	N.D.	N.D.
Autres (veuillez préciser)	S.O.	S.O.	S.O.
Total	121 769$	121 959$	138 128$

3.7 E – Statistiques sur les ressources documentaires de la bibliothèque d'aménagement 2017/2018

Types de collections	**Nombre de volumes (volumes reliés pour les périodiques)**	**Nombres de titres**	**Nombre d'abonnements actifs**
Livres imprimés	50 994	47 077	
Abonnements à des périodiques imprimés	15 185		167
Diapositives		41 717$	
Calypso (images d'aménagements)		N.D.	
Vidéos	225	N.D.	
Total	100 966	85 853	167

- *un plan d'action à jour qui décrit le soutien courant offert au personnel; le renouvellement du matériel informatique, des logiciels et de l'infrastructure; et les modifications prévues aux installations en place, et qui démontre que le financement est suffisant pour la mise en oeuvre du plan d'action.*

Plan d'action

Selon la structure organisationnelle de l'Université, la Direction des Bibliothèques, qui est sous l'autorité de la vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études (organigramme.pdf), a la responsabilité d'établir un plan d'action pour l'ensemble du réseau. Or, en appui au plan d'action de l'Université de Montréal *2016-2021 : Transcender les frontières,* la Direction a mis en place des *Orientations et actions des Bibliothèques,* disponibles en ligne (https://bib.umontreal.ca/public/bib/bibliotheques-direction/orientations-bibliotheques-udem.pdf).

Ce plan d'action se décline en 5 grandes orientations qui mènent ensuite à des actions. Nous le reproduisons ci-après. Plusieurs des actions servent l'ensemble de la communauté universitaire, incluant les enseignants, les chercheurs et les étudiants de la Faculté de l'aménagement. On retrouvera à la fin de la section, des actions spécifiques à la Bibliothèque d'aménagement.

Ce plan d'action des Bibliothèques n'a pas d'enveloppe budgétaire spécifique. Toutefois, comme on peut le voir dans le rapport annuel des Bibliothèques 2017-2018 qui présente le budget, on fait explicitement référence à ce plan d'action. Pour cette année-là, les différentes actions sont donc comprises dans le budget de fonctionnement qui s'élève à 33 127 256 $ ainsi que dans le fonds de souscription et d'immobilisation de 291 562 $, sans compter divers budgets non récurrents de 1 531 341 $ (Fonds STIC, CANO et FAVE)[1].

Orientation 1 : SIGNATURE UDEM

Les actions			Avancement
1	Soutenir l'acquisition de compétences transversales	Appui au développement de référentiels de compétences générales UdeM	RÉALISÉ
		Soutien aux nouvelles approches pédagogiques (ex. : webinaires, capsules d'autoformation, formation en ligne, formation à distance, modules dans StudiUM, etc.)	EN COURS
		Intensification de l'offre de formation destinée aux étudiants des cycles supérieurs	EN COURS
		Offre de services de type « bibliothèque expérientielle » axée sur le développement d'habiletés et l'appropriation des savoir-faire et technologies utilisées dans les milieux de travail (ex. : logiciels, Fab Labs, etc.)	À VENIR
2	Mettre en valeur l'expertise de nos chercheurs	Contribution aux initiatives institutionnelles pour la création et l'enrichissement de CV et de profils de chercheurs en ligne	EN COURS
3	Valoriser nos collections uniques	Disponibilité dans Papyrus des mémoires et des thèses de l'UdeM en texte intégral	EN COURS
		Stratégie de numérisation de nos collections uniques	À VENIR

Orientation 2 : LABORATOIRES D'INNOVATION

Les actions			Avancement
1	Contribuer à l'innovation en donnant accès aux plus récentes connaissances	Abonnement à la totalité des périodiques essentiels pour la communauté	EN COURS
		Accès électronique aux livres récents des grands éditeurs savants	EN COURS
		Simplification du processus d'obtention de documents et d'accès aux publications en libre accès	EN COURS
2	Élaborer des stratégies d'appui à la recherche	Collaboration étroite à certaines activités de recherche (ex. : revues systématiques et autres synthèses des connaissances, humanités numériques, programmes de jumelage, etc.)	EN COURS

1 page 24 du *Rapport annuel 2017-2018,* disponible au https://www.bib.umontreal.ca/publications/rapport-annuel-2017-2018/pdf/rapport-annuel-2017-2018.pdf

Orientation 2 : LABORATOIRES D'INNOVATION (SUITE)

Les actions			Avancement
3	Stimuler l'innovation par des lieux et des services adéquats	Dispositifs de production de savoirs en libre-service dans les bibliothèques (ex. laboratoires de visualisation, studio d'enregistrement vidéo, laboratoire de création numérique)	EN COURS
		Prêts d'équipement spécialisés en bibliothèque (ex. caméras, casques de réalité virtuelle, robots, ordinateurs portables, tablettes)	EN COURS
4	Accroître la visibilité et l'accessibilité des résultats de la recherche à l'UdeM.	Simplification du dépôt des documents dans Papyrus et amélioration de leur découvrabilité	RÉALISÉ
		Soutien à l'élaboration d'une politique institutionnelle de libre accès	EN COURS
		Offre de services pour la gestion des données de recherche	EN COURS
5	Participer à la démocratisation du système de communication savante au Canada	Soutien aux initiatives pertinentes de publications en libre accès (Érudit, etc.)	RÉALISÉ
		Engagement dans les activités reliées à l'Association des bibliothèques de recherche du Canada	EN COURS
		Contribution aux réflexions du U15	EN COURS
		Soutien à la Coalition Publi.ca qui vise à mettre en place une solution de rechange pérenne à l'édition commerciale au Canada pour les sciences humaines et sociales	À VENIR
6	Mettre nos ressources et notre expertise au profit de la société	Poursuite des programmes existants (Mini-école de la santé, Lecture en cadeau, réciprocité d'emprunt avec le milieu collégial)	EN COURS
		Établissement de créneaux d'implication sociale à privilégier pour les bibliothèques	À VENIR

Orientation 3 : GOUVERNANCE ET INTERACTIVITÉ ORGANISATIONNELLES DYNAMIQUES

Les actions			Avancement
1	Adapter notre gestion à la vision organisationnelle	Pratiques actualisées en matière de reconnaissance au travail et de gestion de la relève	EN COURS
		Modalités favorisant la participation et l'émergence des idées de tous les membres de l'équipe (ex. : journée de réflexion pour les techniciens, Fonds Vos idées iront loin!)	EN COURS
		Arrimage des priorités de développement professionnel avec celles du BCI et des associations	EN COURS
		Mission et vision actualisées de la Direction des bibliothèques	EN COURS
2	Accentuer les partenariats internes	Implications des membres de l'équipe des bibliothèques dans plusieurs comités institutionnels	RÉALISÉ
		Partenariats avec les étudiants (ex. : ateliers de rédaction avec le FICSUM, projet d'aménagement et d'améliorations technologiques avec la FAECUM et L'AGEEFEP	EN COURS
		Partenariats avec des unités administratives (ex : intégration d'un point de services techniques des technologies de l'information dans une bibliothèque, contribution au portail Étudiants 2.0 avec les SAÉ)	EN COURS
3	Doter les universités québécoises de plateformes communes de gestion de l'Information.	Plateforme partagée de services pour remplacer les services informatiques actuels.	RÉALISÉ
		Système d'information géographique (GéoIndex)	EN COURS
		Dépôt pour les données de recherche	EN COURS
4	Transformer la gestion des autorités de noms et de sujets en français au Canada	Gestion collaborative des autorités de noms en français (de concert avec Bibliothèque et Archives Canada et Bibliothèque et Archives nationales du Québec)	EN COURS
		Nouveau modèle d'affaires permettant un accès ouvert aux autorités de sujets en français (de concert avec Bibliothèque et Archives Canada, Bibliothèque et Archives nationales du Québec et la Bibliothèque de l'Université Laval	EN COURS
5	Favoriser l'émergence de synergies	Réseau de préservation pour les documents numériques	RÉALISÉ
		Participation active aux groupes de travail de l'initiative canadienne *Portage* (gestion des données de recherche)	EN COURS
		Collaboration accrue entre les quatre RUIS du Québec pour le volet des ressources documentaires	EN COURS
		Rencontres G3 Bibliothèques et élaboration de projets communs (le G3 réunit l'Université de Genève, l'Université libre de Bruxelles et l'UdeM)	EN COURS

Orientation 4 : RELATIONS AVEC LES DIPLÔMÉS

Les actions			Avancement
1	Faciliter l'accès à nos collections imprimées pour les diplômés UdeM	Gratuité d'emprunt pour les diplômés	RÉALISÉ
		Simplification du processus d'inscription	EN COURS
2	Développer une bibliothèque virtuelle à l'intention des diplômés UdeM	Ensemble de ressources documentaires électroniques accessible aux diplômés UdeM par l'entremise du système institutionnel de gestion des identités	À VENIR
3	Élargir l'appui des bibliothèques à la formation continue		À VENIR

Orientation 5 : MILIEU DE VIE ENGAGEANT ET STIMULANT

Les actions			Avancement
1	Adapter l'éventail des services et explorer les différentes formes que peut prendre leur déploiement dans les espaces, les plateformes technologiques et les activités de l'Université	Initiative de codesign en bibliothèque avec le groupe de recherche Design et société de l'UdeM	EN COURS
		Planification des réaménagements de la Bibliothèque située au pavillon Marie-Victorin et de la Bibliothèque de la santé	EN COURS
2	Repenser globalement le site web des bibliothèques	Modernisation du site web centrée sur l'utilisateur	RÉALISÉ
3	Optimiser l'utilisation de l'espace en bibliothèque	Déploiement stratégique des collections imprimées	EN COURS
		Achats d'archives électroniques de périodiques	EN COURS
		Scénarios de conservation partagée des collections avec d'autres universités	EN COURS
4	Adapter les modèles d'affaires en fonction des milieux	Nouveau modèle d'affaires et renouvellement des espaces de la Bibliothèque de kinésiologie	RÉALISÉ
		Reconfiguration du réseau des Bibliothèques (intégrations de la Bibliothèque d'optométrie et de la Bibliothèque de botanique)	RÉALISÉ
		Mise en service de la Bibliothèque des sciences au campus MIL et mise en place d'un nouveau modèle organisationnel (fusion des bibliothèques de Chimie, de Physique et de Géographie, de la Cartothèque et intégration de la collection de biologie)	RÉALISÉ
5	Améliorer l'expérience étudiante	Rénovations majeures dans plusieurs bibliothèques	EN COURS
		Modernisation de la Bibliothèque paramédicale	RÉALISÉ
		Mise en œuvre d'un plan quinquennal de renouvellement du mobilier (de concert avec le Fonds FAVE et la Direction des immeubles)	EN COURS
		Réalisation d'un plan triennal de renouvellement technologique (de concert avec le Fonds STIC et la Direction des technologies de l'information)	EN COURS
		Augmentation des heures d'ouverture des bibliothèques	EN COURS
		Déploiement d'activités et de services pour le mieux-être des étudiants (ex. : luminothérapie, zooanimation, activités sans stress).	EN COURS

Voici les principales actions spécifiques à la Bibliothèque d'aménagement en accord avec les *Orientations et actions des Bibliothèques - Plan d'action 2016-2021 Transcender les frontières.* Bon nombre d'entre elles portent sur l'amélioration du milieu de vie et de l'expérience étudiante, mais certaines visent l'aide et la formation des usagers.

Actions réalisées

Améliorer le milieu de vie et l'expérience étudiante

- La signalisation de la Bibliothèque a été renouvelée (2016).
- La bibliothèque a été repeinte afin d'améliorer la luminosité (2016).
- L'analyse des collections a permis de retirer des rayonnages afin de créer plus d'espaces de travail pour les usagers.
    - 20 places assises ajoutées (2018).
    - 2 salons de lectures ont été créés proposant des espaces de travail plus relax (17 fauteuils de lectures près de prises électriques, 2016 et 2018).
    - Mobilier de 42 places assises renouvelé (2016 à 2019).
- Création d'une zone d'exposition pour présenter les réalisations des étudiants :
    - Rails d'exposition (printemps 2019).
    - Borne d'affichage numérique (automne 2019).
- Renouvellement des postes de travail informatiques en Bibliothèque (automne 2019).
- Ajout du service de prêt de cinq ordinateurs Surface Book 2 munis de stylets et de tous les logiciels de la suite Adobe Creative Cloud (automne 2019).
- Augmentation des heures d'ouverture des bibliothèques (depuis l'automne 2019).
- Déploiement d'activités et de services pour le mieux-être des étudiants : rendre disponibles des jeux de société et des casse-têtes durant les périodes de stress des 5-6 dernières semaines de la session (depuis 2017).

Aide et formation des usagers

- Développement de guides de recherche (en continu).
- Développement de plusieurs formations documentaires offertes en classe ou en bibliothèque: recherche d'articles, utilisation d'End-note, utilisation de Zotero, Citation d'images, recherche d'images, etc. (en continu).
- Création d'activités d'ateliers de blitz de rédaction (automne 2019).

Projets à venir

- Créer deux zones de travail collaboratif dans la salle 1192.
- Remplacement des portes d'entrée pour des raisons acoustiques et d'accessibilité.

3.8 Ressources financières

Le programme doit avoir accès à un soutien institutionnel et à des ressources financières suffisants.

La question des ressources financières ayant suscité des inquiétudes lors de la dernière visite d'agrément, elle est abordée dans la section 2- Progrès depuis la visite d'inspection précédente du présent RPA. Le rapport annuel 2017-2018 a déjà présenté une explication plus détaillée du mode de répartition du budget. Nous reprenons et complétons ci-après ces informations.

Le financement du fonctionnement et de l'enseignement de l'Université de Montréal repose principalement sur les frais de scolarité des étudiants et le financement du gouvernement du Québec. Depuis la dernière visite d'agrément, ce dernier a changé ses règles et a établi une nouvelle politique en 2018.[1] Elle visait une augmentation du financement universitaire ainsi que la révision du mode de rétribution par type d'enseignement (ancien CLARDER, maintenant le CAFF[2]). Le calcul repose principalement sur trois variables : le nombre d'étudiants inscrits dans les cours, le niveau d'étude (1er, 2e ou 3e cycle) et la discipline associée aux différents cours. Cela dit, le gouvernement accorde le même financement pour un même programme ou un même cours, quel que soit le statut de l'étudiant (par exemple : international, ou non). Tout compte fait, la nouvelle grille adoptée par le gouvernement a peu d'impact pour l'École.

Suivant cette approche, chaque année, le budget alloué à la Faculté dépend du nombre global d'inscriptions dans les programmes de la Faculté l'année précédente. Cette méthode explique les différences notables du budget facultaire d'année en année. À ces fluctuations dans le nombre d'étudiants inscrits, s'ajoutent les obligations des avantages sociaux des conventions collectives (congé de maladie de moins de 6 mois, AÉR, etc.) qui diffèrent d'année en année et contribuent aux surplus ou aux déficits. La masse salariale correspond à 99% du budget.

Puisque, comme l'indiquent les statuts (voir RPA partie 3.9), le doyen est responsable du budget, c'est lui, avec l'aide de la directrice administrative de la Faculté, qui assure la répartition du budget entre les différentes écoles et programmes. La procédure est en deux étapes. Dans un premier temps, l'École établit un budget prévisionnel en fonction de ses besoins pédagogiques. Le bien-fondé des demandes est vérifié. Ensuite, la Faculté, après réception du financement accordé par l'Université établit les budgets alloués aux départements. Cette procédure qui tient compte des besoins des départements plutôt que de leur contribution au financement aide l'École à maintenir au mieux la qualité de son enseignement et ses pratiques pédagogiques. Toutefois, lorsque le financement facultaire est inférieur aux budgets prévisionnels, un effort équitable est demandé aux trois écoles pour se rapprocher du budget obtenu.

Comme nous l'indiquions dans le rapport annuel 2017-2018, l'approche budgétaire adoptée par la Faculté fait en sorte que le budget alloué à l'École a souvent dépassé les revenus engendrés par les étudiants inscrits dans ses programmes et les cours facultaires dont elle a la responsabilité. Autrement dit, la méthode de péréquation du financement interne au sein de la Faculté peut amener une compensation budgétaire aux revenus engendrés par l'École. Elle permet à l'École de remplir ses obligations pour ses programmes sous agrément.

Dans ce contexte, la direction de l'École se fait néanmoins un devoir de contribuer positivement à l'atteinte de l'équilibre budgétaire de la Faculté. Deux mesures ont été appliquées à cette fin. La première est l'augmentation des cibles d'admission en 2016 de plus ou moins 100 à 112 étudiants en 1re année de baccalauréat (8x14 étudiants par atelier en 1re année) et de plus ou moins 60 à 70 à la maîtrise (la cible est de 7 groupes de 10 étudiants au projet complet). Si l'École n'a toujours pas atteint ces cibles, ses fluctuations d'admissions n'ont pas subi de grands écarts, de telle sorte que sa contribution au financement est relativement stable. La seconde mesure est la rationalisation de l'offre de cours à option.

1. http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/enseignement-superieur/universitaire/Politique-financement-universites.pdf
2. Classification académique aux fins de financement, CAFF.

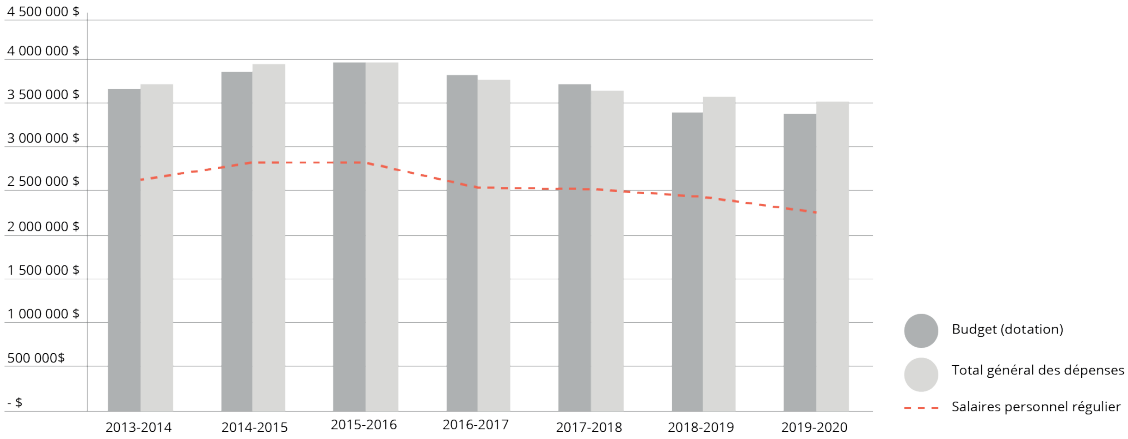
La masse salariale qui ne cesse d'augmenter en raison des augmentations annuelles des salaires a un impact sur les engagements. Au fil des ans, le nombre de professeurs réguliers à temps complet a diminué de manière significative. Toutefois, le suivi strict du budget de l'École et de la Faculté a contribué à permettre l'engagement d'un nouveau professeur en 2018 et de recruter deux nouveaux professeurs en 2019.

Le RPA doit inclure :

• Un budget ventilé du programme qui comprend les frais d'exploitation et les salaires, ainsi qu'une description des fonds alloués à la recherche; des dotations; des bourses d'études; et des activités de développement.

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Budget (Dotation)	3 669 142 $	3 859 739 $	3 978 701 $	3 838 147 $	3 725 659 $	3 403 743 $	3 395 120 $
Dépenses							
Salaire personnel régulier							
Salaires Personnel ens. régulier	2 140 014 $	2 347 447 $	2 355 931 $	2 068 794 $	2 049 579 $	1 977 994 $	1 794 100 $
Salaires PSA régulier	357 919 $	329 240 $	324 114 $	330 188 $	347 236 $	326 690 $	244 850 $
Salaires PSA non-régulier	23 175 $	40 194 $	39 953 $	27 166 $	24 535 $	28 629 $	117 428 $
Total	2 521 108 $	2 716 881 $	2 719 997 $	2 426 149 $	2 421 350 $	2 333 313 $	2 156 378 $
% Dépenses totales	68%	69%	68%	64%	66%	65%	61%
Salaires/honoraires du personnel enseignant							
Salaires Chargés de cours	195 184 $	192 921 $	202 966 $	249 511 $	752 743 $	693 596 $	715 190 $
Salaires Associés Enseig/ Rencherche non régulier	767 962 $	890 286 $	909 416 $	936 177 $	353 705 $	401 485 $	489 791 $
Honoraires prof./Contrats	77 093 $	27 433 $	23 247 $	19 747 $	22 779 $	23 871 $	21 965 $
Total	1 040 239 $	1 110 640 $	1 135 629 $	1 205 436 $	1 129 227 $	1 118 952 $	1 226 946 $
% Dépenses totales	28%	28%	29%	32%	31%	31%	35%
Salaires étudiants							
Salaires Auxiliaires Enseig./ Recherche	66 196 $	65 807 $	69 451 $	74 639 $	55 393 $	71 129 $	72 000 $
Total	66 196 $	65 807 $	69 451 $	74 639 $	55 393 $	71 129 $	72 000 $
% Dépenses totales	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%
Autres dépenses							
Dépenses diverses	88 603 $	63 152 $	52 981 $	72 538 $	55 131 $	54 296 $	65 000 $
Total	88 603 $	63 152 $	52 981 $	72 538 $	55 131 $	54 296 $	65 000 $
Dépenses spécifiques							
Représentation et réception	5 341 $	2 617 $	1 080 $	1 060 $	1 050 $	1 020 $	1 000 $
Total	5 341 $	2 617 $	1 080 $	1 060 $	1 050 $	1 020 $	1 000 $
Total général des dépenses	3 721 487 $	3 959 096 $	3 979 138 $	3 779 822 $	3 662 151 $	3 578 710 $	3 521 324 $
Surplus/(Déficit)	(52 346) $	(99 357) $	(437) $	58 325 $	63 508 $	(174 967) $	(126 204) $

3.8 A – Budget 2014-2020 en dollars constants



3.8 B – Écart - budget dépenses 2014-2019

• Fonds alloués à la recherche

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Total
Contrats de recherche / Partenariats internes et externes	**35 000 $**	**35 000 $**	**136 623 $**	**129 497 $**	**115 727 $**	**45 167 $**		**497 014 $**
Commission européenne (La)			70 280 $		4 598 $			74 878 $
MITACS inc.			10 000 $	20 000 $	56 000 $	41 667 $		127 667 $
Université de Montréal	35 000 $	35 000 $	35 000 $	38 500 $	3 500 $	3 500$		150 500 $
Ville de Montréal			21 343 $					21 343 $
Travaux publics				70 997 $				70 997 $
CSDM					9 151 $			9 151 $
Institut Trottier					42 478 $			42 478 $
Grands organismes subventionnaires	**456 500 $**	**568 820 $**	**538 941 $**	**821 959 $**	**503 975 $**	**857 094 $**	**428 419 $**	**4 175 707 $**
CRC/Secr. des Chaires de Rech. du Can.	200 000 $	200 000 $	200 000 $	200 000 $	200 000 $	233 333 $	200 000 $	1 433 333 $
CRDI/Ctre de Rech. pour le Dév. Internat				275 400 $		318 200 $		593 600 $
CRSH/Cons. de Rech. en Sc. Humaines Can.	48 083 $	159 893 $	93 858 $	143 607 $	123 371 $	146 857 $	59 665 $	775 333 $
CRSNG/Cons. Rech. Sc. Natur.&génie Can.			8 500 $	18 000 $	18 500 $			45 000 $
FCI/Fondation Can. pour l'innovation		8 800$	8 800 $	8 800 $				26 400 $
FRQNT/Fonds de Rech. du Qc -Nature&tech.			5 000 $					5 000 $
FRQSC/Fonds de Rech. du Qc -Soc.&Culture	208 417 $	200 127 $	217 783 $	166 152 $	158 104 $	158 704 $	168 754 $	1 278 041 $
Ministère Économie et Innovation			5 000 $	10 000 $	4 000 $			19 000 $
Philanthropie				**50 000 $**	**50 000 $**	**50 000 $**	**50 000 $**	**200 000 $**
Fayolle-Magil Construction				50 000 $	50 000 $	50 000 $	50 000 $	200 000 $
Total général	**491 500 $**	**603 820 $**	**675 564 $**	**1 001 456 $**	**669 702 $**	**952 260 $**	**478 419 $**	**4 872 721 $**

3.8 C – Fonds de recherche 2013-2020

• Les bourses d'études offertes en 2018-2019

Grâce à la générosité de ses donateurs, l'École d'architecture dispose de nombreux prix et de bourses pour récompenser ses meilleurs étudiants ou pour soutenir certaines initiatives dans le domaine du développement durable, des voyages d'études ou autres projets innovateurs.

Bourses d'études offertes en 2018-2019			B1	B2	B3	M1	M2
Bourse Alcan-Arhitecture49	1 000 $	Projet d'atelier					
Prix de la Fondation Habitat 67	2 000 $	Projet d'atelier					
Bourse du Conseil du bâtiment durable du Canada pour la recherche et la conception durables - Fondation IRAC	5 000 $	Projet thèse					
Prix d'excellence pour étudiants Canadian Architect	500$ + publication	Proposition du projet thèse / Automne 2019					
Bourse en développement durable Provencher Roy	1 500 $	Projet thèse					
Bourse DMA architectes	2 500 $	Projet d'atelier / Projet thèse (Développement durable)					
Bourse d'excellence NFOE	2 000 $ x 3	Projet d'atelier / Projet thèse					
Prix Lemay	2 000 $	Projet d'atelier / Projet thèse					
Prix Patricia Falta	1 000 $	Projet d'atelier / Projet thèse					
Prix d'excellence AMCQ	2 000 $	Projet d'atelier / Projet thèse					
Prix d'excellence SDK et associés	3 000 $	Projet d'atelier / Projet thèse					
Prix Serre expérimentale végétaux	1 500 $	Projet d'atelier / Projet thèse					
Bourse André-Francou de l'IRAC	2 000 $	Voyage d'études					
Bourse voyage + technique Fonds Jodoin Lamarre Pratte, architectes	6 000 $	Voyage d'études					
Bourse Fonds Menkès Shooner Dagenais LeTourneux architectes	3 000 $	Voyage d'études					
Bourse d'excellence Verreault	2 500 $ x 2	Travail de recherche					
Bourses d'études Bernard-Jodoin de l'IRAC	1 500 $	Dynamisme/ Participation à la vie étudiante					
Bourse d'excellence de la Financière des professionnels	5 000 $	Dynamisme/ Participation à la vie étudiante					
Bourse d'études Provencher Roy	2 500 $ x 2	Excellence du portfolio Bourse d'admission					
Bourse de l'École d'architecture	2 500 $	Excellence du dossier académique / Bourse d'admission					
Total	58 000 $						

Bourses facultaires 2018-2019

Bourse d'admission Guy Desbarats – cycles supérieurs	10 000 $	Excellence du dossier académique					
Bourse MP Repro	2 000 $	Persévérance et détermination dans son parcours					
Bourse d'excellence Cardinal et Hardy dans le domaine de l'habitation (8 000$)	8 000 $						

Candidatures – bourses extérieures

Bourse du Collège des présidents de l'OAQ	Possibilité d'environ 10 000 $	Voyage d'études					
Prix de Rome en architecture, début de carrière	Possibilité de 34 000 $	Stage + voyage					

3.8 D– Prix et bourses offerts en 2018-2019

• Aide financière gouvernementale (prêts et bourses versés aux étudiants)

* Pour le 1er cycle, l'information traitée par le Ministère est disponible uniquement pour tous les programmes de la Faculté, et il nous est impossible de les séparer.

Baccalauréat :
Ces données sont celles pour les 6 programmes de la Faculté
Nombre de bénéficiaires de prêts et bourses en 2017-2018 : 227
Montant en prêt : 700 526 $
Montant en bourse : 758 749 $
Total : 1 459 275 $

Maîtrise en architecture :
Nombre de bénéficiaires de prêts et bourses en 2017-2018: 105
Montant en prêt : 290 650 $
Montant en bourse : 374 400 $
Total : 665 050 $

• Activités de développement

Nous rappelons que le Réseau des diplômés et des donateurs (RDD) sous la responsabilité du Vice-rectorat aux relations avec les diplômés, aux partenariats et à la philanthropie a rattaché à la Faculté de l'aménagement, deux conseillères : Nadia Laflamme pour le développement philanthropique et Lindsay-Dora Germain, aux relations avec les diplômés. Les deux travaillent avec le doyen et le directeur, et tout professeur ayant un projet en accord avec leur mandat.

Depuis cinq ans, les dons obtenus totalisent plus de 2,5M$, incluant les suivants :

- Fayolle Canada, Création de la Chaire Fayolle-Magil construction en architecture, bâtiment et durabilité.
- Epsylon Concept, Recherche et activités pédagogiques sur l'enveloppe du bâtiment.
- Fonds Phyllis Lambert, Accroissement du fonds destiné au Séminaire international Phyllis Lambert
- Louis J. Lapierre, Bourses aux étudiants
- Provencher_Roy, Amendement au Fonds Provencher_Roy, bourses d'admission.
- Julie Riverin et Jean-François Contant, Fonds Riverin-Contant destiné à l'internationalisation des études.
- Tremco, Conférences B.E.S.T. organisées par Daniel Pearl.



Lancement de la Chaire Fayolle-Magil construction en architecture, bâtiment et durabilité, en novembre 2017. https://nouvelles.umontreal.ca/article/2017/11/03/lancement-de-la-chaire-fayolle-magil-construction-en-architecture-batiment-et-durabilite/

De 2014 à 2020, voici l'ensemble des fonds philanthropiques que l'École administre :

Noms des fonds	Objectif
AEDIFICA	Soutien aux activités académiques : développement durable
ALMA MATER	Général
ALMA MATER BOURSES	Prix et bourses
ALMA MATER PRIX	Prix et bourses
ALMA MATER STAGES	Internationalisation et hors les murs
AMIS DE L'ÉCOLE	Général
ARCHITECTURE49	Soutien aux activités académiques : Conférences publiques
ARCHITECTURE49 / Alcan Arcop	Prix et bourses
ASSOCIATION DES MAITRES COUVREURS DU QUÉBEC / AMCQ	Prix et bourses
BASF	Prix et bourses
BBBL	Internationalisation et hors les murs
BÉIQUE THUOT	Bourse de recherche
BIRTZ BASTIEN	Général
BOUTHILLETTE PARIZEAU	Prix et bourses
DMA ARCHITECTES / Desnoyers Mercure et associés	Prix et bourses
EPSYLON	Soutien activités académiques : enveloppe du bâtiment et prix
FAYOLLE CANADA	Recherche : CHAIRE Fayolle Magil Construction
FINANCIÈRE DES PROFESSIONNELS	Prix et bourses
FONDATION HABITAT 67	Prix et bourses
JLP / Jodoin Lamarre Pratte	Bourse de voyage
LEMAY	Prix et bourses
L'ŒUF	Prix et bourses
LOUIS LAPIERRE	Internationalisation et hors les murs
LUMENPULSE	Prix et bourses
MAROSI TROY	Bourses d'admission
MENKES SHOONER DAGENAIS LE TOURNEUX / MSDL	Internationalisation et hors les murs / bourses
MUROX	Prix et bourses
NFOE	Prix et bourses
PASQUIN ST-JEAN	
PATRICIA FALTA	Prix et bourses
PHYLLIS LAMBERT	Recherche et connaissance
PROVENCHER_ROY	Soutien aux étudiants : Bourses d'admission
PROVENCHER_ROY (Beauchamp Bourbeau)	Prix et bourse
RIVERIN J.	Internationalisation
RIVERIN CONTANT	Internationalisation et hors les murs
SARAMAC	Prix et bourses
SDK ET ASSOCIÉS	Prix et bourses
SERRE EXPÉRIMENTALE VEGETAUX	Prix et bourses
TREMCO	Développement durable : Conférences
VERREAULT J.-E.	Bourse de recherche
YELLE MAILLÉ	Prix et bourses

Fonds facultaires ouverts à nos étudiants :

AMIS DE LA FACULTÉ	Prix et bourses
CARDINAL ET HARDY	Prix et bourses
CHRISTINA CAMERON	Prix et bourses : conservation du patrimoine
COOP DE LA FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT	Prix et bourses
DANIEL ARBOUR	Prix et bourses
GUY-DESBARATS	Prix et bourses
MOMENT FACTORY	Prix et bourses
MP REPRO	Prix et bourses
OBSERVATOIRE IVANHOE CAMBRIDGE	Prix et bourses

3.9 Structure administrative

Le programme doit faire partie d'un établissement d'enseignement agréé par l'organisme responsable de l'agrément de l'enseignement supérieur dans la province. Le programme doit jouir d'un niveau d'autonomie comparable à celui des autres programmes professionnels pertinents dans l'établissement et suffisant pour lui permettre de se conformer aux exigences des Conditions et durées d'agrément du CCCA.

Le RPA doit inclure une description de la structure administrative du programme, une comparaison de cette structure avec celles d'autres programmes professionnels de l'établissement et une liste de tous les autres programmes offerts si le programme fait partie d'une unité multidisciplinaire.

L'École d'architecture est une des trois écoles de la Faculté de l'aménagement. Nous présentons dans la prochaine section, les structures administratives de l'Université de Montréal, de la Faculté de l'aménagement et de l'École d'architecture, en précisant les principaux droits et devoirs de chacune des parties. Dans cette structure à trois étages, l'École d'architecture jouit de l'autonomie requise et du soutien institutionnel pour développer et offrir les programmes en se conformant aux exigences du CCCA.

3.9.1 L'Université de Montréal

La charte est le document constitutif de l'Université. Elle crée les corps universitaires et leur confère les pouvoirs nécessaires au bon fonctionnement de l'institution. Elle a récemment fait l'objet d'une révision qui a été adoptée par l'Assemblée nationale du Québec. La Loi modifiant la Charte de l'Université de Montréal (projet de loi 234 – 2018) est entrée en vigueur le 28 septembre 2018. Cette refonte a entraîné une actualisation des statuts qui en définissent les modalités d'application au quotidien. Le nouveau cadre de gouvernance plus collégial qu'elle a introduit vient notamment ouvrir les instances à des groupes qui y étaient historiquement sous-représentés, comme les diplômés, les chargés de cours et le personnel de soutien.[1]

Structure administrative de l'Université de Montréal
La Charte de l'Université consacre l'existence de trois grands corps universitaires : le Conseil, l'Assemblée universitaire et la Commission des études. L'organigramme suivant présente la structure administrative de l'Université. Nous présentons une brève description du mandat de chaque constituant.

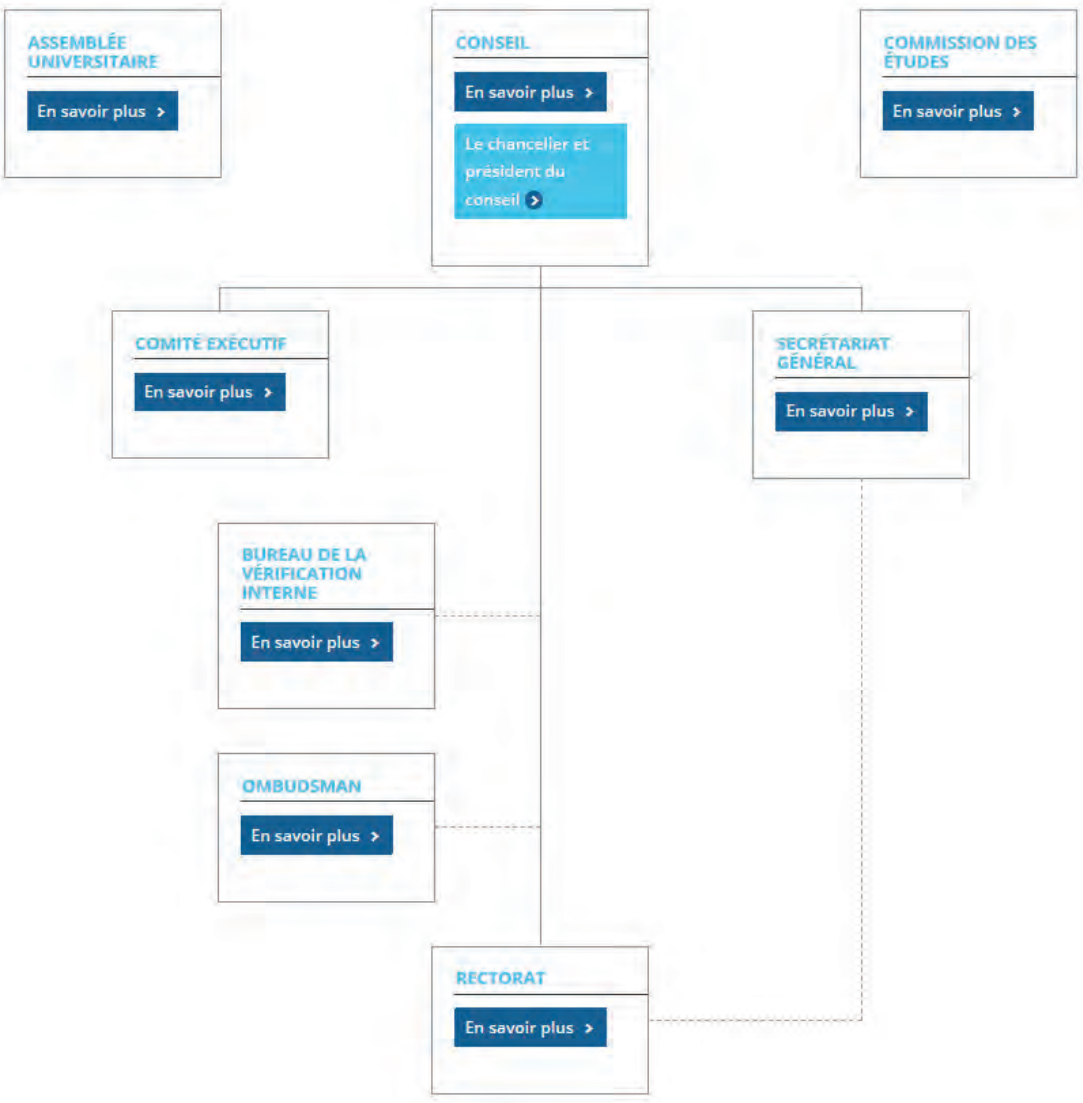
Conseil de l'Université
Le Conseil exerce tous les droits de l'Université et tous les pouvoirs nécessaires à son administration et à son développement. Il adopte le budget, approuve les états financiers, nomme les doyens et les vice-recteurs, ainsi que le recteur avec la participation de l'Assemblée universitaire. Quatre principaux comités se rapportent au Conseil : gouvernance, ressources humaines, vérification, immobilier.

Assemblée universitaire
L'assemblée universitaire est composée d'une centaine de membres de la communauté. Elle énonce les principes généraux qui président à l'orientation de l'Université et à son développement et adresse au Conseil des recommandations en ce sens. C'est elle qui fait les règlements relatifs au statut des professeurs et à la discipline universitaire.

Commission des études
La commission des études assure la coordination de l'enseignement. Elle régit l'organisation pédagogique de l'Université et approuve les règlements en cette matière.

Comité exécutif
Le Comité exécutif assure l'exécution des décisions du Conseil et, sauf exception, en exerce tous les pouvoirs. C'est lui qui prépare le budget de l'Université et qui établit les états financiers. Il procède également à la nomination des cadres académiques qui ne sont pas nommés par le Conseil.

1. https://nouvelles.umontreal.ca/article/2019/02/28/les-nouveaux-statuts-de-l-udem/



3.9 A – Structure administrative de l'Université de Montréal[2]

Secrétariat général

Le Secrétariat général veille au respect des processus de gouvernance. Il veille à l'application des politiques et règlements en vigueur à l'Université. Il apporte un soutien aux projets de la Direction, effectue la remise de doctorats honoris causa et voit à la mise à jour ainsi qu'à la diffusion de l'information officielle.

Bureau de la vérification interne

Le bureau de la vérification interne est chargé d'effectuer des activités d'assurance et de consultation indépendantes et objectives qui améliorent le fonctionnement général de l'Université de Montréal.

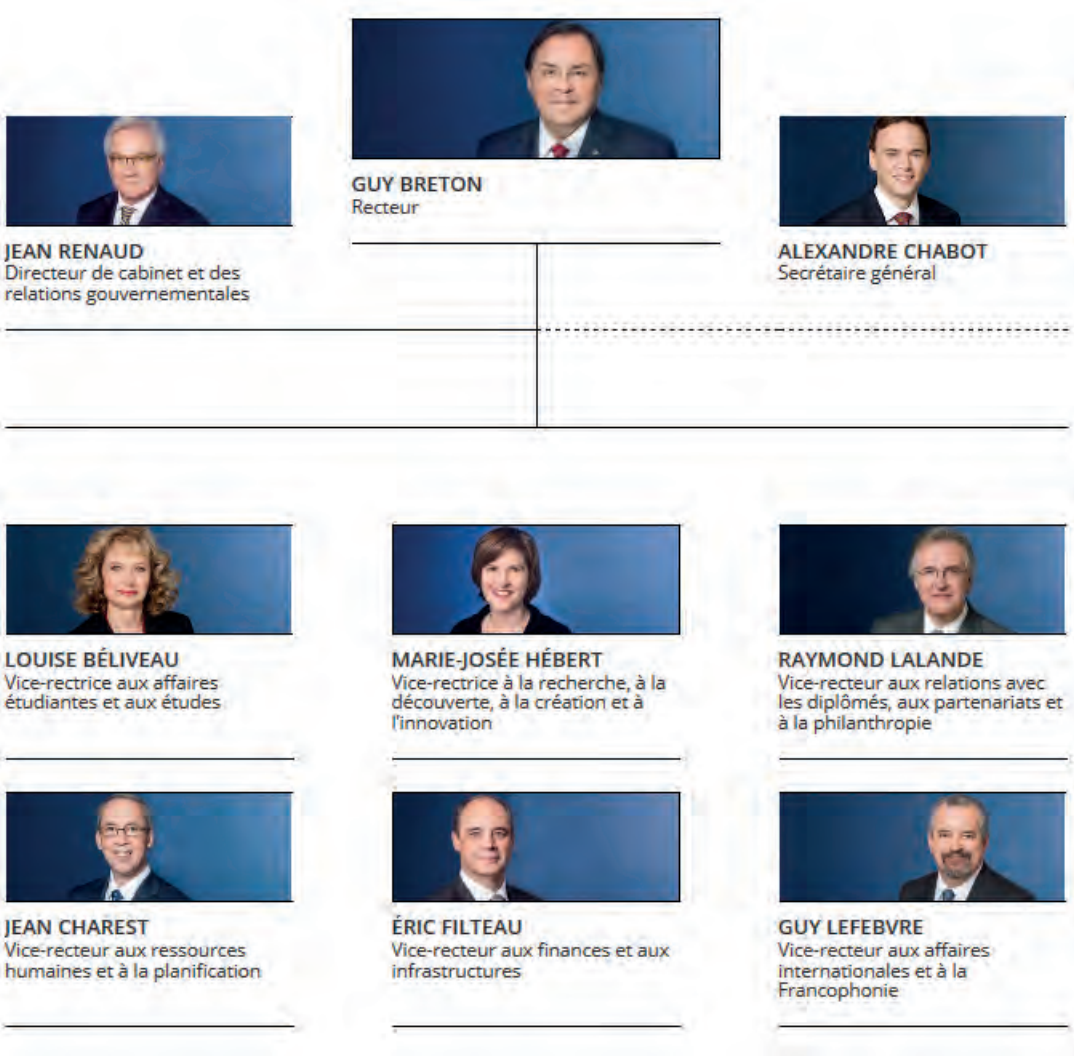
Ombudsman

L'ombudsman a pour mandat de s'assurer du traitement juste et équitable, par l'administration universitaire, de toutes situations vécues par des membres de la communauté universitaire.

2. https://secretariatgeneral.umontreal.ca/gouvernance/organigramme/

L’équipe de direction de l’Université de Montréal

Le recteur est le premier dirigeant de l’Université. Il est accompagné par une équipe de six vice-recteurs et du secrétaire général. Les mandats qu’ils exercent et les principaux comités et instances sous leur responsabilité sont présentés ci-dessous.



3.9 B – Organigramme de l’équipe de direction de l’Université[3]

Recteur

Le recteur assure l’exécution des décisions des corps universitaires et la liaison entre ces derniers. Il préside le Comité exécutif et l’Assemblée universitaire et signe avec le secrétaire général les diplômes décernés aux étudiants. C’est lui qui assure la liaison entre l’Université, les établissements affiliés et les autres partenaires. Il représente l’UdeM dans ses relations extérieures. Son équipe est composée de six vice-recteurs.

Vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études

Le Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études est responsable de coordonner et d’orienter l’ensemble des activités relatives aux parcours de formation des étudiants, de l’admission à la délivrance des diplômes.

3. https://recteur.umontreal.ca/equipe-de-direction/organigramme/

Il appuie les unités d'enseignement et de recherche dans la réalisation de leur mission d'enseignement et d'encadrement de la population étudiante, incluant la création, la modification et l'évaluation de programmes d'études. Il a aussi le mandat d'encourager les projets et collaborations interdisciplinaires et interfacultaires.

Les services institutionnels sous sa responsabilité :

- Bureau de l'enseignement régional
- Bureau de la promotion de la qualité (BPQ)
- Bureau du registraire
- Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal (CEPSUM)
- Centre de pédagogie universitaire (CPU)
- Centre d'exposition de l'Université de Montréal
- Direction des bibliothèques
- Études supérieures et postdoctorales (ESP)
- Service de l'admission et du recrutement (SAR)
- Services aux étudiants (SAE)

Vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation

Le vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation (VRRDCI) a pour mandat général de coordonner et d'orienter l'ensemble des activités scientifiques de l'Université. Il soutient ainsi la contribution de l'Université de Montréal aux avancées scientifiques comme aux progrès culturel, social et économique grâce à son travail de valorisation des résultats de la recherche et de la création. Le service institutionnel sous sa responsabilité :

- Bureau Recherche-Développement-Valorisation (BRDV)

Vice-recteur aux relations avec les diplômés, aux partenariats et à la philanthropie

La mission du vice-rectorat aux relations avec les diplômés, aux partenariats et à la philanthropie est de soutenir le rayonnement et les projets de l'Université de Montréal en développant un réseau de diplômés mobilisés et une culture philanthropique durable au sein de la communauté. De façon plus spécifique, le mandat du vice-rectorat est de :

- Élaborer les stratégies et coordonner les activités visant à renforcer le sentiment d'appartenance à l'Université tant chez les diplômés que les futurs diplômés, dans la communauté et chez nos partenaires.
- Déployer une culture philanthropique guidée par des stratégies novatrices et une saine gouvernance.
- Engager nos partenaires internes dans les priorités communes en philanthropie, relations avec les diplômés et partenariats, à travers des relations privilégiées et proactives.
- Pérenniser l'organisation en visant l'agilité et l'efficacité, tout en conservant un milieu de vie dynamique, mobilisateur et empreint de valeurs humanistes.

Le vice-rectorat agit également à titre de référence en matière de fiscalité philanthropique à l'UdeM et voit au respect de la volonté des donateurs.

Vice-recteur aux ressources humaines et à la planification

Le Vice-rectorat aux ressources humaines et à la planification est responsable de tous les dossiers liés aux ressources humaines et doit, à ce titre, favoriser la mobilisation du personnel enseignant et du personnel administratif et de soutien autour de la mission universitaire.

Vice-recteur aux finances et aux infrastructures

Le Vice-rectorat aux finances et aux infrastructures appuie la mission de l'Université de Montréal en veillant à l'allocation optimale de ses ressources financières, technologiques et immobilières. Il veille à l'intégrité financière de l'Université. Les services institutionnels sous sa responsabilité :

- Direction générale des services financiers
- Direction des budgets

- Direction de la gestion des régimes de retraite
- Direction des immeubles (DI)
- Direction de la prévention et de la sécurité
- Technologies de l'information (TI)
- Bureau de la vérification interne (volet administratif)
- Direction des services auxiliaires
- Unité du développement durable

Vice-recteur aux affaires internationales et à la Francophonie

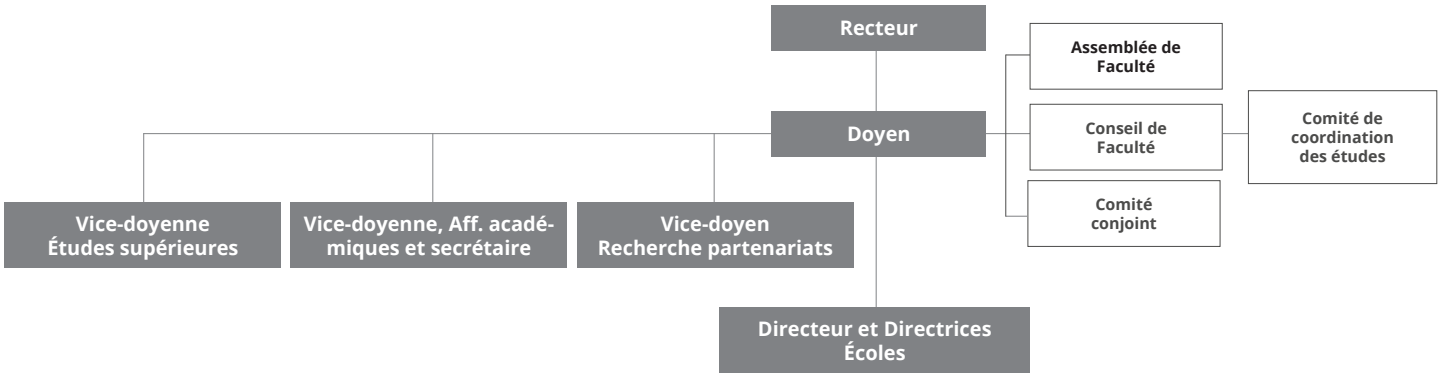
Le Vice-rectorat aux affaires internationales et à la Francophonie veille à l'internationalisation de l'Université et à la valorisation du français comme langue d'enseignement et de recherche. Il met en œuvre les stratégies d'internationalisation de l'Université de Montréal, dont l'établissement de partenariats internationaux, le soutien à l'internationalisation de la recherche et des programmes d'études et l'accroissement de l'expérience internationale pour toute la communauté universitaire. Les services institutionnels sous sa responsabilité :

- Bureau de valorisation de la langue française et de la Francophonie
- Direction des affaires internationales (DAI)

3.9.2 La Faculté de l'aménagement

Dans la foulée de l'actualisation des statuts institutionnels, les statuts de la Faculté sont également dans un processus de mise à jour. Le nouvel énoncé, adopté par l'assemblée de Faculté le 22 mai 2019 et le Conseil de Faculté le 13 juin 2019, sera officialisé par les instances institutionnelles et gouvernementales cet automne. Le processus d'adoption et de validation est suffisamment avancé pour que nous présentions des extraits de ce texte qui portent sur les compositions et attributions des instances et des directions de la Faculté et de l'École d'architecture.

La structure administrative de la Faculté de l'aménagement



3.9 C – La structure administrative de la Faculté de l'aménagement 2018-2019

Doyen

- Le doyen est responsable de l'organisation, de l'administration et du fonctionnement de sa Faculté sous l'autorité des corps universitaires compétents et avec le concours des organismes de la Faculté;
- Il dirige les études de sa Faculté; il élabore les programmes interdisciplinaires et voit à l'application des règlements pédagogiques touchant ces programmes. Il veille à l'élaboration des autres programmes de premier cycle et de cycles supérieurs de la Faculté et à l'application des règlements pédagogiques touchant ces programmes;

- Il participe à la nomination et à la promotion des professeurs et des chercheurs ainsi qu'à l'engagement des autres membres du personnel enseignant selon les modalités déterminées par les règlements de l'Université;
- Il convoque et préside les réunions du conseil de la Faculté qu'il consulte sur toute question importante;
- Il représente sa Faculté;
- Il mène la planification stratégique de sa Faculté en consultation avec les organismes facultaires compétents et en considérant les besoins prioritaires ayant fait l'objet de recommandations;
- Il prépare le budget de la Faculté et le présente aux officiers de l'Université et aux instances compétentes;

Conseil de la Faculté de l'aménagement

Outre les pouvoirs qui lui sont attribués par la charte, le conseil de la Faculté de l'aménagement :

- après avoir pris avis du comité de coordination des études, adopte les projets de création et de modification de programmes et les transmet pour approbation à la commission des études;
- après avoir pris avis du comité de coordination des études, adopte les règlements pédagogiques propres aux programmes de sa Faculté, approuve le règlement pédagogique particulier de chacune des écoles, le cas échéant, et les transmet pour approbation à la commission des études;
- recommande au conseil de conférer les grades et de décerner les diplômes ou certificats;
- fait aux corps universitaires compétents toute recommandation concernant la création, la fusion ou la suppression d'écoles de la Faculté;
- établit les besoins prioritaires de la Faculté et fait, à cet égard, les recommandations appropriées au doyen;
- est consulté sur toute nouvelle répartition de crédits budgétaires que le doyen peut faire entre les écoles et les services de la Faculté;
- consulte l'assemblée de Faculté, les assemblées des écoles et le comité de coordination des études chaque fois qu'il le juge à propos;
- recommande au doyen toute mesure qu'il juge utile à la régie interne de la Faculté;
- adopte tout règlement concernant sa régie interne;
- recommande à l'assemblée, pour approbation par le conseil, toute modification des statuts facultaires de sa Faculté, après consultation de l'assemblée de Faculté.

Comité de coordination des études de la Faculté de l'aménagement

Le comité de coordination des études :

- donne son avis au conseil de la Faculté sur tout projet de création ou de modification de programme d'études de la Faculté de l'aménagement et de programmes conjoints;
- est consulté sur des questions pédagogiques et relatives à la réussite des étudiants des programmes de la Faculté de l'aménagement et des programmes conjoints.

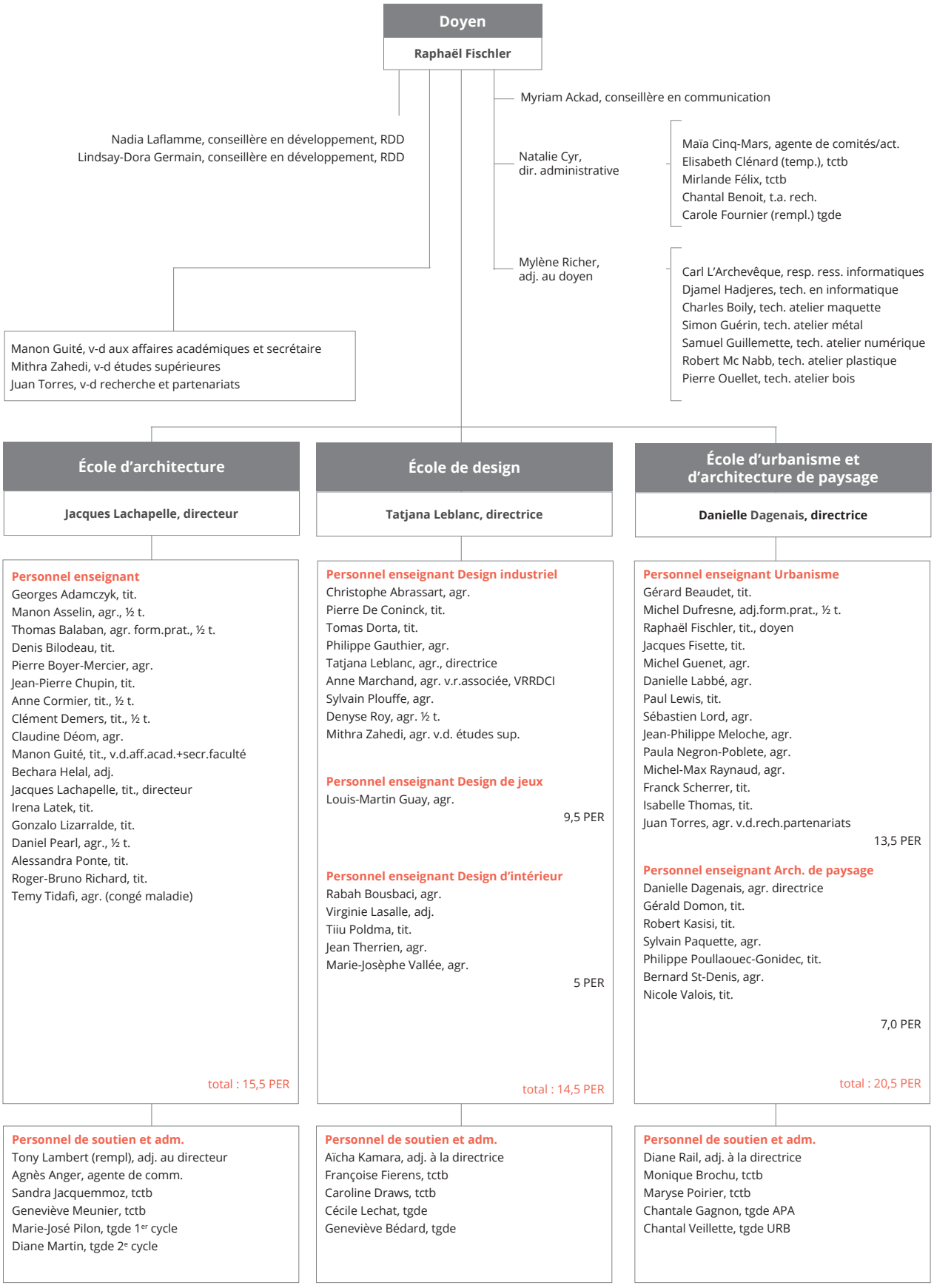
L'équipe de direction de la Faculté de l'aménagement

L'équipe de direction du doyen est composée de trois vice-doyens, d'une adjointe, d'une directrice administrative et d'une conseillère en communication. Le poste de secrétaire est occupé par une vice-doyenne.

Raphaël Fischler doyen

Manon Guité Secrétaire	**Manon Guité** Vice-doyenne, Affaires académiques	**Mithra Zahedi** Vice-doyenne aux études supérieures	**Juan Torres** Vice-doyen à la recherche et aux partenariats	**Mylène Richer** Adjointe au doyen	**Natalie Cyr** Directrice administrative	**Myriam Ackad** Conseillère aux communications
• Assure la conformité des processus décisionnels selon les statuts et règlements de l'UdeM • Voit à la conformité de la composition des instances de la Faculté • Tient les archives de la Faculté en conformité avec les règlements de celle-ci et de l'UdeM • Coordonne la cérémonie de la Collation des grades • Coordonne la production du rapport annuel • Signe les recommandations de grades et les diplômes • Traite les demandes de grades et d'équivalences qui sont octroyés par la Faculté	• Préside le comité de coordination des études (CCE) • Veille aux admissions et à supervise le processus de conversion • Applique le plan d'action facultaire en matière de persévérance • Veille à l'évaluation des programmes et des enseignements • Soutien les modifications et créations de programmes, tous les cycles • Coordonne l'informatisation des activités d'enseignement et d'apprentissage • Traite les cas de plagiat	• Soutient les études et le cheminement des étudiants des programmes facultaires • Coordonne l'accueil des étudiants des programmes facultaires • Réalise le Plan d'action des études supérieures (réforme de M.Sc.A., Ph.D.) • Préside le comité des études supérieures • Prépare le montage des nouveaux programmes facultaires • Coordonne les concours de bourses et de financement facultaire • Établit l'horaire des cours M.Sc.A. et Ph.D.	• Offre un soutien aux chercheurs dans l'identification d'opportunités de financement et le montage de demandes de subvention et de contrats de recherche • Offre un soutien aux chercheurs dans la valorisation des travaux de recherche • Offre un soutien aux associations étudiantes dans l'organisation d'activités de valorisation de la recherche • Établit de partenariats avec les milieux académique et de pratique, pour le développement des activités de la Faculté • Coordonne avec les instances du vice-rectorat à la recherche	• Assure les relations avec les associations étudiantes • Coordonne l'exposition des finissants • Coordonne les projets facultaires en lien avec la DI, le BCRP, les TI et la DRH • Coordonne, en relation avec les écoles et la DI, l'aménagement des ateliers • Coordonne les concours et bourses facultaires • Supervise le personnel de soutien à l'enseignement des ateliers techniques, des laboratoires informatiques et de la matériauthèque • Participe à des comités ad hoc	• Élabore les scénarios de répartition budgétaire • Assure les suivis budgétaires en cours d'année avec les écoles et les instances de l'UdeM • Procède aux remboursements de dépenses soumises à la Direction • Produit les projections de clientèles selon les rapports produits par le bureau du registraire • Assure les suivis administratifs des fonds courants de la direction • Procède aux remboursements de dépenses et des suivis administratifs des projets de recherche des 3 unités • Supervise le personnel de soutien sous sa direction	• Développe et alimente les canaux de diffusion d'infos internes et externes: site, bulletin • Assure la diffusion quotidienne des nouvelles • Développe les outils de recrutement et de rayonnement (brochures, rapport annuel, fiches programmes, affiches) • Gère les com. d'événements facultaires dont l'expo des finissants • Assure le respect de l'identité de la Faculté dans les com. • Collabore avec l'équipe de direction dans le développement d'activités de recrutement et de rayonnement • Assure les relations avec BCRP et veille aux stratégies de marque de l'UdeM

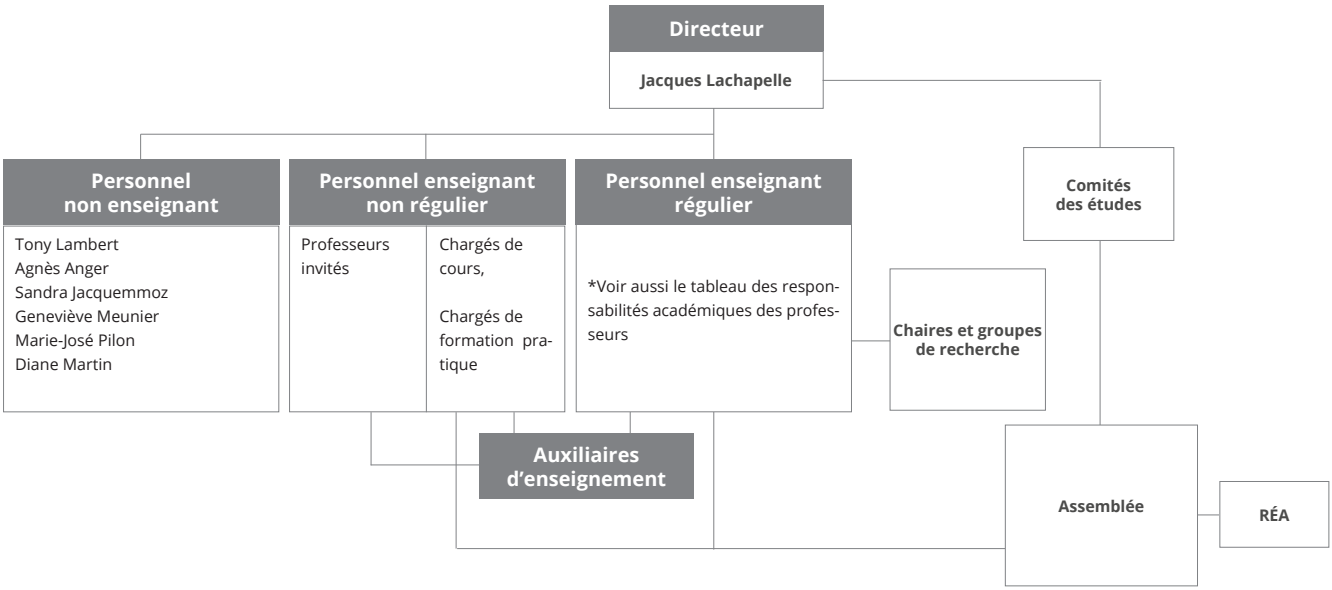
3.9 D – Organigramme de l'équipe de direction de la Faculté de l'aménagement 2018-2019



3.9 E – Organigramme de la Faculté de l'aménagement au 1er juin 2019

3.9.2 L'École d'architecture

La structure administrative de l'École d'architecture



3.9 F – Structure administrative de l'École d'architecture

Les attributions du directeur de département (article 28.15 des Statuts institutionnels)
Sous l'autorité du doyen de sa faculté, le directeur de département est responsable de l'organisation, de l'administration et du fonctionnement de son département :

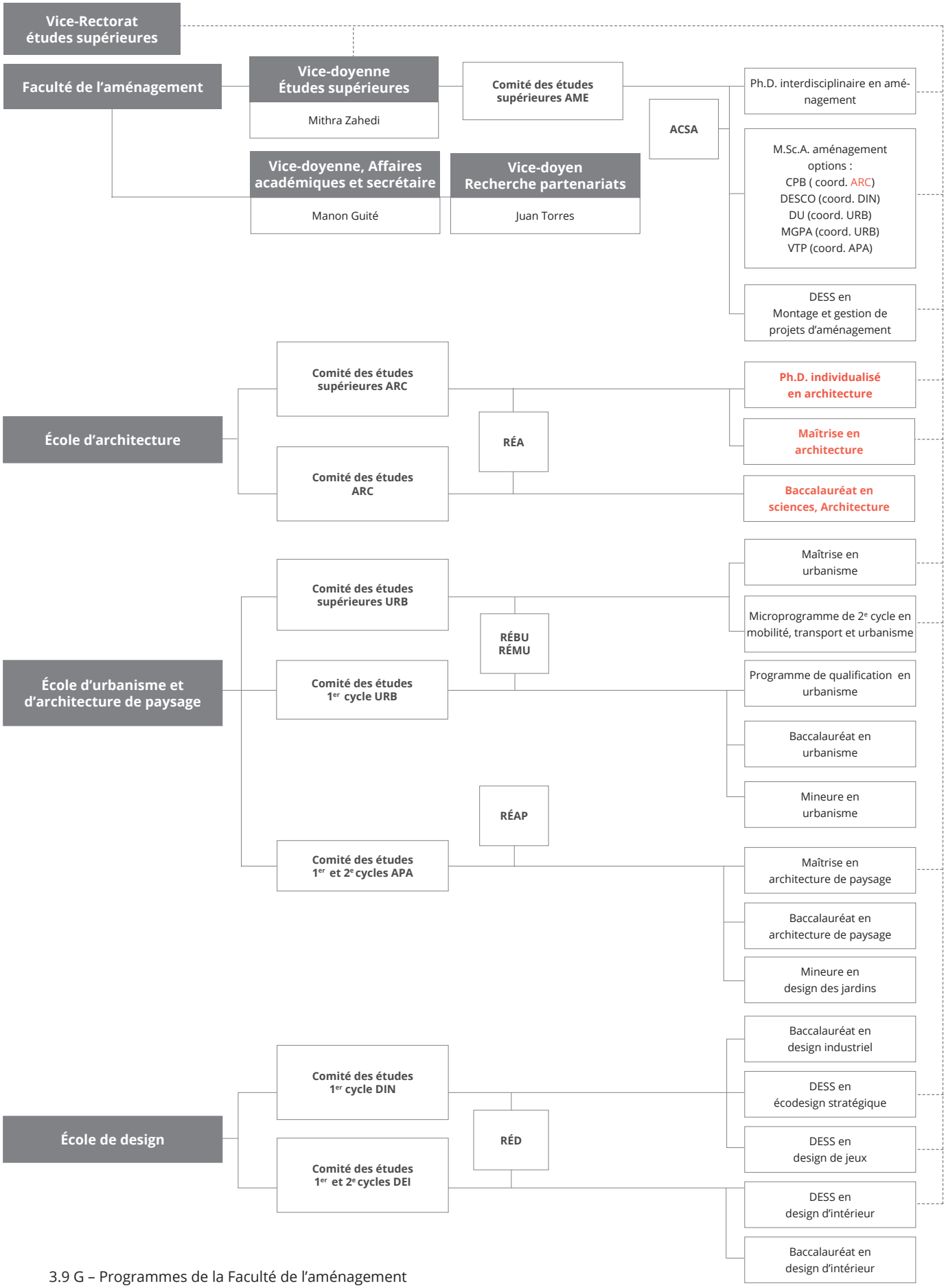
- Il préside l'assemblée départementale ou le comité directeur de son département et en assure la préparation et les suivis adéquats;
- Il veille à l'élaboration des programmes d'études du département et à l'application de tout règlement pédagogique touchant ces programmes. Dans l'élaboration des programmes de deuxième et de troisième cycles, lorsqu'applicable, il consulte le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales;
- Il veille au recrutement du personnel enseignant;
- Il est consulté sur l'engagement ou l'affectation d'un enseignant à la Faculté de l'éducation permanente lorsqu'il s'agit d'un enseignement dans une discipline ou un champ d'études de son département;
- Il prépare le budget du département, s'il y a lieu, en consultation avec l'assemblée de département, conformément aux normes et critères de l'Université, et le présente au doyen;
- S'il y a lieu, il présente avec le doyen le budget du département et participe à sa discussion, devant les officiers de l'Université et les instances compétentes;
- Il administre le budget de son département et, avec l'approbation du doyen, peut effectuer à l'intérieur de celui-ci les virements appropriés conformément aux normes et critères de l'Université.

Les attributions des assemblées d'école de la Faculté de l'aménagement
Toute assemblée d'école de la Faculté de l'aménagement :

- après avoir consulté le comité des études, adopte un règlement pédagogique particulier, sous réserve d'une délégation de pouvoirs consentie conformément à l'article 14 de la charte, et le transmet pour approbation

au conseil de la Faculté, que le règlement porte sur les études de premier cycle ou sur les études supérieures;

- établit les critères d'engagement des chargés de cours, des chargés de formation pratique et des professeurs invités; ces critères doivent être compatibles avec les normes et critères établis par l'assemblée universitaire;
- après avoir consulté le comité des études, adopte les programmes de premier cycle et les transmet pour approbation au conseil de la Faculté;
- après avoir consulté le comité des études, adopte les programmes de deuxième et troisième cycles dans la discipline de l'École ou les programmes interdisciplinaires de cycles supérieurs dont l'École fait partie et les transmet pour approbation au conseil de la Faculté;
- après avoir consulté le comité des études, donne son avis lors de l'élaboration des autres programmes qui concernent l'École;
- est consultée par le directeur ou la directrice de l'École sur la préparation du budget et informée par lui, après son adoption, de la répartition des crédits d'immobilisation et de fonctionnement entre les divers postes budgétaires;
- donne son avis sur l'orientation de l'enseignement dans l'École;
- fait toute recommandation concernant l'École;
- participe à la nomination du directeur ou de la directrice de l'École conformément à l'article 28.12 des statuts de l'Université;
- adopte tout règlement concernant sa régie interne;
- consulte le comité des études sur les matières qui sont de la juridiction de ce comité.



3.9 G – Programmes de la Faculté de l'aménagement

3.10 Grades professionnels et curriculum

Le RPA doit inclure :

• la mention du ou des grades offerts;

L'École offre deux programmes reconnus par le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA).

- Baccalauréat en sciences, Architecture (B.Sc.,Arch.), programme préprofessionnel de 95 crédits, soit 3 ans

- Maîtrise en architecture (M. Arch.), programme professionnel de 45 crédits, soit 1,5 année

Le cheminement baccalauréat-maîtrise, d'une durée minimale de 4,5 années, respecte les conditions prescrites par le CCCA puisque les candidats doivent avoir réussi des études collégiales (CÉGEP) ou l'équivalent pour être admis.

• une présentation du curriculum du programme décrivant comment sont satisfaits tous les critères de performance énoncés au point 3.11 et comment le programme atteint ses objectifs pédagogiques;

Baccalauréat en sciences, Architecture

La structure du programme regroupe des cours dans des blocs (exemples : Bloc 70A Ateliers d'architecture – obligatoire, Bloc 70C Histoire et théories). Ceux-ci correspondent à des apprentissages spécifiques qui font des liens avec des critères de performances des programmes et de l'étudiant. Le tableau A à la partie 3.11 le rend explicite. Cette structure se reflète également dans la grille de cheminement des étudiants au baccalauréat en sciences, Architecture par les différentes couleurs comme la figure 3.10 A le présente ci-après.

B1		B2		B3		
Automne 17 cr.	**Hiver** 16 cr.	**Automne** 16 cr.	**Hiver** 16 cr.	**Automne** 15 cr.	**Hiver** 15 cr.	
ARC 1101 3 cr. Histoire générale de l'architecture	**ARC 1102** 3 cr. Histoire de l'architecture moderne	**ARC 3104** 3 cr. Histoire de l'architecture au Québec	**ARC 2104** 3 cr. Théories du projet architectural	**ARC 3305** 3 cr. Architecture et stratégies urbaines	**ARC 3306** 3 cr. Architecture, cultures et mondialisation	Histoire et théorie
ARC 1311 3 cr. Architecture et construction 1	**ARC 1312** 3 cr. Architecture et construction 2	**ARC 2313** 3 cr. Architecture et construction 3	**ARC 2314** 3 cr. Architecture et construction 4	3 cr. Cours au choix ou complémentaire (max 1 cours au choix)	3 cr. Cours au choix ou complémentaire (max 1 cours au choix)	Construction
ARC 1215 3 cr. Dessin d'architecture	**ARC 2214** 3 cr. Conception assistée par ordinateur (CAO)	**ARC 2321** 3 cr. Statique et résistance des matériaux	**ARC 5314** 3 cr. Mécanique, électricité et éclairagisme	3 cr. Cours complémentaire	**ARC 4324** Stratégie structurale	Génie, systèmes
ARC 1011 6 cr. Atelier d'architecture 1	**ARC 1012** 6 cr. Atelier d'architecture 2	**ARC 2011** 6 cr. Atelier d'architecture 3	**ARC 2012** 6 cr. Atelier d'architecture 4	Ateliers optionnels 6 cr. **ARC 3014 ARC 3017 ARC 3020**	Ateliers optionnels 6 cr. **ARC 3014 ARC 3018 ARC 3020**	Formation en design (ateliers)
ARC 1214 2 cr. Atelier d'expression	**ARC 1801** 1 cr. Intégration 1	**ARC 1802** 1 cr. Intégration 2	**ARC 1803** 1 cr. Intégration 3			Outils de design
						Option ou choix

3.10 A – Cheminement des études au baccalauréat Sc., Architecture

Les ateliers, obligatoires et optionnels, qui servent à la formation en design, sont regroupés avec les cours qui permettent aux étudiants d'apprendre les outils de design (cours de dessin et la CAO).

Les cours de construction sont indiqués comme un groupe explicite. Les quatre cours «Architecture et construction», dont les contenus de cours sont complémentaires, constituent un sous-groupe. Les cours davantage liés aux systèmes associés au génie sont également identifiés.

Suivant le règlement pédagogique propre à l'École d'architecture, les études doivent suivre ce cheminement. Celui-ci est donc obligatoire, car les différents cours se complètent les uns les autres au cours de chaque session et l'acquisition des connaissances est progressive au fil des sessions. Les deux premières années, tous les cours et ateliers sont obligatoires. Les étudiants ont des choix en 3e année.

Outre les équivalences de cours, différents cas de figures peuvent amener des nuances dans le cheminement. Des cours et ateliers d'été, dont le hors les murs, entraînent des différences de parcours en 3e année. Le cheminement peut aussi varier en fonction des accommodements qui doivent être accordés pour les raisons de santé, ou lorsque la situation familiale de l'étudiant le justifie. Enfin, les étudiants qui ont subi des échecs dans des cours doivent suivre un cheminement modifié. Tous les cheminements particuliers sont suivis par la responsable de programme (section 4.2).

Maîtrise en architecture

Le cheminement à la maîtrise est de trois trimestres. Il est également obligatoire. La structure des blocs de cours à la maîtrise établit deux catégories de regroupements. D'une part, il y a les cours et les ateliers liés les uns aux autres, ce qui implique une coordination soutenue des contenus. Ce sont les grands éléments de la structure du programme et du cheminement. Il s'agit de :

- Bloc 70A Design complet : il comprend l'atelier *ARC6701 Projet complet* et le cours *ARC 6711 Pensée constructive.* Ils sont concentrés à la première session.
- Bloc 70B Recherche et projet d'architecture : il comprend les ateliers *ARC 6801 Projet de recherche, ARC6802 Projet thèse, ARC6803 Séminaire de recherche* et *ARC6804 Langages, écritures du projet.* Dans le cheminement, ils sont répartis sur la 2e et la 3e session d'études.
- Bloc 70C Pratique professionnelle : les cours sont répartis sur les trois sessions. Ils correspondent aux apprentissages de l'ensemble des CPÉ E qui sont homonymes.
- Enfin les cours à option et au choix sont suivis à partir de la seconde session d'étude.

Un cheminement sur quatre trimestres est possible, mais seuls des cours peuvent être suivis lors de cette quatrième session; session qui peut également servir à un échange international.

M1		M2
Automne 15 cr.	**Hiver** 15 cr.	**Automne** 15 cr.
ARC 6701 6 cr. Projet complet	**ARC 6801** 6 cr. Projet de recherche	**ARC 6802** 9 cr. Projet thèse
ARC 6711 3 cr. Pensée constructive	**ARC 6803** 3 cr. Séminaire de recherche	
ARC 6832 3 cr. Sécurité du bâtiment	**ARC 6831** 3 cr. Architecture et immobilier	**ARC 6804** 3 cr. Langages, écritures du projet
ARC 6830 3 cr. Pratique professionnelle	3 cr. Cours optionnel ou cours au choix	3 cr. Cours optionnel ou cours au choix

M1		M2	
Automne 15 cr.	**Hiver** 15 cr.	**Automne** 15 cr.	
ARC 6701 6 cr. Projet complet	**ARC 6801** 6 cr. Projet de recherche	**ARC 6802** 9 cr. Projet thèse	
ARC 6711 3 cr. Pensée constructive	**ARC 6803** 3 cr. Séminaire de recherche		3 cr. Cours optionnel ou cours au choix
ARC 6832 3 cr. Sécurité du bâtiment	**ARC 6831** 3 cr. Architecture et immobilier	**ARC 6804** 3 cr. Langages, écritures du projet	3 cr. Cours optionnel ou cours au choix
ARC 6830 3 cr. Pratique professionnelle	3 cr. Cours optionnel ou cours au choix	3 cr. Cours optionnel ou cours au choix	**ARC 6831** 3 cr. Architecture et immobilier

3, 6 ou 9 crédits transférés au 4e trimestre

3.10 B – Cheminements des études à la maîtrise

• une description de toutes les composantes du programme qui ne relèvent pas de la compétence de l'unité ou de l'établissement agréé;

Cours complémentaires gérés par les autres programmes

Au baccalauréat :
APA 1130 Écologie et développement durable (École d'urbanisme et d'architecture de paysage)
ARP 2012 Dessin 2 (Dépt d'histoire de l'art et d'études cinématographiques)
URB 1113 Espaces et sociétés (École architecture de paysage et d'urbanisme)
Bloc 70Z 3 crédits au choix

À la maîtrise, cours gérés par la Faculté de l'aménagement :
AME 6043 - Planification et élaboration des projets
AME 6046 - Planification et contrôle des ressources
AME 6047 - Industrialisation du bâtiment
AME 6210 - Histoire des théories de la conservation
AME 6305 - Séminaire en technologie du bâtiment
AME 6330 - Conservation des bâtiments et ouvrages

Bloc 70F Choix - Maximum 3 crédits. À choisir avec l'accord du responsable de programme parmi les cours du répertoire des cours de l'Université de Montréal ou parmi ceux des autres universités montréalaises

• une description sommaire des processus et exigences d'admission dans le programme de grade qui font partie du programme, y compris ceux qui régissent les demandes d'équivalence de cours des étudiants;

Exigences d'admission au baccalauréat

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

• attester d'une des formations indiquées ci-dessous :
Soit
- • être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en sciences informatiques et mathématiques
  - DEC en technologie de l'architecture
  - DEC en technologie du génie civil

Soit
- • être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- • avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** le cours Mathématiques 105 - Algèbre linéaire et géométrie vectorielle

et
• pour les candidats qui ont acquis une formation universitaire en architecture, en design de l'environnement ou en design d'intérieur, fournir un portfolio, une lettre de motivation personnelle et un curriculum vitae avant le 1er février (voir la rubrique Remarques).

Exigence de français à l'admission
Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :
- • soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.

- soit avoir obtenu au minimum 850/990 au TFI ou C2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 18 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Capacité d'accueil

- Un maximum de 12 places[1] sont attribuées à des candidats technologues en architecture.
- Le reste de la capacité d'accueil est réparti entre les autres catégories de candidats.

Critères de sélection

- Pour les collégiens et les universitaires :
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec :
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
- Pour les candidats attestant d'études universitaires en architecture, en design de l'environnement ou en design d'intérieur :
  - Le dossier est étudié par l'École d'architecture en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances, de la lettre de motivation et du portfolio.

Conditions d'admissibilité à la maîtrise en architecture

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Arch., le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat préprofessionnel en architecture, ou l'équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit :
  - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
  - soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI).

L'admission est conditionnée par les résultats académiques obtenus et la qualité des travaux d'architecture présentés dans un portfolio qui doit être joint à la demande du candidat. Les mêmes règles s'appliquent au candidat titulaire d'un baccalauréat dans une discipline du design (baccalauréat en design de l'environnement) et pour lequel un cheminement spécifique est prévu.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Soumettre un portfolio

À noter que les directives concernant l'élaboration du portfolio sont disponibles aux étudiants sur le site web de l'École au : (https://architecture.umontreal.ca/fileadmin/amenagement/ARC/Programmes/PDF/Portfolio_Maitrise.pdf)

Procédure d'admission

Au baccalauréat, le service de l'admission et du recrutement (SAR), rattaché au Bureau du registraire est responsable des admissions. L'évaluation des dossiers des cégépiens et des universitaires se fait essentiellement sur la base des résultats académiques. Les équivalences pour les étudiants internationaux sont également la responsabilité du SAR.

1. Suivant un protocole auprès du bureau du registraire, le seuil d'admission est de 14 technologues en architecture en première année.

Pour les étudiants qui ont des études antérieures en architecture, en design de l'environnement ou en design d'intérieur, les dossiers doivent inclure un portfolio, et sont étudiés par un comité d'admission de l'École d'architecture qui fait sa recommandation au directeur.

Pour les étudiants refusés ou sur la liste d'attente, ils peuvent faire une demande de révision (https://admission.umontreal.ca/admission/apres-la-demande/demander-une-revision-du-dossier/). Ils doivent soumettre un dossier incluant une lettre de motivation, un cv et un portfolio. À leur discrétion, ils peuvent ajouter d'autres documents. Un comité de révision, constitué de professeurs en architecture, évalue le dossier et fait sa recommandation. Généralement, le directeur fait partie de ce comité.

À la maîtrise, l'École d'architecture est responsable des admissions. L'évaluation des dossiers repose à la fois sur l'admissibilité des études antérieures, les résultats académiques et la qualité du portfolio. Un comité d'admission constitué de trois professeurs est formé. Les membres évaluent chacun des dossiers et attribuent des notes à tous les portfolios. La moyenne des notes accordées à ces derniers et la moyenne cumulative des relevés de notes au baccalauréat établissent le classement des candidats admis et la liste d'attente. Pour assurer l'équité dans les évaluations, le comité se réunit et discute de tous les dossiers pour lesquels ils n'ont pas la même appréciation des portfolios. Par consensus, le comité confirme le classement en comparant des dossiers.

• les évaluations des candidats à l'admission en ce qui a trait aux équivalences de cours dans le programme.
[• student admission assessments concerning advanced placement within the Program]

Remarque : La procédure d'évaluation des équivalences pour des cours dans le programme est présentée, comme requis, à la partie 4.2 du présent RPA. Le texte qui suit porte sur le traitement des niveaux d'avancement particuliers dans les études suite à l'admission.

Baccalauréat
C'est la responsabilité du comité d'admission, qui évalue les dossiers des candidats ayant déjà des études en architecture ou en design de l'environnement, de faire des recommandations au directeur sur l'année d'admission des candidats retenus[2]. Pour l'École, c'est le niveau d'avancement dans l'apprentissage en atelier qui détermine l'année d'admission. L'étudiant doit alors suivre le cheminement correspondant. Toutefois, la responsable de programme doit analyser l'ensemble du dossier académique de l'étudiant pour s'assurer que les équivalences requises dans les cours sont satisfaites et déterminer si d'autres équivalences sont possibles. Le seul avancement autorisé est en 2e année, en raison du Règlement des études de premier cycle, (article 8.2b) qui impose de s'inscrire à la moitié des crédits d'un programme pour obtenir un grade.

Maîtrise
Compte tenu du cheminement et de la durée du programme, les admissions avancées dans le programme ne sont pas prévues.

Par contre, l'admission à la maîtrise peut conduire à l'obligation de suivre une année préparatoire avant de commencer les cours de 2e cycle. C'est le cas pour tous les candidats admis diplômés du baccalauréat en design de l'environnement de l'UQÀM. Ce programme a été analysé afin de déterminer le contenu de l'année préparatoire. Il est connu de ces candidats.

À partir de l'hiver 2020, l'École envisage de substituer le cours *ARC3104 Histoire de l'architecture au Québec* par le cours *ARC4000F Séminaire en architecture* (Conception intégrée et BIM) pour les étudiants qui ont suivi un cours équivalent à *ARC3104.*

Par ailleurs, suite à une modification mineure de programme en 2019, les étudiants en préparatoire doivent obtenir une moyenne de 3.0 (B) et non 2,7 (B-) pour poursuivre leurs études. La modification assure l'équité envers tous les candidats à l'admission à la maîtrise, puisque ceux-ci doivent avoir une moyenne cumulative de 3.0 pour être admissibles à un programme de maîtrise.

2. Les étudiants ayant réalisé des études en design d'intérieur ne sont pas admis à un niveau plus avancé.

Enfin, le comité d'admission à la maîtrise peut demander une année préparatoire à un candidat international ayant complété un programme de 1er cycle. L'étudiant doit alors soumettre les descriptions détaillées des cours et des exemples de travaux. Le responsable de programme analyse ce dossier afin de déterminer les cours théoriques du baccalauréat que l'étudiant doit suivre en plus des ateliers de la 3e année. Cette procédure assure que la formation est équivalente pour tous les étudiants admis.

Propédeutique

Automne 15 cr	Hiver 15 cr
ARC 3017 6 cr Atelier optionnel *	**ARC 3018** 6 cr Atelier optionnel *
ARC 2321 3 cr Statique et résistance des matériaux	**ARC 4324** **3** cr Stratégie structurale
ARC 2313 3 cr Architecture et construction 3	**ARC 5314** 3 cr Mécanique, électricité et éclairagisme
ARC 3305 3 cr Architecture et stratégies urbaines	**ARC 3104** 3 cr Histoire de l'architecture au Québec **

* Les ateliers à suivre seront déterminés par le responsable de programme, en fonction des critères d'agrément à respecter.

** Peut être remplacé par un cours équivalent (ex. HAR 1445 ou HAR 4550 à l'UQAM).

3.10 C – Cheminement des cours préparatoires

3.11 Critères de performance

Le programme doit démontrer une performance satisfaisante par rapport aux critères de performance du programme (CPP) et aux critères de performance de l'étudiant (CPÉ) décrits ci-dessous. Le CCCA ne précise pas la structure et le contenu des programmes pédagogiques ni les formes que peuvent prendre les preuves servant à démontrer la satisfaction des critères. Les programmes sont donc encouragés à élaborer des stratégies d'apprentissage et d'enseignement, de même que des méthodes et des outils particuliers pour satisfaire à ces critères.

Pour les CPP, la preuve de la performance peut prendre plusieurs formes qui ne se limitent pas aux cours et à leurs résultats. Le programme doit démontrer qu'il crée un environnement dans lequel ces critères sont satisfaits et décrire comment il y parvient.

Pour les CPÉ, la preuve de la performance doit inclure des travaux d'étudiants et leurs objectifs pédagogiques et des travaux demandés aux étudiants pour chaque cours. Pour répondre aux critères, le programme doit démontrer que tous ses diplômés ont atteint, au minimum, un niveau de réussite satisfaisant.

La liste des six CPP et des vingt-quatre CPÉ vise à favoriser une approche intégrée à l'apprentissage. L'ordre dans lequel ils sont présentés n'est aucunement lié à une pondération quelconque qui leur serait attribuée.

A. Critères de performance du programme (six CPP)
1. Développement professionnel
2. Formation en design
3. Perspectives mondiales et gérance de l'environnement
4. Collaboration, leadership et engagement communautaire
5. Connaissances techniques
6. Étendue de la formation

B. Critères de performance de l'étudiant (vingt-quatre CPÉ)
A. Design (huit CPÉ)
B. Culture, communications et pensée critique (cinq CPÉ)
C. Connaissances techniques (cinq CPÉ)
D. Design complet (un CPÉ)
E. Pratique professionnelle (cinq CPÉ)

Le RPA doit inclure :

• une présentation des buts et du contenu curriculaires du programme;

3.11.1 Buts du programme

L'identité et la mission des programmes ont été présentées dans la section 1.1 du RPA. Les objectifs associés à la mission y sont présentés.

La structure du programme et le cheminement reposent sur trois principes pédagogiques :

1) La progression dans les études.
2) L 'intégration des savoirs et le développement des compétences.
3) La complémentarité entre la formation obligatoire et la formation au choix.

1) Progression dans les études

Les cheminements se veulent progressifs débutant avec l'apprentissage de notions fondamentales jusqu'à la démonstration d'aptitudes en recherche en fin de parcours. Au baccalauréat, que ce soit dans les ateliers ou dans les chaînes de cours, l'objectif est de permettre aux étudiants d'intégrer de plus en plus de connaissances et de développer des aptitudes qui les préparent au programme de maîtrise. Cette progression est attendue avec la même importance en matière de :

- Conception du projet dans une approche réflexive ;
- Intégration des savoirs constructifs et techniques ;
- Maîtrise des outils de représentation ;
- Complexité des programmes abordés ;
- Sensibilité aux considérations humaines, de l'individu au collectivité ;
- Compréhension du rapport de l'architecture au contexte urbain, territorial et environnemental.

Les ateliers de 3e année du baccalauréat permettent aux étudiants d'approfondir des sujets particuliers, selon leurs intérêts, principalement les méthodes de design, les aspects techniques, les rapports à la ville, la relation durable à l'environnement, la dimension communautaire et la conception intégrée.

La maîtrise se veut l'occasion pour les étudiants de démontrer l'acquisition des notions fondamentales par le biais du projet complet et d'approfondir l'approche réflexive au projet par une intégration soutenue de la recherche dans un des parcours de 18 crédits qui portent sur des thèmes contemporains et des enjeux actuels. En prévision du passage vers le milieu de travail, les principaux enseignements en pratique professionnelle sont concentrés à la maîtrise.

2) Intégration des savoirs et développement des compétences

L'atelier est central dans la formation et vise à aider les étudiants à intégrer les différents savoirs. En fait, la structure du programme, avec ses différentes chaînes de contenus, traduit le fait que la formation en architecture nécessite une intégration de nombreux savoirs théoriques et pratiques, tout au long du cheminement dans les études.

Dans les ateliers obligatoires, l'intégration des savoirs s'exprime dans un premier temps par l'enseignement collaboratif qui met à contribution l'expérience et le savoir-faire de l'ensemble des enseignants, professeurs et chargés de formation pratique, tous mobilisés dans l'organisation et la pédagogie appliquée. Le plan de cours et les objectifs sont partagés et les activités coordonnées.

L'intégration de la matière enseignée est explicite dans les activités qui portent ce nom en lien avec les ateliers des deux premières années (*ARC1801*; *ARC1802* et *ARC1803*). Chacune a un rôle particulier et concerne la compréhension de la démarche complète du projet, la méthode d'analyse urbaine et l'intégration de normes, la méthodologie de design et la représentation avancée du projet.

Cette intégration est également manifeste dans les liens entre certains cours et ateliers. Les exemples qui suivent l'illustrent :

- *ARC1011 Atelier d'architecture 1* et *ARC1215 Dessin d'architecture* représentent un des exemples les plus aboutis de l'intégration recherchée. Le cours soutient l'apprentissage du dessin aux instruments demandé en atelier. Les exercices du cours sont synchronisés avec ceux de l'atelier. Dans la dernière partie du cours, l'apprentissage de logiciels sert également à l'atelier *ARC1012* à l'hiver.
- *ARC1311 Architecture et construction 1* et l'atelier *ARC1011.* En 2018, un des TP portait sur la construction en bois du pavillon de place publique réalisé en atelier.
- *ARC2214 Conception assistée par ordinateur (CAO).* Un exercice porte sur la conception d'une résille et familiarise ainsi les étudiants avec un exercice de construction d'un prototype de résille dans l'atelier *ARC2012*.
- *ARC3104 Histoire de l'architecture au Québec* et l'atelier *ARC2011.* Le principal projet de l'atelier porte sur l'architecture en contexte urbain. Un volet du ce cours *ARC3104* traite des rapports entre architecture, ville et société. Les étudiants réalisent une recherche en lien avec l'atelier : une analyse urbaine du secteur où se trouve le site du projet.
- *ARC2314 – Architecture et construction 4* et l'atelier *ARC2012.* Les travaux du cours sont en lien avec l'atelier dans lequel l'intégration et le développement du savoir constructif sont centraux.

L'intégration des savoirs se fait aussi par le biais du soutien offert aux étudiants en atelier. Dans le cadre de l'atelier *ARC2012* et en coordination avec le cours *ARC2314,* des architectes, ingénieurs et experts techniques sont invités à plusieurs reprises lors de la session pour aider les étudiants à mieux comprendre des problèmes spécifiques reliés à leurs projets. De plus, à l'hiver 2019, l'École a mis en place un projet pilote d'engagement d'auxiliaires d'enseignement pour soutenir les étudiants sur les aspects techniques (en lien avec les outils numériques, mais également sur des aspects constructifs) de leur projet dans l'atelier *ARC2012.* Le projet Carrefour numérique, dont l'implantation est prévue à l'automne 2019, permettra aux étudiants d'avoir accès à des capsules d'autoapprentissage et sera un autre moyen d'intégration des savoirs dans les ateliers.

À la maîtrise, la volonté d'intégrer les savoirs est explicite dans le fait que le cours *ARC 6711 Pensée constructive* et l'atelier *ARC 6701 Projet complet* font partie du même bloc dans la structure du programme. Il faut ajouter à cela le fait que l'enseignante du cours *ARC6832 Sécurité du bâtiment* tisse des liens avec le projet d'atelier et est invitée à intervenir en atelier. Cette volonté est manifeste dans le fait d'avoir un enseignement collaboratif en équipe et par l'ensemble des intervenants mobilisés de façon coordonnée tant pour l'atelier que pour le cours. En fin de parcours des études, l'ensemble des activités liées au projet thèse (*ARC6801, ARC6802, ARC6803*) et l'enseignement en équipe constituent le plus important bloc d'activités d'intégration entre la recherche et la conception du projet.

3) Complémentarité entre la formation obligatoire et la formation au choix

Comme indiqué à la partie 1.1 du RPA sur l'identité du programme, l'École vise à offrir à tous les étudiants de la maîtrise des notions fondamentales, mais également à les encourager à définir leurs champs d'intérêt par une importante offre d'ateliers et de cours à option et au choix. Pour y parvenir, les deux premières années du baccalauréat sont obligatoires et visent l'acquisition de notions fondamentales. La troisième année offre moins de contenu obligatoire et ouvre vers davantage de choix. Cela permet d'offrir un programme d'échanges internationaux. Pour les étudiants qui n'y participent pas, les sujets offerts dans les ateliers et les cours à option abordent des thématiques particulières en architecture, à l'image de ce qui se fait à la maîtrise.

Le même objectif est poursuivi à la maîtrise et vise à amener les étudiants à démontrer leurs compétences fondamentales et à explorer leurs propres champs d'intérêt. La structure comprend une formation obligatoire de 21 crédits partagée par tous les étudiants. Les étudiants ont la possibilité d'exprimer des choix non seulement pour les cours à option ou au choix, mais pour les différents thèmes proposés dans les activités liées au projet thèse (*ARC 6801*; *ARC6802* et *ARC6803*), pour un total de 24 crédits.

Le cheminement possible sur quatre trimestres permet à l'étudiant d'alléger la charge de travail dans ses études, de suivre des activités spéciales ou des activités à l'international. Dans ce dernier cas, il s'agit principalement d'une entente avec l'Université de Hong Kong.

La volonté d'offrir des choix aux étudiants constitue par contre un défi. Pour des raisons pédagogiques, contractuelles avec les enseignants et budgétaires, le ratio du nombre d'étudiants par enseignant doit demeurer optimal. Il n'est donc pas possible d'accorder leur premier choix à tous les étudiants. L'enjeu est plus important pour les ateliers, c'est-à-dire ceux de 3e année et les deux ateliers associés aux thèmes de recherche à la maîtrise. L'École se donne des règles pour atteindre la plus grande équité possible à l'égard de tous les étudiants. En 3e année, les étudiants doivent lister par ordre de priorité tous les ateliers proposés. Le coordonnateur des ateliers de 3e année (en l'occurrence le directeur) fait la répartition. Nous visons à ce que chaque étudiant ait au moins un atelier qui corresponde à son 1er ou son 2e choix.

À la maîtrise, la procédure d'attribution est plus complexe. Suite à la présentation des thèmes par les professeurs responsables, les étudiants rédigent un texte exposant leur compréhension et leur intérêt des thèmes et les classent par ordre de priorité. Les responsables lisent ces textes et classent tous les candidats par ordre d'intérêt. Les textes sont anonymes pour assurer l'objectivité dans le processus et l'équité pour tous les étudiants. Le responsable de programme, avec le directeur, distribue les étudiants en fonction de la réciprocité d'intérêt des étudiants et des enseignants. La priorité est toutefois donnée aux étudiants. Les étudiants qui n'ont pas leurs premiers choix obtiennent leur premier choix pour les cours à option.

L'École préfère ces approches, assurément plus complexes que des distributions de type 1er inscrit / 1er servi, car elle permet de tenir compte au mieux des intérêts des étudiants, ce qui est également avantageux d'un point de vue pédagogique.

• un résumé thématique montrant comment les six critères de performance du programme (CPP) et les vingt-quatre critères de performance de l'étudiant (CPÉ) sont pris en compte dans la structure et la mise en œuvre du curriculum décrit ci-dessous;

3.11.2 Résumé thématique

Dans les structures des programmes, les blocs constituent des regroupements de cours et d'ateliers qui rendent explicites les principaux objectifs de la formation (design en atelier, connaissances techniques, connaissances professionnelles, etc.) De ce fait, les blocs tissent des liens explicites et implicites avec les critères de performance de programme (CPP) ou les critères de performance des étudiants (CPÉ) à acquérir. Lors des séances d'accueil des étudiants, la présentation de la structure permet d'expliquer les compétences à acquérir.

Blocs de la structure - Baccalauréat en sciences, Architecture - 95 crédits	**Principaux CPP associés**	**Principaux groupes de CPÉ associés**
Bloc 70A Ateliers d'architecture Obligatoire - 24 crédits.	CPP 2. Formation en design	CPÉ - A. Design
Bloc 70B Ateliers optionnels – 12 crédits	CPP 4. Collaboration, leadership et engagement communautaire	
Bloc 70C Histoire et théories Obligatoire - 18 crédits.	CPP 3. Perspectives mondiales et gérance de l'environnement CPP 2. Formation en design CPP 6. Étendue de la formation	CPÉ - B. Culture, communications et pensée critique
Bloc 70D Dessin et informatique Obligatoire – 9 crédits	CPP 2. Formation en design	CPÉ - A. Design, notamment le CPÉ A4
Bloc 70E Construction Obligatoire - 21 crédits.	CPP 5. Connaissances techniques	CPÉ - C. Connaissances techniques
Bloc 70F Cours d'intégration Obligatoire - 3 crédits.	CPP 2. Formation en design	CPÉ - A. Design, notamment CPÉ A4
Bloc 70G Cours complémentaires Option - 6 crédits.	CPP 6. Étendue de la formation	Puisque ces cours ne sont pas obligatoires, ils ne sont pas inclus dans la matrice des CPÉ. Ils permettent toutefois aux étudiants d'approfondir des compétences attendues par les CPÉ.
Bloc 70Z Choix - 3 crédits.	CPP 4. Collaboration, leadership et engagement communautaire	
Maîtrise en architecture 45 crédits		
Bloc 70A Design complet Obligatoire - 9 crédits.	CPP 2. Formation en design CPP 5. Connaissances techniques	CPÉ - D. Design complet CPÉ - C. Connaissances techniques

Bloc 70B Recherche et projet d'architecture Obligatoire, à choisir parmi les thèmes offerts par les équipes enseignantes.	CPP 2. Formation en design CPP 3. Perspectives mondiales et gérance de l'environnement CPP 4. Collaboration, leadership et engagement communautaire CPP 6. Étendue de la formation	CPÉ - A. Design CPÉ - B. Culture, communications et pensée critique
Bloc 70C Pratique professionnelle Obligatoire - 9 crédits.	CPP 1. Développement professionnel CPP 4. Collaboration, leadership et engagement communautaire	CPÉ - E. Pratique professionnelle
Bloc 70D Option - Maximum 6 crédits.	CPP 6. Étendue de la formation	Puisque ces cours ne sont pas obligatoires et qu'ils sont variés, on ne peut pas leur identifier des CPÉ communs. Ils permettent toutefois aux étudiants d'approfondir des compétences attendues par les CPÉ.
Bloc 70E Activité individuelle Option - Maximum 3 crédits.		
Bloc 70F Choix - Maximum 3 crédits.	CPP 4. Collaboration, leadership et engagement communautaire	

3.11 A – CPP et CPÉ pris en compte dans la structure des programmes

Le critère de performance de programme CPP 4 est transversal, car les questions de collaboration, d'inclusion, d'engagement communautaire et de leadership renvoient à l'éthique de la discipline et de la profession, un sujet qui est central dans la pensée critique que l'École souhaite inculquer aux étudiants.

Par ailleurs, la conception de projets en atelier vise l'intégration de l'ensemble des savoirs à acquérir. Par conséquent, les ateliers traitent de manière variable de l'ensemble des CPP.

Matrice

• une matrice illustrant la relation de chaque cours avec le critère de performance de l'étudiant (CPÉ) auquel il satisfait.

3.11 B – Matrice des CPÉ, Baccalauréat Sc., Architecture
Cours listés en ordre de cheminement

			ARC1101 Histoire générale de l'architectcure	ARC1311 Architecture et construction 1	ARC1215 Dessin d'architecture	ARC1011 Atelier d'architecture 1	ARC1214 Atelier d'expression	ARC1102 Histoire de l'architecture moderne	ARC1312 Architecture et construction 2	ARC2214 Conception assistée par ordi	ARC1012 Atelier d'architecture 2	ARC1801 Intégration 1	ARC3104 Hist. de l'architecture au Québec	ARC2313 Architecture et construction 3	ARC2321 Statique et résistance des matériaux	ARC2011 Atelier d'architecture 3	ARC1802 Intégration 2	ARC2104 Théories du projet architectural	ARC2314 Architecture et construction 4	ARC5314 Mécanique, électricité, éclairagisme	ARC2012 Atelier d'architecture 4	ARC1803 Intégration 3	ARC3305 Architecture et stratégies urbaines	AME3030 Atelier multidisciplinaire	ARC3014 Atelier triptyque	ARC3017/18 Projet d'architecture 1 / 2	ARC3019 Projet d'architecture	ARC3020 Projet de conception intégrée	ARC3306 Architecture, cultures mondialisation	ARC4324 Stratégie structurale
Design			B1										B2										B3						
A1	■	théories, précédents et méthodes de design																											
A2	■	habiletés en design																											
A3	■	outils de design																											
A4	■	analyse d'un programme																											
A5	■	contexte et aménagement du site																											
A6	■	design urbain																											
A7	■	conception des détails																											
A8	■	documentation du design																											
Culture, communication et pensée critique																													
B1	■	pensée critique et communication																											
B2	◢	histoire de l'architecture																											
B3	◢	théorie de l'architecture																											
B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales																											
B5	◢	systèmes écologiques																											
Connaissances techniques																													
C1	◢	systèmes de réglementation																											
C2	◢	matériaux																											
C3	◢	systèmes structuraux																											
C4	◢	systèmes de l'enveloppe																											
C5	◢	systèmes environnementaux																											
Design complet																													
D1	■	design complet																											
Pratique professionnelle																													
E1	◢	la profession d'architecte																											
E2	◢	responsabilités éthiques et légales																											
E3	◢	modes d'exercice de la profession																											
E4	◢	contrats utilisés dans la profession																											
E5	◢	gestion de projet																											

3.11 C – Matrice des CPÉ, Maîtrise en architecture
Cours listés en ordre de cheminement

			ARC6701 Projet complet	ARC6711 Pensée constructive	ARC6832 Sécurité du bâtiment	ARC6830 Pratique professionnelle	ARC6801 Projet de recherche	ARC6803 Séminaire de recherche	ARC6831 Architecture et immobilier	ARC6802 Projet thèse	ARC6804 Langages, écritures du projet
Design			M1 automne				hiver			M2	
A1	■	théories, précédents et méthodes de design	■	■			■	■		■	
A2	■	habiletés en design	■				■			■	
A3	■	outils de design	■								
A4	■	analyse d'un programme	■				▪		▪	▪	
A5	■	contexte et aménagement du site	■	▪			▪		▪	▪	
A6	■	design urbain									
A7	■	conception des détails	■	■							
A8	■	documentation du design	■	■					▪	▪	
Culture, communication et pensée critique											
B1	■	pensée critique et communication	▪	▪			■	■		■	■
B2	◢	histoire de l'architecture									
B3	◢	théorie de l'architecture		■			▪	■			■
B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales					▪	▪			
B5	◢	systèmes écologiques	■	■							
Connaissances techniques											
C1	◢	systèmes de réglementation	■		■						
C2	◢	matériaux	■	▪	▪						
C3	◢	systèmes structuraux	■	▪							
C4	◢	systèmes de l'enveloppe	■	■	▪						
C5	◢	systèmes environnementaux	■	■							
Design complet											
D1	■	design complet	■	■							
Pratique professionnelle											
E1	◢	la profession d'architecte				■					
E2	◢	responsabilités éthiques et légales	▪	▪	▪	■			▪		
E3	◢	modes d'exercice de la profession				■			■		
E4	◢	contrats utilisés dans la profession				▪			■		
E5	◢	gestion de projet				▪			■		

Légende :

Niveau de traitement du CPÉ dans le cours

critère abordé	▪
critère approfondi	■

Niveau de réalisation exigé par le CCCA

◢	compréhension
■	capacité

3.11.3 Critères de performance du programme (CPP)

Le programme doit offrir à ses étudiants un curriculum bien conçu qui leur permet de suivre des cours de culture générale, des cours professionnels et des cours à option.

Le RPA doit traiter de chaque CPP dans un énoncé narratif détaillé et faire référence à la documentation justificative pertinente.

CPP 1. Développement professionnel

Le programme doit démontrer qu'il établit un dialogue avec la profession et qu'il expose les étudiants à un éventail de perspectives professionnelles et de cheminements de carrière, y compris la transition vers le stage et l'obtention du permis d'exercice.

Établir un dialogue avec la profession

Le dialogue avec la profession se concrétise en premier lieu par la présence de nombreux professionnels au sein du personnel enseignant engagé dans les deux programmes. En date du 1er juin 2019, 16 professeurs ont des diplômes professionnels en architecture, neuf sont membres de l'OAQ dont cinq sont engagés à mi-temps et poursuivent une pratique exemplaire. De plus, la formation offerte à l'École d'architecture est enrichie par la contribution d'un nombre significatif de professionnels qui agissent à titre de chargés de cours, de chargés de formation pratique, de professeurs invités, de conférenciers et de critiques invités. Les critères d'engagement des enseignants pour les cours et ateliers comportent, en grande majorité, l'exigence d'avoir un diplôme professionnel en architecture. Au final, chaque année, plus de soixante professionnels de l'architecture et de disciplines connexes enseignent dans des cours et ateliers. Cette mobilisation du milieu professionnel dans le programme favorise l'actualisation des enseignements au regard des avancées de la pratique et offre aux étudiants un contact constant avec le monde professionnel. Elle fait partie de l'identité (RPA section 1.1) de l'École.

Par ailleurs, par les activités de recherche, de rayonnement et d'engagement au sein de la communauté de ses enseignants, l'École tisse de nombreux liens avec le milieu professionnel. Plusieurs professeurs font partie d'organismes professionnels, ou d'institutions publiques et parapubliques qui traitent avec le milieu professionnel (partie 3.5 du RPA). Plusieurs sujets de recherche (concours d'architecture, enjeux éthiques, patrimoine, gestion de projet, reconstruction durable, etc.) traitent de volets significatifs de la pratique professionnelle contemporaine. Ces activités nourrissent les enseignements offerts aux étudiants.

Ce dialogue se complète par des activités à l'École, conférences publiques et expositions.

Sensibiliser les étudiants à l'éventail des perspectives professionnelles

La principale activité qui porte spécifiquement sur la pratique est le cours obligatoire *ARC6830 Pratique professionnelle.* L'enseignant, très qualifié, présente non seulement les aspects réglementaires liés à la pratique, mais des conférenciers invités viennent en discuter avec les étudiants. En plus de ce cours, les étudiants acquièrent des connaissances sur les différentes facettes de la pratique, dans différents cours, ateliers et conférences publiques.

Les enseignants dans les cours de construction (*ARC1312 Architecture et construction 2; ARC2313 Architecture et construction 3*) établissent des liens entre leur propre pratique et la matière du cours. Dans les ateliers, plusieurs des projets proposés correspondent à des situations authentiques et à des commandes réelles. Des éléments partiels ou complets de la documentation technique sont fournis aux étudiants. Les donneurs d'ouvrage ou les représentants des communautés concernées sont invités à rencontrer les étudiants. Des ingénieurs et des experts participent à plusieurs ateliers comme *ARC2012; ARC3020* et *ARC6701*. Les étudiants se trouvent alors en situation de dialogue avec les professionnels partenaires dans la conception des projets. Les ateliers optionnels au baccalauréat en architecture ou les thèmes proposés à la maîtrise suggèrent différentes postures éthiques à l'égard du rôle de l'architecte au sein de la société. Ce sont autant de facettes de la diversité des pratiques. Cette réalité contribue à amener l'étudiant à développer ses propres intérêts et à le conduire vers des pratiques professionnelles particulières (industrialisation, patrimoine, architecture durable, etc.).

Les liens avec la profession se tissent également à travers différentes activités de l'École. Par exemple, l'École a soutenu des initiatives étudiantes, notamment la tenue du colloque *Ouss qu'on s'en va ?*, organisé par les étudiants de l'UdeM en mars 2018. Le programme de l'événement reflète bien l'éventail de perspectives professionnelles que comprend la discipline : architecture numérique et arts médiatiques, architecture durable, architecture de l'urgence, architecture éphémère. Pour l'activité de clôture, les étudiants avaient invité des intervenants de l'OAQ afin d'entretenir une réflexion à propos de l'autonomie à acquérir lors d'un premier emploi dans le domaine de l'architecture. En 2019-2020, l'École participera au projet pancanadien CAFÉ.[1]

Transition vers le stage et l'obtention du permis d'exercice

Le cheminement nécessaire pour exercer la profession d'architecte, incluant le stage, est décrit sur le site web de l'École. Il s'agit du premier paragraphe qui présente nos programmes et il se lit comme suit :

> « L'École offre deux programmes reconnus par le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA) : le programme préprofessionnel de baccalauréat en sciences, architecture et le programme professionnel de maîtrise en architecture. Lorsqu'acquis successivement, ces deux programmes constituent la première étape du processus d'apprentissage qui se poursuit par une expérience plus concrète de la profession d'architecte, le stage. Celui-ci mène à l'examen de l'Ordre des architectes du Québec qui, une fois réussi, permet d'atteindre l'autonomie requise pour exercer la profession d'architecte. »[2]

Lors de la séance d'accueil des nouveaux étudiants au baccalauréat, le directeur précise qu'au Québec les étudiants peuvent commencer le stage dès l'obtention de 60 crédits au baccalauréat. Ils sont encouragés à le faire. Chaque année, la présidente de l'OAQ a été invitée à la séance d'accueil des nouveaux étudiants à la maîtrise afin de présenter le stage et les examens et répondre aux questions des étudiants.

Dans l'autoévaluation du programme, nous avons pris soin de poser plusieurs questions sur la formation professionnelle et le stage. Cela nous a permis d'apprendre que, si peu des répondants avaient commencé leur stage au baccalauréat, ce qui peut se comprendre, 71% des étudiants à la maîtrise avaient une expérience d'emploi auprès d'un architecte et 58% avaient déjà commencé leur stage.

Le cours *ARC6830 Pratique professionnelle* est offert à la maîtrise, ce qui a l'avantage d'aborder des questions importantes concernant la transition vers le milieu de travail et de bénéficier du fait que plusieurs étudiants ont commencé leur stage.

CPP 2. Formation en design

Le programme doit démontrer que l'éducation et la formation en design sont au cœur du curriculum et expliquer la place et la valeur qu'il y accorde, notamment en décrivant comment le curriculum en design conjugue les volets social, technique et professionnel du curriculum.

L'atelier est au cœur de la formation. Le cheminement dans les programmes prévoit un atelier à chacune des sessions d'étude, de telle sorte que l'atelier correspond au final à 40% des crédits des programmes. Partant du constat que l'édifice (objet socialisé) n'est pas isolé dans l'espace, mais qu'il est lié à son environnement naturel et construit, et qu'il est aussi véhicule d'affirmation et de changement de culture, l'École associe la formation au design à l'amélioration des milieux de vie. Cette prise de position conduit l'École à valoriser une formation qui englobe les savoirs théorique, technique et opérationnel, ainsi que la compréhension de l'architecture à différentes échelles, incluant le territoire et la ville. L'École fait sienne la notion de durabilité au-delà de ses dimensions normatives pour la considérer de manière holistique comme un fait de société et de culture.

La structure des programmes est pensée en fonction de l'intégration des connaissances et de la progression des étudiants à maîtriser des défis de plus en plus complexes. Tout au long de cette formation, l'École encourage des approches réflexives dans la conception du projet en atelier, ce que les cours et séminaires théoriques viennent appuyer. Un résumé présentant le contenu des ateliers à chacun des trimestres constitue le meilleur moyen de montrer la progression et l'intégration des connaissances dans la formation au design.

1re année, 1er trimestre : *ARC1011 Atelier d'architecture 1*
Formation en design - L'objectif consiste en l'apprentissage des fondements de la composition architecturale. Cette approche pédagogique s'inspire de la tradition du *Basic Design,* mais elle est actualisée afin d'incarner les aspects culturels et expérientiels des projets. Les exercices demandés insistent sur les relations spatiales et les relations formelles. Ce faisant, les étudiants sont initiés à la démarche de conception, notamment l'importance des procédés itératifs d'exploration de mises en forme et d'espaces.

Volet social - En travaillant sur un espace public, les étudiants sont amenés à réfléchir sur l'expérience architecturale, du rapport individuel au corps jusqu'à l'organisation de l'espace collectif et sa portée culturelle.

Volet technique - L'apprentissage des fonctions de représentation et d'expérimentation du dessin et de la maquette est central dans cet atelier.

La conception d'un pavillon en bois est demandée dans un des exercices, amenant les étudiants à développer la structure du projet et à représenter celle-ci.

Volet professionnel - Le projet renvoie aux responsabilités de l'architecte face à différentes échelles du projet. Les séances théoriques de l'atelier et le cours de dessin présentent le rôle du dessin et des maquettes dans les approches de conception d'architectes. L'approche met en valeur la contribution de l'architecte dans la définition de l'espace de vie.

1re année, 2e trimestre : *ARC1012 Atelier d'architecture 2*
Formation en design - En continuité avec l'approche pédagogique au 1er trimestre, l'apprentissage de la démarche de conception se poursuit dans un projet qui vise à repenser de manière critique l'environnement normalisé de la banlieue ainsi que les habitudes culturelles associées à la vie familiale et les relations de voisinage.

Des études de précédents contribuent à cette recherche sur l'architecture résidentielle et la notion d'habitat. La méthode de conception insiste sur les processus génératifs de formes (voir plan de cours) et des exercices de déclinaison paramétriques de patterns.

Afin de renforcer l'importance pour l'architecte d'acquérir une démarche de conception et les bases d'une pratique réflexive, les étudiants produisent un carnet de bord.

Volet social - Les étudiants sont amenés à réfléchir sur les conventions sociales et culturelles de l'architecture de banlieue, dont bon nombre d'étudiants sont issus. Ce faisant, ils abordent les modes de vie contemporains de manière critique et sont invités à les penser autrement.

Volet technique - Le mode d'exploration privilégié est centré sur les maquettes et le dessin avec une intégration des outils numériques, en concordance avec l'obligation pour les étudiants d'acquérir un ordinateur.

Volet professionnel - De par le programme et l'approche proposés, les étudiants sont sensibilisés aux responsabilités de l'architecte dans la définition des modes de vie de la population.

2e année, 1er trimestre : *ARC2011 Atelier d'architecture 3*
Formation en design - L'atelier porte sur la relation de l'architecture au contexte urbain. Dans la démarche de conception, il met l'emphase sur l'habiter individuel et collectif, ainsi que sur la forme de la ville, son histoire et son avenir. Ce faisant, il intègre l'exploration des relations spatiales et formelles du bâtiment avec son environnement, la dimension matérielle et la construction.

Les étudiants doivent faire l'analyse à la fois sociale, culturelle et morphologique de l'environnement urbain suivant des perspectives diachroniques et synchroniques. Le site est à Montréal, ville considérée comme un laboratoire de la vie collective et cosmopolite. Le cours d'histoire de l'architecture au Québec établit des ponts avec l'atelier. Au final, la méthodologie d'analyse peut être transposée à tout projet urbain dans des contextes culturels différents.

Volet social - Le programme du projet principal est double. Il joint habitat collectif et fonctions culturelles ou commerciales. L'étude de précédents conduit à réfléchir sur la notion de type architectural et son adaptation aux modes de vie actuels. De manière plus large, l'atelier permet aux étudiants d'approfondir les réflexions sur la ville, sur la culture, sur l'espace public, sur le vivre ensemble et sur les distinctions entre les espaces publics, semi-publics et privés.

Volet technique - La structure demandée est en béton et les étudiants doivent définir le traitement matériel de l'enveloppe.

Volet professionnel - L'atelier convie l'étudiant à considérer la responsabilité de l'architecte dans une réalité plus vaste que la commande, soit celle du contexte urbain, des impacts du bâtiment sur l'environnement et de sa contribution à la culture. Il sensibilise les étudiants aux considérations réglementaires et démographiques des villes. Les étudiants sont informés des normes réglementaires (par exemple, les issues) et ils doivent les respecter dans le projet. Enfin, le cours d'intégration introduit les notions d'accès universel, grâce à des conférences de la Société Logique[3] - un organisme à but non lucratif (OBNL) qui fait la promotion des droits collectifs et agit à titre de service-conseil auprès des professionnels en aménagement.

2e année, 2e trimestre : *ARC2012 Atelier d'architecture 4*
Formation en design - L'atelier met l'accent sur la dimension constructive du bâtiment, notamment l'enveloppe, et sur le rôle du programme dans la définition du concept architectural d'une institution publique. Du point de vue de la démarche, l'atelier propose, dans l'avancement du projet, des exercices d'allers-retours, d'exploration de composantes constructives, de modèles conceptuels et de planification générale. Il donne notamment lieu en début de session à un exercice de conception et de construction à l'échelle 1:1 d'une résille architecturale.

Volet social - Par l'étude de précédents et l'analyse du programme, les étudiants sont amenés à repenser les espaces collectifs dans une perspective innovante au regard des besoins contemporains.

Volet technique - Le volet design et le volet technique sont étroitement liés dans l'atelier. Des ingénieurs sont invités en cours de session pour discuter du projet. L'atelier aborde la question de l'architecture durable. Plusieurs livrables sont partagés avec le cours *ARC2314 Architecture et construction 4,* notamment ceux sur l'éclairage naturel, la performance énergétique et les détails constructifs.

Volet professionnel - Les projets proposés sont réels, c'est-à-dire qu'ils ont fait l'objet de concours avec une programmation complète. L'atelier offre une première expérience sur les relations entre l'architecte et les autres professionnels. L'étudiant est amené à se familiariser aux responsabilités de l'architecte à l'égard de la construction et les considérations réglementaires pour un édifice public.

3. https://societelogique.org

Ateliers de 3e année :
ARC3014 Atelier triptyque
ARC3017 / ARC3018 Projet d'architecture 1, 2
ARC3019 Projet d'architecture
ARC3020 Projet de conception intégrée

Formation en design - Tous ces ateliers poursuivent l'apprentissage du design. Toutefois, ces ateliers sont optionnels et offrent différents thèmes d'exploration pour approfondir, selon le cas, des aspects techniques, des démarches de conception particulières, des enjeux communautaires et culturels, la conception intégrée, etc.

Volet social - Les étudiants peuvent avoir des expériences d'internationalisation (échanges étudiants, hors les murs; DRIA, triptyque). Ils peuvent aussi être appelés à traiter d'enjeux de communautés spécifiques (Premières nations et Inuits). Les programmes proposés peuvent aussi mener à une réflexion sur les modes de vie actuels.

Volet technique - Plusieurs ateliers portent sur des démarches avancées du point de vue technique, telles que l'architecture durable, l'industrialisation du bâtiment, l'usage d'un matériau spécifique (verre, aluminium), les ambiances architecturales, la construction dans le Grand Nord, etc. L'atelier *ARC3020* offert conjointement avec Polytechnique Montréal constitue une expérience de conception intégrée de par la collaboration avec les étudiants en génie et en architecture du paysage. Le concours DRIA porte sur la résilience face aux changements climatiques.

Volet professionnel - Ces ateliers permettent aux étudiants de travailler avec des enseignants qui ont des expertises de recherche ou professionnelles variées. Certains abordent la relation avec les autres professionnels, notamment des ingénieurs (*ARC3020*). D'autres constituent des demandes du milieu et offrent une occasion de plus de se familiariser aux responsabilités de l'architecte face à la commande ou face au milieu communautaire.

ARC6701 Projet complet* et le cours *ARC6711 Pensée constructive
L'enseignement du design complet a été revu suite à l'adoption de la nouvelle maîtrise en 2016. Le cours *ARC 6711 Pensée constructive* est étroitement lié à l'atelier. Il permet d'apporter du contenu théorique et pratique en appui à l'enseignement en atelier. Dans sa première édition, le professeur Daniel Pearl a mis en place la contribution d'experts, architectes et ingénieurs, qui viennent rencontrer les étudiants à différentes reprises pour les aider à développer l'intégration des systèmes du bâtiment. Le professeur invité Gilles Prud'homme et depuis 2018, le professeur Bechara Helal poursuivent cette approche de collaboration interdisciplinaire. Le plan de cours est préparé et partagé par l'ensemble des enseignants, ce qui signifie une mobilisation commune dans l'atteinte des objectifs de l'atelier. Par conséquent, le calendrier et les livrables sont les mêmes pour tous les étudiants de M1.

Formation en design - Cet atelier obligatoire permet de valider la compétence de chaque étudiant en matière de design complet. Différentes analyses préparées en équipe sont demandées aux étudiants en début de session incluant les analyses de précédents, de site et d'enjeux spécifiques à la commande. Le développement du projet jusqu'à la définition des détails de construction est individuel.

Volet social - Depuis 2016, le programme est institutionnel. Le sujet change chaque année. Il a porté sur des agrandissements scolaires (école Sainte-Bibiane en 2016; école et centre culturel Sophie-Barat en 2017); et des centres aquatiques, sportifs et communautaires (Verdun en 2018; Rosemont–La Petite-Patrie en 2019) Le programme doit être analysé, organisé et, au besoin, amélioré. Les projets sont réels de telle sorte que les étudiants peuvent mieux comprendre la portée sociale de la commande. En 2016, ils ont pu rencontrer des étudiants de l'école Sophie-Barat où s'est également tenue une exposition des projets.

Volet technique - L'atelier est offert conjointement avec le cours *ARC6711 Pensée constructive.* L'approche de conception proposée met l'accent sur la matérialité (tectonique). Les livrables techniques sont partagés entre le cours *ARC6711* et l'atelier. En plus des conférenciers invités dans le cours, les étudiants ont des échanges

avec des ingénieurs et des experts afin de les aider à l'avancement de leur projet.

Volet professionnel - Une équipe de professionnels aguerris assure l'enseignement principal. L'atelier contribue à la compréhension des obligations de l'architecte en matière de réglementation et normes de construction. Il permet aussi aux étudiants de mieux comprendre la contribution des autres experts dans la définition des projets. Le cours *ARC6832 Sécurité du bâtiment* est concomitant et des liens avec le projet en atelier sont prévus dans l'enseignement.

ARC6801 Projet de recherche; ARC6802 Projet thèse; ARC6803 Séminaire de recherche

Réparti sur deux sessions (hiver et automne), l'ensemble des activités qui comporte 18 crédits, permet aux étudiants de développer une approche de recherche adaptée à un enjeu contemporain afin de concevoir un projet innovant. Dépendant du thème choisi, l'objectif est de mieux comprendre des réalités actuelles qui s'y rattachent (par exemple : rapport au patrimoine, rapport à la ville et à la société, rôle de l'information et de l'informatique, développement durable, etc.). De manière générale, puisque les thèmes portent sur des enjeux actuels, la question de la responsabilité professionnelle et de l'éthique est traitée de manière collective et individuelle. Dans son projet thèse, chaque étudiant développe les aspects techniques et sociaux appropriés.

CPP 3. Perspectives mondiales et gérance de l'environnement

Le programme doit démontrer qu'il englobe les divers contextes qui définissent l'architecture contemporaine, y compris les intérêts locaux, mondiaux et environnementaux.

Contexte local / national

Comme indiqué à la partie 1.1 du RPA, au plan local, l'École d'architecture de l'UdeM bénéficie du contexte urbain unique de Montréal qui nous offre un formidable laboratoire. Elle a une histoire riche de l'apport des différentes communautés culturelles. C'est une ville universitaire qui favorise les échanges d'idées. Héritière de l'engagement politique des citoyens à travers de nombreuses luttes urbaines, Montréal est aussi une ville qui a développé des approches de consultation publique et même des approches participatives, ce à quoi plusieurs étudiants sont familiarisés durant leurs études.

Dans de nombreuses activités pédagogiques, ateliers et cours, le cosmopolitisme de Montréal devient un cas de figure pour comprendre les relations entre les intérêts locaux, l'environnement et les effets de la mondialisation. À cela s'ajoute des incursions dans d'autres villes et territoires. Le cours *ARC3104 Histoire de l'architecture au Québec* traite des rapports entre l'architecture, la société et l'avancement de la discipline, ce qui inclut les principaux groupes culturels en débutant par les Premières Nations et les peuples du Grand Nord. Par ailleurs, au cours des trois dernières années, l'École a offert des ateliers optionnels sur les Premières Nations ou sur le peuple inuit et les défis du Grand Nord qui ont permis aux étudiants de rencontrer des représentants de ces communautés (*ARC3018A* - Hiver 2017 : Une maison pour les Atikamekw de Wemotaci (Pierre Boyer-Mercier) ; *ARC3017B* - Automne 2017 : L'habitat autochtone et son implantation sur le territoire/ Les Atikamekw de Wemotaci (Pierre Boyer-Mercier) ; *ARC3018B* - Hiver2017 : L'école du Village nordique d'Inukjuak (Marc Blouin) ; *ARC3018D* - Hiver 2019 : La présence autochtone contemporaine à Tiohtià:ke, Montréal (Éric Moutquin & Alain Fournier).

Contexte mondial

La formation en architecture favorise depuis toujours la connaissance in situ des édifices exemplaires, mais également la compréhension de contextes et de façons de faire dans différentes cultures. Par ailleurs, la pensée contemporaine est fortement marquée par les enjeux environnementaux à l'échelle planétaire et la mondialisation des flux d'information, de migration, de capitaux dans la société. En ce sens, l'École offre aux étudiants différentes activités pour intégrer ces savoirs et pour faire l'expérience d'approches différentes dans d'autres pays.

Les cours d'histoire et théorie présentent la discipline à travers les grands courants mondiaux des idées. Jusqu'à l'hiver 2018 inclusivement, le cours obligatoire *ARC3321 Espace architectural, cultures, sociétés* portait spécifiquement sur les questions de culture et société, notamment la diversité culturelle suivant les anciens CPÉ A6 Comportement humain et A7 Diversité culturelle. La formulation du nouveau CPÉ B4 Diversité culturelle et perspectives mondiales nous a amenés à une modification de programme et à la création du cours *ARC3306 Architecture, cultures et mondialisation.* Ce nouveau cours, qui s'ajoute au bloc de cours Histoire et théories, traite de l'histoire récente des pratiques et des théories de l'architecture dans différentes cultures face aux défis de la mondialisation.

Chaque trimestre, les conférences publiques de l'École ou celles des groupes de recherche proposent une programmation variée avec des invités d'envergure internationale, des architectes ou chercheurs de l'étranger. L'École veut toutefois aller plus loin que la compréhension des enjeux internationaux dans le cadre de cours et offrir au plus grand nombre d'étudiants possible des activités d'internationalisation. La partie 1.1 du RPA en fait mention comme un élément de son identité et la section 3.4 du RPA détaille ces activités. Dans l'autoévaluation du programme, étudiants et diplômés ont exprimé leur appréciation de l'offre d'internationalisation.

À titre de rappel, les activités d'internationalisation offertes aux étudiants incluent, en 3e année, les échanges internationaux, l'atelier hors les murs, et le concours DRIA (jusqu'en 2019) et, à la maîtrise, les séminaires en technologie du bâtiment (conjoint avec un séminaire au baccalauréat) et les différents voyages d'études dans le cadre des ateliers et séminaires de recherche.

Plusieurs bourses d'excellence permettent aux récipiendaires de faire une recherche à l'étranger. Les professeurs et la direction ne ménagent pas d'efforts pour obtenir de l'aide financière pour mener à bien ces activités hors les murs, bénéficiant notamment de l'appui de la DAI, de Lojiq et de donateurs.

Pendant leur formation en atelier, les étudiants sont invités régulièrement à analyser des précédents internationaux. À la maîtrise, dans le cadre des recherches préalables au projet thèse, les étudiants sont encouragés à traiter de manière approfondie les enjeux liés au thème proposé et à les considérer dans des perspectives tant locales qu'internationales.

Enfin, nous devons souligner que l'Université a attribué à deux de nos professeurs le Prix d'excellence en enseignement pour l'internationalisation des programmes : Gonzalo Lizarralde, en 2018, et Roger-Bruno Richard, en 2015.

Enjeux environnementaux

La question environnementale fait partie de la mission de l'École, depuis le projet *Verdir le diplôme* qui a été lancé en 2007. Le sujet est transversal et, par conséquent, il se retrouve dans plusieurs cours et ateliers obligatoires, notamment : l'ensemble des cours de construction, l'atelier *ARC2012* en 2e année du baccalauréat, l'atelier *ARC6701 Projet complet* et le cours *ARC6711 Pensée constructive.* De 2015 à 2017, la série des conférences BEST (Bâtiment, Écologie, Science et Technologie) qui portait sur l'architecture et le développement durable, nous a permis d'accueillir de nombreux experts internationaux qui s'adressaient à tous, en plus de contribuer au projet complet.

En plus des aspects techniques liés à la construction, les étudiants sont amenés à traiter des enjeux environnementaux dans des perspectives urbaines, territoriales et sociales dans les cours d'histoire et théorie, et dans les ateliers. Un volet du cours obligatoire *ARC3305 Architecture et stratégies urbaines* porte sur « l'urbanisme comme paysage et diverses conceptions de l'écologie urbaine ». L'École favorise une vision holistique. Pour les étudiants intéressés à approfondir cette responsabilité de l'architecte face à l'environnement, le programme offre différents cours ou ateliers optionnels qui abordent le sujet de l'environnement.

Au baccalauréat :

- Le cours à option *ARC3640 Architecture verte ;*
- Le cours *APA 1130 Écologie et développement durable ;*
- Le cours à option *ARC3626 Patrimoine architectural et urbain,* considérant que la revitalisation du patrimoine est une pratique de développement durable *;*
- L'atelier du concours DRIA qui sera traité à la maîtrise à l'hiver 2020 plutôt qu'en 3e année du baccalauréat ;
- L'atelier *ARC3020 Projet de conception intégrée;*
- Le cours atelier « Laboratoire Interfaces » qui amène les étudiants à réaliser des constructions à l'échelle 1:1 dans la perspective d'obtenir des traitements plus performants et durables en bois.

À la maîtrise :

- Le cours *AME 6330 Conservation des bâtiments et ouvrages ;*
- Les ateliers et le séminaire du thème F (Daniel Pearl, responsable) à la maîtrise portent spécifiquement sur la ville durable. De plus, ceux des thèmes C sur l'éthique (Gonzalo Lizarralde), B sur les lisières urbaines (Irena Latek) et E sur le patrimoine (Claudine Déom) s'inscrivent aussi dans des pratiques durables.

Ce volet d'enseignement est soutenu par la pratique des enseignants et par les recherches. La Chaire Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité contribue à certaines activités comme le Laboratoire Interfaces. Le professeur Daniel Pearl a remporté en 2019 un Prix du leadership du Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa) pour l'ensemble de sa carrière.

CPP 4. Collaboration, leadership et engagement communautaire

Le programme doit démontrer qu'il soutient et qu'il favorise les dynamiques individuelles et de groupes efficaces, un esprit de collaboration et d'inclusion, un et diverses approches au leadership.

Leadership

En accord avec l'importance que le programme accorde à la pertinence sociale de l'architecture, l'École veut avoir un rôle constructif dans l'affirmation du leadership des architectes. Par ses activités, les succès des professeurs dans leurs recherches et leur pratique, ainsi que l'engagement des enseignants et des étudiants au sein de la communauté, l'École participe à la valorisation de la discipline au sein de la société. Au niveau des études, la réforme de la maîtrise visait à enrichir cette position. En effet, la maîtrise reconnaît que la recherche fait déjà partie de la pratique professionnelle qui est de plus en plus appelée à développer des approches innovantes face aux défis d'aujourd'hui. Les étudiants doivent donc acquérir des méthodes de travail qui intègrent des aptitudes à la recherche. L'enseignement collaboratif entre des professeurs universitaires et des professionnels invités traduit cette vision. L'École est aussi coresponsable de l'option MGPA à la maîtrise en aménagement qui défend une approche collaborative avec l'ensemble des parties prenantes dans la réalisation de projets.

Dynamiques individuelles et de groupes efficaces

L'architecte doit affirmer son leadership dans le travail qu'il fait en collaboration avec ses collègues et d'autres professionnels. Notre formation comporte divers types d'approches pédagogiques, dont le travail individuel et en équipe dans les ateliers, au baccalauréat comme à la maîtrise. Des ateliers obligatoires (*ARC2012 Atelier d'architecture 4* et *ARC6701 Projet complet)* donnent à tous les étudiants l'occasion d'échanger avec des professionnels alors qu'ils sont en situation de projet.

Des cours à option permettent de développer l'importance du travail de collaboration avec les autres disciplines ou le milieu de la construction (par exemple : *AME6047 Industrialisation du bâtiment; ARC4328 Matériaux de construction : Laboratoire Interfaces; ARC4000F : Séminaire conception intégrée* et *BIM)*, et de faire valoir le rôle de l'architecte comme maître d'œuvre. L'atelier *ARC3020 Projet de conception intégrée* permet annuellement à 24 étudiants en architecture d'avoir une expérience de collaboration étroite avec des étudiants en génie et de collaboration ponctuelle avec des étudiants en architecture de paysage.

Indépendamment des cours, les ateliers que les étudiants suivront leur permettront de travailler individuellement et en équipe.

Sigles d'ateliers	Individuel	Équipe
ARC1011	Analyse et projet	
ARC1012	Analyses et projet	
ARC2011	Projet initial : maison individuelle	Recherche et projet principal
ARC2012		Analyses, projets conceptuels et projets
ARC3014; ARC3017; ARC3018; ARC3019; ARC3020		Généralement en équipe. Nombre d'étudiants variable selon les propositions pédagogiques.
ARC6701	Développement du projet final	Analyse et parti architectural en équipe
ARC6801	Préparation du projet thèse	Recherche collective et partagée
ARC6802	Projet thèse	

3.11 D – Activités individuelles et en équipe dans le cheminement des études en atelier.

Esprit de collaboration et d'inclusion / engagement communautaire

C'est dans l'esprit et dans la pratique de l'UdeM de promouvoir l'inclusion et de favoriser la collaboration. Nos instances, surtout depuis la révision des statuts, se veulent encore plus inclusives. Toutes les catégories d'employés et d'étudiants ont des représentants au conseil de Faculté, à l'assemblée de l'École, dans les comités des études, jusqu'au comité de nomination du futur directeur de l'École. Les associations étudiantes

facultaires sont très actives pour enrichir la vie étudiante et elles s'entraident pour coordonner les activités d'intégration, les 6 à 9 hebdomadaires et divers concours et charrettes multidisciplinaires. Le Regroupement des étudiants en architecture (RÉA) organise de nombreuses activités pour favoriser la participation des étudiants ou pour défendre leurs intérêts. Mentionnons notamment la vente annuelle de matériel d'architecture usagé, des ateliers de réparation et d'entretien d'ordinateurs – Réparathon d'Insertech –, le concours de logo pour des vêtements à l'effigie du RÉA, des visites guidées à Montréal, des sorties à la campagne pendant la semaine d'activités spéciales. C'est sans compter le colloque *Ouss qu'on s'en va ?* qui, tous les trois ans, mobilise l'énergie d'une équipe d'étudiants. L'École apporte un soutien logistique à ces diverses initiatives étudiantes. Par exemple, un professeur est dédié aux préparatifs de l'Exposition des finissants de la Faculté de l'aménagement (EFFA) et un autre à la charrette interuniversitaire du CCA. Enfin, chaque année, des prix et bourses, offerts par des organismes externes ou d'importants bureaux d'architectes, récompensent des étudiants qui se sont démarqués par leur engagement communautaire.

Dans son plan stratégique, l'Université de Montréal reconnaît l'importance des contributions au débat public et au développement de la culture à Montréal. Cette position vise à mettre au service de la communauté une partie du savoir qu'elle développe au sein de l'institution et de faire de l'Université un citoyen responsable. Les professeurs et les étudiants de l'École contribuent déjà à la vie culturelle montréalaise, voire nationale, par différentes initiatives, que ce soit, par exemple, par des expositions, des bases de données accessibles (Catalogue des concours canadiens[4]), des sites web (Œuvre durable[5]), des consultations en matière de patrimoine, gestion, design urbain ou autres, des interventions publiques et la participation à des instances publiques (ville et gouvernements et ordre professionnel). Les curriculum vitae présentés à la section 4.4 font foi de cet engagement du corps professoral, et qui constitue des expériences qui alimentent le contenu de leur enseignement.

Dans le cheminement des études, comme on l'a vu dans le CPP 2 Formation en design, les étudiants peuvent être amenés à travailler sur des projets qui correspondent à de véritables commandes, ce qui les conduit à rencontrer des donneurs d'ouvrage, des usagers ou des représentants de la communauté. Tous les étudiants de l'atelier *ARC2011* rencontrent un représentant de l'OBNL Société Logique. La majorité des thèmes offerts à la maîtrise dans les ateliers *Projet recherche* et *Projet thèse* accordent une grande importance au rapport de l'architecture avec les communautés (secteur Radio-Canada; quartier durable; patrimoine mondial, etc.). L'engagement communautaire est central dans l'approche portant sur l'éthique en architecture (voyages d'études en Colombie, Cuba et Haïti avec des rencontres des communautés impliquées).

CPP 5. Connaissances techniques

Le programme doit démonter qu'il tient compte des aspects techniques fondamentaux et émergents de la construction des bâtiments.

Architecture et construction

La formation théorique obligatoire sur les aspects constructifs du bâtiment se concentre au baccalauréat dans le bloc 70E–Construction qui comprend sept cours totalisant 21 crédits. Afin de s'assurer que tous les étudiants suivent cette formation, la majorité de ces cours est offerte durant les deux premières années d'études à l'exception du cours de stratégie structurale. Une formation équivalente est, par conséquent, demandée aux étudiants qui participent au programme d'échanges. Les étudiants provenant de technologie d'architecture peuvent avoir droit à des substitutions pour les cours *ARC2313* et *ARC4324* à condition de démontrer l'excellence de leurs résultats pour ces matières, en particulier, et pour la construction en général.

La formation obligatoire se poursuit à la maîtrise avec le cours *ARC6711 Pensée constructive* et l'atelier *ARC6701 Projet complet*. Cette formation technique en lien avec la construction est complétée par les cours *ARC6832 Sécurité du bâtiment,* qui traite des normes du bâtiment et *ARC6831 Architecture et immobilier* qui aborde les programmes fonctionnels et techniques (PFT).

En plus de vouloir transmettre le savoir technique aux étudiants, la volonté générale est de les aider à comprendre comment la matérialité contribue à la qualité architecturale à toutes les phases de conception, du parti architectural initial jusqu'aux détails de construction. De plus, l'École vise l'intégration des aspects fondamentaux de l'architecture durable tout au long de cette formation.

Les connaissances à couvrir sont réparties entre les cours, mais avec la volonté de permettre la reprise de certains sujets pour les approfondir. Suite à des échanges fructueux au sein du comité des études et aux commentaires des étudiants, le contenu du cours *ARC1311 Architecture et construction 1* a été revu. En effet, depuis 2019, en tant que premier cours de construction, il porte davantage sur les notions fondamentales et les éléments constructifs typiques de l'architecture au lieu de porter sur les exemples contemporains comme c'était le cas auparavant, car l'originalité et le caractère innovant étaient jugés difficiles à saisir pour des étudiants débutants. Les conventions graphiques sont également davantage expliquées. Enfin, le cours se concentre sur les principaux matériaux en architecture, en particulier le bois afin de faire un lien avec l'atelier concomitant. Les étudiants appliquent ce savoir théorique dans la conception d'un pavillon en bois dans le cadre d'*ARC1011 Atelier d'architecture 1.*

Le second cours, *ARC1312 Architecture et construction 2,* porte sur le rapport entre le bâtiment et son environnement. Les étudiants y apprennent les principes, les applications et l'évaluation de performance des bâtiments. Ce cours permet de sensibiliser les étudiants à la durabilité dès la première année[6] ainsi que les facteurs de confort dans le bâtiment.

Introduite au premier cours, la matérialité est approfondie dans le 3e cours de construction, *ARC2311.* Elle est traitée de manière plus complète, de la structure jusqu'aux détails de l'enveloppe. Les étudiants analysent des exemples contemporains internationaux et considérés comme étant remarquables pour la contribution de la matérialité à l'expression architecturale.[7] Un volet du cours, sur le béton, aide les étudiants dans la conception d'un bâtiment à structure de béton dans le troisième atelier, *ARC2011 Atelier d'architecture 3,* concomitant au cours.

Le dernier cours de construction obligatoire en 2e année (*ARC2314*) aide les étudiants à appliquer l'ensemble de cette formation (évaluation et stratégie de performance climatique et développement de la construction, etc.) dans les projets qu'ils conçoivent dans leur dernier atelier obligatoire au baccalauréat, *ARC2012 Atelier d'architecture 4.* Dans celui-ci, la matérialité est centrale. Les étudiants doivent démontrer l'intégration des connaissances techniques jusqu'aux détails de la coupe de mur.

Les étudiants perfectionnent leur compréhension des structures, tant les calculs de résistance que les stratégies, dans les deux cours obligatoires qui sont consacrés à ce sujet (*ARC2321 Statique et résistance des matériaux*

en 2e année; *ARC4324 Stratégie structurale* en 3e année[8]). La mécanique, l'électricité et l'éclairagisme constituent les trois volets du dernier cours obligatoire (*ARC5314*) consacré à la construction au baccalauréat.

À la maîtrise, les étudiants doivent démontrer leur capacité d'intégrer l'ensemble de leurs connaissances techniques dans la conception d'un bâtiment au sein de l'atelier *ARC6701 Projet complet.*

Au cours de leurs études, au baccalauréat et à la maîtrise, les étudiants ont l'occasion de développer leurs connaissances en construction dans plusieurs cours à option.

- *ARC4328 Matériaux de construction : L*aboratoire Interfaces (cours à double sigle, offert au baccalauréat et à la maîtrise);
- *AME 6047 Industrialisation du bâtiment;*
- *AME 6305 Séminaire en technologie du bâtiment;*
- *ARC6330 Conservation des bâtiments et ouvrages;*
- *ARC4000F / ARC6851 Séminaire : BIM.*

Ils peuvent également le faire dans plusieurs ateliers à option en 3e année dépendant des sujets offerts et de l'approche des enseignants. Ils varient d'année en année, mais deux sont offerts à plusieurs reprises :

- *ARC3020 Projet de conception intégrée,* conjoint avec Polytechnique Montréal et avec des contributions en architecture du paysage qui conduit à un design complet ;
- *ARC3017 Projet d'architecture 1* : industrialisation du bâtiment, avec le professeur Roger Bruno Richard.

La forte présence de professionnels en pratique parmi les enseignants des cours de construction et des ateliers contribue à assurer un enseignement actualisé au regard des innovations techniques dans le domaine de la construction. La recherche y contribue également. La Chaire Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité, qui s'intéresse au processur de conception et de réalisation afin de produire un environnement bâti résilient, performant et écoresponsable, est partie prenante du cours Laboratoire Interfaces.

L'École complète cette formation par des conférences publiques ou à l'intérieur de cours. Par exemple, de 2015 à 2017, grâce à un don de la société Tremco, l'École a offert des conférences sur les innovations en matière d'architecture durable. En 2018, le symposium sur l'aluminium a permis la tenue de conférences et séminaires avec le milieu de l'industrie.

La Faculté a maintenu sa Matériauthèque qui comprend des échantillons et des devis descriptifs de différents produits manufacturiers.

CPP 6. Étendue de la formation

Le programme doit démontrer qu'il offre aux étudiants une occasion de suivre des cours de culture générale et des cours à option pour leur permettre d'acquérir une vaste compréhension des connaissances humaines et d'étudier plus à fond des sujets faisant partie de la discipline de l'architecture.

Cours de culture générale

Nous rappelons qu'au Québec, la formation au CÉGEP est de deux ans et couvre en grande partie la culture générale attendue par l'agrément. Les études collégiales et les études universitaires relèvent toutes deux du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Cette importance accordée à la culture générale de nos étudiants est confortée du fait que l'École admet des étudiants avec différents profils. Enfin, les étudiants ayant une formation en technologie du bâtiment sont encouragés à suivre des cours de culture générale lorsqu'ils ont droit à des exemptions de cours avec substitution.

Par ailleurs, tous les étudiants au baccalauréat ont l'obligation de s'inscrire à un cours au choix, ce qui, suivant les normes de l'Université, correspond à un cours dans d'autres programmes que ceux d'architecture. Les étudiants à la maîtrise ont aussi cette possibilité de suivre un cours au choix.

Cours et ateliers à option

Comme il a été indiqué dans la partie 1.1 du RPA, la diversité de l'enseignement et son étendue font partie de l'identité des programmes. Il s'agit pour l'École de permettre aux étudiants de forger leurs propres intérêts à l'égard de la discipline et même de construire leur propre identité en tant qu'individu. Les structures des deux programmes traduisent cette volonté du fait qu'il y a des formations obligatoires et des formations complémentaires que les étudiants peuvent choisir. Au baccalauréat, 21 crédits sur 95 sont à option ou au choix. À la maîtrise, 24 crédits sur 45 correspondent à des choix, car en plus de l'offre de cours, il faut inclure les activités liées aux thèmes proposés pour les ateliers *ARC6801, ARC6802* et le séminaire *ARC6803.*

Au baccalauréat, les choix embrassent un large éventail, allant des activités internationales à des activités plus spécialisées sur des aspects techniques. L'École offre en général cinq cours différents tout en visant à assurer un nombre conséquent d'étudiants dans chacun. Pour ce qui est des ateliers, en 2018-2019 et en 2019-2020, l'École offre en général douze à quatorze sujets différents en 3e année. Les étudiants doivent chacun suivre deux d'entre eux. Les sujets proposés sont variés. Plusieurs portent sur des perfectionnements techniques, constructifs, programmatiques ou numériques. Par contre, suivant l'identité de l'École et sa mission, nous cherchons aussi à offrir des projets en lien avec des besoins des communautés, le patrimoine ou des sujets plus urbains. La liste des sujets de ces ateliers est présentée èa la section 4.3.

Cette façon de faire permet aussi aux étudiants d'anticiper certains thèmes qui peuvent être traités à la maîtrise. Le cas le plus patent est le concours DRIA qui a été traité durant plusieurs années au baccalauréat et qui deviendra un des thèmes proposés à la maîtrise à l'hiver 2020.

La maîtrise est également partagée entre les activités obligatoires, concernant le projet complet et des volets professionnels d'une part, et les différents thèmes de recherche proposés parmi lesquels les étudiants feront des choix. Compte tenu du nombre d'étudiants admis, l'École vise la présentation de cinq thèmes de recherche en préparation du projet du projet thèse. Par ailleurs, avec l'ancienne maîtrise, les cours à option étaient rattachés au choix d'atelier. Avec la nouvelle maîtrise, les cours à option ou au choix ne le sont plus, augmentant ainsi le potentiel de personnalisation des études pour les étudiants.

Multidisciplinarité et transdisciplinarité

Tout au long de l'histoire, la pensée architecturale s'est nourrie des contributions des autres disciplines que ce soit, par exemple, les sciences, l'art, la philosophie, etc. Cette influence parfois réciproque avec les autres domaines de connaissances enrichit la portée de l'architecture et sa pertinence culturelle. De plus, de tout temps, la pratique et la théorie architecturale ont transigé avec les autres disciplines associées à l'aménagement et à la construction telles que le génie, l'urbanisme et l'architecture de paysage. Aujourd'hui, la réalisation de projets peut élargir le nombre d'intervenants, incluant des gestionnaires, des spécialistes, voire même le public.

De nombreux cours et ateliers rendent compte de cette influence mutuelle entre l'architecture et les autres domaines de connaissance :

- L'atelier *ARC3020 Projet de conception intégrée* en 3e année qui est donné en collaboration avec Polytechnique Montréal et qui inclut, depuis 2018, la participation d'étudiants et d'un enseignant en architecture de paysage.
- Des ateliers parallèles avec les autres écoles de la Faculté de l'aménagement portent sur des thèmes communs. À l'automne 2018, les étudiants en design et en architecture ont participé à des ateliers sur l'aluminium dans le cadre d'un symposium sur ce matériau. En 2019-2020, des ateliers dans les trois écoles porteront sur le CEPSUM et sur le campus de l'Université, suite à une initiative de collaboration interfacultaire initiée par le doyen.
- Des enseignements partagés et complémentaires avec la Maîtrise en conservation du patrimoine bâti, soit au niveau d'atelier de 3e année, soit à celui de la maîtrise dans les activités de recherche (*ARC6801, ARC6803* sur le thème du patrimoine mondial)
- Les cours à option et au choix en 3e année d'architecture et à la maîtrise, notamment les cours à option partagés avec les programmes de MGPA.
- L'atelier multidisciplinaire *AME3030*. Toutefois, cet atelier n'a pas été offert dans les dernières années en raison des différences d'horaires des ateliers dans les trois écoles, mais des projets sont en cours.

Par ailleurs, des professeurs et des doctorants d'autres disciplines sont invités dans différents cours et ateliers. De même les activités en atelier peuvent favoriser des rencontres avec différents intervenants impliqués dans la réalisation de projets (promoteurs, gestionnaires, citoyens, etc.). Enfin, l'École est fortement engagée dans cette réalité en s'investissant de manière importante dans des programmes facultaires qui traitent de design urbain, de conservation du patrimoine bâti et de gestion de projets.

Synergie entre la formation, la recherche et la pratique

Depuis sa fondation, l'École d'architecture a abordé l'enseignement de l'architecture suivant une diversité d'enjeux culturels et disciplinaires contemporains tout en favorisant les liens avec la recherche. Au sein de l'École, il existe plusieurs types de retombées de la recherche en enseignement qui correspondent à des pratiques pédagogiques bien établies. La recherche nourrit l'enseignement des professeurs dans différents cours. La relation est encore plus étroite à la maîtrise avec ses thèmes de recherches proposés par les équipes.

3.11.4 Critères de performance de l'étudiant (CPÉ)

Le RPA doit inclure :

• les vingt-quatre critères de performance de l'étudiant sont pris en compte dans la structure et la mise en œuvre du curriculum décrit ci-dessous.

A. DESIGN (HUIT CPÉ) :

A1. Théories, précédents et méthodes de design

L'étudiant doit démontrer une capacité *d'exprimer clairement un processus de conception ancré dans la théorie et la pratique, une compréhension des principes et des méthodes de conception et l'analyse critique des précédents architecturaux.*

Les programmes visent un apprentissage progressif des relations entre la théorie, la pratique et le projet afin que les étudiants développent une approche de conception réflexive et une intégration des savoirs disciplinaires. Les ateliers et les cours suivants, obligatoires, abordent ce CPÉ de manière approfondie. L'atteinte du critère A1 est vérifiée dans les cours et ateliers suivants :

Ateliers et cours associés :

• ***ARC1011 Atelier d'architecture 1*** Abordé

Les fondements théoriques et méthodologiques de ce premier atelier ont des liens avec le suivant, *ARC1012*.
- Le carnet de bord présente l'ensemble de la démarche

• ***ARC1012 Atelier d'architecture 2*** Approfondi

• ***ARC1801 Intégration 1*** Abordé

L'approche de l'atelier repose sur les leçons du *basic design* héritées de la tradition de l'architecture moderne et actualisées à la culture contemporaine. Cette approche exploratoire de dispositifs architecturaux génériques est démontrée par :
- L'ensemble du processus du projet.
- L'analyse d'un précédent de maison à patio.
- Le carnet de bord, réalisé dans le cadre du cours ARC1801, porte sur une présentation de la démarche d'atelier et un retour réflexif sur celle-ci.

• ***ARC2011 Atelier d'architecture 3*** Approfondi

• ***ARC1802 Intégration 2*** Abordé

L'atelier porte sur la conception d'un projet en milieu urbain dense, en lien avec les théories de la forme urbaine et la notion de type architectural.
- Analyses de précédents (maison de ville).
- Analyses urbaines diachroniques et synchroniques et principes de composition.
- Analyse de précédents (immeuble d'habitation).
- Brochure décrivant la démarche dans le cadre de *ARC1802.*

• ***ARC2012 Atelier d'architecture 4*** Approfondi

Les projets doivent démonter une conception fondée sur la pensée constructive et la contribution de la matérialité à l'expérience de l'espace architectural, notamment le rôle de l'enveloppe du bâtiment.
- La conception de la résille est associée à une analyse de précédent.
- Exercices exploratoires spécifiques.
- Documentation du projet.

• ***AME3030 Atelier multidisciplinaire*** Abordé

• ***ARC3014 Atelier triptyque*** Abordé

• ***ARC3017/3018 Projet d'architecture 1 / 2*** Abordé

• ***ARC3019 Projet d'architecture*** Abordé

• ARC3020 Projet de conception intégrée Abordé

• AME3030 Atelier multidisciplinaire Abordé

Tous les ateliers complémentaires (optionnels) de la 3e année du baccalauréat Sc., Architecture proposent aux étudiants une méthode de design qui inclut des liens entre le sujet proposé, la théorie et la pratique. Les études et l'analyse préalables sont adaptées au sujet traité.

Dans certains cas, leur contribution au CPÉ peut être approfondie, mais étant donné que ces ateliers sont optionnels, le critère est considéré comme étant abordé.

• ARC6701 Projet complet Approfondi

• ARC6711 Pensée constructive Approfondi

Le projet complet à la maîtrise, qui est en lien avec le cours *ARC6711,* porte principalement sur l'intégration des systèmes et l'atteinte du CPÉ D - Design complet. Le cours de pensée constructive aborde les théories de la tectonique et du détail.

- Une analyse de précédents dans le cours *ARC6711.*
- L'argumentaire théorique qui est demandé dans les travaux du cours.
- Les projets d'atelier et la démarche.

• ARC6801 Projet de recherche Approfondi

• ARC6803 Séminaire de recherche Approfondi

• ARC6802 Projet thèse Approfondi

Ces activités académiques qui totalisent 18 crédits sont complémentaires les uns aux autres.

L'intégration des considérations théoriques et pratiques relève des thèmes proposés par chacun des responsables d'équipes. Dans le cadre d'*ARC6801* et *ARC6803,* les étudiants abordent collectivement les aspects théoriques et pratiques liés aux thèmes et procèdent à des analyses collectives et approfondies en préparation du projet thèse. Dans l'atelier *ARC6802,* chaque étudiant poursuit cette démarche dans la conception d'un projet thèse individuel.

Cours : contribution approfondie à l'atteinte du CPÉ A1

• ARC2104 Théories du projet architectural Approfondi

Ce cours sur les théories contemporaines met l'accent sur les relations entre les pratiques du projet et les discours théoriques en architecture.

- Les travaux consistent à expliquer et modéliser les principes théoriques.

Cours d'histoire et théorie : CPÉ A1 Abordé.

La matière des cours d'histoire et théorie de l'architecture inclut les liens entre la théorie architecturale et la conception de l'architecture à différentes périodes, différentes échelles et dans divers contextes. Par les examens et les travaux, ces cours aident les étudiants à mieux intégrer ces rapports.

• ARC1101 Histoire générale de l'architecture Abordé

Histoire et théorie de l'architecture classique jusqu'à la révolution industrielle.

- La matière du cours fait l'objet d'examens.

• ARC1102 Histoire de l'architecture moderne Abordé

Le cours *ARC1102* a un lien avec l'atelier concomitant *ARC1012* sur la maison à patio aide les étudiants à mieux saisir l'architecture moderne.

- Examens.

• ARC3104 Histoire de l'architecture au Québec Abordé

Le cours *ARC3104* inclut un contenu en lien avec l'atelier concomitant *ARC2011*, notamment sur les théories de la forme urbaine et les méthodes d'analyse.

- Travaux pratiques.
- Analyse de la morphogène du secteur environnant le site proposé (jusqu'à l'automne 2018 inclusivement)

• ARC3305 Architecture et stratégies urbaines Abordé

Le cours *ARC3305* porte sur les théories contemporaines en design urbain.

- Compte rendu critique d'un texte théorique.
- Analyse et critique d'un projet au regard du cadre théorique.
- Examen.

• ARC3306 Architecture, cultures et mondialisation Abordé

Études des phénomènes liés à la mondialisation et de leurs impacts sur les villes et l'architecture contemporaine.
- Étude de cas.

Cours de construction

Deux cours de construction ont des liens avec l'atelier concomitant :

• ARC1311 Architecture et construction 1 Abordé

Depuis l'automne 2019,
- Étude de la structure et la matérialité d'un précédent contemporain
- TP présentant la construction à structure de bois du projet de l'atelier *ARC1011.*

• ARC2314 Architecture et construction 4 Abordé

Les travaux réalisés dans le cadre du cours *ARC2314* sont directement en lien avec l'approche théorique et pratique développée dans l'atelier *ARC2012,* à savoir : la conception d'une résille (étude de la performance en laboratoire de lumière), l'élaboration d'une stratégie bioclimatique cohérente dans le cadre du projet d'atelier (intégrant performances architecturales et énergétiques) et la réalisation d'une coupe de mur.

A2. Habiletés en design

L'étudiant doit démontrer une capacité *d'appliquer des théories, des méthodes et des précédents de design à la conception, à la configuration et au design de bâtiments, d'espaces, d'éléments du bâtiment et de composantes tectoniques.*

• ***ARC1011 Atelier d'architecture 1***	Approfondi
• ***ARC1012 Atelier d'architecture 2***	Approfondi
• ***ARC2011 Atelier d'architecture 3***	Approfondi
• ***ARC2012 Atelier d'architecture 4***	Approfondi
• ***AME3030 Atelier multidisciplinaire***	Approfondi
• ***ARC3014 Atelier triptyque***	Approfondi
• ***ARC3017 Projet d'architecture 1***	Approfondi
• ***ARC3018 Projet d'architecture 2***	Approfondi
• ***ARC3019 Projet d'architecture***	Approfondi
• ***ARC3020 Projet de conception intégrée***	Approfondi
• ***ARC6701 Projet complet***	Approfondi
• ***ARC6801 Projet de recherche***	Approfondi
• ***ARC6802 Projet thèse***	Approfondi

Tous les ateliers contribuent à l'acquisition d'habiletés en design par l'intégration des savoirs suivant une approche réflexive de conception. L'atteinte de ce critère est essentielle au développement et à la présentation du projet d'architecture. Elle peut être vérifiée dans tous les ateliers qu'ils soient obligatoires ou optionnels.

A3. Outils de design

L'étudiant doit démontrer une capacité *d'utiliser la grande diversité d'outils de design à la disposition de la discipline architecturale, y compris un éventail de techniques pour la représentation en deux et en trois dimensions, la conception par ordinateur, la modélisation, la simulation et la fabrication.*

Ateliers

- ***ARC1011 Atelier d'architecture 1*** Approfondi
- ***ARC1012 Atelier d'architecture 2*** Approfondi
- ***ARC2011 Atelier d'architecture 3*** Approfondi
- ***ARC2012 Atelier d'architecture 4*** Approfondi
- ***AME3030 Atelier multidisciplinaire*** Approfondi
- ***ARC3014 Atelier triptyque*** Approfondi
- ***ARC3017 Projet d'architecture 1*** Approfondi
- ***ARC3018 Projet d'architecture 2*** Approfondi
- ***ARC3019 Projet d'architecture*** Approfondi
- ***ARC3020 Projet de conception intégrée*** Approfondi
- ***ARC6701 Projet complet*** Approfondi

L'atteinte de ce critère est essentielle au développement et à la présentation des projets en atelier. Elle peut être vérifiée dans les présentations de projets de tous les ateliers, obligatoires ou optionnels. Pour ce qui est de la FAO, les étudiants ont accès à l'atelier de fabrication à partir de la 2e année, soit pour le projet dans l'atelier *ARC2011 Atelier d'architecture 3*.

Cours d'intégration

Les trois activités d'intégration, rattachées à des ateliers, contribuent à mieux outiller les étudiants dans les représentations de projets.

- ***ARC1801 Intégration 1*** Approfondi

- Les étudiants produisent un carnet de bord de leur projet *ARC1012 Atelier d'architecture 2*. Il doit contenir : « Tous les éléments produits ou ayant servi à la conception, à l'élaboration et à la présentation du projet, du lancement de l'exercice à la présentation finale. »

- ***ARC1802 Intégration 2*** Approfondi

- Réalisation d'une brochure qui met en relation critique des textes, photographies, dessins, maquettes et modèles numériques comme formes d'expression d'un projet architectural dans son contexte.

- ***ARC1803 Intégration 3*** Approfondi

- Perspectives intérieure et extérieure du projet de l'atelier *ARC2012* en utilisant le logiciel de rendu Maxwell Render. Ces vues sont accompagnées de textes expliquant la pertinence du point de vue sélectionné et sa représentation en fonction du concept architectural.

Cours

- ***ARC1215 Dessin d'architecture*** Approfondi

- Exercices hebdomadaires dont les contenus et les remises sont en accord avec les activités de l'atelier *ARC1101*.

- ***ARC1214 Atelier d'expression*** Approfondi

- Dessins de modèles vivants et croquis architecturaux.

- ***ARC2214 Conception assistée par ordinateur*** Approfondi

Cours théorique et pratique.

- Travaux pratiques de modélisation 3D et de rendu.
- Examen sur la compréhension des processus de modélisation, de ses avantages et de ses inconvénients des méthodes et des systèmes.

REMARQUES :

Les **cours de construction** incluent des apprentissages des normes de représentation technique (coupes de murs, axonométries, schémas constructifs, etc.). Ils ne sont pas listés sous le présent CPÉ, mais dans le CPÉ A8 Documentation.

Les **cours à option** qui portent sur le dessin ou les outils numériques ne sont pas inclus puisqu'ils ne sont pas suivis par tous les étudiants. Les étudiants intéressés à développer l'intégration des outils numériques dans la conception peuvent suivre des ateliers sur le sujet en atelier de 3e année (dont celui du professeur Thomas Balaban), le cours de *ARC6863 Laboratoire spécialisé en CAO* à la maîtrise ou le séminaire de conception intégrée BIM.

Par ailleurs, la capacité à maîtriser les outils de design est considérée comme étant acquise par tous les étudiants avant d'entreprendre les activités liées au projet thèse (*ARC6801 Projet de recherche, ARC6802 Projet thèse* et *ARC6803 Séminaire de recherche*). Pour cette raison, ces sigles ne sont pas inclus. Toutefois, les méthodes de conception proposées peuvent amener les étudiants à développer de nouveaux outils. Par exemple, en 2018, plusieurs des thèmes de recherche ont amené les étudiants à utiliser la vidéo.

A4. Analyse d'un programme

L'étudiant doit démontrer une capacité *d'analyser et de prendre en considération un programme complexe pour un projet architectural qui tient compte des besoins du client et des utilisateurs, des précédents appropriés, des besoins en espace et en équipements, des lois applicables et des critères de sélection de l'emplacement et d'évaluation du concept.*

Ateliers

• ARC1012 Atelier d'architecture 2 Abordé

Bien que, dans la progression des étudiants, il ne s'agisse pas encore d'un programme complexe, les analyses préalables doivent démontrer une réflexion critique sur l'habitat résidentiel pavillonnaire; les modes de vie contemporains et la banlieue.

• ARC2011 Atelier d'architecture 3 Approfondi

Le second projet de cet atelier consiste en la conception d'un immeuble à programme hybride incluant des appartements et des fonctions collectives. L'approche porte sur la notion de type architectural. Elle permet aux étudiants de réfléchir sur les liens entre le programme et la culture d'habiter. Elle contribue ainsi à la réflexion sur les modes de vie contemporains.

- Études de précédents comparables incluant des hypothèses conceptuelles pour le projet d'atelier, incluant l'étude des variétés typologiques et l'innovation programmatique.
- Développement du projet.

• ARC2012 Atelier d'architecture 4 Approfondi

Le projet porte sur la conception d'une institution publique. Le programme provient d'une commande publique réelle. L'étudiant doit faire la démonstration de la pertinence de sa planification et de son interprétation, voire une redéfinition d'éléments du programme en fonction des besoins culturels contemporains et des usagers.

• ARC6701 Projet complet Approfondi

Le projet porte sur une institution publique et correspond à une commande publique réelle. Le Programme fonctionnel et technique (PFT) est fourni aux étudiants. Les étudiants doivent analyser et interpréter la commande en fonction des besoins, des équipements et du bien-être des usagers.

• ARC6801 Projet de recherche Abordé

• ARC6802 Projet thèse Abordé

À la maîtrise, l'analyse des programmes de précédents, leur évaluation critique et l'élaboration d'un programme pour le projet thèse sont abordés au regard du thème de recherche proposé. Compte tenu de la variété des approches des étudiants, le critère est considéré comme étant abordé dans *ARC6801 Projet de recherche*, et *ARC6802 Projet thèse.* Toutefois, certains étudiants peuvent approfondir cette analyse en vue de leur projet thèse.

Cours

• ARC6831 Architecture et immobilier Abordé

Des séances de ce cours portent sur les mécanismes d'évaluation des besoins et sur la programmation fonctionnelle et technique (PFT).

REMARQUE :

En raison de leur contenu variable, les ateliers de 3e année ne sont pas inclus. Ils ont néanmoins permis à des étudiants d'aborder des programmes tels que les tours de bureaux, les écoles, les théâtres, etc. L'analyse du programme, notamment les besoins des usagers et en équipements, font partie des objectifs de l'atelier *ARC3020 Projet de conception intégrée.*

A5. Contexte et aménagement du site

L'étudiant doit démontrer une capacité *d'analyser et de prendre en considération les caractéristiques du site, y compris les contextes urbain, non urbain et réglementaire; la topographie; les systèmes écologiques; les conditions climatiques; et l'orientation du bâtiment dans l'élaboration d'un projet de conception architecturale.*

Ateliers au baccalauréat :

• ARC1011 Atelier d'architecture 1 Abordé

Projet de place publique.
- Documentation du projet.
- Carnet de bord.

• ARC1012 Atelier d'architecture 2 Abordé

Projet de conception d'un projet résidentiel de banlieue.
- Manifeste sur le territoire générique.
- Composition d'un îlot et tissage d'une trame urbaine.

• ARC2011 Atelier d'architecture 3 Approfondi

L'approche théorique et méthodologique de l'atelier repose sur une démarche de projet centrée sur la contribution de l'architecture au contexte urbain. La démarche inclut :
- Analyse approfondie de la forme urbaine.
- Introduction à la réglementation municipale

• ARC2012 Atelier d'architecture 4 Abordé

• ARC2314 Architecture et construction 2 Abordé

Les projets sont en milieu urbain. L'approche se concentre sur la matérialité et l'intégration des systèmes environnementaux.

Dans le cours *ARC2314 Architecture et construction 4 :*
- Évaluation de l'orientation du bâtiment projeté par l'analyse de l'éclairage naturel.
- Stratégie écologique intégrée du concept initial du projet.

Ateliers à la maîtrise :

• ARC6701 Projet complet Approfondi

• ARC 6711 Pensée constructive Abordé

L'atelier *Projet complet* met à contribution l'ensemble des analyses nécessaires à l'évaluation du bâtiment au regard des critères contextuels. L'étudiant doit démontrer sa capacité à les intégrer à son projet. En outre, la démarche comprend :
- Une analyse urbaine du site, réalisée en équipe.

Complémentaire à l'atelier, le cours demande aux étudiants :
- Le développement de la stratégie écologique.

• ARC6801 Projet de recherche Abordé

• ARC6802 Projet thèse Abordé

Compte tenu de la variété des thèmes, le critère est considéré comme étant abordé. Toutefois, les thèmes proposés à ce jour (secteur Radio-Canada à Montréal, sites du patrimoine mondial de Québec et Édimbourg; quartier durable; éthique dans pays en développement et dans les quartiers populaires de Montréal; lisières urbaines; les technologies de l'information comme phénomène mondial et local) permettent tous un approfondissement de la compréhension des contextes des projets.

Cours

• ARC1312 Architecture et construction 2 Abordé

Le cours porte sur l'influence du site et du climat sur l'architecture et la construction.

- Examens.
- Étude de cas explicitant les stratégies bioclimatiques.

• ARC6831 Architecture et immobilier Abordé

Dans l'apprentissage des coûts et financement du projet, les étudiants abordent la variable des sites et contextes.

REMARQUE :

Au baccalauréat, les étudiants peuvent développer leur capacité d'intégrer des méthodes d'analyse de contexte dans le cadre d'ateliers optionnels en 3e année. Le contexte est un volet significatif des ateliers suivants :

• ARC3019 Projet d'architecture

L'atelier hors les murs en 3e année permet aux étudiants de faire un projet dans un contexte urbain à l'international. La compréhension du contexte culturel et du milieu urbain fait partie intégrante de la démarche.

• ARC3020 Projet de conception intégrée

En tant que démarche de design complet, l'atelier inclut une analyse du contexte et du site. La collaboration avec l'architecture de paysage appuie la prise en compte du site et son aménagement dans le projet.

A6. Design urbain

L'étudiant doit démontrer une capacité *d'analyser et de prendre en considération le contexte urbain élargi de l'architecture du bâtiment; son schéma de développement et ses morphologies spatiales, de même que les infrastructures et les systèmes environnementaux et écologiques, afin de comprendre les instruments réglementaires qui régissent ce contexte; les incidences au sens plus large des décisions architecturales sur l'évolution des villes et l'impact de l'urbanisme sur le design.*

Ateliers

Parmi les ateliers obligatoires, deux d'entre eux portent sur les rapports étroits entre le projet architectural et la forme urbaine.

• ***ARC1012 Atelier d'architecture 2*** Abordé

Le projet se trouve en banlieue et porte sur la configuration d'un îlot en redéfinissant le modèle des relations entre les résidences.

- Composition d'un îlot et tissage d'une trame urbaine.

• ***ARC2011 Atelier d'architecture 3*** Approfondi

Cet atelier obligatoire donne aux étudiants du baccalauréat une formation sur l'intégration d'un bâtiment à double fonction dans un contexte urbain montréalais. L'approche repose sur les théories de la forme urbaine. Le contenu inclut une introduction à la réglementation et aux politiques municipales qui s'appliquent.

- Analyses diachroniques et synchroniques du contexte urbain du projet.
- Documentation du projet.

Cours

• ***ARC3104 Histoire de l'architecture au Québec*** Abordé

Une partie de la matière concerne la définition des villes, principalement Montréal, et leur transformation à travers le temps.

- Examens.
- Travaux de recherche en lien avec l'analyse de la forme urbaine demandée aux étudiants dans le cadre de l'atelier.

• ***ARC3305 Architecture et stratégie urbaine*** Abordé

- Analyse critique de théories contemporaines sur le rapport entre l'architecture et la forme urbaine.
- Examens.

REMARQUE :

Les programmes de baccalauréat en sciences, Architecture et de maîtrise en architecture accordent de l'importance à la contribution de l'architecture au contexte urbain. Des ateliers à option en 3e année ainsi que dans les choix offerts dans l'atelier *ARC6801 Projet de recherche* et *ARC6802 Projet thèse* portent sur ces questions de rapport à la ville et peuvent amener à définir un secteur urbain.

A7. Conception des détails

L'étudiant doit démontrer une capacité *d'évaluer, comme faisant partie intégrante du design, les combinaisons appropriées de matériaux, de composantes et d'assemblages dans le développement des éléments architecturaux détaillés par le dessin, la modélisation ou les prototypes grandeur nature.*

L'atteinte de ce critère peut être vérifiée dans les cours et ateliers obligatoires qui suivent. Lorsque les enseignements sont liés, certains d'entre eux sont regroupés.

Au baccalauréat

• ***ARC1311 Architecture et construction 1*** Abordé

Une partie du cours consiste en une introduction aux détails en construction.

- Travail pratique 2 : représentation détaillée du projet de pavillon conçu dans l'atelier *ARC1011.*

• ***ARC2313 Architecture et construction 3*** Approfondi

Une analyse détaillée d'une œuvre architecturale contemporaine est demandée dans le cadre du cours. L'évaluation porte sur l'explication détaillée des assemblages des différentes composantes du projet (fondation, plancher, enveloppe, toit), incluant le comportement de la matière et la mise en œuvre.

- Coupe avec vue cavalière détaillée.

• ***ARC2012 Atelier d'architecture 4*** Approfondi

• ***ARC2314 Architecture et construction 4*** Approfondi

• ***ARC1803 Intégration 3*** Abordé

En lien avec les cours *ARC2314* et *ARC1803,* l'atelier *ARC2012* est l'activité obligatoire principale qui amène tous les étudiants à concevoir :

- La réalisation grandeur nature d'un prototype de résille et l'analyse de sa performance en matière d'éclairage naturel.
- La coupe de mur, en lien avec l'enseignement du cours *ARC2314.*

• ***ARC4324 Stratégie structurale*** Abordé

Le cours comprend des présentations sur les détails d'assemblage et les normes qui s'appliquent. La matière du cours fait l'objet d'examen.

À la maîtrise :

• ***ARC6701 Projet complet*** Approfondi

• ***ARC6711 Pensée constructive*** Approfondi

L'atelier *Projet complet* et le cours concomitant *Pensée constructive* visent à amener tous les étudiants à démontrer leur capacité à intégrer les différentes composantes constructives du bâtiment jusqu'au détail.

- Coupes de murs.
- Coupes axonométriques de fragments des projets mettant en évidence l'intégration des systèmes architecturaux et techniques et soulignant leur relation avec l'expression tectonique de l'ensemble.

REMARQUE

Les étudiants peuvent concevoir des détails ou en faire l'analyse dans d'autres ateliers ou cours optionnels, notamment :

• *ARC3020 Projet de conception intégrée*

- La conception des détails est exigée.

• *ARC3017 Projet d'architecture 1 : industrialisation du bâtiment*

- La conception des détails est exigée.

• *ARC4328 Matériaux de construction / Laboratoire Interfaces*

- Réalisation d'un fragment de bâtiment conceptuel à l'échelle 1:1.

A8. Documentation du design

L'étudiant doit démontrer une capacité *de documenter et de présenter le résultat d'un projet de design en utilisant divers médias architecturaux, y compris les documents servant à la construction, les dessins et les devis.*

Le CPÉ A3 - Outils de design couvre déjà en partie cet aspect. Pour cette raison, dans ce qui suit, nous avons séparé la DOCUMENTATION TECHNIQUE de la DOCUMENTATION GÉNÉRALE. Dans cette dernière, nous retenons principalement les activités d'intégration et cours qui donnent des formations plus poussées sur des documents spécifiques.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE : documents présentant le résultat d'un projet de design

Dans tous les ateliers, il est attendu que les étudiants présentent le résultat de leurs projets de design avec différents médias. Les livrables varient, mais comprennent nécessairement une variété de représentation pour expliquer et présenter le résultat final, ce qui inclut : schémas, maquettes, plan d'implantation, plans, coupes et élévations de bâtiment, modèles numériques, perspectives, etc. Dans plusieurs cas, les étudiants doivent se conformer à des normes graphiques, propres à la discipline. Les cours donnent des formations plus spécialisées.

• ***ARC1011 Atelier d'architecture 1*** Abordé

- Carnet de bord présentant l'ensemble de la démarche de conception en atelier.

• ***ARC1012 Atelier d'architecture 2*** Abordé

• ***ARC1801 Intégration 1*** Approfondi

- Carnet de bord présentant l'ensemble de la démarche de conception en atelier.

• ***ARC2011 Atelier d'architecture 3*** Abordé

• ***ARC1802 Intégration 2*** Abordé

- -Brochure de présentation du projet de résidence unifamiliale.

• ***ARC1803 Intégration 3*** Approfondi

Approfondissement de l'utilisation du logiciel Maxwell Render.

- Perspectives avec rendu.

• ***ARC6802 Projet thèse*** Abordé

- L'étudiant doit produire une documentation représentative de la démarche du projet et de son résultat.

DOCUMENTATION TECHNIQUE : documents servant à la construction, les dessins et les devis.

La documentation technique détaillée peut être vérifiée dans les cours et ateliers suivants :

• ***ARC1311 Architecture et construction 1*** Abordé

- Travail pratique portant sur le développement de la structure et de la construction du pavillon conçu dans le cadre de l'atelier ARC 1011 Atelier d'architecture 1, représenté en plans, coupe et élévations.

• ***ARC2313 Architecture et construction 3*** Abordé

- Dessin 3D (coupe de mur en vue cavalière) qui explicite de manière détaillée les assemblages d'un design contemporain.
- Le devis fait partie de la matière du cours vue à l'examen.

• ***ARC2012 Atelier d'architecture 4*** Approfondi

• ***ARC2314 Architecture et construction 4*** Approfondi

- Maquettes du projet montrant les principaux éléments constructifs.
- Coupe de mur (en lien avec l'enseignement dans *ARC2314*).
- Documentation technique incluant liste de matériaux (*ARC2314*).

• ***ARC6701 Projet complet*** Approfondi

• ***ARC6711 Pensée constructive*** Approfondi

- Maquette détaillée d'un fragment représentatif du projet ou axonométrie détaillée montrant les assemblages

constructifs.
- Schémas bioclimatiques et constructifs.
- Dessin 3D détaillé des assemblages.
- Coupe de mur.
- Dossier technique incluant l'explicitation des intentions tectoniques et des solutions constructives, ainsi que la documentation technique des matériaux utilisés.

• ARC6831 Architecture et immobilier Abordé

Des séances de cours portent sur le programme fonctionnel technique (PFT).

REMARQUE :

Certains ateliers et cours optionnels peuvent exiger une documentation technique plus complète ou spécifique :

• L'atelier *ARC3020 Projet de conception intégré.*
• L'atelier *ARC3017 Projet d'architecture 1 : Industrialisation du bâtiment.*
• Le cours *ARC6305 Séminaire en technologie du bâtiment*
• Le cours *AME 6047 Industrialisation du bâtiment.*

B. CULTURE, COMMUNICATIONS ET PENSÉE CRITIQUE (CINQ CPÉ) :

B1. Pensée critique et communication

L'étudiant doit démontrer une capacité *de soulever des questions claires et précises; de consigner et d'évaluer de l'information et d'en faire une analyse comparative; de résumer les conclusions d'une recherche et de tester des solutions de rechange éventuelles par rapport à des critères et à des normes pertinents; de tirer des conclusions bien étayées par rapport à un projet particulier ou à une tâche donnée; et de s'exprimer clairement par écrit, oralement ou à l'aide des médias visuels sur les questions reliées à la discipline architecturale pour communiquer avec les membres la profession et du grand public.*

Ateliers et cours associés

• ***ARC1011 Atelier d'architecture 1***	Approfondi
• ***ARC1012 Atelier d'architecture 2***	Approfondi
• ***ARC1801 Intégration 1***	Approfondi
• ***ARC2011 Atelier d'architecture 3***	Approfondi
• ***ARC1802 Intégration 2***	Abordé
• ***ARC2012 Atelier d'architecture 4***	Approfondi
• ***ARC1803 Intégration 3***	Abordé
• ***AME3030 Atelier multidisciplinaire***	Abordé
• ***ARC3014 Atelier triptyque***	Abordé
• ***ARC3017/18 Projet d'architecture 1 / 2***	Abordé
• ***ARC3019 Projet d'architecture***	Abordé
• ***ARC3020 Projet de conception intégrée***	Approfondi
• ***ARC6701 Projet complet***	Abordé
• ***ARC6711 Pensée constructive***	Abordé
• ***ARC6801 Projet de recherche***	Approfondi
• ***ARC6803 Séminaire de recherche***	Approfondi
• ***ARC6802 Projet thèse***	Approfondi

Tous les ateliers visent à développer la pensée critique des étudiants dans la conception des projets. Dans plusieurs ateliers, des recherches préalables incluent des analyses de précédents qui sont partagées entre les étudiants. Les démarches sont itératives et critiques, un aspect développé dès la première année du baccalauréat (*ARC1011; ARC1012*). Par les présentations aux critiques invités, les étudiants apprennent à communiquer graphiquement et verbalement leur projet. Cet apprentissage en atelier trouve son aboutissement dans le projet thèse où chaque étudiant doit présenter son projet individuel au regard des recherches collective et personnelle réalisées dans le cadre de l'atelier *ARC6801 Projet de recherche* et le cours *ARC6803 Séminaire de recherche.* Cela inclut la présentation graphique, écrite et avec tout autre média pertinent à la démarche de conception.

Cours d'histoire et théorie

• ***ARC1101 Histoire générale de l'architecture***	Abordé
• ***ARC1102 Histoire de l'architecture moderne***	Abordé
• ***ARC3104 Histoire de l'architecture au Québec***	Abordé
• ***ARC3305 Architecture et stratégies urbaines***	Abordé
• ***ARC3306 Architecture, cultures et mondialisation***	Abordé

Les cours d'histoire et théorie contribuent à l'acquisition d'une pensée critique dans la mesure où ils enrichissent la réflexion des étudiants sur les rapports de la pratique et la théorie disciplinaire ainsi que les enjeux de société.

- Les examens permettent de vérifier l'atteinte du critère dans ces quatre cours, ainsi que les travaux dans les cours *ARC3104* et *ARC3305*.

• ARC2104 Théories du projet architectural Approfondi

Le cours porte sur les relations entre les pratiques du projet et les discours théoriques. Dans les travaux, les étudiants sont amenés à analyser le discours théorique, à le comprendre et à le modéliser. Les étudiants en rendent compte par des rédactions et des présentations en classe.

• ARC6804 Langages, écritures du projet Approfondi

Suivant différentes méthodes pédagogiques (cours magistraux, travaux pratiques d'analyse discursive, charrettes d'écriture et décryptages vidéographiques de présentations orales) le cours vise à approfondir la capacité à décrire, commenter et critiquer un projet. Les étudiants au projet thèse peuvent ainsi tirer parti de ces enseignements dans leur propre pensée critique et la communication de leur projet.

- Différents exercices et travaux portant sur : la critique du portfolio, la constitution d'un scénarimage (relation entre images, idées et temps de présentation) et la rédaction d'un texte de 1000 mots pour une présentation de projet.

B2. Histoire de l'architecture

L'étudiant doit avoir une compréhension *de l'histoire de l'architecture et du design urbain par rapport aux facteurs culturels, politiques, écologiques et technologiques qui en ont influencé le développement.*

L'atteinte du critère est démontrée par les examens et travaux dans les cours suivants:

• ***ARC1101 Histoire générale de l'architecture*** Approfondi

- Deux examens écrits demandent l'identification d'œuvres majeures depuis l'Antiquité gréco-romaine jusqu'à la moitié du 19e siècle et l'explication de leur importance dans leur contexte historique.

• ***ARC1102 Histoire de l'architecture moderne*** Approfondi

- Deux examens écrits portent sur l'identification d'œuvres majeures de la période moderne et l'explication de leur importance dans leur contexte historique et pour l'avancement de la discipline.

• ***ARC3104 Histoire de l'architecture au Québec*** Approfondi

- Deux examens portent sur la définition de l'architecture et de la forme urbaine au Québec en lien avec la société, la pratique de l'architecture et les avancements techniques correspondant aux différentes périodes
- Travaux d'analyse des transformations de la forme urbaine et de l'architecture au regard des changements sociaux et culturels, en lien avec le projet principal dans *ARC2011 Atelier d'architecture 3.*

• ***ARC3305 Architecture et stratégies urbaines*** Approfondi

Le contenu du cours, le travail pratique et l'examen traitent de la pratique et des théories de l'architecture et du design urbain des dernières décennies du 20e et du 21e siècle.

• ***ARC2104 Théories du projet architectural*** Abordé

Ce cours porte sur les discours théoriques depuis les années 1960. Dans les travaux, les étudiants acquièrent une connaissance des principales théories contemporaines et apprennent à identifier des principes d'architecture portés par ces théories.

B3. Théorie de l'architecture

L'étudiant doit avoir une compréhension *des cadres conceptuels et théoriques et des façons selon lesquelles ils ont façonné l'architecture et le design urbain.*

L'atteinte du CPÉ B3 se vérifie dans les cours obligatoires suivants :

Au baccalauréat

• *ARC1101 Histoire générale de l'architecture* Approfondi

Le cours porte principalement sur les théories classiques et leur apport dans la conception des œuvres.

- Deux examens écrits exigeant l'identification d'œuvres majeures depuis l'Antiquité gréco-romaine jusqu'à la moitié du 19e siècle et l'explication de leur importance dans leur contexte historique.

• *ARC1102 Histoire de l'architecture moderne* Approfondi

Le cours porte sur les avant-gardes et la théorie moderne depuis la révolution industrielle jusqu'à 1945.

- Deux examens écrits permettent aux étudiants de montrer leur compréhension de la matière.

• *ARC3104 Histoire de l'architecture au Québec* Abordé

Le cours porte principalement sur les rapports entre la production architecturale et la société, ce qui inclut l'état d'avancement de la discipline et, par conséquent, la contribution des théories architecturales.

- La compréhension des étudiants est validée dans les examens.
- Les travaux sont fondés sur l'apport des théories de la forme urbaine dans l'analyse du contexte.

• *ARC2104 Théories du projet architectural* Approfondi

Les étudiants analysent, présentent et modélisent leur compréhension de différentes théories de l'architecture établies depuis les années 1960.

• *ARC3305 Architecture et stratégies urbaines* Approfondi

Le cours porte plus spécifiquement sur la théorie de l'architecture et du design urbain.

- Deux travaux rédigés portent sur l'explication et l'analyse critique d'une théorie du projet au regard de la ville.
- Un examen porte sur l'ensemble du contenu du cours.

• *ARC2314 Architecture et construction 4* Abordé

Le cours présente les théories du projet architectural au regard des aspects techniques.

- L'analyse de précédent inclut des explications sur l'approche théorique qui la soutient.

• *ARC3306 Architecture, cultures et mondialisation* Abordé

Le cours traite des enjeux associés aux phénomènes mondiaux incluant l'influence des théories contemporaines et leur conciliation avec les cultures régionales.

- Étude de cas d'un exemple international.

À la maîtrise

• *ARC6711 Pensée constructive* Approfondi

Le cours traite des théories du projet en lien avec la construction.

- Les analyses de précédents doivent intégrer une réflexion critique basée sur les théories étudiées.

• *ARC6803 Séminaire de recherche* Approfondi

• *ARC6801 Projet de recherche* Abordé

Chaque séminaire permet de présenter les enjeux théoriques spécifiques au thème proposé aux étudiants dans le cadre des ateliers *ARC6801 Projet de recherche* et *ARC6802 Projet thèse.*

- Les travaux demandés sont variés.

• *ARC6804 Langages, écritures du projet* Approfondi

Un des objectifs du cours porte sur la compréhension historique, théorique et pragmatique des formes d'écriture et de présentation orale en architecture.

- Dans les exercices et travaux : rédaction et présentation orale du cadre conceptuel théorique qui sous-tend les intentions d'un projet de l'étudiant.

B4. Diversité culturelle et perspectives mondiales

L'étudiant doit avoir une compréhension *des divers besoins, valeurs, normes de comportement et modèles sociaux et spatiaux propres à différentes cultures et à différents individus dans le monde, ainsi que des incidences de cette diversité sur les responsabilités et les rôles sociétaux des architectes.*

L'atteinte du CPÉ B4 se vérifie dans les cours obligatoires suivants :

Au baccalauréat

• *ARC3306 Architecture, cultures et mondialisation* Approfondi

Principale activité obligatoire pour l'atteinte du CPÉ B4, le cours porte sur l'étude des phénomènes reliés à la mondialisation et les stratégies de projets développées dans différents contextes géographiques, sociaux et culturels.

- Étude de cas dans un contexte international.

• *ARC1101 Histoire générale de l'architecture* Abordé

Théories et pratiques de l'architecture avant la révolution industrielle dans différents contextes.

- La compréhension est validée dans les examens.

• *ARC1102 Histoire de l'architecture moderne* Abordé

Le cours porte sur les manifestations de l'architecture moderne dans différents pays, dont le Japon.

- Les examens permettent la révision de la matière du cours.

• *ARC3104 Histoire de l'architecture au Québec* Abordé

Le cours porte sur les transformations sociales à travers le temps au Québec et traite des contributions de différentes cultures. La matière débute avec les Premières Nations et les peuples du Grand Nord et se termine avec l'internationalisation des pratiques dans le contexte contemporain.

- Les examens permettent de confirmer la compréhension de la matière.

À la maîtrise

• *ARC6801 Projet de recherche* Abordé

• *ARC6803 Séminaire de recherche* Abordé

Les activités pédagogiques visent à situer un enjeu contemporain dans une perspective globale. Des voyages d'études sont proposés aux étudiants.

REMARQUE :

Les étudiants peuvent approfondir différents aspects du critère dans des activités optionnelles. Comme la partie 1.1 du présent RPA ainsi que le CPP 3. Perspectives mondiales et gérance de l'environnement le montrent, l'offre d'activités internationales dans les programmes vise à permettre aux étudiants d'avoir des expériences pédagogiques qui enrichissent leur compréhension des diverses cultures et des phénomènes mondiaux incluant les Premières nations et les peuples du Grand Nord.

B5. Systèmes écologiques

L'étudiant doit avoir une compréhension *des écologies dans un sens large qui guident le design des bâtiments et de leurs systèmes et des interactions entre ces écologies et les décisions de conception.*

Au baccalauréat

Dès la première année du baccalauréat, l'École veut sensibiliser et former les étudiants sur les notions d'écologie dans la construction des bâtiments.

• ***ARC1312 Architecture et construction 2*** Approfondi

La matière porte sur les rapports du bâtiment au site et au climat, ce qui inclut des notions telles que : les biomes, les microclimats urbains, la gestion de l'eau, la ventilation naturelle, l'éclairage naturel.

- Deux examens permettent de confirmer la compréhension des étudiants.
- Un TP porte sur l'analyse des différentes stratégies bioclimatiques d'un projet d'architecture contemporaine.

• ***ARC2314 Architecture et construction 4*** Approfondi

Le cours est en lien avec l'*Atelier d'architecture 4 (ARC2012)*. Les étudiants sont formés aux outils de développement de stratégie écologique intégrée et sont introduits au logiciel d'analyse de performance Sefaira. La compréhension est validée dans :

- Étude quantitative et qualitative de l'éclairage naturel de la résille solaire, en début de session.
- Croquis écologique du projet d'atelier intégrant la gestion de la lumière naturelle, les flux thermiques et la gestion des eaux.
- Coupe technique accompagnée d'une explication de l'approche écologique.
- Examen sur la matière de cours.

• ***ARC2012 Atelier d'architecture 4*** Approfondi

• ***ARC1803 Intégration 3*** Abordé

- Le projet d'atelier doit témoigner d'une sensibilité et d'une compréhension de sa relation à l'environnement.

À la maîtrise

• ***ARC6701 Projet complet*** Approfondi

- Le projet doit démontrer la compréhension de l'impact écologique du projet.

• ***ARC6711 Pensée constructive*** Approfondi

- Développement de stratégies écologiques et intégration des systèmes techniques du bâtiment.

REMARQUE :

Les étudiants intéressés à développer leur compréhension et leur capacité à intégrer ce critère peuvent suivre le cours à option *ARC3640 Architecture verte* ou l'atelier *ARC3020* au baccalauréat. À la maîtrise, le thème du quartier durable dans le cadre des ateliers *ARC6801 Projet de recherche; ARC6802 Projet thèse; ARC6803 Séminaire de recherche* permet également de poursuivre la compréhension des systèmes écologiques.

C. CONNAISSANCES TECHNIQUES (CINQ CPÉ) :

C1. Systèmes de réglementation

L'étudiant doit avoir une compréhension *des codes du bâtiment, des règlements et des normes qui s'appliquent pour un bâtiment et un emplacement donnés, y compris les normes de conception universelle et les principes qui guident la conception et la sélection des systèmes de sécurité des personnes.*

L'atteinte du CPÉ C1 se vérifie dans les cours obligatoires suivants :

Au baccalauréat

- ***ARC2011 Atelier d'architecture 3*** Abordé
- ***ARC1802 Intégration 2*** Abordé

Ces activités incluent des enseignements sur la réglementation portant sur les issues et la sécurité ainsi que sur l'accès universel. Les étudiants doivent tenir compte de ces aspects dans leurs projets.

- ***ARC2313 Architecture et construction 3*** Abordé
- ***ARC5314 Mécanique, électricité, éclairagisme*** Abordé
- ***ARC2321 Statique et résistance des matériaux*** Abordé

Les trois cours abordent les règlements et normes du *Code national du bâtiment du Canada* et du *Code de Construction du Québec*.

- Les examens permettent de vérifier la compréhension des étudiants.

À la maîtrise

- ***ARC6832 Sécurité du bâtiment*** Approfondi

Le cours porte sur le *Code de construction du Québec.* Chapitre « Bâtiment » et sur le *Code national du bâtiment du Canada 2010* modifié.

- Un travail pratique porte sur un édifice existant et comprend la recension et l'analyse des aspects réglementaires.
- La matière du cours fait l'objet d'un examen.

- ***ARC6701 Projet complet*** Approfondi

Le projet des étudiants en atelier doit démontrer l'intégration des systèmes réglementaires dans le bâtiment.

C2. Matériaux

L'étudiant doit avoir une compréhension *des principes de base liés à la sélection appropriée et à l'application des matériaux d'architecture sur les plans de la performance fondamentale, de l'esthétisme, de la durabilité, de la consommation d'énergie, de l'utilisation des ressources et de l'impact environnemental.*

L'atteinte du CPÉ se vérifie dans les projets, les travaux ou les examens des cours et ateliers suivants :

Au baccalauréat

• ***ARC1311 Architecture et construction 1*** Approfondi

Le cours porte sur les notions de base des structures et la matérialité. Le bois est traité de manière prédominante.

- Étude d'un précédent : Analyse de la structure d'un bâtiment contemporain.
- Représentation détaillée en coupes, plans et élévations du pavillon en bois réalisé dans le cadre de l'atelier *ARC1011 Atelier d'architecture 1.*
- Deux examens permettent une révision de la matière du cours.

• ***ARC1312 Architecture et construction 2*** Abordé

Les matériaux sont abordés dans le cours selon leur contribution à la relation du bâtiment au site et au climat.

- Le contenu du cours fait l'objet d'examen.

• ***ARC2313 Architecture et construction 3*** Approfondi

Le cours porte sur les principes de construction à ossature de bois, en lamellé-collé, en béton et en acier. Il vise à montrer les techniques de mise en œuvre adaptées au milieu physique local dans une perspective de développement durable. Enfin, il étudie la matérialité des projets en tant qu'expression des intentions de l'architecte dans le projet.

- Analyse détaillée d'une œuvre contemporaine.
- Deux examens permettent de valider la compréhension de la matière du cours par les étudiants.

• ***ARC2011 Atelier d'architecture 3*** Abordé

Matérialité de l'enveloppe (béton).

• ***ARC2012 Atelier d'architecture 4*** Approfondi
• ***ARC2314 Architecture et construction 4*** Approfondi
• ***ARC1803 Intégration 3*** Abordé

Ces trois activités concomitantes visent à permettre aux étudiants de réaliser un projet intégrant différents aspects de la construction, incluant la matérialité.

- Conception et résultats des projets d'atelier. Représentations graphiques présentant la matérialité et maquette.
- Construction grandeur réelle d'un prototype, de résille.
- Représentation 3D montrant l'expérience sensorielle (matière et lumière) du projet, dans le cours Intégration 3.

• ***ARC2321 Statique et résistance des matériaux*** Abordé

- Divers travaux (charges, équilibre, treillis, efforts, etc.) en équipe permettent de vérifier la compréhension des étudiants de manière continue.
- Deux examens permettent de confirmer la compréhension de la matière auprès de tous les étudiants.

À la maîtrise

• ***ARC6701 Projet complet*** Approfondi
• ***ARC6711 Pensée constructive*** Abordé

Ces activités sont liées.

- Le résultat des projets doit démontrer le rôle de la matérialité et la maîtrise de la conception technique.
- Le cahier technique incluant les travaux du cours *ARC6711* est en appui à cette démarche.

• ARC6832 Sécurité du bâtiment Abordé

Le cours aborde les normes de sécurité associées aux matériaux.
- Des examens portent sur la matière du cours.

REMARQUE : les étudiants intéressés à développer leur compréhension de la matière et son intégration dans la conception du projet peuvent suivre des cours et ateliers à option en 3e année du baccalauréat ou à la maîtrise, tels que

• L'atelier *ARC3020 Projet de conception intégrée.*
• L'atelier *ARC3017 Projet d'architecture 1 : Industrialisation du bâtiment.*
• Le cours *ARC4328 Matériaux de construction.*
• Le cours *ARC6305 Séminaire en technologie du bâtiment*
• Le cours *AME 6047 Industrialisation du bâtiment.*

C3. Systèmes structuraux

L'étudiant doit avoir une compréhension *des principes du comportement des structures soumises à des forces gravitationnelles, sismiques et latérales, y compris la sélection et l'application des systèmes structuraux appropriés.*

L'atteinte de ce critère est principalement vérifiée dans les cours obligatoires suivants :

Au baccalauréat
Dans les cours de structure :

• ***ARC2321 Statique et résistance des matériaux*** Approfondi
- Exercices et examens.

• ***ARC4324 Stratégie structurale*** Approfondi
- Exercices et examens.

Dans deux cours de construction qui traitent des structures et des différents matériaux associés (bois, béton, acier) :

• ***ARC1311 Architecture et construction 1*** Approfondi
- Étude de précédent : matérialité et structure d'un projet contemporain.
- Travail pratique portant sur la structure du projet de l'atelier *ARC1011.*
- Examens.

• ***ARC2313 Architecture et construction 3*** Approfondi
- Étude approfondie des différentes composantes constructives d'une œuvre contemporaine.
- Examens.

Dans deux ateliers obligatoires :

• ***ARC2011 Atelier d'architecture 3*** Abordé
- Le projet d'habitation a une structure en béton.

• ***ARC2012 Atelier d'architecture 4*** Abordé
- Le projet doit démontrer la compréhension de la structure. Des rencontres d'ingénieur en atelier aident les étudiants à atteindre cet objectif.

À la maîtrise

• ***ARC6701 Projet complet*** Approfondi
• ***ARC6711 Pensée constructive*** Abordé
- Le résultat du projet doit démontrer la stratégie structurale. En plus du suivi avec les enseignants, des rencontres avec des ingénieurs en atelier aident les étudiants à atteindre cet objectif.
- Le cahier technique développé dans le cadre du cours *ARC6711* inclut une explication des stratégies structurales (problématiques étudiées et solutions proposées).

REMARQUE :
Au baccalauréat, les étudiants peuvent approfondir cet aspect dans l'atelier complémentaire *ARC3020 Projet de conception intégrée* qui est conjoint avec des étudiants de Polytechnique Montréal.

D'autres ateliers de 3e année peuvent accorder un soin particulier au développement de la structure.

C4. Systèmes de l'enveloppe

L'étudiant doit avoir une compréhension *des principes de base utilisés dans la conception des systèmes de l'enveloppe des bâtiments et des assemblages connexes sur les plans de la performance fondamentale, de l'esthétisme, de la durabilité, de la consommation d'énergie, de l'utilisation des ressources et de l'impact environnemental.*

Les travaux, examens ou projets des cours et ateliers suivants permettent de vérifier l'atteinte du critère de performance C4 :

Au baccalauréat

• ***ARC1312 Architecture et construction 2*** Abordé

Le cours traite des principes associés à l'enveloppe du bâtiment dans le contrôle des impacts liés au climat et au contexte.

- Examens.

• ***ARC2313 Architecture et construction 3*** Approfondi

- Analyse détaillée d'une œuvre contemporaine incluant une coupe avec vue cavalière qui montre la conception de l'enveloppe.

• ***ARC2012 Atelier d'architecture 4*** Approfondi

• ***ARC2314 Architecture et construction 4*** Approfondi

- Construction d'un prototype de résille, grandeur nature en atelier.
- Projet réalisé dans le cadre de l'atelier.
- Coupe de mur.
- En lien avec l'atelier, les travaux du cours *ARC2314* se concentrent sur l'enveloppe du bâtiment à diverses échelles (analyse de performance d'éclairage de la résille, stratégies bioclimatiques, coupe constructive).

À la maîtrise

• ***ARC6701 Projet complet*** Approfondi

• ***ARC6711 Pensée constructive*** Approfondi

- Résultat du projet.
- Cahier technique et travaux du cours *ARC6711*.

• ***ARC6832 Sécurité du bâtiment*** Abordé

Le cours aborde les aspects réglementaires associés à l'enveloppe.

- Les examens vérifient la compréhension de la matière du cours.

REMARQUE :

Les étudiants intéressés par les aspects techniques du bâtiment ont la possibilité de traiter de manière approfondie des systèmes de l'enveloppe dans le cadre d'ateliers et de cours en 3e année du baccalauréat ou à la maîtrise.

• *ARC3020 Projet de conception intégrée*

- La conception de l'enveloppe est développée avec les étudiants de Polytechnique Montréal.

• *ARC3017 Projet d'architecture 1 : industrialisation du bâtiment.*

- Le développement de l'enveloppe est exigé.

• *ARC4328 Matériaux de construction : Laboratoire interfaces.*

- En 2019, recherche sur l'enveloppe en bois.

• *AME 6047 Industrialisation du bâtiment.*

Une partie du cours porte sur l'enveloppe.

• *ARC6330 Conservation des bâtiments et ouvrages*

Une partie du cours porte sur la composition des enveloppes traditionnelles et leur adaptation aux normes actuelles.

C5. Systèmes environnementaux

L'étudiant doit avoir une compréhension *des principes de base qui guident la conception des systèmes actifs et passifs de modification de l'environnement intérieur des bâtiments; des questions soulevées par la coordination de ces systèmes dans un bâtiment; de la consommation d'énergie et des outils appropriés d'évaluation de la performance; et des codes et règlements qui régissent leur application dans les bâtiments.*

Les travaux, examens ou projets des cours suivants permettent de vérifier l'atteinte du critère de performance C5 :

Au baccalauréat

• ***ARC1312 Architecture et construction 2*** Approfondi

Le cours porte sur l'impact du contexte et du climat en architecture. Il introduit à la physique du bâtiment et aux solutions d'efficacité énergétique. Les systèmes énergétiques du bâtiment sont présentés.

- Analyse des différentes stratégies bioclimatiques d'un projet d'architecture.
- Révision de la matière dans les examens.

• ***ARC5314 Mécanique, électricité, éclairagisme*** Approfondi

Le cours traite des systèmes actifs qui influencent l'environnement intérieur. Les aspects réglementaires associés sont abordés.

- La compréhension est vérifiée dans des examens.

• ***ARC2314 Architecture et construction 4*** Approfondi

Approfondissement des contenus des cours précédents, dont *ARC1312*. Les logiciels d'analyse de performance énergétique et d'éclairage sont abordés et utilisés dans des travaux (Sefaira).

- Étude d'éclairage.
- Croquis écologique présentant une stratégie globale de gestion des ressources naturelles et des systèmes environnementaux.
- Examen portant sur la matière.

À la maîtrise

• ***ARC6701 Projet complet*** Approfondi

• ***ARC6711 Pensée constructive*** Approfondi

- Les projets doivent démontrer une compréhension des systèmes environnementaux.
- Dans le cours *ARC6711*, le rapport sur la stratégie écologique et les systèmes techniques permet aux étudiants de démontrer la performance de leur projet.

D. DESIGN COMPLET (UN CPÉ) :

D1. Design complet

L'étudiant doit démontrer une capacité *de produire un design architectural à partir d'un concept, d'un programme de bâtiment et d'un site, qui intègre globalement les facteurs contextuels, les systèmes structuraux et environnementaux, les enveloppes et assemblages du bâtiment, les exigences réglementaires et la gérance de l'environnement.*

L'atteinte du CPÉ D1 Design complet, dans les programmes est progressive et se vérifie dans les cours et ateliers obligatoires suivants :

Au baccalauréat

- ***ARC2012 Atelier d'architecture 4*** Approfondi
- ***ARC2314 Architecture et construction 4*** Approfondi

Au baccalauréat, en deuxième année, soit à la fin du cheminement obligatoire, l'atelier *ARC2012 – Atelier d'architecture 4* amène les étudiants à concevoir un projet :

- dont le concept est fondé sur le potentiel d'expression et de contribution à l'ambiance de la matérialité;
- dont le programme initial correspond à une commande réelle;
- qui intègre l'ensemble des connaissances techniques acquises à cette étape.

En plus des enseignants qui ont une formation en architecture, des experts et ingénieurs sont invités en cours de session pour aider les étudiants.

Les travaux dans le cours *ARC 2314 Architecture et construction 4* sont en appui au projet réalisé en atelier et complètent la documentation.

À la maîtrise

- ***ARC6701 Projet complet*** Approfondi
- ***ARC6711 Pensée constructive*** Approfondi

L'enseignement en atelier est conjoint avec le cours *ARC6711* dans lequel les étudiants réalisent des études et documents techniques des projets. Les projets correspondent à des commandes réelles dont les étudiants doivent assurer l'interprétation pertinente du programme. Le cours A*RC6832 Sécurité du bâtiment,* qui est concomitant, aide les étudiants à intégrer les normes de construction. Des experts et ingénieurs sont invités en atelier pour aider les étudiants à mieux intégrer les différents systèmes à leur projet.

REMARQUE :

Au baccalauréat, les étudiants peuvent également développer leur capacité à réaliser un design complet dans le cadre d'ateliers optionnels, notamment :

- *ARC3020 Projet de conception intégrée,* offert en coenseignement avec Polytechnique Montréal.
- *ARC3017 Projet d'architecture, industrialisation du bâtiment.*

Un projet complet est demandé aux étudiants. Les étudiants inscrits à l'atelier doivent suivre de manière concomitante le cours à option sur l'industrialisation du bâtiment, afin d'assurer une compréhension approfondie des systèmes industriels.

E. PRATIQUE PROFESSIONNELLE (CINQ CPÉ) :

E1. La profession d'architecte

L'étudiant doit avoir une compréhension *de l'organisation de la profession, de la ou des Lois sur les architectes et des règlements qui en découlent, du rôle des organismes de réglementation de la profession (les ordres d'architectes), du parcours menant à l'obtention du permis d'exercice, y compris le stage en architecture, et des droits et responsabilités réciproques des stagiaires et des employeurs.*

L'atteinte du CPÉ E1 se vérifie principalement dans le cours suivant :

• ***ARC6830 Pratique professionnelle*** Approfondi

Le cours porte sur l'ensemble des contenus du critère au regard de l'Ordre des architectes du Québec (OAQ), du *Manuel canadien de pratique de l'architecture* (MCPA), du Conseil canadien de certification en architecture (CCCA) et autres instances et normes qui s'appliquent. Différentes séances portent sur des aspects spécifiques mentionnés dans le critère : la profession d'architecte; l'entrée dans la profession; lois encadrant la profession.
- Les examens permettent de vérifier la compréhension des étudiants sur la matière vue.

E2. Responsabilités éthiques et légales

L'étudiant doit avoir une compréhension *des questions éthiques inhérentes à la formation du jugement professionnel; de la responsabilité légale de l'architecte en vertu des lois, des codes, des règlements et des contrats reliés à l'exercice de l'architecture; des droits de propriété intellectuelle; et du rôle de sensibilisation par rapport aux enjeux environnementaux, sociaux et culturels.*

L'atteinte du CPÉ E2 se vérifie principalement dans le cours *ARC6830*.

• ***ARC6830 Pratique professionnelle*** Approfondi

La matière du cours traite de la responsabilité et de l'éthique professionnelles.
Des séances portent sur les matières suivantes en lien avec le CPÉ : lois encadrant la profession; éthique et déontologie; notions élémentaires de droit pour les architectes; les contrats; les responsabilités professionnelles; pratique réflexive et développement professionnel.
- En plus des examens, le TP2 porte sur une étude de cas, avec un développement sur une question éthique de la pratique de l'architecture.

Les cours et ateliers suivants abordent des aspects du CPÉ E2 :

• ***ARC6832 Sécurité du bâtiment*** Abordé

Le cours inclut des enseignements sur l'encadrement et les exigences de la construction. Des examens vérifient la compréhension de la matière.

• ***ARC6831 Architecture et immobilier*** Abordé

Le cours comprend des enseignements sur les contrats, le rôle et les responsabilités des différents acteurs. Un travail porte sur l'évaluation des coûts, le cycle de vie des bâtiments.

• ***ARC2012 Atelier d'architecture 4*** Abordé
• ***ARC2314 Architecture et construction 4*** Abordé

Le cours et l'atelier abordent la question du rôle de l'architecte à l'égard des enjeux environnementaux.

• ***ARC6701 Projet complet*** Abordé
• ***ARC6711 Pensée constructive*** Aborde

Le cours et l'atelier abordent le rôle de l'architecte et ses responsabilités éthiques à l'égard des enjeux environnementaux.

REMARQUE :
Tout au long de leurs études, dans les cours théoriques et dans les ateliers, les étudiants sont amenés à réfléchir sur les enjeux environnementaux, sociaux et culturels de l'architecture. C'est notamment le cas en fin d'étude, alors que la question de l'éthique est incluse implicitement ou nommément dans les thèmes proposés dans le cadre des activités *ARC6801 Projet de recherche, ARC6802 Projet thèse* et *ARC6803 Séminaire de recherche.*

Les étudiants de maîtrise ont également la possibilité de suivre un cours au choix : *AME 6990 Éthiques et pratiques de l'aménagement* donné en partenariat avec le département de philosophie (*PHI6990 Fondements et enjeux de l'éthique*).

E3. Modes d'exercice de la profession

L'étudiant doit avoir une compréhension *des principes de bases et des types d'organisations des bureaux d'architectes, y compris la gestion financière, la planification opérationnelle, l'entrepreneuriat, le marketing, les négociations, la gestion de projet et l'atténuation des risques, ainsi qu'une compréhension des tendances qui ont des incidences sur la pratique.*

L'atteinte du CPÉ E3 se vérifie principalement dans les cours suivants :

• ***ARC6830 Pratique professionnelle*** Approfondi

Des séances du cours portent sur les matières suivantes : les étapes de réalisation de projet; les services professionnels et honoraires; la gestion d'une firme d'architecture; la gestion de projet et le leadership; l'administration du contrat de construction.

- Les examens permettent de s'assurer de la compréhension des étudiants.
- Le TP1 comprend deux volets : Modèle d'affaires d'une firme d'architecture et préparation d'une offre de service.

• ***ARC6831 Architecture et immobilier*** Approfondi

Le cours traite de l'économie de l'immobilier, incluant des dialogues client architectes, etc.

- Les travaux demandés portent sur des études de cas.

E4. Contrats utilisés dans la profession

L'étudiant doit avoir une compréhension *des divers contrats utilisés dans la pratique de l'architecture.*

L'atteinte du CPÉ E4 se vérifie principalement dans les cours suivants :

• ***ARC6831 Architecture et immobilier*** Approfondi

Le cours traite de l'économie de l'immobilier, incluant la documentation contractuelle liée èa l'immobilier, de leur gestion, des dialogues client architectes, etc.

- Les travaux pratiques portent sur des études de cas.

• ***ARC6830 Pratique professionnelle*** Abordé

Une séance du cours porte sur les contrats.

- Un examen permet de vérifier la compréhension.
- Le second volet du TP1 porte sur la préparation d'une offre de service.

E5. Gestion de projet

L'étudiant doit avoir une compréhension *des relations entre les divers intervenants du processus de conception; des méthodes de sélection des experts-conseils et de la formation d'équipes; des aspects économiques du bâtiment et des stratégies de contrôle des coûts; de l'élaboration de plans de travail et de calendriers de projets; et des modes de réalisation des projets.*

L'atteinte du CPÉ E5 sur la gestion de projet se vérifie principalement dans les cours suivants:

• ***ARC6831 Architecture et immobilier*** Approfondi

Le cours traite de l'économie de l'immobilier. Il constitue le principal cours du programme en lien avec le CPÉ E5.

- TP1 porte sur l'évaluation immobilière.
- TP2 porte sur l'estimation du coût de construction.

• ***ARC6830 Pratique professionnelle*** Abordé

Une séance du cours porte sur la gestion de projet.

- La compréhension de la matière du cours est vérifiée dans les examens.

2019 RPA

Université de Montréal
Faculté de l'aménagement
École d'architecture

Rapport présenté au Conseil canadien de certification en architecture (**CCCA**) en vue du maintien de l'agrément du programme de maîtrise en architecture offert par l'École d'architecture de l'Université de Montréal

Volume 2

Université de Montréal

4.0 Informations supplémentaires

4.1 Présentation de l'établissement et historique du programme

4.1.1 Historique du programme 1

4.1.2 Mission de l'École 6

4.2 Évaluation des progrès des étudiants 8

4.3 Description des cours offerts 11

4.4 Curriculum vitae des membres du corps professoral 73

4.5 Rapport de l'Équipe de visite RÉV 2014 203

4.6 Rapports annuels 243

© Paul Lewis



4. Informations complémentaires

4.1 Présentation de l'établissement et historique du programme

L'annexe du RPA doit inclure un bref historique et une brève description de l'établissement dans lequel le programme se trouve, ainsi que l'énoncé de mission actuel de l'établissement et la date de son adoption ou de sa dernière révision. Ces renseignements peuvent être fournis sous forme d'hyperlien.

L'historique de l'Université de Montréal est disponible au https://www.umontreal.ca/l-udem/#histoire

La rubrique Faits et chiffres du site web décrit brièvement l'UdeM :
https://www.umontreal.ca/l-udem/#classements

4.1.1 Historique du programme

L'annexe du RPA doit inclure un bref historique du programme.

Histoire de l'École d'architecture

Jusqu'au XIXe siècle, il n'y a pas eu de véritable enseignement de l'architecture au Québec. On accédait à cette profession après une longue période d'apprentissage chez un praticien. Au mieux, on suivait quelques cours de dessin et de construction à l'École des Arts et Manufactures ou, à partir de 1878, à l'École Polytechnique de Montréal.

À la fin du XIXe siècle, la rude concurrence à laquelle les architectes québécois étaient soumis, notamment par leurs collègues américains, a provoqué la création de l'Association des architectes de la province de Québec (1890). Celle-ci a tout de suite travaillé à l'établissement d'un enseignement supérieur de l'architecture afin de pouvoir démontrer la compétence de ses membres. C'est à son instigation qu'ont été successivement créés les départements d'architecture de l'Université McGill (1896) et de l'École Polytechnique de Montréal (1907), tous deux sur le modèle de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris, par d'anciens étudiants de celle-ci. Affiliée à l'Université de Montréal en 1919, l'École Polytechnique de Montréal dispensait surtout un enseignement sensible aux nécessités matérielles et fonctionnelles, ouvert aux innovations techniques. Les préoccupations esthétiques des architectes y étaient d'autant plus brimées qu'ils étaient formés à l'écart des autres disciplines artistiques. À ce point qu'en 1923, il apparut préférable de rattacher le département d'architecture à l'École des Beaux-Arts nouvellement créée, afin de lui donner un cadre plus conforme à la tradition.

Marquées par la crise économique de 1929-1936 et par la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), les années suivantes ébranlèrent rapidement cet ordre traditionnel et firent apparaître la nécessité d'une réforme en profondeur de l'enseignement de l'architecture. L'instauration d'une École d'architecture indépendante (1959) n'y ayant pas suffi, le Comité d'enquête Lamontagne (1963) en recommanda le retour dans le giron de l'Université de Montréal (1964), où l'École pourrait bénéficier de nouveaux rapports avec les disciplines des sciences humaines.

En 1968, l'École d'architecture et l'Institut d'urbanisme s'associaient pour former la Faculté de l'aménagement sous l'égide de son premier doyen, monsieur Guy Desbarats. Dans ce nouveau cadre, l'École prit à sa charge la création des programmes d'architecture de paysage et de design industriel, lesquels sont depuis devenus des départements autonomes au sein de la même Faculté (1978). Entre-temps, les remous politiques, économiques et socioculturels qui ont secoué la société nord-américaine à la fin des années 1960 et au début des années 1970 ont provoqué un vaste questionnement sur le rôle de l'architecte et sur sa formation. Sous la direction de messieurs Jean-Luc Poulin (1968-1971) et Serge Carreau (1971-1975), le programme de l'École a alors été élargi considérablement. À l'instar des autres écoles, les structures universitaires étaient contestées par les étudiants et par les enseignants.

À partir de 1976, le système des ateliers en vigueur à l'École fut remplacé par une série d'« unités » structurées

autour des préoccupations particulières des enseignants et regroupant des étudiants de deuxième, troisième et quatrième années. Le système des « unités » offrait aux étudiants un choix d'ateliers d'architecture très variés portant sur des thèmes précis comme l'industrialisation (TSB), l'innovation technique (ITF), l'écologie (GRACE), la topologie structurale, la relation personne-environnement. D'autres ateliers se penchaient sur des thèmes liés à l'enracinement de l'architecture dans la ville, comme l'architecture urbaine (AU), l'habitat populaire urbain (HPU), et le patrimoine architectural (GRASH). Ces recherches questionnant l'objet du projet dans la spécificité de sa condition nord-américaine et l'originalité de la culture montréalaise ont instauré une tradition qui particularise toujours cette institution.

Cet élargissement a entraîné une diversification d'intérêts spécialisés, provoquant inévitablement un débat sur ce qui devait constituer la formation de base obligatoire, tout en favorisant la mise en place des programmes de maîtrise en aménagement et en restauration, rénovation, recyclage. Cette réforme entreprise sous la direction de Jean-Claude Marsan (1978-1979) a fait l'objet d'une première évaluation interne à l'occasion d'un colloque organisé en 1980 par Len Warshaw, alors directeur intérimaire. Suivant les recommandations de ce colloque, les efforts ont été placés à l'enseigne de la valorisation et de la consolidation des acquis (Jean Ouellet, directeur, 1980-1985).

Par la suite, le contexte économique difficile a conduit à un important effort de rationalisation et de redéploiement des ressources pour pouvoir répondre aux nouveaux besoins. L'élaboration d'un plan quinquennal de développement, en 1986 (Louis C. Pretty, directeur, 1986-1989), constituait un premier effort de rationalisation.

Au cours des dix années suivantes, sous la direction de Roger-Bruno Richard (1989-1999), de nouveaux rapports se sont établis avec le milieu professionnel local et international, dont plusieurs membres ont été associés à l'enseignement de l'École, à titre de conférenciers, de chargés de formation pratique ou de professeurs invités : création de l'*Atelier triptyque - ARC3014* (trois courts projets sous la direction de professeurs renommés invités), actualisation du programme professionnel en architecture en fonction des critères nord-américains d'agrément, orientation vers de nouvelles formes de pratique dans le cadre des Ateliers thématiques et multiplication des échanges avec d'autres écoles à l'étranger.

Des liens ont été établis avec le Centre Canadien d'Architecture (CCA) notamment par la création de l'Institut de recherche en histoire de l'architecture (IRHA), regroupant l'Université de Montréal, l'Université McGill, le CCA et, plus récemment, l'Université Concordia.

Le projet d'agrandissement et d'aménagement du Pavillon de la Faculté de l'aménagement conçu par les architectes Saucier+Perrotte / Menkes, Shooner et Dagenais, un projet qui s'est vu décerner plusieurs prix de reconnaissance pour l'excellence de son architecture, a permis de réorganiser l'ensemble des activités de façon plus fonctionnelle et plus adéquate ainsi qu'en témoignait le rapport d'évaluation de 1998.

Sous la direction de Roger-Bruno Richard, l'actualisation du programme pour répondre aux normes d'agrément nord-américaines (1994) a suscité une réflexion sur l'étroitesse du programme du baccalauréat (120 crédits) de quatre années. D'où un nouveau programme comportant un baccalauréat préprofessionnel de 90 crédits (3 ans, soit la durée usuelle d'un baccalauréat au Québec où les étudiants complètent 13 années d'études avant d'accéder à l'Université) et une maîtrise en architecture de 45 crédits (1,5 an) permettant à l'étudiant de choisir un des six blocs de cours spécialisés correspondant à de nouvelles formes de pratique : trois de ces blocs spécialisés sont alors alimentés par une option correspondante de la M.Sc.A en aménagement (Conservation de l'environnement bâti, Montage et gestion de projets d'aménagement et Conception, modélisation, fabrication assistées par ordinateur) et les trois autres sont des créneaux spécifiques où l'École d'architecture s'est bâtie une renommée importante depuis longtemps (Design architectural, Architecture urbaine et Systèmes constructifs). Cette proposition a été entérinée par les autorités de l'Université au printemps 1998.

En 1999, le CCCA émet un avis favorable pour l'agrément des programmes offerts par l'École d'architecture, soit le baccalauréat en architecture qui a cessé d'admettre des étudiants en septembre 2000 et les nouveaux programmes issus de la transformation du cheminement de la formation professionnelle : le baccalauréat en design architectural, suivi de la maîtrise en architecture.

Sous la direction de Georges Adamczyk (1999-2007), ces nouveaux programmes sont mis en place après que l'Université eut obtenu l'autorisation du ministère de l'Éducation et de l'Office des professions. Ceci marque l'occasion d'un renouveau pédagogique dans le cadre d'une stratégie favorisant l'intégration des nouvelles technologies, la contribution des meilleurs professionnels aux enseignements de l'École, le recrutement de nouveaux professeurs reconnus pour l'excellence de leur enseignement et de leur recherche, l'internationalisation et le développement de la recherche en particulier dans le domaine de la conception architecturale. De plus, l'École aura bénéficié, durant cette période, d'un accroissement significatif de son budget d'opération et de près de 500 000 $ de dons en vue de créer de nouvelles bourses et de soutenir des activités spéciales.

En avril 2004, les derniers diplômes professionnels de bachelier en architecture sont accordés. Dès septembre 2004, l'École entreprend de célébrer le 40e anniversaire de son entrée à l'Université de Montréal. Différentes activités sont organisées tout au long de l'année pour se terminer par la remise d'un doctorat *honoris causa* à Bernard Tschumi.

En 2005, une Chaire de recherche du Canada de niveau 1 est attribuée à Christina Cameron. Les travaux effectués par Christina Cameron dans le cadre sa Chaire de recherche en patrimoine bâti portent sur la problématique de la perception évolutive de la notion de patrimoine culturel et de la signification qui en résulte aujourd'hui, de même que sur les conséquences de cette évolution sur les processus de conservation, de mise en valeur et de gestion.

Lancé en 2006, le Catalogue des concours canadiens (CCC) est un moteur de recherche conçu sur une initiative du Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (LEAP), sous la direction de Jean-Pierre Chupin, dans le but de rendre publique une partie essentielle de sa base de données documentaire. Le LEAP a ensuite exporté la technologie qu'il a développée pour l'appliquer à l'archivage des concours EUROPAN-France.

En 2007, l'arrivée de Anne Cormier à la direction amorce une tendance consolidée par l'engagement de plusieurs professeures à l'École et la nomination d'autres directrices ailleurs au pays. Si la situation financière difficile de l'Université ralentit quelque peu les activités internationales de l'École au cours de l'année suivante, la recherche subventionnée en architecture connaît un essor remarquable. Cet essor s'explique principalement par le travail d'équipe des professeurs réunis dans les groupes de recherche dont la synergie a permis d'établir de solides expertises reconnues internationalement.

À l'automne 2008, le programme de baccalauréat, désormais intitulé Baccalauréat en sciences, Architecture, passe de 90 à 95 crédits en raison notamment de l'introduction de trois cours de 1 crédit (Intégration 1, 2 et 3) qui favorisent l'intégration horizontale et verticale des apprentissages. Les modifications visent principalement à renforcer l'enseignement de la construction dans une perspective de compréhension globale du projet d'architecture.

À partir de 2009, l'École contribue au nouveau programme de formation continue de l'OAQ que ce soit dans le cadre d'activités spécialement organisées pour le programme ou encore en proposant aux membres de l'Ordre de participer à des colloques ou conférences reconnues par l'OAQ.

La Commission des études de l'Université de Montréal a adopté en juin 2007 un protocole d'évaluation périodique des programmes d'études qui définit les orientations et les étapes du processus selon un cycle de 10 ans. Les programmes de l'École d'architecture sont évalués en 2010-2011 suivant ce nouveau protocole. Cela a mené, à partir des années 2011 et 2012 à une réflexion approfondie sur la discipline, sur la profession et sur l'enseignement de l'architecture à la maîtrise et à un projet de refonte majeure de la M.Arch.

En mars 2011, l'École a accueilli, conjointement avec l'École d'architecture de l'Université McGill, la 99e conférence annuelle de l'Association of Collegiate Schools of Architecture (ACSA) sous le titre Where do you stand? qui a réuni un grand nombre de participants de l'Amérique du Nord. Ce fut une excellente occasion de rayonnement pour l'École, ce colloque offrant une très importante vitrine.

Cette même année, l'Université de Montréal crée une Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture. Le professeur Jean-Pierre Chupin en est le titulaire. Cette chaire très active à

l'étranger organise d'importants colloques qui contribuent significativement à la reconnaissance de l'École au plan international ainsi qu'à la pérennité du Catalogue des concours canadiens.

À partir de septembre 2011, les étudiants ont pu profiter d'un tout nouvel atelier de fabrication numérique équipé d'un appareil de découpe laser numérique auquel a été ajouté, en septembre 2012, un second appareil de découpe laser ainsi qu'une fraiseuse à contrôle numérique. Un simulateur de ciel nuageux a été construit à l'instigation de Valérie Mahaut.

Au printemps 2012, les activités d'enseignement de l'École ont été perturbées par une grève étudiante s'étendant à l'échelle du Québec. Les étudiants de l'École se sont mis en grève le 3 mars 2012 et ne sont retournés en classe que le 16 mai. Les mesures de rattrapage se sont répercutées sur le calendrier 2012-2013. L'École a adopté l'horaire différé autorisé par l'Université afin de pouvoir accueillir à l'automne de nouveaux étudiants de niveau collégial ou universitaire dont les cours avaient été suspendus en mai par décision ministérielle et qui ne termineraient le trimestre d'hiver 2012 qu'à la fin du mois de septembre 2012. Aussi, en 2012-2013, le trimestre d'automne a été condensé en 14 semaines, les cours débutant le 1er octobre et se terminant le 18 janvier sans semaine d'activités libres. Le trimestre d'hiver s'est, quant à lui, déroulé sur 15 semaines, du 21 janvier au 10 mai, incluant une semaine d'activités libres.

En 2012-2013, l'École est demeurée très active proposant comme par le passé plusieurs colloques, conférences et expositions, dont VIVE LA VILLE ! HOMMAGE À MELVIN CHARNEY PAR SES ÉLÈVES. Cette exposition organisée à la mémoire du regretté Melvin Charney a été l'occasion d'une contribution formidable de diplômés et de professeurs de l'École et de leurs retrouvailles. L'hommage à ce professeur marquant qui a contribué au rattachement de l'École d'architecture à l'Université de Montréal en 1964 s'est prolongé au printemps, alors qu'il a reçu, à la proposition de professeurs de l'École et à titre posthume, la médaille du mérite de l'OAQ.

Au 1er juin 2015, Jacques Lachapelle a succédé à Anne Cormier à la direction de l'École. Dès son entrée en poste, celui-ci s'est penché sur le projet de refonte de la M.Arch. Adopté au début de l'année 2016, le nouveau programme a été appliqué l'automne suivant et a fait l'objet d'un suivi attentif. La maîtrise comporte deux volets. Un, la révision de l'enseignement du projet complet. Deux, la révision des activités menant au projet de fin d'études, le projet thèse. À cet égard, les changements visent à offrir un cadre pédagogique qui contribuera à répondre aux rapides mutations des enjeux sociétaux et disciplinaires en architecture. La réforme se fonde sur la conviction que le milieu professionnel est lui-même engagé dans la recherche de solutions innovantes face aux nouveaux défis tels que la durabilité, les flux d'information, les avancements technologiques, les enjeux éthiques et les enjeux de mondialisation. Par conséquent, la pédagogie prône un enseignement collaboratif entre professeurs-chercheurs universitaires et professionnels invités. Enfin, le programme contribue au développement des activités d'internationalisation offertes aux étudiants en architecture. En effet, les professeurs responsables de thèmes et d'équipes d'enseignants ont organisé des voyages d'études en lien avec le thème proposé afin d'aider les étudiants à mieux comprendre leur portée. Depuis 2016, les responsables et les thèmes proposés ont été les suivants :

- Penser et construire l'architecture pour habiter la ville. Responsable : Anne Cormier.
- Lisière et médiation- Architecture, ville et arts médiatiques : recherches-créations, explorations, expérimentations. Responsable : Irena Latek.
- Éthiques et pratique(s) du projet d'architecture. Responsable : Gonzalo Lizarralde
- Architecture et information 2.0. Responsable : Alessandra Ponte.
- Le design architectural contemporain et le patrimoine mondial : de nouvelles approches pour une réconciliation des pratiques. Responsable : Claudine Déom.
- Vers les quartiers durables : les transitions urbaines (les « seuils magiques »). Responsable : Daniel Pearl.

En 2016, la nomination de responsables de programme au baccalauréat (Denis Bilodeau puis Manon Guité) et à la maîtrise (Nicholas Roquet jusqu'en 2018) avait pour but d'aider la direction dans le suivi des programmes et la réussite des études. Suivant une tendance généralisée dans le milieu universitaire, la question du bien-être des étudiants a amené le RÉA à produire un rapport sur la santé mentale qui a été adopté en assemblée en

août 2016. Le portrait général est plutôt positif, mais alerte tout de même sur la gestion du stress des étudiants. Le RÉA, les comités des études et la direction ont mis en place des mesures d'atténuation de cette réalité qui affecte un grand nombre d'étudiants. Notamment en première année, des contenus de cours ont été revus. L'amélioration des outils pédagogiques contribue également à améliorer l'apprentissage. En 2016, des chargés de cours ont préparé des outils pédagogiques qui aident à l'apprentissage en atelier. Alena Prochazka, Stephan Kowal et Katherine Lapierre ont réalisé un document sur : *La typologie de la maison à patio et ses mutations contemporaines.* L'équipe formée par Lea Zeppetelli, Patrick Morand, Cécile Baird, Vincent Coraini et Sébastien Saint-Laurent a terminé leur *Guide d'analyse de l'habiter en ville.* En 2019, la professeure Manon Guité met en place un Carrefour numérique qui aidera les étudiants dans l'apprentissage des logiciels. Le projet a reçu l'aide financière de l'Université et se fait en collaboration le professeur Thomas Balaban et l'École de design.

Par ailleurs, suivant une planification établie par le professeur Thomas Balaban, en 2017, l'École a renouvelé une part importante du mobilier dans les ateliers et une initiative étudiante a mené à l'installation de mobiliers dans différents espaces du pavillon, créant ainsi des aires de détente et de collaboration.

En 2017, Bechara Helal et Stephan Kowal ont été les deux premiers diplômés du programme de Doctorat individualisé en architecture, avec des mentions des jurys. Ils ont été suivis par Louis Destombes (2018) et Tiphaine Abenia (2019) qui ont fait leurs études doctorales en cotutelle.

La campagne de financement Campus Montréal a dépassé ses objectifs de 500M$ obtenant une récolte de 581 millions. Cet essor philanthropique s'est fait également sentir à l'École d'architecture notamment grâce à l'entrée en fonction de Nadia Laflamme, conseillère en développement à la Faculté. À cela s'ajoute le dévouement de l'architecte et diplômée Anik Shooner, membre du cabinet de campagne, l'appui du doyen de l'époque, Paul Lewis, et l'engagement du directeur, qui ont permis de conclure de nombreuses ententes et la création de nouveaux fonds. En 2016, le généreux don de Fayolle Canada de 2M$ est historique. Il a permis la création de la Chaire Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité. Le professeur Gonzalo Lizarralde en est le premier titulaire. Le fonds Epsylon (200K$) permet de soutenir des initiatives pédagogiques et de recherche sur l'enveloppe du bâtiment. L'architecte Phyllis Lambert a ajouté un montant substantiel à son fonds pour assurer la pérennité du Séminaire international Phyllis Lambert. Des amendements et ajouts au fonds Provencher_Roy ont permis d'augmenter le nombre de récipiendaires de bourses d'admission. Les architectes Julie Riverin et François Contant ont fait de substantiels dons annuels qui ont aidé les étudiants à participer à des activités d'internationalisation. Enfin, l'architecte Louis J. Lapierre a également fait un don important qui aidera les étudiants à participer à différentes activités pédagogiques ou à élaborer des projets de recherche hors les murs. Au total, au cours des dernières années, c'est plus de 2,5M$ qui se sont ajoutés aux fonds philanthropiques de l'École d'architecture.

Sur le plan de la recherche, l'École d'architecture poursuit son essor important. En décembre 2018, a eu lieu la 14e et dernière des tables rondes annuelles de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti. En 2019, alors que la Chaire sur les concours et pratiques contemporaines terminait depuis peu son mandat, le professeur Jean-Pierre Chupin devenait le titulaire de la Chaire de recherche du Canada en architecture, concours et médiations de l'excellence (niveau 1).

Des professeurs ont reçu des distinctions pour l'ensemble de leur carrière. Le professeur Gonzalo Lizarralde est devenu membre du Collège des nouveaux chercheurs et créateurs en art en science de la Société royale du Canada en 2016. La professeure Anne Cormier a reçu en 2017 le prix Margolese remis par l'Université de la Colombie-Britannique. La professeure Christina Cameron a été nommée membre de l'Ordre du Canada. En 2018, le gouvernement du Québec a remis à Christina Cameron le prix Gérard-Morisset (patrimoine) et à Manon Asselin le prix Ernest Cormier (architecture et design). En 2019, Daniel Pearl a reçu un prix du Conseil du bâtiment durable du Canada pour l'ensemble de sa carrière. À ces distinctions s'ajoutent les nombreuses activités et réalisations des professeurs, chargés de cours et chargés de formation pratique invités qui reçoivent régulièrement des reconnaissances. Pour en rendre compte, l'École les signale systématiquement sur son site Internet et elle a produit des rapports annuels en ligne de à partir de 2016, auxquels s'ajoutera le prochain rapport d'agrément de 2019.

Depuis sa dernière visite d'agrément en 2014, le corps professoral a changé. Il a été marqué par plusieurs départs : en 2016, celui de Giovanni De Paoli, ancien doyen de la Faculté, qui est aujourd'hui professeur émérite; en 2018, la professeure Valérie Mahaut, experte en gestion des eaux, qui a enrichi les connaissances sur les ruisseaux de Montréal; également en 2018, le professeur Nicholas Roquet, spécialiste en histoire de l'architecture et patrimoine, qui a contribué au succès de l'implantation de la nouvelle maîtrise en architecture à titre de responsable de programme; Alan Knight, qui a développé au sein de l'École le domaine de l'architecture urbaine, est devenu professeur honoraire. Enfin, en 2019, à la fin du second et dernier mandat de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti, sa titulaire, Christina Cameron, a pris une retraite bien méritée. Force est de constater que l'École doit dorénavant composer sans ces nombreuses expertises qui ont contribué à son succès et à son rayonnement. De plus, la situation budgétaire ne permet pas un renouvellement systématique des départs. Néanmoins, le corps professoral se renouvelle. Le 1er juillet 2018, Bechara Helal a été engagé à titre de professeur adjoint dans le domaine du projet d'architecture et culture constructive contemporaine. En 2019, l'École a procédé au recrutement de deux nouveaux professeurs adjoints dans les domaines « Matérialité et technologies de fabrication », et « Architecture, villes, territoires ». Ces postes ont suscité un grand intérêt, et les candidatures étaient en grande majorité internationales. L'assemblée professorale est enthousiaste à l'engagement de ces nouveaux collègues qui entreront en fonction en 2020. La recherche du prochain directeur de l'École d'architecture qui amorcerait son mandat en 2020 est en cours.

4.1.2 Mission de l'École

Lors de l'assemblée départementale du 25 avril 2019, un énoncé de mission renouvelé a été adopté afin tenir compte de l'évolution de nos programmes, notamment depuis l'introduction de la refonte de la maîtrise.

> L'École d'architecture de l'Université de Montréal a pour mission de développer et d'assurer la qualité de la formation professionnelle de l'architecte, la recherche active de nouvelles connaissances en architecture et le rayonnement de la culture architecturale.

L'atteinte de cette mission se décline dans différentes actions.

Par la formation
En offrant un environnement de formation liant la profession et la recherche vers une intégration des savoirs en vue de former des architectes engagés dans l'amélioration du cadre de vie.

Par la recherche
En favorisant l'excellence des pratiques et en contribuant à l'avancement de la discipline.

Au sein de l'institution
En offrant aux étudiants un milieu d'accueil épanouissant et respectueux qui promeut la diversité et l'équité.

Au cœur de la communauté
En mettant en valeur la contribution de l'architecture à l'amélioration de la qualité de vie des individus et des collectivités.

4.1.3 Mission de la Faculté de l'aménagement

Manifeste : Imaginer et façonner notre monde
Notre mission est de développer des connaissances et former des professionnels et des chercheurs de haut calibre qui sauront contribuer à l'évolution et à l'innovation des pratiques de l'aménagement.

POURQUOI ?
Pour faire la différence et réinventer un environnement durable.

Nous visons à former des créateurs, des agents de changement qui imaginent et construisent un meilleur environnement de vie. Avec l'humain au centre de nos préoccupations, nous aspirons à créer des lieux, des

espaces, des contextes d'usage et des produits qui améliorent la qualité de vie et qui sont porteurs de sens dans notre quotidien.

Nous voulons former une relève qui a le désir de briser le statu quo et de confronter les problèmes les plus complexes, parfois en prenant des risques, mais toujours avec passion pour revoir, réinventer, donner une nouvelle direction. Concevoir est un verbe d'action.

À la Faculté de l'aménagement, nous voulons que la créativité qui propulse nos réflexions soit catalyseur de transformation.

COMMENT ?
En favorisant l'échange : par la multidisciplinarité, la cocréation, la collaboration, l'expérimentation et l'exposition à la mixité et à une diversité de points de vue

En ouvrant les esprits : par l'accueil du changement, l'encouragement des idées les plus folles, en appuyant la liberté intellectuelle, en suscitant la curiosité et en encourageant la propension à oser penser et faire autrement.

En développant la conscience sociale : par la responsabilisation, par la confrontation aux enjeux réels de nos sociétés et en inculquant une pensée et une pratique qui mettent le bien collectif devant les intérêts individuels.

En encourageant le développement de qualités humaines : empathie, humilité, respect et engagement.

4.1.4 Mission de l'Université de Montréal

Université publique à forte intensité de recherche, l'Université de Montréal prépare ses étudiants à une vie professionnelle et citoyenne engagée au bénéfice de la société et du monde.

À l'image de Montréal, première ville universitaire en Amérique, l'Université de Montréal propose un milieu original tourné vers la création, les sciences, la culture et les langues. Elle offre un environnement de formation et de recherche solide et innovant et un milieu socioculturel animé et diversifié.

Vision
L'Université de Montréal misera sur l'innovation et l'impact de ses activités pour préparer les générations de demain à se réaliser et à affronter les défis de nos sociétés complexes. Elle offrira une expérience exceptionnelle d'apprentissage à ses étudiants et accompagnera les diplômés tout au long de leur vie.

Elle comptera sur une étroite relation entre l'enseignement et de la recherche, ainsi que sur ses collaborations avec de nombreux partenaires, dans le but de soutenir les membres de sa communauté pour qu'ils soient de véritables acteurs de changement dans le monde.

Valeurs
Depuis sa fondation en 1878, l'Université de Montréal s'est bâtie sur un ensemble de valeurs qu'elle continue aujourd'hui d'actualiser à la lumière des enjeux du XXIe siècle.

Les membres de la communauté partagent les valeurs institutionnelles suivantes :
- Liberté académique
- Collaboration et collégialité
- Diversité et équité
- Ouverture et respect
- Engagement
- Audace
- Intégrité
- Intérêt public

4.2 Évaluation des progrès des étudiants

L'annexe du RPA doit inclure :

• les procédures d'évaluation pour le transfert des crédits d'un étudiant et les équivalences;

L'étudiant qui a déjà suivi des cours universitaires de 1er cycle et qui désire obtenir des équivalences doit faire une demande par écrit. Chaque dossier est examiné par la TGDE et le responsable du programme (un professeur au baccalauréat et le directeur à la M.Arch.) et les décisions sont rendues au cas par cas. La correspondance entre le cheminement antérieur de l'étudiant et la structure de cours exigée par l'École est vérifiée et, le cas échéant, des ajustements sont faits pour assurer la cohérence et la conformité du parcours d'études.

Au premier cycle, les techniciens en architecture peuvent bénéficier d'exemptions avec substitution qui leur permettront de choisir parmi les autres cours offerts à la Faculté et, depuis l'automne 2011, parmi tous les cours de l'UdeM. Les exemptions et les conditions pour les obtenir portent sur les cours suivants :

- *ARC1214 Atelier d'expression,* s'ils ont suivi des cours équivalents et obtenu des résultats supérieurs à 80% ;
- *ARC1215 Dessin d'architecture* s'ils ont obtenu des résultats supérieurs à 80% (A-) dans les cours de dessins techniques ;
- *ARC2321 Statique et résistance des matériaux,* s'ils ont obtenu une moyenne de 90% (A+) dans les cours portant sur cette matière et sur les structures ;
- *ARC2313 Architecture et construction 3,* s'ils ont obtenu 1) une moyenne de 85% (A) dans leurs cours de construction au CÉGEP ; 2) l'exemption pour le cours *ARC2321* ; 3) avoir une cote R au collégial égale ou supérieure à 30 ou avoir une moyenne au baccalauréat supérieure à 3,5 ; 4) avoir obtenu des résultats égaux ou supérieurs 3,7 (A-) à leurs deux premiers cours de construction dans le programme (*ARC 1311* et *ARC1312*).

À la maîtrise, le responsable de programme établit les équivalences de cours qui concernent généralement le cours au choix et, dans certains cas, un cours à option. La TGDE l'informe de tous les étudiants qui ont déjà fait des études de 2e cycle. Ceux-ci sont avisés qu'ils peuvent faire une demande d'équivalence pourvu que le cours déjà suivi soit pertinent pour des études en architecture.

Une exemption avec substitution pour un cours de pratique professionnelle peut être accordée à un étudiant ayant suivi des cours similaires au 1er cycle dans un programme canadien. Il doit en faire la demande et soumettre un dossier avec les plans de cours pertinents et les travaux réalisés dans ces cours. Le responsable de programme prend une décision sur la base de ces informations et, au besoin, il peut consulter l'enseignant responsable du cours.

- les procédures d'évaluation des progrès des étudiants, y compris les politiques et les normes de l'établissement et du programme pour l'évaluation, la progression, la diplomation et les mesures d'appel et de rattrapage.

Le régime à temps plein et les exigences propres aux programmes imposent une vigilance dans le suivi de la progression des étudiants et le soutien à la réussite, notamment au premier cycle. Les étudiants des programmes en architecture s'inscrivent selon le cheminement trimestriel indiqué par l'École. Le cheminement des études et la progression attendue sont diffusés lors des rencontres d'information et sur le site web de l'École. Les étudiants ne peuvent abandonner un cours sans déclarer et documenter une situation particulière comme un problème de santé.

Les règlements des études institutionnelles de premier[1] et des cycles supérieurs[2] s'appliquent pour les pro-

1. https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/
2. https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/

grammes en architecture. Le baccalauréat en architecture comporte quelques règlements[3] propres à ce programme. Nous référons aux articles de ces trois règlements pour présenter les principaux aspects des procédures d'évaluation des progrès des étudiants.

Une promotion par cours prévaut pour les deux programmes. La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans les programmes. Les enseignants sont en première ligne pour veiller au progrès des étudiants et pour repérer les étudiants en difficulté, notamment suite aux premières évaluations des apprentissages. Les TGDE, les coordonnateurs de première et de deuxième année du baccalauréat, les responsables de programme et la direction de l'École sont également alertés par des résultats scolaires insuffisants ou par des circonstances qui entravent la réussite étudiante. Au baccalauréat, lorsqu'un étudiant a une moyenne en deçà de 3,0, la TGDE en informe l'étudiant. Dans les deux programmes, une période de probation d'un an peut être imposée à un étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de la progression normale dans le programme. La probation est un régime d'études qui comporte un ensemble de conditions et d'exigences établies au cas par cas par la direction de l'École. Au baccalauréat, un étudiant dont la moyenne est entre 1,7 et 2,0 est mis en probation. L'étudiant ne peut être en probation plus d'une fois dans le programme.

Les enseignants utilisent différentes modalités d'évaluation dans les cours et les ateliers. Au baccalauréat, au moins deux évaluations doivent contribuer à la note de tout cours de 3 crédits. Dans le cas d'un travail de groupe, le rapport et l'évaluation doivent être individuels. Si un étudiant est absent à une évaluation ou ne peut remettre un travail pour motif valable, il aura droit à un examen de reprise ou à un délai supplémentaire pour soumettre son travail. À moins qu'il ne soit exclu, un étudiant qui subit un échec a toujours droit à une seconde évaluation. De façon générale, l'étudiant qui échoue à un cours doit le reprendre ou, avec approbation de la direction de l'École, lui substituer un autre cours. Si les circonstances le justifient, le directeur peut autoriser un examen de reprise ou un travail de reprise.

L'étudiant peut toujours consulter les copies de ses examens et travaux et demander une révision de l'évaluation. S'il a des raisons de croire qu'une injustice a été commise au moment de la révision, il peut également demander une révision exceptionnelle.

Depuis 2018, le responsable de programme et le directeur de l'École disposent d'un nouvel outil, le Tableau de bord Réussite, pour suivre la progression des étudiants du baccalauréat en architecture. Le Tableau de bord a pour objectif de repérer le plus rapidement possible les étudiants qui éprouvent des difficultés dans le programme. Grâce à cet outil, il est possible de prendre connaissance des caractéristiques des étudiants, de suivre leur progression, de manière individuelle et par cohorte, de visualiser leurs résultats académiques. Il est également possible d'identifier des informations précises liées aux cours et aux programmes, par exemple l'historique du taux d'échec et d'abandon par cours, la distribution des notes, le mode d'enseignement et le statut du cours.

Par ailleurs, si un événement imprévu survient qui entraîne la suspension d'une activité, celle-ci sera reprise selon les modalités établies par l'institution.

Les grades sont conférés par le Conseil de l'Université, sur recommandation du conseil de la Faculté, à l'étudiant inscrit à titre d'étudiant régulier qui a satisfait à toutes les exigences des programmes qui y conduisent.

3. https://admission.umontreal.ca/programmes/baccalaureat-en-architecture/reglements/

4.2 A – Formulaire utilisé pour traiter les demandes d'équivalences à la M.Arch.

Équivalences type – Bacc. design de l'environnement v7332 – Université du Québec à Montréal (UQAM)

Nom : _____ Admission :

Code permanent : _____ Matricule : _____

Provenance :

BACCALAURÉAT EN SCIENCES, ARCHITECTURE

			ÉQV	À FAIRE
Bloc 70A OBLIGATOIRE (24 crédits)				
ARC 1011	6	Atelier d'architecture 1	DES2630	
ARC 1012	6	Atelier d'architecture 2	DES3630	
ARC 2011	6	Atelier d'architecture 3	**Au moins deux** des ateliers thématiques suivants : DES5632 **OU** DES5633 **OU** DES5634	
ARC 2012	6	Atelier d'architecture 4	DES663X **NB** valable seulement si Atelier synthèse : Architecture **OU** Atelier synthèse : Design urbain	
Bloc 70B OPTION (12 crédits)				
AME 3030	6	Atelier multidisciplinaire	DES4630	
ARC 3014	6	Atelier triptyque		
ARC 3017	6	Projet d'architecture 1	**Préparatoire** **NB** Atelier à déterminer par le responsable de programme pour la maîtrise, en fonction des critères d'agrément à respecter	X
ARC 3018	6	Projet d'architecture 2	**Préparatoire** **NB** Atelier à déterminer par le responsable de programme pour la maîtrise, en fonction des critères d'agrément à respecter	X
Bloc 70C OBLIGATOIRE (15 crédits)				
ARC 1101	3	Histoire générale de l'architecture	DES1620	
ARC 1102	3	Histoire de l'architecture moderne	DES2620 **OU** HAR1425	
ARC 2104	3	Théories du projet architectural	DES6620	
ARC 3305	3	Architecture et stratégies urbaines	**Préparatoire**	X
ARC 3104	3	Histoire de l'architecture au Québec	HAR1445 **OU** HAR4550	seulement si aucun de ces 2 cours n'a été suivi
Bloc 70D OBLIGATOIRE (8 crédits)				
ARC 1215	3	Dessin d'architecture	DES2610	
ARC 1214	2	Atelier d'expression	DES1610	
ARC 2214	3	Conception assistée par ordinateur	DES3610 *	
Bloc 70E OBLIGATOIRE (21 crédits)				
ARC 1311	3	Architecture et construction 1	DES3650 *	
ARC 1312	3	Architecture et construction 2	DES5574	
ARC 2313	3	Architecture et construction 3	**Préparatoire**	X
ARC 2314	3	Architecture et construction 4	DES5571	
ARC 4324	3	Stratégies structurales	**Préparatoire**	X
ARC 2321	3	Statique et résistance des matériaux	**Préparatoire**	X
ARC 5314	3	Mécanique, électricité, éclairagisme	**Préparatoire**	X
Bloc 70F OBLIGATOIRE (6 crédits)				
ARC 3321	3	Espace architectural, cultures, sociétés	FAM1200 **ET** FAM1210	
ARC 1801	1	Intégration 1	Voir ARC1012	
ARC 1802	1	Intégration 2	Voir ARC2011	
ARC 1803	1	Intégration 3	Voir ARC2012	
Bloc 70G OPTION (6 crédits)				
AME 2340	3	Photographie en aménagement		
ARC 3626	3	Patrimoine architectural et urbain	EUT1061	
APA1130	3	Écologie et développement durable		
ARC 3614	3	Architectures virtuelles		
ARC 3640	3	L'architecture verte	PHY2672	
ARC 3627	3	Utopies et architecture		
ARC 4328	3	Matériaux de construction	DES2650	
ARC 5317	3	Éclairagisme et acoustique appliqués		
ARC 5401	3	Voyage d'étude en architecture		
ARC 5403	3	Travaux dirigés en architecture		
ARC 5405	3	Stage de formation dans la pratique		
ARP 2012	3	Dessin 2		
URB 1113	3	Espaces et sociétés		

***Vérifier si cours fait ou si obtenu ÉQV technique architecture.**

Remarques :

Cours au choix _____ Min/Max 3 cr.

Équivalence globale : _____ Min/Max 3 cr.

Nicholas Roquet et Jacques Lachapelle
responsables des équivalences _____ Date : 10 aout 2016

Diane Martin, équivalence traitée _____ Date : _____

4.3 Description des cours offerts au Baccalauréat Sc., Architecture

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Atelier d'architecture 1

sigle : **ARC1011**

Description

Perception et représentation. Premier ensemble d'exercices et de projets portant sur la notation graphique, le langage architectural, la résolution de problèmes d'intervention architecturale, accent mis sur les notions de lieu, d'espace et d'échelle.

Objectifs

Développer une perception et une capacité d'analyse spatiale de l'architecture. Se familiariser avec l'usage de différents dispositifs architecturaux dans la définition, la qualification et l'organisation de l'espace, et prendre conscience des questions et enjeux culturels que soulève une approche spatiale de l'architecture.

Contenu

L'atelier est centré sur l'apprentissage de la conception au moyen de diverses méthodes d'exploration et de composition comme le bas relief, le pliage, les opérations d'additions, de soustractions et de transformations géométriques. Diverses techniques de visualisation et de représentation sont introduites, principalement : la maquette, le dessin à la main et la photographie de même que certains éléments d'infographie.

Formule pédagogique

Apprentissage par le projet. Exercices individuels, séminaires, discussions et critiques en groupe. Chaque tuteur supervise un groupe de 12 étudiants. Les évaluations font appel à des critiques invités.

Travaux

Une série de 3 courts exercices abordant l'apprentissage des thèmes et des capacités déjà mentionnées et permettant une évaluation fréquente et un meilleur suivi de l'évaluation des étudiants. Les travaux sont effectués en atelier sous la supervision du tuteur et évalués lors de séances de critique. Un carnet de bord faisant état de la démarche de conception est demandé à la fin du trimestre.

Évaluation

Les critères d'évaluation sont directement reliés aux objectifs pédagogiques soit : la clarté des idées, la rigueur du développement, la richesse de l'exploration, la pertinence du jugement critique, les habiletés acquises dans l'utilisation des outils de travail et de représentation. Le carnet de bord est évalué en fonction de la qualité de ses illustrations et de ses textes, de sa mise en page, de sa présentation générale et de son aptitude à communiquer la démarche architecturale de l'étudiant.

Pondération des exercices : exercice préliminaire (5%); exercice 1 (35%); exercice 2 (50%); carnet de bord (10%).

Atelier obligatoire : 6 cr

Cycle : 1

Année : 1

Préalables : n/a

Trimestre : automne

Enseignant responsable : Denis Bilodeau

Autres enseignants : Denyse Gauthier, Stephan Kowal, Richard Langford, Katherine Lapierre, Marc Pape, Donald Potvin, Alena Prochazka (A2014-A2019)

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Atelier d'architecture 2

sigle : **ARC1012**

Description

L'habiter. Deuxième ensemble d'exercices et de projets portant sur la notation graphique, le langage architectural, la résolution de problèmes d'intervention architecturale, accent mis sur les notions de lieu, d'espace et d'échelle.

Objectifs

L'atelier d'architecture 2 poursuit les objectifs de l'atelier d'automne en permettant un approfondissement de différents dispositifs de composition architecturale. L'atelier vise également une prise de conscience des enjeux sociaux et culturels associés à la conception de l'habitat humain et encourage le développement de schémas et de milieux de vie alternatifs à travers l'étude des relations entre les espaces intérieurs et extérieurs de la maison, entre les espaces privés et collectifs de même que par la distribution des espaces servis et servants.

Contenu

L'atelier propose une réflexion critique sur la maison de banlieue à travers l'exploration de la typologie de la «maison à patio» comme alternative à la «maison détachée» déposée sur un lot générique. En plus des méthodes d'exploration et de composition introduites au premier trimestre, le projet fait appel à l'utilisation systématique de trames et de matrices comme cadre de conception. De nouvelles techniques de visualisation et de représentation sont aussi introduites. En plus de la maquette, du dessin à la main et de la photographie, l'étudiant expérimente avec divers outils numériques de conception architecturale.

Formule pédagogique

Apprentissage par le projet. Exercices individuels, séminaires, discussions et critiques en groupe. Chaque tuteur supervise un groupe de 12 étudiants. Les évaluations font appel à des critiques invités.

Évaluation

Les évaluations portent sur les points suivants: la qualité du projet (pertinence, cohérence, originalité, exhaustivité), la richesse de la démarche et des explorations, l'autonomie, l'esprit critique et la rigueur, la qualité de la présentation graphique et verbale, la participation à l'atelier. L'atelier est structuré autour d'un seul grand exercice subdivisé en 2 étapes permettant d'aborder des problématiques de différents niveaux et échelles. La première étape aborde la conception d'un schéma d'ensemble pour trois maisons à patio à l'intérieur d'une enceinte unique. La seconde porte plus spécifiquement sur l'organisation interne de la maison et le mode de vie domestique. La présentation finale présente la synthèse des deux étapes.

Pondération : première étape (40%); deuxième étape (60 %).

Atelier obligatoire : 6 cr

Cycle : 1

Année : 1

Préalables : ARC1011

Trimestre : hiver

Enseignant responsable : Denis Bilodeau

Autres enseignants : Denyse Gauthier, Stephan Kowal, Richard Langford, Katherine Lapierre, Marc Pape, Donald Potvin, Alena Prochazka (H2014-H2019)

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Histoire générale de l'architecture

sigle : **ARC1101**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 1

Année : 1

Préalables : n/a

Trimestre : automne

Enseignants :
Alessandra Ponte (A2014-A2018)
Fabrizio Gallanti (A2019)

Description

Les étapes du devenir architectural ou le passé vu dans une perspective d'avenir. Réflexions sur les objectifs, les méthodes, les choix et les contraintes des constructeurs. Approche historique et théorique.

Objectifs

Ce cours explore le rôle stratégique de la théorie architecturale par rapport aux pratiques de construction, aux conditions sociales de l'époque, et aux transformations des techniques et de la technologie. Ce cours tente aussi de mettre en lumière les échanges se forgeant entre les théories de l'architecture (et de l'art) et la pensée théorique.

Contenu

Ce cours est une introduction au caractère unique du discours de l'architecture classique et moderne (en Occident), traçant les différentes manières qui ont vu la constitution et la transformation de la théorie de l'architecture depuis l'antiquité gréco-romaine jusqu'aux transformations de l'architecture durant la première moitié du dix-neuvième siècle. Le cours est basé sur une lecture des principaux textes de théorie architecturale, débutant avec la traduction et l'interprétation du texte de Vitruve, se poursuivant avec la reprise de la perspective au début du quinzième siècle, les débats marquant la redécouvertes des codes antiques et des formes gréco-romaines (du seizième siècle au dix-huitième siècle), et conduisant jusqu'aux controverses entre archéologisme, académisme, classicisme, romantisme, éclectisme, durant le dix-neuvième siècle.

Formule pédagogique

Les rencontres hebdomadaires comprennent une présentation de l'époque au programme (par le professeur, basée sur la projection et l'analyse critique d'œuvres représentatives).

Le travail complémentaire consiste en lectures hebdomadaires obligatoires.

Évaluation

Deux examens écrits comptant chacun pour 50% de la note finale.

Les critères d'évaluation tiennent compte de la capacité à interpréter les aspects techniques, symboliques, socioculturels et politiques de l'architecture occidentale et à présenter les événements et les conceptions d'une manière logique, dans une langue à la syntaxe limpide et correcte, en utilisant un vocabulaire approprié.

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Histoire de l'architecture moderne

sigle : **ARC1102**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 1

Année : 1

Préalables :

Trimestre : hiver

Enseignants :
Nicholas Roquet (H2014-H2015-H2017)
Aliki Economides (H2016)
Alessia Zarzani (H2018)
Denis Bilodeau (H2019)

Description

Introduction aux discours de l'architecture moderne, du milieu du 19e siècle jusqu'aux lendemains de la Deuxième Guerre mondiale. Présentation d'ensemble des principales sources théoriques et des projets ou réalisations architecturales les plus importants de cette époque. Approche historique et théorique.

Objectifs

Le cours a pour objectif principal d'initier l'étudiant aux enjeux du projet moderniste en architecture, en explorant les interactions entre théorie architecturale et artistique, pratiques de construction, conceptions de l'espace et conditions de production. En deuxième lieu, le cours vise à aider l'étudiant à comprendre les différentes formes sous lesquelles la théorie architecturale se manifeste aux 19e et 20e siècles.

Contenu

Se basant sur une conception spécifiquement moderne de l'architecte comme « prophète », le cours met l'accent sur une série d'avant-gardes qui ont cherché à changer les formes de l'architecture ainsi que sa relation avec les arts décoratifs, les arts plastiques ou la grande industrie. Les rencontres sont divisées en deux grands blocs, couvrant d'abord les premières formulations de la modernité architecturale en Europe et en Amérique, au tournant du 20e siècle, puis les avant-gardes de l'entre-deux-guerres. Les thèmes spécifiques à chaque rencontre examinent à la fois des mouvements cohérents et bien identifiés (tels que le Werkbund, De Stijl, le Constructivisme, l'Esprit Nouveau ou le Bauhaus) et des tendances plus larges, qui ont traversé différents pays et moments historiques (tels que l'organicisme, l'expressionisme, le fonctionnalisme ou le rationalisme structural).

Formule pédagogique

Cours magistral de trois heures par semaine. Lectures complémentaires obligatoires, combinant synthèses historiques récentes et manifestes d'époque. Présentations visuelles disponibles en ligne.

Évaluation

Deux examens (chacun 50%), qui évaluent la capacité de l'étudiant à reconnaître et identifier des œuvres majeures de la période, d'expliquer en quoi elles ont été significatives dans leur contexte historique, et d'exprimer leurs idées et connaissances de façon précise, synthétique et logique.

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Atelier d'expression

sigle : **ARC1214**

Atelier obligatoire : 2 cr

Cycle : 1

Année : 1

Préalables :

Trimestre : automne

Enseignants : Renée Charron, Katherine Lapierre (A2014-A2019)

Description
L'atelier d'expression vise à développer chez l'étudiant la capacité de représentation des idées à travers des figures et des formes et à acquérir, par l'enrichissement de sa capacité d'observation, une sensibilité aux qualités de l'espace perçu et vécu.

Objectifs
Ce cours de dessin libre avec modèle vivant vise à faire acquérir le vocabulaire de base du dessin et à développer les techniques communes à la plupart des types de représentation. À travers une approche naturelle basée sur le développement de la qualité d'observation, l'étudiant doit acquérir le savoir-faire lui permettant de reproduire la réalité visible dans l'espace de façon juste et évocatrice. De plus, il pourra accumuler une expérience du dessin et développer une approche individuelle.

Principalement, les exercices proposés en atelier visent l'enrichissement de la mémoire visuelle, le développement des capacités de notation rapide et de représentation « réaliste », ainsi que l'accroissement de l'imagination et de la sensibilité au monde des formes.

Contenu
Le corps humain est le principal sujet des dessins. L'apprentissage de ses proportions, ses mouvements, sa gravité et son rapport à l'espace sont ici des objectifs directs. Ce cours vise à sensibiliser l'étudiant au rôle du corps et des sens dans la perception spatiale, l'expérience architecturale et son interprétation poétique et créative. Il constitue aussi l'introduction à toute recherche ultérieure dans vos études de la valeur métaphorique du corps humain dans le projet de l'espace.

Formule pédagogique
La structure du cours permet un apprentissage rapide, mais exige une disponibilité et une concentration soutenue. Chaque cours propose un objectif de recherche en dessin qui prend forme par la réalisation d'exercices précis. La répétition, le développement et la synthèse des expériences faites en atelier se poursuivent dans les travaux effectués hors du cours. Chaque séance s'ouvre par la présentation avec diaporama abordant les thèmes et problèmes théoriques du cours.

La méthode proposée consiste tout d'abord à augmenter la qualité d'observation ; elle est basée sur la capacité à dégager le mode de pensée rationnel et verbal, et le convertir en mode de pensée intuitif et visuel. D'autre part, elle s'appuie sur les prédispositions naturelles de notre corps (nos sens) à appréhender l'espace et le transposer en dessin. Autrement dit, la méthode s'appuie sur la façon naturelle de dessiner. Elle intègre l'analyse des structures, des matériaux, de la lumière afin de perfectionner la représentation juste de la forme.

Évaluation
L'atelier favorise l'initiative et l'effort individuels de l'étudiant, l'évaluation est faite sur l'ensemble du travail effectué pendant le trimestre. Une importance est accordée à la participation engagée de l'étudiant à tous les travaux du cours ainsi qu'à ses progrès. Il sera pris en compte principalement de la constance du travail; la qualité de l'observation et de la représentation; la qualité d'expérimentation et de recherches.

La note finale reflétera les évaluations suivantes partielles : travaux du cours 50%, devoirs 50%.

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	■
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Dessin d'architecture

sigle : **ARC1215**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 1

Année : 1

Préalables :

Trimestre : automne

Enseignants :
Stephan Kowal, Pascal Forget
(A2014-A2019)

Description

Le dessin à la main, le dessin numérique et la maquette comme moyens d'exploration, d'expression et de représentation technique des idées et des formes à toutes les étapes du développement d'un projet d'atelier.

Les conventions, les projections orthogonales, l'axonométrie et la perspective font partie des représentations traitées. La maîtrise de l'étudiant se développe dans le cadre d'un laboratoire de pratique avec les instructions et les démonstrations des enseignants.

Objectifs

Comprendre le rôle de la représentation graphique et de ses formes usuelles: tout dessin d'architecture doit communiquer de façon sensible et efficace un dessein spatio-temporel. Acquérir les bases théoriques et pratiques des techniques de représentation graphique usuelles. Savoir structurer, composer et réaliser efficacement les documents graphiques relatifs à la présentation visuelle d'un espace aménagé.

Contenu

Théorie et pratique du dessin sous toutes ses formes, comme moyen d'exploration, de traitement, d'organisation, de représentation et de communication de l'information relative à la conception d'un espace aménagé, à toutes les étapes de son développement.

Formule pédagogique

12 séances hebdomadaires comprenant 3 heures d'enseignement théorique le matin et 4 heures de travaux pratiques encadrés le même jour en après-midi. Les travaux pratiques sont individuels et remis à la fin de chaque séance (à 17h30). Du travail personnel et une application soutenue dans les projets d'atelier sont nécessaires pour optimiser l'assimilation des notions abordées dans les matières.

Évaluation

Les travaux pratiques hebdomadaires constituent l'unique source d'évaluation. La moyenne des travaux pratiques individuels constitue la note finale. Les travaux pratiques concernent les croquis d'observation et d'interprétation, le dessin géométral, la modélisation et le traitement graphique. Les critères généraux d'évaluation tiennent compte de la qualité des analyses et des interprétations graphiques des objets architecturaux étudiés, des constructions graphiques et du tracé, de la minutie dans le détail, la clarté de la mise en page, la qualité du lettrage, la propreté du travail et la ponctualité dans la remise des travaux.

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	■
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Architecture et construction 1

sigle : **ARC1311**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 1

Année : 1

Préalables :

Trimestre : automne

Enseignants :
Olivier Krieger (A2018, A2019)
Thierry Beaudoin (A2017)
Morgan Carter (A2014, A2015, A2016)

Description

Initiation aux différents types de structure et au développement durable. Initiation à la conception et à la préparation de détails de construction usuels dans la réalisation d'un bâtiment.

Objectifs

Développer une analyse critique de la façon dont les architectes abordent le processus de design dans le contexte de l'industrie du bâtiment. Donner une vue d'ensemble des matériaux disponibles pour offrir à l'étudiant l'essentiel des connaissances techniques sur chacun d'entre eux.

Contenu

Le cours introduit différentes visions et approches de la construction; entre le pragmatique et le poétique. Il constitue une introduction générale aux fondamentaux de la construction; aux principes, aux systèmes aux éléments, aux composantes, aux matériaux, aux procédés, aux codes, aux notions de sécurité et de budget. Le cours met en relief le processus de traduction de l'idée constructive en une réalité construite par les modes de représentations et de communications. Les méthodes de constructions, de fabrications et du chantier sont aussi abordées. Des présentations d'études de cas, dans diverses cultures et époques, dans différents climats, permettent d'exposer des thématiques constructives telles que : la géométrie, la notion d'échelle, la forme et spatialité, la tectonique, le générique et le spécifique, les standards et variations, l'expression architecturale (culturelle, solide et filigrane, massivité et légèreté, vérité et rhétorique, joints et assemblages) et du choix matériel et des systèmes selon les usages et les problématiques économiques.

Formule pédagogique

Chaque séance est organisée avec des capsules théoriques et conceptuelles sur la construction en architecture en complément du volet technique et pragmatique. La présentation de constructions vernaculaires, d'approches de l'architecture moderne et contemporaine, des traditions occidentales et non-occidentales dans de multiples climats et contextes permettent aux étudiants de développer une approche réflexive et ancrée dans l'histoire. Les travaux pratiques sont en lien avec l'atelier d'architecture 1 pour tester les connaissances acquises.

Évaluation : TP sur l'étude d'un précédent et TP sur la matérialité. 2 examens de 20% chacun.

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Architecture et construction 2

sigle : **ARC1312**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 1

Année : 1

Préalables : ARC1311

Trimestre : hiver

Enseignants :
Stephan Chevalier (H2014-H2015)
Valérie Mahaut (H2017-H2018)
Laurent McComber (H2019)

Description

Relations qualitatives entre l'humain, les constructions et le climat. Solutions architecturales énergétiquement économiques et adaptées au milieu physique local. Quantification et implications sur la physique du bâtiment.

Objectifs

Comprendre l'interaction du climat, des matériaux de construction et des systèmes mécaniques en architecture, le tout dans un contexte d'un « développement durable » appliqué à l'architecture. Ce cours vise à situer les services du bâtiment dans les projets d'architecture, en ce qui concerne surtout les problèmes de climatisation et chauffage, et à comprendre les problèmes de contrôle de l'environnement climatique des édifices, ainsi que les notions de confort reliées à la psychrométrie de l'air, et la systématisation de la mécanique du chauffage, de la ventilation, et de la climatisation.

Contenu

Notions de confort thermique. Évaluation de l'enveloppe du bâtiment en fonction du confort thermique:

Étude des phénomènes physiques qui interviennent dans l'enveloppe lorsqu'un bâtiment est soumis à des contraintes climatiques. Analyse des stratégies de conception de l'enveloppe et design des espaces pour contrôler son climat naturel, son efficacité thermique et sa durabilité.

Formule pédagogique

10 cours théoriques de 3 heures pour exposer la matière et expliquer les méthodes de modélisation et d'évaluation des phénomènes étudiés.

3 conférences de 3 heures sur des exemples de bâtiments utilisant des stratégies de développement durable.

Évaluation

Examen 1 (35%), Étude de cas (30%) Examen 2 (35%).

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Intégration 1

sigle : **ARC1801**

Cours obligatoire : 1 cr

Cycle : 1

Année : 1

Préalables :

Trimestre : hiver

Enseignants :
Denis Bilodeau (H2014-16-17-18-19)
Katherine Lapierre (H2015)

Description

Activité transversale (expositions, conférences, exercices, visites) ayant pour objectif de permettre aux étudiants de faire la synthèse de leurs acquis en première année.

Cette activité est un complément aux ateliers d'architecture 1 et 2, ARC1011 et ARC1012. En relation étroite avec l'apprentissage de la conception, cette activité vise notamment la réalisation d'un portfolio d'apprentissage et de présentation (carnet de bord).

Objectifs

Permettre à l'étudiant de jeter un regard rétrospectif et d'effectuer un retour réflexif sur sa démarche d'apprentissage et le travail réalisé durant le second trimestre de première année.

L'exercice permet également de construire des ponts entre l'atelier et les cours d'Histoire de l'architecture moderne et de CAO. La période réservée pour le cours d'intégration sert aussi à la présentation de capsules théoriques sur des thèmes abordés en atelier.

Contenu

Centré sur le travail en atelier, l'exercice consiste dans un premier temps à recueillir, organiser et archiver l'ensemble des traces significatives témoignant de la démarche de conception architecturale. Ce travail effectué de façon régulière par l'étudiant doit être accompagné de brefs commentaires faisant périodiquement le point sur son parcours, ses idées, ses difficultés, son questionnement et l'évolution du projet.

Formule pédagogique

L'enseignement est individuel et requiert l'usage de matériaux divers et de techniques artistiques.

Travaux

Le carnet de bord doit contenir tous les éléments produits ou ayant servi à la conception, à l'élaboration et à la présentation du projet, du lancement de l'exercice jusqu'à la présentation finale. C'est-à-dire les dessins, schémas, croquis, commentaires; photographies de maquettes, images de références; panneaux de présentation graphique et présentation verbale; plan de cours, syllabus, notes personnelles, bibliographie, etc. Le nombre de pages est illimité.

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Intégration 2

sigle : **ARC1802**

Cours obligatoire : 1 cr

Cycle : 1

Année : 2

Préalables : ARC1801

Trimestre : automne

Enseignants :
Georges Adamczyk et collaborateurs

(A2014-A2019)

Description

Activité transversale (expositions, exercices, concours) ayant pour objectif de permettre aux étudiants de mettre en relation critique textes, photographies, dessins, maquettes et modèles numériques comme formes d'expression d'un projet architectural dans son contexte.

Cette activité est un complément à l'atelier d'architecture 3, ARC2011. En relation étroite avec l'apprentissage de la conception, cette activité vise un approfondissement de l'usage des technologies numériques en soutien à la conception et la communication des projets.

Objectifs

Développer les habiletés graphiques de l'étudiant par l'utilisation de logiciels de mise en page dans le but de produire une brochure de 15 pages portant sur le projet développé en atelier (ARC2011). Améliorer la capacité d'utiliser des logiciels de conception et de représentation. Aborder la description d'un site par la photographie. Favoriser un retour critique sur le premier projet de l'atelier.

Contenu

Des séances de pratique seront offertes pour une initiation à la mise en page et la représentation en perspective (Illustrator, InDesign, Autocad 2D). Des présentations sont prévues par le professeur et des invités, praticiens et chercheurs. Le travail demandé permet de démontrer la progression de l'étudiant dans la réussite des critères de performance suivants : habiletés de pensée critique, habiletés en recherche et habiletés langagières. Il permet d'approfondir les habiletés graphiques.

Formule pédagogique

Conférences et exercices pratiques. L'encadrement des séances de pratique est individuel.

Évaluation

L'évaluation porte sur la qualité du document produit, plus particulièrement sur les éléments suivants : pertinence des documents présentés, cohérence visuelle de la mise en page, originalité de la présentation, efficacité de la communication graphique.

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Intégration 3

sigle : **ARC1803**

Cours obligatoire : 1 cr

Cycle : 1

Année : 2

Préalables : ARC1802

Trimestre : hiver

Enseignants :
Morgan Carter (H2014)
Manon Asselin et collaborateurs (H2015-16-18-19)
Lea Zeppetelli (H2017)

Description

Activité transversale (expositions, conférences, exercices, visites) ayant pour objectif de permettre aux étudiants de faire la synthèse de leurs acquis en deuxième année.

Cette activité est un complément à l'atelier d'architecture 4, ARC2012. En relation étroite avec l'apprentissage de la conception, cette activité vise notamment le développement de détails architecturaux à l'échelle 1 : 1. L'enseignement est individuel et requiert l'usage de matériaux divers et de techniques artistiques.

Objectifs

Cette activité est un complément à l'atelier d'architecture 4, ARC2012. En relation étroite avec l'apprentissage de la conception, cette activité vise notamment :

- l'introduction à la fabrication numérique à travers la construction d'un échantillon (mock up) à l'échelle 1:1;
- l'apprentissage du dessin technique de coupe de mur à l'échelle 1:10;
- l'Intégration des principes écologiques présentés dans le cours A&C4 (ARC2314);
- la maitrise d'un logiciel de rendu performant.

Contenu et formule pédagogique

- Le volet sur la pratique architecturale est structuré en 4 présentations par des conférenciers qui exposent leur travail de recherche et création découlant de leur propre pratique à travers leurs réalisations récentes.
- Le volet technique fait l'objet de 7 laboratoires portant sur l'élaboration de la coupe de mur technique comme outil conceptuel de matérialisation du projet ainsi que l'apprentissage du logiciel de rendu Maxwell Render afin de permettre un travail plus avancé de conception et visualisation de l'expérience sensorielle (matière et lumière) élaborée en atelier.
- Ces apprentissages sont accompagnés par des périodes de monitorat en atelier.
- Le travail pratique est réalisé en équipe de deux en parallèle à la structure de l'atelier.

Évaluation

L'évaluation portera sur la qualité du document produit soit: la pertinence des vues sélectionnées, l'expression de l'intention architecturale, la force de l'impact visuel, et l'exécution technique de l'ensemble.

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	■
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	■
	A8	■	documentation du design	■
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	■
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	■
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	■
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Atelier d'architecture 3

sigle : **ARC2011**

Description

Le sens du lieu. Apprentissage de la composition architecturale à travers des projets d'envergure modeste. L'étudiant doit intégrer dans l'expression architecturale certains aspects fonctionnels et techniques.

Objectifs

En plus d'approfondir les acquis de la première année, l'étudiant est amené à acquérir des notions d'analyse urbaine; acquérir et mettre en application des outils de développement du projet d'architecture à plus grande échelle; s'initier au projet de logements dans la ville contemporaine et réfléchir aux enjeux éthiques et sociaux de cette commande particulière. Il se prépare à la résolution de problèmes constructifs pour un édifice en béton. Il est en mesure d'analyser des précédents architecturaux en fonction des typologies abordées. Il doit aussi intégrer les apprentissages vus dans les autres cours.

Contenu

Analyse d'un contexte urbain. Approche de la réglementation. Notions d'espaces privés et d'espaces publics. Études de précédents. Programmation des usages. Exploration de deux types d'habitation : la maison de ville et l'immeuble de logement collectif. Les travaux demandés permettront aux étudiants de démontrer leur progression dans la réussite des critères de performance suivants : habiletés de pensée critique, en recherche, graphiques, langagières, de collaboration. Ils auront approfondi leur capacité en design, et abordé la préparation d'un programme et l'aménagement d'un site ainsi que le développement détaillé d'un projet et la conduite d'un projet complet. Ils auront progressé dans leur compréhension des critères suivants : accessibilité, sécurité, enveloppe du bâtiment, systèmes de service, matériaux et assemblages et responsabilités légales.

Formule pédagogique

Trois séances de quatre heures / semaine avec le tuteur. À partir de thèmes et d'exercices permettant d'interpréter un site, un programme et d'expérimenter une méthode de développement d'un concept, l'étudiant représente, par le dessin et la maquette, la forme et l'espace correspondant à sa vision du lieu. Les tuteurs documentent et soutiennent la démarche personnelle propre à chacun à raison d'au moins deux rencontres par semaine. Les groupes sont d'environ 12 étudiants. Le travail est individuel pour le premier projet. L'analyse est collective, chaque étudiant collaborant au travail de l'atelier. Le projet de l'immeuble collectif se réalise en équipe de deux à trois étudiants appelés à confronter leurs démarches individuelles pour aboutir à un projet commun. Chacune des étapes des deux projets et des exercices qui les accompagnent se concluent par des affichages et une discussion en groupe et la revue finale des projets se fait avec des critiques avec invités.

Évaluation

Les travaux sont évalués par les enseignants tant au cours des périodes d'atelier hebdomadaires que lors des présentations. L'évaluation s'appuie de façon égale sur les critères suivants : créativité, matérialisation cohérence, communication, autonomie et tient compte de la progression individuelle des étudiants dans l'acquisition des compétences visées.

Atelier obligatoire : 6 cr

Cycle : 1

Année : 2

Préalables : ARC1012

Trimestre : automne

Enseignant responsable :
Georges Adamczyk

Autres enseignants : Cécile Baird, Vincent Coraini, Olivier Krieger, Patrick Morand, David Moreaux, Guillaume Pelletier, Léa Zeppetelli (A2014-2019)

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Atelier d'architecture 4

sigle : **ARC2012**

Atelier obligatoire : 6 cr

Cycle : 1

Année : 2

Préalables : ARC2011

Trimestre : hiver

Enseignants responsables :
Manon Asselin (H2014-15-16-18-19)
Jacques Lachapelle (H2017)

Autres enseignants : Morgan Carter, Vincent Coraini, Guillaume Pelletier, Sébastien St-Laurent, Léa Zeppetelli (H2014-H2019)

Description

La pensée constructive. Apprentissage de la composition architecturale par le projet. Intégration des paramètres culturels, fonctionnels, matériels et techniques du projet à travers l'expérimentation de la matière et la visualisation numérique.

Objectifs

- Explorer les relations complexes entre architecture, matérialité et technologie;
- Comprendre l'importance de la recherche sur les matériaux pour l'avancement de l'architecture;
- Analyser et intervenir dans un contexte donné en relevant les ressources matérielles et climatiques qui le structurent afin d'établir une relation entre architecture, contexte et matérialité du projet;
- Approfondir la capacité de l'étudiant à développer et représenter un concept architectural à travers les outils numériques de visualisation, les maquettes physiques traditionnelles et la fabrication numérique;
- Intégrer et maîtriser les principes écologiques présentés dans le cours A&C4 (ARC2314).

Contenu

L'atelier porte sur l'exploration du champ élargi des pratiques architecturales matérielles à travers un projet d'envergure moyenne. Dans cette perspective, l'atelier d'architecture 4 propose de restreindre les paramètres de conception du projet à l'étude afin d'explorer une méthodologie de conception ayant pour objectif d'exposer les étudiants à la fois à une approche très concrète et très spéculative. Cette approche est analogue à la méthode scientifique d'expériences en laboratoire et procède par une série d'expérimentations ouvertes centrées sur la matérialisation du projet architectural. L'accent est mis sur le processus, sur l'expérimentation à travers de multiples itérations plutôt qu'uniquement sur le produit final.

Formule pédagogique

Trois séances de quatre heures / semaine. Le projet est élaboré en équipe de deux étudiants. Le groupe est divisé à raison de 12 étudiants par tuteur. Chaque personne reçoit un encadrement d'au moins 2 heures par semaine et bénéficie d'une critique avec invités à la fin de chacune des étapes (4) de conception et de développement du projet.

Évaluation

Les travaux sont évalués selon les critères généraux suivants : créativité, cohérence de la démarche, matérialisation de l'idée, communication (graphique, verbale et écrite) de l'idée.

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Théories du projet architectural

sigle : **ARC2104**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 1

Année : 2

Préalables :

Trimestre : hiver

Enseignants responsables :
Jean-Pierre Chupin (H2014-15-16-17-19)
Bechara Helal (H2018)

Autres enseignants : Georges Adamczyk, conférenciers invités

Description

Introduction aux enjeux disciplinaires contemporains. Emphase sur l'histoire des relations entre les pratiques du projet et les discours théoriques en architecture. Dimensions critiques et opératoires des théories du projet architectural depuis 1945.

Objectifs

1. **Apprendre à questionner** pour mieux situer ses propres questions de pratique du projet d'architecture dans un ensemble partageable, à la fois plus vaste et plus focalisé, de questions dites théoriques, en distinguant : les questions relevant de la pratique professionnelle de celles qui participent de la construction disciplinaire.
2. **Apprendre à lire la théorie** pour se constituer une « bibliothèque » de textes marquants en distinguant : les écrits proprement monographiques, des écrits critiques (y compris les articles de revues) ou proprement réflexifs (philosophiques). Dans cette optique, il s'agira également d'apprendre à distinguer les documents principaux qui marquent une période ou un mouvement, des documents secondaires qui commentent ou tentent de mettre en relation les courants d'idées.
3. **Apprendre à identifier et à modéliser des principes théoriques** du projet d'architecture afin d'en rendre compte par diverses formes complémentaires de représentation architecturale (diagrammatique, tectonique, numérique).

Contenu

Ce cours s'inscrit en complément et en prolongement des cours d'introduction à l'histoire de l'architecture et d'histoire de l'architecture moderne. Le cours propose aux étudiants une approche éminemment réflexive permettant de distinguer ce qui relève d'une pratique du projet, de ce qui constitue une véritable « pensée du projet » propice à la théorisation. Les théories sont abordées dans leur diversité, sans a priori doctrinal.

Formule pédagogique

Cours théorique. Chaque séance commence par une revue des questions des étudiants se rapportant à la thématique théorique proposée et se prolonge par des exposés magistraux invitant les étudiants à se questionner de plus en plus explicitement.

Évaluation

L'évaluation se fait en 3 temps : 1) résumé de principes théoriques à partir d'un texte, 2) modélisation des principes théoriques identifiés sous forme de textes, de graphiques, de maquettes et de modèles, 3) examen final en amphi. Pour les deux exercices (20% et 35%), les étudiants travaillent par groupe de 3, mais tous les travaux sont remis individuellement et font l'objet d'une évaluation distincte. L'examen final est un exercice de rédaction à partir des notes individuelles.

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Conception assistée par ordinateur (CAO)

sigle : **ARC2214**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 1

Année : 1

Préalables :

Trimestre : hiver

Enseignant :
Thomas Balaban (H2014-H2019)

Description

Initiation aux caractéristiques des logiciels de CAO comme outil de conception et de communication d'un projet d'architecture. Compréhension des règles d'utilisation et apprentissage d'un ou plusieurs logiciels en architecture. Ce cours comporte une part importante d'enseignements pratiques. Les étudiants travaillent en laboratoire sur des exercices qui valident les divers apprentissages.

Objectifs

Présenter les caractéristiques et l'incidence des technologies numériques en architecture. Présenter les principaux modèles numériques de représentations 3D de façon à préparer l'étudiant à choisir et à combiner des applications appropriées. Initier l'étudiant à l'utilisation de la modélisation 3D, ainsi qu'à l'adoption de différentes stratégies numériques dans la conception, le développement et la présentation d'un projet d'architecture.

Contenu

Portrait des solutions numériques en relation avec les principales tâches de l'architecte. La notion d'intégration des outils et des processus constitue une toile de fond qui structure l'ensemble des notions de ce cours. La modélisation 3D est centrale et considérée en référence à toutes les phases du projet et non seulement en référence aux phases de développement et de communication.

Règles de modélisation, l'organisation et la précision du modèle numérique. Concepts généraux, inhérents aux technologies et médias numériques en architecture. Évolution des pratiques et émergence d'approches numériques structurantes. Exemples de projets, conçus par des architectes, en insistant sur les approches et les processus numériques utilisés. Certaines approches numériques de génération d'une forme architecturale seront abordées et expérimentées.

Formule pédagogique

Ce cours est composé d'un volet théorique et d'un volet pratique. Le volet théorique est présenté en salle de cours et comporte des présentations sur les thèmes traités et des explications concernant les travaux à produire. Le volet pratique est présenté en laboratoire et comporte des exercices et des expérimentations qui visent l'apprentissage des stratégies numériques à l'aide des logiciels utilisés.

Évaluation

L'évaluation est basée sur 3 exercices individuels, 1 travail en équipe de 4 étudiants et un examen final. Les exercices individuels portent sur l'application des principes de modélisation et représentation abordés en laboratoire principalement avec les logiciels : Rhinoceros et Grasshopper, Maxwell, Illustrator et AutoCAD. Le travail en groupe implique une présentation audiovisuelle sur le travail d'un architecte ou un projet d'architecture démontrant l'utilisation des technologies numériques et les processus discutés en cours. L'examen évalue les notions apprises et comporte un volet critique sur ces techniques.

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	■
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Architecture et construction 3

sigle : **ARC2313**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 1

Année : 2

Préalables :

Trimestre : automne

Enseignants :
Anne Cormier (A2014)
Stephan Chevalier (A2015-A2019)

Description

Connaissance des principes de construction d'un bâtiment à ossature de bois, de lamellé-collé, de béton et d'acier. Techniques de mises en œuvres adaptées au milieu physique local dans une perspective de développement durable.

Objectifs

- Comprendre les conditions d'implantation du bâtiment
- Comprendre et approfondir les principes de construction en bois, lamellé-collé, acier et béton
- Approfondir la connaissance des composantes et des assemblages d'enveloppes et de toiture courants, comprendre leurs qualités et leurs faiblesses
- Comprendre et représenter graphiquement une solution technique
- Développer un ensemble de dessins d'exécution
- Évaluer l'apport tectonique des assemblages techniques
- Évaluer sommairement les coûts de construction
- Aborder le devis d'exécution
- Aborder le Code national du bâtiment
- Aborder des assemblages intérieurs courants

Contenu

Approfondissement des techniques de mise en oeuvre du bâtiment adaptées aux conditions physiques, économiques et techniques locales et compréhension des principes de réalisation de documents d'exécution. Ce cours poursuit les apprentissages techniques de base des cours d'Architecture et construction 1 et 2 tout en insistant sur la relation entre les détails de construction et la tectonique du projet. La première partie du cours traite des documents d'exécution, des sols, des fondations et de l'ossature de bois, de lamellé-collé, de béton et d'acier. La seconde partie traite de la construction de l'enveloppe, incluant la toiture, et de son ancrage à l'ossature, elle aborde également l'estimation sommaire des coûts, des éléments du Code national du bâtiment ainsi que certains assemblages intérieurs.

Formule pédagogique

Cours magistraux et revue progressive du travail pratique.

Évaluation

TP1a 20%, TP1b 30%, Examen 1 20%, Examen 2 30%

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Architecture et construction 4

sigle : **ARC2314**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 1

Année : 2

Préalables : ARC2313

Trimestre : hiver

Enseignants :
Maxime Brault (H2014-H2015)
Daniel Pearl et Cecilia Chen (H2016)
Cecilia Chen (H2017)
Bechara Helal (H2018-H2019)

Description

Approfondissement de l'étude de l'enveloppe du bâtiment et des connaissances liées au développement durable. Initiation à la réhabilitation et à l'industrialisation du bâtiment.

Objectifs

- Explorer de manière approfondie les conditions d'implantation du bâtiment;
- Mieux connaître les composantes et les assemblages les plus courants et les plus sains, en particulier ceux de l'enveloppe, et en comprendre les qualités et les faiblesses;
- Mieux connaître les principes à appliquer pour que chacun des systèmes constructifs soit intégré au bâtiment de façon adéquate et cohérente;
- Évaluer (d'un point de vue critique) le degré de réussite d'une solution technique;
- Évaluer (d'un point de vue critique) l'apport tectonique des assemblages techniques;
- Saisir les répercussions sur le plan écologique des solutions techniques;
- Développer davantage la façon d'améliorer des solutions techniques sans compromettre les intentions tectoniques.

Contenu

Ce cours traite des composantes, des assemblages et des principes de construction qui, s'ils ont déjà été abordés dans ARC2313, sont poussés plus loin dans le cadre de ARC2314. Les notions d'écologie, celles de développement soutenable, l'expression des matériaux et des principes de gérance de risque ainsi que l'entrelacement de ceux-ci constituent les principaux sujets de ce cours. Mettant l'accent sur la conception et la mise en oeuvre, ce cours vise à amener les étudiants à approfondir les notions de constructions et à les intégrer de façon créative à la conception de la coupe et de l'enveloppe. Il traite également de la relation entre les détails de construction et la tectonique du projet. Il sensibilise l'étudiant à la façon dont la forme construite et l'expression des matériaux contribuent toutes deux à véhiculer fondamentalement l'expression architecturale du projet. Tout en apportant une compréhension de la construction, il incite à l'observation, à la recherche et à l'exploration du projet en atelier.

Formule pédagogique

Cours magistraux organisés par thème: site/contexte, climat, éclairage naturel, ventilation naturelle, gestion de l'eau, physique du bâtiment (thermique, acoustique), analyse du cycle de vie.

Évaluation

TP1 (20%), TP2 (30%), TP3 (20%), Examen final (30%).

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Statique et résistance des matériaux

sigle : **ARC2321**

Description

Phénomènes, théories et méthodes d'analyses. Stratégies structurales. Charges appliquées et calcul des efforts dans une structure isostatique. Traction. Compression simple et flambage. Cisaillement. Torsion. Flexion simple et flexion composée.

Objectifs

- Acquérir tous les outils et connaissances requis pour aborder les cours de Stratégies structurales.
- Apprendre à distinguer, à reconnaître et à déterminer les différents types de charges et de chargement affectant une charpente.
- Sensibiliser l'étudiant aux différents types de sollicitations et apprendre à évaluer le comportement d'éléments de charpente sous charges.

Contenu

Le système structural et les éléments structuraux. Les forces, définitions et modes d'action. Les forces de diverses provenances. Les charges pondérées. La notion de moment d'une force. La résultante d'un système de forces. Le centre de gravité. Généralités sur la résistance des matériaux. L'analyse des efforts que doivent fournir les éléments structuraux pour résister aux effets des forces extérieures. Les facteurs qui déterminent la capacité de résistance des éléments structuraux aux efforts. Les résistances pondérées aux efforts. Les notions de contraintes et déformation. Le phénomène du flambage d'un élément élancé.

Formule pédagogique

Cours magistraux, exercices.

Évaluation

Exercices (40%). Deux examens (20 et 40%).

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 1

Année : 2

Préalables :

Trimestre : automne

Enseignants :
Damien Gilles et Charles-Étienne Cyr (A2014-A2018)
Julie Wiley et Jacob Frappier (A2019)

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Atelier triptyque

sigle : **ARC3014**

Atelier optionnel : 6 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables : ARC2012

Trimestre : automne ou hiver

Enseignants :
3 professeurs invités successifs

Hiver 2019
Christian Delécluse (Paris)
Beisi Jia (Hong Kong)
Jean-Marc Weill (Paris)

Description

Développement de trois courts projets distincts et consécutifs. Approfondissement ou synthèse des enjeux traités dans les autres ateliers thématiques. Cet atelier spécialisé porte sur plusieurs projets ayant des thèmes d'expérimentation différents.

Objectifs

L'atelier triptyque permet à l'École d'architecture d'accueillir consécutivement, à titre de professeurs invités, trois architectes de grande renommée pour une courte période de trois à quatre semaines.

Ces architectes ont tous une expérience importante tant dans l'enseignement que dans la pratique. Ils définissent eux-mêmes le sujet et dirigent le projet selon l'approche qui leur est propre.

Contenu

Variable

Formule pédagogique

La pédagogie est adaptée au projet court : décider rapidement, dessiner et modéliser.

Évaluation

Selon la nature du projet proposé.

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Projet d'architecture 1 / Projet d'architecture 2

sigle : **ARC3017 / ARC3018**

Atelier optionnel : 6 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables : ARC2012

Trimestre : automne / hiver

Enseignants: professeurs réguliers, professeurs invités et collaborateurs

Voir liste des enseignants aux pages suivantes.

Description

Développement d'un projet d'architecture à partir d'une démarche s'appuyant sur l'étude du contexte, d'un programme, de la matérialité et de la forme.

Objectifs

Les ateliers optionnels offerts permettent aux étudiants de poursuivre leurs intérêts particuliers et de consolider les acquis liés à la compréhension du contexte, à la pensée constructive et aux habiletés de représentation et de conception numérique.

Contenu

Variable (voir pages suivantes)

Formule pédagogique

L'enseignement est individuel. L'atelier regroupe une douzaine d'étudiants. Les évaluations font appel à des critiques invités. Les projets sont développés et présentés en dessins, modèles numériques et maquettes réalisés en divers matériaux.

Évaluation

L'évaluation est faite à chaque étape à l'occasion d'une présentation devant les professeurs et des invités de l'état d'avancement du projet par chacune des équipes d'étudiants. Les critères d'évaluation sont définis pour chaque étape et portent principalement sur la rigueur des analyses et sur les qualités concrètes des espaces projetés.

Voir liste des ateliers offerts aux pages suivantes.

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Projet d'architecture 1

sigle : **ARC3017**

Atelier optionnel : 6 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables : ARC2012

Trimestre : automne

Enseignants : professeurs réguliers, professeurs invités et collaborateurs

Liste des ateliers offerts :

Automne 2014

ARC3017A 21 grammes: Un nouveau centre de recherches en anatomie pour le département de médecine (Thomas Balaban)

ARC3017B Espace pour la vie : revisiter le concours du Pavillon de verre et de l'insectarium (Stephan Chevalier & Sergio Morales)

ARC 3017C Expo 2020 Dubaï – Pavillon du Canada (Maxime Frappier)

ARC 3017D Intégration et durabilité: La Station de Biologie des Laurentides (Bechara Helal)

ARC3017E La densité comme stratégie de sauvegarde : Un projet de réhabilitation et d'agrandissement pour l'Union française de Montréal (Nicholas Roquet)

ARC3017F Projet « Célébrons le 375e anniversaire de Montréal » (Temy Tidafi)

Automne 2015

ARC3017A 21 grammes : Centre de recherches en anatomie et médecine (Thomas Balaban)

ARC3017B Appartements universitaires / Campus Outremont (Giovanni De Paoli)

ARC3017C Pour une architecture urbaine. La plateforme et la tour à Montréal (Fabrizio Gallanti)

ARC3017D Atelier pluridisciplinaire en collaboration avec l'École Polytechnique de Montréal Le Centre aquatique de Rosemont (Valérie Mahaut)

ARC3017E Cultiver l'architecture : un nouveau mode agraire pour la ville contemporaine (Son N. Nguyen)

ARC3017F Complexe gastronomique régional (Hubert Pelletier & Yves De Fontenay)

Automne 2016

ARC3017A La Moyenne : L'horreur et l'architecture (Thomas Balaban)

ARC3017B Habitations amphibies (Pierre Boyer-Mercier)

ARC3017C Mieux loger le plus grand nombre (Roger Bruno Richard)

ARC3017D Atelier pluridisciplinaire en collaboration avec l'École Polytechnique de Montréal : communauté - éco-sensibilité - intégration (Owen Rose, Éric Bélanger - Polytechnique)

ARC3017E Concevoir une architecture sociale sur un site urbain atypique ou Bienvenue à Griffintown (Louis Thellend)

ARC3017F Dreamspace / L'espace du rêve (Hal Ingberg)

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Projet d'architecture 2

sigle : **ARC3018**

Liste des ateliers offerts :

Hiver 2015

ARC3018A Programme(s) (Georges Adamczyk + Hubert Pelletier)

ARC3018B Concevoir la résilience (Thierry Beaudoin)

ARC3018C Les déclinaisons urbaines de l'habitat en écoquartier (Pierre Boyer-Mercier)

ARC3018D G l a s a r c h i t e k t u r (Hal Ingberg)

ARC3018E Silo nº 5 (Irena Latek & Fannie Duguay-Lefebvre)

ARC3018F Atelier pluridisciplinaire en collaboration avec la Polytechnique de Montréal Le centre aquatique de Rosemont (Gilles Prud'homme)

ARC3018G Loger le plus grand nombre (Roger Bruno Richard)

Hiver 2016

ARC3018A Habitations amphibies (Pierre Boyer-Mercier)

ARC3018B Hors champs – in situ (Irena Latek & Fannie Duguay-Lefebvre)

ARC3018C Construire une architecture saine sur un site urbain atypique ou Bienvenue à Paradis City. (Louis Thellend)

ARC3018D G l a s a r c h i t e k t u r (Hal Ingberg)

ARC3018E Atelier pluridisciplinaire en collaboration avec l'École Polytechnique (Gilles Prud'homme)

ARC3018F Concevoir la résilience en Asie / Designing Resilience in Asia 2016 International Design Competition (Daniel Pearl & Céline Mertenat)

Hiver 2017

ARC3018A Une maison pour les Atikamekw de Wemotaci (Pierre Boyer-Mercier)

ARC3018C Des lieux pour penser la ville : les friches industrielles récupérées. (Annie Lebel)

ARC3018D Atelier pluridisciplinaire avec l'Ecole Polytechnique : L'esplanade Clark - Pavillon public (Gilles Prud'homme)

ARC3018E L'hôtel de demain (Maxime Moreau)

ARC3018F L'école de l'avenir (Gavin Affleck + Claudine Déom)

ARC3018G Concevoir la résilience en Asie / Designing Resilience in Asia 2017 International Design Competition (Owen Rose)

Atelier optionnel : 6 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables : ARC2012

Trimestre : hiver

Enseignants : professeurs réguliers, professeurs invités et collaborateurs

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Projet d'architecture 1

sigle : **ARC3017**

Atelier optionnel : 6 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables : ARC2012

Trimestre : automne

Enseignants : professeurs réguliers, professeurs invités et collaborateurs

Liste des ateliers offerts :

Automne 2017

ARC3017A La moyenne : l'horreur et l'architecture (Thomas Balaban)

ARC3017B L'habitat autochtone et son implantation sur le territoire/ Les Atikamekw de Wemotaci (Pierre Boyer-Mercier)

ARC3017C Espace onirique (Hal Ingberg)

ARC3017D Métropole, village urbain et droit à la Ville (Alan Knight)

ARC3017E Le musée vertical – Repenser la place du musée McCord dans le centre-ville de Montréal (Nicholas Roquet)

ARC3017F Communauté – Éco-Sensibilité - Intégration (Owen Rose)

Automne 2018

ARC3017A La moyenne : l'horreur et l'architecture (Thomas Balaban)

ARC3017B Une école secondaire avec concentration agriculture urbaine (Pierre Boyer-Mercier)

ARC3017C Mieux loger le plus grand nombre : Architecture Individualisée et Technologies Industrialisées (Roger Bruno Richard)

ARC3017D Un Pavillon dans le Parc (Alan J. Knight)

ARC3017E Nature Captive (Yves De Fontenay & Hubert Pelletier)

ARC3017F L'art du gratte-ciel : entre exaltation et économie (Katsuhiro Yamasaki & Ange Sauvage)

Automne 2019

ARC3017A L'école publique École primaire + espaces collectifs (Hubert Pelletier & Yves De Fontenay)

ARC3017B Un cœur villageois à Sutton, un projet de revitalisation du site de l'ancienne usine Filtex de Sutton (Pierre Boyer-Mercier)

ARC3017C Mieux loger le plus grand nombre : Un système constructif industrialisé en bois d'ingénierie. (Roger Bruno Richard)

ARC3017D Architecture et ville: l'édifié, le jardin, le flux (Hélène Benoit)

ARC3017E Architecture | Entre mémoire collective et oubli (Joanne Godin & Phuong Tram Nguyen)

ARC3017F L'architecture humanitaire; Construction de l'école du Chainault, Haiti (Louis-Paul Lemieux)

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Projet d'architecture 2

sigle : **ARC3018**

Liste des ateliers offerts :

Hiver 2018

ARC3018A Programme (s) (Georges Adamczyk)

ARC3018B L'école du Village nordique d'Inukjuak (Marc Blouin)

ARC3018C Lab / École, Une maternelle et une école primaire pour les pédagogies alternatives (Pierre Boyer-Mercier)

ARC3018D L'approche contemporaine à la ville: – La «Tendenza», le «Contextualism», ou une tiers voie? (Alan J. Knight)

ARC3018E Concevoir la résilience en Asie / Designing Resilience in Asia 2018 International Design Competition (Valérie Mahaut & Owen Rose)

ARC3018F Est-ce que le carbone zéro est la prochaine étape pour le secteur des écoles au Québec ? Pourquoi ? Est-ce que c'est même la bonne question ? (Daniel Pearl & Stephan Chevalier)

ARC3018G Installation - Spatialité – Communauté, La maison de la culture et de la poésie métro Mont-Royal _ Place Gérald-Godin (Gilles Prud'homme)

Hiver 2019

ARC3018A Danse + Architecture + Vie Urbaine programme (s), usage(s), improvisation(s) (Georges Adamczyk)

ARC3018B Une nouvelle forme d'habitat individuel dense urbain (Pierre Boyer-Mercier)

ARC3018C Concours international : Concevoir la résilience en Asie (Owen Rose)

ARC3018D La présence autochtone contemporaine à Tiohtià:ke (Montréal) Éric Moutquin & Alain Fournier

Atelier optionnel : 6 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables : ARC2012

Trimestre : hiver

Enseignants : professeurs réguliers, professeurs invités et collaborateurs

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi
◢	compréhension
■	capacité

Projet d'architecture

sigle : **ARC3019**

Atelier optionnel : 6 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables : ARC2012

Trimestre : été

Enseignants : professeurs réguliers, professeurs invités et collaborateurs

E2019 Fabrizio Gallanti (Espagne)
E2018 Randy Cohen (Brésil)
E2017 Roger Bruno Richard (Japon)
E2016 Jacques Lachapelle, Guillaume Pelletier (Japon)
E2015, E2014 Hal Ingberg (Italie)

Description

Atelier international hors les murs permettant le développement d'un projet d'architecture s'appuyant sur l'étude de la culture architecturale du contexte où se tient l'activité.

Objectifs

Les ateliers optionnels offerts permettent aux étudiants de poursuivre leurs intérêts particuliers et de consolider les acquis liés à la compréhension du contexte, à la pensée constructive et aux habiletés de représentation et de conception numérique.

Contenu

Variable.

Formule pédagogique

L'atelier regroupe une douzaine d'étudiants qui travaillent seuls ou en petits groupes. Les évaluations font appel à des critiques invités. Les projets sont développés et présentés en dessins et modèles numériques.

Évaluation

L'évaluation est faite à chaque étape à l'occasion d'une présentation devant les professeurs et des invités de l'état d'avancement du projet par chacune des équipes d'étudiants. Les critères d'évaluation sont définis pour chaque étape et portent principalement sur la rigueur des analyses et sur les qualités concrètes des espaces projetés.

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi
◢	compréhension
■	capacité

Projet de conception intégrée

sigle : **ARC3020**

Atelier optionnel : 6 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables : ARC2012

Trimestre : automne / hiver

Enseignants :
Owen Rose (A2018)
Nicolas Marier (H2019-A2019)
Co-enseignant :
Éric Bélanger (Polytechnique)

Description

Atelier réunissant des étudiants en architecture et en ingénierie. Conception en collaboration d'un projet d'architecture intégrant différents systèmes techniques d'un bâtiment : la structure, l'enveloppe et les systèmes environnementaux dans une perspective de développement durable.

Objectifs

Développer les habiletés de travail en équipe et de collaboration avec des étudiants d'autres disciplines et familiarisation avec les approches de conception intégrée.

Contenu

Le sujet abordé dans l'atelier est variable. Les projets soumis aux étudiants sont d'échelle moyenne.

Formule pédagogique

Travail d'atelier en équipe réunissant des étudiants de l'école d'architecture et de l'École polytechnique de Montréal.

L'atelier regroupe 12 étudiants en architecture et 36 étudiants en génie qui sont appelés à travailler en équipe pour certaines activités pédagogiques. À l'École Polytechnique, cette activité pédagogique a son propre sigle : (ING 4901 – Projet intégrateur en développement durable). Les étudiants, répartis en six équipes, participent tous à l'élaboration de projets d'architecture. Des séances de présentation de l'état d'avancement du projet devant jury sont communes. Toutefois, certains livrables et les critères d'évaluation sont distincts aux deux groupes d'étudiants.

Évaluation

L'évaluation porte minimalement sur une présentation intermédiaire de l'état d'avancement du projets et une présentation finale. Ces présentations se font devant des jurys qui incluent différents intervenants et des invités de l'extérieur.

Des travaux pratiques complémentaires tels que des analyses du programme, analyses de performance et des retours critiques sur l'approche collaborative interdisciplinaires peuvents également être demandée,

Les critères portent sur les objectifs de l'atelier, incluant :

- le succès de la démarche de conception et de collaboration,
- la qualité du projet notamment au regard des aspects constructifs et de la performance de la solution en termes de durabilité.
- la documentation adéquate et suffisante pour comprendre l'architecture en particulier l'intégration des différents systèmes.

La présentation finale porte sur au moins 50% du trimestre.

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Atelier multidisciplinaire

sigle : **AME3030**

Atelier optionnel : 6 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables : 60 crédits d'un programme de la Faculté

Trimestre : automne, hiver

L'atelier n'a pas été offert depuis la dernière visite d'agrément.

Description

Développement d'un projet en réponse à un programme précis portant sur un secteur spécifique de l'activité humaine.

Objectifs

Cet atelier vise à la formation aux pratiques de l'aménagement qui exigent des interventions parallèles et complémentaires des diverses disciplines professionnelles qui participent à l'élaboration de programmes et projets urbains.

Les étudiants sont appelés à la fois à approfondir la contribution propre de leur discipline au design urbain, et à découvrir une démarche commune et innovatrice. La démarche est axée sur la composition et l'articulation spatiale du domaine public (places, rues, etc.) dans toutes les dimensions qui le définissent (bâtiments, objets et systèmes - circulation, transport, information, sécurité, récréation, etc. - éléments paysager, activités, art urbain, mobilier, etc.) vues comme instruments privilégiés d'organisation formelle, de permanence et d'identité de la ville.

Contenu

Tous les aspects liés aux pratiques en architecture, en architecture de paysage, en design industriel et en urbanisme, dans le contexte d'un projet de design urbain, constituent le contenu de l'atelier. Le développement d'un vocabulaire commun (écrit et graphique) et d'une méthodologie commune est une préoccupation constante.

Formule pédagogique

L'enseignement est individuel. L'atelier regroupe 12 étudiants provenant des différents horizons de l'aménagement. Un voyage d'étude est proposé depuis l'automne 2009.

Évaluation

L'évaluation tient compte de la qualité de la recherche; l'ouverture à la transdisciplinarité, l'envergure de l'engagement créatif et intellectuel de la démarche, la force et la cohérence du projet, la qualité des documents produits ; l'implication personnelle dans le travail collectif de l'atelier.

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Histoire de l'architecture au Québec

sigle : **ARC3104**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 1

Année : 2

Préalables :

Trimestre : automne

Enseignants :
Jacques Lachapelle (A2014-A2018)
Imen Ben Jemia (A2019)

Description

Études des sources et du caractère identitaire de l'architecture québécoise depuis la période amérindienne jusqu'à nos jours.

Objectifs

- Reconnaître et analyser l'architecture caractéristique des différentes périodes de l'histoire.
- Comprendre des facteurs fondamentaux qui influencent les continuités et les ruptures de l'identité de l'architecture dans un contexte culturel donné : tradition, modes, idéologies, économie, progrès techniques, climat, acculturation, etc.
- Se familiariser avec des outils de recherches.
- Sensibiliser les étudiants aux problématiques patrimoniales.

Contenu

Préhistoire amérindienne et inuit : univers technique et symbolique. La Nouvelle-France : l'adaptation du classicisme et la naissance d'une tradition architecturale. La Colonie britannique : la rencontre de deux classicismes coloniaux. L'ère industrielle : le développement urbain, l'éclectisme, le pragmatisme et les nouvelles techniques constructives. L'âge d'or industriel : la contribution des théories académiques, réformes urbaines et métropolitanisme, identification au monde moderne. L'après-guerre : la Révolution tranquille et le pluralisme. Remises en question du modernisme : l'architecture urbaine. Architecture contemporaine.

Formule pédagogique

Cours magistraux structurés de manière à amener :
- le contexte historique en insistant sur les courants idéologiques et les conditions de la pratique de l'architecte;
- l'aménagement territorial et urbain;
- les matériaux prédominants ou nouveaux et les techniques de construction;
- les principaux types édilitaires;
- les préceptes esthétiques.

Les présentations PowerPoint du cours peuvent être consultées dans l'environnement Studium.

Évaluation

Deux examens et trois travaux complémentaires.

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Architecture et stratégies urbaines

sigle : **ARC3305**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables :

Trimestre : automne

Enseignants :
Alan Knight (A2014-A2015-A2016)
Alessia Zarzani (A2017)
Irena Latek (A2018-A2019)

Description

Approfondissement de la connaissance de l'architecture en lien avec l'histoire de la transformation de l'espace urbain : relations entre l'objet architectural, sociétés, cultures et théories, environnements naturels et construits.

Objectifs

Ce cours cherche à situer l'architecture dans ses rapports à la ville, au territoire et au paysage. Il explore les discours et conceptions qui, posant l'édifice dans ce large système, interrogent la pertinence de l'architecture dans le monde contemporain.

Le cours vise à faire connaître et comprendre l'évolution des théories et des pratiques relatives à la dimension spatiale et temporelle de la ville et du territoire ; développer une perspective critique sur la démarche architecturale, familiariser aux différentes échelles de cette démarche et comprendre le lien de toute démarche architecturale avec les différentes échelles territoriales ; situer l'analyse des projets architecturaux dans une perspective de création des milieux urbains.

Contenu

Étude des théories et pratiques architecturales en lien à la problématique urbaine abordées dans une perspective historique nourrie par la pensée contemporaine des études culturelles et la théorie critique (Foucault, Jameson, Deleuze, Soja, Pope). Dans cette visée, le cours examine les chemins qu'ont empruntés les architectes et les urbanistes, dès les années 1920 jusqu'à nos jours, portant des valeurs éthiques et esthétiques changeantes, pour définir et bâtir un cadre de vie digne et libre, pour défendre la valeur culturelle et politique de la ville dense, pour explorer des postures alternatives dans une utopie critique, puis, plus récemment, pour maîtriser les réalités urbaines dites « post-métropolitaines » cherchant des formes créatives de l'environnement socialement inclusif et respectueux de la Terre.

Formule pédagogique

Cours magistraux illustrés par des diaporamas. Les présentations des écrits théoriques et des projets architecturaux et urbains choisis pour leurs qualités et dimensions théoriques marquantes et/ou exemplaires, complémentées par des présentations d'architectes invités. Les lectures obligatoires sont complétées par les lectures recommandées.

Travaux

Deux TP individuels (un court compte rendu critique de lecture et une analyse critique d'un projet) et un examen final (retour sur les thèmes du cours et ses lectures permettant de développer une position face à une question choisie).

Évaluation

Qualité de la participation aux discussions du cours, 5%. Qualité des deux travaux, TP1, 20%, TP2, 25%. Examen final, 50 %.

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Architecture, cultures et mondialisation

sigle : **ARC3306**

cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables : n/a

Trimestre : hiver

Enseignante :
Manel Djemel (H2019)

Description

Étude des principaux phénomènes reliés à la mondialisation et de leurs impacts sur les villes et l'architecture contemporaine. Analyse de pratiques et stratégies de projets développées dans différents contextes géographiques, sociaux et culturels

Objectifs
Les cours doivent aider l'étudiant à développer une compréhension théorique, une méthode d'analyse et un questionnement éthique à l'égard de différentes cultures et groupes sociaux au sein de la société afin de l'aider dans son approche de conception des projets correspondant à des contextes et des besoins variés.

Contenu
Étude des principaux phénomènes reliés à la mondialisation tels que l'industrialisation, la colonisation, l'urbanisation extensive, la mobilité sociale, le changement climatique, la communication, les technologies de l'information, l'exploitation planétaire des ressources, l'homogénéisation des pratiques et des normes culturelles, et analyse critique par rapport à leurs effets sur différentes cultures au regard de l'environnement, des villes et de l'architecture.

Analyse des diverses pratiques et stratégies d'adaptation, de radicalisation ou de résistance culturelles visant à produire des projets responsables dans différents contextes géographiques, historiques et idéologiques à l'échelle mondiale et dans des régions impliquant différentes pratiques, normes et valeurs sociales.

Formule pédagogique
- Cours magistraux.
- Lecture de textes portant sur la diversité culturelle et les phénomènes reliés à la mondialisation.
- Travaux de recherche et d'analyse de situations culturelles et de projets dans des contextes mondiaux variés.
- Participation des étudiants à des échanges critiques.

Travaux

Travail pratique individuel de fin de trimestre en deux parties (un plan de travail et la remise finale). Le TP est sous forme d'essai et met l'emphase sur la recherche d'un lieu (analyse et collecte de données), son évaluation critique et une proposition d'action architecturale s'y rattachant. Essai ou résumé critique de lectures ou examen.

Évaluation

- Présence et participation aux discussions. 10% à 20%
- Un travail de recherche sur un contexte culturel international. Le travail pourrait être remis par étape. 50% à 60%
- Un essai ou un examen de révision de la matière vue en classe, 20 à 40%

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Stratégie structurale

sigle : **ARC4324**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables : ARC2321

Trimestre : hiver

Enseignants :
Damien Gilles, Charles-Étienne Cyr (H2014-H2019)

Description

Différentes stratégies structurales, planes ou spatiales utilisées dans la structure des divers objets à créer. Caractéristiques des facteurs influant sur les choix.

Objectifs

À travers les trois principaux matériaux de construction utilisés de nos jours en charpente, l'étudiant sera confronté à des problèmes pratiques de construction.

L'aspect structural sera privilégié sans omettre ni négliger les interrelations structure - architecture.

À la fin du cours, l'étudiant devra être en mesure:

1. de tracer les grandes lignes de la charpente pour différents types de bâtiments;
2. d'être sensibilisé aux contraintes et aux problèmes d'ordre structural.

Contenu

Synthèse des différents cours de résistance des matériaux de construction, de statique, en vue de la réalisation du produit fini : une structure, un bâtiment.

Formule pédagogique

Cours magistraux, exercices mini-projets.

Présentation audiovisuelle et de documentation pertinente aux méthodes développées.

Évaluation

Devoirs – 40%

Examen intra (choix de réponse) – 20%

Examen final – 40%

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Mécanique, électricité et éclairagisme

sigle : **ARC5314**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 1

Année : 2

Préalables :

Trimestre : automne, hiver

Enseignants :
Daniela Petrulian (H2015-H2018)
Mathieu Leclerc (H2015)
Ludovic Lefévère (H2015-H2019)
Richard St-Laurent (H2017-2019)
Louis-Stéphane Racicot (H2019)

Description

Notions d'hygiène, de communication, de sécurité et d'éclairagisme artificiel. Stratégies de chauffage, climatisation et distribution électrique. Analyse des systèmes en mécanique. Stratégies d'économie d'énergie possibles.

Objectifs

Le maintien d'une température acceptable, d'un taux normal d'humidité, d'une qualité d'air adéquate, d'un éclairage approprié sont toutes des conditions essentielles à l'utilisation d'un édifice en fonction de sa destination. Le cours vise à expliciter les différents phénomènes reliés à ces conditions et à la compréhension des systèmes mis en place pour les maintenir.

Doter les étudiants d'une compréhension des concepts d'éclairage, de leur genèse, des développements actuels et futurs. Acquérir les notions de base de l'électricité et la terminologie. Comprendre le concept de charge électrique d'un bâtiment. Distinguer une alimentation électrique régulière d'une alimentation en urgence et reconnaître l'appareillage électrique qui la constitue. Savoir reconnaître les principales composantes d'un système d'alarme-incendie. Identifier les dangers liés à l'électricité dans les bâtiments

Contenu

La partie Mécanique porte sur la plomberie, la protection-incendie et des systèmes HVAC.

La partie Électricité du cours vise la connaissance des notions de base des services électriques nécessaires au travail de conception architecturale et de collaboration avec les ingénieurs électriques.

Les cours sur l'éclairagisme visent la compréhension de la lumière, de la vision et des concepts servant à la quantification et qualification des sources de lumière et des besoins liés à l'éclairage. Introduction aux nouvelles sources de lumière, aux nouveaux matériaux pour la transmission, manipulation et distribution de la lumière ainsi que les nouveaux éléments de contrôle.

Formule pédagogique

Les 15 séances du cours sont réparties de façon égale entre les trois disciplines. Chaque partie du cours est ainsi composée de cinq cours (quatre séances théoriques et la dernière est utilisée pour l'examen qui est l'unique évaluation).

Les séances théoriques comportent des présentations magistrales (Powerpoint, acétate, tableau), équipements présentés en classe ou visites de bâtiments.

Évaluation

1 examen partie Mécanique 50%; 1 examen partie Électricité 20%; 1 examen partie Éclairagisme 30%.

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

Écologie et développement durable

sigle : **APA1130**

Description

Principes et concepts d'écologie générale. Concept de développement durable. Applications de l'écologie aux disciplines de l'aménagement pour la rencontre d'objectifs de développement durable.

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables :

Trimestre : hiver

Enseignant responsable : APA

Photographie en architecture

sigle : **ARC2340**

Description

Processus de production photographique. Utilisation comme outil de documentation, de recherche, de présentation, de promotion et de diffusion d'un projet d'architectural. Amélioration de la visibilité des travaux réalisés en architecture. Remarques: Acquisition de compétences techniques en art photographique.

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables :

Trimestre : automne / été

Enseignant responsable : Alain Laforest

Architectures virtuelles

sigle : **ARC3614**

Description

Introduction aux théories et aux pratiques liées aux modes émergents de conception numérique. Notions d'intelligence collective et de création en collaboration. Exploration du potentiel des créations numériques.

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables :

Trimestre : automne

Enseignant responsable : Manon Guité

Patrimoine architectural et urbain

sigle : **ARC3626**

Description

Introduction au patrimoine culturel et bâti. Enjeux relatifs à la conservation du patrimoine bâti et ses rapports au développement durable. Aperçu de la pratique professionnelle et des recherches actuelles en conservation.

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables :

Trimestre : automne

Enseignant responsable : Claudine Déom

L'architecture verte

sigle : **ARC3640**

Description

Études des diverses théories et pratiques liées à la conception de bâtiments qui sont autosuffisants et performants en termes d'énergie et d'opération et qui sont aussi innovateurs sur le plan de l'usage conçu comme une occupation créatrice.

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables :

Trimestre : hiver

Enseignant responsable : Céline Mertenat

Séminaire en architecture

sigle : **ARC4000F**

Description

Cours portant sur un aspect particulier en architecture. Les thèmes sont appelés à varier.

E2017 : Industrialisation du bâtiment (Roger-Bruno Richard)

H2019 : Conception intégrée BIM (I. Iordanova, F. Murat)

E2018-A2019 : Laboratoire INTERFACES sur le bois (Jean-Paul Boudreau)

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables :

Trimestre : automne / hiver / été

Enseignant responsable : ARC

Matériaux de construction

sigle : **ARC4328**

Description

Étude détaillée des principaux matériaux de construction, de leur mise en oeuvre, de leur comportement et de leurs interrelations au niveau des sous-systèmes du bâtiment.

E2018 : Laboratoire INTERFACES sur le bois (Jean-Paul Boudreau)

E2019 : double sigle avec *AME6305 Séminaire en industralisation du bâtiment* (Roger-Bruno Richard)

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables :

Trimestre : automne / hiver / été

Enseignant responsable : ARC

Voyage d'étude en architecture

sigle : **ARC5401**

Description

Études in situ de réalisations remarquables en rapport avec leur contexte physique et culturel, avec rencontres et conférences de spécialistes locaux.

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables :

Trimestre : automne

Enseignant responsable : voir ARC3019

Travaux dirigés en architecture

sigle : **ARC5403**

Description

Travail de recherche supervisé par un professeur de l'École.

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables :

Trimestre : automne / hiver / été

Enseignant responsable : ARC

Stage de formation dans la pratique

sigle : **ARC5405**

Description

Les stages pratiques se font dans les bureaux d'architectes signant plans et devis.

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables :

Trimestre : automne / hiver / été

Enseignant responsable : ARC

Dessin 2

sigle : **ARP2012**

Description

Ce cours met l'accent sur la maîtrise du langage de base et l'utilisation du dessin comme outil de création expressif pour améliorer la qualité de l'observation et enrichir la mémoire visuelle. Remarques: Travaux pratiques.

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables :

Trimestre : automne / hiver

Enseignant responsable : Peter Krausz

Espaces et sociétés

sigle : **URB1113**

Description

Introduction. Sociétés urbaines et dimensions sociales des phénomènes urbains. Ville comme construction sociale. Dynamiques sociospatiales, temporalités et mobilités. Diversité des acteurs et de leurs intérêts convergents et divergents. Remarques: Rôles et influences des acteurs dans l'évolution urbaine. Aborder l'urbain et les rapports sociaux. Croiser les disciplines sur la ville. Aspects socio-géographiques et socio-anthropologiques de la ville. Dynamiques des pays du nord et du sud.

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 1

Année : 3

Préalables :

Trimestre : automne

Enseignant responsable : URB

4.3 Description des cours offerts à la maîtrise en architecture

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Projet complet

sigle : **ARC6701**

Atelier obligatoire : 6 cr

Cycle : 2

Année : 1

Préalable au cours ARC6801 - Projet de recherche

Concomitant : ARC6711 - Pensée constructive et ARC 6832 - Sécurité du bâtiment.

Trimestre : automne

Enseignants responsables :
Bechara Helal (A2019)
Gilles Prud'homme (A2018-A2017)
Daniel Pearl (A2016)
Voir liste des tuteurs à la section 3.5

Description

Atelier d'architecture à contenu variable. Réalisation détaillée d'un projet synthèse individuel de type professionnel dans une perspective de développement durable.

Objectifs et compétences visés

Développement d'une approche conceptuelle fondée sur l'intégration des systèmes, de l'ensemble des aspects constructifs et des normes de sécurité. Compétences visées correspondant aux meilleurs standards professionnels en architecture et à un seuil comparable en contexte canadien. : systèmes structuraux; systèmes d'enveloppe et de régulation des conditions ambiantes; matériaux de construction, assemblages et détails dans un contexte de développement durable.

Principales méthodes pédagogiques

Enseignement en atelier en groupe de 10 à 14 étudiants. Pédagogie par projet. Tutorat individuel et collectif favorisant un retour critique et réflexif sur le projet (conception et intégration). Contribution de professionnels à l'enseignement. Conformité des présentations avec les pratiques professionnelles reconnues, appropriées et complètes.

Démarches évaluatives et pondération

- Présentations intermédiaires avec dessins, modèles et maquettes à l'appui
- Présentation finale devant jury avec dessins, modèles et maquettes à l'appui

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	critère approfondi
	A2	■	habiletés en design	critère approfondi
	A3	■	outils de design	critère approfondi
	A4	■	analyse d'un programme	critère approfondi
	A5	■	contexte et aménagement du site	critère approfondi
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	critère approfondi
	A8	■	documentation du design	critère approfondi
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	critère abordé
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	critère approfondi
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	critère approfondi
	C2	◢	matériaux	critère approfondi
	C3	◢	systèmes structuraux	critère approfondi
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	critère approfondi
	C5	◢	systèmes environnementaux	critère approfondi
DC	D1	■	design complet	critère approfondi
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	critère abordé
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Pensée constructive

sigle : **ARC6711**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 2

Année : 1

Concomitant : ARC6701 - Projet complet

Trimestre : automne

Enseignants :
Daniel Pearl (A2016)
Patricia Sarrazin-Sullivan (A2017)
Bechara Helal (A2018-A2019)

Description

Cours sur la théorie et les pratiques d'intégration des systèmes et de la pensée constructive en architecture en appui à la réalisation d'un projet synthèse en atelier.

Objectifs et compétences visés

Acquisition de notions théoriques et pratiques reliées à la genèse d'un projet complet.

Compréhension des enjeux liés à l'intégration des différents systèmes constructifs et techniques ainsi que les normes réglementaires de sécurité.

Apport du détail dans l'expression tectonique de l'architecture.

Apport du détail à la conception des systèmes d'enveloppe et à l'expression tectonique de l'architecture.

Retour critique sur le projet conçu dans le cadre de l'atelier.

Principales méthodes pédagogiques

Conférences, études et analyses de cas, lectures et présentations.

Démarche évaluative et pondération

- Lecture de textes

- Recherche et présentation en séminaire

- Travail écrit et illustré

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Projet de recherche

sigle : **ARC6801**

Atelier obligatoire : 6 cr

Cycle : 2

Année : 1

Préalable au cours ARC6802 - Projet thèse

Concomitant au cours ARC6803 - Séminaire de recherche ou cours à option équivalent.

Trimestre : hiver

Enseignants : équipes des thèmes A à F

Voir liste des équipes enseignantes à la section 3.5.

Description

Atelier à contenu variable portant sur l'exploration et l'avancement d'enjeux disciplinaires. Intégration d'activités de recherche dans la conception de projets d'architecture.

Objectifs et compétences visés

- Apprentissage fondé sur un cadre théorique contemporain des méthodes de recherche, d'exploration et de conception architecturale.
- Capacité d'articulation entre recherche, conception et pensée critique.
- Mise en place des conditions de réflexion et de recherche préparatoires à la conception du projet d'architecture personnel, la réflexion prenant appui sur les compétences, savoirs, et savoir-faire de l'architecte.
- Préparation au projet thèse.

Principales méthodes pédagogiques

Exploration des champs interdisciplinaires pertinents à la problématique abordée.

Atelier à contenu variable et pédagogie par projet.

Problématique générale et méthodologie définies par l'équipe d'encadrement, équipe formée d'au moins un professeur et un tuteur provenant du milieu professionnel. Contribution des tuteurs qui feront l'atelier Projet thèse.

Exploration des méthodes d'analyse et de conception portant sur les aspects disciplinaires historiques, morphologiques, typologiques, programmatique, technologique ou logistiques pertinents à la problématique abordée.

Démarche évaluative et pondération

Rapport de recherche collectif portant sur les enjeux urbains, culturels, sociaux économiques, politiques et environnementaux liés aux thèmes abordés.
Dossier de recherche et d'exploration architecturale.
Préparation à l'élaboration d'un projet individuel de fin d'étude (projet thèse).

Lectures obligatoires

Groat, L. et Wang,D. (2002) *Architectural Research Methods.* London, John Wiley & Sons.

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Projet thèse

sigle : **ARC6802**

Atelier obligatoire : 9 cr

Cycle : 2

Année : 2

Préalable ou concomitant à ARC 6804 - Langages, écritures du projet

Trimestre : Automne

Enseignants : équipes des thèmes A à F

Voir liste des équipes enseignantes à la section 3.5.

Description

Réalisation d'un projet d'architecture individuel en continuité au projet de recherche ARC6801.

Objectifs et compétences visés

Réalisation d'un projet d'architecture personnel développé à partir du travail réalisé dans le projet de recherche - ARC6801 .

Démonstration de la capacité à explorer par écrit, en dessins et maquettes ou autres techniques de représentation pour développer un projet d'architecture afin de le présenter publiquement (exposition, publication) de façon à susciter débats et critiques

Principales méthodes pédagogiques

Enseignement en atelier. Pédagogie par projet. Encadrement par une équipe de pratique et de recherche. Tutorat individuel et collectif favorisant un retour critique et réflexif sur le projet.

En lien avec l'atelier ARC6801, l'apprentissage est fait à travers la production :

- d'un projet d'architecture

- d'une construction partielle ou totale, réelle ou virtuelle

- ou d'un projet exploratoire engageant diverses modalités de représentation.

Démarche évaluative et pondération

- Démarche globale

- Présentation publique évaluée par jury

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Séminaire de recherche

sigle : **ARC6803**

Atelier obligatoire : 3 cr

Cycle : 2

Année : 1

Concomitant à ARC 6801. Remarque : peut être remplacé par un cours à option considéré équivalent et proposé par les tuteurs.

Trimestre : hiver

Enseignants : équipes des thèmes A à E

Voir liste des équipes enseignantes à la section 3.5.

Description

Mise en perspective des thèmes abordés dans le cadre de l'atelier Projet de recherche ARC6801 avec les grands courants de l'architecture contemporaine et leurs interprétations à travers les écrits et les œuvres de théoriciens et de praticiens.

Objectifs et compétences visés

Connaissance des grands courants théoriques de l'architecture contemporaine.

Réflexion critique sur les enjeux disciplinaires, culturels, sociétaux et environnementaux de l'architecture contemporaine.

Lecture critique de textes et d'œuvres architecturales.

Capacité à formuler un ensemble de « questions architecturales » et à les situer dans l'histoire contemporaine ou moderne de la discipline par la référence à des textes ou à des projets exemplaires .

Principales méthodes pédagogiques

Cours magistraux et séminaires.

Présentation de textes théoriques fondamentaux dans l'histoire de l'architecture contemporaine et de textes théoriques des disciplines pertinentes à l'axe de recherche abordée. Discussion en situation de co-enseignement.

Conférences suivies d'échanges entre conférenciers, professeurs et étudiants.

Lectures obligatoires.

Démarche évaluative et pondération

- Examens

- Travail écrit

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Langages, écritures du projet

sigle : **ARC6804**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 2

Année : 2

Trimestre : automne

Enseignants :
Bechara Helal (A2017)
Jean-Pierre Chupin
(A2018-A2019)

Description

Cours de rédaction et d'exposition orale de courts textes publiables et illustrés permettant d'introduire, décrire, comparer, commenter, critiquer ou raconter un ou plusieurs projets d'architecture.

Objectifs et compétences visées :

- Compréhension à la fois historique, théorique et pragmatique de la multiplicité des formes d'écriture et de présentation orale en architecture.
- Compréhension des distinctions fondamentales entre les structures d'une présentation écrite et celles d'une présentation orale.
- Mise en application des logiques d'efficacité d'une argumentation de projet en vue de sa présentation (dans un portfolio, un dossier de concours, un dossier de prix d'excellence, un dossier de candidature pour un appel d'offres ou une publication professionnelle).
- Capacité à distinguer les convergences et les divergences entre le pouvoir du texte et celui de l'image (et/ou des modèles) dans la présentation d'un projet d'architecture.

Principales méthodes pédagogiques :

Cours magistraux, travaux pratiques d'analyse discursive, charrettes d'écriture et décryptages vidéographiques de présentations orales, selon des approches disciplinaires et interdisciplinaires visant à permettre un approfondissement de la capacité à décrire, commenter et critiquer un projet ou un ensemble de projets d'architecture, tant par écrit qu'oralement. *La participation active aux séances magistrales en amphi du lundi et aux travaux dirigés en équipe du mercredi est une dimension incontournable de la réussite dans ce cours.*

Démarches évaluatives et pondération :

- Exemplaire du portfolio + extrait de texte de recherche rédigé au trimestre précédent dans le cours ARC6801 (travail validé)
- Résumé de projet (projet final ou projet remarquable du portfolio) : titre + 500 mots : (travail validé / commenté par le groupe)
- Scénarimage de stratégie de présentation du projet final ou vue d'ensemble du portfolio 30 % (commentaires groupe+ notes du prof)
- Titre + introduction de projet (projet final ou portfolio) : titre + 1000 mots : 30 % (commenté par le groupe et noté par le prof)

Travail final - Compilation individuelle des consignes (TD 1, 2, 3, 4) incluant exercices 1, 3, 4, citations des experts invités et diverses notes de cours rédigées (12 pages max. non illustrées) : 40 % (travail individuel noté par le prof)

Bibliographie sommaire :

-Barthes, Roland. «L'ancienne Rhétorique» Communications n° 16: 172-230.
-Chambaretaud, Didier, *18 minutes pour réussir votre présentation,* Eyrolles, Paris, 2016.
-Chupin, J.-P., « Dans l'univers des thèses, un compas théorique » in *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine* n° 30/31, Paris, Éditions du patrimoine, 2014. 23-40.
-Fortin, Nicole, *La rhétorique mode d'emploi,* Québec, 2007.
-Forty, Adrian, Words and Buildings, Thames and Hudson, London, 2000.

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Pratique professionnelle

sigle : **ARC6830**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 2

Année : 1

Trimestre : automne

Enseignants :
Nancy Dunton et René Lagacé (A2016)
Sébastien-Paul Desparois et René Lagacé (A2017)
Sébastien-Paul Desparois (A2018-A2019)

Description

Principaux aspects de la profession incluant : le stage en architecture, les différents aspects de la pratique, l'ordre professionnel, la dimension éthique, la responsabilité légale et le rôle de l'architecte dans la société.

Objectifs et compétences visés

Compréhension des obligations, des responsabilités et du rôle social de l'architecte.

Compréhension de la transformation des pratiques en architecture et capacité d'anticipation.

Compréhension et critique des enjeux propres au contexte local.

Initiation à la gestion de projet.

Principales méthodes pédagogiques

Cours magistraux, conférences et lectures de textes pratiques, légaux et critiques. Études de cas.

Démarche évaluative et pondération

- Travail pratique

- Deux examens

Lectures

BROWN, Gregg D., Jon HOBBS, Institut royal d'architecture du Canada (IRAC) (2009). *Manuel Canadien de pratique de l'architecture,* [Ottawa] : IRAC, 2e édition.

Ordre des architectes du Québec, *Documents officiels,* [Montréal], OAQ.

McGill University, Faculté de droit, *Construire sur une base solide : le nouveau Code civil du Québec et l'industrie de la construction* […], [Montréal] : Université McGill, 1994.

Loi sur les architectes.

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Architecture et immobilier

sigle : **ARC6831**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 2

Année : 1

Trimestre : hiver

Enseignants :
Clément Demers, Gaétan Ouellette (H2017-H2018)
Gaétan Ouellette (H2019)

Description

Introduction à l'économie de l'immobilier, à la programmation architecturale, à la planification des coûts de réalisation d'édifices et à l'estimation. Compréhension et analyse critique des enjeux propres au contexte local.

Objectifs et compétences visés

- Connaissance des principes économiques généraux du marché immobilier.
- Acquisition d'outils d'évaluation des coûts dans la réalisation d'un bâtiment, incluant les services professionnels.
- Connaissance des modes de projet et leur incidence sur le rôle de l'architecte.
- Capacité de préparer un programme et d'établir les liens avec la planification et l'évaluation sommaire des coûts de réalisation. .
- Compréhension et critique des enjeux propres au contexte local.

Principales méthodes pédagogiques

Enseignement magistral et conférences par plusieurs experts.

Lecture de textes pratiques, légaux et critiques, exercices et travaux pratiques.

Démarches évaluatives et pondération

- 3 travaux pratiques

- Examen

Lectures obligatoires

Yardsticks for Costing - Cost Data for the Canadian Construction Industry, Hanscomb Limited.

BROWN, Gregg D., Jon HOBBS, Institut royal d'architecture du Canada (IRAC) (2009). *Manuel Canadien de pratique de l'architecture,* [Ottawa] : IRAC, 2e édition

Chapitre 2.3.3 Gestion du coût

Manuel de pratique

Documents de certification du CCCA

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Sécurité du bâtiment

sigle : **ARC6832**

Cours obligatoire : 3 cr

Cycle : 2

Année : 2

Préalables :

Trimestre : automne

Enseignantes :
Nicole Olivier (A2014-A2017)
Lucie Babin (A2018-A2019)

Description

Connaissances des critères, des normes, des règlements et des codes s'appliquant à la conception des bâtiments et qui visent à assurer la sécurité des personnes et des biens. Approche par objectifs de la sécurité.

Objectifs

Familiarisation avec le concept de sécurité, la réglementation ainsi que les codes et normes s'appliquant à la conception des bâtiments et qui visent à assurer la sécurité des personnes et des biens.

Objectifs de la réglementation : Assurer la santé et la sécurité des personnes, l'accessibilité au bâtiment et la protection des biens.

Contenu

- Historique de l'évolution de la réglementation.
- Caractéristiques du bâtiment et des éléments de construction.
- Exigences de construction visant la sécurité en cas d'incendie.
- Exigences pour limiter la propagation de l'incendie.
- Construction des murs extérieurs et des passages entre les bâtiments.
- Construction des séparations coupe-feu et des murs coupe-feu.
- Type de construction et détermination de la résistance au feu et de l'indice de propapation des flammes des éléments.
- Moyens d'évacuation (aménagement, compartimentation, cloisonnement).
- Revêtements intérieurs de finition.
- Systèmes et équipements visant la sécurité en cas d'incendie.
- Salubrité et accessibilité.
- Application du code lors de transformations.

Formule pédagogique

Cours magistraux.

Évaluation

Exercices 1 à 10 (15 points) : Exercices sur StudiUM portant directement sur les cours théoriques du trimestre permettant aux étudiants de faire des recherches et des mises en application des articles réglementaires.

Inspection de bâtiment (15 points) : Travail pratique visant la visite d'un bâtiment et la recherche de photographie de précédent concernant des articles spécifiques de la réglementation et permettre de commenter chacune des photos, si le détail photographié respecte l'exigence ou si au contraire ne le respecte pas.

Examen de mi-session (30 points) : Étude de cas portant sur les caractéristiques du bâtiment, les exigences de construction des compartimentations primaires et secondaires, la protection par gicleurs, les moyens d'évacuation et la construction des murs extérieurs tel qu'un dossier d'analyse d'un préliminaire.

Examen final (40 points) : Étude de cas reprenant sommairement les thèmes de l'examen de mi-session, en ajoutant les exigences de construction des séparations coupe-feu, le type de construction des bâtiments, les systèmes de sécurité, la salubrité et l'accessibilité.

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Séminaire de recherche 1

sigle : **ARC6851**

Description

Initiative ou poursuite de recherche prise en charge par un ou plusieurs professeurs sur un sujet relevant de l'architecture. Approfondissement des thèmes, exploration de nouvelles activités pédagogique, etc.

Contenu

Variable.

cours optionnel : 3 cr

Cycle : 2

Année : 2

Préalables :

Trimestre :

Enseignants :
voir liste ci-dessous.

Séminaires offerts depuis la dernière visite d'agrément :

A2016 ARC6851A Séminaire de recherche 1 : Langages et écritures architecturales du projet
Enseignant : Jean-Pierre Chupin

A2016 ARC6851B Séminaire de recherche 1 : Analyse de l'architecture contemporaine
Enseignante : Irena Latek

A2018 ARC6851 Séminaire de recherche 1 : Pratiques et expériences du projet contemporaine en Amérique
Enseignant : Fabrizio Gallanti

A2019 ARC6851 Séminaire de recherche 1 : BIM
Enseignants : Franck Murat et Souha Tahrani

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Séminaire de recherche 2

sigle : **ARC6852**

Description

Initiative ou poursuite de recherche prise en charge par un ou plusieurs professeurs sur un sujet relevant de l'architecture. Approfondissement des thèmes, exploration de nouvelles activités pédagogique, etc.

Contenu

Variable.

cours optionnel : 3 cr

Cycle : 2

Année : 2

Préalables :

Trimestre :

Enseignants :
voir liste ci-dessouss.

Séminaires offerts depuis la dernière visite d'agrément :

A2016 ARC6852 Séminaire de recherche 2 : Le patrimoine mondial
Enseignante : Christina Cameron

H2017 ARC6852 Séminaire de recherche 2 : Architecture et ornementation
Enseignante : Aliki Economides

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Précédents et conception architecturale

sigle : **ARC6853**

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 2

Année :

Préalables :

Trimestre :

Enseignants :
Denis Bilodeau (H2014-16-18-19)
Georges Adamczyk (H2015)

Description

Rôle et signification des précédents dans le travail de conception en architecture. Revue des travaux effectués dans les domaines de l'histoire et de la théorie de l'architecture, des sciences cognitives et de l'intelligence artificielle.

Objectifs

Le séminaire vise principalement à développer un regard critique sur la relation à la fois instrumentale et symbolique qu'entretient le concepteur avec l'architecture imaginée et produite précédemment. Il s'agit de permettre à l'étudiant de prendre conscience de l'historicité et de l'actualité du problème, tout en lui permettant de faire le point sur ses propres habitudes pratiques et préconceptions.

Contenu

Le séminaire passe en revue les concepts de modèle, type, archétype, précédent, paradigme, métaphore et analogie. Nous abordons les différents modes historiques et pratiques d'interprétation et d'utilisation des précédents, les modes opératoires de l'imitation (mimesis), de la schématisation, du déplacement des concepts, du recadrage conceptuel et du transfert analogique. Nous nous penchons sur les tensions entre les fonctions heuristiques et normatives du « précédent » dans le travail de conception architecturale, et examinons les enjeux cognitifs, disciplinaires et culturels associés à la transformation des attitudes envers l'histoire et la mémoire en architecture.

Formule pédagogique

Ce cours utilise la formule pédagogique du séminaire. Il comprend la lecture critique de textes théoriques et historiques, des études de cas tirés de l'histoire de l'architecture moderne et contemporaine, des discussions de groupe et des présentations individuelles en classe.

Évaluation

Le séminaire comprend deux étapes d'évaluation : la présentation individuelle en classe d'une étude de cas et la rédaction d'un essai portant sur le même sujet choisi par l'étudiant.

Présentation en classe 30 %

Rapport final 70%

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Études avancées en architecture

sigle : **ARC6854**

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 2

Année :

Préalables :

Trimestre :

Enseignant :
Jean-Pierre Chupin (A2016-A2015-A2014)

Description

Examen approfondi d'aspects choisis de l'histoire de l'architecture ancienne et moderne : périodes, régions, thèmes et typologies remarquables.

Objectifs

- Initier les étudiants aux questions, méthodes et enjeux spécifiques de la recherche en architecture en favorisant une meilleure compréhension des rapports entre discipline et profession.
- Mettre à profit les compétences acquises dans les ateliers de projet en approfondissant leur rapport à l'écriture et, en particulier, le sens de la narration et de la fiction constructive.

Contenu

Séminaire d'initiation aux questions, méthodes et enjeux de la recherche architecturale. En tant que forum des théories et des pratiques de l'architecture contemporaine, il est l'occasion d'un effort critique de la part de l'étudiant et d'une possibilité d'élargissement de ses horizons intellectuels. À cet égard, on s'interroge sur les diverses façons de penser l'architecture y compris en tant qu'activité culturelle et intellectuelle apte à produire des connaissances partageables, c'est-à-dire (et autant que faire se peut) généralisables et transmissibles.

Formule pédagogique

Chaque séance d'une durée de 3 heures est articulée sur deux périodes :

1. une période de présentations orales, de questionnement ou d'échange prenant appui sur les interrogations des étudiants suscitées par les travaux de retranscription, de résumé, de traduction ou d'écriture.
2. un exposé de la problématique abordée, par le professeur responsable ou par un chercheur invité.

Travaux

Exercice A : résumé de texte de 6 pages sur la tectonique ou sur toute autre question contemporaine de nature réflexive (et non simplement technique ou historique). De façon individuelle, l'étudiant présentera d'abord oralement, puis par écrit un résumé d'une lecture choisie dans la liste de textes de théorie ou d'histoire (anthologies) ou dans la lecture obligatoire (2005 - Le projet tectonique).

Exercice B : Traduction d'un texte augmentée de questions théoriques.

Évaluation

Participation au séminaire y compris conférences et événements annexes : 25 %, Exercice A : 35 %, Exercice B : 40 %

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Laboratoire spécialisé en CAO

sigle : **ARC6863**

cours optionnel : 3 cr

Cycle : 2

Année : 2

Préalables : n/a

Trimestre :

Enseignant :
Son N. Nguyen (H2015-H2019)

Description

Compréhension des méthodologies de CAO : exploration de différentes méthodes de génération et de présentation d'un projet informatisé.

Objectifs

Faire découvrir, à partir de recherches récentes ou de pratiques innovatrices, un ensemble d'approches numériques caractéristiques du domaine;

- Familiariser l'étudiant avec des méthodes et environnements numériques qui facilitent la collaboration et le partage, dans le but d'un processus de conception intégré;
- Donner la possibilité d'explorer le potentiel d'environnements intégrés numériques et de logiciels de modélisation de l'information du bâtiment (BIM); ainsi que de logiciels de simulation.
- Permettre d'analyser et d'améliorer ses propres pratiques de communication et de collaboration;
- Donner la possibilité de porter un regard critique sur les nouvelles « réalités numériques » de la conception architecturale.

Contenu

Conçu comme « laboratoire », le contenu de ce cours couvre des aspects théoriques de la conception intégrée et propose des méthodes numériques qui la soutiennent. Une partie de ces méthodes est expérimentée en cours dans le cadre des « ateliers ». En lien avec ces périodes de pratique, certains logiciels sont utilisés.

Le cours comporte deux grands thèmes : collaboration et modèle (ou environnement) intégré.

Formule pédagogique

Présentation magistrale, conférenciers invités, visites. Ateliers pratiques et discussions sur les recherches et les travaux présentés par les étudiants.

Évaluation

Présentation critique d'un article : Présentation et remise d'un résumé (15%)

Présentation initiale : définition du thème et des méthodes ; plan de travail (15%)

Présentation finale : volet théorique (texte) et volet pratique (modèle) (35%)

Modèle intégré, simulations (lié au projet ou non) (20%)

Participation aux discussions en classe (15%).

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	■
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	■
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	■
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Formes architecturales et urbaines

sigle : **ARC6883**

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 2

Année :

Préalables :

Trimestre :

Enseignant :
Alan Knight (H2014-H2017)
Cécile Baird (H2018-H2019)

Description

Étude de l'architecture de la ville. Cadre conceptuel de l'approche typomorphologique : lecture des formes urbaines à travers l'histoire. Examen des recherches et des réalisations contemporaines significatives de l'architecture urbaine.

Objectifs

Le séminaire vise, à travers ses activités, une initiation à la recherche en architecture urbaine.

Le séminaire propose, d'une part, de dresser un bilan des théories de la composition urbaine comme de l'évolution des formes de la ville ; d'autre part, de former à la lecture des espaces en s'attachant à l'analyse des phénomènes urbains à différentes échelles. Les recherches développées par les séminaristes dans le cadre du séminaire visent à approfondir un aspect de la connaissance de la ville. Le lien entre la ville, les avant-gardes et la représentation architecturale est également approfondi.

Contenu

Séminaire de recherche de base portant sur des stratégies urbaines, permettant d'introduire et d'acquérir les connaissances propres à l'approche de l'orientation, et d'examiner diverses autres démarches ayant des intérêts similaires dans la ville.

Introduction à la problématique de la formation des lieux bâtis de la ville, comme propriété de l'action et de la fonction des organisations sociales. Introduction aux différentes stratégies urbaines dans leur développement à travers l'histoire. Examen des recherches et des réalisations contemporaines significatives de l'architecture urbaine.

Sont étudiées en particulier les échelles territoriales, les logiques de formations et de transformations des tissus de Montréal (espace nord-américain), ainsi que l'espace public depuis la fin du XIX^{e} siècle.

Formule pédagogique

Le séminaire se divise en deux parties: les 6-7 premiers cours : présentation des informations et discussion des différentes stratégies urbaines présentées. Ensuite 6 séminaires de recherches dirigées sont composés des thèmes de recherche choisis par les étudiants à partir d'une liste de thèmes proposée.

Évaluation

Les présentations individuelles constituent l'essentiel de l'évaluation.

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Territoire, paysage, architecture

sigle : **ARC6884**

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 2

Année :

Préalables :

Trimestre :

Enseignant :
Alessandra Ponte (A2014-A2015-A2016)

Description

Séminaire portant sur un thème choisi traitant de l'environnement, du territoire et du paysage en lien avec l'architecture. Initiation à la recherche.

Objectifs

Les étudiants sont amenés à développer une recherche spécifique.

Contenu

Le séminaire est coordonné avec le thème du séminaire Phyllis Lambert organisé annuellement.

Formule pédagogique

Chaque semaine, une brève présentation de la professeure illustre le thème de la semaine. Les étudiants doivent obligatoirement lire la bibliographie hebdomadaire et participer à la discussion. Les étudiants choisissent l'un de ces thèmes et développent une recherche personnelle qui est présentée aux participants au séminaire sous forme d'exposé.

Travaux et évaluation

La recherche et la présentation donnent lieu à la rédaction d'un papier, illustré de documents légendés, avec notes en bas de page et bibliographie spécifique. Les étudiants doivent élaborer l'esquisse de leur papier final, avec synopsis, notes de lecture, illustrations, élaborations graphiques et bibliographie. L'évaluation finale se fait en tenant compte de la lecture effective des textes (20%), de la participation à la discussion (20%), de la qualité de la recherche ainsi que de la présentation en séminaire (20%), et du papier final (40%). Les étudiant(e)s seront amené(e)s à développer des recherches spécifiques. La connaissance de la langue anglaise est nécessaire.

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Activité spéciale

sigle : **ARC6888**

Description

Activité de groupe à contenu variable tels que des ateliers hors les murs, des voyages d'études ou des ateliers internationaux intensifs.

Contenu

Variable.

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 2

Année :

Préalables :

Trimestre : automne / hiver / été

E2018 : Laboratoire INTERFACES «Les impacts de la construction en bois au Québec». Responsable : Jean-Paul Boudreau.

A2019 : Laboratoire INTERFACES « Innovation dans la construction en bois ». Responsable : Jean-Paul Boudreau.

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Travail dirigé

Description

Travail de recherche individuel sous la supervision d'un professeur de l'École.

Contenu

Variable.

sigle : **ARC6889**

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 2

Année :

Préalables :

Trimestre : automne / hiver / été

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Planification et élaboration des projets

sigle : **AME6043**

Cours optionnel: 3 cr

Cycle : 2

Année : 1

Préalables :

Trimestre :

Enseignant :
Gonzalo Lizarralde et David Ross
(A2017-A2018-A2019)

Description
Introduction aux notions de base du montage et de la gestion de projets d'aménagement (architecture, urbanisme, architecture de paysage, design intérieur, design industriel). Le cours clarifie le rôle des participants au sein des projets, le cycle de vie complet du projet et les caractéristiques et les contraintes propres au secteur du bâtiment.

Objectifs
- Développer des habiletés de pensée critique sur les processus de réalisation de projets d'aménagement (PdA);
- Développer des habiletés de recherche en montage et gestion de PdA;
- Développer des habiletés de collaboration;
- Développer des habiletés techniques pour le montage et la gestion de PdA;
- Comprendre le processus complet de réalisation d'un PdA;
- Développer des habiletés de leadership au sein des équipes de PdA;
- Comprendre les enjeux éthiques liés aux projets contemporains;
- Développer des habiletés pour l'organisation d'un bureau d'architecture, d'urbanisme, etc.
- Développer des habiletés pour la compréhension des composants sociaux et économiques du développement durable (gouvernance, participation, collaboration, etc.)
- Comprendre le projet comme un système complexe (social, technique, environnemental, etc.)

Contenu
Introduction au montage et à la gestion de projets; L'approche systémique; Le cycle de vie du projet; Les études de faisabilité économique et technique; L'établissement du programme fonctionnel; La planification stratégique; L'éthique; La gestion du temps, des coûts et de la qualité; La gestion des parties prenantes et des conflits (participation, collaboration, intégration); La gestion des communications et des risques.

Formule pédagogique

1re partie : « séminaire - cours magistral », soit des présentations par le professeur et discussions. Les 2e et 3e parties du cours incluent essentiellement des présentations de 3 conférenciers et des étudiants.

L'apprentissage dans le cours AME6043 est basé sur l'analyse d'études de cas de projets d'aménagement. Cette activité permet de clarifier le rôle des participants au sein des projets et d'explorer les caractéristiques et les contraintes propres au secteur du bâtiment. L'activité permet aux étudiants de comprendre les difficultés et les risques fréquemment éprouvés dans un projet d'architecture et la façon d'éviter les problèmes de qualité et de dépassements des coûts et de délais. Le cours propose une méthodologie d'analyse des processus liés au développement de projets de construction et des exemples d'application provenant de la pratique.

Évaluation : examen (30%); 1re partie du rapport de l'étude de cas (TP - 20%); 2e partie du rapport de l'étude de cas (TP - 40%); présentations basées sur les projets choisis par les étudiants (10 %).

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Planification et contrôle des ressources

sigle : **AME6046**

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 2

Année :

Préalables :

Trimestre :

Enseignants :
André Labelle (A2015-A2016)
Kashimoto Mpinga (A2017-18-19)

Description

Perception et représentation. Premier ensemble d'exercices et de projets portant sur la notation graphique, le langage architectural, la résolution de problèmes d'intervention architecturale, accent mis sur les notions de lieu, d'espace et d'échelle.

Objectifs

- Fournir les connaissances et les outils nécessaires pour mieux planifier, organiser, diriger et contrôler les ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles dans un espace temps défini et balisé.
- Prise en charge et conscientisation de l'importance de la planification et de la gestion des dites ressources.

Contenu

Cette formation est basée sur un contexte réel reliant la pratique à la théorie. Des cas et mises en contexte sont présentés.

Les séances du cours portent sur le management de projet, l'environnement de projet, le management des ressources humaines, des facteurs d'influences, des coûts, de l'échéancier, de l'information, des risques et opportunités, des contrats.

Les logiciels MsProject et Excel sont utilisés.

Formule pédagogique

Cours magistraux. Études de cas.

Évaluation

- Présence et participation au cours (5%)
- Examen (30%)
- Étude de cas (travail pratique) en 3 parties :
  - Première partie (15%)
  - Deuxième partie (20%)
  - Troisième partie et finalisation (20%)
- Réponse aux instructions supplémentaires de l'étude de cas durant la session (10%).

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Industrialisation du bâtiment

sigle : **AME6047**

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 2

Année :

Préalables :

Trimestre :

Enseignant : Roger Bruno Richard (H2014-H2015-A2016-A2018-A2019)

Description

Principes fondamentaux et stratégies applicables au bâtiment. Organisation générique, degrés d'industrialisation, procédés, individualisation et jointements. Survol des systèmes constructifs et visites d'usines.

Basée sur la quantité, l'industrialisation permet à la fois d'amortir des procédés capables de simplifier la production, d'offrir un haut degré de précision et une qualité supérieure par rapport aux méthodes conventionnelles, tout en générant une architecture hautement individualisée.

Objectifs

Démontrer comment les stratégies et technologies de l'industrialisation peuvent rendre l'architecture de qualité accessible au plus grand nombre et adaptable aux spécificités de chacun.

Contenu

A- Principes fondamentaux de l'industrialisation
1- Pouvoir de la quantité, degrés d'industrialisation, concept de système constructif et contribution au développement durable
2- Industrialisation & organisation
3- Procédés de fabrication & méthodes d'assemblage
4- Détails de joints et jointoiements
5- Industrialisation & individualisation

B- "Survol" des systèmes constructifs industrialisés présentement ou prospectivement disponibles dans le monde
6- Le MECCANO ASSEMBLÉ AU CHANTIER : Poutre & Colonne, Dalle & Poteau, Panneaux et Joint Intégré.
7- Visite de deux usines de béton préfabriqué
8- Le VOLUME USINÉ : Module Sectionnel et Boîte.
9- Visite d'une usine de maisons modulaires
10- L'HYBRIDE : Noyau Porteur, Mégastructure et Mécanisation du chantier.
11- Les SOUS-SYSTÈMES OUVERTS.

Formule pédagogique

Enseignement de type conférence et visites industrielles

Travaux et Évaluation

1- Adaptabilité d'un système (50%)

2- Deux examens synthèse à raison d'une question par cours et visite (25% + 25%).

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Histoire des théories de la conservation

sigle : **AME6210**

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 2

Année :

Préalables :

Trimestre :

Enseignante :
Claudine Déom (H2014-15-16-17)

Description

Évolution des concepts de patrimoine et de conservation du milieu bâti et naturel. Terminologie. Conventions, déclarations et chartes. Choix d'une intervention appropriée. Enjeux actuels en conservation.

Objectifs

- Se familiariser avec l'évolution des approches théoriques et pratiques de la conservation du patrimoine à travers le temps;
- Se familiariser avec certains textes fondamentaux du domaine de la conservation du patrimoine bâti;
- Explorer l'impact de la définition changeante de la notion du patrimoine sur les approches théoriques au fil du temps;
- Faciliter la compréhension de la terminologie du domaine de la conservation du patrimoine;
- Permettre l'intégration de cette matière dans la pratique quotidienne de la conservation du patrimoine;
- Favoriser le développement d'une approche critique et un cadre philosophique personnel afin de faire des recommandations, prendre des décisions et des actions éclairées dans la pratique quotidienne;
- Être capable de les articuler à l'oral et à l'écrit.

Contenu

La première moitié du trimestre est consacrée à un examen de certains textes fondamentaux du domaine de la conservation du patrimoine du 19e siècle jusqu'à la première moitié du 20e siècle. La seconde moitié de la session est consacrée aux écrits relatifs à quelques enjeux contemporains du domaine de la conservation du patrimoine.

Formule pédagogique

Les séances hebdomadaires comportent deux volets. Dans un premier temps, il y a un exposé magistral du professeur portant sur le contexte particulier des textes à l'étude. La seconde partie du cours est réservée à une discussion de groupe sur les textes lus au cours de la semaine précédente. Pour bénéficier au maximum de la séance en classe, les participants doivent faire préalablement les lectures prescrites dans la programmation et ce, d'une semaine à l'autre. Les lectures hebdomadaires sont envoyées à l'avance par courriel en fichier PDF à l'adresse électronique institutionnelle de l'étudiant.

Évaluation

Le cours comporte 4 évaluations : Rédaction d'un court essai sur la terminologie du patrimoine architectural (25%); présentation de son contenu en classe (25%); rédaction d'une question à discussion à partir d'un texte lu (15%); rédaction d'un texte qui répond à une des questions articulées par les pairs (20%); participation aux discussions (15%).

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Séminaire en technologie du bâtiment

sigle : **AME6305**

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 2

Année :

Préalables : AME6047 ou équivalent

Trimestre :

Enseignant : Roger Bruno Richard (A2014-E2015-E2017-E2019)

Description

Étude de technologies usinées au niveau production et assemblage, avec emphase sur les détails d'interface. Extrapolation d'innovations dans le domaine du bâtiment. Visites d'usines.

Deux versions (A et/ou B) sont offertes au début de la session d'automne, si 10 étudiants ou plus s'y inscrivent dans chaque cas :

A. Technologies de pointes disponibles dans le Montréal métropolitain. Visites industrielles et conférences à raison d'une demi-journée par semaine.

B. Systèmes industrialisés et prototypes d'adaptabilité au Japon. Visites industrielles et conférences concentrées au cours de la semaine de pause ou préférablement sur la période de deux semaines au début du trimestre d'été.

Objectifs

Donner à l'étudiant l'occasion d'approfondir des technologies de pointe dans le domaine du bâtiment ou dans les secteurs connexes, au niveau production et assemblage avec une emphase sur les détails et leur impact architectural.

Contenu

A. Version Montréal métropolitain. Série de trois études de cas, avec exposés spécialisés et visites d'usines : bois d'ingénierie, coques en polyester armé de fibre de verre et mur-rideau à double paroi.

B. Version Japon (organisée en collaboration avec l'Université de Tokyo et la Délégation générale du Québec à Tokyo) : Modules 3D à ossature d'acier aux arêtes, Modules 3D à ossature de bois, Panneaux à parois contraintes en bois, Panneaux à ossature d'acier, Panneaux en béton léger, Poutres & colonnes en bois d'ingénierie, Prototype adaptable NEXT-21 et Centre de recherche en adaptabilité KSI.

Formule pédagogique

Séances d'information préparatoires sur les technologies à visiter. Visites des usines et/ou prototypes, exposés sur les technologies appliquées et périodes de questions-réponses.

Travaux

Au retour, chaque participant prépare un rapport détaillé de format « poster » sur une visite sélectionnée :

i- Description illustrée de l'usine ou du prototype comprenant les détails techniques spécifiques;

ii- Extrapolation de ces détails afin de les rendre applicables au contexte architectural et climatique du Québec.

Une exposition publique des « posters » est présentée dans les mois qui suivent.

Évaluation

Poster (75% de la note), Examen (une question par visite, 25%).

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

	critère abordé
	critère approfondi

◢	compréhension
■	capacité

Conservation des bâtiments et ouvrages

sigle : **AME6330**

Cours optionnel : 3 cr

Cycle : 2

Année :

Préalables :

Trimestre :

Enseignant :
Pascal Alarie (A2015-H2019)
Nicholas Roquet (H2017-H2018)

Description

Introduction aux enjeux structuraux, matériels et techniques de la conservation architecturale, relatifs à différentes typologies de bâtiments. Présentation des principaux matériaux et systèmes constructifs employés au Québec avant 1950.

Objectifs

Le cours vise à fournir à l'étudiant une base de connaissances suffisante pour son apprentissage futur en milieu de travail, comme architecte, conservateur ou gestionnaire de biens patrimoniaux. Après avoir complété le cours, l'étudiant devrait pouvoir :

- identifier les matériaux et la structure d'un édifice existant ;
- reconnaître leurs principaux indices de détérioration ;
- identifier une méthode d'intervention appropriée ;
- trouver de l'information pertinente (ouvrages techniques, fabricants, entrepreneurs, artisans).

Contenu

Le cours est divisé en trois blocs, correspondant chacun à une habileté ou un champ de connaissances essentiel dans le cadre d'une pratique en conservation architecturale. I : Conception et comportement des structures : vocabulaire de base en construction traditionnelle; évolution des systèmes constructifs au Québec, du début du 17e siècle jusqu'à environ 1950. II : Matériaux, assemblages et désordres de l'enveloppe : maçonnerie traditionnelle ; toitures traditionnelles; fenêtres traditionnelles; amélioration de l'étanchéité de l'enveloppe. III : Inspection et évaluation du bâtiment : inspection du bâtiment; identification et interprétation de déficiences; conception d'un rapport d'expertise. Les dernières semaines du trimestre seront consacrées à la présentation des recherches des étudiant-e-s.

Formule pédagogique

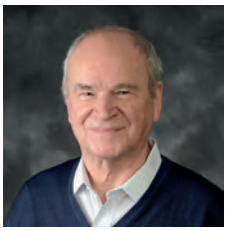
Cours magistral de trois heures par semaine. Les exposés magistraux sont complétés par des conférences de professionnels en pratique privée ou publique. Notes de cours et présentations visuelles disponibles en ligne.

Évaluation

L'apprentissage de l'étudiant est évalué par deux examens (chacun 30%) et par un travail de recherche à caractère technique, à réaliser en équipe (40%).

Design	A1	■	théories, précédents et méthodes de design	
	A2	■	habiletés en design	
	A3	■	outils de design	
	A4	■	analyse d'un programme	
	A5	■	contexte et aménagement du site	
	A6	■	design urbain	
	A7	■	conception des détails	
	A8	■	documentation du design	
Culture, communication et pensée critique	B1	■	pensée critique et communication	
	B2	◢	histoire de l'architecture	
	B3	◢	théorie de l'architecture	
	B4	◢	diversité culturelle et perspectives mondiales	
	B5	◢	systèmes écologiques	
Connaissnces techniques	C1	◢	systèmes de réglementation	
	C2	◢	matériaux	
	C3	◢	systèmes structuraux	
	C4	◢	systèmes de l'enveloppe	
	C5	◢	systèmes environnementaux	
DC	D1	■	design complet	
Pratique professionnelle	E1	◢	la profession d'architecte	
	E2	◢	responsabilités éthiques et légales	
	E3	◢	modes d'exercice de la profession	
	E4	◢	contrats utilisés dans la profession	
	E5	◢	gestion de projet	

4.4 Curriculum vitae des membres du corps professoral



Georges Adamczyk

Professeur titulaire
Chercheur au laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (Leap)
Membre honoraire de l'Association des designers industriels du Québec (ADIQ)

Champs d'expertise Architecture Concours d'architecture, de paysage, de design et d'urbanisme Critique architecturale Design urbain et architecture urbaine Expositions d'architecture Histoire et théorie de l'architecture, époque moderne et contemporaine Pédagogie du projet

Formation

Études libres à l'Architectural Association, Londres, 1983-1984
M.Sc.A. Aménagement (Histoire et théories), Université de Montréal, 1982
B. Sp. Design 3d, Université du Québec à Montréal, 1973
Études en arts et arts décoratifs, Académie Malebranche, Paris, 1963-1964
Études préparatoires d'ingénieur, École d'électricité industrielle de Paris (EEIP), 1960-1963

Enseignement

ARC 1802 Intégration 2
ARC 2011 Atelier d'architecture 3
ARC 3018 Projet d'architecture 2
ARC 6801 Projet de recherche (co-enseignement)
ARC 6802 Projet thèse (co-enseignement)
ARC 6853 Précédents et conception architecturale

Contribution au fonctionnement :

- Coordination de l'atelier ARC 2011

Recherche

Architectural quality for cultural institutions in Canada: Shifting definitions within awards of excellence, co-chercheur, chercheur principal Jean-Pierre Chupin, CRSH, 2017-2021

L'architecture scolaire en centre-ville comme espace de recherche-création, co-chercheur, chercheure principale Anne Cormier, CRSH, 2018-2020

Le projet d'architecture comme dispositif culturel aux interfaces critiques de la création, de la qualité, de la durabilité et de l'urbanité, co-chercheur, chercheur principal Jean-Pierre Chupin, FRQSC, 2016-2020

Publications et articles choisis

Chapitres de livres :

- Adamczyk, G., (2019), «Exposer l'architecture et le design : entre plaisir et instruire», in Carmela Cucuzella et Cynthia Imogen Hammond, *Cahiers de recherche du Leap n° 3,* p.96-103
- Adamczyk, G., (2018), «Déplacements et fragments dans l'œuvre de Melvin Charney», in Louis Martin, direction, *Pour une définition de l'architecture au Québec,* Potential Architecture Books, Montréal, p.21-33
- Adamczyk, G., Stephan Chevalier, et Sergio Morales, (2018), «Entretien», in *Chevalier Morales architectes, Références croisées,* Montréal , p.13-19
- Adamczyk, G., (2018), «Mode artisanal et autonomie de la création architecturale : l'œuvre de Brigitte Shim et Howard Sutcliffe», in Jonathan Lachance et Louis Martin, direction, *Cahiers de recherche du LEAP n° 2,* p.84-89
- Adamczyk, G., (2017), « Une bibliothèque pour la ville », in Jean-Pierre Chupin, direction, *Concourir à l'excellence en architecture,* Potential Architecture Books, Montréal, p.146-149.
- Adamczyk, G., (2017)., « Le cas du Silo no 5 dans le Vieux-Port de Montréal, Questions potentielles » in Cahiers de recherche du LEAP no1, p.94-101
- Adamczyk, G., (2016), « Architectures montréalaises » in *Guide de l'Architecture contemporaine de Montréal* (nouvelle parution révisée), sous la direction de Nancy Dunton et Helen Malkin), Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 17-25.

- Adamczyk, G. (2016), « Comment être moderne et contemporain à la fois? » In *Architecture d'exposition au Québec* (sous la direction de Jacques Plante et Nicholas Roquet), Québec, Publications du Québec. p. 10-13.
- Adamczyk, G., (2015), « Final Cut; A Remarkable Cross-Section of Architectural Tendancies », In *Worlds of Architectural Competitions* (sous la direction de J-P. Chupin, C. Cucuzzella, B. Helal), Montréal, Potential Architecture Books. p 380-393.

Articles :

- Adamczyk, G., (2019), «La précision du vague», *ARQ* nº 186, mars 2019, p.32
- Adamczyk, G., (2016), « Quand l'architecture avait un idéal », *ARQ* nº 177, p. 36-37.
- Adamczyk, G., (2016), « Profils d'architectes/vies parallèles de celles et ceux qui se sont illustrés en architecture au Québec », *ARQ* nº 174, p.14-19.
- Adamczyk, G., (2014), « À flanc de montagne, résidence Roy-Laurence, Chevalier Morales Architectes», *ARQ* nº 168, p.16-19.

Communications et conférences

2019, *L'utopie chez-soi : la maison de Mary Otis Stevens et Thomas Mc Nulty à Lincoln,* conférence avec Sherif Goubran, Lieux et rituels de l'utopie et de la dystopie, Colloque annuel du Leap avec le LéaV (Versailles)

2018, Dialogue avec Louis Martin, Les rendez-vous d'histoire de l'art de l'UQAM, à l'occasion du lancement de l'ouvrage dirigé par Louis Martin, *«Pour une définition de l'architecture au Québec»* (Potential Architectural Books, 2018),

2018, *Dix architectes en interférence,* organisateur avec Louise Pelletier d'une table ronde réunissant architectes belges et québécois, Centre de design de l'UQAM

2018, *Les leçons d'architecture et d'urbanisme du Japon contemporain,* organisateur et participant d'une table ronde au Centre d'exposition de l'Université de Montréal ; autres participants : Anne Cormier, Guillaume Pelletier et Roger Bruno Richard.

2017, Participation à une table ronde : *Entretiens avec les commissaires de l'exposition Une architecture du Québec moderne 1958-1974: Papineau, Gérin-Lajoie, Le Blanc,* avec les professeurs de l'UQAM, Louis Martin, du département d'Histoire de l'art, Carlo Carbone et Réjean Legault, de l'École de Design, rencontre dirigée par Jean-Pierre Chupin, de l'École d'architecture, titulaire de la Chaire de recherche sur les concours (CRC) à l'Université de Montréal, Centre d'exposition de l'Université de Montréal.

2016, *Le cas du silo nº 5 dans le Vieux-Port de Montréal,* colloque annuel du Leap, «Du potentiel des grandes structures abandonnées, Université de Montréal

2015, *Construire la déconstruction de l'architecture,* Colloque du CRILCQ, «Jacques Derrida : politique et esthétique», département de philosophie, Université de Montréal, octobre 2015

2014, *Situations critiques et autocritiques,* dans le cadre des 82e rencontres internationales de l'ACFAS : «Défis de la critique en architecture : controverses et contradictions du projet contemporain» (#322), Université Concordia, Montréal, 12 mai 2014

Expositions

Commissaire délégué, scénographe, *Parallèle Nippon,* Centre d'exposition de l'UdeM (août-sept. 2018)

Co-commissaire avec Audrey Comtesse, *Entrer : en interférence, cinq architecture en Belgique cinq architectures au Québec, Centre de design de l'UQAM* (octobre-décembre 2018)

Initiateur et coordonnateur, *Références croisées,* Chevalier Morales Architectes, conception Chevalier Morales Architectes, commissaire délégué Bechara Helal, Centre d'exposition de l'Université de Montréal (janvier-3 mars 2018)

Commissaire délégué, organisateur des tables-rondes, *Une architecture du Québec moderne 1958-1974 : Papineau, Gérin-Lajoie, Le Blanc,* Centre d'exposition de l'Université de Montréal (19 janvier-25 mars 2017)

Initiateur, commissaire associé, organisation de cinq tables-rondes, *1 : X –exploration multidisciplinaire de Provencher Roy,* Centre d'exposition de l'Université de Montréal, Montréal (21 janvier-27 février 2016)

Initiateur, commissaire délégué, M*onographie MAQ 02. Lapointe Magne et associés vus par Marie-Paule Macdonald. Dialogues avec la ville en transition,* Centre d'exposition de l'Université de Montréal (27 février-23 mars 2014)

Activités de rayonnement

2009-...- Membre du conseil d'administration de la Maison de l'architecture du Québec (MAQ)
2008-...- Membre du comité conseil d'urbanisme de l'arrondissement d'Outremont (CCU)
2008-2014 Membre comité d'orientation pédagogique du Conservatoire d'art dramatique du Québec à Montréal



Manon Asselin

Professeure agrégée, demi-temps
Membre de l'Ordre des architectes du Québec (1997)

Champ d'expertise Architecture Autisme et Architecture Concours d'architecture, de paysage, de design et d'urbanisme Concept socio-spatial Construction Design architectural Histoire et théorie de l'architecture Processus d'innovation programmatique Projet d'architecture Techniques et matériaux

Formation

Post-Prof. Master History and Theory, McGill University, Montréal
Bachelor of Science (Architecture), McGill University, Montréal
Bachelor of Architecture, McGill University, Montréal

Enseignement

ARC 1311 Architecture et construction 1
ARC 1803 Intégration 3
ARC 2012 Atelier d'architecture 4
ARC 5405 Stage de formation pratique
ARC6814 Projet final

Contribution au fonctionnement :

- coordination ARC 2012 Atelier d'architecture 4
- coordination ARC 3017-F Projet d'architecture 1 (Automne 2018)

Recherche

Projets de recherche-création :

2019 Concours d'architecture pour le Centre Culturel de Lévis, Projet finaliste

2018-2020 Maison Phare Fondation Véro et Louis : Modèle résidentiel pour adultes atteints d'un trouble du spectre de l'autisme

2018 Concours d'architecture « Oratoire Saint-Joseph », Projet Lauréat

2018 Concours d'architecture Construction du lieu de diffusion spécialisée danse, théâtre pour l'enfance et la jeunesse, Sherbrooke, Proposition

2017 Concours d'architecture pour la Bibliothèque du Plateau, Gatineau, Projet Lauréat

2017 Concours d'architecture pour Le Cube : Centre international de recherche et de création en théâtre, Montréal, Projet finaliste

2017 Concours d'architecture pour la Bibliothèque Maisonneuve, Proposition

2017 Concours d'architecture pour la Bibliothèque Laboratorie de la BanQ Saint-Sulpice, Proposition

Expérience professionnelle

Manon Asselin Architecte, Atelier TAG
Architecte senior principal, chargée de projet et co-chargée de conception

Expositions

Exposition Aluminium + Design : regards nouveaux sur la matière

Travaux réalisés dans le cadre de l'atelier prospectif

Centre d'exposition de l'Université de Montréal CEUM, 7 février au 2 mars 2019.

Exposition Résille Solaire Prix Epsylon

Travaux étudiants réalisés dans le cadre de l'atelier d'Architecture 4 - Hiver 2017-2019

Communication

2019.02.25 Atelier TAG: Recent Work University of Manitoba Faculty of Architecture

2019.01.16 Atelier TAG: Recent Work Dalhousie University School of Architecture

2018.11.11 Atelier TAG: Recent Work University of Waterloo School of Architecture

2016.05.16-18 The 2016 AIBC Annual Conference - Building A Resilient Future, Architectural Institute of British Columbia

2016.03.22 Space as substance, John H. Daniels Faculty of architecture, landscape and design, University of Toronto

2014.10.03 Capital Urbanism Lab Event: Design Excellence, National Capital Commission, Ottawa.

2014.05.28-31 The Next Generation: The Work and Practice of Emerging Canadian Architects, RAIC Festival, Winnipeg

Publications

Asselin, Manon. « De Châteauguay à Saint-Hubert: quelques réflexions sur les défis des bibliothèques publiques au Québec ». J. Plante (dir.), *Architectures de la connaissance au Québec,* Les Publications du Québec, p.41-47.

Rayonnement

2019 Membre du comité expert CSDM

2018 Membre du Jury 2020 Venice Biennale of Architecture, Canada Council for the Arts

2018 Professeure invitée, Daniels School of Architecture, Université of Toronto, Master Studio

2018 Membre du jury concours Agora des Arts, Rouyn Noranda, Ministère de la Culture

2017 Membre du jury Moriyama International Prize RAIC

2015 Membre du jury Bourse Phyllis Lambert

2012-2018 Membre du Comité Jacques-Viger (instance consultative en aménagement urbain)

2012 Gerald Sheff Visiting Professor of Architecture, McGill University

Distinctions

Prix du Québec Ernest Cormier 2018

Médaillé du Gouverneur Général 2018/2013/2006/2006

Emerging Voices, New York League of Architecture, New York 2012

Prix de Rome du Conseil des Arts du Canada 2008

Projets primés

2019 Prix d'Excellence Cécobois, catégorie bâtiment institutionnel: Théâtre Gilles Vigneault: Lauréat

2019 Prix d'Excellence OAQ, catégorie bâtiment culturel: Théâtre Gilles-Vigneault: Finaliste

2018 Grands prix de l'Opération patrimoine Montréal, catégorie «Redonner vie», Salle Wilfrid-Pelletier

2018 Grands prix du Design Théâtre Gilles Vigneault: Lauréat

2018 Prix Distinction AWMAC catégorie corporatif, Banque de Développement du Canada, Menuiserie Mont-Royal

2018 Médaille du Gouverneur Général en Architecture IRAC Pavillon pour la Paix, MBMA

2017 Prix d'Excellence OAQ, catégorie Patrimoine Salle Wilfrid-Pelletier

2017 Prix d'Excellence ICCA, catégorie Coup de Coeur Théâtre Gilles-Vigneault

2017 Prix d'Excellence ICCA, catégorie Jeune Ingénieur Théâtre Gilles-Vigneault



Thomas Balaban

Professeur de formation pratique agrégé, demi-temps
Membre de l'Ordre des architectes du Québec (2009)
Membre de l'Association des architectes en pratique privée du Québec
Membre de l'Institut royal d'architecture du Canada

Champs d'expertise Architecture Design architectural Processus de création
Projet d'architecture

Formation

Bachelor of Architecture, McGill University, Montréal (1995)
Bachelor of Science (Architecture), McGill University, Montréal (1995)

Enseignement

ARC 2214 Conception assistée par ordinateur

ARC 3017 Projet d'architecture 1

ARC 3640 Architecture verte (co-enseignement)

ARC 6814 Projet final

Recherche

Ses travaux de recherche et de création se concentrent sur l'influence de la technologie et des nouveaux paradigmes numériques sur les processus de design et de la conception.

2019 « Édifices et artifice » Recherche sur la représentation et les transformations numériques de l'architecture et les espaces urbains canadiens en cinéma et à la télévision.

2016 « La moyenne » Développement d'une série de typologies de façades et volumes de bâtiments montréalais au moyen de numérisation Lidar et algorithmes paramétriques. Recherche non subventionnée.

2015 « Montréal jamais construit » : Recherche sur des projets d'architecture à Montréal non construits des années 1985 à 2014. Organisme subventionnaire : Conseil des arts et lettres du Québec.

Expérience professionnelle

2009 – présent Associé agence d'architecture TBA

Sélection de projets d'architecture récents :

- EQ3 Québec (rénovation)
- Ace Hotel Montréal (rénovation et agrandissement)
- 6250 Hutchison (rénovation et mise-aux-normes immeuble de base)
- Hôtel Mile End (concours d'architecture sur invitation)
- Hôpital vétérinaire duParc (rénovation et agrandissement, design d'intérieur
- Focus: Perfection, Robert Mapplethorpe, Musée des Beaux-Arts de Montréal (scénographie d'exposition),
- Restaurants Il Miglio, Montréal (aménagement intérieur, design d'intérieur)
- Hôtel Mile-End (concours d'architecture sur invitation)
- Habitations Notre-Dame, Montréal (nouvelle construction)
- Métamorphose de l'Insectarium de Montréal (concours d'architecture)
- Pavillon de verre au Jardin Botanique de Montréal (concours d'architecture)

2008 – 2009 Atelier TAG, Montréal

2001 – 2006 Saucier + Perrotte architectes, Montréal

1996 – 2001 Frank O. Gehry & Associates / Gehry Partners, Los Angeles

Publications

Balaban, J. Thorogood. « Undo » dans *Speculations in Contemporary Drawing for Art and Architecture,* 40-43, L. Allen, L.C. Pearson (ed.), Londres: University College London Press

Expositions

2020 exposition *Édifices et artifices,* projet sélectionné pour la participation du Canada à la Biennale de Venise (TBA, présentateur):

2019 exposition *Mtl+ : à la Biosphère,* Montréal (TBA, participant)

2017 exposition *EDIT: Expo pour la conception, innovation et de la technologie*, Toronto (TBA, participant)

2017 exposition *MOVE,* Ordre des architectes de l'Ontario, Toronto (TBA, participant)

2016 exposition *Montréal jamais construit,* Maison de l'architecture du Québec, Montréal (TBA, commissaire et conception de l'exposition)

2015 exposition: *Plateau 2.0,* McGill School of Architecture Gallery, Montréal

Communications

2017 conférence *Machines à discorde,* Centre Canadien d'Architecture, Montréal

2016 conférence *Perdants Magnifiques 2,* Lion d'Or, Montréal

2015 conférence et table ronde « Rebuilding the Plateau », Université McGill, Montréal

Rayonnement

2019 Présentateur, représentation officielle du Canada, Biennale de Venise en architecture 2020,

2018 Membre du jury concours d'architecture de la salle de spectacle de Repentigny, Ville de Repentigny, Ministère de la Culture

2017 Charrette (concepteur) : *Machines à discorde,* 22e Charrette interuniversitaire, Centre Canadien d'Architecture, Montréal

2017 Participant à une exposition internationale sur le design, l'innovation et la technologie (EDIT, Toronto)

2017 Participant à une exposition pour l'Ordre des architectes de l'Ontario (Move, Toronto)

2016 Commissaire, exposition *Montréal jamais construit,* Maison de l'architecture du Québec, Montréal

Distinctions

2019 Biennale de Venise en architecture (projet lauréat pour représentation officielle du Canada)

2019 Grands Prix du Design (Prix bureau de santé et clinique), Hôpital vétérinaire du Parc

2017 Grands Prix du Design (Prix scénographie d'exposition/installation temporaire), Focus: Perfection Robert Mapplethorpe au Musée des Beaux-Arts de Montréal

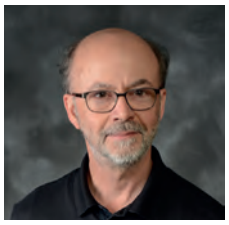
2017 A+ Awards (finaliste, project résidentiel-non construit), House on Helby Island

2016 *Canadian Architect,* Emerging Talent

2015 Bourse recherche et création, Conseil des arts et des lettres du Québec

2014 Grands Prix du Design (Prix espace résidentiel 1600-2500 pi.ca.), Maison Holy Cross

2014 Best of Canada Award (Prix espace hospitalité), *Canadian Interiors Magazine,* Spa Le St-Jude



Denis Bilodeau

Professeur titulaire
Chercheur et co-fondateur du Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (LEAP)
Chercheur associé, Chaire Unesco en environnement et en paysage, Université de Montréal

Champs d'expertise Histoire et théorie de l'architecture Design architectural Pédagogie du projet Processus de création Cognition Concours d'architecture

Formation

Ph.D. en Architecture, Delft University of Technology, Pays Bas, 1998

M.Phil. en Histoire de l'art, Columbia University, 1993

M.Arts en Histoire de l'art, Columbia University, 1988

M.Sc.A. aménagement, Université de Montréal, 1980

Baccalauréat en architecture, Université Laval, 1980

Enseignement

ARC 1011 Atelier d'architecture 1
ARC 1012 Atelier d'architecture 2
ARC 1102 Histoire de l'architecture moderne
ARC 1801 Intégration 1
ARC 6853 Précédents et conception architecturale

Contribution au fonctionnement :

- Coordination ARC 1011 - Atelier d'architecture 1 et ARC 1012 - Atelier d'architecture 2

Recherche

Architecte de formation, Denis Bilodeau s'est spécialisé en histoire et théorie de l'architecture au deuxième cycle, à l'Université Columbia de New York, et, au doctorat, à l'Université de Technologie de Delft aux Pays Bas.

Ses recherches portent sur les dimensions culturelles et cognitives des pratiques du projet architectural contemporain. Elles abordent notamment les questions relatives aux rôles des précédents, de la typologie, de l'analogie, de la schématisation, de l'abstraction, des démarches sérielles et des figures du mythe et de l'utopie dans la conception architecturale.

Denis Bilodeau est membre et co-fondateur du Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (LEAP) et co-initiateur du Catalogue des Concours Canadiens (CCC).

Subventions

-Fondd Québécois de recherche sur la Société et la Culture (2017) : 340 000$ (co-chercheur)

- CLIP Université de Montréal 2017 : 19 000$ (co-chercheur)

Publications et articles choisis

-Bilodeau, D., Préparation d'un ouvrage sur l'enseignement de l'architecture en première année.

-Bilodeau.D, Martin, L.., dir., La critique à l'œuvre : questions de méthodes. *Les cahiers du Leap,* Montréal 2019.

-Bilodeau, D., « Architecture, territoire et index». *Les cahiers du Leap,* Montréal 2019

-Bilodeau, D., « L'approche cognitive d'Alexander Tzonis, l'interprétation de l'architecture classique et la construction de la modernité » dans Bilodeau, D., et Martin, L., (dir.) et al. Montréal 2019.

-Bilodeau, D., « Fragment d'une utopie : le stade olympique de Montréal et la crise de la ville ludique », dans *Les*

cahiers du Leap, Montréal 2017 Actes du colloque LEAP sur les grandes structures abandonnées, (Montréal, mai 2016).

-Bilodeau, D., « Le concours ARQ 1982-1996 : la critique du postmodernisme et le tournant phénoménologique » *ARQ,* février 2016.

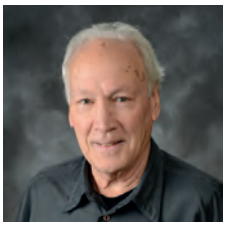
-Bilodeau, D., Prochazka, A., et al., « La typologie de la maison à patio et ses mutations contemporaines : un outil pédagogique et une banque de donnée évolutive ». CLIP. Université de Montréal 2015.

Communications

- Colloque LEAP : Lieux et rituels de l'utopie. Université de Montréal, mai 2019
  Répondant pour la première journée.
- Colloque LEAP : Architecture et didactisme, Université Concordia, 7 avril 2018
  (Titre de la communication : « Architecture, territoire et index »).
- Colloque : Jacques François Blondel et l'enseignement de l'architecture, Cité de l'architecture, Paris, 14 décembre 2017 (Titre de la communication : « Jacques François Blondel et la question du jugement professionnel selon Peter Collins ») Publication à venir. (Conférence disponible sur YouTube).
- Colloque LEAP : Les grandes structures abandonnées, Université de Montréal 2016.
  (Titre de la communication : « Fragment d'utopie, le stade Olympique de Montréal et la crise de la ville ludique ».
- ACFAS : Enjeux contemporains de la critique en architecture. Montréal 2015.
  (Titre de la communication : « L'architecture comme machine à penser : Alexander Tzonis, l'interprétation de l'architecture classique et la construction de la modernité ».

Rayonnement

- Évènement : Workshop : « Le catalyseur d'imaginaires urbain » : MTL - Ville en Mouvement, le Laboratoire sur les récits du soi mobile et la Faculté de l'aménagement. Membre du jury (mai 2016).
- Voyage à Paris et rencontre de travail avec Estelle Thibault dans le cadre d'un projet de collaboration entre le Leap et l' IPRAUS en vue d'une publication, École nationale supérieure d'architecture de Paris- Belleville (février 2016).
- Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH): Membre du comité scientifique chargé de l'évaluation des demandes de bourses postdoctorales (2019-2020).



Pierre Boyer-Mercier

Professeur agrégé
Membre de l'Ordre des architectes du Québec (1972)
Chercheur avec l'équipe de recherche Roofscape du programme Ignis Mutat Res du ministère de la Culture et de la communication (Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère), du ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie (Direction de la recherche et de l'innovation) et de l'Atelier international du Grand Paris.

Champs d'expertise Habitation; densité et urbanité Habitations autochtones Écoles primaires et secondaires (Lab-École) Design urbain

Formation

Baccalauréat en architecture, Université de Montréal, 1967

Enseignement

ARC 3017 Projet d'architecture 1
ARC 3018 Projet d'architecture 2
ARC 6833 Pratique et gestion stratégique

Recherche

- Participation au groupe de recherche Ignis mutat res : Roofscape, L'épiderme aérien des villes
- Participation à la charrette Roofscape, HOK architects, Chicago
- Intérêts de recherche en :
  - habitation urbaine sous l'angle de la densité, de la sociologie et des rapports de voisinage dans l'habitat individuel dense ainsi que l'histoire de la vie privée,
  - habitat et sociologie des Premières Nations / communauté autochtone de Wemotaci.

Publications et articles choisis

Monographies :

Prochazka, Alena, Sandra Breux Catherine Seguin Griffith et Pierre Boyer (dir.), *Toit urbain. Les défis énergétiques et écosystémiques d'un nouveau territoire,* Québec, Presses de l'Université Laval, Collection « Études urbaines », 2015, 396 p.

- Co-fondateur de la revue *ARQ/Architecture–Québec* (en 1981)
- Éditeur de la revue *ARQ/Architecture et design Québec*
- Rédacteur-en-chef 1981-2014

Éditeur, *ARQ Architecture-Québec,* N^{os} 175-187, 2016-2019.

Éditorial et rédacteur en chef, *ARQ Architecture-Québec,* N^{o} 174, février 2016.

Entrevue avec Pierre Boyer-Mercier, *ARQ Architecture-Québec*, N^{o} 174, février 2016.

Éditorial et rédacteur en chef, *ARQ Architecture-Québec,* N^{o} 173, novembre 2015.

Éditorial et rédacteur en chef, « Les toits en projet : stratégies de transition », A*RQ Architecture-Québec,* numéro spécial : *Roofscape. Le toit, épiderme urbain aérien*. Partie 3, N^{o} 171, mai 2015.

Éditorial et rédacteur en chef, « Rayonnement solaire, vent, eau, le vivant », *ARQ Architecture-Québec,* numéro spécial : Roofscape. Le toit, épiderme urbain aérien. Partie 2, N^{o} 170, février 2015.

Éditorial et rédacteur en chef, « Vers une reconfiguration écoénergétiques des toits urbains », *ARQ Architecture-Québec,* numéro spécial : *Roofscape. Le toit, épiderme urbain aérien.* Partie 1, N^{o} 169, novembre 2014.

Boyer-Mercier, Pierre, « L'architecture des toits », dans *ARQ Architecture-Québec,* numéro spécial : *Roofscape. Le toit, épiderme urbain aérien.* Partie 1, N^{o} 169, novembre 2014, p. 6-9.

Autres publications :

Boyer-Mercier, Pierre, « Habiter », dans *Philo&Cie,* N° 11, 2016

Entrevue avec Pierre Boyer-Mercier, « Imaginer de nouveaux rapports de voisinage », Hélène Roulot-Ganzmann, *Le Devoir,* 20 février 2016.

Expositions, rayonnement

- Organisation de deux voyages dans le cadre de l'atelier du projet d'habitation autochtone à Wemotaci avec 2 groupes de 12 étudiants, rencontres avec les citoyens de Wemotaci, exposition des projets d'étudiants pour le Conseil de Bande des Atikamekw à Montréal et à l'École d'architecture
- Organisation et présentation de films dans le cadre des travaux étudiants pour le projet de Wemotaci
- Invité à l'inauguration à Québec du programme Lab-École lancé par le Gouvernement du Québec
- Critique invité à l'École d'architecture de l'Université Laval pour les travaux des étudiants dans le cadre du Lab-École
- Exposition à l'École d'architecture des travaux des travaux des étudiants de l'Université de Montréal dans le cadre du Lab-École

Distinctions

Médaille du Mérite de l'Ordre des architectes du Québec (1998)

Lauréat du concours pour la bibliothèque Robert Bourassa d'Outremont (1995)

Prix d'excellence en architecture en 1993

Lauréat au concours national pour le Pavillon du congrès international de l'énergie (1990)

Lauréat (avec Jacques Rousseau) du concours Habitas (1984)



Christina Cameron

Professeure titulaire jusqu'en mai 2019
Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti
Membre honoraire de l'Ordre des Architectes de l'Ontario
Présidente de la Commission canadienne pour l'UNESCO (2014-2018)
Présidente, The Willowbank School of Restoration Arts (2013-2016)
Fellow de la Société géographique royale du Canada
Membre de la Société royale du Canada
Membre du Conseil de l'Université (2012-2016)

Champs d'expertise Aménagement des aires protégées Aménagement du territoire Conservation des bâtiments Méthodologie de la recherche Patrimoine bâti Patrimoine mondial Paysages culturels Paysages urbains historiques Politiques de gestion du patrimoine bâti

Formation

Ph.D. en histoire de l'architecture, Université Laval
M.A. en histoire de l'art, Brown University

Enseignement

ARC 6851 Séminaire de recherche
ARC 6852 Séminaire de recherche
ARC 6801E Atelier de recherche (co-enseignement)
ARC 6803E Séminaire de recherche (co-enseignement)
AME7302 Séminaire de doctorat 2
Direction de thèses de doctorat

Recherche

- *New Paradigm / New Tools for Architectural Heritage in Canada,* 2015-2021
- Table ronde de Montréal 2018 : *Regard sur le passé, réflexion sur l'avenir: la conservation du patrimoine et les treize Tables rondes de Montréal*
- Table ronde de Montréal 2018 : *Sites de mémoire : les défis de conservation dans un contexte du patrimoine mondial*
- Table ronde de Montréal 2017 : *Comment concilier le tourisme et la conservation des sites du patrimoine mondial*
- Étude sur l'application du critère (vi) pour l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial 2017-2018
- Table ronde de Montréal 2016 : *De la conservation à la reconstruction : l'influence du patrimoine mondial sur la théorie et la pratique*
- Table ronde de Montréal 2015 : *L'interdisciplinarité et la conservation du patrimoine, de la théorie à la pratique*
- Table ronde de Montréal 2014 : *La valeur culturelle des sites naturels*
- Les archives orales du patrimoine mondial, 2007- en cours
- L'histoire de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO

Publications et articles choisis

- Cameron, C. (2019), " World Heritage criterion (vi): recognizing associative values," Past for the Future and Future for the Past: Preservation and Promotion of the World Heritage Sites, ed. Sergiu Musteata (soumis).
- Cameron, C. (2019), « Conservation du patrimoine mondial : Réussites et défis, » Patrimoine mondial, nº 90 (janvier), 16-21. (avec M. Rössler).
- Cameron, C. 2018, "Shifting doctrine for reconstruction at World Heritage sites," in The Challenges of World Heritage Recovery, Warsaw.
- Cameron, C. et J. Herrmann, 2018, Lignes directrices et renforcement des capacités pour la reconnaissance des valeurs associatives utilisant le critère (vi) du patrimoine mondial, Paris : UNESCO. http://whc.unesco.org/fr/nominations.
- 2017 La Convention du patrimoine mondial: la vision des pionniers, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal (avec M. Rössler).
- 2017 « Cultural Heritage, » Barbados Physical Development Plan Amendment (Bridgetown : Chief Town Planner), 70-81.
- 2016, « UNESCO and Cultural Heritage: Unexpected Consequences, » A Companion to Heritage Studies, ed. W.

Logan, M. N. Craith and U. Kockel (Chichester: John Wiley & Sons), 322-336.
- 2016 “Developing Legislation for Canada’s Historic Places,” Consensus-Building, Negotiation and Conflict Resolution for Heritage Place Management (Los Angeles: The Getty Conservation Institute), 65-80.
- 2015, « The Making of the Nara Document, » *APT Bulletin,* avec Nobuko Inaba, vol. 46, nº 4, 30-37.
- 2015, « What is the Future for the World Heritage Convention? » Historic Environment, vol. 27, nº 2, 30-40.
- 2015, « Associative dimension in World Heritage: an analysis of criterion (vi), » *Journal of Cultural Heritage Management and Sustainable Development,* avec Judith Herrmann, vol. 5, nº 2, 115-129.
- 2014, « Entre chien et loup: World Heritage cultural landscapes on the fortieth anniversary of the World Heritage Convention, » *Conserving Cultural Landscapes: Challenges and New Directions,* K. Taylor, A. St Clair et N. Mitchell, eds. (New York: Routledge), 61-75.

Communication

- 2018 “Links between Outstanding Universal Value and associated values,” International expert meeting on Astronomical Heritage and Sacred Places, Las Palmas, Gran Canadia, Spain, 23 mai.
- 2018 “Shifting doctrine for reconstruction at World Heritage sites,” International Conference of the Challenges of World Heritage Recovery, Warsaw, Poland, 7 mai.
- 2017 “Civil Society Impact on the World Heritage Convention,” Fourth International NGO Forum on World Heritage at Risk, Krakow, Poland, 30 juin.
- 2017 “The Future of the Bamiyan Buddha Statues: Technical Considerations and Potential Effects on Authenticity and Outstanding Universal Value,” Tokyo University of the Arts, Japan, 27-29 septembre.
- 2017 “Balancing Tourism and Heritage Conservation: A World Heritage Context,” International Conference on Tourism and Leisure Studies, Vancouver, Canada, 6 avril.
- 2016 “Integration of Sustainable Development into the Processes of the World Heritage Convention: Role of Academia and UNESCO Chairs,” 40th session of World Heritage Committee, Istanbul, Turkey, 14 juillet.
- 2015, « Le patrimoine culturel: quelques enjeux et tendances actuels, » le Conseil du patrimoine culturel du Québec, Québec, 16 décembre.
- 2015 « Introduction to World Heritage, » Working group on nomination of Wanuskewin to the World Heritage List, Wanuskewin, Canada, 29 septembre.
- 2015, « World Heritage in the Global Geopolitical Perspective: Challenges and Solutions, » International Academy Cottbus: Understanding Heritage, Cottbus, Allemagne, 4 décembre.
- 2015, « Patrimoine mondial et diversité des expressions culturelles, des leviers de développement, » Colloque international sur Dix ans de Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, Université Laval, Québec, 28-30 mai.
- 2014, « Histoire critique, valeurs durables du Patrimoine mondial, » keynote, L’École de Chaillot, Mémoire(s) du monde, défis pour le patrimoine mondial : approches thématiques et critiques des enjeux mondiaux du patrimoine, Paris, France, 6 novembre.
- 2014, « The Making of the Nara Document, » keynote, réunion d’experts lors du 20e anniversaire du Document de Nara sur l’authenticité, Nara, le Japon, le 22 octobre.
- 2014, « Overcoming Disciplinary Silos in Heritage Conservation, » Conférence 2014, Héritage Canada la Fiducie nationale, Charlottetown, 4 octobre.

Rayonnement

2018-2019 Membre d’un groupe de travail indépendant du Ministre de l’Environnement et du Changement climatique chargé de fournir des recommandations sur le rétablissement comme première priorité de l’intégrité écologique et commémorative des parcs nationaux et lieux historiques nationaux du Canada, rencontres à Ottawa, Banff, Halifax, Ottawa. Rapport final avril 2019.

2017- Membre du Global Advisory Board de l’Université de Tokyo, rencontres annuelles avec le Président et son bureau.

2015-2020 Membre du comité consultatif pour la réhabilitation de la résidence du premier ministre du Canada (24, rue Sussex).

2015 – Membre de la Coalition pour sauvegarder la ferme expérimentale canadienne à Ottawa.

2014-2020 Présidente du Comité consultatif sur les résidences officielles du Canada, La Commission capitale nationale, Ottawa.

Distinctions

Prix Gérard-Morisset - Patrimoine (2018), Gouvernement du Québec
Ordre du Canada (2014)
Médaille Gabrielle-Léger, Héritage Canada (2014)



Jean-Pierre Chupin

Professeur titulaire
Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en architecture, concours et médiations de l'excellence
Co-directeur de l'équipe interuniversitaire du Laboratoire d'Étude de l'Architecture Potentielle (LEAP)
Membre de l'Ordre des architectes du Québec (1993)
Membre de l'Institut Royal d'Architecture du Canada

Champs d'expertise Architecture Concours d'architecture, de paysage, de design et d'urbanisme Concertation et médiation Méthodologie de la recherche Histoire et théorie de l'architecture Pédagogie du projet Épistémologie du projet

Formation

PhD en aménagement (option histoire et théorie) Université de Montréal, 1998
Master in the History and Theory of Architecture, McGill University, Montréal, 1990
Diplôme d'architecture DPLG, École d'architecture de Nantes (France), 1985
Diploma in Architecture (part II), Portsmouth Polytechnic School of Architecture (Royaume-Uni), 1985

Enseignement

ARC 2104 Théories du projet architectural
ARC 6804 Langages, écritures du projet
ARC 6854 Études avancées en architecture
AME 7401 Séminaire de doctorat. Séminaire thématique en aménagement 1
AME 7304 Séminaire de doctorat. Analyse comparative des environnements construits

Contribution au fonctionnement :

Responsable du doctorat individualisé en architecture, membre du comité de création du doctorat en architecture.

Recherche

Intérêts de recherche : Pratiques contemporaines de l'architecture, Stratégies et politiques de la qualité en architecture, Médiations culturelles, Histoire et théorie de l'architecture, concours, prix d'excellence, jugement qualitatif, analogies et métaphores, épistémologie de la recherche en architecture.

Titulaire depuis mars 2019 de la Chaire de recherche du Canada en architecture, concours et médiations de l'excellence (niveau 1).

Subvention de la Fondation Canadienne de l'Innovation pour l'infrastructure scientifique et technologique du projet « Atlas de l'excellence architecturale au Canada » (2019) (732 621$).

Contribution régulière aux travaux de recherche du Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (LEAP).

Chercheur principal du projet CRSH Savoir « Architectural Quality for Cultural Institutions in Canada: Shifting Definitions Within Awards of Excellence » (avec Georges Adamczyk, Carmela Cucuzzella, David Theodore) (238 127$).

Chercheur responsable de la subvention d'infrastructure équipe du FRQSC « (LEAP) Le projet d'architecture comme dispositif culturel aux interfaces critiques de la création, de la qualité, de la durabilité et de l'urbanité » www.leap-architecture.org (avec 9 autres chercheurs des 4 universités montréalaises) (319 296$).

Co-chercheur, projet CRSH Savoir « The Eco Didactic Turn in Art and Design Installations for the Public Realm (chercheure principale Carmela Cucuzzella, Concordia University) » (153 242$).

Co-chercheur, projet CRSH développement Savoir « Architecture Scolaire (chercheure principale Anne Cormier) (74 937$).

Publications choisies

- *Analogie et théorie en architecture (De la vie, de la ville et de la conception, même).*Genève (2010): Infolio, Collection Projet et Théorie. 328 pages.
- *Competing for Excellence in Architecture (Editorials from the Canadian Competitions Catalogue, 2006-2016),* Montréal, PA Books, 2017.
- *Concourir à l'excellence en architecture (éditoriaux du Catalogue des Concours Canadiens 2006-2016),* Montréal, PA

Books, 2016.

- *Catalogue des Concours Canadiens / CCC / Canadian Competitions Catalogue* (http://www.ccc.umontreal.ca). Ressource documentaire et bibliothèque de projets en ligne publiée depuis 2006 (+160 concours rassemblés, +4500 projets documentés, +43 000 documents numériques).
- Chupin J.P., Abenia, T.,(dir.), Du potentiel des grandes structures urbaines abandonnées / On the Potential of Abandonned Large Urban Structures, *Cahiers de recherche du LEAP Research Notebooks nº 1,* Montréal, PAB, 2017.
- Chupin J.P.,Cucuzzella, C., Helal, B., *Architecture Competitions and the Production of Culture, Quality and Knowledge (An International Inquiry),* Montréal, PA Books, 2015.
- Un compas des théories dans l'océan doctoral en architecture in Jean-Louis Cohen (sous la direction de) L'architecture entre pratique et connaissance scientifique, Éditions du Patrimoine, Paris, 2018, p. 36-51.
- Claustra : analogie concrète de l'architecture in L. Martin et J. Lachance (sous la direction de) Du potentiel de l'hétéronomie et de l'autonomie en architecture // On the Potential of Heteronomy and Autonomy in Architecture, *Cahiers de recherche du LEAP Research Notebooks nº 2,*Montréal, Potential Architecture Books, 2018, p. 70-75.
- De l'architecture abandonnée à l'architecture potentielle : abandon à la puissance n in Chupin JP. et Abenia T. (sous la direction de) Du potentiel des grandes structures urbaines abandonnées / On the potential of Abandonned Large Urban Structures, *Cahiers de recherche du LEAP Research Notebooks nº 1,* Montréal, Potential Architecture Books, 2017, p. 18-23.
- Concours culturels et ouverture au monde : mythes et réalités? In *Architecture d'exposition au Québec* (Dir. Plante J. and Roquet N.), Québec, Publications du Québec, 2016. p. 56-60.
- Quando julgar é conceber um projeto, in F. Sobreira, R.S. Ganem, S. V. M. Guimaraes de Araujo, *Qualidade e Sustentabilidade do Ambiente Construido (Legislaçao, Gestao Publica et Projetos)* (Trad. « Quand juger c'est concevoir un projet» dans Qualité et durabilité des ambiances construites),Brasilia, Mesa Da Camara dos Deputados, 2014, p. 209-221.
- Vectores de una cartografía teórica: una brújula de navegación para un océano de tesis doctorales en arquitectura (trad. Par Andrés Ávial Gomez, Diana Carolina Ruiz) *Revista De Arquitectura* (Colombia), Vol. 19 nº 2, 2017, p. 94-106.
- Dans l'univers des thèses, un compas théorique in *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine,* 30/31 (Trajectoires doctorales 2), Paris, Éditions du patrimoine, 2014, p. 23-40.

Communications

- Londres, 2019, 108 *Embodiments of Potential Architecture: Sisyphus building libraries of projects,* Kingston University. Juin.
- Paris, 2018, *Un compas des théories dans l'océan doctoral en architecture,* Cité de l'architecture, Novembre.
- Sudbury, 2018, *Design Thinking by Analogy in Architecture,* École d'architecture McEwen, Université Laurentienne. Septembre.
- Paris, 2017, *L'architecture et le complexe Art X Science comme idéologie.* Conférence de clôture du colloque international Architecture et Idéologie (ENSA de Paris-Malaquais / ENSA Marne-la-Vallée, 23-24 nov.).
- Marseille, 2017, *En architecture, qu'est-ce qui est apparu en premier : la pratique ou la théorie ?* ENSA Marseille. Novembre.
- Versailles, 2017, *De quelques origines analogiques du projet (à propos des genèses paradoxales en architecture)*. ENSA Versailles. Novembre.
- Bruxelles, 2016, *Le projet en ses analogies,* Université Catholique de Louvain, (LOCI), Bruxelles. Novembre.
- Leeds, 2016, *Towards a Mapping of Editorials in the Canadian Competitions Catalogue,* Leeds Beckett University, ICC 2016, Octobre.
- Versailles, 2016, *Le modulor de Le Corbusier ou les infortunes de la vertu,* ENSA Versailles. Mai.
- Halifax, 2016, *Potential Architecture: Projects, competitions and analogies in a multipolar world,* Dalhousie University School of Architecture. Janvier.
- Paris, 2015, *Jonction / Disjonction : un templum aux vertus constructives ».* ENSA Paris Val-de-Seine, Mai.
- Lausanne, 2015, *Des théories du compas au compas des théories.* École Polytechnique Fédérale de Lausanne. Février.
- Paris, 2015, *Dans l'océan doctoral, un compas théorique.* Collège de France, colloque « L'architecture entre pratique et connaissance scientifique » (Prof. J. L. Cohen). Janvier.

Activités de rayonnement

- Contrat d'expertise et de recherche avec la Direction de la Cité parlementaire à Ottawa (Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada)
- Membre du comité des prix d'excellence de l'Institut Royal d'Architecture du Canada
- Membre du comité consultatif du gouvernement du Québec pour la création d'une stratégie québécoise de l'architecture



Anne Cormier

Professeure titulaire, demi-temps
Chercheure au Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (L.E.A.P)
Membre de l'Ordre des Architectes du Québec (1986)
Membre de l'Institut royal d'architecture du Canada
Membre de l'Association des architectes en pratique privée

Champs d'expertise Architecture Concours d'architecture et de design urbain Construction Design d'exposition Design urbain Habitation Installations Logement social Édifices culturels et scolaires

Formation

CEA Architecture Urbaine, École d'architecture Paris-Villemin (France)
Bachelor of Architecture, McGill University, Montréal
Bachelor of Science (Architecture), McGill University, Montréal

Enseignement

ARC 2313 Architecture et construction 3
ARC 5403 Travaux dirigés en architecture
ARC 6801A Projet de recherche (co-enseignement)
ARC 6802A Projet thèse (co-enseignement)
ARC 6803A Séminaire de recherche (co-enseignement)

Contribution au fonctionnement :

- Responsable du thème A de la maîtrise en architecture *Penser et construire l'architecture pour habiter la ville*
- Directrice (2007-2015)

Expérience professionnelle

Co-fondatrice Atelier Big City (Cormier, Cohen, Davies, architecte)

Production d'œuvres ou de formes d'expression originales (avec l'Atelier Big City en consortium avec d'autres firmes) :

- Agrandissement et réaménagement de la bibliothèque municipale,Françoise-Bédard, Rivière-du-Loup, finaliste au concours (2019-)
- Lieu de diffusion spécialisée danse, théâtre pour l'enfance et la jeunesse, Sherbrooke, lauréat du concours d'architecture (2018-)
- Agrandissement et rénovation de la bibliothèque l'Octogone, Montréal, finaliste au concours d'architecture (2017-2018)
- Transformation du Musée d'art contemporain de Montréal, finaliste au concours d'architecture (2017-2018)
- Brin d'Elles, logements pour femmes, Montréal (2017-)
- Pôle du savoir, d'histoire et de la culture bibliothèque + salle multifonctionnelle, Chambly, finaliste au concours d'architecture (2015-2016)

Recherche

L'architecture scolaire en centre-ville comme espace de recherche-création, CRSH, chercheure principale (2018-2020)

CoLLaboratoire for Activating Multi-modal Mobility: One Public Space at a Time, CRSH, chercheure associée (2019-2022)

Publications et articles choisis

- Cormier A., « Scale and its disappearance act », in Carmela Cucuzzella et Sherif Goubran *Scales of Sustainable Design in Architecture,* Dalhousie Architectural Press, Halifax, publication acceptée
- Cormier A., « Au sujet de ceci et de cela: l'architecture non neutre ». *Cahiers de recherche du LEAP,* Potential Archi-

tecture Books, Montréal,
- Cormier A., « Le concours d'idées entre déterminisme et autonomie : le cas des écoles ». *Cahiers de recherche du LEAP,* Potential Architecture Books, Montréal, 2018; 02 : 52-57
- Cormier A., « Une table-ronde : Où va Montréal». *ARQ, architecture et design Québec,* Montréal, 2018 ; 180 : 30-35
- Cormier A., « Emprunter l'autoroute et rester en ville : l'Atelier Big City sur l'autoroute Ville-Marie ». *Cahiers de recherche du LEAP,* Potential Architecture Books, Montréal, mars 2017; 01 : 62-67
- Cormier, A., « Un fabuleux territoire de 268 hectares », *ARQ, architecture et design Québec – De Terre des hommes au Parc Jean-Drapeau,* Montréal, février 2017 ; 178 : 5.
- Cormier, A., « Concevoir sur les îles, deux entrevues », *ARQ, architecture et design Québec – De Terre des hommes au Parc Jean-Drapeau,* Montréal, février 2017 ; 178 : 19-23.
- Cormier, A., « Un environnement total », *ARQ, architecture et design Québec – expo67,* Montréal, novembre 2016 ; 177 : 8-10.
- (sous Atelier Big City), « Bright Lights Big City: Rio Tinto Planetarium Competition », 2008, *Bordercrossing / Art + Architecture,* juin 2016; 35 nº 2: 70-72.
- Cormier, A., « Perfect Seven », 2008, *Bordercrossing / Art + Architecture,* juin 2016 ; 35 nº 2 : 129.
- Cormier, A., « D'identité et d'ailleurs – une relecture pour le relais », *ARQ, architecture et design Québec,* février 2016; 174 : 23-25.
- Cormier A., « Au sujet de l'architecture, du paysage et de l'interprétation », in Jacques Plante et Nicholas Roquet *Architectures d'exposition au Québec.* Québec, Publications Québec, 2016, p. 44-49.

Conférences et panels

- Au sujet de ceci et de cela : l'architecture non neutre, communication, Séminaire annuel du LEAP (2018)
- Margolese Design for Living Award, Faculty of Applied Science of the University of British Columbia, conférence, (2017)
- L'école : l'architecture vécue, conférencière, Sommet mondial du design (2017)
- Research by design isn't design thinking, is it? paneliste, Sommet mondial du design (2017)
- Emprunter l'autoroute et rester en ville : l'Atelier Big City sur l'autoroute Ville-Marie, communication, Séminaire annuel du LEAP (2016)
- Training session on accreditation, conférencière, Festival de l'Institut royal d'architecture du Canada (2016)
- The City in Big City, conférence, The City Image Présentation Series, Art Gallery of Alberta, Edmonton (2016)
- Let's Talk Infill, Great Ideas. Great City. Speaker Series, paneliste, CITY LAB, Edmonton (2016)
- What makes good urban design, paneliste, Ville d'Edmonton (2015)
- Les perdants magnifiques, Maison de l'architecture du Québec, conférencière (2015)

Expositions

Exposition monographique des travaux de l'Atelier Big City, Université Laval, Québec (2015)
Exposition monographique des travaux de l'Atelier Big City, Musée de la civilisation, Québec (2015)

Rayonnement

- Co-présidente du comité scientifique et professionnel de la discipline de l'architecture Sommet mondial du design de Montréal (2017)
- Membre du panel de design, Complexe aquatique intérieur au Centre Rosemont, Ville de Montréal (2017)
- Comité de lecture, Sommet Mondial du Design (2017)
- Examinateur externe (projets thèses de la M.Arch.), Faculties of Graduates Studies, Dalhousie University (2016-)
- Membre du jury, 2016 Edmonton Infill Design Competition, Edmonton (2016)
- Membre du comité de sélection de 2 nouveaux professeurs, École d'architecture de l'Université Laval (2015-16)
- Présidente du comité de formation à l'agrément du Conseil Canadien de Certification en Architecture (2015-16)
- Membre du jury, Edmonton Urban Design Awards 2015, Edmonton (2015)
- Membre du Jury externe, Comprehensive Building Studio, University of Toronto, John H. Daniels Faculty of Architecture, Landscape, and Design (2014)
- Membre Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier de la CCN à Ottawa
- Membre du comité des concours de l'OAQ
- Membre du comité de rédaction de la revue *ARQ*

Distinctions

Margolese Design for Living Award, Faculty of Applied Science of the University of British Columbia (2017)



Giovanni De Paoli

Professeur titulaire jusqu'en décembre 2015
Professeur émérite
Membre du Groupe de recherche en conception assistée par ordinateur (GRCAO)

Champs d'expertise : Architecture numérique CAO Processus de conception et architecture durable

Formation

Ph.D. aménagement, Université de Montréal, 1999
M.Sc.A. aménagement, Université de Montréal, 1979
Dottore in architettura, Facoltà d'architettura, Politecnico di Torino, 1974;
Diplôme d'Architecte et certificat d'aptitude professionnelle, Faculté d'architecture de l'École polytechnique et Ordre des architectes, Turin, Italie, 1974.

Enseignement

ARC 6813 Atelier d'architecture avancé 2
ARC 6814 Projet final

Contribution au fonctionnement :

Doyen de la Faculté de l'aménagement 2007-2014

Recherche

Les activités de recherche auxquelles Giovanni De Paoli a participé visent le développement de dispositifs cognitifs numériques pour l'apprentissage de la conception en architecture afin de créer, de mettre à l'épreuve et de valider de nouvelles méthodes d'enseignement de la conception qui, par le biais de documents électroniques, intègrent des connaissances architecturales pour aider à la résolution de problèmes de représentation avec la modélisation numérique. Il s'agit de donner un nouvel usage à l'informatique pendant les phases de conception, entreprendre une réflexion sur la didactique de l'architecture et, par ricochet, sur la pratique professionnelle. Une autre préoccupation majeure de ses études porte sur l'importance des éléments du climat qui affectent le bâtiment et les usagers avec l'objectif d'encourager un « développement durable » appliqué à l'architecture.

- Chercheur principal projet du programme du CRSH-Savoir : « Cadrage, décadrage et recadrage dans un projet de design collaboratif et interdisciplinaire », •
  Je fais partie du comité scientifique du Séminaire de conception architecturale numérique : « Mètre et paramètre, mesure et démesure du projet », organisé par le Laboratoire de Recherche en Architecture de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse qui aura lieu au mois de septembre 2016 ;
- Chercheur pour le projet de l'Agence Universitaire de la Francophonie: « Transfert d'outils méthodologiques destinés à la pratique avancée en aménagement : Intégration des parties prenantes dans les phases initiales des projets » financé par le ministère des Affaires mondiales du Gouvernement du Canada

Publications et articles choisis

New Cities and Migration, Università degli Studi di Firenze, préface de Saverio Mecca, 2018.

(Exploring framing within a team of industrial design students. Paper presented at the Future-Focused.

Thinking dans *Design Research Society (DRS),* (coauteur avec Zahedi, M., Heaton, L., Guité, M., Reumont, M.), DRS Ed., Brighton, UK., 2016.

(Dé)cadrages des manières de faire lors d'un projet de design collaboratif dans, *COMMON 14: Communication multimodale et collaboration instrumentée* (coauteur avec Zahedi, M., Heaton, L., Guité, M., Cherba, M.), P. Leclerc Ed., Université de Liège: Atelier des Presses, 2014, p. 31-42.

Communications / conférences / expositions

- Conférencier invité dans le cadre du programme soutenu par la Commission Européenne « Tahdir : European initiative to prepare for transition in post-war Syria », pour la formation de spécialistes de la reconstruction en « Architecture et urbanisme : reconstruction durable ».
- Président du comité d'organisation avec le département d'architecture de l'Université de Florence, à l'occasion de son 80e anniversaire, d'un atelier de 10 jours avec 10 universités participantes réunissant une centaine d'étudiants sur le thème: « Les villes pour les réfugiés et les migrants : territoires et villes résilientes au changement », 2014.

Activités de rayonnement

- Membre du comité organisateur avec l'École de design de la Faculté à l'organisation de la XXI International Exhibition of the Triennale di Milano, dont le thème est « 21st Century. Design After Design » .
- Président du comité d'experts nommé par l'Université pour « accompagner l'Université et les professionnels en architecture, en aménagement et en design tout au long des phases de développement du site Outremont, dans la définition du cadre urbanistique et architectural, ainsi que pour donner des avis et faire des recommandations sur la planification d'ensemble du site ».
- Membre du Comité immobilier de l'Université de Montréal.
- Collaborations académiques avec la School of Architecture & Design de la Lebanese American University de Beyrouth (LAU), et, depuis 2010, membre du School Advisory Council.

Distinctions et prix récents

- Chevalier au Mérite de la République italienne pour ses contributions dans le domaine universitaire, professionnel et pour mes collaborations internationales (il s'agit de la plus haute distinction honorifique instituée par l'Italie), 2016.
- Professeur émérite de l'Université de Montréal, 2016.



Clément Demers

Professeur titulaire, demi-temps
Membre de l'Ordre des architectes du Québec (1976)
Fellow (2015) de l'Institut royal d'architecture du Canada (2008)
Membre honorifique, de l'Association des architectes en pratique privée du Québec (AAPPQ, 2009)
Membre émérite (2011) de l'Ordre des urbanistes du Québec (1986)
Membre de l'Institut canadien des urbanistes (1986)
Membre du Project Management Institute (PMI), détenteur de la certification Project Management Professional (PMP) depuis 1999 et gouverneur de la section PMI-Montréal
Médiateur accrédité IMAQ, IAMC (2017)
Chercheur à l'Observatoire Ivanhoé Cambridge du développement urbain et immobilier de l'UdeM

Champs d'expertise Architecture Projet d'architecture Concertation et médiation Construction Design urbain et architecture urbaine Développement urbain et immobilier Environnement et développement durable Équipements culturels Gestion de projets Partenariats public-privé Patrimoine bâti Concours d'architecture, de paysage, de design et d'urbanisme Architecture publique

Formation

M.Sc. Administrative (gestion de projets), UQAM, 1985
B.Arch., Université de Montréal, 1973

Enseignement

ARC 6831 Architecture et immobilier (co-enseignement)
ARC 6834 Financement et gestion des coûts (co-enseignement)
AME 6916 Gestion des parties prenantes (co-enseignement)
AME 6070 Montage juridique et financier de projet (co-enseignement)
AME 6911 Travail dirigé MGPA
AME 6905 Rapport de stage MGPA

Expérience professionnelle

- 2018-actuellement, consultant en montage et gestion de projets en aménagement et médiateur spécialisé en conflits dans le domaine de l'aménagement.
- 2015-2018, Directeur général de la société AGIL OBNL
- 2000-2015, Directeur général de la société QIM, réalisation de nombreux projets dont le Quartier des spectacles – secteur Place des arts.
- 1997-2005, responsable du montage et de la réalisation du projet du Quartier international de Montréal (QIM qui s'est mérité 32 distinctions importantes, dans quinze domaines différents, dont le Project of the Year 2005 décerné au projet le mieux géré au monde selon le Project Management Institute (PMI).
- 1994-2000, Vice-président directeur de la société Cadev, Société du Groupe Immobilier Caisse de la Caisse de dépôt et placement du Québec.
- 1988-1994, Directeur général de la Société du patrimoine architectural de Montréal (coréalisation des projets du Musée de Pointe-à-Callière, du Centre de commerce mondial de Montréal, de l'hôtel InterContinental, du Complexe Chaussegros-de-Léry, des maisons Bagg et Cuvillier-Ostell et des condominiums Le 1 McGill).
- 1973-1988, Ville de Montréal, architecte préposé à la planification, assistant-surintendant, directeur adjoint du Service de l'urbanisme.

Recherche

Recherche sur la gouvernance des grands projets urbains incluant l'étude détaillée de risques et opportunités de 7 modes différents de mise en œuvre retenus aux fins d'analyse et sur la gestion des parties prenantes en environnement de projets complexes.

Chapitres de livres, mémoire et articles depuis 2014

- Mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique portant sur « McGill College. De l'avenue à la place publique » 31 octobre 2018.
- Cahier In.SITU n°1 de la Chaire (UQAM) « Réaliser un TOD : constats et prospective » mai 2017.

- Procedia Engineering “Over & Underground Spaces & Networks Integrations a Case Study: The International District of Montreal” Volume 165, 2016, Pages 726-729.
- Revue *Urbanité*, Hiver 2017, numéro spécial 375e Montréal en effervescence « réhabilitation des quartiers anciens. Le succès d’une approche systémique et collaborative » pages 22 à 24.
- Revue *ARQ* no 178, Février 2017, numéro *Terre des hommes au parc Jean-Drapeau* « Les îles aujourd’hui : comprendre l’histoire afin de réaliser l’importance d’un site » pages16 à 18.
- *Project Feasibility – tools for uncovering points of vulnerability, a case study.* in O. Mesly; Taylor and Francis 2016.
- Revue *Urbanité* – Été 2015 pages 26 à 28 (Revue de l’Ordre des urbanistes du Québec et de l’Institut canadien des urbanistes) « Quartier des spectacles - Le projet d’aménagement du secteur Place des Arts à Montréal » en collaboration avec David Ross, urbaniste.
- Demers, Clément. LaMothe, Bernard « Les 50 ans de la Place des Arts – Comment une ville exprime sa culture », page 189 à 210, chapitre du livre : *50 ans de la Place des Arts* - dir. de Louise Poissant, Presses de l’Université du Québec, Québec, 2015, 230 pages.
- Demers, Clément chapitre de livre : « Une démarche québécoise de gestion de projet avec mise en œuvre de méthodes de Partnering et de Visioning » *La conception en question — intégration des usagers dans les processus de projet urbain - Partie III. Expérimentations et transferts de modèles - Description de démarches expérimentales et opérationnelles qui favorisent la participation des usagers dans des projets urbains,* Paris 2015.
- Demers, Clément – « évolution et accomplissements » Préface (page 11 à 23) Monographie *Miljevic architectes* regroupant les principales réalisations européennes et nord-américaines des architectes Milena et Dobro Miljovic, 229 pages, Université de Belgrade, Faculté d’architecture, Belgrade, 2014.

Communications hors Québec et internationales depuis 2014

- 12 septembre 2016 – St-Petesbourg – 15th World Conference of Associated research Centers of the Urban Underground Space. Conference intitulée “Over & Underground Spaces & Networks integrations – a case study: the International district of Montreal”.
- 15 septembre 2015 – Buenos Aires – VIIIe Journées internationales sur les Expériences de Revitalisation des Centres Historiques, à Buenos Aires. Conférence intitulée « El futuro de los grandes conjuntos del patrimonio institucional en Montréal - La reconversión del monasterio del Buen Pastor buenosbuenos ».
- 29 août 2014 - Bruxelles - Atelier / Workshop - L’espace événementiel au sein de la ville - La tension entre l’éphémère et le permanent - Présentation dans le cadre du Brussels Creative Forum.

Activités de rayonnement

- Membre de conseil d’administration de la société en commandite (SEC) Maison de l’architecture et du design, propriétaire pour l’OAQ du 420 McGill.
- Membre du conseil d’administration de l’Organisation du Sommet Mondial du Design (OSMD),
- Gouverneur et membre du conseil d’administration des Amis de la montagne
- Membre du conseil d’administration, représentant les Amériques de l’Associated research Centers for the Urban Underground Space (ACUUS)
- Membre du conseil d’administration de Quartier des Spectacles immobilier
- Trésorier et membre du conseil d’administration de l’Ordre des urbanistes (OUQ)
- Président du Comité consultatif de l’urbanisme, du design et de l’immobilier de la Commission de la capitale nationale à Ottawa.
- Membre du comité d’analyse stratégique « Affaires métropolitaines et urbaines » (CAMU) de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.
- Membre du bureau des gouverneurs du PMI Montréal et du Comité PMI-Montréal Relations Académiques
- Président du comité lumière du Partenariat du Quartier des spectacles
- Membre du CCU de la ville de Westmount
- Membre du comité aviseur d’Adsum Groupe Conseil, consultant en stratégie et en agilité organisationnelle lors de la réalisation de projets complexes.
- Membre fondateur de l’Alliance Arianne pour une Politique nationale de l’aménagement du territoire et de l’urbanisme (2015-2018)
- Membre du comité Sainte-Catherine et du comité de développement économique de l’Institut de développement urbain (IDU) chargé d’aider le CA pour le projet de réaménagement de cette rue commerciale
- Membre représentant de l’OAQ et de l’OUQ sur de l’Équipe consultative en qualité visuelle (ECQV) mandatée par Infrastructure Canada pour la qualité architecturale du Nouveau pont pour le Saint-Laurent (NPSL) (2013-2017).

Distinctions et reconnaissances

- Membre émérite du musée Pointe-à-Callière (2017)
- Nomination comme Fellow de l’Institut Royal d’architecture du Canada (2015)



Claudine Déom

Professeure agrégée
Chercheure associée, Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti
Membre du Conseil du patrimoine culturel du Québec
Membre du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS)
Membre du Comité Patrimoine - aménagement d'Héritage Montréal
Membre du Comité du patrimoine scolaire de la Commission scolaire de Montréal

Champs d'expertise Architecture publique Art public Patrimoine architectural et urbain Patrimoine mondial Politiques de gestion du patrimoine bâti Paysages urbains historiques Réutilisation du patrimoine

Formation

Ph.D. en histoire de l'art, UQAM
Maîtrise en histoire de l'art, UQAM
Baccalauréat en urbanisme, UQAM

Enseignement

ARC 3626 Patrimoine architectural et urbain
AME 6210 Histoires des théories de la conservation
AME 6311 Méthodologie d'évaluation d'un site
AME 6549 Atelier en conservation
ARC 6801E Projet de recherche (co-enseignement)
ARC 6802E Projet thèse (co-enseignement)
ARC 6803E Séminaire de recherche (co-enseignement)

Contribution au fonctionnement :

- responsable du thème E de la maîtrise en architecture *Le design architectural contemporain et le patrimoine mondial : de nouvelles approches pour une réconciliation des pratiques*
- responsable de la coordination de la M. Sc. A. Aménagement option Conservation du patrimoine bâti.

Recherche

Les recherches de Claudine Déom portent sur le patrimoine architectural et urbain. Elles visent à contribuer à un aspect à la fois théorique et pratique de ce domaine qui est l'identification du patrimoine : (qu'est-ce qui est patrimonial dans l'environnement bâti et pour quelles raisons?), et sa participation au devenir de la ville. Claudine collabore à différentes études avec des propriétaires d'édifices et de sites publics, dont la Commission scolaire de Montréal, Hydro-Québec, le ministère de la Culture et des Communications du Québec et la Ville de Montréal.

Principaux projets de recherche depuis 2014 :

2019 (en cours) : *Notre pain quotidien : reconstituer l'histoire du pain à Montréal,* CRSH Développement partenarial (co-chercheuse avec Joanne Burgess, professeure, dépt. Histoire, UQÀM, chercheuse principale, Geneviève Sicotte, professeure, dépt. Littérature, Université Concordia co-chercheuse et Éco-Musée du Fier-monde).

2017-2018 : *L'architecture moderne des établissements de la Commission scolaire de Montréal,* Contrat de service pour la Commission scolaire de Montréal (chercheuse principale).

2015-2016 : *Réalisation d'un portrait des mesures prises par d'autres instances pour la documentation, la protection et la mise en valeur des intérieurs patrimoniaux,* Contrat de recherche avec la Direction du patrimoine de la Ville de Montréal (chercheuse principale)

Expérience professionnelle

2017 : Membre du groupe d'évaluateurs externes pour les candidatures à la liste indicative du Canada pour le patrimoine mondial, Parcs Canada, mars et avril.

2016 : Comité pour la rédaction de l'énoncé de l'intérêt patrimonial du Site du Vieux-Port de Montréal, SIC.

2014 : Participation au comité de sélection des appels d'offres pour les écoles Guillaume-Couture et Louis-Dupire, Commission scolaire de Montréal (mai).

Publications et articles choisis

Déom, Claudine (dir.) 2018, *Moderne. L'architecture moderne des établissements de la Commission scolaire de Montréal,* Commission scolaire de Montréal, 31 pages.

Déom, Claudine, 2017, «Conservation of Interiors from the 1950s-1970s in Montreal, Québec», *APT International Bulletin,* 48 (2-3) 2017: 59-64.

Déom, Claudine, 2016, *Art et écoles. L'art public et l'art intégré dans les écoles de la Commission scolaires de Montréal,* numéro spécial ARQ Architecture Québec nº 172. (rédactrice invitée et auteure de 3 articles).

Déom, Claudine, 2015, « Abandonment » in R. Crisan, D. Fiorani, L. Kealy, S.F. Musso (ed.), *Restoration/Reconstruction. Small Historic Centres. Conservation in the Midst of Change, EAAE IV meeting and workshop (Roma - Castelvecchio Calvisio, October 28-31, 2013),* EAAE Transactions on Architectural Education nº 64, EAAE, Hasselt (Belgium).

Cameron, Christina, Claudine Déom et Nicole Valois, 2015, « Le campus principal de l'Université de Montréal : conserver le patrimoine moderne », in Compain-Gajac, Catherine (éd.), *Les campus universitaires – 1945-1975- Architecture et Urbanisme, Histoire et sociologie, État des lieux et Perspectives,* Presses Universitaires de Perpignan.

Déom, Claudine, 2015, « Finding a Good Fit », in Palmero Iglesias, Luís Manuel (ed.), REUSO 2015. III C*ongresso internacional sobre documentacion, conservacion y reutilizacion del patrimonio arquitectonico y paisajistico,* Editorial Universitat Politècnica de València), p. 2275-2282.

Déom, Claudine, 2014, Une banque dans Hochelaga – L'immeuble de la Fondation Guido Molinari, brochure pour la Fondation Molinari, 23 pages (disponible en ligne : www.fondationguidomolinari.org)

Communications et conférences

2019 - *The Conservation of Montreal's Urban Heritage.* Masterclass, Scottish Center for Heritage Studies, University of Edinburg (Écosse), 7 mars.

2019 - *Le design architectural contemporain et la conservation du patrimoine mondial: de nouvelles approches pour une réconciliation des pratiques,* conférence prononcée dans le cadre du Sommet international de Design, Paris, 20-22 février.

2019 - *Contemporary Architectural Design and World Heritage Conservation: Teaching New Approaches for the Reconciliation of Practices,* communication prononcée dans le cadre de la conférence *Education, Design and Practice – Understanding skills in a Complex World,* Stevens Institute of Technology and AMPS Architecture_Media'politics_Society, New York / New Jersey, 17-19 Juin.

2018 -*The conservation of Interiors from the 1950s, 1960s and 1970s in Montreal,* Masterclass, Scottish Center for Heritage Studies, University of Edinburgh (Écosse), 8 février.

2018 - Invitation à participer à une table ronde sur le patrimoine mondial, ENSA Nancy (France) 11 mai.

2017 - *A Cultural Landscape of Bridges colloque Ironbridge,* University of Birmingham, Iron Gorge Valley, Royaume-Uni, 7 juillet.

2015 - *Art public et écoles de la Commission scolaire de Montréal : connaître pour conserver,* présentation dans le cadre du congrès annuel de l'Association d'art des universités du Canada / The Universities Art Association of Canada, Halifax, en collaboration avec Danielle Doucet, professeure associée, département d'Histoire de l'art, UQAM. 6 novembre.

Activités de rayonnement

2017 à aujourd'hui : Membre du Conseil du patrimoine culturel du Québec

2009 à aujourd'hui : membre du Comité Patrimoine – aménagement d'Héritage Montréal

2006 à aujourd'hui : membre du Comité du patrimoine architectural de la Commission scolaire de Montréal



Manon Guité

Professeure titulaire
Vice-Doyenne aux affaires académiques, Faculté de l'aménagement
Secrétaire, Faculté de l'aménagement

Champs d'expertise Conception assistée par ordinateur (CAO) Modélisation 2D et 3D Pédagogie du projet Projet d'architecture Design architectural Environnement numérique d'apprentissage

Formation

Diplôme de troisième cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur, DPES, Université de Sherbrooke

Maîtrise en urbanisme, Université de Montréal

Baccalauréat en architecture, Université de Montréal

Enseignement

ARC 3614 Architectures virtuelles (co-enseignement)

Contribution au fonctionnement :

Université de Montréal

- Membre de la Sous-commission d'évaluation des programmes (SCEP)
- Membre de la Sous-commission des études supérieures (SCES)
- Membre du groupe de travail sur les parcours thématiques dans les programmes de formation
- Membre du groupe de travail sur la reconnaissance des acquis
- Membre du groupe de travail sur la gestion académique
- Membre du groupe de travail sur l'agrément des programmes
- Membre de la Sous-commission du premier cycle (SCPC)
- Membre Conseil académique d'évaluation des programmes (CAEP)
- Membre de la table de négociation de la convention collective du SCCCUM
- Membre du Comité institutionnel sur l'évaluation de l'enseignement (CIEE)
- Membre de la table de négociation de la convention collective du SGPUM
- Membre du CDTI – Solutions technopédagogiques
- Membre du Comité sur les stages

Faculté de l'aménagement

- Présidente du Comité de coordination des études
- Présidente du Comité sur l'enseignement et l'apprentissage du numérique
- Présidente du Comité responsable de traiter les cas de plagiat

École d'architecture

- Responsable du baccalauréat Sc., Architecture
- Responsable du carrefour numérique

Recherche

Les travaux de recherche menés par Manon Guité portent sur les stratégies numériques en soutien à l'apprentissage et à la conception des projets en architecture et sur les environnements numériques d'apprentissage et de conception des projets. Le développement de stratégies numériques en soutien à la conception des projets en architecture et notamment à la démarche créative et réflexive du professionnel et de l'étudiant est le fil conducteur des recherches auxquelles Manon Guité participe. Les projets de design exigent la prise en compte d'une pluralité de dimensions qui s'est accrue, notamment en raison des traitements sociotechniques. L'approche privilégiée, qu'il s'agisse de méthodes de modélisation ou d'environnement numérique d'apprentissage et de conception, est centrée sur l'utilisateur, sur la tâche et sur les processus cognitifs qui participent à la dynamique de conception des projets. La plus récente recherche « Cadrage, décadrage et

recadrage dans un projet de design collaboratif et interdisciplinaire» (CRSH, Subventions Savoir 2013-2017) a été menée avec la collaboration de chercheurs issus des domaines de l'architecture, du design et des sciences de l'éducation.

Publications récentes et articles choisis

Zahedi, M., Heaton, L., Tessier, V., Guité, M., & De Paoli, G. (2016). Linear and circular temporalities in a disrupted design project. 01Design.10, *Les Temps de la Conception,* Grenade, Espagne.

Zahedi, M., Heaton, L., Guité, M., De Paoli, G., Reumont, M. (2016). *Exploring framing within a team of industrial design students.* The Future-Focused Thinking: Design Research Society (DRS), Brighton, UK.

Heaton, L., Zahedi, M., Guité, M., Cherba, M., & De Paoli, G (2015). Distributing the Design(er) *Role in Web Design Teams.* The Participatory Innovation Conference (PIN-C), 18-20 mai, The Hague, Netherlands.

Zahedi, M., Heaton, L., Guité, M., Cherba, M., & De Paoli, G (2014). *(Dé)cadrages des manières de faire lors d'un projet de design collaboratif.* The Symposium COMMON'14, Université de Liège. 24-26 septembre. Liège, Belgique.



Bechara Helal

Professeur adjoint
Chercheur affilié, Institut Nordique du Québec

Champs d'expertise Architecture Construction Techniques et matériaux Processus d'innovation
Époque contemporaine

Formation

Ph.D., École d'architecture, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, 2017
Maîtrise en architecture, École d'architecture, Université de Montréal, 2002
Baccalauréat en design architectural, École d'architecture, Université de Montréal, 2001
Baccalauréat en Génie civil et structural, École Polytechnique, Montréal, 1996

Enseignement

ARC 2314 Architecture et construction 4
ARC 6711 Pensée constructive
ARC 6701 Projet complet (co-enseignement)

Expérience professionnelle

2005-2007
Architecte stagiaire, Bosses Design, Montréal

2002-2005
Architecte stagiaire, Saucier + Perrotte Architectes, Montréal

1999-2002
Architecte stagiaire, Technorm Inc., consultant en normes du bâtiment, Montréal

Recherche

« Théories et pratiques de l'expérimentation dans les laboratoires architecturaux contemporains », Organisme subventionnaire BRDV-CRSH

« Théories et pratiques de l'expérimentation en architecture au prisme des définitions du laboratoire : Mutations du «Architecture Research Laboratory» (University of Michigan) depuis 1948 », Organisme subventionnaire FRQSC

« Réseau d'innovation pour la valorisation des ressources locales et des savoir-faire pour l'habitation en Jamésie / Eeyou Istchee dans une perspective d'économie circulaire », Organisme subventionnaire FRQNT, Chercheur principal (dossier recommandé mais non subventionné)

Publications récentes et articles choisis

Helal, Bechara, « Précisions sur l'état de l'expérimentation architecturale à l'ère du BIM », *Le Visiteur,* 2019 (à paraître).

Helal, Bechara, « On the Architectural Laboratory as a Hybrid Interface Between Theory and Practice », *Architectural Research Centers Consortium (ARCC) Repository,* 2019.

Helal, Bechara, « De la nature du problème architectural à l'ère de la conception intégrée et du BIM », *Bulletin de la Société française des architectes,* n°.54 : « Le BIM », 2018.

Helal, Bechara, « Pour une architecture non-autonome : Frederick J. Kiesler et la recherche d'une architecture corréaliste » in *Du potentiel de l'hétéronomie et de l'autonomie en architecture* (sous la direction de Louis Martin; Jonathan Lachance). Montréal: Potential Architecture Books, 2018.

Helal, Bechara, « Du palimpseste comme analogie opératoire » in *Du potentiel des grandes structures urbaines abandonnées* (sous la direction de Jean-Pierre Chupin; Tiphaine Abenia). Montréal: Potential Architecture Books, 2017.

Chupin, Jean-Pierre; Carmela Cucuzzella; Bechara Helal (sous la direction de) *Architecture Competitions and the Production of Culture, Quality and Knowledge: An International Inquiry.* Montréal: Potential Architecture Books, 2015.

Chupin, Jean-Pierre; Carmela Cucuzzella; Bechara Helal, « A World of Potentialities: Competitions as Producers of Culture , Quality and Knowledge », in *Architecture Competitions and the Production of Culture, Quality and Knowledge* (sous la direction de jean-Pierre Chupin; Carmela Cucuzzella; Bechara Helal) Montréal: Potential Architecture Books, 2015.

Helal, Bechara, « Competitions as Laboratories: On the So-Called 'Experimental' Nature of Architecture Competitions », in *Architecture Competitions and the Production of Culture, Quality and Knowledge* (sous la direction de jean-Pierre Chupin; Carmela Cucuzzella; Bechara Helal) Montréal: Potential Architecture Books, 2015.

Conférences

« On the Architectural Laboratory as a Hybrid Between Theory and Practice », colloque international *Future Praxis: Applied Research Between Theory and Practice* organisé par le Architectural Research Centers Consortium (ARCC), 29 mai-1er juin 2019, Toronto.

« Du problème architectural et des conditions de sa recherche : Précisions sur l'état de l'expérimentation architecturale à l'ère du BIM », colloque international *L'architecture en représentations* organisé par la Société française des architectes en partenariat avec le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), 24-25 mai 2019, Paris (FR).

« Les machines à utopies : Modèles et instruments du laboratoire architectural », colloque international *Lieux et rituels de l'utopie et de la dystopie* organisé par le Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (LEAP) et le Laboratoire de recherche de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles (LéaV), 14-16 mai 2019, Montréal.

« Construction, innovation et nouvelles technologies : Un état des lieux », *Sommet Construction* organisé par l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ), 29 avril 2019, Montréal.

National Advanced Workshop on Wood Education 2019, Conférencier invité au congrès professionnel organisé par le Conseil canadien du bois pour développer une réflexion sur l'enseignement de la construction en bois, Ottawa, 8–9 février 2019 .

« Le problème du problème : La question de l'expérimentation architecturale en situation de conception intégrée », Séminaire *INTERFACES* sur le thème de la méthodologie BIM et la conception intégrée organisé par la Chaire Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité, 27 avril 2018, Montréal.

« On the Recent Mutations of the Architectural Laboratory / Sur les mutations récentes des laboratoires d'architecture », conférencier invité dans le cadre de *Lab Tests,* une série de conférences organisée par le Centre Canadien d'Architecture (CCA) en marge de l'exposition *Culte du labo : une histoire non-conformiste des rapports entre la science et l'architecture,* 19 avril 2018, Montréal.

« Construire correctement : Sur la règle et le modèle dans la rhétorique constructive de Pier Luigi Nervi », colloque annuel du Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (LEAP) sur le thème du didactisme en architecture, 7 avril 2018, Montréal.

« Pour une théorisation des pratiques constructives contemporaines en architecture », Conférence publique présentée à l'École d'architecture de l'Université de Montréal, 27 septembre 2017, Montréal.

« Pour une architecture non-autonome : Frederick J. Kiesler et la recherche d'une architecture corréaliste », colloque annuel du Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (LEAP) sur le thème de l'autonomie et de l'hétéronomie en architecture, 16 juin 2017, Montréal.

« Give Me a Competition and I Will Change the World: Of Architecture Competitions as Experimental Levers of the Political Laboratory », colloque international *ICC2016 – 6th International Conference on Architecture Competitions,* 27-29 octobre 2016, Leeds (GB).

Expositions

Exposition « Références croisées : Chevalier Morales architectes », présentée au Centre d'exposition de l'Université de Montréal du 31 janvier au 3 mars 2018, commissaire délégué.



Alan John Knight

Professeur agrégé jusqu'en décembre 2018

Champs d'expertise : histoire et thérie du design urbain et de la ville architecture urbaine projet d'architecture

Formation

MSc (Architecture) Architectural Association, Londres, 1972

Baccalauréat en architecture, South Bank University, Londres, 1966

Enseignement

ARC 3017 Projet d'architecture 1

ARC 3305 Architecture et stratégies urbaines

ARC 6813E Atelier d'architecture avancé 2

ARC 6883 Formes architecturales et urbaines

AME 6415 Atelier en design urbain 2 MIDU

AME 6416 Séminaire en design urbain 2

AME 6930 Séminaire 1

AME 6932 Séminaire en design urbain

Recherche

Spécialiste de l'architecture urbaine de Montréal, son enseignement et ses intérêts de recherche se concentrent autour de la théorie de l'architecture, la critique de la représentation architecturale et l'expérimentation des nouveaux médias électroniques.

Alan Knight, Les Silos à Grains ... revisited in *ARQ, Architecture Québec* nº 163, édition spéciale sur Melvin Charney, Mai 2013

Publications et articles choisis

Avec Ibrahim Gharbi : Paru dans la revue électronique *Ateliers d'anthropologie :* déc 2017. L'émergence et l'implantation du centre commercial régional dans la ville nord-américaine.

Expositions

Knight, Alan et Irena Latek, co-conservateurs de l'exposition Vive la Ville! hommage à Melvin Charney par ses élèves, présentée au Centre d'exposition de l'Université de Montréal, du 16 janvier-17 mars 2013.

«Adieu, Mel...» Conversation/causerie au CCA le 23 janvier 2013. Participants : Phyllis Lambert, George Baird, Alan Knight, Serge Carreau, Odile Decq et Gwendolyn Owens.

Colloque «in situ_de visu_in motu» Architecture, cinéma et arts technologiques Nouveaux enjeux de la pensée des territoires contemporains, organisé par medialabAU. Responsables : Irena Latek et Alan Knight, École d'architecture, Faculté de l'aménagement. Subventionné par le CRSH, 23-24 septembre 2011

Conférences

Conférence à la Tufts University (Boston, Massachussett) dans le cadre de la recherche établie sur le thème de «Planning for the possible », Mars 2014.

Alan Knight. The Fragmented City The future of the freeway/enclave formula ... nternational Seminar on Urban Morphologie - ISUF Annual Conference, Université Concordia, Montréal, 26-29 août 2011.



Jacques Lachapelle

Directeur et professeur titulaire, École d'architecture, Université de Montréal
Membre de l'Ordre des architectes du Québec (1989)

Champs d'expertise Architecture Histoire et théorie de l'architecture Patrimoine bâti 19e siècle 20e siècle Période contemporaine (arts et lettres) Paysages urbains historiques Politiques de gestion du patrimoine bâti Conservation des bâtiments Processus d'innovation

Formation

Ph.D. histoire, Université Laval, Québec

M.Sc.A. aménagement (histoire et théories), Université de Montréal

Baccalauréat en architecture, École d'architecture, Université de Montréal

Enseignement

ARC 3104 Histoire de l'architecture au Québec
ARC 6813 Atelier en conservation de l'environnement bâti (co-enseignement)
ARC 3019 Projet d'architecture. Atelier hors les murs au Japon (coordination et co-enseignement)

Coordination :

- ARC 3017-ARC3018 : Projet d'architecture 1 et 2
- ARC 3019 Atelier hors les murs (2016; 2018; 2019) coord. et demandes d'aides financières (DAI et Lojiq)
- ARC3014 Atelier triptyque
- ARC 5304 Mécanique, électricité, éclairagisme
- ARC2012 Atelier d'architecture 4 (2016, coordination avec Lea Zeppetelli)

Principales responsabilités administratives et académiques :

2015- auj. Direction de l'École d'architecture
2015- auj. Responsable de l'agrément professionnel et du rapport d'agrément.
2015-2016 Responsable de la modification majeure de la maîtrise en architecture
2015-2016 Responsable du programme de baccalauréat en sciences architecture
2015-6; 2019- Responsable du programme de maîtrise en architecture.
2015-2019 Responsable du doctorat individualisé en architecture
2015-2019 Comité d'admission à la maîtrise en architecture.
2016; 2018-9 Responsable des prix et bourses
2016-7; 2018-9 Présidence des comités de recrutement de nouveaux professeurs
2015-auj Responsable des dons philanthropiques. En collaboration avec Nadia Laflamme.
Sélection de dons obtenus :
- Fayolle Canada. Création de la Chaire Fayolle-Magil construction en architecture, bâtiment et durabilité. Avec la collaboration de Anik Shooner.
- Epsylon Concept. Avec la collaboration de Anik Shooner.
- Fonds Phyllis Lambert, accroissement du fonds destiné au Séminaire international Phyllis Lambert
- Louis J. Lapierre
- Provencher_Roy, amendement au Fonds Provencher_Roy
- Julie Riverin et Jean-François Contant, Fonds Riverin-Contant destiné à l'internationalisation des études.
- Fonds Tremco, conférences B.E.S.T. avec la collaboration de Daniel Pearl

Recherche

Les recherches de Jacques Lachapelle portent principalement sur l'histoire de l'architecture au Québec et le patrimoine. Depuis la dernière visite d'agrément, son expertise l'a amené être invité à présider le Conseil du patrimoine de Montréal qui lui a permis de mettre en pratique l'expertise qu'il a développée. Cette nomination faisait l'objet d'une entente financière avec la Ville de Montréal de partage du temps. Il a mis fin à ce mandat l'été 2015 pour assumer la direction de l'École d'architecture.

Publications

2019 «Jean-Omer Marchand et l'architecture judiciaire», dans *Le patrimoine bâti judiciaire de Montréal,* Montréal : Fondation Lafontaine-Cormier / Éditions Yvon Blais, p.115-139.

2018 «Conférence liminaire : La contribution des architectes montréalais au projet patrimonial contemporain», Patrimoine et innovation : Actes du 8e colloque du Conseil du patrimoine de Montréal tenu le 16 février 2018, Montréal : Ville de Montréal, octobre 2018, p. 9-20.

2017 Lachapelle, Jacques, « *Benny Farm,* Gérer la complexité », in Jean-Pierre Chupin, direction, *Concourir à l'excellence en architecture,* Potential Architecture Books, Montréal, p.78-79.

2017 Lachapelle, Jacques, « Un concours sur l'intangible », in Jean-Pierre Chupin, direction, *Concourir à l'excellence en architecture,* Potential Architecture Books, Montréal, p.102-103.

2017 Lachapelle, Jacques, « Le sens civique de l'architecture », in Jean-Pierre Chupin, direction, *Concourir à l'excellence en architecture,* Potential Architecture Books, Montréal, p.134-136.

2016 Lachapelle Jacques, «Place aux jeunes», *ARQ : Architecture-Québec,* numéro 174, février 2016, p.34-35.

2015 [Direction] Protéger le patrimoine des quartiers : nouvelles approches, autres outils et expériences d'ailleurs : Actes du colloque 2014. 17 octobre 2014. Montréal : Ville de Montréal / CPM, 2015. ActesColloqueCPM2014.

2014 [Direction; Josée Froment, coordination] Ville et patrimoine collectif : Actes du colloque, 2013. Conseil du patrimoine 8 novembre 2013. Montréal : Ville de Montréal / CPM, 2014 ActesColloqueCPM2013.

2014 [Direction] Rapport d'activités Conseil du patrimoine de Montréal / Comité Jacques Viger, Montréal : Ville de Montréal, 2013, 51 pages. Rapport d'activités 2013.

2013 [Direction] Rapport d'activités Conseil du patrimoine de Montréal / Comité Jacques Viger, Montréal : Ville de Montréal, 2012, 54 pages. Rapport d'activités 2012.

Note : En tant que président du CPM, direction de la rédaction de plus d'une cinquantaine d'Avis du Conseil du patrimoine de Montréal, certains conjoints avec le Comité Jacques-Viger. AvisCPM.

Conférences

2018 Mot de clôture, Table ronde 2019 de la Chaire de recherche en patrimoine bâti, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal. 7 décembre 2018.

2018 «La contribution des architectes montréalais au projet patrimonial contemporain», 8e colloque du Conseil du patrimoine de Montréal tenu le 16 février 2018,

2017 «Le nouveau programme de maitrise en architecture». 2e Dialogue créatif : Encadrement et enseignement en recherche-création. Montréal : Université de Montréal, 27 janvier 2017

2017 «J. Omer Marchand : architecture judiciaire et la cour juvénile»
Colloque : Le patrimoine judiciaire, Montréal : 19 mai 2017.

2014 «Hôtel-Dieu de Montréal : Démarche et leçons d'un atelier pédagogique», entretiens Jacques-Cartier, octobre 2014.

Organisation de colloques

2014 *Protéger le patrimoine des quartiers : nouvelles approches, autres outils et expériences d'ailleurs.* Colloque annuel du Conseil du patrimoine de Montréal :. 2014

2013 *Ville et patrimoine collectif,* Colloque conjoint du Conseil du patrimoine de Montréal.

Rayonnement

2018-auj. Membre du Comité Jean-Dumontier, Société des Transports de Montréal (STM)

2019 Membre du Comité

2015 Membre du comité pour la nomination des bâtisseuses, Conseil des Montréalaises, Ville de Montréal.

Membre du jury pour le concours COHABITER-L'HÔTEL-DIEU, charrette interuniversitaire d'étudiants en architecture.

2012-2015 Présidence du Conseil du patrimoine de Montréal



Irena Latek

Professeure titulaire
Directrice du groupe de recherche medialabAU
Directrice de l'institut de recherche en histoire de l'architecture (IRHA), 1997-2000
Membre fondateur de l'institut Arts Cultures et Technologies (iACT)

Champs d'expertise Architecture Art public Arts médiatiques et multimédia Design urbain et architecture urbaine Espaces publics Figuration et représentation Histoire et théorie de l'architecture Installations Paysages urbains Projet d'architecture

Formation

Études doctorales complétées au programme de PhD en aménagement, UdeM, thèse non écrite
Maîtrise en architecture, Faculté d'architecture, École Polytechnique de Varsovie

Enseignement

ARC 3018 Projet d'architecture 2
ARC 3305 Architecture et stratégies urbaines
ARC 6801B Projet de recherche (co-enseignement)
ARC 6802B Projet thèse (co-enseignement)
ARC 6803B Séminaire de recherche
ARC 6812 Atelier d'architecture avancé 1
ARC 6822 Analyse de l'architecture contemporaine

Contribution au fonctionnement :

- responsable du thème B de la maîtrise en architecture *Lisière et médiation – Architecture, ville et arts médiatiques : recherches-créations, explorations, expérimentations autour des voies ferrées de Griffintown, Pointe-Saint-Charles et Saint-Henri*

Recherche

Domaines : projet architectural et urbain, représentation architecturale, art et architecture, histoire et théories de l'architecture contemporaine ; approches : recherche par création.

Irena Latek situe ses recherches à la jonction de l'architecture et des arts numériques s'intéressant en particulier à la dimension culturelle et politique de l'espace public; elle dirige le laboratoire de recherche-création medialabAU depuis sa fondation en 2001. Faisant du mouvement le premier niveau de la pensée du projet, Irena Latek cherche à construire le sens de l'espace à l'aide d'outils considérés non conventionnels pour la discipline de l'architecture, essayant par-là d'élargir le territoire du projet et d'enrichir la palette de ses moyens. Elle a développé le « collage mouvant », une méthode originale de conception de l'architecture et de l'interprétation de l'espace à travers la vidéo. Les projets qu'elle a réalisés avec l'équipe du medialabAU en vidéo ou au moyen d'interfaces interactives prennent la forme d'installations immersives questionnant les urbanités contemporaines. Ce travail a été exposé au Canada, en Espagne, en Allemagne et en France; entre autres, des expositions monographiques : *Intervalles,* Montréal, Cinémathèque québécoise, 2015-2016, *Flux,* Montréal, Centre d'exposition, UdeM, 2015, *Trans-porteurs Ecotopia –Utopia,* Montréal, Centre d'exposition, UdeM, 2009, *Ubiquités publiques Desynchronized Public Spaces,* Montréal, SAT, 2005, *Espaces mouvants Soft Public Spaces,* Montréal, SAT, 2003 et Barcelone, Galerie Ras. 2004.

Publications récentes et articles choisis

Irena Latek, « From city lines to life paths », *Scapegoat n° 12,* (sous presse).

Irena Latek, *Flux et Intervalles - Irena Latek,* Antheism-BookArt, Montreal, 2017.

Irena Latek, « Sortie du cadre », *Perspectives sur la Perspective*, sous la direction de Philippe Cardinali et Marc Perelman, Fabula, Paris, 2017.

Coll., sous la direction d'Irena Latek, Sophie Paviol, Clotilde Simond, Françoise Very, *In situ / de visu / in motu. Architecture, cinéma et arts technologiques,* Infolio, Golion, 2014.

Irena Latek, Sophie Paviol, Clotilde Simond, Françoise Very , «Territoires contemporains», *In situ / de visu / in motu.*

Architecture, cinéma et arts technologiques, Infolio, Golion, 2014.

Irena Latek, « Espacements », *In situ / de visu / in motu. Architecture, cinéma et arts technologiques,* Infolio, Lausanne, 2014.

Irena Latek, « Des mésaventures de l'architecture symbolique et des symboliques des espaces en crises – ou comment unir l'utopie, l'entropie et l'écotopie », *Architecture symbolique et renouveau d'espaces marginalisés,* sous la dir. de Franck Chignier-Riboulon, Éditions de l'Espérou, Montpellier, 2013.

Irena Latek, « Architecture comme potentiel humain … réflexions sur la lecture de Montréal par Melvin Charney », *ARQ* no 163.

Irena Latek, « Des libertés et des impératifs du processus du projet urbain – passages et flâneries entre l'analogique et le numérique », *Conception assistée par concepteur,* ouvrage collectif dirigé par Claude Yacoub et Khaldoun Zreik, Uropia, Paris, 2010.

Irena Latek, « <Image-temps> in Instrumental Architectural Exploration », Conference Changes of Paradigms in the Basic Understanding of Architectural Research, actes du colloque, EAAE/ARCC, Copenhague, 2008.

Irena Latek, 4D Tool for Analyzing, Interpreting and Conceiving Rhizome Public Space, in The Urban Project – Architectural Inter- ventions and Transformations, actes du colloque, Faculty of Architecture, Delft University of Technology, Delft, 2008.

Expositions de travaux et projections publiques récentes

Intervalles, Montréal, Cinémathèque québécoise, Montréal, 2015-2016.

Flux, Montréal, Centre d'exposition, UdeM, Montréal, 2015.

Esplanade des Auto-matistes, dans le cadre de l'exposition collective Vive la ville, hommage à Melvin Charney par ses élèves, au Centre d'exposition de l'UdeM, Montréal, 30 janv-17mars, Montréal, 2013.

Passages, déplacements et flâneries autour du Mémorial Walter Benjamin, dans le cadre de l'exposition collective Vive la ville, hommage à Melvin Charney par ses élèves, au Centre d'exposition de l'UdeM, Montréal, 30 janv-17mars, 2013.

Commissariats

Commissaire d'exposition : Vive la ville, hommage à Melvin Charney par ses élèves, au Centre d'exposition de l'UdeM, Montréal, 30 janv-17 mars 2013.

Conférences

Irena Latek, « Enquêtes de l'inconscient urbain » key note dans Inventaires urbains. Documentation de la ville comme projet de design. Centre de design, UQAM, mars 2019.

Irena Latek, « City as Mediation », Brown Bag Lectures 2018/2019, School of architecture, McGill University, novembre 2018.



Gonzalo Lizarralde

Professeur titulaire
Titulaire de la Chaire Fayolle-Magil construction en architecture, bâtiment et durabilité
Directeur du Groupe de recherche IF – grif
Directeur de l'Observatoire universitaire de la vulnérabilité, la résilience et la reconstruction durable (Œuvre durable)

Champs d'expertise Approche participative Architecture Design architectural Éthique en aménagement Gestion de projets Logement social Reconstruction à la suite de catastrophes naturelles Responsabilité sociale Urbanisation et aménagement dans les pays en développement Vulnérabilité urbaine Aménagement des aires protégées Design urbain et architecture urbaine

Formation

Ph.D. (aménagement), Université de Montréal
M.Arch., McGill University, Montréal
Diplôme professionnel en architecture de l'Université Javeriana (Colombie)

Dr. Lizarralde détient un postdoctorat du Département d'économie et de la gestion de la construction de l'Université du Cap. Dr. Lizarralde a obtenu une bourse postdoctorale du National Research Foundation de l'Afrique du Sud. Il a aussi obtenu des bourses du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, des Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, et des Laboratoires Universitaires Bell.

Dr. Lizarralde est membre fondateur du réseau i-Rec (information et recherche pour la reconstruction).

Enseignement

AME 6043 Planification et élaboration de projets d'aménagement
ARC 6801C Projet de recherche (co-enseignement)
ARC 6802C Projet thèse (co-enseignement)
ARC 6803C Séminaire de recherche
ARC 6814 Projet final
AME 6911 Travail dirigé (TD) en montage et gestion de projets d'aménagement
AME 6905 Rapport de stage en montage et gestion de projets d'aménagement
Encadrement de thèses au Ph.D. en aménagement

Contribution au fonctionnement :

- responsable du thème C de la maîtrise en architecture *Éthiques et pratique(s) du projet d'architecture*

Recherche

Dr. Lizarralde a piloté ou participé en tant que co-chercheur à des projets de recherche pur 8,9 millions de dollars, financés par des organismes québécois, canadiens et internationaux.

Ses intérêts de recherche incluent :

Les processus de montage et de gestion de projets d'architecture

L'habitat et les solutions de logements pour les plus vulnérables

La justice sociale et les changements climatiques

Le processus de reconstruction durable à la suite de désastres naturels

Publications choisies

Lizarralde, G. (2014). *The invisible houses: Rethinking and designing low-cost housing in developing countries.* New York: Routledge, Taylor and Francis.

Lizarralde, G., Fayazi, M. et Kikano, F. (éd.) 2019. *Vulnerability, Resilience, and Post-Disaster Reconstruction International Debates.* https://oddebates.com/

Articles de revues scientifiques

Leoto, R. et Lizarralde, G. (2019). Challenges for integrated design (ID) in sustainable buildings. Construction Management and Economics DOI: 10.1080/01446193.2019.1569249

Fayazi, M., & Lizarralde, G. (2018). Conflicts between recovery objectives: The case of housing reconstruction after the 2003 earthquake in Bam, Iran. *International Journal of Disaster Risk Reduction,* 27, 317-328.

Chmutina, K., Lizarralde, G., Dainty, A. and Bosher, L. (2016). Unpacking resilience policy discourse. *Cities.* 58. 70-79.

Lizarralde, G., Chmutina, K., Dainty, A. and Bosher, L. (2015). Sustainability and resilience in the built environment: The challenges of establishing a turquoise agenda in the UK. *Sustainable Cities and Society.* (15), 96-104.

Lizarralde, G., Valladares, A., Olivera, A., Bornstein, L., Gould, K., Duyne Barenstein, J. (2014) Towards Strategic Resilience: A systems approach to resilience in the built environment; The case of Cuba. *Disasters.* 39 (S1) 576-595.

Chapitres de livres

Cardosi, G., Lizarralde G. (2018). Multilevel Informality: Spatial control and organization in the Toi Market in Kibera (Nairobi). In Asgary, A. (ed) *Resettlement Challenges for Displaced Population and Refugees.* Springer: Toronto.

Lizarralde G., L. Bornstein, D. Labbé, I. Maret, C. Davidson, K. Gould, C. Bryant (in Press). Résilience et vulnérabilité des milieux de vie : Analyse critique des outils théoriques. In Thomas, I. (ed.) *Territoires vulnérables, villes résilientes, Montréal:* Les Presses de l'Université de Montréal.

Lizarralde, G., Kikano, F., Fayazi, M., Thomas, I. (2015). Meta patterns in Post-Disaster Housing Reconstruction and Recovery. In Alka Sapat and Ann-Margaret Esnard eds. *Post-Disaster Housing.* CRC press (In Press).

Articles de conférences

Oliver, A., Petter, A-M., Lizarralde, G., Leoto, R., Roy, N. (2019). «Design, decision-making and tradeoffs in the Centre for Sustainable Development (Maison du développement durable) in Montreal, Canada.» *SBE16* Tokyo. June 2019.

Leoto, R., Lizarralde, G., & Bourgault, M. (2019). An empirical analysis of strategies to reduce GHG in the Canadian building sector Paper presented at the CESB19 - *Central Europe towards Sustainable Building.* Czech Republic, Prague. July 1-4, 2019.

Kikano, F. (2018). Beyond the Camp/No Camp Paradigm. The Case of Syrian Refugees in Lebanon. Presented at the *8th International Conference on Building Resilience,* University of Lisbon, Lisbon. November 14-16.

Leoto, R and Lizarralde, G (2017). Project Manager's role in Sustainable Building Projects: A case study in Canada. Article submitted to the World Sustainable Built Environment Conference 2017: *Transforming Our Built Environment through Innovation and Integration: Putting Ideas into Action,* Hong Kong, China. June 5-7 2017.

Distinctions

2019 Distinction à la qualité scientifique. Universidad las Villas et Ministère de l'éducation de Cuba,

2018 Excellence en enseignement – catégorie: internationalisation des programmes. Université de Montréal.

2016 Membre du Collège des nouveaux chercheurs et artistes. The Royal Society of Canada.

2016 Housing Design Education Award - Excellence in Housing Education. Association of Collegiate Schools of Architecture and American Institute of Architects.

2012 Prix « Best article of the Year ». Journal of Project Management. PMI. Avec Herazo, B.



Valérie Mahaut

Professeure adjointe jusqu'en août 2018

Champs d'expertise : science du bâtiment gestion des eaux environnement durable

Formation

Post-doctorat, Laboratoire Central des Ponts et Chaussées, Nantes (France)
Titre de la recherche: impact des changements climatiques sur le réseau d'assainissement nantais. Directeur : Hervé Andrieu

Ph.D. en Sciences de l'ingénieur, Université catholique de Louvain (UCL), Belgique

DEA en Sciences Appliquées, Université catholique de Louvain (UCL), Belgique

Maîtrise génie architecte, Université catholique de Louvain (UCL), Belgique

Enseignement

ARC 1312 Architeccture et construction 2
ARC 2314 Architecture et construction 4
ARC 3018 Projet d'architecture 2 (offert en collaboration avec l'École Polytechnique)
ARC 6814 Projet final

Recherche

2018 L'urbanisation de 1642 à aujourd'hui à la loupe des ruisseaux du Mont-Royal, Montréal
Chercheur principal, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), Programme Développement savoir, chercheur émergeant

2013-2016 Gestion de l'eau de ruissellement sur l'île de Montréal : analyse cartographique et formes urbaines, chercheur principal, Recherche subventionnée par le FQRSC (programme nouveaux chercheurs).

2015-2016 Résilience et adaptation aux changements climatiques : quels enjeux, quels outils, quels moyens pour les collectivités québécoises? Co-chercheur, Programme facultaire d'aide au développement de la recherche

2015-2016 Création du groupe de recherche « l'eau, la ville et le fleuve à Montréal » Co-chercheur, Programme facultaire d'aide au développement de la recherche

2015-2016 Mise en ligne des cartes topographique et des ruisseaux de l'île de Montréal, Chercheur principal, Subvention UdeM-CRSH de mobilisation des connaissances

Publications

Gestion des eaux urbaines en évolution, MAHAUT V., in THOMAS I. (dir), « La ville résiliente : Comment la construire ? », Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2017, p. 175-189.

Rivières disparues et nouvelles rivières urbaines, MAHAUT V., in POTHIER L. (dir), « EAU - Dans le sillage du temps », Collection Archéologie du Québec, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2017, p. 168-169.

Toits, sources des nouvelles rivières urbaines, Mahaut V., in Prochazka A., Breux S., Boyer-Mercier P., Séguin C. (dir.), Toit urbain. Les défis énergétiques et écosystémiques d'un nouveau territoire, Québec, Presses de l'Université Laval, Collection Études urbaines, ISBN 978-2-7637-2583-3, 2015, p. 253-273.

Climate change impact's assessment on wastewater sewer's overflows for a sustainable water management plan for the city of Nantes and its surrounding areas, MAHAUT, V., ANDRIEU H., proceedings of Sustainable Housing 2016, Porto, Portugal, Novembre 2016. Taux de participation à la recherche et à l'article 100%.

Holistic methodology for a pilot rainwater runoff plan in an existing densely urbanized area: case study in Montreal, Québec, GERMON A., MAHAUT, V., proceedings of Sustainable Housing 2016, Porto, Portugal, Novembre 2016. Taux de

participation à la recherche et à l'article 50%.

Monitoring of a Rain Garden in Cold Climate: Case Study of a Parking Lot near Montréal, N. GÉHÉNIAU, M.FUAMBA, V. MAHAUT, M.R. GENDRO, M. DUGUÉ, Journal of Irrigation and Drainage Engineering, American Society of Civil Engineers, 10.1061/(ASCE)IR.1943-4774.0000836, 04014073, 2014. Taux de participation à la recherche et à l'article 35%.

Sustainable stormwater management tool at the neighbourhood scale, ROMNÉE A., DE BONDT K., MAHAUT V., proceedings of Urban Water 2014 – 2nd Conference on the Design, Construction, Maintenance, Monitoring and Control of Urban Water Systems, Portugal, May 2014. Taux de participation à la recherche 30% et taux de participation à l'article 15%

De « nouvelles rivières urbaines » remettent l'eau au coeur de la ville, MAHAUT V., *La Revue Durable* (Suisse), numéro 52, juillet-août-septembre 2014, p. 49-51.

Publications cartographiques

-Cartographie des anciens cours d'eau, lignes de creux et des bassins versants de l'île de Montréal. Cartography of the island of Montreal's former watercourses, thalwegs, and watersheds, V. MAHAUT, 2016. http://hdl.handle.net/1866/16314

-Carte des creux et crêtes et des voiries de l'île de Montréal. Map of the island of Montreal's thalwegs, crest lines, and road network [document cartographique]. 1 : 20 000, V. MAHAUT, 2016. http://hdl.handle.net/1866/16313

-Carte des creux et crêtes et de l'altimétrie de l'île de Montréal. Map of the island of Montreal's thalwegs, crest lines, and altimetry [document cartographique]. 1 : 20 000, V. MAHAUT, 2016. http://hdl.handle.net/1866/16312

-Recensement cartographique des anciens cours d'eau de l'île de Montréal et tracé des creux et des crêtes. Cartographic survey of the island of Montreal's former watercourses showing thalwegs and crest lines [document cartographique]. 13 tuiles - 13 tiles. 1 : 10 000, V. MAHAUT, 2016. http://hdl.handle.net/1866/16311

-Recensement cartographique des anciens cours d'eau de l'île de Montréal et tracé des creux et des crêtes. Cartographic survey of the island of Montreal's former watercourses showing thalwegs and crest lines [document cartographique]. Carte index – Index map. 1 : 50 000, V. MAHAUT, 2016. http://hdl.handle.net/1866/16311

-Guide d'utilisation des données cartographiques des anciens cours d'eau, lignes de creux et des bassins versants de l'île de Montréal. User's guide to the cartographic data of the island of Montreal's former watercourses, thalwegs, and watersheds, V. MAHAUT, 2016. http://hdl.handle.net/1866/16314

-Recensement de la toponymie des cours d'eau de l'île de Montréal. Survey of the toponymy of the island of Montreal's watercourses, V. MAHAUT, 2016. http://hdl.handle.net/1866/16314

Ces documents sont déposés sur Papyrus et accessibles à tout internaute. Public ciblé : communautés universitaire (étudiants et chercheurs en architecture, urbanisme, paysage, histoire, archéologie, géographie, génie civil, géologie, hydrologie…), professionnelle (firmes d'archéologie préventive, d'études du patrimoine, d'architecture, de paysage, bureaux professionnels en génie civil), associative et communautaire (associations existantes diverses, comités de quartier existants et à venir), administrative et culturelle (associations pour le patrimoine, musées, bibliothèques, archives, sociétés d'histoire…).

Communications

Colloque Sustainable Housing 2016 Porto, Portugal, 16-18 novembre 2016 : *Climate change impact's assessment on wastewater sewer's overflows for a sustainable water management plan for the city of Nantes and its surrounding areas,* Premier auteur, Article publié dans les actes de colloque (10 pages) Co-auteur : Hervé ANDRIEU, Laboratoire Central des Ponts et Chaussées, France.

Titre Holistic methodology for a pilot rainwater runoff plan in an existing densely urbanized area: case study in Montreal, Québec

Novembre 2016, conférence *Cartographie des anciens cours d'eau, lignes de creux et des bassins versants de l'île de Montréal : une nouvelle cartographie du passé pour envisager l'avenir de l'île*, Présentation des résultats de la recherche financée par l'IRHA, le FRQSC et une subvention de mobilisation de la recherche UdeM-CRSH, Pavillon de l'aménagement, Université de Montréal.

Rayonnement

Membre du comité d'organisation et de programmation de la première édition du congrès international, Dialogues Eau Métropole, Montréal, 13-15 juin 2018.



Daniel Pearl

Professeur agrégé, demi-temps
Membre de l'Ordre des architectes du Québec (1989)
Membre du Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDca) 2003
Professionnel accrédité LEED

Champs d'expertise Architecture Environnement et développement durable Processus d'innovation Processus de conception intégrée (PCI) Projet d'architecture et construction Design urbain et quartier durable Infrastructure verte et design écosystémique Développement urbain et immobilier Multilogement, activisme sociale et principes « passivhaus »

Formation

Bachelor of Science (Architecture), McGill University, Montréal
Bachelor of Architecture, McGill University, Montréal

Enseignement

ARC 2314 Architecture et construction 4
ARC 3018 Projet d'architecture 2
ARC 3640 Architecture verte (co-enseignement)
ARC 6701 Atelier projet complet
ARC 6711 Pensée constructive
ARC 6801F Projet de recherche (+ coordination)
ARC 6802F Projet thèse (+ coordination)
ARC 6803 Séminaire de recherche
ARC 6844 Détails et intégration
ARC 6889 Travail dirigé

Contribution au fonctionnement :

- responsable du thème F de la maîtrise en architecture *Vers les quartiers durables: les transitions urbaines (les « seuils magiques »)*
- coordination des activités lié au « DRIA : Design Resilience in Asia »; participation de l'École d'architecture au concours international, chaque année.

Recherche

Académique

- « La maison phare : Concevoir un lieu d'habitation pour le bien-être de la personne autiste ». Org. subventionnaire : La Fondation Véro et Louis, 2018.
- «Réseaux de chaleur de 4e génération pour des quartiers durables »Org. Subventionnaire : IET : Institut d'énergie Trottier – École Polytechnique de Montréal 2017 / 2019 – co-directeur (avec Prof. Michaël Kummert, École Polytechnique de Montréal, et Lisa Bornstein, Prof., Urban Planning, Université McGill).
- « Innovation, collaboration et participation dans la création de la ville contemporaine », Avec professeurs Jean-Jacques Terrin, Gilles Ebersolt et Stephane Berthier de LéaV; Gonzalo Lizarralde, Clément Demers et Mario Bourgault de l'UdeM, et professeur Michel de Blois (Ulaval). La co-organisation d'un séminaire de 5 jours avec le GRIF (UdeM) et LéaV (École nationale supérieure d'architecture de Versailles) 2013 / 2016, co-chercheur (6 chercheurs – chercheurs principaux; Jean-Jacques Terrin et Gonzalo Lizarralde).

Professionnel

- « Projet d'éducation des résidents de la coopérative Bois Ellen sur l'utilisation des ventilateurs récupérateurs de chaleur (VRC) » SHQ-PADIQH, Ressources naturelles Canada / CanMET ÉNERGIE, Programme PADIQH Programme d'appui au développement de l'industrie Québécoise de l'habitation, 2018, directeur (3 chercheurs).
- « Documentation et diffusion du projet pilote « vers PassivHaus » de la coopérative de solidarité bois Ellen », SHQ-PADIQH, BEIE/TEQ – Transition énergétique Québec, SCHL, Programme PADIQH Programme d'appui au développement de l'industrie Québécoise de l'habitation, 2017, directeur (5 chercheurs).
- « Projet de Contrôle et suivi – préparation à un an de monitorage », Partie (a) avec Michel Tardif (Canmet ÉNERGIE-RNCan), Hervé F. Nouanegue (HQ) et Thomas Green (SCHL), Vers « passivhaus » Études de cas : Résidence de la Coopérative du Bois Ellen » « Comment allier performance et coûts dans l'intégration des enveloppes du bâtiment » Org. Subventionnaire : CanMET Énergie, SCHL,2016, Groupe – directeur (4 chercheurs).

- « Projet de Contrôle et suivi – préparation à un an de monitorage. avec Michel Tardif (Canmet ÉNERGIE-RNCan), Hervé F. Nouanegue (HQ) et Thomas Green (SCHL), Vers « passivhaus » Études de cas : Résidence de la Coopérative du Bois Ellen, Laval, Québec.
- « Comment allier performance et coûts dans l'intégration des enveloppes du bâtiment » Org. Subventionnaire : CanMET, SCHL 2015 / 2016 , Groupe – co-chercheur (6 chercheurs).
- « Ateliers d'habitation saine : Verdir l'infrastructure urbaine et les bâtiments au site des ateliers municipaux Rosemont, 155 unités de logements sains et abordables dans la Petite-Patrie à Montréal» Projet de Contrôle et suivi – un an de monitorage. " Soutien à l'écologisation de l'ensemble d'habitations Le Coteau Vert – Consultation pendant le mesurage de la consommation d'énergie et du confort de l'environnement intérieur». Avec Michel Tardif (Canmet ÉNERGIE-RNCan), Silvestre Jeronimo Celis Mercier (ArchiScience), Ian Ball (TST), Hervé F. Nouanegue (HQ), Woytek Kujawski (SCHL) et Frank Suerich-Gulick (CV et PHD), Org. Subventionnaire : CanMET, SCHL, Hydro Québec, RNCan., 2014 / 2016, Groupe – co-chercheur (6 chercheurs).

Publications et articles choisis

- Pearl D. avec Mertenat C., Beauvais-Sauro Edith et Oliver A., *Reviving the role of nature in our cities.* À venir, Routledge, prévu pour l'été 2019 ; 1-15. Article de revue professionnelle.
- Oliver A., et Pearl D., « Rethinking sustainability frameworks in neighbourhood projects : a process-based approach ». *BRI, Building Research & Information* : Routledge Taylor & Francis Group, septembre 2017 ; 1-15. Article de revue professionnelle.
- Pearl D., « Benny Farm: theory into Practice », in *Ecoweek the book : 50 Voices for Sustainability,* NGO ECOWEEK, Halifax, mai 2017 (version électronique publiée en mai 2016) ; p 208-219.
- Pearl D. et Wentz D., *Community-inspired housing in Canada*, HOLCIM Foundatio, Zurich, Suisse, sept. 2014; 130p.
- Kummert M., avec Pearl D., «Using Building Performance Tools in Architecture and Engineering Curricula: From Massing to System Design», Building Simulation 2015, Conference à Hyderabad, Inde, mai 2015.
- Pearl D et Oliver A., «The Role of 'Early-Phase Mining' in Reframing Net Positive Development », « BRI » Building Research & Information, Routledge Taylor & Francis Group, juillet 2014 ; 34-48.

Colloques

- « Colloque pour des quartiers durables : secteur Rosemont », Co-organisateur du colloque (avec Prof. Michel Kummert, École Polytechnique et Lisa Bornstein. Univ. McGill), et co-conférencier, 14 sept. 2018, Montréal
- Colloque pédagogique, concours interuniversitaire : « Wood @ Work », Co-organisateur, représentant de l'UdeM. Communication « Stratégies élégantes en architecture, construction urbaine et conservation des forêts ». 26, 27 oct 2017, Montréal et St-Hyacinthe.
- Colloque pédagogique : « Vers un quartier durable », Organisateur du séminaire, « Vers un quartier durable à travers l'approche ecosystémique de l'AEUB » 13 au 16 octobre 2015, Montréal.
- Colloque pédagogique : Towards Sustainable Communities, Co-organisateur du séminaire, communication : « Towards Sustainable Communities through the UEAB'S Eco-systemic Approach. », 2 au 7 oct. 2015, Vancouver.

Conférences

- Conférencier et co-organisateur du séminaire Interfaces « les certifications vertes – Mythes et réalités » de la Chaire Fayolle-Magill Construction, communication : « Meilleurs outils pour chaque contexte : au-delà des bâtiments verts, vers des quartiers durables; comment promouvoir un style de vie durable, avril 2019, Montréal.
- « Towards passivhaus » ; A New Generation of Sustainable and Accessible Housing? », conférence présentée dans le cadre de CMHC : « Canada's National Housing Strategy Symposium », 28 novembre 2018, Toronto.
- « Towards passivhaus » ; Environmentally-sustainable housing for vulnerable Canadians », conférence présentée dans le cadre de CMHC : « Canada's National Housing Strategy Symposium », 22 novembre 2018, Ottawa.
- Visiting Faculty (professor) for Fellowship students 2018–19 (avec Suzanne Deschamps et Édith Sauro-Beauvais Titre du cours intensifs: « REGENERATIVE DESIGN: EMBRACING CAMPUS LIVING-LEARNING AND BEYOND», octobre 2018, Ahmedabad, Inde.

Activités de rayonnement

- Membre du comité consultatif sur le climat, auprès de la mairesse de Montréal, juin-nov. 2019
- Membre du Jury, Concours GREEN BUILDING AWARD, Institut royal d'architecture du Canada (IRAC), mars 2019
- Membre du conseil d'administration UBC's Center for Interactive Research on Sustainability CIRS (University of British Columbia), Vancouver, 2015-2018

Distinctions

Prix du leadership du CBDCa – Prix pour l'ensemble d'une carrière du CBDCa. prix remis à Vancouver, mai 2019
Équipe gagnante – étape finale « Concours C40 Montréal – « Reinventing Cities » nom du projet de l'équipe : Demain Montréal ; ACDF architectes, L'ŒUF architectes et Gensler architectes, juin 2019
Prix d'Excellence en Architecture, mention pour développement durable OAQ pour le projet " la Bergerie", 2015



Alessandra Ponte

Professeure titulaire
Responsable du séminaire international Phyllis Lambert

Champs d'expertise Architecture Histoire et théorie de l'architecture Paysages culturels Conception assistée par ordinateur (CAO) Paysages urbains historiques Aménagement du territoire Paysages urbains

Formation

Ph.D. en histoire de l'architecture (IUAV, Italie)
Diplôme professionnel en architecture (IUAV, Italie)

Enseignement

ARC 1101 Histoire générale de l'architecture
ARC 3012 Atelier formes et techniques
AME 6411 Atelier de recherche II
ARC 6801D Projet de recherche (co-enseignement)
ARC 6802D Projet thèse (co-enseignement)
ARC 6803D Séminaire de recherche
ARC 6863 Conception et modélisation assistée par ordinateur
ARC 6884 Territoire, paysage, architecture
AME 7301 Séminaire de doctorat I

Contribution au fonctionnement :

- responsable du thème D de la maîtrise en architecture *Architecture et information 2.0*

Recherche

En août et septembre 2019, Alessandra Ponte sera Distinguished Visiting Scholar à la University of Technology de Sidney, Australie.

Depuis la session d'hiver 2017, en collaboration avec les étudiants de maîtrise et des collaborateurs, elle a entamé une nouvelle recherche sur le thème « Architecture et information 2.0 ». Les recherches menées en 2017 ont été publiées dans un volume collectif sous ce même titre. Elle a poursuivi l'enquête sur architecture et information se concentrant sur l'impact du développement de la recherche en Intelligence Artificielle à Montréal. Les résultats ont été publiés dans un volume à l'automne 2018.

En 2014, 2015 et 2016, elle a mené, avec les étudiants de maîtrise de l'École d'architecture, des recherches sur les infrastructures et les établissements miniers de trois régions géologiques du Québec: la Fosse du Labrador (fer), la Faille de Cadillac (or, nickel et cuivre) et la région de Thetford Mines (amiante, granite, ardoise). Les conclusions de ces recherches ont déjà été partiellement publiées et seront le contenu d'un prochain livre intitulé *Matters of Extraction.*

De 2013 à 2016, Alessandra Ponte a été membre du groupe de recherche Future North dans le cadre d'un partenariat entre l'École de paysage et d'urbanisme AHO (Oslo) et l'Institut de Barents. Depuis 2016, elle est membre du comité consultatif pour le « Bureau de l'urbanisation » (Graduate School of Design, Université de Harvard) dans le cadre du projet *Paysage comme urbanisme dans les Amériques* (Landscape as Urbanism in the Americas).

Publications sélectionnées

Livres :
Ponte, Alessandra, s.l.d. *Architecture et Information 2.0//2018,* École d'architecture UdeM, Montréal 2018, 191 p.
Ponte, Alessandra, Zarzani, Alessia. s.l.d. *Architecture et Information 2.0,* École d'architecture Université de Montréal, Montréal 2017.
Ponte, Alessandra, *Desert Testing,* préface Bénédicte Ramade, postface Christophe Catsaros, édition B2, Paris, 2017.
Ponte, Alessandra, *The House of Light and Entropy,* Architectural Association School of Architecture, Londres, 2014.
Ponte, Alessandra, Georges Teyssot eds., *Monographie MAQ 03: Atelier Pierre Thibault, L'architecture comme paysage /Architecture as Landscape,* Montréal, 2014, (13 x 9 po), 180 pages.

Chapitres de livres :

- Ponte, Alessandra, « Earthlight : Paris 1900 », *Ambiguous Territories,* Cathryn Dwyre, Chris Perry, Kathy Velikov, editors (à paraître 2019).
- Ponte, Alessandra, « Governing Climate », Sandra Bartoli, Jörg Stollmann editors, *Tiergarten Landscape of Transgression (This Obs- cure Object of Desire),* Zurich: Park Books AG, 2019, p. 28-45.
- Ponte, Alessandra, « Mapping in the Age of Electronic Shadows », C. Ahrens, A. Sprecher editors, *Instabilities and Potentialities, Notes on the Nature of Knowledge in Digital Architecture,* London: Routledge, 2019, p. 150-162.
- Ponte, Alessandra, « Mapping in the Age of Electronic Shadows », in C. Girot, S. Ahn, A. Kirchengast éditeurs, *Thinking the Contempo- rary Landscape,* New York: Princeton Architectural Press, 2017, p. 208-228.
- Ponte, Alessandra, « Mapping Fever », s.l.d. Irena Latek, Sophie Paviol, Clotilde Simond et Françoise Very *in situ_de visu_in motu: Architecture, cinéma et arts technologiques. Nouveaux enjeux de la pensée des territoires contemporains,* Éditions Infolio, 2014, p. 141-1

Publications de recherche dans des revues dotes de comités de lecture:

- Ponte, Alessandra, « Clair de Terre : Paris 1900 », *New Geographies,* Harvard Universities Press (à paraître, 2019).
- Ponte, Alessandra, (with Fig Project) « Around the World in Six Coworking Spaces », *Harvard Design Magazine, No Sweat,* N° 46, F/W 2018, p. 53-59.
- Ponte, Alessandra, Kowal, Stephan. « Making the North: Mines and Towns in the Labrador Trough » Jane Hutton editor, *Material Culture, Landscript,* Berlin: Jovis Verlag, 2017, p. 65-89.
- Ponte, Alessandra, « Eyes Wide Shut: Astronomy in the Atacama Desert », *Bracket [at extremes], Almanac 2,* Barcelona/New York, Actar, 2017 (copyright 2015), p. 190-194.
- Ponte, Alessandra, « Terrain d'essais : le désert américain » *Tracés, Bulletin Technique de la Suisse romande,* 19, Oct. 2015, p. 6-26.

Comités de lecture de revues scientifiques, colloques et comités de direction :

- Reviewer for *Footprint Delft Architecture Theory Journal,* Delft (Netherlands), depuis 2019
- Member editorial board of the *Annals of Architectural Research,* Facultad de Arquitectura, Diseño y Estudios Urbanos, Pontificia Universidad Católica de Chile, Santiago, depuis 2018
- Member advisory board of the journal *Scapegoat: Architecture/Landscape/Political Economy,* Toronto, depuis 2017
- Reviewer for the *Journal of Architectural Education,* Washington D.C., depuis 2015
- Reviewer for *Environnement Urbain/Urban Environment,* depuis 2015
- Member editorial board for *Landscript* directed by Christophe Girot, Jovis Verlag GmbH Berlin, depuis 2013
- Membre du Forum de la revue *Lotus International,* Milan, Italie, depuis 2006

Expositions

- Contribution à *Light Air Shit – Perspective of Ecology and Modernity,* Botanical Museum, Berlin, 2019.
- Commissaire (en collaborations avec étudiants et tuteurs) *Voyage d'étude à San Francisco,* École d'architecture, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, 2018.
- Contribution à *Extraction,* commissaire Pierre Belanger, Pavillon du Canada, Biennale Venise, 2016.
- Contribution à *Artic Adaptations,* commissaire Lateral Office, Pavillon du Canada, Biennale Venise, 2014
- Contribution, *Radical Pedagogies in Italy,* Commissaire Beatriz Colomina, Biennale Venise, 2014.

Conception et organisation des colloques

- L'architecture à la lumière des notion de forme et information, Séminaire Phyllis Lambert, École d'architecture, Université de Montréal, 2018.
- Les architectes (re)cherchent / Architects (re)search, Séminaire Phyllis Lambert, École d'architecture, Université de Montréal, 2016.
- Géographies de l'exploitation, Séminaire Phyllis Lambert, École d'architecture, Université de Montréal, 2015.

Communications récentes

- 2019/03 « Montréal : Progetto e Ricerca », Laboratorio Lineamenti di composizione architettonica, IUAV, Venezia.
- 2019/03 « Montréal e il mandato dell'intelligenza artificiale », colloque IUAV Academics Abroad : Radici, Metodo, Esperienza, Identità, IUAV, Venezia.
- 2019/03 « Governing Climate : Design of the Environment», Dottorato di Ricerca in Design, Politecnico di Milano.
- 2019/03« Materie di estrazione : dai margini degli imperi », Scuola di architettura e urbanistica, Politecnico di Milano.
- 2018/11« Matters of extraction : From the Margin of Empire(s) » et participation Table ronde lancement Anales de arquitectura 2017-2018, Escuela de Arquitectura, Pontificia Universidad Catolica de Chile, Santiago de Chile.



Roger-Bruno Richard

Professeur titulaire
Membre de l'Ordre des architectes du Québec (1971)

Champs d'expertise Industrialisation et préfabrication du bâtiment Design architectural Habitation, Approche systémique Adaptabilité du bâtiment Innovation technique et fonctionnelle Systèmes constructifs Techniques et matériaux Environnement et développement durable Amérique du Nord Japon Chine Hong Kong Thaïlande Afrique Moyen-Orient

Formation

Master of Architecture, Université de Californie à Berkeley
Baccalauréat en architecture, Université Laval, Québec
Baccalauréat ès Arts, Université de Sherbrooke

Enseignement

AME 6047 Industrialisation du bâtiment ; ARC 5403-A / 5401 / 4000F au Baccalauréat
AME 6305 Séminaire en technologie du bâtiment, version intensive au Japon ; ARC 4000F / 4328B / ARC 5401B au Baccalauréat
ARC 3017 Atelier d'architecture (A 2016, A 2018 et A 2019)
ARC 3019 Projet d'architecture hors-les-murs au Japon (É 2017)
ARC 6813 Atelier d'architecture avancé 2, orientation Design & Systèmes Constructifs (H 2015); ARC 3018G au Baccalauréat
ARC 6833 Pratique et gestion stratégique (H 2015)

Six encadrements individualisés : Direction de recherche au PhD, Mémoire à la M.Sc.A., Stage professionnel en MGPA AME 6905 (A 2017), Projet final ARC 6814 (A 2014), Activité spéciale ARC 6888 (H 2019) et Travail dirigé ARC 6889 (H 2019).

Contribution au fonctionnement :

- Officier de liaison auprès de la Faculté d'architecture de l'Université de Hong Kong dans le cadre du *MOU* et de l'Entente d'échange d'étudiants avec la Faculté de l'aménagement.
- Responsable de l'orientation « Design & systèmes constructifs » (DSC) à la Maîtrise en architecture (jusqu'en 2015).

Recherche

- Conception de prototypes et préparation de la demande de financement *DEVELOPING THE INDUSTRIALISED LOAD-BEARING SERVICE CORE RESIDENTIAL BUILDING SYSTEM FOR THE HIGH-RISE CONTEXT OF HONG KONG* présentée à l'*Innovation and Technology Fund* (ITF) du Gouvernement de Hong Kong, en partenariat avec les professeurs Geoffrey Shen et Jian-Guo Dai de l'Université Polytechnique de Hong Kong en 2018-2019. Aide financière de l'Université Polytechnique de Hong Kong ($ 10,030) et de la Direction des affaires internationales (DAI) de l'Université de Montréal (4 320$).

- Adaptation du système constructif résidentiel NOYAU PORTEUR en béton *Richardesign (RLBSC)* au contexte de Hong Kong : projet principal en tant que Chercheur invité au Département d'architecture de l'Université de Hong Kong (année d'étude et de recherche 2015-2016).

Publications récentes et articles choisis

INDUSTRIALIZED BUILDING SYSTEM CATEGORIZATION, Premier chapitre de la Partie A du livre « *OFFSITE ARCHITECTURE: Constructing the Future* » publié par Routledge, New York, 2017.

Communications, conférences, expositions

- *INDUSTRIALISATION OF CONSTRUCTION : SUSTAINABILITY AND ADAPTABILITY,* conférence de la série « *Improving and Exporting Hong Kong Industrialized Construction Services under the Belt and Road Initiative* », Université Polytechnique de Hong Kong, 26 janvier 2019.

- *THE RICHARDESIGN LOAD-BEARING SERVICE CORE RESIDENTIAL BUILDING SYSTEM,* présentation au *World Design Summit,* Montréal, 17 octobre 2017.
- *INDUSTRIALISATION OF CONSTRUCTION : SUSTAINABILITY & INDIVIDUALISATION,* présentation à l'*International Workshop on Industrialized Construction* à l'Université Polytechnique de Hong Kong, 25 août 2017.
- *THE LOAD-BEARING SERVICE CORE (HYBRID) PPVC SYSTEM,* présentation au Séminaire annuel du Structural Steel & Concrete Composite Research Group, Faculté de génie, Université Nationale de Singapour (NUS), 6 mars 2017.
- *FROM LeCORBUSIER ONWARD: THE PALETTE OF BUILDING SYSTEMS,* conférence de la *Discussion Series* du Département d'architecture de l'Université de Hong Kong, 5 avril 2016.
- *INDUSTRIALISED BUILDING SYSTEMS: MUCH MORE SUSTAINABILITY,* présentation au Département d'architecture et de génie civil de la City University of Hong Kong, 18 mars 2016.
- *SMART INDUSTRIALISED BUILDING SYSTEMS – more diversity, quality, sustainability and adaptability,* conférencier principal du Séminaire public organisé par les Départements de génie civil et du bâtiment de l'Université Nationale de Singapour (NUS) ainsi que par la Singapore Structural Steel Society et la Building and Construction Authority, Singapour, 4 mars 2016.
- *FOUR KEYS TO SUCCESSFUL INDUSTRIALISED BUILDING SYSTEMS,* présentation à l'*International Workshop on Industrialization of Construction* (IWIC 2015) organisé par l'Université Tongji et le National Research Center for Prefabrication Construction de Chine, Shanghai, 20 novembre 2015.
- *INDIVIDUALISED & ADAPTABLE ARCHITECTURE & CONSTRUCTION,* conférence à la School of Architecture and Urban Planning, Université Jiatong, Chongqing, 24 septembre 2015.
- *DEMOUNTABLE & RECONFIGURABLE INDUSTRIALISED BUILDING SYSTEMS,* présentation à la séance plénière du *Modular and Offsite Construction [MOC] Summit & 1st International Conference on the Industrialization of Construction* [ICIC], organisée par la Chaire du CRSNG en industrialisation du bâtiment de l'Université d'Alberta à Edmonton, 20 mai 2015.
- *AFFORDABLE & SUSTAINABLE RESIDENTIAL BUILDING SYSTEMS,* conférence inaugurale au 19e Symposium international du Chinese Research Institute of Construction Management (CRIOCM), Chongqing, 8 novembre 2014

Activités de rayonnement

- Professeur invité à la School of Civil Engineering de l'Université de Science et Technologie de Suzhou, novembre 2018, et à la School of Construction Management and Real Estate de l'Université de Chongqing, juin 2018.
- Évaluation de projets de recherche auprès du Research Grant Council (RGC) de Hong Kong (2014 à 2018) et du Pôle GreenWin de Belgique (2014). Évaluation d'articles pour les journaux Automation in Construction (2015 et 2017), Building Engineering (2017) et Building (2016).
- Jurys de PhD à l'Université Polytechnique de Hong Kong (2015 et 2019) et à l'Université de Hong Kong (2015).
- Jury de la Charrette interuniversitaire du CCA, 14 novembre 2018.
- Séance de cours sur l'Industrialisation du bâtiment au Séminaire en gestion de projets de construction à l'École de technologie supérieure (ÉTS); en novembre 2016, 2017 et 2018.

Distinctions et prix récents

Récipiendaire du Prix d'excellence en enseignement de l'Université de Montréal 2015, catégorie Internationalisation des programmes.



Nicholas Roquet

Professeur agrégé jusqu'en décembre 2018
Membre de l'Ordre des architectes du Québec (1997)

Champs d'expertise Conception architecturale Histoire de l'architecture Conservation du patrimoine bâti Design urbain.

Formation

Doctorat en architecture (histoire et théories), McGill University, Montréal, 2011

M.Sc.A. en aménagement (option Conservation de l'environnement bâti), Université de Montréal, 2000

Baccalauréat en architecture, Université de Montréal, 1991

Études de 2e cycle en lettres allemandes, Ruhruniversität Bochum (RFA), 1985-1986

B.A. Honours (études allemandes), McGill University, Montréal, 1985

Enseignement

ARC 1102 Histoire de l'architecture moderne

ARC 3017 Projet d'architecture 1

ARC 6801 Projet de recherche

ARC 6813 Atelier d'architecture avancé 2

ARC 6814 Projet final

AME 6330 Conservation des bâtiments et ouvrages

Direction de travaux dirigés en architecture et de stages en conservation du patrimoine

Contribution au fonctionnement :

- responsable du programme de maîtrise en architecture (2016-2018)

Recherche

Recherches portant sur la relation entre savoir historique et créativité dans l'architecture du 19e siècle, ainsi que sur les problématiques d'évaluation et de connaissance de sites historiques à partir d'une perspective contemporaine.

Intérêts de recherche : Architecture et historicisme. Théories de la conservation du patrimoine. Architecture contemporaine au Québec.

Contribution régulière aux travaux de recherche du Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (LEAP) et de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti.

Co-chercheur, projet Montréal Archimap (chercheur principal, Jean-Pierre Chupin), 2017, Bureau de la recherche de l'Université de Montréal.

Co-chercheur, projet Symposium sur la conservation des paysages (chercheure principale, Nicole Valois), 2016, Fondation d'architecture de paysage du Canada, Observatoire Ivanhoé-Cambridge.

Co-chercheur, projet Architectures d'exposition au Québec (avec Jacques Plante), 2014-2016, LEAP, Faculté de l'aménagement, Institut royal d'architecture du Canada, Ordre des architectes du Québec.

Publications

Avec Jacques Plante. *Architectures d'exposition au Québec* (Québec : Publications du Québec, 2016), 248 p.

« La Galerie des machines ou l'architecture de la démesure ». *Globes : architecture et sciences explorent le monde,*

dir. Y. Rocher (Paris : Éditions Norma / Cité de l'architecture et du patrimoine : 2017), 116-121.

« Antiquity reborn: Quatremère de Quincy's argument for polychromy in Le Jupiter Olympien ». *The Companions to the History of Architecture,* vol. 3, dir. H. Mallgrave (Chichester, West Sussex ; Malden, MA : Wiley-Blackwell, 2017), I:2:1–26.

« Deuil et utopie : deux figures de la ruine au 19e siècle ». *Du potentiel des grandes structures abandonnées, Cahiers de recherche du LEAP*, dir. J.-P. Chupin (Montréal : Potential Architecture Books, 2017), p. 40-45.

« Quel futur pour le patrimoine bâti ? » ; *Concourir à l'excellence en architecture. Éditoriaux du Catalogue des concours canadiens (2006-2016),* dir. J.-P. Chupin (Montréal : Potential Architecture Books), p. 188-193.

« De la bibliothèque comme monument public ». Argus / La revue québécoise des professionnels de l'information, 2016, vol. 44, nº 3, p. 22-25.

Communications choisies

« Sculpture, salon ou shed – quelle architecture pour le musée aujourd'hui? » Conférence. Musée des beaux-arts de Montréal (novembre 2016); École d'architecture, Université de Montréal (octobre 2016); Musée de la civilisation (septembre 2016).

« Ruine et utopie ». Communication. Séminaire annuel du groupe de recherche LEAP : Du potentiel des grandes structures abandonnées (mai 2016).

« Quand l'architecture s'expose : musées, lieux d'exposition et centres d'interprétation au Québec ». Conférence. Musée des beaux-arts de Montréal (avril 2016).

« An architecture of spectacle : façades, conservation and cultural heritage value ». Communication. Congrès d'Héritage Canada. Charlottetown (octobre 2014).

« Habitation, espace urbain et patrimoine : la densification comme projet pédagogique ». Communication. Action Patrimoine : colloque Densifier les quartiers anciens. Québec (juin 2014).

« Du rôle de la critique dans les guerres du patrimoine. Communication. Congrès de l'ACFAS : colloque Défis de la critique en architecture : controverses et contradictions du projet contemporain. Université Concordia. Montréal (mai 2014).

Rayonnement

Membre représentant le Québec, Commission des lieux et monuments historiques du Canada, 2012-2017.

Membre du jury, concours d'architecture pour la bibliothèque Gabrielle-Roy, Québec, 2017.

Membre externe, comité d'évaluation des professeurs et des professeures, École de design, Université du Québec à Montréal, 2017.

Professeur invité, École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais, 2015-2016.

Membre expert, Comité aviseur pour la réfection de la marquise de la rue Saint-Hubert, Ville de Montréal, 2016.

Distinctions

2012-2017 Nomination à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada comme membre représentant le Québec, pour un mandat de 5 ans.



Temy Tidafi

Professeur agrégé en congé prolongé depuis 2015
Directeur du Groupe de recherche en conception assistée par ordinateur (GRCAO)

Champs d'expertise Environnement numérique d'apprentissage Figuration et représentation Modélisation 2D et 3D Projet d'architecture Processus de création Architecture Design architectural Gestion de projets

Formation

Ph.D. aménagement, Université de Montréal
M.Sc.A. aménagement, Université de Montréal
Dipl. d'État en arch., Alger (Algérie)

Enseignement

ARC 3017 Projet d'architecture 1
ARC 3018 Projet d'architecture 2
ARC 3614 Architectures virtuelles

Encadrement d'étudiants à la M.Sc.A. et au Ph.D. ainsi que de stagiaires post-doctorants

Recherche

Directeur et co-fondateur du Groupe de Recherche en Conception Assistée par Ordinateur (www.grcao.umontreal.ca), il réalise depuis plusieurs années des travaux de recherche subventionnés en modélisation de processus. Ceux-ci touchent tant à l'architecture qu'à l'urbanisme, le design industriel ou encore l'archéologie. La réflexion porte principalement sur les méthodes de conception et/ou de travail pour une meilleure définition et intégration de moyens numériques en fonction de finalités diverses. Comme résultats, ce sont entre autres des prototypes de moyens numériques nouveaux qui sont proposés.

En reconnaissance des travaux de son groupe de recherche, on lui a confié la présidence pour l'organisation d'une des plus importantes conférences internationales dans le domaine, la « Computer Aided Architectural Design Futures conference» (CAAD futures), qui a eu lieu à Montréal en juin 2009, il a été nommé Project leader du Réseau des Centres d'Excellence du Canada, le « GRAND ».

Projet de recherche : Montréal, plaque tournante des échanges : histoire, patrimoine, devenir, 2016 - 2017
Chercheur principal : Temy Tidafi, Co-chercheur : Joanne Burgess, Sources de financement : Écomusée du fier monde

Projet de recherche : Montréal, plaque tournante des échanges : histoire, patrimoine, devenir, 2011-2017
Chercheur principal : Temy Tidafi, Co-chercheur : Joanne Burgess, Sources de financement : CRSH/Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Projet de recherche : Réseau GRAPHISME, ANIMATION ET NOUVEAUX MEDIAS (GRAND) / Enabling CAD Technologies (ENCAD), 2010-2015, Chercheur principal : Temy Tidafi, Sources de financement : Secrétariat Inter-Conseil et Réseaux des centres d'excellence (RCE)

Publications et articles choisis

Mnejja, H. E. et Tidafi, T. Architectural knowledge management and digital tools: a step for a proposal, Comptes-rendus Design Communication Conference 2014 (DCC '14), Novembre 2014

Semlali, A., Tidafi, T. et Parisel, C.Integrating digital means into complex archeological reasoning, Comptes-rendus de ACADIA 2014, Octobre 2014

Mnejja, H.,et Tidafi, T. Moyens numériques et conception architecturale : une approche pour gérer les connaissances: Modèles numériques et connaissances, Séminaire de conception architecturale Numérique, Luxembourg, Juin 2014

Mnejja, H. E. et Tidafi, T. Moyens numériques et conception architecturale : une approche pour gérer les connaissances. Modèles numériques et connaissances, Comptes-rendus de SCAN '14, Mai 2014

4.4 Curriculum vitae du personnel enseignant

Affleck, Gavin

Professeur invité

Formation

Baccalauréat en science (architecture), Université McGill, 1984
Baccalauréat en architecture, Université McGill, 1985

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 1988
Fellow, Institut royal d'architecture du Canada, depuis 2014
Membre, Association de design urbain du Québec depuis 2014
Membre, Ontario Association of Architects depuis 2013
Membre, Association des architectes en pratique privé du Québec depuis 2011
Membre, Conseil canadien d'urbanisme depuis 2010
Membre, Conseil du bâtiment durable du Canada depuis 2009
Professionnel accrédité LEED depuis 2009

Enseignement

ARC 6801E Projet de recherche

Expérience professionnelle

depuis 1996 Affleck de la Riva architectes, Montréal, Associé fondateur, 1996

La firme se spécialise dans l'architecture institutionnelle, le design urbain, l'architecture résidentielle, et la restauration de bâtiments anciens et modernes.

1990-1995 Gavin Affleck, architecte, Montréal
1986-1987 Arcop Associés, Montréal, architecte stagiaire
1985-1986 Jodoin, Lamarre, Pratte et associés, Montréal, architecte stagiaire

2018 - Hôtel de ville de Rigaud, Rigaud, QC
2016 - Hôtel de ville de Brossard, Brossard, QC
2016 - Plan d'urbanisme pour le pôle du Métro Cartier, Laval, QC
2016 - Plan d'urbanisme pour le pôle du Métro de la Concorde, Laval, QC
2016 - Plan de réaménagement urbain pour les abords du site Outremont, Montréal
2016 - Plan de réaménagement urbain pour la rue Boisbriand, Montréal
2015 - Bâtiment d'administration, Rideau Hall, Ottawa, Ontario
2015 - Quartier des gares, plan d'urbanisme pour le secteur sud du centre d'affaires de Montréal
2014 - Mairie de Saint-Roch de l'Achigan reconversion d'un couvent, QC

Prix et distinctions

2019 North American Copper in Architecture Awards. catégorie Restauration pour le projet de reconversion à St-Roch de l'Achigan
2019 Nouvel Hôtel de Ville de Rigaud, finaliste dans la catégorie « Bâtiments institutionnels publics » des Prix d'excellence de l'OAQ
2016 Prix d'Excellence de l'Association des paysagistes professionnels du Québec, Réaménagement du square Cabot, Montréal
2015 Prix des rebâtissseurs du patrimoine bâti pour l'École es métiers de restauration et tourisme de Montréal, CSDM

Alarie, Pascal

Chargé de cours

Formation

Maîtrise en architecture option Conservation de l'environnement bâti (CEB), Université de Montréal, 2004
Baccalauréat en design architectural, École d'architecture, Université de Montréal, 2001

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec,

Enseignement

AME 6330 Conservation des bâtiments et ouvrages

Conférencier invité dans les programmes de M. Arch. CEB et B. Sc. Arch. (2011 – 2012 -2013 – 2014 – 2015) Présentation des travaux réalisés dans le cadre de travaux de restauration – étude de cas – aspects contractuels – montage et gestion d'un projet en soumission.

Expérience professionnelle

2013- C2V Architecture, Montréal
2002- 2013 DFS Inc. Architecture & Design, Montréal
2001- 2002 G. Ar. Architectes consultants, Montréal

Architecte associé chez C2V architecture, sa pratique est principalement orientée vers des projets de restauration / conservation / réfection de bâtiments historiques et patrimoniaux. Il est membre de l'Association Canadienne d'Experts-Conseils en Patrimoine (CAHP/ACECP) pour laquelle il est le vice-président et membre d'ICOMOS. Ses connaissances théoriques et pratiques des modes de construction traditionnels et sa maîtrise des différentes techniques et approches contemporaines ont été mises à profit sur de nombreux projets de différentes envergures (municipal, provincial, fédéral).

Pavillon J.-Armand-Bombardier, Marcelle-Coutu et Jean-Coutu, Université de Montréal, Inspection des façades

Bureau de la BMO, Banque de Montréal, Réfection d'enveloppe et des panneaux de terracotta

Ancien hopital Royal Victoria, CUSM, Inspection des façades

Bibliothèque Lachute, Lachute, Restauration de la maçonnerie de l'église, Réaménagement et construction d'un ajout à l'église

Pavillon Jean-Brillant – Université de Montréal, Étude de la condition physique des toitures et recommandations d'interventions Chargé de projet

École Hochelaga (1922),tude d Ée la condition physique de l'env. architecturale. Chargé de projet.

École St-Nom de Jésus (1922) Étude de la condition physique de l'env. architecturale. Édifice cité, Chargé de projet.

Manoir Globensky phases 2 et 3 (1902), Saint-Eustache, Travaux de restauration de la maçonnerie, des métaux ornementaux et de l'ébénisterie. Édifice cité. Chargé de projet.

Mairie de Saint-Eustache, Saint-Eustache, Étude de la condition physique de l'enveloppe architecturale. Chargé de projet.

Habitations Richard-Angus, Étude de la condition physique de l'enveloppe architecturale & projet de réfection de toute la maçonnerie. Chargé de projet

Maison Chénier-Sauvé Saint-Eustache, Analyse des composantes architecturales de l'édifice, Chargé de projet

Azouz, Zoubeir

Chargé de cours

Formation

Maîtrise Sc. Aménagement, Université de Montréal
Diplôme DPEA post-grade, Architecture Navale, École de Paris-la-Villette, France
Architecte Diplômé d'État, École d'Architecture de Paris-la-Villette, France

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2013
HMO, Habilitation Européenne, Ordre des Architectes Français

Enseignement

ARC 3614 Architectures virtuelles

2013 - 2016 École de Design, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal
2012 - 2014 École d'Architecture de Marne-la-Vallée, Paris, France

Expérience professionnelle

Architecte principal de la firme ZAA architectes. Sa pratique professionnelle et ses travaux de recherche l'ont amené à explorer l'usage des procédés numériques appliqués aux domaines de l'architecture, le design, l'ingénierie et la construction.

Champs d'intérêt: la simulation numérique comme dispositif d'aide à la décision.

Projets récents
-2014 - 2016 Extension d'un édifice commercial | Montréal-Nord
-Rénovation d'un druplex | Rosemont - Conception et Réalisation
-Rénovation d'un quadruplex | Rosemont - Conception et Réalisation
-Résidence multifamiliale | Longueuil - Conception et Réalisation
-Résidence | Pointe-Fortune - Maison écologique unifamiliale
-Résidence | Westmount - Aménagement d'une piscine naturelle
-Gare Viger | Montréal - Projet de développement à usage mixte
-Jardin botanique | Montréal - Conception d'installations végétales
-Hôtel-Dieu | Québec - Design conceptuel d'un centre hospitalier

Conférences

2016 World Biomimetics Challenges and Awards, Advisory Commitee member
2015 TM-Forum Smart City Yinchuan 2015, Chine
Conférence Smart City 2015, Montréal, Canada
2014 Congrès international Smart City, Barcelone, Espagne
Engineering Project Society EPOS 2014, Denver, États-Unis
82e Conférence de L'ACFAS, Approche Éco-énergétique, U. Concordia, Montréal
2013 Ignis Mutat Res Workshop, Revitaliser la ville par les toits, Chicago, USA
Le forum des données géospatiales, Ville de Montréal, CanadaInauguration de la fondation World Biomimetics, Barcelone, Espagne

Prix et distinctions

2014 L'épiderme aérien des villes exposé à la Maison de l'Architecture, Paris, France
2013 Mention du jury pour la Ferme Verticale, concours international, Séoul, Corée

Babin, Lucie

Chargée de cours

Formation

Maîtrise en architecture option Architecture urbaine, École d'architecture, Université de Montréal, 2005
Baccalauréat en design architectural, École d'architecture, Université de Montréal, 2003

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2009

Enseignement

ARC 6832 Sécurité du bâtiment

Département de technologie de l'architecture - Cégep André-Laurendeau depuis 2010

Expérience professionnelle

Sélection de projets récents

HABITAT COLLECTIF :

2018 RICOCHET HÉBERGEMENT – 16 UNITÉS Conseils à travers le processus d'acquisition d'un bâtiment selon la formule « clé en main », dans le cadre du programme AccèsLogis.

2018 RÉSIDENCES BIENVENUE – 16 UNITÉS Conseils à travers le processus d'acquisition d'un bâtiment selon la formule « clé en main », dans le cadre du programme AccèsLogis.

2018 HABITATIONS DU GRENOBLE – 80 UNITÉS Analyse des options architecturales pour la construction d'un bâtiment d'habitation.

2017 DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER DU GRENOBLE / BRADFORD – 80 UNITÉS + 200 CHAMBRES Plan d'ensemble pour un développement immobilier incluant un bâtiment d'habitation et un établissement de soins avec hébergement (CHSLD).

2017 DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER 440 - 10 240 mc (terrain), Étude d'implantation.

2016 RÉSIDENCE SHERBROOKE – 150 CHAMBRES, Étude de faisabilité pour une nouvelle construction d'un établissement de soins avec hébergement.

2016 RÉSIDENCE GOUIN – 114 CHAMBRES, Étude de faisabilité pour une nouvelle construction d'un établissement de soins avec hébergement.

RÉSIDENCES :

2018 RÉSIDENCE DE LANAUDIÈRE, Transformation d'un duplex.

2018 RÉSIDENCE GOUIN, Agrandissement d'une résidence unifamilliale.

PROJET COMMERCIAUX / CULTURELS / INSTITUTIONNELS :

2018 BIBLIOTHÈQUE MORDECAI-RICHLER, Transformation de l'accès principal et intégration d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite.

Baird, Cécile

Chargée de cours, chargée de formation pratique

Formation

Maîtrise en histoire de l'architecture : History & Theory Graduate Diploma, Architectural Association London, de pair avec l'École d'architecture Paris-Villemin, 1986-1987
Baccalauréat en architecture, Université de Montréal, 1980-1984

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 1990

Enseignement

ARC 2011 Atelier d'architecture 3
ARC 1802 Intégration 2
ARC 6883 Formes architecturales et urbaines
ARC 2101 Histoire des formes urbaines
ARC 3505 Architecture et stratégies urbaines
AME 6413 Atelier 1, Maîtrise en design urbain
AME 6851 Séminaire sur la ville contemporaine
URB 2322 Design urbain

Expérience professionnelle

- Études de caractérisation du patrimoine bâti et paysager de diverses municipalités;
- Charrettes de design urbain ; Projets de design urbain et de revitalisation urbaine;
- Recherches documentaires et étude patrimoniales (voir www.cbaird.com)

Recherche

- Analyses de formes urbaines faisant partie de mandats professionnels de caractérisation

Publications et articles choisis

- La genèse d'une forme urbaine : le secteur ouest de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro à Montréal, publié dans la revue *ARQ,* numéro 147, mai 2009, p.26-31
- L'étude des formes urbaines comme outil de design : l'exemple de Ville Mont-Royal, publié dans la revue *Urbanité*, vol. 2, nº 1, mars 2003, p.46-48 (avec F. Racine).

Distinctions, rayonnement

- Membre du Conseil du patrimoine de Montréal depuis 2015
- Conseil des arts du Québec : bourse pour l'organisation d'une expo d'architecture, 1997

Beaudoin, Thierry

Chargé de cours, chargé de formation pratique

Formation

Baccalauréat en architecture, Université de Montréal, 1997

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2010

Enseignement

ARC 1011 Atelier d'architecture 1
ARC 1311 Architecture et construction 1
ARC 3018 Projet d'architecture 2
ARC 6814 Projet final

Il a également contribué à l'enseignement du design dans les écoles d'architecture de Wentworth Institute of Technology à Boston, de l'Université McGill et de la Knowlton School of Architecture à Columbus.

Expérience professionnelle

Thierry Beaudoin conçoit le projet comme une exploration entre la signification, la programmation, l'expérience et la matérialité en relation à l'environnement. Il développe le design dans l'optique, de l'expérience de l'utilisateur, de la tectonique, de la relation architecture-paysage, de la réciprocité entre les échelles constructives et de la transdisciplinarité. Depuis une vingtaine d'années, il explore le design de l'environnement à travers les concours, le design d'exposition, le mobilier, les installations, la fabrication, l'architecture, le design urbain et le paysage. Il est cofondateur d'Ekip et de WANTED paysage, des ateliers de design et fabrication qui conçoivent et réalisent des paysages et des installations comme moyens d'explorer des enjeux contemporains.

04-16 WANTED paysage, fondateur, Montréal, Boston _ w-a-n-t-e-d.com
02-09 Ekip, co-fondateur du collectif et concepteur, Montréal ekip.ca
02-04 Atelier Big City (Cormier, Cohen, Davies architectes), Montréal
2001 Alain Nicolas Architecte, architecte stagiaire, Guadeloupe [contrat de 3 mois]
2001 Sceno Plus inc., architecte stagiaire, Montréal, Oklahoma, Paris, Bruxelles [contrat de 9 mois]
98-00 Les Architectes Boutros + Pratte, architecte stagiaire, Montréal
1997 Institut de Design de Montréal, Marché Bonsecours, Montréal
1996 Punch International, conception et construction de décors de cinéma, Montréal

Projets récents :
2017 Placottoirs urbains, conception et réalisation de 5 haltes piétonnes pour le plateau Mont-Royal
2016 Jardin de Chine, conception et réalisation d'un design de chantier, avec Ludo design, Montréal
2016 Cirque Éloize, Proposition pour aménagement d'une rue publique, avec Éric Gauthier, architecte
2015 Cirque Éloize, proposition pour projet de ruelle Montréal 375
2015 Banc Tapeo, conception et réalisation, place publique, Rosemont
2015 Terrasse mccord, conception et réalisation d'une terrasse pour le Bistro du Musée Mccord, Montréal
14-15 [Haute Saison] conception et construction sur la Place Pasteur, avec étudiants DESS, UQAM, QDS, Arup, Mtl
2014 [Enclos-ruches] Espace pour la vie, conception et construction, Insectarium de Montréal
11-16 [Fôret Urbaine 1-5] Piétonisation de la rue Victoria, Musée Mccord, Montréal

Prix et distinctions

2015 CSLA AAPC Regional Merit Award, Quincy Street Open Space, with WANTED landscape
2014 finalist competition Suburbia Transformed 3.0 Quincy Street Open Space, with WANTED landscape
2014 BSLA award for Quincy Street Open Space, with WANTED landscape
2014 Gagnant Suburbia Transformed 3.0 [Quincy Open Space] James Rose Center, USA

Ben Jemia, Imen

Chargée de cours

Formation

Ph.D en aménagement, Titre de la thèse: «L'identité en projets : ville, architecture et patrimoine, analyse de concours à Québec et Toronto, Université de Montréal, 2014

Maîtrise M.SC.A en aménagement, option Conservation de l'environnement bâti

Diplôme d'Architecte, École nationale d'architecture et d'urbanisme, ENAU (Tunis, Tunisie)

Enseignement

ARC 3104 Histoire de l'architecture au Québec
ARC 6814 Projet final

2014- 2016 Professeure adjointe, Département d'architecture, Université de Sharjah (Émirats Arabes Unis)

Recherche

2018- Chercheure en résidence et membre associée CRIEM Centre de recherches interdisciplinaires en études montréalaises, Université McGill :
- Développement d'un projet de recherche : «Montréal vue par ses murales»
- Participation à des séminaires et des publications scientifiques

Publications et articles choisis

- Ben Jemia, Imen. «Identity or Image Making: the Project Heart of Sharjah in the UAE», *City,* numéro spécial New Built Heritage (à paraître 2019).
- Ben Jemia, Imen. «L'identité en projets: ville, architecture et patrimoine », *Cahiers de la recherche architecturale et urbaine,* 30/31 (2014) : 173-181.

Communications

- (À venir) Ben Jemia, Imen. "Diversité et inclusion à travers les murales de Montréal", ACSUS (the Association for Canadian Studies in the United States) 25e Conference. Canada: Forces of Inclusion and Exclusion, Montréal, nov. 2019.
- Ben Jemia, Imen. "Montreal, Murals and Diversity", Round-Table "Where is the diversity in Quebec culture? " Course "Living in Montreal: Ethnicity and 'race' from the past to the present", McGill Univ., Montreal, mars 2019.
- Ben Jemia, Imen. «Montréal vue par ses murales», atelier du Vivre ensemble à Montréal, CRIEM (Centre de recherches interdisciplinaires en études montréalaises), Université McGill, Montréal, 5 décembre 2018.
- Ben Jemia, Imen. «Demolition and Reconstruction of the City's Identity: The Heritage Project Heart of Sharjah» Colloque de l'Association for Critical Heritage Studies et la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain de UQAM, Le patrimoine ça change quoi? Montréal, 5 juin 2016.

Rayonnement

- Animatrice pour l'évènement « Montréal vue par Dorothy Alexandre» organisé par l'Association des Étudiants en études québécoises. Centre de recherches en études montréalaises, Université McGill 2019
- Paneliste pour l'évènement « Aménager, Communiquer » organisé par le CRIEM (Centre de recherches en études montréalaises) et le Quartier de l'Innovation. 2019
- Commentatrice pour la conférence de l'ACSUS (The Association for Canadian Studies in the United States "Québec Society in 2019: Current State and Future Prospects. A Scholarly Colloquium". 2019
- Membre du centre de recherche de l'Université de Sharjah, 2015-2016
- Membre du comité scientifique pour la conférence «Conservation of Architectural Heritage» 2015
- Conception d'un atelier pour les étudiants: «Introduction à la recherche», Université de Sharjah, ÉAU 2015

Benoit, Hélène

Professeure invitée

Formation

Maîtrise en sciences de la communication, Université de Montréal, 1994

Baccalauréat en architecture, École d'architecture de l'Université de Montréal, 198

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 1990
Membre de l'Association des urbanistes et des aménagistes municipaux du Québec (AUAMQ)

Enseignement

ARC 3017 Projet d'architecture 1

Expérience professionnelle

1993 à ce jour VILLE DE MONTRÉAL

Architecte (2008 – 2018; 2019 - ...),

Service de l'urbanisme et de la mobilité Division de la planification urbaine (avril 2018 - ...)

Principales responsabilités :
- Analyse des solutions de rechange déposées en vertu de la réglementation sur le bâtiment
- Analyse des enjeux liés à l'atteinte des objectifs municipaux en matière d'aménagement et de construction
- Établissement des normes, paramètres ou critères d'aménagement participant à la mise en œuvre du Plan d'urbanisme
- Encadrement et suivi d'études en matière de construction ou d'aménagement

Principaux mandats :
- Révision du fonctionnement du comité des mesures différentes et des solutions de rechange
- Préservation des maisons «Shoebox» (lignes directrices)
- Révision du règlement de construction : impacts d'implantation de normes pour les toits végétalisés et l'accessibilité universelle

Service des infrastructures, de la voirie et des transports (2014 - 2018) Division des grands projets

Principal projet :
- Réaménagement de la rue Saint-Paul

Principales responsabilités :
- Définition des enjeux et des objectifs de projet
- Coordination entre l'équipe de conception et l'équipe de réalisation
- Coordination avec les partenaires internes et externes
- Suivi administratif et budgétaire
- Acceptabilité sociale

Service de la mise en valeur du territoire Division du patrimoine (2008-2014)
Conseillère en aménagement – chef d'équipe (2018 – 2019) Arrondissement Côte-des-neiges – Notre-Dame-de-Grâce
Conseillère en aménagement et architecte (2003 – 2007 Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle, Direction du développement culturel
Conseillère en aménagment (1995-2003), Arrondissements Plateau Mont-Royal, Côte-des-neiges – Notre-Dame-de-Grâce et Le Sud-Ouest

Bérubé, Josée

Professeure invitée

Formation

Maîtrise en urbanisme, Université de Montréal, 1987
Baccalauréat en architecture, Université McGill, 1981

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 1984
Membre de l'Ontario Association of Architects, 2016
Membre de l'Ordre des urbanistes du Québec, 1991
Membre de l'Institut canadien des urbanistes, 2017
Membre du Conseil du bâtiment durable du Canada, 2004

Enseignement

ARC 6801E Projet de recherche

Expérience professionnelle

Josée Bérubé rejoint l'équipe de Provencher_Roy en 2015, après avoir travaillé plus de 20 ans chez Cardinal_Hardy, notamment comme associée senior de la firme. Ses principaux domaines de compétence touchent les études urbaines et de faisabilité, les plans d'ensemble, les plans directeurs, les projets résidentiels et multifonctionnels, le recyclage de bâtiments, le patrimoine urbain, le développement durable et l'aménagement écologique (LEED).

Elle siège à titre de vice-présidente au Comité Jacques-Viger et préside le conseil d'administration d'EXO, la deuxième société de transport public en importance au Québec. Elle est membre du conseil d'administration de l'Institut de développement urbain de Montréal.
Projets récents ou en cours :
2023 Les Terrasses de la Chaudière - Services publics et Approvisionnement Canada 175 M$, Étude de faisabilité, Chargée du volet de design urbain

2021 Institut de cardiologie de Montréal 120 M$, Nouveau centre ambulatoire, modernisation et agrandissement, Chargée de projet du volet de design urbain Consortium : Provencher_Roy / BBBL Architectes / Jodoin Lamarre Pratte et associés architectes

2021 Édifice Centre-Ville - HEC Montréal 100 M$, Chargée du volet de design urbain.

2021 Aménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest et du Square Phillips, Ville de Montréal, Chargée du volet de design urbain.

2019 Place du Portage III - étude de conversion et de revitalisation urbaine (Gatineau) 1 G$, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Chargée de projet volet de design urbain et d'urbanisme

2019 Pénitencier de Cowansville - Plan directeur, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Chargée de projet.

2019 Square Viger - Îlots Daudelin et Chénier - NIP Paysage 1,9 M$, Chargée du volet de design urbain.

2015-2019 U-31- Phases 3 et 4, arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie, Montréal 45 M$ Développement Préfontaine Inc.

2018 Bassin du Havre, rue Saint-Ambroise, arrondissement Sud-Ouest, Montréal 140 M$, Crave Real Estate / DevMcGill, Étude de développement. Chargée du volet de design urbain.

2018 Plan directeur pour le réaménagement du Square Viger, Montréal 21 M$, Chargée de projet.

Blouin, Marc

Professeur invité

Formation

Baccalauréat en architecture, École d'architecture de l'Université Laval, 1980

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 1983

Enseignement

ARC 3017 Projet d'architecture 1
ARC 6814 Projet final

Marc Blouin enseigne également à l'École d'architecture de l'Université Laval, à l'École de technologie supérieure et chez Contech.

Expérience professionnelle

Depuis 2017 Blouin Orzes architectes

2007-17 Marc Blouin, architecte
2005-07 Schème / Blouin, Lemieux, Soland architectes
1993-05 Schème / Marc Blouin architecte
1988-93 Schème / Damecour Blouin, architectes
1986-88 Dan S. Hanganu, architectes
1985-86 Werleman et Guy, architectes
1981-85 Travaux publics Canada.

Depuis 2000, Marc Blouin architecte a développé une expertise de construction en milieu nordique. La connaissance fine du territoire du Nunavik et de sa culture acquise au fil des ans est à la base du travail de l'agence pour ses projets nordiques. Autant les contraintes techniques liées au climat et à l'éloignement que celles touchant les valeurs culturelles des communautés ont contribué à l'émergence d'une pratique singulière en phase avec la réalité du territoire et de ses habitants.

Projets publics et institutionnels :

2017 Contre communautaire de Salluit Territoire du Nunavik, En construction

2017 Bureau municipal de Salluit Territoire du Nunavik, En construction

2017 Centre culturel de Puvirnituq Territoire du Nunavik Avant-projet

2017 Centre sportif de Puvirnituq Territoire du Nunavik Avant-projet

2016-17 Station de recherche, Environnement Canada. Pond Inlet Territoire du Nunavut

2015-17 Salle multifonctionnelle Katittavik de Kuujjuaraapik, Territoire du Nunavik

Publications et articles choisis

2017 Collaboration : Construction d'habitations au Nunavik - Guide de bonnes pratiques. Société d'habitation du Québec.

Prix et distinctions

Award of Merit 2011 de la revue *Canadian Architect* pour l'église anglicane de Puvirnituq.

Boudreau, Jean-Paul

Professeur invité
Membre collaborateur, Chaire Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité

Formation

Baccalauréat en architectural, École d'architecture de l'Université de Montréal, 1985

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 1986

Enseignement

ARC 4328 Matériaux de construction
ARC 6801C Projet de recherche

Expérience professionnelle

Architecte de projet de grande expérience et très préoccupé par la réalisation du projet dans ce qu'il a de plus matériel, sensible et humain, il partage sa pratique professionnelle avec des recherches personnelles et des conférences ou il tente d'approfondir la question sur les changements de pratique(s) architecturale(s) face à la crise environnementale actuelle, à savoir ;

La fin d'un antagonisme entre l'architecture et l'urbanisme Ce sujet concerne l'élaboration de meilleur rapport entre les bâtiments, l'espace public et les espaces vert. Cette recherche s'intéresse au tissu urbain et aborde les principes d'interaction entre l'espace public et privé ainsi qu'a la valorisation de l'expérience physique dans la ville.

Les peaux architecturales et l'interdépendance au milieu Ce sujet touche l'interaction entre la forme et le climat. Un travail sur l'enveloppe du bâtiment qui s'accorde davantage avec son environnement et qui fait un meilleur usage de la toute-puissante technologie. En lien avec la mouvance écologique, cette recherche touche l'importance de notre relation à la nature et de notre présence au Monde.

La pensée du cycle de vie ou la notion du coût global Ce sujet porte sur la prise en compte des relations environnementales, économiques et sociales propres à un bâtiment ou un opération immobilière pendant tout son cycle de vie afin de mieux pondérer les choix d'investissement.

2016-... Architecte patron – associé principal, JPB architectes
2015-16 Adjoint au directeur – Planification urbaine, Ville de Terrebonne
2012-15 Architecte patron - associé principal, JPB architectes
2011-12 Chef de mission – Expert de haut niveau, GTSR Canada / Architectes de l'Urgence
2011-11 Directeur des aménagements aéroportuaires, SNC-Lavalin International
2007-11 Chargé de projet majeur, Jodoin Lamarre Pratte et ass. Architectes
2004-07 Architecte associé, Léger Boudreau architectes (UN architecture)
2002-04 Collaborateur associé, BB & B architectes
1997-04 Architecte patron - associé principal, JPB Architectes
1993-97 Architecte consultant, Les architectes Beauchamps Bourbeau
1992-93 Architecte, Chargé de projet, Lemay Michaud Architecture Design
1988-91 Architecte, Chargé de projet,Les architectes Hanganu
1985-92 Architecte, Chargé de projet, Provencher Roy Associés Architectes

Publications et articles choisis

Architecture et nature - Un rendez-vous manqué ? ROOFSCAPE – Le toit, Épiderme urbain aérien, *ARQ* - n°171.

Carelli, Eugenio

Professeur invité

Formation

Maîtrise Sc. Aménagement, Université de Montréal, 1999
Baccalauréat en architecture, Université McGill, 1984

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 1988
Membre de l'Institut royal d'architecture, 2016

Enseignement

ARC 6701 Projet complet

Expérience professionnelle

Architecte associé, Provencher_Roy

2019 Carré Saint-Laurent - complexe multifonctionnel Société de développement Angus (105 M$)
Complexe à usage mixte de 47 500 m² abritant des espaces à bureaux, des unités résidentielles, un important volet culturel et une zone marchande au rez-de-chaussée. Projet BIM architecture et ingénierie. Candidat à la certification LEED® Canada-NC Argent – *Membre de l'équipe de conception*

2018 Îlot Balmoral - Société d'habitation et de développement de Montréal (91 M$)
Construction d'un édifice commercial locatif d'une superficie de 27 850 m² de treize étages dédiés à des fins administratives, commerciales et institutionnelles - Projet BIM architecture et ingénierie. Candidat à la certification LEED® Canada-NC Or
Chargé de projet

2018 Siège social de l'Office national du film du Canada (ONF) à l'Îlot Balmoral Société d'habitation et de développement de Montréal et Services publics et Approvisionnement Canada (11,5 M$)
Aménagement du nouveau siège social de l'Office national du film du Canada (ONF) aux 5 premiers niveaux de l'Îlot Balmoral. Les nouvelles installations de 9 945 m² s'inscrivent dans une volonté de créer un centre mondial d'innovation et d'excellencedans les nouvelles formes audiovisuelles. Candidat à la certification LEED® Canada-NC Or – *Chargé de projet*

2017 École Félix-Leclerc - agrandissement et réfection de la toiture, Commission scolaire de Montréal (8,6 M$)
Agrandissement de l'École Félix Leclerc permettant de doubler la capacité d'élèves, de 350 à 750, par la construction d'un nouveau pavillon d'école primaire. Ce pavillon, lié à l'école existante par une passerelle, accueillera 13 nouvelles salles de classe, le service de garde, une bibliothèque et un gymnase double. – *Chargé de conception et membre de l'équipe de production*

2016 Centre entrepôt Trévi, Mirabel (7,7 M$)
Construction d'un nouveau bâtiment d'une superficie de 9 475 m2 comprenant un entrepôt, des espaces à bureaux et une une cafétéria. Candidat à la certification LEED® Canada-NC Certifié – *Membre de l'équipe de conception*

2016 Usine de filtration Atwater – Ville de Montréal (28 M$) Travaux majeurs de mise aux normes des usines de production d'eau potable (agrandissement et réaménagements). – *Chargé de conception*

2015 Poste La Romaine I - Hydro-Québec (1,82 M$) Construction d'un bâtiment de commande. – *Chargé de conception*

Carle, Alain

Professeur invité

Formation

Maîtrise en architecture, Universitat Polytecnica de Catalunya, Barcelona, 1998
Baccalauréat en architecture, Université de Montréal, 1993
Baccalauréat en design de l'environnement, Université du Québec à Montréal, 1989

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec,

Enseignement

ARC 6803B Séminaire de recherche

Expérience professionnelle

Projets de Alain Carle, architecte

- Résidence Maribou., St Sauveur, Québec.
- Résidence True North, Cornwall, Ontario.
- Résidence La Charbonnière Cap à l'Aigle, Québec.
- Residence L., St Sauveur Québec.
- Penthouse A., Montréal, Québec.- Studio Bluecerigo, Montréal, Québec.
- La Héronnière, Wentworth Nord, Québec.
- Résidence MG2, Wentworth Nord, Québec.
- Le Phénix, Estérel, Québec.
- Résidence L'Écran, Wentworth Nord, Québec.
- Résidence Les Marais, Wentworth Nord, Québec
- Résidence Les Elfes, Morin-Heights, Québec.
- Résidence S., Ville Mont-Royal, Québec.

- Restaurant le Monarque, Montréal (en cours)
- Restaurant Milos, New York USA; Londres, Royaume Uni; Montréal, Québec.
- Aesop Petite Bourgogne, Montréal.; Houston, USA, Westmount, Québec; Seattle, USA
- Café Parma, Montréal, Qc.
- Brasserie Harricana, Montréal, Québec.
- Boutique Ramacieri-Soligo, rue Querbes, Montreal
- Restaurant Cava, Montréal, Québec.
- Valmont Spa, Vieux-Montréal, Québec
- Sushi-Go. By-Ward Market, Ottawa, Ontario
- Centre d'aide aux femmes Maison de Lina. Sainte-Dorothée, Québec

Prix et distinctions

- Prix de bronze Shenzhen design award 2019 : Aesop Petite-Bourgogne, Montréal
- Grand Prix du Design 2018 / Restaurant de plus de 2000 pi2 : Le Monarque
- Grand Prix du Design 2018 / Espace commercial de plus de 3000 pi2 : Aesop Petite-Bourgogne
- Grand Prix du Design 2018 / Espace résidentiel de plus de 3200 pi2 : Truth North
- Grand Prix du Design 2016 / Espace résidentiel de 3200 pi2 : Résidence MG2
- Grand Prix du Design 2015 / Espace résidentiel de 3200 pi2 : La Héronnière

Carter, Morgan

Chargé de cours, chargé de formation pratique

Formation

M.Arch II_Maîtrise en conception durable et urbain, Harvard Graduate School of Design Cambridge, 2010
M.Arh. École d'architecture, Université Dalhousie, Halifax, 2008
Baccalauréat ès arts, École d'architecture, Université Dalhousie, Halifax, 2000

Enseignement

ARC 1311 Architecture et construction 1
ARC 2012 Atelier d'architecture 4

Morgan Carter a enseigné également à École d'architecture de l'Université McGill à Montréal, à l'École d'architecture et d'urbanisme Azrieli de l'Université Carleton à Ottawa et au Harvard Graduate School of Design de Cambridge

Expérience professionnelle

2016-présent
Centre de Diffusion et de Recherche Urbain - UQAM
Chargé de Conception - Marosi Troy Architectes Inc.

2016-2017
Réhabilitation du Centre d'étudiants - Université Bishop's
Chargé de Conception - Marosi Troy Architectes Inc.

2015-2016
Revitalization de l'Esplanade + Pavillion de verre - Place Ville Marie
Chargé de Conception - Sid Lee Architecture

2014-2015
Projets Résidentiels
Chargé de Conception - L'OEUF

Charron, Renée

Chargée de cours

Formation

PhD (Interdisciplinary Studies in Humanities), 'Re-sounding the Architectural Body' Concordia University, Montréal, 2018

MA (Art Ed / Interdisciplinary Studies and Practices) 'In-corporeal Diagrams : Drawing from Dance to Architecture', Concordia Université, Montréal, 2017

Diplôme en éducation des arts visuels, McGill Univesity, Montréal, 1996

Baccalauréat Sc. architecture, McGill University, Montréal, 1988

Baccalauréat en arts plastiques (B.F.A), Concordia Univesity, Montréal, 1985

Associations professionnelles

Brevet d'enseignement, Ministère de l'Éducation du Québec, 2000

Enseignement

ARC 1214 Atelier d'expression

Renée Charron est également chargée de cours et chargée de formation pratique à l'École de design et à l'École d'architecture de paysage et d'urbanisme à la Faculté de l'aménagement. Elle a enseigné de 1996 à 2015 à l'École de design d'intérieur et de production de décor du Collège LaSalle à Montréal

Publications et articles choisis

Charron, R. "Drawing on temporality". In *TRACEY journal: Contemporary drawing research:* Drawing is phenomenology, (issue tbc). UK: Intellect Publishers. (à paraître 2019)

Charron, R. (forthcoming 2019). "Revisiting the heuristic relevance of the kinaesthetic body in drawing for architecture". In *TRACEY journal: Contemporary drawing research,* (issue tbc). UK: Intellect Publishers. 2018.

Charron, R. «In-corporeal Diagrams: Drawing from Dance to Architecture». In *Drawing: Research, Theory, Practice,* 2 (2), 227-245. UK: Intellectbooks. 2017.

Communications

Drawing as Score for Sounding Architectures, UNIVERSITÉ CONCORDIA, Faculté des arts plastiques, Dessin et peinture

Prix et bourses

FOFA FELLOWSHIP (Faculty of Fine Arts Fellowship), 2018

LOUISE DANDURAND SCHOLARSHIP IN INTERDISCIPLINARY STUDIES, Bourses d'études supérieures, 2018

Chen, Cecilia

Chargée de cours

Formation

Doctorante (TSTD), doctorat en communication, Université Concordia

Maîtrise en architecture, post-professionnelle, Université McGill, 2005

Baccalauréat en architecture, Université de Waterloo, 1995

Bac. en études environnementales, Université de Waterloo, 1992

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2008

Enseignement

ARC 2314 Architecture et construction 4
ARC 6844 Détails et intégration

Expérience professionnelle

août 2015 à ce jour – ékm architecture, Montréal,
AGRANDISSEMENT DE LA FACULTÉ DESAUTELS, UNIVERSITÉ McGILL, MONTRÉAL, QUÉBEC
Rôle : développement et coordination des documents de construction.

sep 2012-juin 2015 – L'OEUF architectes s.e.n.c., Montréal

jan 2005-août 2006 – Fournier Gersovitz Moss architectes et associés, Montréal

avr 2000-août 2003 – Diamond Schmitt Architects Incorporated, Toronto

nov 1996-août 1999 – Oleson Worland Architect, Toronto

Concours

nov 2014 – participante à la CHARRETTE DE RECONSTRUCTION DU CENTRE-VILLE DE LAC-MÉGANTIC, QUÉBEC. La charrette a rassemblé douze groupes de travail (chaque groupe était composé d'un mixe des citoyen(nes) méganticois, des architectes paysagistes et des architectes) qui ont produit des plans directeurs schématiques pour la reconstruction du centre-ville historique de Lac-Mégantic (l'axe principal de la rue Frontenac), avec une mise-en-valeur des principes de durabilité, la situation unique de la ville sur lac Mégantic (la source de la rivière Chaudière), la réserve des ciels étoilés (proche à l'observatoire du mont Mégantic) et, après les événements cataclysmiques de l'explosion et ses effets néfastes sur la ville, ses citoyens, ses bâtiments, les sols et les eaux

Publications et articles choisis

"Coupling to Place: On the 'Opportunism' of InfraNet Lab / Lateral Office." Book Review in Special Issue: "Theory in a Cold Climate", T*opia 32* (2014). 291-6.

"Design Development of Low-Energy and Affordable Multi-Unit Residential Buildings." Co-authored with Daniel Pearl. Technical Report for the Canada Mortgage and Housing Corporation (CMHC), 2014.

Chevalier, Stephan

Chargé de cours, professeur invité

Formation

Baccalauréat en architecture, Université de Montréal, 1993

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec,
Membre du Conseil du développement durable du Canada PA LEED® , 2009
Membre du conseil d'administration de l'Association des architectes en pratique privée du Québec

Enseignement

ARC 1312 Architecture et construction 2
ARC 2313 Architecture et construction 3
ARC 3018 Projet d'architecture 2

Expérience professionnelle

Projets récents Chevalier Morales, architectes :
2018, Théâtre jeunesse Les Gros Becs, QC, concours, 9,8 M$ (en cours)
2018, Agora des Arts, Rouyn-Noranda, QC, concours, 5,6M$ (lauréat)
2018, Siège social de Fondaction, Montréal, QC, 25M$ (en cours)
2018, Campus Outremont, Montréal, QC, logements collectifs phase 1, 30 M$ (en cours)
2018, Théâtre Espace Libre, Montréal, QC, rénovation et agrandissement de l'existant, 2,5M$ (en cours)
2018, Maison de la culture et salle de spectacles Frontenac, Montréal, QC, rénovation, 1,15M$ (en cours)
2018, Parc La Fontaine, Montréal, QC, pavillon des baigneurs du pôle famille, 3M$ (en cours)
2018, Résidence de l'Isle, Île-de-Mai, QC, 3,8M$ (en cours)
2018, Bibliothèque de Pierrefonds, Pierrefonds, QC, 15,1M$ (en cours)
2018, Siège social de la Banque Nationale du Canada, Montréal, QC, concours, 200M$
2018, Centre de diffusion jeunesse de Sherbrooke, Sherbrooke, QC, concours, 5,5 M$
2018, Résidence Langlois-Lessard, Léry, QC, 1,2M$
2017, Plaza St-Hubert, Montréal, QC, conception préliminaire de la nouvelle marquise, 18M$
2017, Bibliothèque de Drummondville, Drummondville, QC, 20M$
2017, UQÀM, Pavillon Judith-Jasmin, Montréal, QC, espaces publics et cours intérieures
2017, Bibliothèque Maisonneuve, Montréal, QC, concours, 11M$
2017, Bibliothèque Gabrielle-Roy, Québec, QC, concours, 19,8M$
2017, Bibliothèque St-Sulpice, Montréal, QC, concours, 17M$
2015, Maison de la littérature de L'Institut canadien de Québec, Québec, QC, 8,2M$
2015, Bibliothèque Saul-Bellow, Lachine, QC, 9,3M$
2015 Centre de création des 7 Doigts de la Main, Montréal, QC, concours, 15,2M$

Prix et distinctions

Médaille du Gouverneur général en architecture, 2018 / Prix du cabinet d'architectes de la relève, 2018 Grand prix d'excellence de l'Ordre des Architectes du Québec (OAQ), 2017 / Prix d'excellence en architecture - Bâtiment culturel de l'OAQ, 2017 / Prix d'excellence du Conseil du Patrimoine Religieux du Québec, catégorie Réutilisation, 2016 / Prix d'excellence de l'Ordre des Architectes du Québec - Bâtiment résidentiel unifamilial, 2015 / Award of Merit, Wood Design Awards, 2015

Cohen, Randy

Professeur invité

Formation

Graduate Diploma Architectural Association, Londres
Bachelor of Architecture, McGill University, Montréal
Bachelor of Science (Architecture), McGill University, Montréal

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 1991

Enseignement

ARC 3019 Projet d'architecture (atelier hors les murs au Brésil, été 2018)
ARC 5401 Voyage d'étude en architecture (été 2018)
ARC 5403 Travaux dirigés en architecture (été 2018)
ARC 6814 Projet final

Randy Cohen est chargé de cours au Département de design de l'environnement de l'UQAM et a enseigné à l'Université McGill. Il a été professeur invité dans le cadre de sa pratique avec l'Atelier Big City à Cornell University, Rensselaer Polytechnic Institute, University of Toronto, University of Calgary et Carleton University.

Expérience professionnelle

À titre d'architecte, il contribue aux travaux de l'Atelier Big City depuis sa création en 1987. Ces travaux, projets construits, concours, installations et mises en espace, combinent la recherche de thèmes pertinents et percutants à l'usage inventif de matériaux et d'assemblages.

- Agrandissement et réaménagement de la bibliothèque municipale, Françoise-Bédard, Rivière-du-Loup, finaliste au concours (2019-)
- Lieu de diffusion spécialisée danse, théâtre pour l'enfance et la jeunesse, Sherbrooke, lauréat du concours d'architecture (2018-)
- Agrandissement et rénovation de la bibliothèque l'Octogone, Montréal, finaliste au concours d'architecture (2017-2018)
- Transformation du Musée d'art contemporain de Montréal, finaliste au concours d'architecture (2017-2018)
- 380 LeMoyne, Montréal, ensemble de condominium (2017-)
- Pôle du savoir, d'histoire et de la culture bibliothèque + salle multifonctionnelle, Chambly, finaliste au concours d'architecture (2015-2016)
- Résidences privées (2015-)

Prix et distinctions

Exposition monographique des travaux de l'Atelier Big City, Université Laval, Québec (2015)

Exposition monographique des travaux de l'Atelier Big City, Musée de la civilisation, Québec (2015)

Coraini, Vincent

Chargé de formation pratique

Formation

DESS en Design d'équipements de transports, UQAM 2006 -
Architecte DPLG, École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier, 1996 - Félicitations du Jury

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2010
Membre de l'association des designers industriels du Québec, 2011

Enseignement

ARC 2011 Atelier d'architecture 3
ARC 2012 Atelier d'architecture 4

Expérience professionnelle

-@VC Atelier Vincent Coraini architecture + Design, depuis 2016

-LM&A Lapointe Magne et associés, Montréal, depuis 2012 et 2002-2010

-HTA Héloïse Thibodeau architecte, Réal Paul architecte, Lemay et ass. Montréal, 1997-2002

-AUA Chemetov + Huidobro, Claude Parent architecte, Atelier Grenier, France, 1988-1996

Parallèlement à son travail au sein de firmes d'architecture réputées, Vincent Coraini a fondé l'Atelier Vincent Coraini afin de mener divers projets axés sur la qualité de mise en œuvre des matériaux et la recherche bio-climatique.

Projets récents

- Concours "Ré-inventer Montréal" – projet environnemental + social
  (LM&A, chargé de projet/conception)
- Édifice Wilder- Espace danse Québec – Montréal
  (LM&A, chargé de certains espaces intérieurs publics)
- Réaménagement de la cour du pavillon de design de l'UQAM
  (LM&A, chargé de projet)
- Habitation Terrasse Ontario- transformation enveloppe + espaces intérieurs publics
  (LM&A, chargé de projet/conception)

Recherche

- Université de Montréal - Projet d'intégration pédagogique (CLIP) -2015: Guide d'analyse de l'habiter en ville (au sein d'une équipe de 5 chargés de formation pratique)

Cyr, Charles-Étienne

Chargé de cours

Formation

Baccalauréat en génie civil de l'École Polytechnique de Montréal

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec,

Enseignement

ARC 2321 Statique et résistance des matériaux
ARC 4324 Stratégie structurale

Expérience professionnelle

Le Panorama – Laval – 2018 - Bâtiment résidentiel de 30 étages

Agrandissement du Collège Charles-Lemoyne – Longueuil – 2016

Agrandissement du siège social de la CSN – Montréal – 2016

Agrandissement du Collège Ahuntsic – Montréal – 2015

Hôtel William-Gray – Montréal - 2016

District Union – Quartier Select – Terrebonne – en cours

Square Children's – Tours 4, Tour 5, Centre communautaire Peter McGill – Montréal – en cours

Symphonia POP – Île-des-sœurs – en cours

Quartier Solar – Bâtiment RL2 – Brossard – en cours

Rosemont les Quartiers – Phases 2A, 2B et Yimby – Montréal – en cours

Le Sélection Granby – Granby – 2016

Agrandissement de l'Hôtel Place d'Armes – Montréal – 2017

Maison Ste-Marie – Le Chaînon – Montréal – en cours

Prix et distinctions

2013 – Prix du jeune ingénieur de l'Institut Canadien de Construction en Acier pour le projet du Casino de Montréal

2014 – Prix de l'Institut Canadien de Construction en Acier dans la catégorie bâtiments institutionnels et commerciaux pour le projet du Casino de Montréal

2014 – Grand prix du génie conseil canadien dans la catégorie bâtiment pour le projet du Casino de Montréal

2014 – Grand prix du génie conseil québécois dans la catégorie bâtiment structure pour le projet du Casino de Montréal

2014 – Prix Armatura dans la catégorie bâtiment résidentiel pour le projet Symphonia Phase 1

2015 – Prix Armatura dans la catégorie bâtiment résidentiel pour le projet M9 Phase 4

de Fontenay, Yves

Professeur invité

Formation

Maîtrise en architecture, Université de Montréal, 2006
Baccalauréat en architecture, Université de Montréal, 2005

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2010

Enseignement

ARC 3017 Projet d'architecture 1

Expérience professionnelle

2010 co-fondateur de l'agence Pelletier de Fontenay
2006-2010 Saucier + Perrotte Architectes, Architecte / Chargé de projet, Montréal
2003-2005 Melvin Charney, artiste/architecte, Assistant, Montréal

Projets récents :

2018 Résidence Hatley, maison composée de trois pavillons de proportions identiques, mais d'orientation et de tailles variables, adossés les uns aux autres.

2018 Place des Montréalaises, projet finaliste au concours de design, avec le Bureau Bas Smets.

2017 Proposition finaliste pour les résidences d'artistes de Est-Nord-Est à Saint-Jean-Port-Joli.

2017 Circle road, rénovation et agrandissement des espaces de vie au rez-de-chaussée d'une maison du milieu du siècle dernier.

2017 Proposition finaliste pour un nouvel hotel particulier dans le Mile-end comprenant quarante chambres, un restaurant, un cafe/bar, une galerie d'art, un club privé, une piscine et terrasse au toit.

2017 Résidence Bernard à Outremont, projet derénovation complète d'une maison existante et l'ajout d'une petite addition avec terrasse et pergola en pierre et en verre à l'arrière.

Expositions

2018 Entrer : en interférence, cinq architectures en Belgique, cinq architectures au Québec,Centre de Design de l'UQAM, Montréal.
2017 Invariations Pelletier de Fontenay, École d'architecture de l'Université Laval, Québec / MAQ, Montréal.

Conférences

17 octobre 2017 Architectures de la Nature Captive, École d'architecture de l'Université de Montréal
23 janvier 2017 Pelletier de Fontenay / Kuehn Malvezzi, conférence - vernissage Université McGill, Montréal

Prix et distinctions

2018 Lošbates, projet lauréat au concours international pour une nouvelle école en périphérie de Prague
2015 Bourse Phyllis-Lambert pour le projet Architectures de la nature captive.
2014 projet lauréat au concours international pour la Métamorphose de l'Insectarium - consortium avec Kuehn Malvezzi et JLP.

Desparois, Sébastien-Paul

Chargé de cours

Formation

Maîtrise en administration des affaires (MBA), HEC Montréal, 2015
Maîtrise professionnelle en architecture, Université de Montréal, 2005
Baccalauréat en design architectural, Université de Montréal, 2004

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2009

Enseignement

ARC 6830 Pratique professionnelle

Sébastien-Paul Desparois a également enseigné au département de Technologie de l'architecture du Cégep André-Laurendeau.

Expérience professionnelle

Directeur de la pratique professionnelle, Ordre des architectes du Québec, depuis 2015

Architecte, desparois architecte, 2012-2015

Architecte, Corriveau Girard et associés, 2008 - 2011

Publications et articles choisis

DESPAROIS, Sébastien-Paul et al. *Référentiel de compétences lié à la profession d'architecte au Québec,* Ordre des architectes du Québec, 2017

Prix et distinctions

-Médaille Unesco en paysage et environnement

-Tableau d'honneur de l'IRAC

-Bourse André-Francou de l'IRAC

Djemel, Manel

Chargée de cours

Formation

Ph. D. en aménagement, Université de Montréal, (en cours)
Maîtrise en Urbanisme à l'Institut d'urbanisme, Université de Montréal, 2009
Maîtrise et Baccalauréat en Architecture* Université de Carthage, 2007

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des urbanistes du Québec, stagiaire

Enseignement

ARC 3306 Architecture, cultures et mondialisation
ARC 3321 Espace architectural, cultures et sociétés
AME 6990 Éthique et pratiques en aménagement

Expérience professionnelle

2018 Inspectrice en urbanisme et environnement au bureau de rétablissement des inondations de Rigaud

Recherche

Les conflits de valeurs dans le processus décisionnel des projets d'intérêt public : vers une approche délibérative dans les consultations publiques. Directeur: Prof. Gonzalo LIZARRALDE Ph. D. (Architecture), Codirecteur : Prof. Christian NADEAU Ph. D. (Philosophie politique)

Publications et articles choisis

Djemel, M., Ye, H. F. M., Lizarralde, G., Bousbaci, R. (2017), La temporalité du projet d'aménagement à l'épreuve des dilemmes éthiques liés à la participation citoyenne dans la prise de décision, Colloque *La place de l'Usager en Design et son intégration dans le projet,* Université de Nîmes (Mars 2018), accepté.

Kharrat, F., Djemel, M. (2017) « The design of cross-border cultural routes, the case of Carthage and Sicily » dans le cadre de la conférence A*RCHITECTURAL HERITAGE '17* / International Conference on Conservation of Architectural Heritage and Urban History (DAKAM, Eastern meditaranean reserch center), accepté.

Djemel, M., (2017) « La participation citoyenne et la crise de la démocratisation décisionnelle dans les projets d'aménagements d'intérêt public », 85e Congrès de l'ACFAS, 2017.

Djemel, M. (2016) « Sustainable Societies: Does Public Participation Support or Hinder Social Sustainability? » pour présentation des résultats recherche dans le cadre du colloque *On Sustainability.* Portland State University, Portland, É.-U., 21-23 janvier 2016.

Prix et distinctions

2016 - Bourse de rédaction du doctorat - Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal

2011 - Bourses pour de séjours à l'étranger, MELS (Québec)

2007 et 2009 - Prix d'excellence pour des études de deuxième cycle et de doctorat du gouvernement de la Tunisie

Drolet, Georges

Professeur invité

Formation

Maîtrise en histoire de l'architecture, Université de Virginia et Institute Courtland d'Art (UK), Charlottesville, VA, 1995
Baccalauréat en architecture , Université McGill, Montréal, 1984

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 1991
Membre de l'Ordre des architectes de l'Ontario, (OAA), 2007
Membre de l'Institut royal d'architecture du Canada (IRAC)
Membre de la Societé des Architectes Historiens (SAH)
Membre de l'Alberta Association of Architects (AAA), 2017
Membre de l'Association des architectes du Nouveau-Brunswick

Enseignement

ARC 6803E Projet thèse

Expérience professionnelle

Georges Drolet est reconnu pour sa capacité à développer des stratégies d'intervention adaptées au caractère des édifices patrimoniaux, incluant l'ajout de nouvelles structures. Qu'un projet nécessite une réhabilitation, une conversion, une mise à niveau, un agrandissement ou une restauration poussée, les 30 années d'expérience de Georges lui permettent de proposer des solutions architecturales novatrices et respectueuses de l'environnement bâti.

Georges Drolet a contribué de façon significative à l'adoption des nouvelles Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada. Comme historien de l'architecture, il enseigne l'histoire de l'architecture et de la conservation du patrimoine dans diverses universités montréalaises. Il est aussi l'auteur de nombreuses études de conservation du patrimoine dont plusieurs ont été présentées lors de conférences et dans des revues spécialisées. Georges est membre du Conseil du Patrimoine de Montréal depuis juillet 2015 et du bureau de directiond'ICOMOS Canada. Il est patron associé d'EVOQ depuis janvier 2007 et tient les rôles d'associé responsable, d'architecte concepteur, de chargé de projets et de directeur de projets.

PROJETS SÉLECTIONNÉS

Le 357c, Montréal, QC
Rideau Hall (1838/1868/1906/1946), Ottawa, ON Lieu historique national du Canada
Plan lumière pour la Capitale, Ottawa, ON Client: Commission de la capitale nationale du Canada
Gare Union (1914-27), Toronto, ON Client: Ville de Toronto |
Maison Paul-Émile-Borduas (1945), Mont-Saint-Hilaire, QC
Bibliothèque Maisonneuve (1912), Montréal, QC
Édifice de l'Ouest, Parlement du Canada (1859/1875/1909), Ottawa, ON

Prix et distinctions

Édifice de l'Ouest, Parlement du Canada (1859/1875/1909), Ottawa, ON
Prix d'excellence pour la préservation d'un édifice patrimonial - ACECP | 1997 Prix du Ministre -TPSGC | 2017 Prix BAC Craft 2017 pour le meilleur projet de restauration/réhabilitation/maintenance.

Dubé, Frédéric

Professeur invité

Formation

Baccalauréat en architecture, (Honours), Université McGill, 1986
Baccalauréat Sc. (Architecture), Université McGill,1985

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2001

Enseignement

ARC 6801A Projet de recherche
ARC 6812 Atelier d'architecture avancé 1

Expérience professionnelle

2001 - Architecte associé, Lapointe Magne et associés

1986 - 2000 Architecte, LeMoyne Lapointe Magne

En tant que membre de l'équipe de Lapointe Magne et associés depuis 1986, il a collaboré comme concepteur à la plupart des projets significatifs de l'agence.

Dans le cadre du travail de l'agence il a notamment été finaliste pour les concours suivants:

• Théâtre le CUBE

• Complexe aquatique de Laval

• les 7 Doigts de la main

En tant qu'associé chez Lapointe Magne et associés il a été aussi chargé de projet et de conception des ouvrages suivants:

• Siège social de l'Office municipal de Montréal (en cours)

• Palais de justice de Salaberry-de-Valleyfield

• Résidence Alfredo-Gagliardi -habitations pour personnes en perte d'autonomie, 95 unités

• Projet-lauréat pour la reconstruction de l'église St-Paul d'Aylmer

• Maison de la culture et bureaux d'arrondissement Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles

• Projet -lauréat du concours de l'École nationale de cirque (phase I) et phase II

Il était en charge de l'exposition sur le travail de l'agence *LMA 1992-2012: Dialogues avec la ville en transformation* organisée par la Maison de l'architecture du Québec (2012), exposition présentée au Centre d'exposition de l'Université de Montréal en 2014.

Rayonnement

Frédéric Dubé est président du Comité des concours de l'Ordre des architectes du Québec depuis 2010.

Duguay-Lefebvre, Fannie

Professeure invitée

Formation

M.Sc.A. aménagement, Université de Montréal (en cours)

Baccalauréat en architecture, Université de Montréal, 1997

Enseignement

ARC 3018 Projet d'architecture 2
ARC 6801B Projet de recherche

Expérience professionnelle

2015 civiliti, associée

2012–14 Urban Soland : paysages urbains

2011–12 Lafontaine & Soucy Architectes

2005–07 Schème / Atelier Urban Soland (Consolidation)

2000–05 Atelier Urban Soland

1996-2000 Melvin Charney, MIRAC

1996 Durnerin architecte, Lyon, France

1995 Çinici mimarlik, Istanbul, Turquie

Projets récents

Pôle famille Parc La Fontaine, Client: Service des grands parcs, du verdissement et du Mont Royal
Conception et surveillance des travaux d'aménagement du Pôle Famille (en cours)

Évaluation complémentaire de l'état actuel du site des Moulins, Montréal, Client: Service des grands parcs, du verdissement et du Mont Royal
Analyse paysagère et patrimoniale des conditions existantes du site, élaboration de différentes strategies d'intervention de mise en valeur (en cours)

Aménagement urbain, Griffintown, Montréal, Client : Ville de Montréal, Direction des transports
Conception des emprises publiques et aménagement des surfaces (en cours)

Aménagement du National Head Quarter front plaza, Ottawa, Client: National Headquarters Public Safety Canada
Concept d'aménagement de la place, plans, devis et gestion de chantier (en cours)

Aménagement du carrefour Pie IX_Sherbrooke, Montréal, Client : Ville de Montréal, Direction des transports
Concept d'aménagement des espaces publics adjacents au carrefour (en cours)

Pôle Gadbois, Montréal, Client : Ville de Montréal, Direction des travaux publics de l'arrondissement du Sud-Ouest.
Élaboration d'un plan d'ensemble et d'un concept d'aménagement du Pôle Gadbois (en cours)

Les Bassins du Nouveau Havre, Montréal, Client : Société immobilière du Canada Parcs Canada
Conception et réalisation du domaine public, allées piétonnes (lot 4), (en cours).

Economides, Aliki

Professeure invitée

Formation

Ph.D. Harvard University, Graduate School of Design, History and Theory of Architecture, 2015
M.A. Harvard University, History of Science, 2007
M.Arch McGill University, History and Theory of Architecture (Post-Professional degree), 2002
B.Arch University of Toronto, Architecture (Professional Degree), 1997

Enseignement

ARC 1102 Histoire de l'architecture moderne
ARC 6814 Projet final
ARC 6852 Séminaire 2 (L'architecture et l'ornementation)

Aliki Economides a enseigné à l'École d'architecture de l'Université McGill, au département d'histoire de l'art de l'Univesité Concordia, à la Graduate School of Design de Harvard University et à la School of Architecture and Landscape Architecture de la University of Toronto.

Recherche

Post-doctoral Scholar-in-Residence Centre for Interdisciplinary Research on Montréal / Centre de recherches interdisciplinaires en études montréalaises (CIRM/CRIEM), McGill University, (janvier – décembre, 2016)

Publications et articles choisis

Chmielewska, Ella and Aliki Economides. "Weighing the Words, Reading Architecture." *On Site Review* (Canada) nº 10 (Hiver 2003): 28-29.

Economides, Aliki. "El Arquitecto como tejedor: construyendo la textura de la experiencia vivida." *Arquine: Revista internacional de arquitectura* (México), no. 15 (Printemps 2001): 18-22.

Economides, Aliki. "The Cormier Residence in Relief." In *The Routledge Research Companion to Art Deco.* Edited by Bridget Elliott and Michael Windover. New York: Routledge, 2017.

Economides, Aliki and Colin MacWhirter. "The Monumental Vision (and Division) driving the Ville Marie Expressway." In *Le vivre-ensemble montréalais sous la loupe : épreuves et convivialités*. Edited by Annick Germain, Valérie Amiraux, and Julie-Anne Boudreau. Montréal: Éditions Atelier 10; Centre de recherches interdisciplinaires en études montréalaises, 2017.

Conférences

« The House, the Self, and the 'Total Work of Art' », présenté au Congrès annuel du College Art Association (CAA) à New York, dans le colloque « Architectural Gesamtkunstwerk », le 17 février 2017.

85e Congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas), Montréal (8-12 mai 2017) Session: 'Les enjeux d'accessibilité dans la ville : entre équité spatiale et exclusion sociale' "L'Autoroute Ville-Marie : entre vision monumentale et exclusion socio-spatiale".

« America is also française: building the Université de Montréal, constructing French-Canadian nationalism », présenté au Buell Dissertation Colloquium, à l'Université Columbia, New York, le 9 mai 2015.

Forget, Pascal

Chargé de cours

Formation

Maîtrise en architecture, Université de Montréal, 2009
Baccalauréat en architecture, Université de Montréa, 2008

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2014

Enseignement

ARC 1215 Dessin d'architecture

Expérience professionnelle

Au sein de la firme civiliti depuis 2009, il travaille à la conception et au développement des projets ainsi qu'à la production des dessins techniques des projets de design urbain et d'architecture d'ouvrages d'art.

Ouvrage d'art

en cours -Échangeur Turcot
2018 -Passerelle du Parc Frédéric Back
2017-18 -TDC2, Passerelle des Canadien
2014-16 -Pont ferroviaire d'outremont
2014-18 -Bretelle Bonaventure
2015-16 -MTQ, Entrée de la capitale National, axe de circulation à Grande vitesse

Design Urbain

en cours -Concours Zone de rencontre de la Place Valois (projet lauréat)
en cours -Concours Bibliothèque Maisonneuve (projet lauréat)
en cours -Griffintown, réaménagement des rues
en cours -Rue Peel, projet de commémoration des premières nations
en cours -Échangeur Remembrance / Côte-des-Neige
2017-18 -Concours Place des Montréalaise (Finaliste)
2017-Promenade Fleuves-Montagne (chantier)
2016-17- UDM, Rénovation du chemin de la rampe,partie basse
2016- Terrasse Rouge (phase2)
2016- Salle de Spectacle de Trois-Rivière, aménagement extérieur
2014-16 - Aménagement du carrefour Pie IX/Sherbrooke et parc Guido Nincheri

Résidentiel

2016-17 -Résidence Barrette
2015-16 - Résidence Pilette

Fournier, Alain

Professeur invité

Formation

Baccalauréat en architecture, Université McGill, 1975

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 1978
Membre de l'Ontario Association of Architects (OAA), 2003
Membre de l'Architects Licensing Board of Newfoundland and Labrador (ALBNL), 2014
Membre de la Northwest Territories Association of Architects (NWTAA), 2015
Membre de l'Association des architectes du Nouveau-Brunswick (AANB), 2017
Fellow, Institut Royal d'architecture du Canada, FIRAC

Enseignement

ARC 3018 Projet d'architecture 2

Expérience professionnelle

Associé fondateur, EVOQ Architecture (Anciennement Fournier Gersovitz Moss Drolet et associés architectes)

Vice-président Panaq Design, entreprise inuit au Nunavut

Alain Fournier possède 43 années d'expérience professionnelle. Entre 1975 et 1982, il travaille chez PGL architectes où il collabore à la direction de plusieurs projets internationaux, notamment en Arabie Saoudite. En 1982, il crée Alain Fournier architectes. De 1988 à 1995, il est associé directeur de la firme Fournier Kephart architectes. En 1996, il fonde l'atelier Fournier Gersovitz Moss et associés architectes, devenu EVOQ architecture. Il est vice-président Architecture de Panaq Design depuis 1997, une entreprise inuit active au Nunavut.

M. Fournier a réalisé bon nombre de constructions neuves et de rénovations allant jusqu'à une valeur de 100 millions $. Parmi ces réalisations, plusieurs ont été exécutées pour le compte de divers ministères et organismes publics (Travaux publics Canada, Transports Canada, Environnement Canada, Aéroports de Montréal, Corporation d'Hébergement du Québec, Centres jeunesse de Montréal, CEPGM, Municipalités, etc.) La majorité de ses réalisations sont de type institutionnel. Ses principaux champs d'expertise sont les installations culturelles, les centres communautaires et sportifs, les infrastructures municipales, les aérogares et infrastructures aéroportuaires (FSS, station météo, hangars, etc.), les services de santé et services sociaux, les édifices à bureaux, les installations scolaires et le logement social.

M. Fournier a travaillé en Angleterre, au Moyen-Orient, en Russie et dans l'Arctique canadien (Nunavik et Nunavut). Il travaille comme architecte-conseil, au nord du 55e parallèle, dans les territoires du Nunavik et du Nunavut et en territoires amérindiens depuis 1983. Il s'est taillé une réputation enviable pour ses constructions contemporaines innovatrices en régions nordiques (Nord du 55e parallèle), en territoires autochtones et à l'étranger.

Conférences

« Inuit Qaujimajatuqangit applied to the design of the CHARS», OAA Annual Conference, 23 mai 2018, Toronto

« Contemporary Architectural Design and Planning: Seeking the Indigenous Way », World Design Summit, Montréal 18 oct. 2017

Frappier, Jacob

Chargé de cours

Formation

Maîtrise en génie civil – Spécialité structure, Université de Sherbrooke, 2017-2018
Baccalauréat en génie civil – Concentration structure, Université de Sherbrooke, 2012-2016

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, stagiaire

Enseignement

ARC 2321 Statique et résistance des matériaux

Jacob Frappier a agi à titre d'auxiliaire d'enseignement pour différents cours du département de génie civil de l'Univesité de Sherbrooke.

Expérience professionnelle

Ingénieur junior en structure, depuis 2018

Leroux+Cyr

- Concevoir la structure de bâtiments en bois, en acier et en béton
- Participer à la coordination avec les autres professionnels
- Effectuer la surveillance de chantier et le revu des dessins d'atelier

Prix et distinctions

Obtention d'une bourse de recherche du FRQNT 2018

Obtention d'une bourse de recherche du CRSNG 2017

Frappier, Maxime-Alexis

professeur invité

Formation

Baccalauréat en architecture, École d'architecture de l'Université de Montréal, 2000

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2009

Enseignement

ARC 6830 Pratique professionnelle

Expérience professionnelle

En septembre 2006, il fonde l'agence ACDF qui élabore des projets d'architecture variés, autant au Canada qu'à l'international et agit à titre de concepteur principal de la firme.

Réalisations récentes et projets en cours :

- Plan d'ensemble site Molson, Groupe Sélection Montoni First Capital, en cours de réalisation.
- La Marguerite Gouin, plan d'ensemble (600 unités), Presti Real Estate et Groupe Petra, en cours de réalisation.
- Le Champlain appartements locatifs, (215 unités), Mondev, Montréal, arrondissement VilleMarie, en cours de réalisation.
- Peel Ottawa, appartements locatifs (415 unités), Mondev Hillpark, Montréal, arrondissement Sud-Ouest, en cours de réalisation.
- Barclay Condos (200 unités, 36 étages), Vancouver, en cours de réalisation.
- 99 West Pender Hotel (300 chambres, 100 condos) Vancouver, en cours de réalisation, avec IBI Group.
- Quartier Select, District Union, Terrebonne, Réseau Sélection, 250 unités 100M$, construction en cours.
- Condominium Percy Robertson (10 unités), Montréal, Groupe Moschelle, 18M$, construction en cours.
- Réseau Sélection Repentigny, résidence pour personnes aînées, 85M$, 2019
- Résidence pour personnes aînées LOKIA, Sherbrooke, 2019
- Réseau Sélection Terrebonne, résidence pour personnes aînées, 100M$, 2019, construction en cours.
- Réseau Sélection Lachenaie, résidence pour personnes aînées, 42M$, 2019
- Réseau Sélection Beloeil, résidence pour personnes aînées, 46M$, 2019
- Réseau Sélection Panorama, Ste-Dorothée, résidence pour personnes aînées, 80M$, 2018
- Hôtel Monville à Montréal (269 chambres), Gault Hotel Real Estate, 50M$, 2018.
- Réseau Sélection Rock-Forest, résidence pour personnes aînées, 25M$, 2017
- PARQ Vancouver, BC (Douglas Hotel, JW Marriott, Casino) avec IBI/A49, 400M$, 2017.
- Hôtel Inuulitsivik, Dorval (120 chambres), Groupe Moschelle, 20M$, 2017.
- The Pacific by Grosvenor (224 unités), 40 étages, Vancouver BC, Grosvenor, 100M$, construction en cours (avec IBI Group).
- Avani Condos and Hampton by Hilton (110 chambres, 35 étages), Surrey BC, Virani Group, 75M$, en cours de réalisation. (Consortium A49/ACDF)
- Hôtel Gault, rénovation du lobby et des chambres, en cours de réalisation.

Prix et distinctions

Prix du jeune architecte attribué par l'Institut royal d'architecture du Canada (IRAC), 2013

Gallanti, Fabrizio

Professeur invité

Formation

Ph. D. (doctorat en recherche), Faculté d'architecture, École polytechnique de Turin, Italie, 2001
Maîtrise en architecture (Laurea in Architettura), 1995

Associations professionnelles

Ordre des architectes de la province de Gênes, Italie, 1996

Enseignement

ARC 3017 Projet d'architecture 1
ARC 3019 Projet d'architecture (atelier hors les murs en Espagne, Été 2019)
ARC 6851 Séminaire 1
Autres expériences d'enseignement :
2014 à 2015 Professeur en visite Mellon, School of Architecture, Princeton University, (É.-U.).
2008 à 2010 Chargé de cours, Faculté d'architecture, École polytechnique de Milan (Italie).
2004 à 2006 Professeur adjoint, Faculté d'architecture et de design, Universidad Nacional Andrés Bello, Santiago (Chili).
2003 à 2008 Professeur agrégé, Faculté d'architecture et d'études urbaines, Pontificia Universidad Católica, Santiago (Chili).
2002 à 2006 Professeur adjoint, Faculté d'architecture et de design, Universidad Diego Portales, Santiago (Chili).
1998 à 2000 Chargé de cours, Faculté d'architecture, École polytechnique de Turin (Italie).

Expérience professionnelle

Fabrizio Gallanti possède une vaste expérience internationale en architecture, urbanisme, arts visuels et en éducation. Il compte à son actif de nombreuses publications et expositions et a assumé entre 2011 et 2014 les fonctions de directeur associé des programmes, au Centre Canadien d'Architecture à Montréal, Canada, responable de toutes les expositions, programmes publics et educationnels et publications. Depuis 2015, il est membre du conseil d'administration de Fogo Island Arts. Depuis 2017, il est membre du Comité d'art public pour Montréal. Entre 2014 et 2016, il a été consultant curatorial du studio de recherche The Commons Inc., basé à Montréal offrant des services de consultation sur des stratégies institutionnelles et culturelles à clients comme la McConnell Foundation ou la SBC Gallery.

Publications et articles choisis

Gallanti F. (2017). Political concrete. New Materials and Architecture for Brazilian Modernity. Dans Corinne Diserens (ed.), *Gestures and archives of the present, genealogies of the future,* Taipei Fine Arts Museum, Taipei.

Gallanti F. (2017). Alessianesimo genovese et La salita. Dans Elda Cerchiari Necchi e Chiara Rosati (ed.), *Genova Mia,* Polaris, Milano.

Gallanti F. (2017). Houses Float, Islands Stay. Dans MAP Office (ed.), *Our Ocean Guide,* Lightbox Group, Venezia.

Gallanti F. (2016), *MCHAP The Americas,* Actar / IIT, New York.

Gallanti F. (2016). *O Mundo nos Nossos Olhos,* Trienal de Arquitectura de Lisboa, Lisbon. FIG Projects.

Gallanti F. (2016). The World in Our Eyes. FIG Projects in conversation with Stefano Boeri and Malkit Shoshan. Dans *The Form of Form,* Lars Müller Publishers, Zürich.

Prix et distinctions

2015 Bourse de recherché Graham Foundation for Advanced Studies in the Fine Arts,, Chicago (É.-U.).
2014 Bourse de recherche Princeton-Mellon Initiative.

Gauthier, Denyse

Chargée de formation pratique

Formation

Maîtrise en arts visuels et médiatiques, UQAM, 2004
Baccalauréat en architecture, Université de Montréal, 1991
Baccalauréat en design de l'environnement, UQAM, 1987

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 1995

Enseignement

ARC 1011 Atelier d'architecture 1
ARC 1012 Atelier d'architecture 2

Expérience professionnelle

2004-2017 dGAUTHIERarchitecte

Projets résidentiels, commerciaux et plan d'ensemble

Appentis et terrasse au toit, ave Dollard (en cours) _ Ajout d'un étage et rénovation du 2e étage, rue De la Roche (en cours) _ Rénovation du 2e étage et terrasse au toit, ave Laurier _ Ajout d'un étage et mezzanine rue Fabre _ Rénovation d'un espace de bureau au 2e étage, rue Crescent _ Ajout de 3 étage et mezzanine, rue Drolet _ Rénovation d'un triplex, ave Laval _ Plan d'ensemble et conception de 150 condominiums, Roatan Rénovation rdc d'un duplex, Terrasse Paquin, Laval _Design intérieur de l'Atelier IF, rue St-Denis Rénovation d'un 3e étage, rue Jeanne-Mance _ Aménagement paysager et terrasse au toit, ave Outremont Terrasse au toit d'un édifice de 8 étages, rue Sherbrooke _ Rénovation d'un espace de bureau au 4e étage, rue Crescent _ Rénovation d'un cinq plex, rue St-Denis _ Rénovation d'un triplex, rue Orléans _ Rénovation Memoria Alfred d'Allaire, rue Bellechasse _ Rénovation Traiteur Buonanotte, boul St-Laurent _ Rénovation d'un espace de bureau Landry (Bureau de gestionnaires de portefeuilles) ave McGill Collège _ Rénovation de 2 étage, rue Lacombe _ Ajout d'un étage, rue Chabot _ Ajout d'un étage et rénovation du rdc, rue Clark Rénovation d'un triplex, rue Joliette _ Rénovation d'un triplex, rue St-Denis _ Rénovation de l'atelier Bo-visuel, rue Hochelaga _ Ajout d'un étage, rue Iberville _ Transformation d'un duplex en espace de bureau, rue Saint-André

2013 dGAUTHIERarchitecte en collaboration avec Carlo Carbone architecte

2012-2013 dGAUTHIERarchitecte consultante pour Lupien + Matteau architectes

2004-2012 Collaboration Urban Soland-Paysages Urbains

1994-1999 André Fortin architecte

1991-1993 Cardinal et Hardy architectes

1987-1991 La Société d'architecture Fortin Rousseau

Gilles, Damien

Chargé de cours

Formation

Ph.D., Génie civil (structures), Université McGill
B.Ing., Génie civil, Université McGill

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, depuis 2012
Membre de l'Institut canadien de la construction en acier (ICCA)
Membre du American Institute of Steel Construction (AISC)-
Membre du American Concrete Institute (ACI)

Enseignement

ARC 2321 Statique et résistance des matériaux
ARC 4324 Stratégie structurale

Expérience professionnelle

Ingénieur en structure et directeur de l'ingénierie, Leroux+Cyr Inc., depuis 2015

Quelques réalisations récentes :

-Hôtel et centre de congrès de St-Hyacinthe

-Reconstruction du 220 St Paul Ouest

-Place Bell

-Centre de transport Stinson de la STM

Recherche

Recherche doctorale : In situ dynamic characteristics of concrete shear wall buildings

Publications et articles choisis

Gilles, D. et McClure, G. 2012. Measured natural periods of concrete shear wall buildings: insights for the design of Canadian buildings. *Canadian Journal of Civil Engineering* 39(8): 867-877.

Prix et distinctions

Prix d'excellence de l'ICCA 2014, catégorie Jeune Ingénieur (projet STM Stinson)

CRSNG : Bourse d'Études Supérieures – Doctorat (2008-2011)

Vadasz Doctoral Fellowship in Engineering (2008 – 2011)

Prix SNC-Lavalin (2005)

Godin, Joanne

Professeure invitée

Formation

Baccalauréat en architecture, École d'architecture de l'Université de Montréal, 1989

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2010

Enseignement

ARC 3017 Projet d'architecture 1
ARC 6812 Atelier d'architecture avancé 1

Expérience professionnelle

En 1989, elle s'est jointe à la firme Cardinal Hardy à titre d'architecte concepteure et y a développé son expérience multidisciplinaire. En octobre 2014, elle s'est jointe à la firme Lemay en tant qu' associée et directeure de conception.

PRINCIPALES RÉALISATIONS RÉCENTES

PROJETS RÉSIDENTIELS

280 De La Montagne, Développement Carbocan Inc, Griffintown, Montréal (en cours) 17 M$ Projet résidentiel de 90 unités d'habitation, 90 000 pi2 sur 8 étages. Rôle: Associée, directeure de conception

Ilot St-Ann, phase II, Devimco, Griffintown, Montréal (en cours) 131 M$ Projet résidentiel de 121 unités d'habitation sur 14 étages.Rôle : Architecte associée, directeure de conception

Deux Montagnes, Réseau Sélection, Montréal (en chantier) 50 M$ Projet de résidences pour personnes âgées autonome et non autonome, de 227 unités d'habitation, 35 unités de soins, et programme d'espaces communs, 249 112 pi2 sur 8 étages et un sous-sol. Rôle : Architecte associée (directeur de conception/design intérieur : Andres Escobar)

Vaudreuil, Réseau Sélection, Vaudreuil-Dorion (en chantier) 40 M$ Projet de résidences pour personnes âgées autonomes et non autonomes, de 198 unités d'habitation, et programme d'espaces communs 205 569 pi2 sur 13 étages et un sous-sol. Rôle: Architecte associée (directeur de conception/ design intérieur : Andres Escobar)

Laval-sur-le-Lac, Groupe Quorum & Groupe Marsan, Montréal (en chantier) Projet résidentiel de 112 unités d'habitation, 4 pavillons distinctifs sur 6 étages. Rôle : Architecte associée (directeur de conception/design intérieur : INNÉDESIGN)

Mary Robert, Devimco, Griffintown, Montréal (en cours) 88 M$ Projet résidentiel de 496 unités d'habitation. Rôle : Associée, directeure de conception

Domtar, Domtar Développement, Ville-Marie, Montréal (2014) Étude de potentiel de développement pour intégration de 250 unités d'habitation, programme mixte hôtel 150 chambres & bureaux, 48 étages. Rôle : Architecte, directeure de conception

Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy, Sillery, Cap-Rouge, Douville Moffet & associés/Sobeys Developments (2013-2015) Projet résidentiel de 600 unités d'habitation, programme mixte locatif étudiant, condominiums et marché d'alimentation, 4 à 12 étages. Rôle : Architecte directeure de conception

Iordanova, Ivanka

Professeure invitée

Formation

Post-Doctoral specialization, GRIDD, ETS-Montreal, 2011
Certification LEED AP, 2009
Ph.D. en aménagement, Université de Montréal, 2009
M.Sc.A. Aménagement, Université de Montréal, 2000
B.Arch. / Maîtrise en architecture, Sofia, Bulgarie, 1987

Associations professionnelles

LEED AP, CanBIM CP,
Membre du groupe BIM-Québec, 2009
Membre de Biomimicry Quebec (Architectural 'champion') 2011
Membre de la "Table Multisectorielle sur le BIM" depuis 2011
Membre de CanBIM General Contractor's Committee; depuis 2013 (Présidente 2016-2017)

Enseignement

ARC 4000F Séminaire en architecture (Conception intégrée et BIM)

Ivanka Iordanova enseigne également à l'École de technologie supérieure (ÉTS).

Expérience professionnelle

Innovation and VDC Director, Pomerleau Inc.

Implementing BIM/Virtual Design and Construction (VDC),

Lean Construction and other digital innovation in the Company.

Leading the BIM/VDC Team, coordinating BIM projects and training

employees in BIM and Lean.

Scientific respondent for the Pomerleau Industrial Research Chair - École de technologie supérieure (ETS), Montreal

Scientific respondent for the Pomerleau Industrial Research Chair – École Polytechnique de Montréal

Member of the General Contractors Committee at CanBIM (Canada) Lecturer: École de technologie supérieure – Montreal

Lecturer : Programme d'éducation en BIM (PeBIM), Collège Limoilou, Collège du Vieux Montréal, ETS

Lecturer : Centre de formation en développement durable (CFDD), Université Laval

Publications et articles choisis

2018 (accepted) Motamedi, A., I. Iordanova & D. Forgues, *FM-BIM Preparation Method, and Quality Assessment Measures,* ICCCBE 2018 Conference, Finland

2017 Kasaee, A., I. Iordanova. *Building Information Modeling and Cost Estimation,* 6th CSCE/CRC International Construction Specialty Conference, Vancouver, 2017

Communication

Mars 2018, Key-note speaker: What is New in the Construction Industy, CCA Conference Banff.

Kowal, Stephan

Chargé de cours, chargé de formation pratique

Formation

Ph. D. (architecture), Université de Montréal, École d'architecture
M. Arch II, Southern California Institute of Architecture, Los Angeles
B. Arch, Université de Montréal, École d'architecture

Enseignement

ARC 1215 Dessin d'architecture
ARC 1011 Atelier d'architecture 1
ARC 1012 Atelier d'architecture 2
ARC 2011 Atelier d'architecture 3
ARC 2012 Atelier d'architecture 4

Recherche

Sujets : conception du projet d'architecture,
cartographie numérique,
visualisations architecturales avancées
histoire, nouveaux médias et études intermédiales.

Thèse de doctorat : Architecture et cartographie à la lumière du numérique : naissance du Système d'information géographique du Canada (2016) Sous la dir. d'Alessandra Ponte.
Intégration pédagogique : « La typologie de la maison à patio et ses mutations contemporaines - une banque de donnée évolutive » (2016) , Resp. Alena Prochazka, prof. Denis Bilodeau.

Bourse d'études supérieures du Canada Joseph-Armand Bombardier – Doctorat (CRSH)
Bourse de formation professionnelle et de perfectionnement, colloque, UdM (2017-2019)
Bourse pour une activité de perfectionnement, doctorat, UdM (2016-2017)
Bourse de la Faculté de l'aménagement, doctorat, UdM (2014)

Publications et articles choisis

Kowal, Stephan, « À la recherche des points-clefs de Gilbert Simondon autour d'un système d'information géographique », *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère* [En ligne], 3 | 2018.

Ponte, Alessandra; Kowal, Stephan. 2017. Making the North: Mines and Towns in the Labrador Trough, dans *Material Culture,* sous la dir. de Jane Hutton,. Landscript. Berlin : Jovis Verlag.

Kowal, Stephan. 2015. Protomoments - The New Work of Projective Architectural Objects - Exhibit Review. *JAEOnline,* April 28, 2015.

Kowal, Stephan. 2014. The Cartographatron—Between Media and Architecture: McLuhan, Giedion, Tyrwhitt, and Doxiadis, dans *Cartographies of Place: Navigating the Urban*, sous la dir. de Michael Darroch, Univ. of Windsor et Janine Marchessault, York Univ. , McGill- Queen's University Press.

Communications

Colloque *Critical practice in an age of complexity - an interdisciplinary critique of the built environment,* AMPS (Architecture, media, politics, society), University of Arizona, Tucson (2018). Conférence/papier : "Complexity crisis, Ekistics and the birth of GIS in Canada".

Colloque International *Pensée décentralisatrice et projet de territoire, au XX^e siècle,* ENSA de Grenoble, (2017). Conférence/papier : « Les grilles du Système d'information géographique du Canada ».

Krieger, Olivier

Chargé de cours, chargé de formation pratique

Formation

PA Leed, 2010
Diplôme d'architecte DPLG (Maîtrise en architecture) – Ecole d'Architecture de Nancy, 2004
D.E.F.A. – Ecole d'Architecture de Nancy, 1998

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2016

Enseignement

ARC 1311 Architecture et construction 1
ARC 2012 Atelier d'architecture 4

Olivier a également enseigné en technologie de l'architecture à temps plein au Cégep André Laurendeau.

Expérience professionnelle

Décembre 2016 – aujourd'hui

Olivier Krieger architecte
-Loft pour John Londono, Montréal, livraison janvier 2019
-Studios et bureaux pour Consulat, Montréal, livré en septembre 2018
-Restaurant Jiep-Jiep, Montréal, livré en septembre 2017

Octobre 2005 - décembre 2016

Saucier Perrotte architectes, Montréal

-River City Phase 4, Toronto – phase esquisse
-River City Phases 2 et 3, Toronto – phases esquisse, exécution, chantier
-UBC, Vancouver – phase exécution
-College John Abbott (Leed Or), Montréal – phase exécution
-Planetarium, Montréal (Leed Platine) – phase concours
-Taylor Family Digital Library, Calgary – phase esquisse
-Kuching Tower Project, Malaisie – phases esquisse, exécution

Août 2004 - août 2005

Architecture Studio, Paris.

-Complexe sportif de Liévin – phases esquisse, exécution
-4 établissements pénitentiaires – phase concours

Août 2002 - août 2003

Atelier Christian de Portzamparc, Paris.

-Salle Philarmonique, Luxembourg – phase chantier
-Cidade das artes, Rio de Janeiro – phase esquisse
-Tours d'habitation, Monaco – phase esquisse-
-Zeil Projekt, Francfort – phase concours

Krausz, Peter

Professeur titulaire
Faculté des arts et des sciences - Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques, UdeM

Formation

Académie des Beaux-Arts de Bucarest, 1964-1969

Associations professionnelles

RAAV (Regroupement des artistes en arts visuels du Québec), depuis 1990
Académie royale des Arts du Canada, depuis 2010

Enseignement

ARP 1800 Techniques et procédés picturaux
ARP 2012 Dessin 2

Expositions individuelles

2018 *"Then and Now – Early Photographs and New Paintings",* Mira Godard Gallery, Toronto
Peter Krausz – Paysages vivants, Institut de recherche du CUSM, Montréal

2015 *"Et in Arcadia ego",* Galerie de Bellefeuille, Montréal
Peter Krausz, Photographies 1969 – 2015, Galerie McClure, Montréal

2014 *(No) Man's Land,* OSA, Ottawa
Temporale-New Paintings and Drawings, Mira Godard Gallery, Toronto

Principales expositions collectives

2018 *Memoria ca viziune,* Muzeul de istorie a Transilvaniei, Cluj, Roumanie
Le dessin à l'œuvre, Maison de la culture Claude-Léveillée, Montréal
Encrées dans l'histoire, Maison de la culture NDG, Montréal
Preview 2018, Simon Andrew, Alex Colville, Tom Forrestall, Colin Fraser, Laurent Guérin, Peter Krausz, David Milne,Takao Tanabe. Mira Godard Gallery, Toronto

2017 *Des lignes, du temps – Dessins de Concordia : 1948 – 2017.* Fondation Guido Molinari, Montréal
Faire Place. Une brève histoire des arts plastiques à l'université de Montréal. Centre d'exposition de U de M
Brown's Hill, Galerie McClure, Montréal et le Musée Colby-Curtis, Stanstead

2015 *Artist and Model,* Mira Godard Gallery, Toronto
Drawing 2015, John B.Aird Gallery, Toronto
Landscape/Cityscape, Mira Godard Gallery, Toronto

2014 *The Landscape Show,* Mira Godard Gallery, Toronto
Paysages/Landscapes, Galerie de Bellefeuille, Montréal

Catalogues, publications et films documentaires

2017 Publication *Des lignes, du temps – Dessins de Concordia : 1948 – 2017.* Fondation Guido Molinari, Montréal
Publication *Faire Place. Une brève histoire des arts plastiques à l'Université de Montréal.* Centre d'exposition
Catalogue *Brown's Hill,* Galerie McClure, Montréal et le Musée Colby-Curtis, Stanstead

2015 Catalogue *Artist and Model,* Mira Godard Gallery, Toronto, texte de Dr.Eva Seidner
Catalogue *Peter Krausz: Photographies/Photographs 1969-2015, Galerie McClure*, texte de Victoria LeBlanc et Sandra Paikovsky.

Labelle, André

Chargé de cours

Formation

Maîtrise en gestion de projet, Université du Québec à Montréal, 1994
Baccalauréat en architecture, Université Laval, 1982

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 1984

Enseignement

AME 6046 Planification et contrôle des ressources

Expérience professionnelle

Gestionnaire de projet pour la réalisation des projets suivants :

- Nouvelle vocation pour le site Hôpital Royal Victoria, Université McGill, 2016-2024
- Complexe des sciences, Université de Montréal, Site Outremont, 2013-2015
- Grandir en santé, CHU Sainte-Justine, Montréal, 2007-2012

Publications et articles choisis

La gestion du projet « Grandir en santé » du CHU Sainte-Justine : particularités et constats, La Cible (publiée par l'AFITEP), nº 119, 4e trimestre 2012.

Laforest, Alain

Chargé de cours

Associations professionnelles

Membre de l'Association des Photographes Professionnels du Québec

Enseignement

AME 2340 Photographie en aménagement
ARC 2340 Photographie en architecture

Expérience professionnelle

Commissaire et participant de l'exposition photographique collective *Nouveau regards sur l'édifice de HEC Montréal, un modeste hommage à Dan Hanganu* à la Maison de l'architecture du Québec (27 avril au 10 juin 2018) et reprise à HEC Montréal (Octobre 2018- en cours).

Commissaire de l'exposition photographique *Le temps qui passe* de Guy Glorieux à la Maison de l'architecture du Québec (mars – juin 2017).

Direction de l'aménagement visuel pour l'exposition *S.O.S. Paysages Autoroutiers* à la Maison de l'architecture du Québec (novembre 2016-février 2017).

Commissaire de l'exposition photographique *Les Granges du Québec* de Geraldo Pace à la Maison de l'Architecture du Québec (novembre 2015-mars 2016).

Commissaire de l'exposition *Melvin Charney Architect(e) / Photographe(r)* en tournée dans 6 maisons de la Culture du réseau des Maisons de la Culture de Montréal (2015-2016).

Recherche

Recherche photographique personnelle sur l'ombre de l'architecture.

Publications et articles choisis

Réflexions d'un photographe d'architecture sur sa pratique, *ARQ Architecture et Design Québec,* nº 181 Architecture et photographie

Prix et distinctions

Reçu Membre honoraire de l'Institut Royal d'Architecture du Canada en février 2017 lors du Gala de l'IRAC.

Lagacé, René

chargé de cours

Formation

Baccalauréat en droit (1985)

Baccalauréat en architecture (1969)

Baccalauréat ès arts (1965)

Stages de perfectionnement en enveloppe du bâtiment, recyclage de bâtiment, accessibilité universelle des bâtiments, isolation, toitures, fenêtres, maçonnerie, aspects juridiques de la construction, médiation, arbitrage, informatique (Autocad, SketchUp, Explorer, WordPerfect, Word, PowerPoint, Access, Outlook ...).

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 1972

Membre de l'Institut Royal d'architecture du Canada, 1972

Membre de l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec, 1985

Membre du Barreau du Québec, 1986.

Enseignement

ARC 6833 Pratique et gestion stratégique

Chargé de cours en droit à l'École d'architecture de l'Université Laval (2002, 2003, 2004, ARC-66352).

Expérience professionnelle

Pratique autonome de l'architecture depuis 1972. Pratique autonome du droit comme avocat depuis 1986. Membre du groupe de travail sur l'arbitrage multipartite du Centre canadien d'arbitrage commercial. Membre de la Commission d'arbitrage sur la protection du patrimoine immobilier de la Ville de Montréal (1993 à 2002). Arbitre, inspecteur et examinateur à l'Ordre des architectes du Québec.

Recherche

Mise à jour continue en droit de l'architecture publiée sur le site StudiUM de ARC6833-RL.

Distinctions

Mérite du Barreau 1993.

Publications et articles choisis

LAGACÉ, René, Professionnels du bâtiment et protection du public, Montréal 2001.

LAGACÉ, René, «La protection de l'œuvre des créateurs en aménagement et en design» no 3, vol. 5, mai 2001, revue L'Autre Forum, Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal.

LAGACÉ, René, Les aspects juridiques de la pratique de l'architecture, 3e édition, Montréal 1996.

LAGACÉ, René, « Réflexion sur la responsabilité de l'urbanisme », février-mars 1986, revue L'Urbaniste, Montréal, Ordre des urbanistes du Québec.

Langevin, Michel

Professeur invité

Formation

Baccalauréat en architecture, 1998

Associations professionnelles

Association des architectes paysagistes du Québec, 2006
Association des architectes paysagistes du Canada, 2006
Association du design urbain du Québec, 2018

Enseignement

ARC 6803F Séminaire de recherche

Expérience professionnelle

Michel Langevin est associé principal et cofondateur de NIPPAYSAGE. Diplômé en architecture à l'Université de Montréal en 1998, Michel acquiert, au fil de sa pratique, le titre d'architecte paysagiste agréé (AAPQ-AAPC). Il cumule désormais plus de 20 années d'expérience. En 2001, Michel cofonde l'entreprise en y apportant des expériences professionnelles d'envergure internationale, acquises chez les firmes Matha Schwartz inc. et Hargreaves Associates. Au sein de NIPPAYSAGE, il agit comme chargé de projet et contribue au développement des principaux projets. Par sa formation en architecture, suivie d'une solide expérience en architecture de paysage et en design urbain, Michel fait preuve d'une grande capacité de collaboration et de dialogue au sein d'équipes de conception intégrée. Son domaine d'expertise élargi, combiné à un sens remarquable du design, constituent des atouts lui permettant de surpasser les limites disciplinaires pour créer des paysages uniques, à la fois pragmatiques et surprenants.

Projets significatifs récents quxquels Michel Langevin de NIPPAYSAGE a participés à titre de chargé de projet :

Square Viger, Montréal, 2016-2019
Ruelle Centre-ville, de la Montagne - Drummond, Montréal, 2017
Ruelle Centre-ville, Mackay -Bishop, Montréal. 2017
Promenade Smith, Montréal, 2012-2017
Centre hospitalier de l'UdeM (CHUM) - espaces publics près des entrées et jardins sur les toits, 2012-2017
Centre hospitalier Sainte-Justine (CHUSJ), 2012-2017
Jeté Alexandra, Vieux-Port de Montréal, 2012-2017
YUL - Condos 400 René-Lévesque Ouest, Montréal, 2016--2017
Nouveau pont Champlain, Montréal, 2014-2017
Centre d'interprétation de Beauharnois, 2011, 2016
Centre culturel Notre-Dame-de-Grâce, Montréal, 2014-2015
Place Léopold-Beaulieu, Technopôle Angus, Montréal, 2015

Prix et distinctions

Grand Prix du Design 2017, Place Léopold-Beaulieu, Montréal, 2015
Ferme La Bergerie, La Conception, Prix OAQ, mention Développement durable 2015

Langford, Richard

Chargé de formation pratique

Formation

Baccalauréat en architecture, École d'architecture de l'Université Laval, Québec 1993
Baccalauréat en design de l'environnement, Université du Québec à Montréal, 1990

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 1998

Enseignement

ARC 1011 Atelier d'architecture 1
ARC 1012 Atelier d'architecture 2

Expérience professionnelle

Chargé de discipline pour le projet de réfection de la place pulique se situant devant le siège sociale de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), projet en cours

Collège Stanislas – étude de faisabilité pour la requalification des espaces extérieurs des campus du petit et du grand Collège, projet en cours

Collège Stanislas – réfection des façades de l'aile Dollard., 2017

Chargé de discipline pour la surveillance des travaux de construction de la gare Sauvé du train de l'est AMT, 2017

Collège Stanislas – étude faisabilité pour l'établissement des besoins immobiliers à court, moyen et long terme,.2016

Chargé de discipline pour la surveillance des travaux de construction du prototype grandeur nature de la station Amos du Système Rapide par Bus (SRB Pie-IX) AMT, 2016

Prix et distinctions

Grand prix du jury - Commerce Design Montréal Québec
Restaurant Aikawa, Dollard-des-Ormeaux, Montréal, 2005 – Boutique Le Balconier, Plateau Mont Royal, Montréal, 2015

Médaille du mérite architectural de la Ville de Québec
Résidence Fortin-Wells, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, Québec, 2006

Lapierre, Katherine

Chargée de cours, chargée de formation pratique

Formation

Doctorat en études et pratiques des arts, « Catalogue raisonné d'architectures outsiders : repères historiques et théoriques accompagnés d'un parcours non exhaustif, au Québec, en France et en Belgique », thèse recherche dirigée par Nicolas Reeves, Université du Québec à Montréal, 2015.

M.Arch.II Architectural History and Theory, Université McGill, Montréal, 2003
M.A. Landscape study architecture, University of Westminster, Londres,U.K., 1998
Baccalauréat en architecture, Université de Montréal, 1997

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, stagiaire

Enseignement

ARC 1011 Atelier d'architecture 1
ARC 1012 Atelier d'architecture 2
ARC 1214 Atelier d'expression
ARC 1801 Intégration 1
ARC 6814 Projet final

Katherine Lapierre a également enseigné dans le programme de Design de l'environnement de l'UQAM et à l'École des arts visuels et médiatiques de l'UQAM.

Expositions

Exposition solo à la Maison de l'architecture du Québec (MAQ), Montréal [Présentation du projet : « Outsider » du 21.06.2018 au 30.09.2018.]

Co-animatrice avec Sophie Gironnay, Café des z'a 01, saison 06, 28.09.2018 « Architectures outsiders… Délires marginaux ou source d'inspiration pour l'avenir?»

Publication

Lapierre, Katherine, « Outsider ». RACAR, Numéro thématique : nouvelles perspectives sur l'intérieur domestique. Récit de pratique sur le travail présenté à la MAQ, à paraître en 2020.

Subvention à la recherche-création

Bourse Recherche Création, Conseil des Arts et des Lettres Architecture : « Villa Poïesis », 2019-2020.

Bourse de perfectionnement, SCCCUM, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal : « Outsider », 2018.

Bourse Recherche Création, Conseil des Arts et des Lettres Architecture : « Fictions », 2013-2014.

Recherche

Projet d'intégration pédagogique CLIP, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, chargée de cours participante au projet collectif de recherche, 2016: « Banque de données sur la typologie de la maison à patio et ses mutations contemporaines ». Responsable de la réalisation : Alena Prochazka / professeur responsable du programme pour la FEP: Denis Bilodeau.

Lebel, Annie

Professeure invitée

Formation

Maîtrise en histoire et théorie, Université McGill, 1994
Baccaulauréat en architecture, Université de Montréal, 1987

Associations professionnelles

Associée écologique LEED, 2014
Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 1996

Enseignement

ARC 6701 Projet complet
ARC 6812 Atelier d'architecture avancé 1
ARC 6813D Atelier d'architecture avancé 2 - orientation Architecture urbaine
ARC 6814 Projet final
AME 6918 Atelier de projet final Maîtrise en design urbain

Annie Lebel a également enseigné à l'École d'architecture de l'Université McGill et l'Université Carleton ainsi qu'à l'École de design à l'UQAM.

Expérience professionnelle

Architecte associée chargée de conception et de projet avec in situ atelier d'architecture depuis 1996

Projets récents

Architecture culturelle :

Le Cube, Montréal, Centre de création théâtral pour la jeunesse dans une ancienne église
consortium avec Nadeau Nadeau Blondin architectes, en cours

Bibliothèque laboratoire de la BAnQ, Québec, Création d'une bibliothèque laboratoire dans le bâtiment patrimonial de la bibliothèque St-Sulpice, en consortium avec DMA architectes, en cours

Le Diamant, Québec, Salle de spectacles et lieu de création de la compagnie Ex-Machina
en consortium avec Co-architecture et Jacques Plante architecte, en cours

Arrêt sur image 2, Montréal, Installation au 1000 rue de la Gauchetière, Hall Ouest, 2015

Interprétation de l'arboretum, Jardin botanique, Montréal, 2013

Architecture commerciale :

MTLab, Aménagement des espaces de co--working au 7e étage du Pavillon des sciences et de biologie de l'UQAM, Montréal, 2017

Triotech, Montréal, Aménagement des bureaux de la société, 2015

Prix et distinctions

Certification LEED Or, Centre Phi, Montréal, 2016
Grand Prix du design, restaurant 2000 pi^2 + Restaurant Le Serpent, 2015
Honneur régional de L'AAPQ, Structures d'interprétation de l'arboretum du Jardin botanique de Montréal. 2015

Lefevère, Ludovic

Chargé de cours

Formation

Spécialisation en éclairage à l'École Polytechnique, 2006
Diplôme en éclairage IES, 2004

DEA en Architecture, Cinéma et musique, Université de Lille (France), 2004
Diplôme d'architecte DPLG, École d'Architecture de Lille (France), 1998

Enseignement

ARC 5314 Mécanique, Électricité, Éclairagisme

Expérience professionnelle

- 2018 HEC Centre ville| Montréal | Mise en lumière intérieure et extérieure
- 2017 Parc Guido Nincheri| Montréal | Mise en lumière urbaine
- 2017 Pont Jacques Cartier (375ème MTL) | Montréal | Mise en lumière urbaine
- 2017 Pont Lachine et Nouvel échangeur Turcot | Montréal Mise en lumière urbaine
- 2017 Place Bell | Laval | Mise en lumière extérieur et scénique
- 2017 Oeuvre de Nicolas Baier | Montréal | Mise en lumière artistique
- 2016 NHQ Plaza | Ottawa | Mise en lumière urbaine
- 2016 INRS | Montréal | Mise en lumière architecturale
- 2016 Jardin Botanique (Dragon, Nids) | Montréal | Mises en lumière
- 2016 Musée des beaux arts de Montréal | Montréal | Mise en lumière intérieure
- 2015 Place Chabanel | Montréal | Mise en lumière extérieure et urbain
- 2015 Ssense | Montréal | Mise en lumière intérieure

Publications et articles choisis

- Parc Guido-Nincheri, revue *Canadian Architect,* Vol. 63, nº 3, p. 19
- Parc Guido-Nincheri, site web *Azure*

Prix et distinctions

- Prix Lumière 2014, IES, Entre les rangs – Luminothérapie | Éclairage extérieur
- Prix Lumière 2017, IES, Pont J.Cartier – 375e de MTL | Éclairage extérieur
- SXSW 2018 Interactive Innovation Awards | Smart Cities

Leoto, Ricardo Ferreira

Chargé de cours

Formation

Doctorat en aménagement – Gestion de Projets - PCI Faculté d'aménagement - Université de Montréal (en cours)
Maîtrise en aménagement option montage et gestion de projets, Université de Montréal et HEC Montréal
Baccalauréat en architecture et urbanisme, Université de São Paulo, Faculté d'architecture et d'urbanisme, 1999

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, stagiaire
Membre du Project Management Institue (chapitre Montréal), depuis 2009

Enseignement

AME 6920 Gestion des projets internationaux

Expérience professionnelle

Rénovation du complexe sportif Patro Le Prevost, réaménagement des espaces de bureaux et agence bancaire Caisse de Dépôt.

Recherche

Chercheur à la Chaire Fayolle-Magil Construction (architecture, bâtiment et durabilité).

Ricardo Leoto s'intéresse particulièrement aux approches collaboratives et multidisciplinaires de conception de projets visant à réduire l'empreinte environnementale des bâtiments

Publications et articles choisis

Leoto, R. F., & Lizarralde, G. (2019). Evaluating strategies for reducing buildings' environmental impact through Integrated Design (ID). (envoyé à l'éditeur) *Building and Environment.*

Leoto, R. F., & Lizarralde, G. (2019). Integrated Design for sustainable building: New challenges for project managers. (en finalisation) *Architectural Engineering and Design Management.*

Leoto, R. F., & Lizarralde, G. (2018). Challenges for Integrated Design (ID) In *Sustainable Buildings.* (Forthcoming) Construction Management and Economics.

Leoto, R., & Lizarralde, G. (2017) Project Manager's Role in *Sustainable Building Projects: A Case Study in Canada.* Paper presented at the World Sustainable Built Environment Conference 2017: Transforming Our Built Environment through Innovation and Integration: Putting Ideas into Action, Hong Kong.

Leoto, R. F., Thibodeau, C., & Lizarralde, G. (2016) *Life cycle assessment for sustainable construction: A case study in Canada.* Paper presented at the 41st IAHS WORLD CONGRESS: Sustainability and Innovation for the Future, Albufeira, Algarve, Portugal.

Prix et distinctions

Lauréat de l'édition 2018-2019 de la Bourse TD de l'Institut EDDEC.

Marier, Nicolas

Professeur invité

Formation

Spécialisation | Comprehensive Project Management | McGill University, 2012-2013
Maîtrise en architecture, Université de Montréal, 2002
Baccalauréat en design architectural, Université de Montréal, 2001

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2011

Enseignement

ARC 3020 Projet de conception intégrée

Nicolas Marier a partipé à l'enseignement à différents titres au Collège technique de Montréal, à l'École des métiers du Sud-Ouest de Montréal, à l'École à l'Université Laurentienne, à l'École de design de l'UQAM,

Expérience professionnelle

Au cours de sa carrière Nicolas Marier a dirigé des équipes de l'étape du montage et du développement des projets jusqu'aux chantiers pour différentes organismes publics, firmes privées d'architectes, de design et de construction. Dans les douze dernières années, il a notamment oeuvré à développer la ville en dirigeant des projets immobiliers et urbains innovants et uniques à la Société d'habitation et de développement de Montréal [SHDM].

En parallèle, il s'investit dans plusieurs projets touchant les disciplines de l'aménagement (architecture, design industriel, paysage, urbanisme). Plus récemment, le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal l'a nommé comme membre du Comité consultatif d'urbanisme pour deux mandats de deux ans [2013-2017].

Dans un même esprit d'implication dans le milieu, il a été un collaborateur régulier de Kollectif.net, lieu de diffusion architecturale incontournable au Québec. Il est membre depuis 2013 du Comité des concours de l'Ordre des architectes du Québec, depuis 2018 conseiller professionnel en architecture pour le Lab-École et C40 Reinventing Cities (concours Réinventer Montréal).

HART DESIGN | architecture | design industriel | design urbain

Architecte, conseiller professionnel & directeur de projets, depuis novembre 2017.

Projets récents :

2018 Le Saugrenu. Projet commercial. Aménagement pour un espace traiteur/cantine. Plans pour permis

2018 Esplanade. Projet commercial. Aménagement d'espaces de co-working, phase 2 et 3. Coordination

2018 RSSMO et Groupe PART. Projet commercial. Réaménag. de bureaux et classes. Relevés et concept.

2017-18 De Normanville. Projet résidentiel. Convertir un quadruplex en maison de ville et un duplex. Collaboration à la phase conceptuelle et à l'appel d'offres

2018 St-Pierre. Projet commercial. Optimisation et valorisation des espaces. Appui à la phase conceptuelle

2018 St-Joseph. Projet résidentiel, phase 2. Recherche pour l'intégration d'éléments préfabriqués en vue de l'optimisation de la construction

McComber, Laurent

Chargé de cours

Formation

Baccalauréat en design architecture, 1999

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2005

Enseignement

ARC 1312 Architecture et construction 2

Expérience professionnelle

Projets récents de l'agence Laurent McCombert, arch. :

RISE KOMBUCHA - 2018 - Montréal - Aménagement des bureaux et laboratoire
REPAIRE DUROCHER – 2018 - Outremont - Transformation d'un sous-sol centenaire
BONNE GRÂCE – 2018 - Notre-Dame-de-Grâce - Agrandissement et transformation intérieure
OREGON BAR- À-VIN – 2017 - Laval - Aménagement d'un restaurant bar-à-vin
HALTE 3, Gare Jean-Talon- 2017- Montréal - Installation temporaire de mobilier urbain
TRANSITION - 2017 - Westmount - Aménagement du sous-sol et terrasse
LA COURONNE – 2017 - Montréal - Transformation résidentielle, locatif de 12 unités
LA TRANCHE - 2016 - Montréal - Transformation intérieure majeure
LA CARDINALE - 2016 - Ville Saint-Laurent - Agrandissement et transformation intérieure
RIAD - 2016 - Montréal - Agrandissement et transformation intérieure
FILONS - 2016 - Ville Mont-Royal - Transformation intérieure majeure
NAADA YOGA FILONS - 2016 - Montréal – Aménagement d'un centre de yoga et sauna
BETA BLOC FILONS - 2016 - Dorval – Aménagement d'un centre d'escalade
PIKNIC ÉLECTRONIK FILONS - 2016 - Montréal - Bureaux 45 postes, transformation intérieure
PHARE BOTA BOTA FILONS - 2016 - Vieux-Montréal - Pavillon d'information et de vente
BOULANGERIE GUILLAUME I et II - 2014 et 2016 - Montréal - Transformation intérieure
CLINIQUE DIAPHANE - 2015 - Laval –Aménagement d'une clinique de dermatologie
DENTELURES - 2015 - Montréal - Transformation intérieure
DES ÉCAILLES - 2015 - Montréal - Deux unités unifamiliales, construction neuve
À QUAI - 2015 - Notre-Dame-De-Grâce - Transformation de la cour arrière et piscine
BOÎTE À SURPRISE - 2015 - Montréal – Agrandissement haut de duplex

Rayonnement

Redacteur, correcteur, examens d'admission ExAC, depuis 2008

Distinctions

Finaliste, Concours Est-Nord-Est — 2017
Finaliste, Concours Vivre le chantier Ste-Cath — 2016
Lauréat Grand Prix du Design — 2016 et Finaliste prix excellence OAQ — 2015, Clinique D diaphane
Lauréat Commerce design Montréal et Grand Prix Frédéric-Metz, Boulangerie Guillaume — 2015
Finaliste prix excellence OAQ, Juliette aux combles — 2015

Mertenat, Céline-Coralie

Chargée de cours

Formation

M. Sc. A. Aménagement, Université de Montréal, 2013
Maîtrise en architecture, Université de Montréal. 2007
Baccalauréat en design architectural, Université de Montréal, 2004

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2014

Enseignement

ARC 3640 Architecture verte
ARC 3018 Projet d'architecture 2 (concevoir la résilience en Asie DRIA 2016)

Expérience professionnelle

Provencher_Roy Associés Architectes, Montréal.

2018 Écoquartier du Technopôle Angus, Société de Développement Angus, Montréal. Certifié LEED ND Plan v4 Platine.

2019 Échangeur Turcot, Groupement SMi/ARUP, Ministère du Transport du Québec. Membre de l'équipe de certificateur indépendant.

2019 Station Vendôme, nouvel édicule et lien piétonnier, Société de transport de Montréal. Vise certification ENVISION OR (visé).

2019 Centre Crémazie, Société de transport de Montréal, vise certification LEED NC or.

2019 Îlot Balmoral, Société d'habitation et de développement de Montréal, vise certification LEED NE or.

2016 Agrandissement du CHU Sainte-Justine, Montréal. Certifié LEED NC OR (obtenue).

Recherche

Reviving the Role of NATURE in our Cities, Pearl, D., Mertenat, C-C., Beauvais-Sauro, E., 2018. DRIA 2018.

Prix et distinctions

Technopole Angus : prix national de design urbain, architecture canada (IRAC, 2016) et brownie awards - best overall, institut urbain du canada, 2015.

Commmunications, publications et articles choisis

PCI: pratique inspirante de collaboration villes, firmes et promoteurs. OUQ, nov. 2016

Imaginer un campus pour le 21e siècle. 5 points de vue de concepteurs. Le virage, Montréal, sept. 2016.
L'enjeu du bois dans la conception d'un quartier durable: le cas du Technopôle Angus de Montréal. 3e forum franco-québécois bois & forêt, Paris, 2-4 nov. 2015.

Le plan d'aménagement urbain du Technopole Angus. Mardis verts, OAQ, mai 2015.

Technopôle Angus, la cocréation au service d'un développement intelligent et durable. smart city expo Montréal, mars 2015. Concevoir un quartier durable à l'heure de l'écologie urbaine : le Technopole Angus certifié LEED ND. colloque urbanisme durable et villes de demain, CBDQ, janv. 2015.

Morales, Sergio

Professeur invité

Formation

Maîtrise Sc. A. Aménagement, Université de Montréal, 1996
Baccalauréat en architecture, Université de Montréal, 1993

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 1999

Enseignement

ARC 3017 Projet d'architecture 1
ARC 6701 Projet complet
ARC 6814 Projet final

Expérience professionnelle

1993 – 1995 Roux Labelle Architectes

1995 - 1998 Leclerc et associés Architectes

1999 - 2005 Saucier + Perrotte Architectes

2005 - CHEVALIER MORALES ARCHITECTES

SÉLECTION DE PROJETS

2018 Campus Outremont, Montréal, Qc, logements, 30M$.
2018 Salle de spectacle Frontenac Montréal, Qc,, 1,2M$
2018 Picasso, d'afrique en amérique MBAM, Montréal, Qc, design d'exposition, 0,08M$
2018 Centre de diffusion de Sherbrooke, Sherbrooke, Qc, concours, 5,5M$
2017 Bibliothèque Maisonneuve, Montréal, Qc, concours, 11,1M$
2017 Plaza St-Hubert, Montréal, Qc conception préliminaire de la nouvelle marquise, 18M$
2017 Bibliothèque de Drummondville, Drummondville, Qc, 20M$
2017 Bibliothèque de Pierrefonds, Pierrefonds, Qc, 15,1M$ (en cours)
2017 Bibliothèque Gabrielle-Roy, Québec, Qc, concours, 19,8M$
2017 Bibliothèque St-Sulpice, Montréal, Qc, concours, 17M$
2017 UQÀM, Pavillon Judith-Jasmin, Montréal, Qc, espaces publics et cours intérieures
2017 Parc La Fontaine, Montréal, Qc, pavillon des baigneurs du pôle famille, 3M$ (en cours)
2017 Résidence de l'Isle, Île-de-Mai, Qc, 3,8M$ (en cours)
2017 Maison de la littérature de Québec, Québec, Qc restauration de la maçonnerie, 1,6M$
2015 Maison de la littérature de L'Institut canadien de Québec, Québec, Qc, 8,2M$
2015 Bibliothèque Saul-Bellow, Lachine, Qc, 9,3M$
2015 Centre de création des 7 Doigts de la Main, Montréal, Qc, concours, 15,2M$

Prix et distinctions

Médaille du Gouverneur général en architecture, 2018 / Prix du cabinet d'architectes de la relève, 2018 Grand prix d'excellence de l'Ordre des Architectes du Québec (OAQ), 2017 / Prix d'excellence en architecture - Bâtiment culturel de l'OAQ, 2017 / Prix d'excellence du Conseil du Patrimoine Religieux du Québec, catégorie Réutilisation, 2016 / Prix d'excellence de l'Ordre des Architectes du Québec - Bâtiment résidentiel unifamilial, 2015 / Award of Merit, Wood Design Awards, 2015

Morand, Patrick

Chargé de cours

Formation

DEA en Systèmes d'Information (Maîtrise); Visualisation et Communication Infographique, Université de Genève et École Polytechnique Fédérale de Lausanne, Suisse, 2002
Baccalauréat en architecture, Université de Montréal, 1998

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2009

Enseignement

ARC 2011 Atelier d'architecture 3
ARC 2012 Atelier d'architecture 4

Expérience professionnelle

2016... ACDF architecture : Architecte senior et Directeur des projets résidentiels unifamiliaux – Divers projets de construction, rénovation et agrandissement;

2015... Morand atelier d'architecture : Architecte senior, Chargé de conception et chargé de projet; - Rénovation et agrandissement de la maison Merry, Magog, en construction; - Mise en valeur du chantier Laurier ouest, avec Nip paysage et Paprika, en cours;

2015_Atelier TAG : Chargé de conception et chargé de projet; - Rénovation des foyers, Salle Wilfrid Pelletier, Montréal, Prix d'excellence OAQ;

Recherche

2016 (été) | CODEX LOGIS, Complément pédagogique au plan de cours de l'atelier 3 de 2e année (ARC 2011); L. Zeppetelli, P. Morand, C. Baird, V. Coraini et S. St-Laurent

Publications et articles choisis

-*DFDANSE* : Beauté clinique, Le Tératome, Frédéric Tavernini, Iris Gagnon, [01-2013];

-*Canadian Architect* : Holy Tomato! Odile Hénault, [09-2013, v.58, n.09], p. 5 et 50;

-*Espace sculpture* : Questions d'utopies, Serge Fisette, [2011], no.97, pp. 5-6

-*Urbanité* : L'art et la ville - Des Villes et des Icônes, Maxime-Alexis Frappier et Patrick Morand, [2010], pp. 38-39;

-*Formes hybrides : Redessiner le jardin contemporain à Métis, Blueimprint,* Sous la direction de Lesley Johnstone, [2007], p. 62-63;

-*Journal of Architectural Education* : Installations by architects - Playtime, Volume 59, Issue 4, T. Beaudoin, S. Brdar, N. Marier, P. Morand, M. Pape, [mai 2006], pages 26-30;

Distinctions

Prix d'excellence OAQ, Rénovation des foyers, Salle Wilfrid Pelletier, Montréal, 2017 (avec Atelier TAG)

Finaliste, Concours de design de la plage de l'Est, Ville de Montréal. 2013

Moreaux, David

Chargé de formation pratique

Formation

Dipôme d'architecte DPLG, EAPVS - École Paris Val de seine, Paris, France, 2005

Baccalauréat en design de l'environnement, UQAM, 1999

Diplôme metier d'Art, Ecole Boulle, Paris, France, 1998

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2015

Enseignement

ARC 2011 Atelier d'architecture 3
ARC 2012 Atelier d'architecture 4

Expérience professionnelle

Depuis 2006

Saucier + Perrotte Architectes

Projets récents :

Centre culturel et sportif, Lewis Farms Facilities and Park, Edmonton (2017-)

Bureaux de Stikeman Elliott, Avocats, Montréal (2015-2017)

Stade de Soccer de Montréal (2012-2015)

Faculté de pharmacie, University of British Columbia, Vancouver (2009-2012)

Bibliothèque de Saint-Hubert (2008-2009)

Salle de l'OSM, Montréal (2008)

JEAN CHRISTOPHE QUINTON ARCHITECTE, PARIS, (2004 - 2005)
Projets de scénographie, logements sociaux, concours

MARJOLIJN ET PIERRE BOUDRY, PARIS, (2004)
Architecture et urbanisme, concours

JEAN-MICHEL WILMOTTE, PARIS (1998)
Architecture et urbanisme, stagiaire

Moutquin, Éric

Professeur invité

Formation

Maîtrise en architecture, Université de Montréal, 2002
Baccalauréat en design architectural, Université de Montréal, 2001

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2009

Enseignement

ARC 3018 Projet d'architecture 2

Expérience professionnelle

Éric Moutquin compte vingt (20) années d'expérience professionnelle en architecture, d'abord comme technologue, puis comme architecte. Entre 1998 et 2003 il travaille comme technologue en architecture au sein de la firme de Pierre Labonté architecte. Il développe durant ces années une expertise rigoureuse de la production de documents de construction et collabore à plus d'une trentaine projets de diverses envergures, dont des projets de type institutionnel (CEGEP, Caisses populaires, banques) et des projets commerciaux (boutiques, micro-brasserie, etc.).

M. Éric Moutquin se joint à EVOQ (anciennement FGMDA) en février 2003. Depuis son arrivée, il participe à la réalisation de projets situés autant dans la grande région métropolitaine qu'au nord du 55e parallèle. Son « leadership » et sa présence sur de nombreux comités internes, tels que les comités de devis et d'informatique, contribuent activement au développement de l'entreprise et au maintien de cette dernière à la fine pointe des technologies. En 2009 il prend en charge la direction du volet nordique de la firme et est nommé architecte collaborateur. L'équipe nordique progresse sous sa direction et passe progressivement d'une équipe de 5 à plus de 25 personnes. Il est promu au poste de collaborateur senior en 2015.

Projets institutionnels

- Station de radio, Taqramiut Nipingat, Salluit (1 M$), 2018-2019
- Elders Home, Ayagutaq, Inukjuak, (5 M$) 2017-2019,
- Module du Nord Québecois, Centre Santé Inuulitsivik, Montréal (15 M$), 2013-2016
- Centre de réadaptation pour jeunes filles, RRSSSN, Inukjuak (18 M$), 2013-2015

Projets aéroportuaires

- Aeroport de Montréal (Maintien d'actif) Études, réfection, aménagement – En cours
- Airport Parking Shelter (nouvelle construction), Rankin Inlet, Nunavut , 2018

Projets industriels

- Complexe Katinniq et Baie Déception (réhabilitation), Glencore, Nunavik (20 M$ / 6 ans), 2013-2018
- Entrepôt Tulattavik, Centre de santé Tulattavik, Kuujjuaq (5 M $), 2014

Projets résidentiels

- Habitations pour le personnel de la Régie Régionale de la Santé et des Services Sociaux du Nunavik – 42 unités de logements, divers villages nordiques, (18 M$), 2017-2018
- Habitations pour le personnel de la Régie Régionale de la Santé et des Services Sociaux du Nunavik – 50 unités de logements, divers villages nordiques, (20 M$), 2015-2016

Mpinga, Kashimoto

Chargé de cours

Formation

Programme de leadership, Management de haute direction, Gestion du risque

Certification en gestion de projet du PMI (PMP), 2004

Ingénieur civil, École Polytechnique de Montréal, 1987

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) depuis 1988

Membre du PMI (Project Management Institute) depuis 1998

Enseignement

AME 6046 Contrôle des ressources

Kashimoto Mpinga offre aussi de la formation en gestion de programme pour l'équipe de la direction de l'immobilier de l'ETS des gestionnaires de projets ainsi que le personnel de contrôle de coûts et gestion de projet sur le système de gestion SAP chez Aéroports de Montréal

Expérience professionnelle

ACIMO, Montréal (Canada) depuis 2017 : Consultant, Directeur gérant

Consultation en management d'entreprise, gestion des actifs physiques, gestion de projets et gestion de portefeuille de projets.

- Développement d'un logiciel de gestion de portefeuille de projets pour l'ÉTS (École de technologie supérieure) – Priorisation, KPI, statuts d'avancement
- Gestion de projets de réaménagement intérieur des départements de technologie de l'information et de services à l'enseignement coopératif de l'ÉTS. Durée : 12 mois, coût : 10 M$

GEMACOR international, Montréal (Canada) et Afrique Centrale, 2014 - 2017, Vice-Président Opérations

- Gestion des directeurs et managers dans la mise en oeuvre du plan d'opération. Conception des stratégies de développement de l'entreprise. Développement des affaires. Assistance à maitrise d'ouvrage pour la construction d'un barrage hydroélectrique de 200MW de ligne de transport et distribution d'électricité en Guinée Équatoriale.
- Préparation des plans d'affaires et coordination des études de faisabilité. Supervision l'avancement des projets et la qualité des services rendus.

AÉROPORTS DE MONTRÉAL (ADM), Montréal et Mirabel,,1993-2014

-Directeur, Gestion du programme d'investissement et gestion des coûts (2005-2014)

-Directeur adjoint, Projet d'agrandissement - Aéroport Montréal-Trudeau Phase 1 et 2, (2000-2005)

-Chef d'équipe SAP_PS : Gestion de projet (1998-2000)

- Coordonnateur des projets du programme d'immobilisations (1993-1998)

BOMBARDIER DIVISION MILITAIRE – Mirabel, Montréal 1991-1993, Ingénieur d'usine (gestionnaire de projet)

Murat, Franck

Professeur invité

Formation

Diplôme d'architecture DEA, École nationale supérieure d'architecture de la ville et des territoires Marne-La-Vallée, France, 2006
Licence en architecture, École nationale supérieure d'architecture de la ville et des territoires de Marne-La-Vallée, France, 2003
DEUG mathématiques et informatique appliqués aux sciences Université de Marne-la-Vallée, France, 1999

Associations professionnelles

Groupe BIM du Québec, depuis 2011
CGBC, conseil du bâtiment durable du canada, 2009

Enseignement

ARC 4000F Séminaire en architecture (Conception intégrée et BIM)

Expérience professionnelle

En 2006, juste après ses études en architecture, M. Murat fait ses premiers pas avec le BIM en intégrant la firme Brunet-Saunier pionnière dans l'implantation du BIM en France. À son arrivée au Québec en 2007, il intègre la firme Provencher Roy, où il entame rapidement un projet pilote sur le logiciel BIM Revit. En tant que Directeur BIM, il y a supervisé de nombreux projets BIM d'envergures (hospitalier, laboratoires, musée, bureaux...) et ce, durant toutes les phases de développement. De plus, si sa passion pour l'architecture l'a fait se tourner très tôt vers le BIM, elle l'a également fait s'intéresser au développement durable, croyant profondément que la question environnementale est intrinsèque à une architecture de qualité. Pour cela, il est professionnel agréé LEED BD+C depuis 2009. Depuis février 2017, il intègre BIM One Inc. en tant que Gestionnaire BIM Sénior et Chargé d'Expertise BIM. Il est actuellement impliqué dans plusieurs projets hospitaliers, notamment en tant que Gestionnaire BIM Principal, il supervise plusieurs implantations dans des firmes d'architecture et accompagne plusieurs donneurs d'ouvrages au niveau stratégique tout comme dans le suivi de leurs projets BIM.

Projets récents

Accompagnement dans la mise en place de la modélisation des données du bâtiment (BIM) à la Ville de Québec
Gestionnaire BIM Senior / Chargé de projet - 2017

Implantation / Déploiement du BIM A4 Architecture + Design, Gatineau
Gestionnaire BIM Senior / Chargé de projet - 2017

Conférences

Déploiement de la MDB - Sur les traces des pionniers, Congrès OAQ, septembre 2016

Plan de gestion BIM, BIM et collaboration, création de familles complexes, analyses énergétiques.

Groupe BIM du Québec - 2009 à Aujourd'hui Le BIM, une piste pour prévenir les conflits et différends, Superconférence, Institut Canadien - Novembre 2015

Le BIM: de la création à la construction, SIDIM, mai 2015

Nouvelles technologies: quoi de neuf sous le soleil?

Contech, révolution technologique ou révolution des pratiques, mai 2015

Le BIM: un incontournable dès la conception, SIDIM, mai 2014

Nguyen, Son

Professeur invité

Formation

Master of Architecture, M.Arch, University of California, Berkeley, California, 2007
Baccalauréat en Architecture, Université de Montréal, 1994.

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des Architectes du Québec, 2010
Membre du California Architects Board, depuis 2003 (licence active)
American Institute of Architects, 2003-2010

Enseignement

ARC 3017 Projet d'architecture 1
ARC 6813 Atelier d'architecture avancé 2 orientation CAO
ARC 6814 Projet final
ARC 6801D Projet de recherche
ARC 6802D Projet thèse
ARC 6863 Laboratoire spécialisé en CAO

Son N. Nguyen enseigne également à l'École d'architecture de l'Université McGill et à l'École de design de l'UQAM.

Expérience professionnelle

2016 - Azure Architecture, Montréal, Québec, architecte principal, fondateur

2013 - 2016 Provencher+Roy Associés Inc., Montréal, Québec, concepteur principal senior, chargé de projet

2010 à 2013 Aedifica Inc., Montréal, Québec, concepteur senior, chargé de projet

2001 à 2010 Anshen+Allen, San Francisco, Californie, concepteur senior, chargé de projet

1997 à 2001 Bruce Tomb Office - IOOA, San Francisco, Californie, concepteur, chargé de projet

1994 à 1997 Kha Le-Huu and Partners, P.A. - Architects and Urbanists, Floride, concepteur

Publications et articles choisis

2017 Esquisse Volume 28 numéro 2 "Architectes engagés : Bâtir pour récolter"
https://www.oaq.com/esquisses/agriculture_urbaine/dossier/architectes_engages.html

2016 INT "Esplanade de la place des arts", numéro 69, page 50

Dezeen Magazine, OMA's Pierre Lassonde Pavilion doubles the size of Quebec art museum

http://www.dezeen.com/2016/06/23/oma-pierre-lassonde-pavilion-musee-national-des-beaux-arts-du-quebec-canada/

Nguyen, Thi Phuong-Trâm

Professeure invitée

Formation

PhD Architectural Design Programme, The Bartlett School of Architecture - University College London, 2019
Maîtrise en architecture (post-professionnelle), Université McGill, 2010
Maîtrise en architecture, Université de Montréal, 2006
Baccalauréat Sc. Architecture, Université Laval, 2004

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, entre 2013 et 2015

Enseignement

ARC 3017 Projet d'architecture 1

Thi Phuong-Trâm Nguyen a participé à l'enseignement à The Barlett School of Architecture de Londres à titre de chargée de cours en 2018 et d'assistante d'enseignement de 2016-2018.

Expérience professionnelle

Architecte, Provencher Roy Architectes Associés Montréal, octobre 2010 à décembre 2014

Recherche

Assistante de recherche, The Bartlett School of Architecture - University College London, 2015-2016

Assistante de recherche, McGill University - School of Architecture, 2010

Publications

Nguyen, Thi Phuong-Trâm. « Treatises and text – Architectural Site. » In *The Site Magazine*, Volume 40, février 2019.

Nguyen, Thi Phuong-Trâm. « Delineating Surface. » In *Drawing On*, n° 2. Edinburgh: University of Edinburgh

Nguyen, Thi Phuong-Trâm. « Fifty-Eight Indices on Shimmering. » In *Film as Resonance,* edited by Sander Hölsgens and Thi Phuong-Trâm Nguyen, 10-15. Londres: The Bartlett School of Architecture (UCL). 2017.

Nguyen, Thi Phuong-Trâm. « The Optical Table – An encounter Between the Real and the Fictional. » In *CA²RE Conference for Artistic and Architectural Research,* édité par Johan Verbeke, 78-86. Bruxelles: Faculté d'architecture de KU Leuven. 2017

Nguyen, Thi Phuong-Trâm. « Anamorphosis: An Inquiry into the Unknown. » In *Drawing Futures,* édité par Laura Allen et Luke Caspar Pearson, 102-09. Londres: UCL Press. 2016.

Communication

Frascari Symposium IV: The Secret Life of Architectural Drawings and, Models: From Translating to Archiving, Collecting, and Displaying Kingston Department of Architecture and Landscape, Kingston School of Art, juin 2019.

Sense and Sensation – Representing the 6th sense in art and visual, culture, Institute of Advance Studies (IAS) - University College London, mai 2017.

Conference for Artistic and Architectural Research (CA2RE), Faculty of Architecture, KU Leuven, Campus Sint-Lucas Gand, Belgique, avril 2017.

The Architectural Essay Film, Essay Film Festival – Birkbeck, University of London, 2017.

PhD Research Conference, The Bartlett School of Architecture - University College London Londres, 2017.

Oliver, Amy

Professeure invitée

Formation

Ph.D. en aménagement, Université de Montréal, 2018
M.Arch, Université de la Colombie Britannique, 2012
Baccalauréat ès art, Université de Toronto, 2007

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, stagiaire

Enseignement

ARC 3640 Architecture verte
ARC 3018 Projet d'architecture 2 (Designing Resilience in Asia)
ARC 6801C Projet de recherche

Expérience professionnelle

Actuellement Amy Oliver est architecte stagiaire pour les projets de conception durable chez L'ŒUF Architectes.

2016 – présent, coordinatrice canadienne pour la Biennale d'architecture panaméricaine

2016-2017, designer indépendante, projet de rénovation d'une maison à Toronto

2015-2016, L'ŒUF Architectes, consultante en planification communautaire pour deux projets

2015-2016, Brush Design, designer indépendente pour deux projets d'art publique

2011-2012, architecte stagiaire, Urban Arts Architecture, projets résidentiels et institutionnels

Recherche

2018 « La performance des bâtiments et la responsabilité envers les occupants : étude post occupation de la Maison du développement durable », Stage Mitacs Accéleration

2016 -2018 « Réseaux de chaleur de 4e génération pour des quartiers durables » -Membre du groupe de recherche transdisciplinaire subventionné par l'IET

2015-2016 « La ville résiliente : comment la construire ? » Chercheuse et auxiliaire de recherche, publié aux Presses de l'UdeM.

Publications et articles choisis

Oliver, Amy et Daniel Pearl. "Rethinking sustainability frameworks in neighbourhood projects: a process-based approach." Building Research & Information [Festschrift issue dedicated to Ray Cole] (2017): 1-15.

Oliver, Amy. « Des outils et des mesures d'adaptation aux changements climatiques » dans Thomas, et Da Cunha, A. (Ed.). (2017). *La ville résiliente : comment la construire ?* Les presses de l'Université de Montréal.

Pearl, Daniel S., and Amy Oliver. «The role of 'early-phase mining' in reframing net-positive development.» B*uilding Research & Information* 43.1 (2015): 34-48

Prix et distinctions

2018 Mention excellente, soutenance de thèse de doctorat, Université de Montréal

Olivier, Nicole

Chargée de cours

Formation

Accréditation LEED de U.S. Green Building Council, 2004
Diplôme d'études supérieures spécialisées en montage et gestion de projets d'aménagement, Université de Montréal, 2001
Certificat en gestion d'entreprise de l'École des Hautes Études Commerciales, 1998
Baccalauréat en architecture, Université de Montréal, 1995

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2004

Enseignement

ARC 6832 Sécurité du bâtiment

Nicole Olivier donne également des cours de formation continue à Contech ainsi qu'à l'Ordre des architectes du Québec.

Expérience professionnelle

Depuis 2007- Technorm, Conseillère technique

1997 à 2007 Ædifica, Chargée de projet

1996-1997 Multi-Restaurants Inc., Chargée de projet

Depuis son arrivée chez Technorm inc., elle analyse l'application des exigences réglementaires de construction et de sécurité incendie pour des projets qui sont à l'étape conceptuelle et cela autant pour de nouveaux bâtiments que pour des bâtiments existants. Elle effectue également des inspections et vérifications de bâtiments existants pour évaluer les mises en conformité requises. Elle effectue également des expertises concernant des dossiers en litige.

Mme Olivier représente l'Ordre des Architectes du Québec lors de réunion dans des comités consultatifs de la Régie du Bâtiment du Québec depuis 2014 sur l'élaboration de la nouvelle réglementation du Code de construction et de sécurité du Québec.

Ouellette, Gaétan

Chargé de cours

Formation

Cléricature OAQ, 1991 (équivalence reconnue par l'Ordre à la formation d'architecte)

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 1991

Enseignement

ARC 6831 Architecture et immobilier

Expérience professionnelle

Conseiller senior, CIM - Conseil en immobilisation & management inc., depuis 2014.
Gaétan Ouellette se spécialise notamment en estimation et contrôle des coûts, rédaction de devis, surveillance et inspection des travaux ainsi qu'en administration des contrats de construction. Il a participé à de nombreux projets des domaines hospitalier et institutionnel, et a également contribué à plusieurs projets relatifs à des établissements d'enseignement, des bâtiments de services ainsi qu'à des monuments historiques.

Quelques réalisations en carrière :

Établissements d'enseignement

- Collège Charles Lemoyne, avant-projet, devis préliminaire, 20 M$
- École de technologie supérieure, pavillon no 2, chantier 2003, 40 M$
- École Évangéline (CSDM), construction d'un gymnase, 2 M$
- École des métiers de l'automobile (CSDM), agrandissement, 4,2 M$
- Université de Montréal, relocalisation des sciences cognitives, devis et chantier 2003, 1,4 M$
- CSDHR, faisabilité regrouper la formation aux adultes, 35 M$
- Université McGill, Sciences méd., assainissement de l'air, 800 K$
- Collège de Rosemont, café-étudiant et département d'acupuncture, 379 K$
- École Les Trois Saisons, Boucherville, 1,2 M$
- École Polytechnique : Boucle d'eau glacée, 2 M$, Sécurité, 2 M$, Réaménagements phase 2, 3 et 4, 1,5 M$
- Cégep de Lanaudière, pavillon à Terrebonne, 12 M$

Milieu hospitalier

- Hôpital Charles LeMoyne, plan directeur, 100 M$
- Hôpital Rivière-des-Prairies, remplacement des fenêtres, 2,5 M$
- Hôpital Royal Victoria, Nouvelle annexe (urgence), 12 M$, Relocalisation du réservoir d'O2, 600 K$
- Hôpital du Mont-Sinaï, relocalisation à Côte-Saint-Luc, 9 M$
- CHUM, bio médical, 20 M$
- Hôpital Notre-Dame, centre de radiothérapie phase 1, 1,8 M$
- Laboratoire de recherche translationnelle, Douglas , 4,2 M$
- CLSC Mercier-Est Anjou, relocalisation phase 1 et 2, 1 M$

Bâtiments de services : Aéroports de Montréal (ADM), aéroport de Dorval, plusieurs réalisations.

Pape, Marc

Chargé de fomation pratique

Formation

Baccalauréat en architecture, École d'architecture, Université de Montréal
École des Beaux-arts et des arts appliqués de Besançon (France)

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2010

Enseignement

ARC 1011 Atelier d'architecture 1
ARC 1012 Atelier d'architecture 2

Expérience professionnelle

Saia Barbarese Topouzanov, architectes, depuis 2000

2019 École Évangeline - Travaux de rénovation.

2018 Cegep Ahuntsic - Réaménagement cour intérieure.

2017 - 2018 École Cavelier de Lasalle - Travaux de rénovation.

2017 - 2018 Habitations St Michel - Construction neuve et rénovation.

2016 - 2017 Habitations des Hirondelles, Habitations Lenoir, Habitations de l'Église- Travaux de rénovation.

2018 - 2019 Théâtre Denise Pelletier - Travaux de rénovation.

2015 - 2018 Habitat 67 - Divers projet d'entretien et rénovation.

2015 – 2016 Institut des Sourdes-muettes (3600 Berri)- Projet et travaux de rénovation.

2014 - 2018 Coopérative d'habitation - Citadins du Parc (54 logements) - Construction neuve.

2014 Piscine Mont-Tremblant- Projet.

2018 - 2019 Projets Personnels – Habitations et rénovation.

Recherche

Membre de groupe de recherche GRASCI
Groupe de recherche & développement interuniversitaire en système constructifs industrialisés

Pelletier, Guillaume

Chargé de formation pratique, professeur invité

Formation

Maîtrise en architecture, Faculty of Engineering, The University of Tokyo, 2005.
Baccalauréat en architecture, École d'architecture, Université de Montréal, 2000

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2009

Enseignement

ARC 2011 Atelier d'architecture 1
ARC 2012 Atelier d'architecture 2
ARC 3018 Projet d'architecture (atelier hors les murs au Japon)

Guillaume Pelletier a aussi offert plusieurs ateliers à l'École de Design de l'Université de Montréal.

Expérience professionnelle

2013- Guillaume Pelletier Architecte, Montréal

2007-2013 atelier Pierre Thibault Québec – Canada

2006-2007 aat+makoto yokomizo, architects Inc. Tokyo – Japon

2005-2006 Kengo Kuma & Associates Tokyo – Japon

Pelletier, Hubert

Professeur invité

Formation

Maîtrise en architecture, Université de Montréal, 2006
Baccalauréat en design architectural, Université de Montréal, 2005
Baccalauréat en design industriel, Université de Montréal, 2003

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2009

Enseignement

ARC 3017 Projet d'architecture 1
ARC 6814 Projet final

Expérience professionnelle

2010 co-fondateur de l'agence Pelletier de Fontenay Architectes
2008-2010 nArchitects, Designer/ Chargé de projet, New York, NY (US)
2006-2008 Daoust + Lestage, Designer / Stagiaire, Montréal

Projets récents :

2018 Résidence Hatley, maison composée de trois pavillons de proportions identiques, mais d'orientation et de tailles variables, adossés les uns aux autres.

2018 Place des Montréalaises, projet finaliste au concours de design, avec le Bureau Bas Smets.

2017 Proposition finaliste pour les résidences d'artistes de Est-Nord-Est à Saint-Jean-Port-Joli.

2017 Circle road, rénovation et agrandissement des espaces de vie au rez-de-chaussée d'une maison du milieu du siècle dernier.

2017 Proposition finaliste pour un nouvel hotel particulier dans le Mile-end comprenant quarante chambres, un restaurant, un cafe/bar, une galerie d'art, un club privé, une piscine et terrasse au toit.

2017 Résidence Bernard à Outremont, projet derénovation complète d'une maison existante et l'ajout d'une petite addition avec terrasse et pergola en pierre et en verre à l'arrière.

Expositions

2018 Entrer : en interférence, cinq architectures en Belgique, cinq architectures au Québec,Centre de Design de l'UQAM, Montréal.
2017 Invariations Pelletier de Fontenay, École d'architecture de l'Université Laval, Québec / MAQ, Montréal.

Conférences

17 octobre 2017 Architectures de la Nature Captive, École d'architecture de l'Université de Montréal
23 janvier 2017 Pelletier de Fontenay / Kuehn Malvezzi, conférence - vernissage Université McGill, Montréal

Prix et distinctions

2018 Lošbates, projet lauréat au concours international pour une nouvelle école en périphérie de Prague
2015 Bourse Phyllis-Lambert pour le projet Architectures de la nature captive.
2014 projet lauréat au concours international pour la Métamorphose de l'Insectarium - consortium avec Kuehn Malvezzi et JLP.

Petrulian, Daniela

Chargée de cours

Formation

Certificat en droit, FEP, Université de Montréal, 2016

Maîtrise en administration des affaires, MBA, HEC, 2004

Baccalauréat et maîtrise en énergétique industrielle. Institut polytechnique de Bucarest, Roumanie 1984

Association professionnelle

Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, 1991

Enseignement

ARC 5314 Mécanique, électricité, éclairagisme

De 2005 à 2009, formatrice au Centre d'innovation en programmes éducatifs ClPE, Réseau des ingénieurs (cours intensifs, 2 jours):

Cours conçus et enseignés : Conception des systèmes HVAC; Ventilation industrielle, biomédicale, commerciale et en milieu des transports; Pompes et systèmes de pompage; Services auxiliaires des salles informatiques; Mécanique du bâtiment.

Expérience professionnelle

Consultants Façades Plus, Laval, Cofondatrice et présidente, 2014-

Ordre des Ingénieurs du Québec, Montréal, Québec, 2006 - 2014

Conseillère - Direction des affaires professionnelles

Responsabilités et réalisations: Participation à la révision de la Loi sur les ingénieurs Juillet-octobre 2009); Structurer et réaliser les grandes orientations de prévention, le plan d'action trimestriel et annuel et de la surveillance de la pratique illégale: Campagne au niveau provincial d'information dans les domaines municipal et industriel (visites des municipalités , des MRC et des usines); Participation à des congrès (5 par année); Donner des ateliers-conférences auprès des Régionales OIQ au sujet de la profession d'ingénieur, de la pratique illégale et du volet « partir en affaires» (incorporation, assurances, actes réservés, droits et obligations professionnelles, etc.); Traitement des dossiers de plainte au sujet du nom corporatif et de la publicité illégale;

Répondre aux appels sur le champ de la pratique, la déontologie et autres sujets. Enregistrer ces appels dans la base de données du service; Créer et mettre en place un formulaire de signalisation d'irrégularités, par Internet, afin de faciliter la dénonciation des situations illégales par le public.

Agente d'information aux assurances responsabilité professionnelle et au champ de compétences

Responsabilités et réalisations: Répondre aux questions sur des sujets variés : assurances , champ de la pratique, déontologie, incorporation, etc. Enregistrer les appels dans la base de données du service, afin d'obtenir des statistiques et des listes de travail; Créer de la documentation d'encadrement du poste afin de diminuer le pouvoir discrétionnaire de l'occupant du poste.

TECSULT INC., Experts-conseils, Responsable de discipline pour la mécanique du bâtiment du projet « Prolongement de la ligne 2 orange du métro vers Laval», 2000-2006

AXOR Experts conseils, Chargée de projets, 1999-2001

SNC-Lavalin, Chargée de projets Mécanique du bâtiment, 1989-1999

Pion, Maxime

Professeur invité

Formation

Maîtrise en Architecture, Université de Montréal, 2003
Baccalauréat Design Architectural, Université de Montréal, 2001
Baccalauréat en Design de l'environnement, Université du Québec à Montréal, 1999

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2012

Enseignement

ARC 6701 Projet complet

Expérience professionnelle

- NFOE inc., Architecte concepteur, 2005 - présent
- Beaupré et Michaud, architectes, Stagiaire en architecture, 2003 - 2004
- Schème consultants, Stagiaire en architecture, 2002

Projets récents à titre d' architecte concepteur chez NFOE :

Green Cross Biotherapeutics Inc., Saint-Laurent, QC en consortium avec MSDL, 19 000 m2, 210 M$, 2018 - concepteur principal

Agence canadienne d'inspection des aliments, Saint-Hyacinthe, Réaménagement 'espace de laboratoires, 1 710 m2, 4,2 M$, 2016

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale, Québec, Construction d'un centre de neuromédecine personnalisée et d'un centre d'excellence CEPSY, en consortium avec DMG architecture, 3 500 m2, 11,5 M$, 2018 -

Hôpital Général Juif, Montréal, QC<
- Centre d'excellence en thrombose et de soins anticoagulants, 1,2 M$, 2018 (en cours)
- Réaménagement du laboratoire de pathologie, 1 425 m2, 6 M$, 2016
- Aménagement de l'unité de recherche clinique du Pavillon E au 6e étage, 650 m2, 1,15 M$, 2016
- Rénovation du laboratoire de microbiologie, 375 m2, 2015
- Aménagement du Centre de pathologie moléculaire Dubrovsky sur une partie du 6e étage du pavillon E, 1 100 m2, 3,5 M$, 2014

Mel's studios et postproduction, Montréal, Construction d'un studio de production cinématographique, 5 575 m2, 35,5 M$, 2018-

Musée d'Art Contemporain (MAC), Montréal, Concours pour la transformation du MAC de Montréal, 2018-

CSDM - Commission scolaire de Montréal, Montréal, QC
- Agrandissement et rénovation de l'école Louis-Dupire, 1 872 m2, 5 M$, 2018 (en cours)
- Agrandissement et rénovation de l'école Guillaume-Couture, 1 335 m2, 6,3 M$, 2018 (en cours)
- Agrandissement et rénovation de l'école Ahuntsic annexe, 1 154 m2, 3,18 M$, 2018 (en cours) -
- Agrandissement de l'école Saint-Benoît, 1 545 m2, 5,6 M$, 2018 (en cours)

Prix et disctinctions

Grands Prix du Design 10e édition 2016, Prix établissement de santé-recherche, Centre de pathologie
Grands Prix du Design 8e édition 2014, Prix établissement d'enseignement, École Barclay, Montréal et Prix établissement de santé-recherche, Centre de pathologie moléculaire Dubrovsky

Potvin, Donald

Chargé de formation pratique

Formation

Baccalauréat en architecture, Université de Montréal, 1993

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 1996

Enseignement

ARC 1011 Atelier d'architecture 1
ARC 1012 Atelier d'architecture 2

Expérience professionnelle

Architecte en pratique privée au sein de Bosses design, depuis 1996

Projets récents :

- Projet Chateaubriand, Montréal, en cours
- Projet De La Roche, Montréal, en cours
- Maison Bossuet, Montréal, 2018
- Maison Jeanne d'Arc, Montréal, 2017
- Résidences Park Row, Montréal, 2017
- Centre d'affaire de l'Église, Montréal, 2016

Expositions

Vivre et concevoir avec la neige (en Estrie)

Mini-Bosses sous la neige.

Exposition/concours MAQ, Sporobole, Sherbrooke, Québec, 24 sept. au 18 oct. 2015

Rayonnement

Membre du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), Arrondissement Rosemont–La Petite Patrie

Membre de l'assemblée de l'École d'architecture UdeM

Prix et distinctions

Lauréat 3e prix, ESPRIT LIBRE Ouverture sur nos Horizons Riverains

Concours d'idées 2016, Ville de Sainte-Catherine

Prochazka, Alena

Chargée de formation pratique

Formation

Post-doctorats (2013-2015), UQAM; (2011-2013), Université de Paris-Est, France; Université Rennes 2 - Haute Bretagne (2010
Doctorat en études urbaines, (Ph.D., 2009), Université du Québec à Montréal/INRS
Maîtrise en architecture, Université Laval, 1985
Baccalauréat en architecture, Université Laval, 1979

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec de 1986 à 1993

Enseignement

ARC 1011 Atelier d'architecture 1
ARC 1012 Atelier d'architecture 2

Expérience professionnelle

– Vice-présidente (2017-), Conseil du patrimoine de Montréal, Ville de Montréal, Canada, membre depuis 2011.

– Expert scientifique, Agence nationale de la recherche (ANR), France, 2015-2016.

Autres

– Membre du jury aux Écoles Nationales Supérieures d'Architecture en France (ENSA Normandie critique invitée en 2017; ENSA Paris Val-de-Seine, 2017; Bretagne-Rennes en 2010; Paris-Belleville en 2007).

Recherche

Roofscape. L'épiderme aérien des villes: prospective des formes et des stratégies architecturales et urbaines. «Learning from» Chicago, Montréal, Paris. Subvention du programme IGNIS MUTAT RES: *Penser l'architecture la ville et les paysages au prisme de l'énergie* du Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère (BRAUP) du Ministère de la Culture et de la communication (France). Responsable scientifique. 2011-2016.

Publications et articles choisis

PROCHAZKA, Alena, Sandra BREUX, Catherine SÉGUIN GRIFFITH et Pierre BOYER-MERCIER (dir.), *Toit urbain. Les défis énergétiques et écosystémiques d'un nouveau territoire,* Québec, Presses de l'Université Laval, Collection « Études urbaines », 2015, 396 p.

PROCHAZKA, Alena et al. (dir.), *L'épiderme aérien des villes au regard de la question écoénergétique. « Learning from » Chicago, Montréal, Paris,* Rapport final, programme de recherche « Ignis mutat res. Penser l'architecture, la ville et les paysages au prisme de l'énergie (2011-2015) », Paris, Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère, Ministère de la Culture et de la Communication (France) et Atelier International du Grand Paris, 30 juin 2014, 914 p.

Racicot, Louis-Stéphane

Chargé de cours

Formation

Baccalauréat en mécanique du bâtiment, École Polytechnique de Montréal, 1993

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, 1995
Membre de l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario, 2000

Enseignement

ARC 5314 Mécanique, électricité, éclairagisme

Expérience professionnelle

Stantec Experts-conseils ltée
Ingénieur en mécanique (depuis 2012 et de 1993 à 1999)
Dessinateur en mécanique (1992-1993)

Genivar, Ingénieur en mécanique - Directeur du département de mécanique à Longueuil 2009-2012

PROGEMES (acquis par Genivar) Ingénieur en mécanique, VP, directeur du département de mécanique, 1999-2009,

Projets récents :

Société québécoise des infrastructures (SQI) – Sûreté du Québec, Poste de Dunham, Géothermie, Projet LEED, 7,5 M$ (2017-2019)Chargé de projet et vérificateur de la discipline en mécanique

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), Agence des services frontaliers du Canada – Centre de surveillance de l'immigration, 35 M$ (2017-2020), Chargé de projet et vérificateur de la discipline en mécanique. Construction d'un nouveau centre de 8 100 m², conception selon LEED V4 NC Or, systèmes de mécanique très efficaces.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), Services correctionnels Canada (SCC) – Établissement de sécurité de Cowansville, Mise à niveau du bâtiment no 18 (Ateliers), 3,2 M$ (2016-2019), Responsable de la discipline en mécanique. Mise aux normes du bâtiment.

Ville de Montréal, Société protectrice des animaux (SPA) – LEED OR, 18,5 M$ (2017-2020) Chargé de discipline en mécanique.

Ville de Montréal, arrondissement Ahuntsic-Cartierville – Aménagement d'un pavillon d'accueil net-zéro LEED OR, 3,2 M$ (2016)Chargé de discipline en mécanique

Ville de Mascouche – Nouveau poste de police, 8,5 M$ (2015-2017) Responsable de la discipline de mécanique

Ville de Montréal, Caserne no 26 – Rénovation complète LEED argent, 4,5 M$ (2015) Responsable de la discipline de mécanique.

Loto-Québec – Plusieurs projets d'aménagement de rénovation (2015-2018) Chargé de projet et responsable de la discipline de mécanique.

Cégep de Saint-Laurent – Aménagement et climatisation de la cafétéria, Montréal, 1 M$ (2015) Conception des plans et devis pour la climatisation de la cafétéria et de la cuisine. Responsable de la discipline de mécanique.

Rose, Owen

Professeur invité

Formation

Maîtrise professionnelle en architecture, Université McGill, 2001
Baccalauréat en architecture, Univesité McGill, 1999
Baccalauréat en administration, B.Comm., Université de la Colombie-Britannique, Faculté d'administration, 1993

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2006

Enseignement

ARC 3018 Projet d'architecture 2

Expérience professionnelle

Architecte fondateur de rose architecture, concepteur principal et professionnel agrée LEED, il poursuit le développement de ses connaissances en design durable autour du concept « écosensuel ». Owen a siégé sur le conseil d'administration du Conseil régional de l'environnement de Montréal (2009-2016) et il a été vice-président du Comité consultatif d'urbanisme de l'Arrondissement du Plateau Mont-Royal (2010-2016). Il est présentement coordonnateur du Groupe de travail sur les toitures végétalisées (GTTV) du Conseil du bâtiment durable du Québec, membre du CA de la Croisée des ateliers et en 2017 il a été nommé membre du Conseil d'administration de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM).

Projets récents :

Vent, lumière et végétation sur les toits de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. ITHQ, 320 000$, 2016
Esquisses de conception

Transformation d'une église existante en bibliothèque et centre communautaire., Arrondissement Ahuntsic-Cartierville,
17 000 000$, 2015, Étude de faisabilité, Esquisses de conception

Chalet de parc Arrondissement Ahuntsic-Cartierville 1 500 000$, 2014-2015, projet énergie nette-zéro
Esquisses de conception, processus de conception intégré (PCI) et programme fonctionnel et technique (PFT)

eLs toits Vertige, Siège social , Montréal, 500 000$, 2014-2015, Chargé de projet, conception, plans/devis

Recherche

Il a été membre du Conseil d'administration du Centre d'écologie urbaine de Montréal (CÉUM, 2004-2015, président 2007-2012 et 2013) et du Comité de l'Agora métropolitaine dans le cadre du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD, 2011-2016). Avec le CÉUM, il a participé à la réalisation de quatre rapports de recherche sur l'implantation des toitures végétales à Montréal et un guide sur les plantes grimpantes.

Publications et articles choisis

« L'Ethnographie et l'espace frontalier en architecture », Anthologie réflexive, 20 ans, revue COMMposite, Montréal 2017.

Prix et distinctions

Lauréat du prix d'excellence Cecobois, 2017

Ross, David

Chargé de cours

Formation

Maîtrise Sc. A. (Aménagement) – Option Montage et gestion de projets d'aménagement, Université de Montréal, 2008
Maîtrise en urbanisme – Option Design urbain, Université de Montréal, 2003
Baccalauréat ès arts – Spécialisation en Géographie – Programme d'enseignement coopératif – Université d'Ottawa, 2000

Associations professionnelles

Project Management Institute – Project Management Professional (PMP), 2011
Ordre des urbanistes du Québec , 2007

Enseignement

AME 6043 Planification et élaboration des projets

Expérience professionnelle

Ville de Montréal - Conseiller en aménagement et chef de projet depuis 2002

Projet d'aménagement du pôle Gadbois – Ville de Montréal – Budget 40 M $ - Projet en cours

Publications et articles choisis

Ross, D. (2017). Le partnering, prévention des conflits dans le cadre de projets urbains, in I. Grudet, E. Macaire et N. Roudil (éditeurs) : C*oncevoir la ville durable. Un enjeu de gestion ?* Éditions de la Villette, p. 120-133.

Ross, D. (2012). Le Quartier des spectacles de Montréal, in Jean-Jacques Terrin et Jean-Baptiste Marie (éditeurs) : *La Ville des créateurs.* Éditions Parenthèses, p. 110-133.

Ross, D. (2009). The use of partnering as a conflict prevention method in large-scale urban projects in *Canada. International Journal of Managing Projects in Business.* Vol. 2 N° 3 p. 401-418.

Sarrasin-Sullivan, Patricia

Chargée de cours et professeure invitée

Formation

Baccalauréat en architecture, Université McGill, 1993
Baccalauréat Sciences (architecture), Université McGill, 1991

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 1995

Enseignement

ARC 6711 Pensée constructive
ARC 6844 Détails et intégration

Expérience professionnelle

Architecte fondatrice - box architectures, depuis 1996

Projets d'agrandissements résidentiels variés (Villeray, Plateau Mont-Royal, Verdun) impliquant des travaux de structure, l'intégration aux règlements de zonage et PIIA de plusieurs arrondissements.

Projets de transformations majeures de bâtiments résidentiels (Villeray, Plateau Mont-Royal, Verdun) . Budgets variés, entre 100K$ et 400K$.

Réaménagements au Centre de services communautaires du Monastère (Plateau Mont-Royal):
-Travaux intérieurs divers et réfections à l'enveloppe du bâtiment patrimonial.

Membre de jurys de concours d'architecture (Bibliothèque de Maisonneuve, Bibliothèque de Ville Lasalle)

Sauvage, Ange

Professeur invité

Formation

Master Stratégies et Pratiques Architecturales Avancées, École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon, France, 2014
Licence en architecture, École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon, France, 2013

Enseignement

ARC 3017 Projet d'architecture 1

Expérience professionnelle

Concepteur en architecture chez Atelier TAG, 2014 à aujourd'hui

Maison phare pour la Fondation Véro&Louis, Varennes, QC chargé de projet (en cours)

Phase 4 de la rénovation de l'Oratoire Saint-Joseph, Montréal, QC, phase concours, projet en cours,

Rénovation de la Congregation Shaar Hashomayim, Westmount, QC, étude historique et concept

Bibliothèque du Plateau à Gatineau, Gatineau, QC du concept (concours) au préliminaire

Le CUBE: Centre international de recherche et de création en théâtre pour l'enfance et la jeunesse, Montréal, QC, phase concours

Pôle du savoir, d'histoire et de la culture de Chambly, Chambly, QC, du concept (concours) à l'exécution

Salle multifonctionnelle du Cegep du Vieux-Montréal, Montréal, QC, phase concours

Rénovation de la bibliothèque de la Faculté de Droit de l'Université de Sherbrooke, Sherbrooke, QC, du concept au préliminaire

Rénovation de la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, Montréal, QC, du concept à l'exécution

Rénovation du Siège social de la Banque de Développement, du Canada à la Place-Ville Marie 5, Montréal, QC, concept

Calder Branch Library, Edmonton, phase préliminaire

Schweitzer, Thomas

Professeur invité

Formation

Baccalauréat en architecture, Université de Waterloo, 1982
Baccalauréat en études de l'environnement, Université de Waterloo, 1979

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 1987

Enseignement

ARC 6801C Projet de recherche

Expérience professionnelle

Ædifica, Directeur de l'Architecture, 2006 - 2018

Dan S. Hanganu, Architectes, Sociétaire et chargé de projets, 1984 et 1986 – 2006

Fiset Miller Vinois, Architectes, 1985

Le Groupe ARCOP, 1982

Sankey Werleman Guy Architectes, 1980 – 1981

Projets récents avec Ædifica / architecture et design :

- Unibank, Pétionville, Haïti, 25M$US, 2016-2017 Chargé de conception et de projet pour le nouveau siège d'une banque privée.
- 418, rue Saint-Sulpice, Montréal 2016 - 2018 Chargé de projet pour la transformation d'un bâtiment patrimonial en boutique de cinq étages. Réalisation: David Chipperfield Architects / Ædifica / architecture et design
- Redéveloppement du Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke, 18M$, 2016 Chargé de projet pour des rénovations d'un centre commercial régional.
- L'Atrium Groupe Dynamite, Ville de Mont-Royal, 2M$, 2014 Chargé de conception et de projet. L'atrium a été inséré entre deux bâtiments des années 50.

Recherche

Membre de la Chaire Fayolle-Magil Construction, Université de Montréal

Prix et distinctions

L'Atrium Groupe Dynamite, Ville de Mont-Royal : Prix « aire commune » ex æquo Grands Prix du Design 2015; Prix Cecobois 2014; Prix du Conseil du bâtiment durable du Canada, 2016.

St-Laurent, Sébastien

Chargé de formation pratique

Formation

Baccalauréat en architecture, Université Laval, Québec, 1999

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2010

Enseignement

ARC 1011 Atelier d'architecture 1
ARC 1012 Atelier d'architecture 2
ARC 2011 Atelier d'architecture 3
ARC 2012 Atelier d'architecture 4
ARC 6844 Détails et intégration

Enseignement au niveau collégial au Cégep de Rimouski et au Collège Montmorency à Laval.

Expérience professionnelle

Projet récents :

Projets résidentiels (2015-
- Poule Nicole _ Conception et auto construction d'un chalet à la montagne, Lac-Supérieur, Québec
- Conception d'un agrandissement pour un chalet, Saint-Hippolyte, Québec
- Agrandissement d'une résidence à Val-des-Lacs, Québec

Atelier Big City, Montréal, Québec 2004-2005 et 2006-2014
Urban Soland, Montréal, Québec 2008
Dan S. Hanganu, Architectes, Montréal, Québec 2001-2003 et 2004
Saia Barbarese Topouzanov architectes 2004
Atelier Pierre Thibault, architecte, Québec 2004
Mauricio Rocha, architecte, Mexico, Mexique 2004
Carlos Tejeda, architecte, Mexico, Mexique 2003-2004
Reichen & Robert, Paris,France 2000-2001

Recherche

Université de Montréal « Codex Logis : Outils de conception pour l'atelier d'architecture 3 - ARC 2011 » Léa Zeppetelli, Patrick Morand, Cécile Baird, Vincent Coraini et Sébastien St-Laurent

Activité de rayonnement

Membre du jury, Charrette Universitaire : « Une vision architecturale du stand de « bonne malbouffe » idéal », Magazine Bouffe Média, 2016

Tahrani, Souha

Professeure invitée

Formation

Ph.D. en science pour l'ingénieur (option architecture) École polytechnique de l'Université de Nantes/France et École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes (ENSA), 2006
Maîtrise en architecture (M.Arch) - Ambiances Architecturales et Urbaines École polytechnique de l'Université de Nantes/France et École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes (ENSA), 2002
Baccalauréat en architecture, Faculté d'Architecture, Université de Damas/Syrie, 1999

Enseignement

ARC 6851 Séminaire conception intégrée BIM

Souha Tahrani est chargée de cours à l'École de technologie supérieure (ETS) depuis 2012 et formatrice chez Contech Formation depuis 2015 Elle a été professeur assistant à la Faculté de l'Université de Damas (Syrie) de 2007 à 2010 et chargée de cours à la ENSA de Nantes de 2005 à 2007.

Expérience professionnelle

- responsable de l'implémentation du BIM, Ædifica, 2016 à aujourd'hui

Mise en place de la stratégie BIM et des pratiques innovantes. Élaboration et développement des projets (conception et exécution). Personne de contact avec la chaire de recherche industrielle sur l'intégration des technologies numériques en construction de l'ÉTS et la table multisectorielle sur les pratiques numériques.

Projets en cours :

- Établissement de réunions - Projet de concours à Haïti: estimation des coûts.
- Résidentiel - Les habitations Sainte-Anne à Lachine: participation à la rédaction de devis et à la gestion BIM.
- Commercial, établissement de réunions - Revitalisation de la place Bonaventure à Montréal : Coordination des systèmes d'ingénierie, gestion et coordination de la maquette numérique, préparation du plan gestion BIM. Estimation du coût des travaux. Dessins d'exécution pour appel d'offres.
- Développement urbain du marché central à Montréal - programmation, et analyse urbaine du site dans le but d'évaluer la faisabilité. Formulation de la stratégie d'affectation d'un terrain. Esquisse de projet.

Projets réalisés :

- Résidentiel et institutionnel: Les habitations Val-Martin- Phase I à Laval Coordination multidisciplinaire. Étude de la réglementation (accessibilité universelle). Préparation des documents d'un projet préliminaire et des dessins d'exécution. Collaborer à la gestion BIM. Participation aux ateliers PCI.
- Établissement de réunion : Centre de soin à Bromont. organisation et analyse des données (PFT vs programme conceptuel). Esquisse de projet - Collaborer à la préparation de dessins de présentation et de maquettes. Étude de la réglementation applicable. Établir la modélisation numérique avec BIM.
- Institutionnel: LE WILDER - ESPACE DANSE à Montréal. Détails de construction pour les studios de danse. Mise à jour du devis, recherche des matériaux. Gestion et coordination avec le chantier.

Recherche

Membre du comité de lecture, Séminaire de Conception Architecturale Numérique, SCAN 2018

Membre du comité de lecture, International Construction Specialty Confer-ence, ICSC 2017

Associée de recherche, Laboratoire GRIDD, École de technologie supérieure 2013-2016

chercheure postdoctorale, Laboratoire GRIDD, École de technologie supérieure I 2010-2013

Thellend, Louis

Professeur invité

Formation

Maîtrise en architecture, Université de Montréal, 2002
Baccalauréat en design architectural, Université de Montréal, 2001

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2008

Enseignement

ARC 3017 Projet d'architecture 1
ARC 6701 Projet complet
ARC 6814 Projet final

Expérience professionnelle

Associé fondateur de la firme Thellend Fortin Architectes, Montréal, Québec

2007 Architecte au sein de la firme Estudio Lamela, Madrid, Espagne

2004-06 Chargé de conception, Lemay et associés, Montréal, Québec

2003 Stagiaire en architecture, Melvin Charney, architecte, Montréal, Québec

2001-04 Stagiaire en architecture, Alain Carle Architecture, Montréal, Québec

Publications et expositions

2015 Blogs sur l'architecture: Contemporist, Archilovers, Dwell, e-architect, world-architects, Architizer, Architecture du Québec, etc.

Projets : résidence Prince-Philip, la Chasse-Galerie, le Phénix, résidence Mentana

2014 Participation aux 24h d'achitecture à Marseille, Exposition Vivre et concevoir avec la neige au Québec

2014 Blogeur: Roberts, Phil : «Learning from Spain : Thellend Fortin Architectes» Sixty 7 architecture road, 4 juillet

Topouzanov, Vladimir

Professeur invité

Formation

Maîtrise en urbanisme et architecture, École des Hautes Études Techniques et d'Architecture à Sofia, 1984

Baccalauréat en architecture, École des Hautes Études Techniques et d'Architecture à Sofia,1982

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des Architectes du Québec (OAQ), 1999
Membre de l'Institut royal d'architecture du Canada (FIRAC), 2011
Union des architectes bulgares(SAB), 1985

Enseignement

ARC 6701 Projet complet
ARC 6812 Atelier d'architecture avancé 1
ARC 6814 Projet final

Expérience professionnelle

Monsieur Topouzanov est architecte chez Saia Barbarese Topouzanov architectes depuis 1991 et associé depuis 2002. Il est responsable du développement du design des principales réalisations de la firme, et de la majorité des concours auxquels elle a participé depuis 1991. Parmi ces projets sont le Centre sportif de la Petite Bourgogne (1999) et le complexe d'habitation Benny Farm (2002) qui ont reçu le prix du Gouverneur Général de Canada. La Maison à Saint-Henri a reçu le Prix d'Excellence en architecture résidentielle de l'OAQ (2007); le Palais des congrès de Montréal et le nouveau pavillon de l'École Polytechnique de l'Université de Montréal ont été désignés par le prix international Hue Award 2006. L'École Polytechnique de l'Université de Montréal (LEED OR) a reçu aussi The Best of Canada Award pour 2007.

Wiley, Julie

Chargée de cours

Formation

Maîtrise en ingénierie, civil, spécialisation en structures, Université de Toronto, 2016
Baccalauréat en ingénierie, civil, Université McGill, Montréal, 2015

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, ingénieure junior

Enseignement

ARC 2321 Statique et résistance des matériaux

Expérience professionnelle

Ingénieure junior en structures, Leroux+Cyr, Octobre 2016-présent

- Conception des systèmes de reprise de charges gravitaires et latéraux de bâtiments multi-étagés en béton, en acier et en bois
- Réfection et remise aux normes de bâtiments existants
- Révision des dessins d'atelier fournis par les fabricants
- Inspections de chantier ayant pour but de vérifier la conformité des travaux avec les plans et devis
- Coordination hebdomadaire avec divers professionnels dans l'industrie des bâtiments multi-étagés
- Optimisation et value engineering des systèmes structuraux selon les besoins du client

Yamazaki, Kastuhiro

Professeur invité

Formation

Baccalauréat en Architecture, Université McGill, 1996
Baccalauréat en Sciences (architecture), U McGill, 1994

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 2015

Enseignement

ARC 3017 Projet d'architecture 1

Expérience professionnelle

Co-fondateur de l'Atelier TAG

Prix et distinctions

2019 Prix d'excellence Cecobois, Centre d'expertise sur la construction en bois, catégorie bâtiment institutionnel de plus de 1000 m² – Théâtre Gilles-Vigneault - Montréal, Québec, en consortium avec Jodoin Lamarre Pratte architectes

2018 Grands Prix du Design, agence PID, Prix Établissement culturel - Théâtre Gilles-Vigneault - Atelier TAG et Jodoin Lamarre Pratte architectes en consortium
Concours d'architecture de l'aménagement du musée et du dôme de la basilique de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal – Montréal, Québec, Projet Lauréat, en consortium avec Architecture49
Médaille du Gouverneur Général en architecture, Institut Royal d'architecture du Canada (IRAC) – Pavillon pour la paix Michal et Renata Hornstein – Montréal, Québec, en consortium avec Jodoin Lamarre Pratte architectes
Prix d'Excellence, magazine Canadian Architect, Mérite – Aménagement du musée et du dôme de la basilique de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal – Montréal, Québec, en consortium avec Architecture49
Grands Prix du génie-conseil québécois, Association des firmes de génie-conseil - Québec (AFG), catégorie : bâtiment structure – Théâtre Gilles-Vigneault - Montréal, Québec, en consortium avec Jodoin Lamarre Pratte architectes

2017 Prix d'excellence en architecture de l'Ordre des architectes du Québec, Lauréat, catégorie Mise en valeur du patrimoine - Rénovation de la salle Wilfrid-Pelletier - Montréal, en consortium avec Jodoin Lamarre Pratte architectes
Prix d'excellence de la construction en acier de l'ICCA, Institut canadien de la construction en acier, catégorie jeune ingénieurs - architectes – Théâtre Gilles-Vigneault - Montréal, Québec, en consortium avec Jodoin Lamarre Pratte architectes
Concours d'architecture de la Bibliothèque du Plateau, Gatineau, Projet Lauréat, en consortium avec NEUF architectes

2016 Concours d'architecture du Pôle du savoir, d'histoire et de la culture, pour la réalisation d'une nouvelle bibliothèque et d'une salle multifonctionnelle, Ville de Chambly, Projet Lauréat, en consortium avec Jodoin Lamarre Pratte architectes

2015 Grand Prix du Design, agence PID, Prix bureau de 5 000 à 20 000 pi², catégorie bureau – La Fondation Pierre Elliott Trudeau – Montréal

2014 Médaille du Gouverneur Général en architecture, Institut Royal d'architecture du Canada (IRAC) – Bibliothèque Raymond-Lévesque – Longueuil, Québec, en consortium avec Jodoin Lamarre Pratte architectes

Zarzani, Alessia

Chargée de cours

Formation

PhD en aménagement, Cotutelle entre Université de Montréal (doctorat en aménagement) et Université La Sapienza de Rome. (école doctorale en science de l'architecture) en cours
Maîtrise en architecture, La Sapienza Université de Rome 2012
Baccalauréat en architecture et design d'intérieur, La Sapienza Université de Rome, 2001

Enseignement

ARC 1102 Histoire de l'architecture moderne
ARC 3305 Architecture et stratégies urbaines
ARC 6801D Projet de recherche

Expérience professionnelle

Consultant en patrimoine pour Jonathan Cha, Urbanologue, Architecte paysagiste, depuis 2016.
Architecte (chef de projet) - société STRATO ARCHITECT, 2012-2014

Recherche

- 2017 : Landscape regeneration : Furtei mine-decontamination research-action. DNRP (Down North Research Practice) Projet de recherche inter-universitaire : University of Toronto, UCal Berkeley, CCA, Université de Montréal, AECOM, IGEA (Italie-Canada-USA) Coordination scientifique : Christopher Alton, Ph.D. candidate, université de Toronto. Rôle : Agent de recherche, coordination.

- 2013/2014 : AWARD: Life styles and city of the future: the case-study of Rome, Sapienza université de Rome , Projet de recherche inter-universitaire : Sapienza Dipartimento di Architettura e Progetto LAGRATE, Sapienza Dipartimento Di Medicina Sperimentale, Sapienza Dipartimento Di Sociologia, Policlinico Umberto I Di Roma, Università Degli Studi Di Roma "Foro Italico", Comune Di Roma Assessorato All'urbanistica. Coordinateur scientifique : prof. Alessandra Capuano (professeur titulaire - La Sapienza Université de Rome). Rôle : Agent de recherche

Publications et articles choisis

Ponte A., Nguyen S., Zarzani A. (2017) *Architecture et Information 2,0/*research studio, Université de Montréal.

Zarzani A. (2016) Le Corbusier e l'architettura erotica: l'eredità dei principi dell'architettura moderna nelle case di Playboy. (Le Corbusier et l'architecture érotique : l'héritage des principes de l'architecture moderne dans les penthouses de Play-boy). In Press, DIAP PRINT/TEORIE, Quodlibet, Macerata, p. 447-459, ISBN 9 788 874 628 575

Zarzani, A. (2014) in G.Reale. Mobilità sostenibile Roma. Visioni della coda della Cometa, in Rossi P.O. e Secchi R. (Eds.) «RASSEGNA DI ARCHITETTURA E URBANISTICA».

Zarzani A.(2016) Il caso della Valle dell'Esino , in A. Capuano, O. Carpenzano (Eds.) Ripensare le discariche, Quodlibet, Roma, p. 163-167, ISBN: 9788874627172

Capuano A., Zarzani A.(2016) Conoscere gli impianti di smaltimento dei rifiuti, in CAPUANO A., CARPENZANO O. (Eds.) Ripensare le discariche, Quodlibet, Roma, p. 121-131, ISBN: 9788874627172

Zarzani, A. (2015) in ACSA, Urban landscape and the phenomenon of the Post-Olympic games: study of the period 1960-2012 in Actes de Colloque Perspectives 360°. Online

Prix et distinctions

Prix Ivanhoé Cambridge - meilleure présentation, « Perspective 360 », Association des Cycles supérieurs en Aménagement, 2015.

Zeppetelli, Lea

Chargée de formation pratique

Formation

Maîtrise en sciences appliquées en aménagement (Histoire et Théorie) Université de Montréal, 1994
Échange académique au Japon et au Graduate School of Design, Université Harvard; Atelier de design urbain; été1992
Baccalauréat en architecture, Université McGill, 1985 (Diplôme professionnel)
Baccalauréat en sciences (architecture), Université McGill, 1983

Associations professionnelles

Membre de l'Ordre des architectes du Québec, 1990
Membre du Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa-QC)

Enseignement

ARC 2011 Atelier d'architecture 3
ARC 2012 Atelier d'architecture 4

Expérience professionnelle

Projets résidentiels en cours

- Projet 'La Chalouperie", Verchères Qc. Projet de faisabilité pour le développement d'un quartier historique. CCU (2016)
- Maison Pollock (Grande Allée, Québec): Rénovation d'un bâtiment patrimonial avec ajout de logements. Projet préliminaire+CCU (2016)
- Centre professionnel Rice-Mohawk, (Kahnawake, Qc): Nouveau centre commercial avec bureaux professionnels. Projet préliminaire (2015-16)
- Résidence à Knowlton: Ajout de 2 nouvelles ailes résidentielles à une maison existante + piscine intérieure (2014).
- "Faubourg Barsalou" 1250 Ontario. Projet d'habitation/usages mixtes: Rénovation/ajout d'un bâtiment patrimonial, avec 3 étages de logements et commerces au RDC. Dossier CCU et pour permis. (2014)
- Projet d'habitation Lac Champlain, Qc : 125 unités avec services incluant magasin, café, bureaux professionnels. Projet préliminaire (2014).
- Projet d'habitation du Parc Bellerive, rue Notre-Dame, Montréal: Nouvelle construction de 10 unités à Hochelaga Maisonneuve. (2014-15)
- École Katimavik-Hébert, Ville Saint-Laurent, QC: Nouvelle aile avec un gymnase, nouvelles salles de cours, accueil et bureaux administratifs, agora et salle polyvalente. Concepteur principal pour Barin Architectes (2013-2014)

Recherche

« CODEX LOGIS : Outils de conception pour l'atelier d'architecture ARC 2011». Recherche sur les logements collectifs. Guide d'analyse de précédents pour l'atelier de 2e année. Codirection avec Patrick Morand, coauteurs Cécile Baird, Vincent Coraini, Sébastien St-Laurent (Fonds d'intégration pédagogique, CLIP, UdeM) 2016.

4.5 Rapport de l'Équipe de visite RÉV 2014

CACB CCCA

Rapport de l'équipe de visite 2014

Programme de Maîtrise en Architecture
École d'architecture, Faculté de l'aménagement,
Université de Montréal

Le conseil canadien de certification en architecture
1, rue Nicholas, Suite 710
Ottawa (Ontario) Canada K1N 7B7
Téléphone: (613) 241-8399
Télécopie: (613) 241-7991
Courriel: info@cacb.ca
Site Internet: www.cacb-ccca.ca

Table des matières

I. Introduction • Agrément du CCCA 3

II. Sommaire de l'évaluation de l'équipe de visite 4

1. Commentaires de l'équipe de visite 4
2. Conditions d'agrément "atteintes" et "non atteintes": résumé 4
3. Progrès réalisés par le programme depuis la visite précédente (RÉV précédent) 5
4. Points forts du programme 7
5. Préoccupations et recommandations de l'équipe 8

III. Conformité avec les conditions d'agrément 9

IV. Annexes 26

Annexe A: Introduction au programme 26

1. Bref historique de l'Université de Montréal 26
2. Mission de l'établissement 28
3. Histoire du programme 29
4. Mission du programme 32
5. Plan d'action du programme 33

Annexe B: L'équipe de visite 34

Annexe C: Le calendrier de la visite 35

I. Introduction • Agrément du CCCA

Le CCCA est une corporation nationale indépendante et sans but lucratif dont les directeurs représentent les Ordres d'Architectes du Canada (OAC), le Conseil Canadien des Écoles Universitaires d'Architecture (CCÉUA) et l'Association Canadienne des Étudiants en Architecture (ACÉA). Le CCCA est à la fois un organisme de décision et d'élaboration de politiques. Il est le seul reconnu par la profession d'architecte au Canada pour évaluer la formation des diplômés et diplômées en architecture (Programme de certification) et pour agréer les programmes d'études professionnelles en architecture offerts par les universités canadiennes (Programme d'agrément).

Le CCCA a été fondé en 1976, sur entente des autorités d'inscription et des Conseils de neuf associations ou instituts provinciaux, en vue d'évaluer et de certifier la formation scolaire des candidats à l'admission qui détiennent un grade professionnel ou un diplôme en architecture. En 1991, l'Ordre des architectes du Québec s'est joint au CCCA. Au cours de cette même année, le mandat du CCCA au regard de la certification des grades et des diplômes a été reconduit et la composition de l'organisme a été révisée pour tenir compte de la responsabilité additionnelle qui lui était confiée, à savoir l'agrément des programmes de grade professionnel offerts dans les écoles d'architecture des universités canadiennes.

Le CCCA n'octroie l'agrément qu'aux programmes professionnels en architecture. Ceux-ci comprennent:

- Maîtrise en Architecture précédée d'un baccalauréat préprofessionnel; exigence qui correspond normalement à cinq ou six années d'études;
- Maîtrise en Architecture sans exigence d'un baccalauréat préprofessionnel, qui consiste en un baccalauréat et d'un minimum de trois années d'études professionnelles;
- Baccalauréat en Architecture requérant un minimum de cinq années d'études, sauf au Québec où quatre années d'études universitaires suivent deux années d'études collégiales (CEGEP).

Le processus d'agrément débute à l'école par la préparation du rapport sur le programme d'architecture *(RPA*). Le *RPA* fournit des renseignements qui portent sur le programme tout autant que sur le contexte dans lequel il est offert et les ressources dont il dispose afin de satisfaire les conditions et les procédures d'agrément établies par le CCCA. Le *RPA* devrait être à la fois utile pour l'école en ce qui a trait au processus de planification et aussi comme documentation aux fins de d'agrément.

Une fois que le *RPA* est accepté par le CCCA, la visite d'agrément est planifiée. La décision du CCCA sur l'agrément est basée sur la capacité du programme à satisfaire les conditions et les procédures d'agrément, incluant la capacité de ses diplômés à répondre aux exigences d'apprentissage telles que définies par les critères de performance de l'étudiant. Lors de la visite, l'équipe examine le travail des étudiants et l'évalue par rapport à ces critères (CPE). L'équipe évalue également l'efficacité et le degré de soutien à la disposition du programme en architecture à travers les réunions avec les administrateurs à différents niveaux de l'institution, le corps professoral, les étudiants, les anciens diplômés, et les praticiens locaux.

À l'issue de la visite, l'équipe de visite fait des observations et exprime aussi bien les compliments que les préoccupations au sujet du programme et de ses composantes. Elle offre également des suggestions pour l'enrichissement des programmes et fait des recommandations, qui, dans l'esprit de l'équipe, sont nécessaires à l'amélioration du programme et pour le maintien de l'agrément.

Après la visite, l'équipe rédige le RÉV qui sera transmis avec les recommandations confidentielles au CCCA. Le CCCA prend alors la décision finale quant à la durée de l'agrément.

II. Sommaire de l'évaluation de l'équipe de visite

1. Commentaires de l'équipe de visite

L'équipe de visite souhaite remercier l'école entière, les étudiants, le personnel enseignant et le personnel de soutien, tant pour les efforts requis à la préparation de la visite que pour l'accueil chaleureux et collaboratif qui nous a été offert pendant la visite.

Nous voudrions particulièrement remercier la directrice de l'École d'architecture, Madame Anne Cormier, pour sa collaboration et son réel engagement à vouloir amener l'école vers des objectifs d'éducation en adéquation avec les nouvelles valeurs qui régissent l'architecture et la culture de la ville d'aujourd'hui.

Nous désirons souligner aussi que la salle de travail était très bien équipée et que la qualité technique de la projection numérique a grandement facilité la présentation des travaux étudiants ainsi que leur comparaison. On remercie tous ceux et celles qui ont contribué au montage de la salle et du matériel numérique.

L'équipe remercie le doyen, Monsieur Giovanni De Paoli, pour son accueil et sa claire présentation des enjeux de la Faculté d'aménagement. Finalement, nous remercions le Vice-recteur aux études, M. Raymond Lalande, pour sa reconnaissance ouverte de l'importance stratégique de l'École de l'architecture dans la communauté de l'Université de Montréal.

2. Conditions d'agrément "atteintes" et "non atteintes": résumé

	Atteinte	Non-atteinte
1. Réponse du programme aux perspectives du CCCA		
A. La formation en architecture et le contexte universitaire	[x]	[ ]
B. La formation en architecture et les étudiants	[x]	[ ]
C. La formation en architecture et le permis d'exercice	[x]	[ ]
D. La formation en architecture et la profession	[x]	[ ]
E. La formation en architecture et la société	[x]	[ ]
2. Auto-évaluation du programme	[x]	[ ]
3. Information du public	[x]	[ ]
4. Équité sociale	[x]	[ ]
5. Ressources humaines	[x]	[ ]
6. Développement des ressources humaines	[x]	[ ]
7. Ressources matérielles	[x]	[ ]
8. Ressources documentaires et technologie de l'information	[x]	[ ]
9. Ressources financières	[ ]	[x]
10. Structure administrative	[x]	[ ]
11. Grade professionnel et curriculum	[x]	[ ]
12. Critères de performance de l'étudiant (CPE)		
A1. Habiletés de pensée critique	[x]	[ ]
A2. Habiletés en recherche	[x]	[ ]
A3. Habiletés graphiques	[x]	[ ]
A4. Habiletés langagières	[x]	[ ]
A5. Habiletés de collaboration	[x]	[ ]
A6. Comportement humain	[x]	[ ]
A7. Diversité culturelle	[x]	[ ]
A8. Histoire et théorie	[x]	[ ]

A9.	*Précédents*	[x]	[ ]
B1.	*Habiletés en design*	[x]	[ ]
B2.	*Préparation d'un programme*	[ ]	[x]
B3.	*Aménagement du site*	[x]	[ ]
B4.	*Design durable*	[x]	[ ]
B5.	*Accessibilité*	[ ]	[x]
B6.	*Systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment*	[x]	[ ]
B7.	*Systèmes structuraux*	[x]	[ ]
B8.	*Systèmes environnementaux*	[ ]	[x]
B9.	*Enveloppes du bâtiment*	[x]	[ ]
B10.	*Systèmes de service du bâtiment*	[x]	[ ]
B11.	*Matériaux de construction et assemblages*	[x]	[ ]
B12.	*Économie du bâtiment et contrôle des coûts*	[x]	[ ]
C1.	*Développement détaillé d'un projet*	[x]	[ ]
C2.	*Intégration des systèmes du bâtiment*	[x]	[ ]
C3.	*Documentation technique*	[x]	[ ]
C4.	*Design complet*	[x]	[ ]
D1.	*Leadership et rôle social*	[x]	[ ]
D2.	*Éthique et jugement professionnel*	[x]	[ ]
D3.	*Responsabilités légales*	[x]	[ ]
D4.	*Réalisation des projets*	[x]	[ ]
D5.	*Organisation d'un bureau*	[x]	[ ]
D6.	*Stage professionnel*	[x]	[ ]

3. Progrès réalisés par le programme depuis la visite précédente (RÉV précédent)

En 2011, l'équipe de visite avait identifié sept points faibles dont certains avaient aussi fait l'objet de Commentaires en 2005. Depuis, l'école a apporté des changements et l'équipe a constaté une amélioration sur les points suivants:

- *"L'équipe est à nouveau préoccupée de constater que la charge de travail de la directrice de l'École d'architecture n'a pas été allégée par la création d'un nouveau poste administratif. Cet important assouplissement lui donnerait la latitude suffisante pour veiller adéquatement à l'évaluation des programmes et aux orientations stratégiques de l'école".*

La réorganisation des comités d'étude et les modifications du personnel semblent avoir soulagé l'horaire de la directrice pour des questions opérationnelles afin de lui permettre de se consacrer davantage à la vision et aux enjeux stratégiques de l'école.

- *"L'équipe de visite est d'avis que l'école doit se doter à long terme d'un système informatique Complet ... informatique. [2.3.8]"*

L'équipe reconnait les efforts et les investissements importants apportés pour améliorer les ressources informatiques. Cependant, l'offre de la trousse logicielle à prix abordable demeure une préoccupation pour les étudiants.

- *"Une des forces du programme d'architecture est son appartenance à un bâtiment, et son statut d'école plutôt que de département. Il apparaît déjà que les discussions préliminaires .... avec l'Université afin qu'elle puisse participer à la définition de son futur".*

La question du déménagement de l'école étant en veilleuse à moyen terme (10 ans), l'école peut continuer de jouir des excellentes installations offertes par le pavillon actuel. Le manque d'espace demeure de toute évidence une préoccupation pour tous et l'équipe de visite supporte fortement la proposition d'un agrandissement qui fait l'objet d'une planification et de demandes de financement par l'université.

- *Comme indiqué dans le précédent Rapport, l'équipe de visite demeure préoccupée par le peu de progrès réalisé sous la rubrique, Diversité culturelle. La volonté de l'École de tirer parti de la complexité urbaine de la ville de Montréal pourrait être renforcée dans un objectif de mieux faire comprendre comment s'inscrit la diversité culturelle au sein d'une dimension sociale.*

L'équipe de visite est satisfaite que le critère de Diversité culturelle soit atteint tel que décrit ci-après, dans les critères de performance de l'étudiant en A7.

Parmi les points faibles notés en 2011, l'équipe de visite est d'avis que les points suivants nécessiteront une attention continuelle dans l'évolution de l'école:

- *"L'équipe est à nouveau d'avis qu'il est nécessaire d'étendre un dialogue constructif déjà entrepris avec les autres départements de la Faculté de l'aménagement afin de mener des actions concertées auprès de l'Université".*

L'équipe de visite est sensible aux efforts qui sont fait pour tirer avantage de la famille de disciplines offertes par la Faculté. Néanmoins, il existe beaucoup de potentiel qui gagnerait à être exploiter au niveau des collaborations interdisciplinaires et collaborations diverses qui sont possible à même la Faculté entre les autres unités de l'université comme l'École Polytechnique. L'initiative annuelle gérée directement par les étudiants de monter une exposition étudiante des disciplines de la Faculté est particulièrement notable.

L'équipe de visite est d'avis que deux préoccupations notées auparavant demeurent toujours des préoccupations inquiétantes:

- *En vertu de l'importance accordée à la notion de design complet dans l'acquisition des connaissances qui mènent à la formation d'architecte, l'équipe aurait souhaité que plusieurs volets du cursus encouragent l'acquisition de cette compétence. Malheureusement, on ne retrouve cette notion que dans un cours où elle sert déjà à de trop nombreux aspects pédagogiques.*

- *Il est recommandé que l'évaluation critique du programme soit encadrée à un niveau plus global, autant qu'au niveau du curriculum. La pédagogie de l'École profitera d'un examen critique qui positionnera l'école globalement et qui comprendra des experts externes.*

Le "design complet" est l'un des critères les plus difficiles à atteindre pour l'ensemble des écoles. Le RÉV portera une attention détaillée sur ce point dans son rapport. Nous voudrions souligner que ces deux préoccupations (déjà nommées dans le rapport antérieur) sont, de l'avis de l'équipe, intimement imbriquées. L'École devrait continuer à se préoccuper de l'intégration harmonieuse des questions stratégiques, au fonctionnement des programmes avec les traditions pédagogiques enracinées de l'École. L'amélioration continue requiert une grande introspection et une flexibilité pour adapter les programmes aux réalités courantes et futures.

Le rapport de 2011 relevait six critères de performance de l'étudiant (CPÉ) non atteints.

Les CPÉ suivants sont maintenant atteints:

- A2. Habiletés en recherche
- A5. Habiletés de collaboration
- A7. Diversité culturelle
- D2. Éthique et jugement professionnel

Les CPÉ suivants demeurent encore une préoccupation

- C4. Design complet
- B5. Accessibilité

4. Points forts du programme

1. L'école possède une combinaison dynamique de professeurs et de chargés de cours qui travaillent ensemble de façon efficace et démontrent une forte solidarité De même, l'école bénéficie d'un corps étudiant engagé dans le développement du curriculum et le rayonnement socio-culturel.

2. L'interaction entre l'école et les praticiens semble forte et bénéfique pour l'enseignement, autant au niveau de l'atelier qu'au niveau des cours techniques. Cette interaction est évidente au travers du programme de baccalauréat et de la maîtrise là où plusieurs jeunes architectes talentueux de la pratique privé enseignent à l'École à temps partiel.

3. L'équipe a été particulièrement impressionnée par le programme d'atelier de première année au baccalauréat. Il introduit les principes de design fondamentaux aux étudiants de façon équilibré tout en mariant les notions d'espaces publics et d'architecture urbaine aux questions de morphologie et de typologie. Historiquement, ces sujets furent une force principale du département et forment le sujet principal de la deuxième année au baccalauréat. Nous soulignons également le fait que les étudiants continuent d'entretenir la tradition de l'exploration par la maquette.

4. Bien que les ateliers optionnels au niveau du baccalauréat ainsi que les ateliers d'orientation spécialisés à la maîtrise n'offrent pas une plateforme uniforme pour exposer les étudiants aux critères décrits dans les CPÉ, l'équipe a apprécié l'apport important que ces possibilités d'apprentissage offrent aux étudiants afin d'accroître leur compréhension de l'architecture, de la ville et des territoires. Cet apport est particulièrement pertinent car il permet d'exposer les étudiants à une variété de sujets de recherches avancées, autant établis qu'émergents, à une période où les délimitations de notre discipline sont de plus en plus fluides.

5. Étant à l'intérieur d'une Faculté d'aménagement axée sur le design, l'école est particulièrement bien située pour initier et bénéficier d'une approche multi où transdisciplinaire de l'enseignement aussi bien en recherche qu'en design. L'université de Montréal offre également des potentiels de croisements particulièrement intéressants. Ceci est particulièrement pertinent à l'intérêt historique porté sur la question de l'architecture urbaine par l'école, ainsi que son leadership face au rôle de l'architecture dans la formation de la culture matérielle de Montréal et du support de l'activité humaine. Il est maintenant compris que le succès futur des villes est essentiel à la durabilité globale de l'humanité alors qu'on constate également une appréciation pour leur complexité sociale, culturelle et économique, à travers une multitude de disciplines. Par ses travaux de recherche, l'école est bien placée pour maintenir sa position de pointe.

6. Par sa situation dans la ville et par son architecture de qualité, le bâtiment actuel représente un atout majeur qui abrite l'école. Comme les étudiants et le corps professoral, l'équipe de visite voit d'un œil favorable le projet d'expansion en discussion.

5. Préoccupations et recommandations de l'équipe

1. Le corps professoral ainsi que les étudiants ont exprimé un vif intérêt à l'augmentation des opportunités d'échanges interdisciplinaires par le biais d'activités académiques. Malheureusement, l'histoire récente semble indiquer que les diverses disciplines n'ont pas su profiter pleinement de ces opportunités, même si des changements au niveau du leadership ont démontré un intérêt pour éliminer la culture du silo disciplinaire au niveau de l'enseignement et de la recherche.

2. Lors de la visite, l'équipe a constaté que la densité des cours obligatoires au sein du programme d'étude représente un obstacle à la possibilité d'être exposé et participer à des cours issus de d'autres disciplines. À cet égard, l'équipe souligne que les étudiants voient la série de quatre cours de construction comme étant partiellement répétitifs. L'équipe a également observé la possibilité d'optimiser la séquence afin d'être plus efficace dans la transmission de la matière et ainsi potentiellement libérer de l'espace dans la plage horaire. Dans le même ordre d'idée, la matière contenue dans la série de cours d'histoires et de théories obligatoires semble répétitive si on considère le nombre de cours qu'elle comprend. On voit là une possibilité de reconsidérer cette série afin de libérer davantage d'espace dans le curriculum professionnel.

3. L'équipe de visite apprécie les améliorations décisives en vue d'atteindre le critère du design complet, néanmoins il est nécessaire de poursuivre et mieux coordonner les efforts en vue d'une atteinte plus homogène du critère par l'ensemble des étudiants.

4. L'équipe est très préoccupée par la troisième répétition du manque d'atteinte du critère de l'accessibilité.

5. Les questions de gestion des espaces au sein du bâtiment demeurent une préoccupation pour assurer la pleine autonomie de l'école.

6. Après deux années consécutives de déficit et des coupures au budget courant, les pressions budgétaires ont déjà eu un impact négatif sur les activités de l'école. L'équipe est très préoccupée par le manque de ressources financières.

III. Conformité avec les conditions d'agrément

1. Réponse du programme aux perspectives du CCCA

Les programmes doivent tenir compte des intérêts pertinents des groupes qui constituent le CCCA : les éducateurs et les associations provinciales, les praticiens, les étudiants et les stagiaires, ainsi que le grand public.

A. La formation en architecture et le milieu académique

Le programme doit démontrer qu'il bénéficie du contexte institutionnel et qu'il y contribue.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:

1. L'équipe de visite constate que les relations entre l'école d'architecture et la structure universitaire se sont améliorées de manière importante et significative depuis 2011. La rencontre avec le vice-recteur aux études de l'Université ainsi que les conversations menées avec le doyen de la Faculté de l'aménagement et le corps enseignant de l'école d'architecture ont confirmé que les relations sont maintenant très positives. L'école d'architecture et l'Université travaillent de concert en vue de résoudre la question de la révision du programme de maîtrise, de déterminer des sources supplémentaires de financement public et privé, ainsi que de développer un programme d'extension du bâtiment occupé par l'école d'architecture et les autres départements de la Faculté d'aménagement pour résoudre les problèmes d'espace prévus dans les 10 ans à venir.

2. L'amélioration des relations décrites au point 1ont créé un nouveau climat de collaboration au sein de la Faculté. En particulier, les tâches administratives de la directrice ont été allégées par la décentralisation de nombreuses responsabilités vers des groupes de professeurs.

3. La décision de reporter le transfert de la Faculté de l'aménagement au sein du nouveau campus d'Outremont a également eu un effet positif sur l'école d'architecture et son corps enseignant. Le dialogue en vue de déterminer les besoins d'extension du bâtiment existant dans le court et moyen terme avance de manière positive. Entre-temps, la gestion de l'espace demande beaucoup d'effort à coordonner par le personnel de soutien et reste problématique.

B. La formation en architecture et les étudiants

Le programme doit démontrer qu'il appuie et encourage les étudiants à atteindre leur plein potentiel tout au long de leurs études et de leur carrière professionnelle, et qu'il offre un milieu ouvert aux différences culturelles.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:

1. Montréal est plus que jamais un exceptionnel laboratoire urbanistique, architectural et culturel pour la formation professionnelle des étudiants de l'école d'architecture. La présence d'une autre école d'architecture (McGill), de programmes de design de l'environnement (UQAM), du Centre Canadien d'Architecture (CCA), de conférences et de séminaires et d'un milieu professionnel dynamique et bien intégré dans les programmes de cours, créent un environnement riche et stimulant qui offre aux étudiants une diversité de pratiques et exemples d'architecture. La diversité culturelle constamment en augmentation tant dans la ville que dans l'école elle-même est un avantage important dans la formation des étudiants.

2. Les relations entre direction, corps professoral et étudiants continue à être positives. La facilité et la qualité des contacts avec la direction ont été particulièrement notées à l'assemblée des étudiants.

3. L'équipe constate le dynamisme du RÉA dans son fonctionnement général, l'auto-évaluation des cours (en particulier de la séquence du Design complet en M1), et dans l'organisation d'activités académiques telle le colloque annuel "*Ouss qu'on s'en va ?*". Le RÉA dispose d'un local permanent propre au sein des locaux de : la Faculté de l'aménagement

C. La formation en architecture et le permis d'exercice

Le programme doit démontrer qu'il offre aux étudiants une préparation adéquate pour la transition vers la vie professionnelle, incluant l'accession au stage et au droit de pratique

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe :
L'équipe de visite confirme la bonne préparation des étudiants à l'exercice de la profession. Dès le baccalauréat les étudiants sont sensibilisés et informés sur les conditions et exigences de la pratique (Guide du CCCA, rencontres PSA/IAP, réunions avec représentants de l'Ordre, etc.).

D. La formation en architecture et la profession

Le programme doit démontrer comment il prépare les étudiants à pratiquer la profession et à assumer de nouveaux rôles dans un contexte où la diversité culturelle augmente, où les clients et les exigences réglementaires changent et où les connaissances fondamentales s'accroissent.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe :
L'équipe de visite confirme que la politique de l'école de développer et renforcer les liens entre milieu académique et professionnel reste fondamentale dans la vie de l'école et l'organisation pratique des cours et ateliers. Elle constate que cette interaction constante permet à l'école de rester attentive au développement et aux changements dans la profession, et particulièrement en ce qui concerne l'évolution de la pensée, des techniques et des règlements liés à la conception et mise en œuvre de l'architecture durable. L'équipe supporte la suggestion faite par le vice-recteur aux études et membres du corps enseignant de penser l'établissement de cours de formation continue au sein de l'école. L'équipe espère que le budget futur permettra la continuation de l'atelier tryptique et l'invitation de praticiens de haut niveau national et international.

E. La formation en architecture et la société

Le programme doit démontrer qu'il apporte aux étudiants une compréhension avisée des problèmes sociaux et environnementaux et qu'il développe également leur capacité à les résoudre par des décisions judicieuses en matière d'architecture et design urbain.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:
1. Par sa situation au sein de la communauté multiculturelle de Montréal, il est apparent que les étudiants du baccalauréat et de la maîtrise reçoivent une solide formation aux responsabilités sociales, urbaines et environnementales de la société contemporaine globalisée.
2. L'équipe applaudit l'emphase donnée par le programme aux aspects multiples du développement durable. Depuis la dernière visite, l'enseignement et la conscientisation de cet objectif se sont

intensifiés pour être distribués systématiquement et de manière appropriée au fil des trois années du baccalauréat et de la maîtrise.

3. L'équipe souligne l'importance du travail sur la ville réalisé au sein de la plupart des ateliers de baccalauréat et de maîtrise. Le logement urbain et suburbain fait l'objet de travaux aux différents niveaux du curriculum, même si le résultat de cette approche a comme corolaire un manque de diversité et de complexité des programmes proposés pour bâtiments et institutions publics de tout ordre. Cette remarque est aussi valide pour l'absence d'approche à l'immeuble en hauteur.

4. Le rôle de l'école dans le «service à la collectivité» pourrait être renforcé même s'il apparaît que les étudiants sont engagés régulièrement dans des enjeux urbains d'importance (futur de l'Hôtel Dieu, sauvetage du couvent 1420 Mont Royal, etc.).

2. Auto-évaluation du programme

Le programme doit fournir une évaluation du niveau d'atteinte de sa mission et de complétion de son plan d'action.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:

L'équipe de visite constate une amélioration sensible dans les efforts et l'efficacité du processus d'auto-évaluation. La rencontre avec le corps professoral a permis de comprendre le fonctionnement de la Faculté et en particulier des deux comités des études (baccalauréat et maîtrise) en regard de l'adaptation du curriculum en réponse aux demandes du CCCA, des étudiants, et de la discussion interne. En particulier, l'équipe souligne la manière globalement efficace avec laquelle l'école a réagi aux déficiences exprimées par l'équipe de visite de 2011. Elle se réjouit aussi de la participation active des étudiants et de leurs associations représentatives dans le processus d'auto-évaluation.

Néanmoins, plusieurs des problèmes qui restent dans les CPÉ semblent provenir d'une attention insuffisante aux résultats de l'auto-évaluation.

3. Information du public

Le programme doit fournir au public une information claire, complète et précise, en incluant dans son annuaire et sa documentation promotionnelle le libellé intégral cité dans les conditions 2010 (annexe A-1), lequel explique les paramètres d'un programme de grade professionnel accrédité.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:

L'équipe constate que l'information disponible au public est conforme aux critères du CCCA. L'annuaire et documentation promotionnelle de l'école sont informatifs et appropriés. En plus, les affiches et bulletins trouvés dans l'école et dans la ville font rayonner l'école au public.

4. Équité sociale

Le programme doit fournir un résumé des politiques provinciales et institutionnelles qui complète et clarifie les provisions de la Charte des droits et libertés, tel qu'elle s'applique à l'équité sociale.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe :
L'Université de Montréal est visée par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics adoptée par le gouvernement du Québec, et elle doit aussi se soumettre aux exigences du Programme de contrats fédéraux et prévoir l'élaboration d'un programme d'équité en emploi. Ses programmes d'accès à l'égalité en emploi (PAEE 2009-2012) et d'équité d'emploi (2011-2014) proposent des objectifs et 3 axes d'intervention afin d'atteindre l'équité sociale. Les étudiants sont également choisis proportionnellement aux demandes reçues.

5. Ressources humaines

Le programme doit démontrer qu'il dispose des ressources humaines appropriées à un programme offrant un grade professionnel en architecture, incluant un personnel enseignant en nombre suffisant, un directeur qui consacre pas moins de 50% de son temps à l'administration du programme, un personnel de soutien technique et administratif et un personnel de soutien relié au corps professoral.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:

1. L'équipe constate que la situation de la direction s'est nettement améliorée depuis la dernière visite. Suite à la décentralisation de plusieurs tâches en direction des comités d'étude de baccalauréat et de maîtrise, la directrice actuelle dispose d'un équilibre plus approprié entre son rôle administratif et son rôle académique. En effet, la directrice participe directement à l'organisation des projets finaux (*ARC 6814*) et aux cours de deuxième année de baccalauréat (*Architecture & Construction 3, ARC 2313*).

2. L'équipe salue l'engagement d'un professeur à mi-temps dans le domaine du numérique, décision dont l'impact positif sur la situation informatique et l'enseignement numérique est déjà évidente.

3. En ce qui concerne la relation entre enseignement et recherche, les rencontres menées avec le corps enseignant semblent démontrer qu'il n'y a plus de conflit majeur entre enseignement et recherche, dans la mesure où les travaux et les financements continuent d'augmenter et permettent à un nombre croissant d'étudiants de maîtrise de travailler dans
le cadre des équipes de recherche internes à l'école. En outre, ces rencontres n'ont pas mis en lumière de problèmes particuliers en ce qui concerne le nombre de chargés de cours extérieurs en rapport avec le corps enseignant interne.

6. Développement des ressources humaines

Les programmes doivent avoir une politique claire qui décrit les occasions individuelles et collectives d'épanouissement pour le corps professoral et les étudiants à l'intérieur et à l'extérieur du programme.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:
Sur le plan des ressources humaines l'équipe de visite n'a pas remarqué de changements notables par rapport aux éléments mentionnés dans le rapport de 2011 : le maintien d'une politique précise d'embauche, de promotion et de permanence au niveau de l'école et de l'université; la disponibilité de fonds de recherches adéquats y compris par l'université; et le remboursement des frais professionnels liés à la recherche. Comme l'équipe l'a indiqué dans l'introduction de ce rapport, le rôle croissant de la recherche est un des points forts de l'école de l'architecture au sein de la Faculté de l'aménagement. Les rencontres avec le corps professoral ont montré un niveau élevé de satisfaction en ce qui concerne le présent et le futur de la recherche ainsi que de son impact sur l'enseignement et l'éducation professionnelle des étudiants.

7. Ressources matérielles

Le programme doit fournir les ressources matérielles appropriées à un programme offrant un grade professionnel en architecture, incluant un espace en atelier à l'usage exclusif de chacun des étudiants à temps plein; des salles de cours et de séminaires facilitant à la fois l'enseignement didactique et interactif; un bureau à l'usage exclusif de chacun des membres à temps plein du corps professoral et des locaux pour les aides pédagogiques afférents.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe :

1. Nous somme agréablement surpris des investissements et améliorations majeures dont ont profité les ateliers de fabrication. Ces installations représentent un atout majeur pour la Faculté et l'école.

2. Les étudiants ont exprimé que les ateliers ne sont pas suffisamment équipés de trousses de premiers soins. Une révision des mesures de santé et sécurité devrait être amorcée par l'école.

3. Les étudiants ont souligné qu'il y a des vols d'effets personnels dans les ateliers. Une augmentation de la disponibilité de casiers individuels verrouillables et autres mesures de sécurité sont souhaitées.

4. Tout comme l'équipe précédente, l'équipe de visite est d'avis que l'édifice actuel est bien conçu pour les études en aménagement mais profiterait à court terme d'un agrandissement afin d'améliorer la situation de l'espace. Nos observations relèvent que les problèmes soulevés lors de la dernière visite, à voir les exercices d'optimisation et le contrôle centralisé de l'allocation des espaces, sont toujours présents. On constate que les espaces d'atelier semblent très étroits et que des locaux plus larges ainsi qu'une augmentation des espaces d'expositions multidisciplinaires seraient bénéfiques à la formation des étudiants. Nous sommes également inquiets que ces problèmes d'espace limitent le développement potentiel de nouvelles sphères de recherche.

5. L'équipe de visite est encouragée par ses entretiens avec la haute direction de l'université et apprécie particulièrement qu'un projet du pavillon de la Faculté fait maintenant partie de leur plan de développement stratégique pour la Faculté.

6. L'équipe de visite considère ce critère comme atteint mais maintient qu'un projet d'agrandissement doit demeurer une priorité et qu'il serait pertinent de voir le département exercer un meilleur contrôle sur ses espaces physiques.

8. Ressources documentaires et technologies de l'information

Le bibliothécaire d'architecture, et le cas échéant, le responsable de la documentation visuelle ou autre matériel non imprimé doivent préparer une auto-évaluation démontrant le caractère adéquat de la bibliothèque d'architecture. En ce qui concerne les technologies de l'information, le programme doit aussi fournir l'infrastructure requise et le personnel de soutien approprié, afin de contribuer efficacement aux cours du programme et aux activités du personnel et des membres du corps professoral.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:

1. La bibliothèque d'architecture demeure l'un des grands atouts de l'école. Son emplacement physique directement au sein du bâtiment de la Faculté, la riche collection et la qualité du personnel font d'elle une ressource très appréciable. Un sondage effectué auprès des étudiants démontre également que le taux de satisfaction général s'est amélioré dans les trois dernières années au niveau du service, de l'accès à l'information et des lieux.

2. Depuis la dernière visite, la bibliothèque a ajouté un coin lecture, des branchements pour les ordinateurs portables et un numériseur, afin de mieux accommoder les étudiants. Les heures d'ouverture ont également été allongées légèrement les vendredi soirs afin d'en améliorer l'accès.

3. Malgré les coupures budgétaires généralisées, le budget pour la monographie est demeuré stable pour la bibliothèque.

4. En 2012, l'école a recruté un professeur de formation pratique à demi temps, qui est maintenant chargé du cours obligatoire *ARC2214 – Conception assistée par ordinateur*. De plus, il dirige l'un des ateliers optionnels de troisième année du baccalauréat et encadre des étudiants au projet final à la M. Arch. Le cours *ARC 2214* ainsi que le cours *ARC 1215* ont été modifiés afin d'assurer une meilleure intégration du numérique au curriculum du baccalauréat.

5. Les laboratoires informatiques sont équipés des logiciels spécifiques aux enseignements en architecture et les étudiants sont informés à savoir comment obtenir ces logiciels soit gratuitement ou soit à des prix étudiants. Huit nouveaux ordinateurs ont été installés dans le laboratoire 4182.

6. Nous avons aussi pu noter que l'école a fait des efforts dans la diffusion de l'information quant à l'acquisition légale de logiciels.

7. L'ouverture d'un atelier de fabrication numérique équipé d'un appareil de découpe laser en septembre 2011, ainsi que l'ajout d'un deuxième appareil de découpe laser et d'une fraiseuse à contrôle numérique ont constitué un élément significatif de l'effort de mise à jour du système informatique. L'atelier de métal a été équipé d'une fraiseuse à contrôle numérique et celle de l'atelier de plastique a été mise à niveau.

8. À noter également que tous les postes informatiques du personnel de soutien ont été remplacés au printemps 2013.

9. Un service d'impression numérique est disponible au travers de la coopérative Coopsco ou à l'extérieur de l'université, au choix des étudiants.

9. Ressources financières

Le programme doit avoir accès à un appui institutionnel et à des ressources financières suffisants

Atteint	Non-atteint
[ ]	[x]

Commentaires de l'équipe:

1. Alors que les rapports financiers des deux dernières années indiquent des déficits de 2,3% et 3,3% respectivement, l'équipe de visite constate que le budget de l'exercice financier courant a été diminué d'environ $200 000 alors que des coupures pour l'année prochaine sont déjà annoncées. L'analyse du budget suggère que l'école opère déjà sous la limite inférieure des ressources financières requises pour livrer ses programmes.

2. Les pressions budgétaires ont présentement un impact négatif sur les activités de l'école. Les invités internationaux qui contribuaient, entre autres, à l'atteinte du critère de diversité culturelle dans l'atelier tryptique n'ont pût être engagés cette année. Aussi, les efforts requis pour atteindre minimalement le critère Design complet nécessiteront encore plus de ressources pour augmenter l'atteinte consistante de ce critère dans le futur.

3. Bien que les rencontres auprès du Vice-recteur aux études et le Doyen de la Faculté nous indiquent une compréhension des besoins de l'école, l'équipe de visite constate que la condition n'est plus atteinte et que si le manque de financement persiste, cela peut nuire à l'atteinte des conditions pour maintenir l'agrément dans le futur.

10. Structure administrative (l'institution et l'unité académique)

Le programme doit être une institution ou une composante d'une institution accréditée par une agence reconnue d'agrément de l'enseignement supérieur. Le programme doit jouir d'un niveau d'autonomie comparable à celui des autres programmes professionnels pertinents de l'institution et suffisant pour lui permettre de se conformer à toutes les conditions d'agrément.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:
Au vu du RPA et des rencontres avec le Doyen de la Faculté, le corps professoral et le personnel de soutien, l'équipe confirme que la structure administrative de l'école est appropriée et fonctionne normalement. L'équipe souligne que le nom actuel de la Faculté continue d'être controversé et que le désir d'y voir inclus le terme « architecture » reste à l'ordre du jour pour de nombreux professeurs.

11. Grade professionnel et curriculum

Le CCCA n'octroie l'agrément qu'aux programmes professionnels en architecture. Ceux-ci comprennent:

- *Maîtrise en Architecture précédée d'un baccalauréat préprofessionnel; exigence qui correspond normalement à cinq ou six années d'études;*
- *Maîtrise en Architecture sans exigence d'un baccalauréat préprofessionnel, qui consiste en un baccalauréat et d'un minimum de trois années d'études professionnelles;*
- *Baccalauréat en Architecture requérant un minimum de cinq années d'études, sauf au Québec où quatre années d'études universitaires suivent deux années d'études collégiales (CEGEP).*

Les exigences du curriculum pour l'attribution de ces grades doivent inclure trois composantes: culture générale, études professionnelles, et cours à option axés respectivement sur les besoins de l'institution, de la profession architecturale et des étudiants.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:
Le curriculum répond bien aux exigences de l'agrément. En particulier, le tableau récapitulatif, à la page 92 du RPA démontre bien les corrections apportées aux lacunes identifiées par la dernière équipe de visite en ajoutant un cours au choix au niveau de la maîtrise.

12. Critères de performance de l'étudiant (CPÉ)

Chaque programme d'architecture doit faire en sorte que tous ses diplômés possèdent les habiletés et les connaissances définies par les critères de performance décrits ci-après, lesquels constituent les conditions minimales pour rencontrer les exigences du stage menant à l'obtention du permis d'exercice de la profession. (Voir les Conditions 2010 du CCCA pour plus de détails au sujet des catégories et critères des CPE).

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

A1. Habiletés de pensée critique

Capacité de soulever des questions claires et précises, d'utiliser des idées abstraites afin d'interpréter des informations, de tenir compte de divers points de vue, d'en venir à des conclusions raisonnées et de les vérifier en fonction de critères et de normes pertinents.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:

L'équipe de visite a constaté, tant au niveau du baccalauréat qu'à celui de la maîtrise, le haut niveau de compétence acquise par les étudiants dans le domaine de la pensée critique. La séquence de 4 ateliers *1011-1012-2011-2012*, renforcée par les deux cours d'intégration 1 et 2, fournit l'évidence de la capacité des étudiants du premier cycle d'analyser un problème, et d'en expliquer la ou les solutions par l'intermédiaire de notes et diagrammes clairs et précis. Les trois cours *ARC 2104, 3305* et *3321* renforcent cette évidence dans le domaine de la théorie de l'architecture et du projet. Au niveau de la maîtrise, la séquence de préparation au projet final (*ARC 6823*) et le projet final (*ARC 6814*) complètent l'évidence.

A2. Habiletés en recherche

Capacité d'utiliser des méthodes de base de collecte et d'analyse de données dans le développement de tous les aspects du processus de programmation et de design.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:

Au niveau du baccalauréat, ce critère est atteint principalement dans la séquence des cours histoire et théorie *ARC 2104, 3104* et *3305* ainsi que dans les analyses de cas menés dans le cadre des ateliers de première et seconde année. Au niveau de la maîtrise, la séquence de préparation au projet final (*ARC 6823*) et le projet final (*ARC 6814*) complètent l'évidence de manière satisfaisante. Néanmoins, l'équipe note la brièveté de plusieurs rapports de préparation et, de manière générale, questionne le fait que tous les travaux demandés soient de courte longueur. Au niveau de la maîtrise en particulier, l'équipe questionne l'absence de travaux de séminaires développés selon les modèles académiques. L'équipe n'a pas trouvé d'évidence forte de l'application de recherche pour la programmation comme noté dans les commentaires pour le CPÉ B2.

A3. Habiletés graphiques

Capacité d'employer les moyens de représentation appropriés afin de communiquer les éléments formels essentiels à chaque étape du processus de programmation et de design.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:

Les compétences graphiques sont amplement démontrées dans la séquence des 4 ateliers sous forme de nombreuses maquettes d'étude, diagrammes, et présentations manuelles et digitales. L'équipe salue en particulier le travail de synthèse conceptuelle et graphique qu'elle a rencontré (*Intégration ARC 1801,1802* et *1803*) dans les « carnets de bords » et autres projets graphiques réalisés dans les trois premiers semestres en particulier.

A4. Habiletés langagières

Capacité de communiquer efficacement, oralement et par écrit, sur un sujet contenu dans le programme professionnel.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:

Les programmes de baccalauréat et de maîtrise offrent une claire évidence des capacités de communiquer par écrit et oralement. Comme dans le critère précédent, l'équipe salue l'intérêt et le professionnalisme des « carnets de bord » réalisés en conclusion des trois premiers semestres. L'équipe a apprécié l'évidence verbale fournie par les enregistrements vidéo de présentations d'étudiants dans le cours *ARC 3321*.

A5. Habiletés de collaboration

Capacité d'identifier et d'assumer différents rôles afin de tirer profit des talents individuels et de collaborer avec autrui en tant que membre d'une équipe de design et dans d'autres circonstances.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:

Au niveau du baccalauréat, la collaboration est particulièrement visible dans les travaux d'analyse de cas menés dans la séquence de quatre cours architecture et construction (*ARC 1311, 1312, 2313, 2314*). Au niveau de la maîtrise, l'atelier d'architecture avancé *ARC 6812* et le cours parallèle *ARC 6844* sont menés en groupes de deux à tous les niveaux de leur contenu. Vu la complexité de cette séquence (site, projet, détails, assemblages, etc.), il est clair que le critère est atteint. L'équipe constate une amélioration depuis 2011 de l'enseignement des rôles nécessaires et des opportunités d'engagement des étudiants dans des pratiques et situations collaboratives.

A6. Comportement humain

Compréhension de la relation entre le comportement humain, l'environnement naturel et le design de l'environnement construit.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:

Par le choix des sites et programmes (majoritairement de type logement collectif), la séquence des 4 premiers ateliers du baccalauréat (*ARC 1011, 1012, 2011, 2012*) est instrumentale dans le développement des compétences relatives à ce critère. Le nouveau cours *ARC 3321 Espace architectural, culture et société* complète l'évidence.

A7. Diversité culturelle

Compréhension de la diversité des besoins, des valeurs, des normes de comportement et des modèles sociaux et spatiaux qui caractérisent différentes cultures et différents individus ainsi que les implications de cette diversité au niveau des rôles sociaux et des responsabilités des architectes.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:

Le nouveau cours obligatoire *ARC 3321 Espace architectural, culture et société* démontre que ce critère est atteint de manière satisfaisante pour tous les étudiants du baccalauréat. L'équipe

constate également que les ateliers à option de la troisième année renforcent l'exposition directe et indirecte des étudiants à la diversité culturelle de la condition contemporaine, que ce soit par l'approfondissement de la condition pluriculturelle de la ville de Montréal, ateliers et séminaires optionnels traitant par exemple du Moyen Nord québécois, de reconstruction à Haïti, et de préfabrication au Japon et ateliers menés dans le cadre des échanges internationaux.

A8. Histoire et théorie

Compréhension de diverses traditions mondiales et locales en architecture, en architecture du paysage et en design urbain, ainsi que des facteurs qui les ont façonnées.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:

L'équipe reconnaît la valeur critique offerte aux étudiants par la séquence des 5 cours obligatoires du premier cycle en histoire et théorie. Néanmoins, elle constate que la séquence est exclusivement concentrée sur les traditions européennes et nord-américaines et que l'exposition des étudiants aux traditions non-occidentales en architecture, paysage et design urbain est insuffisante dans le contexte mondial de l'éducation.

A9. Précédents

Capacité de faire une analyse et une évaluation approfondies d'un bâtiment, d'un ensemble de bâtiments ou d'un espace urbain.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:

L'équipe de visite a rencontré l'ample évidence que ce critère est atteint tant au niveau du baccalauréat (*ARC 2011, 3104, 1311, 2313*) qu'à celui de la maîtrise au sein d'une sélection de cours d'atelier de premier cycle, de théorie, et d'architecture et construction, y compris les cours *ARC 6822* et *6814*.

B1. Habiletés en design

Capacité d'appliquer des principes organisationnels, spatiaux, structuraux et de construction, à la conception et au développement d'espaces, d'éléments de construction et de composantes tectoniques.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:

Au niveau du baccalauréat l'équipe reconnait la bonne qualité du travail accomplie par les étudiants dans la séquence introductive des quatre ateliers (*ARC 1101, 1102, 2011, 2012*). L'équipe apprécie l'importance donnée dans ces ateliers pour le design du logement collectif en relation avec le tissu urbain et la ville. Cette capacité est augmentée par les cours optionnels dans la troisième année du baccalauréat. Au niveau de la maîtrise, le critère est également atteint. De manière générale l'équipe constate qu'il n'y a pas beaucoup d'évidence de diversité et de complexité dans les problématiques des ateliers obligatoires.

B2. Préparation d'un programme

Capacité de préparer un programme complet pour un projet d'architecture qui tient compte des besoins du client et de l'usager, des précédents appropriés, des exigences en termes d'espace et d'équipement, des lois et des normes pertinentes et des critères de sélection du site et d'évaluation du projet

Atteint	Non-atteint
[ ]	[x]

Commentaires de l'équipe:

Une majorité des projets en atelier portent sur le logement dont le programme semble se limiter à une exploration typologique. Cette programmation étant relativement simple, et souvent prescrite d'avance, n'offre pas l'opportunité d'élaborer une problématique et analyse du lieu à partir d'une proposition créative du programme de projet. On s'attendrait également à voir une exploration de complexité croissante au fil des ateliers et incluant, par exemple, des équipements publics et immeubles de grande hauteur. La planification détaillée des espaces servis et servants semble souffrir du manque d'analyse du programme qui devrait informer davantage la solution architecturale. Au niveau de la maîtrise, les projets finaux montrent une diversité de programmes manquant néanmoins de précision et de rigueur. L'équipe constate un manque dans le développement programmatique au début de la maîtrise.

B3. Aménagement du site

Capacité d'analyser un contexte et les conditions d'un site et d'y répondre adéquatement dans l'élaboration d'un programme et la conception d'un projet.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:

L'exploration et analyse des conditions complexes qui définissent le lieu et qui agissent sur le site sont une force de l'école. Les rapports d'analyse sont bien documentés et servent à informer les décisions de conception des projets. Comme noté précédemment, l'école pourrait enrichir l'analyse du lieu par une exploration plus poussée du programme de projet.

B4. Design durable

Capacité d'appliquer les principes du design durable afin de produire des projets qui conservent les ressources naturelles et bâties, qui procurent un environnement sain aux occupants et qui réduisent les impacts de la construction et de l'exploitation des bâtiments sur les futures générations.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:

Les étudiants sont sensibilisés tôt dans le programme aux notions du développement durable et ceci leur permet d'explorer ces notions tout au long du processus de conception. On constate que ces notions occupent une grande place dans la culture générale des étudiants et se reflètent bien dans les travaux et projets d'atelier. L'équipe de visite considère l'atteinte de ce critère comme un point fort du programme.

B5. Accessibilité

Capacité de concevoir un site et un bâtiment adaptés aux individus ayant diverses capacités physiques et cognitives.

Atteint	Non-atteint
[ ]	[x]

Commentaires de l'équipe:
Malgré l'ajout de cette composante au cours ARC6832 touchant les questions règlementaires, l'équipe de visite est de nouveau très préoccupée par un manque d'évidence du souci pour l'accessibilité dans toutes ses dimensions complexes et qui ont pour objet d'assurer non-seulement le respect des règlements et la commodité d'usage mais surtout le maintien de la dignité humaine dans l'aménagement urbain et tout l'environnement bâti.

B6. Systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment

Compréhension des principes qui sous-tendent le design et la sélection des systèmes de sécurité et de leurs sous-systèmes dans les bâtiments; des codes, des règlements et des normes applicables à un site et à un projet donnés, incluant les types d'occupation, les hauteurs et superficies de bâtiments autorisées, les types de constructions autorisés, les exigences de séparation et d'occupation, les moyens d'évacuation, la protection contre l'incendie et la structure.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:
Le critère est atteint au travers de la progression des ateliers et renforcé plus formellement par le cours de sécurité du bâtiment *ARC 6832* visant la règlementation.

B7. Systèmes structuraux

Compréhension des principes de comportement de la structure lorsqu'elle résiste à la gravité et aux forces latérales, ainsi que de l'évolution, de l'éventail et des applications appropriées des systèmes structuraux

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:
La compréhension des différents systèmes structuraux et leurs principaux comportements face aux forces gravitationnelles et latérales est généralement bien répandue. On remarque, principalement dans les travaux ateliers avancés forts, une bonne capacité d'intégration de ces notions.

B8. Systèmes environnementaux

Compréhension des principes de base qui sous-tendent la conception de systèmes environnementaux, incluant l'acoustique, l'éclairage et la climatisation, l'enveloppe de bâtiment et la consommation énergétique, avec une connaissance des outils d'évaluation de la performance appropriés.

Atteint	Non-atteint
[ ]	[x]

Commentaires de l'équipe:
L'équipe constate que les cours privilégient les systèmes passifs de contrôle de l'environnement. Bien que l'équipe voit cette orientation de manière positive dans la perspective du développement durable, elle a pour conséquence un manque d'attention aux systèmes mécaniques. En outre, aucune évidence du traitement acoustique n'a été rencontrée.

B9. Enveloppes du bâtiment

Compréhension des principes de base qui motivent les choix appropriés d'enveloppes de bâtiment et d'assemblage associés, en ce qui concerne la performance globale, l'esthétique, le transfert de l'humidité, la durabilité et les ressources énergétiques et matérielles.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:
Le critère est très bien atteint. La compréhension des principes de bases de l'enveloppe est bien démontrée par la série de quatre cours, *Architecture et Construction*. L'équipe de visite note une appréciation particulière pour l'intégration de ces principes tôt dans plusieurs projets d'atelier.

B10. Systèmes de service du bâtiment

Compréhension des principes de base qui sous-tendent le design des systèmes de service du bâtiment, incluant la plomberie, l'électricité, le transport vertical, la communication, les dispositifs d'urgence et la protection-incendie.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:
L'ensemble des travaux qui découlent des cours *ARC 2314 Architecture et Construction 4* et *ARC 5314 Mécanique, électricité et éclairagisme* démontrent une compréhension adéquate des systèmes de services du bâtiment. Malgré le fait que ce critère soit atteint, l'équipe de visite croit qu'il serait bénéfique du point de vue du design global d'encourager davantage l'intégration de ces notions dans les travaux d'atelier avancés.

B11. Matériaux de construction et assemblages

Compréhension des principes de base liés à la sélection appropriée des matériaux de construction, des produits, des composantes et des assemblages, selon leurs caractéristiques propres et leur performance.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:
L'équipe de visite reconnait qu'il y a une attention particulière apportée à ce critère. Les travaux pratiques et projets d'atelier démontrent une sensibilité des particularités qu'amènent différents matériaux à la conception architecturale. De plus, les cours cités dans la matrice offrent aux étudiants les ressources nécessaires pour analyser et concevoir des détails d'assemblage complet et adaptés à leurs projets.

B12. Économie du bâtiment et contrôle des coûts

Capacité d'évaluer et de produire les détails de construction, comme partie intégrante du projet, de combinaisons appropriées de matériaux, de composantes et d'assemblages.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:
Ce critère est atteint pleinement par le cours *ARC 6834 Financement et gestion des coûts*.

C1. Développement détaillé d'un projet

Capacité d'évaluer et de produire les détails de construction, comme partie intégrante du projet, de combinaisons appropriées de matériaux, de composantes et d'assemblages.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:
Les étudiants ont démontré au travers de plusieurs cours leurs habilités à sélectionner et à développer des séries de détails assurant des assemblages contemporains offrant des réponses sensées au climat local. Ceci est particulièrement évident dans le traitement des enveloppes du bâtiment et notamment dans le cours *ARC 6844* (*Détails et intégration*).

C2. Intégration des systèmes du bâtiment

Capacité d'évaluer, de sélectionner et d'intégrer à la conception du bâtiment les systèmes structuraux, les systèmes environnementaux, les systèmes de sécurité, les enveloppes et les systèmes de service du bâtiment.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:
Les étudiants ont démontré une habilité à sélectionner et à intégrer les systèmes structuraux, environnementaux, de sécurité, et les enveloppes du bâtiment à l'intérieur de leur projet.

L'équipe remarque qu'il existe des écarts trop importants dans la pertinence des démarches entre les projets de qualité et ceux qui ont obtenus une note passable (ces derniers présentant notamment une maîtrise minimale des systèmes environnementaux). Toutefois les principes de design passif sont bien compris dans les deux cas.

C3. Documentation technique

Capacité de produire la documentation et les descriptions techniques précises d'un projet de design pour fins d'évaluation et de construction.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:
Les étudiants ont démontré une bonne capacité à produire des documents techniques et descriptifs à la conception du projet. Ceci est illustré dans un bon nombre de cours et particulièrement au baccalauréat *ARC 2012* (*Atelier d'architecture 4*) dans les coupes de murs traditionnelles et à la maîtrise *ARC 6844* (*Détails et intégration*) dans les dessins en deux dimensions et dans les assemblages en trois dimensions.

C4. Design complet

Capacité de concevoir un projet de design complet fondé sur une idée architecturale, un programme et un site. Le ou les projets devraient intégrer des systèmes structuraux et environnementaux, les enveloppes de bâtiments, les assemblages de construction, les systèmes de sécurité et les principes de responsabilité environnementale.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:
L'équipe reconnait les progrès très significatifs et les changements apportés dans le présent curriculum dans la mise en œuvre du design complet. Toutefois, l'équipe de visite est d'avis que le

travail en atelier dans son ensemble ne suggère pas que le critère du design complet n'est atteint que minimalement pour la plupart des étudiants.

Le RPA stipule que l'approche au design complet est disséminée au travers de tout le curriculum de l'école d'architecture. L'équipe n'est pas de cet avis. Le travail doit démontrer la capacité de concevoir un projet fondé sur une idée architecturale qui rejoint à la fois le programme et le site, les systèmes structuraux, environnementaux, les enveloppes, les assemblages de construction, les systèmes de sécurité ainsi que les principes de responsabilité environnementale et ce, dans un atelier précis et non pas par dissémination.

L'équipe est d'avis qu'un minimum d'ajustement serait requis pour atteindre une pleine satisfaction du critère recherché. Par exemple, au baccalauréat, la coordination entre *ARC 2012* (*Atelier d'architecture 4*) avec *ARC 1803* (*Intégration 3*) et *ARC 2314* (*Architecture et construction 4*) pourrait démontrer une meilleure démonstration de l'intégration possible des systèmes, à la structure et à l'enveloppe du bâtiment si le cours *ARC 5314* (*Mécanique, électricité, éclairagisme*) était mieux intégré au processus de design. Toujours au niveau du baccalauréat, pour que le design complet soit plus révélé, les notions de structures pourraient être moins embryonnaires. L'équipe est poussée à croire que le cours *ARC 4324* (*Stratégie structurale*) ne remplit pas assez bien le rôle stratégique qu'une structure peut occuper dans le processus d'idéation et de design d'un projet d'architecture.

L'équipe de visite a également noté que les considérations pour les systèmes environnementaux, dans le cas des projets passables, pourraient être plus convaincantes.

Au niveau de la maitrise, la coordination de l'*Atelier d'architecture avancé 1* (*ARC 6812*) avec *Détails et intégration* (*ARC 6844*) est un pas significatif a l'atteinte de ce critère. Dans les meilleurs projets de cet atelier, il appert que les étudiants démontrent une réelle habilité à traiter l'idée et le projet de façon holistique même si l'équipe a constaté une déficience dans l'élaboration du programme. Cependant, dans le cas des projets passables, l'équipe met en lumière la difficulté des étudiants à intégrer les principes du design complet et à démontrer une intégration, à la fois des systèmes environnementaux aux systèmes structuraux dans la conception d'un projet formant un tout.

Les membres enseignants de L'École ont indiqué que dans le futur, la séquence de ces deux cours sera changée pour favoriser une itération finale de l'idée vers le détail, et du détail vers l'idée, le tout pour assurer une boucle entre ces deux items et pour assurer la complétion du projet.

Aussi, l'équipe est d'avis que l'exercice en atelier est trop vaste et gagnerait en efficacité s'il en limitait la complexité du site et du programme. Cela aurait pour effet une maîtrise plus grande du projet dans les délais impartis, par l'intégration du cours Détails et intégration (ARC 6844), en plus de rejoindre les grands objectifs du design complet.

En d'autres mots, l'actuel curriculum a le potentiel de fournir un excellent cadre à l'introduction aux principes du design complet au baccalauréat et à son affirmation à la maîtrise. Par le biais d'améliorations précises, l'équipe est convaincue que l'école pourrait construire un fort curriculum qui offrirait une plus grande exposition au design complet et qui sera bénéfique à la clarté du projet en plus de profiter aux étudiants.

D1. Leadership et rôle social

Compréhension des techniques et habiletés nécessaires aux architectes pour travailler en collaboration avec les professionnels des disciplines connexes, les clients, les conseillers, les entrepreneurs et le public dans le processus de conception et de construction du bâtiment et pour défendre des enjeux environnementaux, sociaux et esthétiques dans leurs communautés.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:
Ce critère est atteint principalement dans le cours ARC6833 Pratique et gestion stratégique. Les expériences partagées des architectes praticiens au sein de l'école viennent également renforcir la compréhension de ce critère.

D2. Éthique et jugement professionnel

Compréhension des enjeux éthiques impliqués dans la formation du jugement professionnel, en ce qui concerne les enjeux sociaux, politiques et culturels de la conception et de la pratique architecturale.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:
Ce critère est atteint principalement dans le cours *ARC6833 Pratique et gestion stratégique*. À moindre échelle, nous retrouvons ce critère au niveau de certains ateliers, par exemple, à travers des analyses de précédents.

D3. Responsabilités légales

Compréhension de la responsabilité de l'architecte envers son client et le public conformément aux lois, codes, règlements et contrats associés à la pratique de l'architecture dans un contexte donné.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:
Ce critère est atteint principalement dans le cours *ARC6833 Pratique et gestion stratégique*, et également dans le cours *ARC 6832 Sécurité du bâtiment*, plus spécifiquement du côté de la responsabilité de l'architecte conformément à la règlementation.

D4. Réalisation des projets

Compréhension des différentes méthodes de réalisation de projets, des contrats de services correspondants et des types de documents requis afin d'offrir des services professionnels compétents et responsables.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:
Ce critère est atteint principalement dans le cours *ARC 6833 Pratique et gestion stratégique*.

D5. Organisation d'un bureau

Compréhension des principes de base de l'organisation d'un bureau d'architecte, incluant la gestion financière, la planification opérationnelle, le marketing, les négociations, la gestion de projet, l'atténuation du risque et la compréhension des tendances qui ont une incidence sur la pratique.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:
Ce critère est atteint principalement dans le cours *ARC 6833 Pratique et gestion stratégique*. La théorie est renforcie par un travail pratique demandant d'élaborer un plan d'affaires d'une agence d'architectes.

D6. Stage professionnel

Compréhension du rôle du stage dans le développement professionnel, ainsi que des droits et des responsabilités réciproques des stagiaires et des employeurs.

Atteint	Non-atteint
[x]	[ ]

Commentaires de l'équipe:
Dès la séance d'accueil, les nouveaux étudiants du baccalauréat sont introduits aux grandes étapes de leur accès à l'exercice professionnel, ce qui inclut le stage professionnel. Au deuxième cycle, le président et le registraire de l'OAQ participent à la séance d'accueil et présentent entre autre, les exigences du stage. Ce sujet est également couvert dans le cours ARC6833 Pratique et gestion stratégique.

IV. Annexes

Annexe A: Introduction au programme

Ce qui suit est tiré à partir du rapport du programme en architecture

1. Bref historique de l'Université de Montréal

En 1878, l'Université Laval de Québec inaugure à Montréal une succursale qui comprend quatre facultés : théologie, droit, médecine et arts. En mai 1919 l'Université, devenue autonome, change de statut de succursale montréalaise de l'Université Laval et portera le nom d'Université de Montréal. Sa devise sera Fide splendet et scientia (Elle rayonne par la foi et la science).

L'Université de Montréal reçoit sa première charte du Parlement de Québec en 1920. L'École Polytechnique, l'École des Hautes Études Commerciales et l'Institut agricole d'Oka conservent le statut d'Écoles affiliées. En avril 1924, l'Université retient les services de l'architecte Ernest Cormier pour l'aménagement d'un campus sur le terrain de la montagne. L'architecte Cormier soumet le premier plan d'ensemble du campus en mars 1926 et l'ouverture officielle du chantier a lieu en mai 1928, mais il y a interruption des travaux de construction d'une douzaine d'années, en raison de la crise économique. Ils reprennent en mai 1941. Le campus est ouvert aux étudiants à l'automne 1942 et, en juin 1943, l'inauguration officielle du nouveau bâtiment principal a lieu.

En 1961, la laïcisation est à l'ordre du jour des travaux du conseil des gouverneurs de l'Université et, en 1965, monsieur Roger Gaudry devient le premier recteur laïc de l'Université.

En 1962, l'approbation du plan d'agrandissement du campus de la montagne par l'urbaniste Jean-Claude LaHaye ouvre la voie à la construction de plusieurs pavillons. L'Université devient, en 1967, un établissement à caractère public dont les buts sont l'enseignement supérieur et la recherche et qui prévoit la participation des professeurs, des étudiants et des diplômés à son administration.
L'année 1961 voit la création de l'Institut d'urbanisme et, en 1964, l'École d'architecture devient un constituant de l'Université de Montréal. C'est en septembre 1968 que s'ouvrent les portes de la Faculté de l'aménagement qui regroupe alors l'École d'architecture et l'Institut d'urbanisme.

La création de la Faculté des études supérieures et de la Faculté des arts et des sciences en 1972 permet à l'Université de développer davantage sa mission de maintenir et de promouvoir l'excellence au niveau des études de maîtrise et de doctorat, de coordonner l'enseignement et la normalisation des programmes d'études supérieures, de stimuler le développement et la coordination de la recherche en liaison avec les unités de recherche de l'Université, et de favoriser la création de programmes interdisciplinaires ou multidisciplinaires. En 1990, l'Université adopte un énoncé de mission intitulé « L'Université de Montréal vers l'an 2000 ». Elle y expose son projet de devenir une grande université de recherche nord-américaine.

Seule université montréalaise francophone pendant près d'un siècle, l'Université de Montréal s'est vu confier des responsabilités d'enseignement et de recherche dans la plupart des domaines du savoir, ce qui en fait à la fois une université à vocation générale et professionnelle.

À l'échelle canadienne, l'Université de Montréal est la seule université à offrir la gamme complète des programmes majeurs en sciences de la santé : médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire, optométrie, pharmacie et sciences infirmières. À ces programmes, collaborent une quinzaine de centres hospitaliers, deux instituts de recherche – l'Institut de recherche clinique de Montréal, l'Institut du cancer de Montréal – de même qu'une douzaine de centres et de groupes de recherche créés par l'Université.

Après plus de 135 ans, l'Université de Montréal regroupe 15 facultés et écoles, ainsi que 67 unités départementales. Son personnel enseignant comprend plus de 2 600 professeurs et chercheurs, 2 300 professeurs de clinique et chargés d'enseignement de clinique et près de 2 500 chargés de cours. Ses deux écoles affiliées, l'École Polytechnique et HEC Montréal, comptent parmi les grandes écoles professionnelles du Canada.

L'Université de Montréal et les écoles affiliées offrent près de 250 programmes de premier cycle, 350 programmes de deuxième et troisième cycles et un programme d'études postdoctorales. Avec ses écoles affiliées et son réseau de 31 établissements de santé affiliés, elle allie près de 128 chaires de recherche, 216 centres et instituts de recherche et met au service des étudiants 17 bibliothèques.

Chaque année, l'Université décerne plus de 11 000 diplômes (incluant 3 334 diplômes dans les écoles affiliées). 62 864 étudiants réguliers étaient inscrits à l'automne 2011 dont 16 997 à l'École des Hautes Études Commerciales ou à l'École Polytechnique. Elle est l'un des établissements canadiens qui accueille le plus grand nombre d'étudiants de maîtrise et de doctorat avec 16 223 étudiants inscrits dans les programmes de deuxième et troisième cycles (statistiques du trimestre d'automne 2011).
Et pour 2011-2012, les fonds de recherche reçus par l'Université de Montréal et les écoles affiliées totalisent plus d'un demi-milliard de dollars.

En 2011, l'UdeM ouvrait un nouveau campus à Laval. Et les étudiants de la couronne nord ont été au rendez-vous. La nouvelle antenne lavalloise a accueilli une première cohorte de 1 544 étudiants, soit 339 de plus que prévu, dans des programmes pour lesquels il existe une forte demande de professionnels tels que le baccalauréat en sciences infirmières, le baccalauréat en éducation préscolaire et primaire et la maîtrise en psychoéducation.

Depuis avril 2012, les pelles mécaniques et les camions s'activent sur le terrain en friche de 180 000 m2 situé entre les quartiers Outremont, Parc-Extension et Petite-Patrie. On le prépare à accueillir un campus de l'innovation, un milieu de vie, de recherche et d'étude branché sur le XXIe siècle.

Situé en plein coeur de l'île, le site sera occupé, d'ici quelques années, par un ensemble formé du Pavillon des sciences de l'UdeM, d'un pavillon de services (salles de cours et bibliothèque), de quatre parcs, de logements résidentiels et d'un réseau de pistes cyclables. L'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et Polytechnique
Montréal prévoient aussi transférer certaines activités de recherche sur ce campus. Le Pavillon des sciences offrira à nos étudiants de chimie, de physique, de sciences biologiques et de géographie un environnement de recherche et de formation de classe mondiale.

L'École s'est vivement intéressée au projet du nouveau campus tout comme au potentiel de densification du campus actuel. Entre autres, plusieurs ateliers ont été menés sur l'un ou l'autre de ces sujets et des représentants de la haute administration universitaire et de la Direction des immeubles ont été invités à assister aux présentations des étudiants. L'École a largement contribué à l'organisation d'un colloque qui s'est tenu à la Faculté sous le thème Imaginer le campus de l'avenir, lors duquel Bernard Tschumi a prononcé une conférence intitulée Concours de ville. L'École suit avec attention le développement de ce dossier, elle a offert son expertise à la haute direction et un de nos professeurs siège à la Société de développement immobilier de l'Université de Montréal (SODIUM).

2. Mission de l'établissement

Notre mission

L'Université de Montréal agit comme une force de changement et de progrès par sa contribution intellectuelle, culturelle et scientifique à la société. Solidement enracinée dans son milieu, l'UdeM exerce ses activités dans tous les champs du savoir et rayonne en créant des connaissances qu'elle partage et diffuse de par le monde.

Notre vision

Nord-américaine par sa situation géographique, l'Université de Montréal entend se positionner comme une référence incontournable sur la scène universitaire francophone et internationale.

Comment?

1. En constituant un environnement d'études exceptionnel qui réaffirme son statut de grande université de recherche tout en assurant la formation – initiale et continue – de la relève de haut niveau dont notre monde a besoin;
2. En maximisant les retombées de ses activités au bénéfice de la collectivité;
3. En créant sur son campus une expérience étudiante unique.

Nos valeurs

Depuis sa fondation en 1878, l'Université de Montréal s'est bâtie sur un ensemble de valeurs qu'elle continue aujourd'hui d'actualiser à la lumière des enjeux du XXIe siècle.

Autonomie universitaire
Nous défendons la liberté de pensée et d'expression et l'indépendance de l'institution universitaire dans l'exercice de ses fonctions d'enseignement et de recherche. Nous reconnaissons également la valeur critique du travail intellectuel et sa fonction de vigie sociale.

Avancées de la connaissance
Nous croyons que les avancées de la connaissance, au sein comme au carrefour des disciplines constituées, sont porteuses de progrès sociaux et garantes d'une société démocratique, au service des citoyens.

Excellence
À l'UdeM, le dépassement de soi est constitutif de la mission universitaire et participe de l'idéal que nous partageons avec nos étudiants, nos professeurs et l'ensemble de notre communauté.

Transmission du savoir
Nous croyons que le partage et la transmission du savoir sont essentiels à une plus juste compréhension du monde dans lequel nous vivons.

Ouverture, respect, diversité
Par la diversité de sa communauté et la variété de ses programmes et des travaux de ses professeurs, l'UdeM reflète toute la complexité du monde et enseigne à ses étudiants le respect d'autrui et l'ouverture d'esprit.

Intérêt public
Établissement public d'enseignement et de recherche, l'UdeM croit au pouvoir des actions menées au service du bien commun et considère l'amélioration générale de la société comme la finalité première de l'enseignement et de la recherche.

3. Histoire du programme

Jusqu'au XIX[e] siècle, il n'y a pas eu de véritable enseignement de l'architecture au Québec. On accédait à cette profession après une longue période d'apprentissage chez un praticien. Au mieux, on suivait quelques cours de dessin et de construction à l'École des Arts et Manufactures ou, à partir de 1878, à l'École Polytechnique de Montréal.

À la fin du XIX[e] siècle, la rude concurrence à laquelle les architectes québécois étaient soumis, notamment par leurs collègues américains, a provoqué la création de l'Association des architectes de la province de Québec (1890). Celle-ci a tout de suite travaillé à l'établissement d'un enseignement supérieur de l'architecture afin de pouvoir démontrer la compétence de ses membres. C'est à son instigation qu'ont été successivement créés les départements d'architecture de l'Université McGill (1896) et de l'École Polytechnique de Montréal (1907), tous deux sur le modèle de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris, par d'anciens étudiants de celle-ci. Affiliée à l'Université de Montréal en 1919, l'École Polytechnique de Montréal dispensait surtout un enseignement sensible aux nécessités matérielles et fonctionnelles, ouvert aux innovations techniques. Les préoccupations esthétiques des architectes y étaient d'autant plus brimées qu'ils étaient formés à l'écart des autres disciplines artistiques. À ce point qu'en 1923, il apparut préférable de rattacher le département d'architecture à l'École des Beaux-Arts nouvellement créée, afin de lui donner un cadre plus conforme à la tradition.

Marquées par la crise économique de 1929-1936 et par la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), les années suivantes ébranlèrent rapidement cet ordre traditionnel et firent apparaître la nécessité d'une réforme en profondeur de l'enseignement de l'architecture. L'instauration d'une École d'architecture indépendante (1959) n'y ayant pas suffi, le Comité d'enquête Lamontagne (1963) en recommanda le retour dans le giron de l'Université de Montréal (1964), où l'École pourrait bénéficier de nouveaux rapports avec les disciplines de sciences humaines.

C'est ainsi qu'en 1968 l'École d'architecture et l'Institut d'urbanisme s'associaient pour former la Faculté de l'aménagement sous l'égide de son premier doyen, monsieur Guy Desbarats. Dans ce nouveau cadre, l'École prit à sa charge la création des programmes d'architecture de paysage et de design industriel, lesquels sont depuis devenus des départements autonomes au sein de la même Faculté (1978). Entre-temps, les remous politiques, économiques et socioculturels qui ont secoué la société nord-américaine à la fin des années 1960 et au début des années 1970 ont provoqué un vaste questionnement sur le rôle de l'architecte et sur sa formation. Sous la direction de messieurs Jean-Luc Poulin (1968-1971) et Serge Carreau (1971-1975), le programme de l'École a alors été élargi considérablement. À l'instar des autres écoles, les structures universitaires étaient contestées par les étudiants et par les enseignants.

À partir de 1976, le système des ateliers en vigueur à l'École fut remplacé par une série d'« unités » structurées autour des préoccupations particulières des enseignants et regroupant des étudiants de deuxième, troisième et quatrième années. Le système des « unités » offrait aux étudiants un choix d'ateliers d'architecture très variés portant sur des thèmes précis comme l'industrialisation (TSB), l'innovation technique (ITF), l'écologie (GRACE), la topologie structurale, la relation personne-environnement. D'autres ateliers se penchaient sur des thèmes liés à l'enracinement de l'architecture dans la ville, comme l'architecture urbaine (AU), l'habitat populaire urbain (HPU), et le patrimoine architectural (GRASH). Ces recherches questionnant l'objet du projet dans la spécificité de sa condition nord-américaine et l'originalité de la culture montréalaise ont instauré une tradition qui particularise toujours cette institution.

Cet élargissement a entraîné une diversification d'intérêts spécialisés, provoquant inévitablement un débat sur ce qui devait constituer la formation de base obligatoire, tout en favorisant la mise en place des programmes de maîtrise en aménagement et en restauration, rénovation, recyclage. Cette réforme entreprise sous la direction de Jean-Claude Marsan (1978-1979) a fait l'objet d'une première évaluation interne à l'occasion d'un

colloque organisé en 1980 par Len Warshaw, alors directeur intérimaire. Suivant les recommandations de ce colloque, les efforts ont été placés à l'enseigne de la valorisation et de la consolidation des acquis (Jean Ouellet, directeur, 1980-1985).

Par la suite, le contexte économique difficile a conduit à un important effort de rationalisation et de redéploiement des ressources pour pouvoir répondre aux nouveaux besoins. L'élaboration d'un plan quinquennal de développement, en 1986 (Louis C. Pretty, directeur, 1986-1989), constituait un premier effort de rationalisation.
Au cours des dix années suivantes, sous la direction de Roger-Bruno Richard (1989-1999), de nouveaux rapports se sont établis avec le milieu professionnel local et international, dont plusieurs membres ont été associés à l'enseignement de l'École, à titre de conférenciers, de chargés de formation pratique ou de professeurs invités : création de l'*Atelier triptyque - ARC3014* (trois courts projets sous la direction de professeurs invités renommés à chaque trimestre), actualisation du programme professionnel en architecture en fonction des critères nord-américains d'accréditation, orientation vers de nouvelles formes de pratique dans le cadre des Ateliers thématiques et multiplication des échanges avec d'autres écoles à l'étranger.
Des liens ont été établis avec le Centre canadien d'architecture (CCA) notamment par la création de l'Institut de recherche en histoire de l'architecture (IRHA), regroupant l'Université de Montréal, l'Université McGill, le CCA et, plus récemment, l'Université Concordia.
Le projet d'agrandissement et d'aménagement du Pavillon de la Faculté de l'aménagement conçu par les architectes Saucier+Perrotte / Menkes, Shooner et Dagenais, un projet qui s'est vu décerner plusieurs prix de reconnaissance pour l'excellence de son architecture, a permis de réorganiser l'ensemble des activités de façon plus fonctionnelle et plus adéquate ainsi qu'en témoignait le rapport d'évaluation de 1998.

L'actualisation du programme pour répondre aux normes d'accréditation nord-américaine (1994) a provoqué une réflexion sur l'étroitesse du programme du baccalauréat (120 crédits) de quatre années. D'où un nouveau programme comportant un Baccalauréat préprofessionnel de 90 crédits (3 ans, soit la durée usuelle d'un baccalauréat au Québec où les étudiants complètent 13 années d'études avant d'accéder à l'Université) et une Maîtrise en architecture de 45 crédits (1 ½ an) permettant à l'étudiant de choisir un des six blocs de cours spécialisés correspondant à de nouvelles formes de pratique : trois de ces blocs spécialisés sont alors alimentés par une option correspondante de la M.Sc.A en aménagement (Conservation de l'environnement bâti, Montage et gestion de projets d'aménagement et Conception, modélisation, fabrication assistées par ordinateur) et les trois autres sont des créneaux spécifiques où l'École d'architecture s'est bâtie une renommée importante depuis longtemps (Design architectural, Architecture urbaine et Systèmes constructifs). Cette proposition a été entérinée par les autorités de l'Université au printemps 1998.

En 1999, le CCCA émet un avis favorable pour l'agrément des programmes offerts par l'École d'architecture, soit le Baccalauréat en architecture qui a cessé d'admettre des étudiants en septembre 2000 et les nouveaux programmes issus de la transformation du cheminement de la formation professionnelle : le Baccaulauréat en design architectural, suivi de la Maîtrise en architecture.

Sous la direction de Georges Adamczyk (1999-2007), ces nouveaux programmes sont mis en place après que l'Université eut obtenu l'autorisation du ministère de l'Éducation et de l'Office des professions. Ceci marque l'occasion d'un renouveau pédagogique dans le cadre d'une stratégie favorisant l'intégration des nouvelles technologies, la contribution des meilleurs professionnels aux enseignements de l'École, le recrutement de nouveaux professeurs reconnus pour l'excellence de leur enseignement et de leur recherche, l'internationalisation et le développement de la recherche en particulier dans le domaine de la conception architecturale. De plus, l'École aura bénéficié, durant cette période, d'un accroissement significatif de son budget d'opération et de près de 500 000 $ de dons en vue de créer de nouvelles bourses et de soutenir des activités spéciales.

En avril 2004, les derniers diplômes de bachelier en architecture sont accordés. Dès septembre 2004, l'École entreprend de célébrer le 40e anniversaire de son entrée à l'Université de Montréal. Différentes activités sont organisées tout au long de l'année pour se terminer par la remise d'un doctorat honoris causa à Bernard Tschumi.

En 2005, une Chaire de recherche du Canada de niveau 1 est attribuée à Christina Cameron. Les travaux effectués par Christina Cameron dans le cadre sa Chaire de recherche en patrimoine bâti portent sur la problématique de la perception évolutive de la notion de patrimoine culturel et de la signification qui en résulte aujourd'hui, de même que sur les conséquences de cette évolution sur les processus de conservation, de mise en valeur et de gestion. Très active tant sur la scène locale qu'internationale, madame Cameron a procuré un rayonnement exceptionnel à l'École ainsi qu'à la cause du patrimoine bâti. La création de la Chaire et l'apport de Christina Cameron à l'École auront contribué au renouvellement d'un champ de recherche auquel l'École est identifiée, soit la conservation de l'environnement bâti.

Lancé en 2006, le Catalogue des concours canadiens (CCC) est un moteur de recherche conçu sur une initiative du Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (LEAP), sous la direction de Jean-Pierre Chupin, dans le but de rendre publique une partie essentielle de sa base de données documentaire. Le LEAP a ensuite exporté la technologie qu'il a développée pour l'appliquer à l'archivage des concours EUROPAN-France.

En 2007, l'arrivée de Anne Cormier à la direction amorce une tendance consolidée par l'engagement de plusieurs professeures à l'École et la nomination d'autres directrices ailleurs au pays. Si la situation financière difficile de l'Université ralentit quelque peu les activités internationales de l'École au cours de l'année suivante, la recherche subventionnée en architecture connaît un essor remarquable. Cet essor s'explique principalement par le travail d'équipe des professeurs réunis dans les groupes de recherche dont la synergie a permis d'établir de solides expertises qui sont reconnues internationalement.

À l'automne 2008, le programme de baccalauréat, désormais intitulé Baccalauréat en sciences, Architecture, passe de 90 à 95 crédits en raison notamment de l'introduction de trois cours de 1 crédit (*Intégration 1, 2* et *3*) qui favorisent l'intégration horizontale et verticale des apprentissages. Les modifications visent principalement à renforcer l'enseignement de la construction dans une perspective de compréhension globale du projet d'architecture.
À partir de 2009, l'École contribue au nouveau programme de formation continue de l'OAQ que ce soit dans le cadre d'activités spécialement organisées pour le programme ou encore en proposant aux membres de l'Ordre de participer à des colloques ou conférences reconnues par l'OAQ.

La Commission des études de l'Université de Montréal a adopté en juin 2007 un protocole d'évaluation périodique des programmes d'études qui définit les orientations et les étapes du processus d'évaluation périodique des programmes d'études à l'Université de Montréal selon un cycle de 10 ans. Les programmes de l'École d'architecture sont évalués en 2010-2011 suivant ce nouveau protocole. Cela a mené, au cours des années 2011 et 2012 à une réflexion approfondie sur la discipline, sur la profession et sur l'enseignement de l'architecture à la maîtrise et à un projet de refonte majeure de la M.Arch. Dans ce projet, la M.Arch. devient un programme de 60 crédits, plutôt que de 45 crédits. Il est complété en deux ans et met de l'avant une définition étendue de la profession, passant par la reconnaissance du statut intellectuel de l'architecte et misant sur un développement explicite de ses capacités réflexives. Ce programme devrait être effectif en septembre 2014.

En mars 2011, l'École a accueilli, conjointement avec l'École d'architecture de l'Université McGill, la 99e conférence annuelle de l'Association of Collegiate Schools of Architecture sous le titre *Where do you stand?*

qui a réuni un grand nombre de participants de l'Amérique du Nord. Ce fut une excellente occasion de rayonnement pour l'École, ce colloque offrant une très importante vitrine.

Cette même année, l'Université de Montréal crée une Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture. Le professeur Jean-Pierre Chupin en est le titulaire. Cette chaire très active à l'étranger organise d'importants colloques qui contribuent significativement à la reconnaissance de l'École au plan international ainsi qu'à la pérennité du Catalogue des concours canadiens.

À partir de septembre 2011, les étudiants ont pu profiter d'un tout nouvel atelier de fabrication numérique équipé d'un appareil de découpe laser numérique auquel a été ajouté, en septembre 2012, un second appareil de découpe laser ainsi qu'une fraiseuse à contrôle numérique. Un simulateur de ciel nuageux a été construit à l'instigation de Valérie Mahaut.

Au printemps 2012, les activités d'enseignement de l'École ont été perturbées par une grève étudiante s'étendant à l'échelle du Québec. Les étudiants de l'École se sont mis en grève le 3 mars 2012 et ne sont retournés en classe que le 16 mai. Des scénarios de rattrapage ayant été élaborés de semaine en semaine, grâce à la collaboration de l'ensemble du corps enseignant, le retour en classe a pu être effectif dès le lendemain du vote en faveur de la levée de la grève. Suivant les directives de l'Université, le trimestre d'hiver a été prolongé jusqu'au 22 juin. Les plans de rattrapage des cours et ateliers ont été soumis à l'approbation de l'École et de l'Université et approuvés, les enseignants ayant réussi à condenser les sept dernières semaines de cours en 5 semaines et 3 jours. Une attention particulière a été portée à l'harmonisation du rattrapage par niveau afin d'éviter des pointes de surcharge de travail aux étudiants. Les circonstances ont forcé l'annulation d'un cours d'été optionnel, *ARC4328 Matériaux de construction,* cependant l'activité hors les murs annuelle qui devait se tenir à Berlin a pu être maintenue grâce à la diligence de l'enseignant responsable, le professeur invité Sinisha Brdar.

La grève a également eu un impact sur le calendrier 2012-2013. L'École a adopté l'horaire différé autorisé par l'Université afin de pouvoir accueillir à l'automne de nouveaux étudiants de niveau collégial ou universitaire dont les cours avaient été suspendus en mai par décision ministérielle et qui ne termineraient le trimestre d'hiver 2012 qu'à la fin du mois de septembre 2012. Aussi, en 2012-2013, le trimestre d'automne a été condensé en 14 semaines, les cours débutant le 1er octobre et se terminant le 18 janvier sans semaine d'activités libres. Le trimestre d'hiver s'est, quant à lui, déroulé sur 15 semaines, du 21 janvier au 10 mai, incluant une semaine d'activités libres.

Ces perturbations n'ont pas ralenti de façon significative la plupart des projets en cours, dont celui de la refonte de la maîtrise et le projet de Ph.D. en architecture, et en 2012-2013, l'École est demeurée très active proposant comme par le passé plusieurs colloques, conférences et expositions, dont VIVE LA VILLE ! HOMMAGE À MELVIN CHARNEY PAR SES ÉLÈVES. Cette exposition organisée à la mémoire du regretté Melvin Charney a été l'occasion d'une contribution formidable de diplômés et de professeurs de l'École et de leurs retrouvailles. L'hommage à ce professeur marquant qui a contribué au rattachement de l'École d'architecture à l'Université de Montréal en 1964 s'est prolongé au printemps, alors qu'il a reçu, à la proposition de professeurs de l'École et à titre posthume, la médaille du mérite de l'OAQ.

En 2014, l'École célébrera ses 50 années à l'Université de Montréal. Ce sera là une excellente occasion pour tous ses diplômés de renouer avec l'École et de s'y associer pour préparer de nouveaux chantiers.

4. Mission du programme

Au sein de la Faculté de l'aménagement, l'École d'architecture a pour mandat général d'assurer la qualité de la formation et de la recherche liées à :

- La pratique professionnelle de l'architecte

- La connaissance et la culture architecturales.

En 1998, l'École d'architecture a adopté l'énoncé suivant afin de préciser sa mission particulière :
En vue de rendre service à la société dans sa recherche de beauté, de bien-être et de qualité, l'École d'architecture s'applique à :

- Développer une approche à l'architecture axée sur les processus de design prenant en considération l'ensemble des questions liées au milieu bâti;
- Investir les différents secteurs d'activités d'où émergent les nouvelles formes de pratiques; Favoriser la génération et la matérialisation des idées les plus en mesure de répondre aux besoins et aux aspirations des usagers et des collectivités;
- Constituer un foyer de la culture architecturale et un noyau actif de recherche et rayonnement.

5. Plan d'action du programme

En 2011, l'École d'architecture a complété l'auto-évaluation de ses programmes (voir section 3.2). Cela a permis de confirmer la pertinence de changements mineurs qui ont été implantés en septembre 2011 (pour la maîtrise) et en septembre 2012 (pour le baccalauréat). Les résultats du processus d'auto-évaluation ont également mené à une réflexion approfondie sur la discipline, sur la profession et sur l'enseignement de l'architecture. Cette réflexion a considérablement nourri le projet de refonte majeure de la maîtrise présenté dans la section 2.5 ainsi que la formulation du plan d'action stratégique de l'École pour 2013-2018.

Pour bien situer les réalisations de l'École depuis le dépôt du précédent RPA en 2010, il faut mentionner le défi singulier qu'a constitué la grève étudiante du printemps 2012. L'École est alors parvenue à compléter un rattrapage adéquat des cours assurant ainsi la qualité de la formation de ses étudiants conformément à sa mission. De plus, elle a adopté l'horaire différé (2012-2013) autorisé par l'Université pour mieux accueillir les nouveaux admis à l'automne 2013. La rentrée s'est alors effectuée le 1er octobre plutôt que le 4 septembre. Les mesures qui ont alors été mises en place sont décrites à la section 4.1.2.

Il faut également mentionner le renouvellement de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti dont est titulaire la professeure Christina Cameron, la création d'une Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture dont le professeur Jean-Pierre Chupin est titulaire et l'organisation conjointe, avec l'École d'architecture de l'Université McGill, de la 99e conférence annuelle de l'Association of Collegiate Schools of Architecture. Et il faut aussi noter l'augmentation du nombre de professeurs de 19,5 à 20 postes équivalent temps complet avec l'engagement du nouveau professeur de formation pratique Thomas Balaban, un praticien spécialiste en conception numérique.

À l'Université de Montréal, les facultés déposent une planification triennale qui est mise à jour annuellement. L'École d'architecture contribue à la planification triennale de la Faculté de l'aménagement. Cette planification est ensuite reprise dans le plan stratégique que l'Université présente au Conseil de l'Université. Les indicateurs de réussite sont préparés par le Bureau de recherche institutionnelle (BRI) et disponibles sur son site web. Ces indicateurs qui rendent compte de données pour l'année courante et de leur évolution traitent des admissions, des inscriptions, du nombre de diplômes, du nombre de personnel enseignant et de recherche, des dépenses, des revenus, de l'organisation de l'enseignement, de la caractérisation de la charge d'enseignement et présentent les ratios et les indicateurs standardisés : profil étudiant, revenus de recherche, charge d'enseignement moyenne, nombre moyen d'étudiants équivalent temps complet (EETC) à la charge du personnel enseignant et de soutien, du coût unitaire brut des EETC et indice de péréquation.

Par ailleurs, afin d'assurer la réalisation des objectifs propres à sa mission, l'École établit également son propre plan stratégique. Un plan stratégique de l'École pour 2013-2018 a été adopté par l'Assemblée en tant que document de travail.

Annexe B: L'équipe de visite

PRÉSIDENT

Claudio Brun del Re OAA, OAQ, FRAIC — Praticien
Directeur exécutif
Service des immeubles
203 - 141 Louis Pasteur,
Ottawa ON K1N 6N5
Tél. : (613).562.5839
Téléc. : (613).562.5182
Courriel: cbdelre@uottawa.ca

MEMBRES

Barry Sampson OAA — Éducateur
Baird Sampson Neuert Architects Inc.
317 Adelaide Street West, Suite 1004
Toronto, Ontario, M5V 1P9
Tél. : (416) 363-8877
Cell.: (416) 566-2473
Courriel :bsampson@bsnarchitects.com

Carole Caron AANB — Praticienne
Aedifex Architecture Inc.
281 St. George Street
Bathurst, NB E2A 1B8
Tél.: (506) 546-8429
Téléc.: (506) 546-8426
Courriel: ccaron@aedifex.ca

Jean-François Lejeune — Éducateur
20 Island Ave # 302
Miami Beach FL 33139 USA
Tél.M : (305) 695-0984
Tél.Bur : (305) 772-6729
Courriel: flejeune@miami.edu

ÉTUDIANT

Andrew Choptiany
25 Stewart Street
Toronto, Ontario M5V 2V8
Tel.: (647) 893-7982
E-mail: a.choptiany@gmail.com

OBSERVATEUR DU CCCA

Sylvain Lagacé AANB — Praticien
278 york street,
Bathurst, NB E2A 1H1
Tél. : (506) 549-9268
sylvain@slarchitecte.ca

OBSERVATEUR DU PROGRAMME:

Peter Fianu — Praticien
Ville de Montréal
303 rue Notre-Dame Est
5e étage, bureau 5A-15.05
Montréal (Québec)
H2Y 3Y8
Tel au bureau: 514-872-6255
Cell: 514-916-0972
Courriel : fianu.peter@gmail.com

Annexe C: Le calendrier de la visite

Samedi 15 février 2014

Après-midi	Arrivée des membres de l'équipe et enregistrement à l'hôtel Méridien Versailles
17h30	Présentation de l'équipe et séance d'orientation (salle Bordeaux hôtel Méridien Versailles)
18h15	Brève rencontre avec la directrice (salle Bordeaux hôtel Méridien Versailles)
19h00	Repas de l'équipe seulement (restaurant Le Serpent – Fonderie Darling)

Dimanche 16 février 2014

07h30	Petit déjeuner de l'équipe seulement (Restaurant Ridi - Hôtel Méridien Versailles)
08h30	Réunion de l'équipe (Hôtel Méridien Versailles, salle Bordeaux)
11h00	Informations générales au sujet de la salle de travail de l'équipe et présentation sommaire des documents par les professeurs coordonnateurs d'atelier (salle 2065)
12h30	Repas de l'équipe avec la directrice de l'École et les professeurs coordonnateurs d'atelier et représentant les comités des études (salle 2077)
14h00	Rencontre avec le corps professoral incluant la directrice (amphithéâtre 3110)
15h00	Visite du pavillon incluant les ateliers techniques et la bibliothèque avec l'adjointe du doyen Anne-Marie Labrecque.
16h00	Session de travail : examen des documents (salle 2065)
19h00	Repas de l'équipe (Café Cherrier)
	Session de travail : examen des documents (salle 2065)

Lundi 17 février 2014

07h30	Petit déjeuner de l'équipe avec la directrice (restaurant Le Cercle, HEC)
08h30	Rencontre avec le doyen, Giovanni De Paoli (salle 1056)
09h45	Rencontre avec le vice-recteur aux études, Raymond Lalande (Pavillon Roger-Gaudry, salle 5B)
10h45	Rencontre avec la direction de la bibliothèque
10h45	Visite des ateliers techniques et des laboratoires informatiques
11h15	Session de travail : examen des documents (salle 2065)
12h30	Repas de l'équipe avec la directrice et les enseignants sélectionnés (restaurant Le Cercle, HEC)
13h30	Observation d'ateliers
	Session de travail : examen des documents (salle 2065)
16h00	Rencontre avec les étudiants de l'École (amphithéâtre 3110)
17h00	Réception avec les membres du corps professoral, les diplômés, les praticiens locaux et la directrice (mezzanine de la Faculté)
19h00	Repas de l'équipe seulement (Bistro Olivieri) Session de travail : compte-rendu (salle 2065

Mardi 18 février 2014

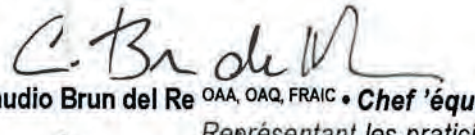
08h00	Petit déjeuner de l'équipe avec la directrice (restaurant Le Cercle, HEC)
09h00	Observation de cours et séminaires
	Session de travail : examen des documents (salle 2065)
10h30	Rencontre avec le personnel non enseignant de l'École (salle 1056)
12h00	Repas de l'équipe avec les représentants des étudiants (restaurant Le Cercle, HEC)
13h30	Session de travail (salle 2065)

16h00	Rencontre avec le corps professoral (sans la directrice ni les membres du décanat, amphithéâtre 3110)
17h00	Session de travail : fin de l'examen des documents (salle 2065)
18h30	Repas de l'équipe seulement (salle 2077) Délibérations sur l'agrément (salle 2065) Version préliminaire du REV

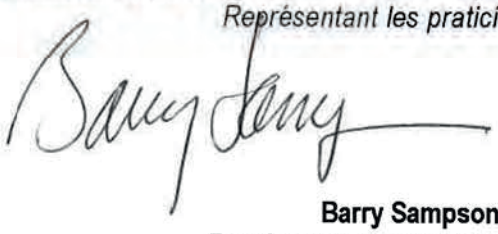
Mercredi 19 février 2014

08h00	Petit déjeuner de l'équipe avec la directrice (Restaurant Le Cercle, HEC)
09h00	Réunion de clôture avec le doyen, Giovanni De Paoli et la vice-doyenne aux affaires académiques, Manon Guité (salle 1056)
10h00	Réunion de clôture avec le vice-recteur aux études, Raymond Lalande, la vice-rectrice adjointe – promotion de la qualité, Claude Mailhot et le vice- recteur adjoint aux études supérieures, Roch Chouinard (Pavillon Roger- Gaudry – salle 5B)
11h00	Réunion de clôture avec le corps professoral et les étudiants (amphithéâtre 3110)
12h00	Repas de l'équipe (Café des Beaux-Arts)
PM	Départ de l'équipe

V. Signatures du rapport



Claudio Brun del Re OAA, OAQ, FRAIC • ***Chef 'équipe***
Représentant les praticiens



Barry Sampson OAA
Représentant les éducateurs



Carole Caron AANB
Représentant les praticiens



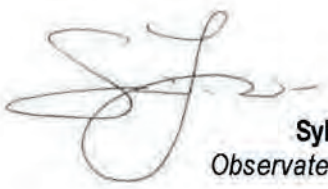
Jean-François Lejeune
Représentant les éducateurs



Andrew Choptiany
Représentant les étudiants



Peter Fianu
Observateur de l'école/programme



Sylvain Lagacé
Observateur du CCCA

Université de Montréal

Faculté de l'aménagement
École d'architecture

Montréal, le 29 mai 2014

Professeur Branko Kolarevic, président
Membres du conseil d'administration du CCCA
Conseil canadien de certification en architecture
1, rue Nicholas, Suite 710
Ottawa (Ontario) K1N 7B7

Objet : Réponse au conseil d'administration du CCCA (art. 3.2.3)

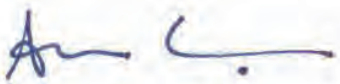
Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du conseil d'administration du CCCA,

Ayant pris connaissance de la version finale du Rapport de l'équipe de visite, l'École d'architecture vous prie de bien vouloir tenir compte de ses commentaires quant à l'atteinte du critère B5 Accessibilité.

Nous comprenons bien le point de vue qu'a adopté l'équipe de visite et apprécions les suggestions qui nous sont faites. Nous sommes également conscients du gain substantiel que représenterait l'intégration architecturale de ce critère de façon plus systématique au sein d'un seul projet, le projet complet, par exemple. Cela dit, nous souhaitons apporter quelques précisions. Un effort systématique est déjà fait dans l'Atelier 3 (1er atelier de la 2e année du Baccalauréat) pour intégrer ce critère aux enseignements. Le projet en atelier prévoit en effet un travail d'intégration totale de l'accessibilité, du trottoir jusqu'à l'intérieur «Sur le plan du rez-de-chaussée on devra clairement comprendre que les halls d'entrée et les ascenseurs répondent aux exigences d'accessibilité. Le café sera sommairement aménagé avec les espaces de remisage et au moins une salle de bain accessible.» Les consignes données aux étudiants exigent donc non seulement qu'ils intègrent cette considération à leur processus de conception, mais également qu'ils en fassent l'illustration claire dans le rendu final. Par ailleurs, le plan de cours de l'atelier ARC6812 *Atelier d'architecture avancé 1* stipule que «Le projet intègre la notion de l'accessibilité universelle et suit les dispositions principales du Code national du bâtiment.»

Si nous avons pris bonne note de l'appréciation de l'équipe de visite et ajusterons promptement nos enseignements pour mieux répondre au critère B5 en fonction des commentaires qui nous ont été communiqués, il nous semblait essentiel de vous transmettre ce complément d'information.

Veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées,



Anne Cormier, architecte
Directrice

C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal QC H3C 3J7

Téléphone : (514) 343-6007
Télécopieur : (514) 343-2455

archi@ame.umontreal.ca
www.arc.umontreal.ca

4.6 Rapport annuel – RA 2014-2015

Université de Montréal

Faculté de l'aménagement
École d'architecture

Le 22 juin 2015

Monsieur Mourad Mohand-Said
Directeur général / Registraire
Conseil canadien de certification en architecture
1, rue Nicholas, bureau 710
Ottawa, Ontario K1N 7B7

Objet : **Rapport annuel (RA) de l'École d'architecture de l'Université de Montréal**

Cher Mourad Mohand-Said,

Comme vous nous l'avez demandé dans votre courriel du 27 mai dernier pour notre rapport annuel (RA), je vous transmets le rapport statistique sur les ressources humaines (annexe 4) et le calendrier universitaire 2014-2015.

Je vous prie de recevoir, cher Mourad Mohand-Said, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Jacques Lachapelle
Directeur et professeur titulaire

Pièces jointes

C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal QC H3C 3J7

Téléphone : 514 343-6007
Télécopieur : 514 343-2455

archi@ame.umontreal.ca

A-4• Rapport sur les ressources humaines • 2014 – 2015

École ou programme : Université de Montréal

Grade professionnel agréé	N. total de crédits / grade	N. total de sessions / grade	N. de crédits / session	N. d'heures / crédit	Total n. d'heures / grade
• Maîtrise en architecture	45	Min 3 max 6	15	1 cr. = 45h	2025
avec baccalauréat préprofessionnel	95	Min 6	15 à 17	1 cr. = 45h	4275
• Maîtrise en architecture					
Sans exigence de diplôme préprofessionnel et comprenant un grade de premier cycle et au moins trois ans d'études professionnelles					
• Baccalauréat en architecture					
Au moins cinq ans d'étude, sauf au Québec : quatre ans d'études professionnelles faisant suite à deux ans d'études collégiales (CÉGEP)					

Données sur le corps professoral	Diplômes des enseignants (grade le plus élevé seulement) Plein temps (PT) + Temps partiel (TP)													
	Ph. D. ou D. Arch.		Maîtrise post-prof.		M. Arch. prof.		B. Arch.		Autre		Archi-tectes inscrits		Chargés d'atelier	
	PT	TP	PT	TP	PT	TP	PT	TP	PT	TP	PT	TP	PT	TP
Professeurs réguliers	12		3	1	1		1	2	1	1	6	4	12	3
Hommes	8		2				1	2		1	5	3	9	2
Femmes	4		1	1	1				1		1	1	3	1
Total équivalent temps plein (ETP) professeurs réguliers : nombre de professeurs à plein-temps + ETP des professeurs à temps partiel	20													
Charge d'enseignement plein temps type, par année	15 crédits par an (1 atelier + 3 cours ou 2 ateliers + 1 cours ou 5 cours)													
Autres professeurs														
• Invités				3		7		3				12		13
• ~~Auxiliaires~~ chargés de cours et de formation pratique, consultants ou conférenciers		5		7		10		20		7		32		18
• Doctorants		4												3
Hommes		3												
Femmes		1												
Total équivalent temps plein autres professeurs : un chiffre établi sur la base d'une charge d'enseignement type d'un professeur à plein temps	25													
Total équivalent temps plein professeurs réguliers et autres	45													
Total des professeurs réguliers et autres qui sont architectes inscrits à leur ordre professionnel											53			
Total des professeurs réguliers et autres chargés d'ateliers													48	

N. d'ateliers préprofessionnels enseignés par tous les professeurs dans une année		42
N. d'ateliers de maîtrise enseignés par tous les professeurs dans une année		12*

Données sur les étudiants	Grade préprofessionnel				Maîtrise en architecture ou Baccalauréat en architecture			
	Automne	Hiver	Été 2015	Moy./année	Automne	Hiver	Été 2015	Moy./année
Étudiants à temps plein	249	234	15	249	135	98	2	117
Hommes (optionnel)	108	101	5		66	48	1	
Femmes (optionnel)	141	133	10		69	50	1	
Étudiants à temps partiel	9	14	19		6	8	15	
Hommes (optionnel)	3	4	6		1	2	3	
Femmes (optionnel)	6	10	13		5	6	12	
Total – Étudiants équivalent temps plein (ETP)[1]	**254**	**240**	**20**	**262**	**138**	**101**	**5**	**122**
ETP étudiants étrangers[2] (optionnel)	28	27	3		2	2	--	
Étudiants des ateliers de design	265	246	15		108	100	--	
Ratio atelier (étudiants des ateliers de design / N. de studios enseignés dans une année)	11,45 Inclus les étudiants de l'année préparatoire de la M.Arch.				11,03 * L'atelier Projet final n'est pas inclus dans le calcul (enseignement individualisé)			
	Automne	Hiver	Été	Total/année	Automne	Hiver	Été	Total/année
Nombre de candidats pour une session donnée et nombre total pour une année	661	--	--	661	173	--	--	173
Nombre d'étudiants entrants pour une session donnée et nombre total pour une année	103	--	--	103	73			73
Avec équivalence de cours (optionnel)								
Nombre prévu de diplômes décernés pour une session donnée et nombre total pour une année	76	--	--	76	56	--	--	56
Hommes (optionnel)	38	--	--	38	22	--	--	22
Femmes (optionnel)	38	--	--	38	34	--	--	34
Taux d'obtention de diplôme (%) [3]				77,6%				87,5%

1 Étudiants équivalents temps plein (ETP) : nombre d'étudiants mentionnés ci-dessus + nombre d'équivalents temps plein pour les étudiants à temps partiel établi sur la base d'une pleine charge de cours requise pour compléter le programme selon le nombre de sessions normal.

2 ETP étudiants étrangers : étudiants inclus dans le total ETP des étudiants, qui ne sont pas citoyens canadiens ou résidents permanents.

3 Nombre de diplômes décernés ou prévus / nombre d'étudiants entrants au début du programme.

Calendrier des études (architecture) 2014-2015

Trimestre Automne 2014

Septembre

D	L	M	M	J	V	S	
	(1)	(2	3	4	5	6	1
7	8	9	10	11	12	13	2
14	15	16	◇17	18	19	20	3
21	22	23	24	25	26	27	4
28	29	30					

Octobre

D	L	M	M	J	V	S	
			1	2	3	4	5
5	6	7	8	9	*10	11	6
12	(13)	⋮14	15	16	17⋮	18	7
19	20	21	22	23	24	25	
26	■27	■28	■29	■30	■31		8

Novembre

D	L	M	M	J	V	S	
2	3	4	5	6	▣7	1/8	9
9	10	11	12	13	*14	15	10
16	17	18	19	20	21	22	11
23	24	25	26	27	28	29	12
30							

Décembre

D	L	M	M	J	V	S	
	⋮1	2	3	4	5⋮	6	13
7	▒8	▒9	▒10	▒11	▒12	13	14
14	15	■16	■*17	■18	■19	20	15
21	■22	■23)	■(24)	■(25)	■(26)	27	
28	(29)	(30)	(31)				

Trimestre Hiver 2015

Janvier

D	L	M	M	J	V	S	
				(1)	(2)	3	
4	(5	6	7	8	9	10	16
11	12	13	14	15	16	17	17
18	19	20	21	◇22	23	24	18
25	26	27	28	29	30	31	19

Février

D	L	M	M	J	V	S	
1	2	3	4	5	6	7	20
8	9	10	11	12	*13	14	21
15	⋮16	17	18	19	20⋮	21	22
22	■23	■24	■25	■26	■27	28	23

Mars

D	L	M	M	J	V	S	
1	▣2	3	4	5	6▣	7	
8	9	10	11	12	▣13	14	24
15	16	17	18	19	*20	21	25
22	23	24	25	26	27	28	26
29	30	31					

Avril

D	L	M	M	J	V	S	
				1	2	(3)	4
5	(6)	⋮7	8	9	10⋮	11	27
12	▒13	▒14	▒15	▒16	▒17	18	28
19	■20	■21	■*22	■23	■24)	25	29
26	27	28	29	30			30

Été 2015

Mai

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	(18)	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

Juin

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	(24)	25	26	27
28	29	30				

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
			(1)	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Août

D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	1/8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Légende :

(Rentrée
début des cours : 2 sept.

◯ Congé férié

□ Activités libres

) Fin de trimestre

◇ Dernier jour pour modifier un choix de cours ou pour abandonner un cours **sans** frais (1er cycle et cycles supérieurs)

▣ Dernier jour pour abandonner un cours **avec** frais (1er cycle et cycles supérieurs)

⋮ Période réservée aux critiques de 1re année (B.Sc., A.)

▒ Période réservée aux critiques de 2e et 3e année (B.Sc., A.) et 1re année (M. Arch.)

■ Période réservée aux examens

* Critiques du projet final (M. Arch)

Note : La collation des grades est prévue pour le vendredi 7 novembre 2014

4.6 Rapport annuel – RA 2015-2016

Université de Montréal

Faculté de l'aménagement
École d'architecture

Le 14 juin 2016

Monsieur Mourad Mohand-Said
Directeur général / Registraire
Conseil canadien de certification en architecture
1, rue Nicholas, bureau 710
Ottawa, Ontario K1N 7B7

Objet : **Rapport annuel (RA) de l'École d'architecture de l'Université de Montréal**

Cher Mourad Mohand-Said,

Comme vous nous l'avez demandé dans votre courriel du 10 mai dernier pour notre rapport annuel (RA), je vous transmets la section narrative, le rapport statistique sur les ressources humaines (annexe 4) et le calendrier universitaire 2015-2016.

Je vous prie de recevoir, cher Mourad Mohand-Said, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Jacques Lachapelle
Directeur et professeur titulaire

Pièces jointes

C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal QC H3C 3J7

Téléphone : 514 343-6007
Télécopieur : 514 343-2455

archi@ame.umontreal.ca

Université de Montréal

Faculté de l'aménagement

École d'architecture

RAPPORT ANNUEL AU CACB-CCCA

Section narrative

Programme: MAÎTRISE EN ARCHITECTURE (M. Arch)

Année académique: ...2015-2016.....

Directeur du programme : Jacques Lachapelle.....

Signature: .....

Date: ...juin 2016.....

1- INTRODUCTION

L'École d'architecture de l'Université de Montréal a reçu la visite du Comité de maintien de l'agrément du CCCA en février 2014. L'École a obtenu l'accréditation de son programme professionnel pour une durée de six ans : la prochaine visite d'agrément est prévue au printemps 2020.

Le présent rapport décrit les mesures prises par l'École en réponse aux « préoccupations » et aux « conditions » identifiées comme non atteintes par l'Équipe de visite 2014.

Le rapport statistique sur les ressources humaines se trouve en annexe du présent document.

2- ÉTAT D'ÉVOLUTION DU PROGRAMME

L'année 2015-2016 a débuté par l'arrivée, à titre de directeur, du professeur et architecte Jacques Lachapelle, Ph.D., qui enseigne à l'École d'architecture depuis 1982.

Réforme à la maîtrise
Parmi les dossiers marquants de l'année, il y a la refonte du programme de maîtrise qui a été approuvée en mars par les instances universitaires et qui sera implantée à l'automne 2016. Les modifications visent deux buts principaux : 1) Mieux répondre à la diversité et aux rapides mutations des enjeux sociétaux et disciplinaires en architecture; 2) Avoir une pédagogie qui intègre mieux la dimension réflexive et la recherche dans la formation professionnelle. De plus, parmi 5 objectifs spécifiques, le premier en liste est celui de «répondre aux demandes de l'organisme d'agrément, notamment en ce qui concerne le critère de performance en design complet».

Par conséquent, deux changements méritent d'être soulignés. Le premier est le renforcement de l'enseignement du design complet. L'atelier, qui prendra le nom de Projet complet (ARC6701), sera la principale activité pour atteindre le critère C4-Design complet, tel que spécifié dans l'agrément. Il y aura des liens étroits avec le cours Pensée constructive (ARC 6711) et des activités d'intégration avec Sécurité du bâtiment (ARC6832). La formule pédagogique vise également une plus grande intégration des connaissances. Les détails sont précisés plus loin dans le présent rapport.

Le second changement majeur est la création d'une séquence d'ateliers et de cours totalisant 18 crédits, qui consolideront le projet final qui porte dorénavant le nom de projet thèse. Les 6 orientations du programme actuel aux thèmes fixes sont remplacées par une formule plus souple dans laquelle des équipes d'enseignants proposent des sujets qui seront abordés pour une période de 3 ans, renouvelable une fois. L'ensemble de ces activités pédagogiques comprend :

- L'atelier Projet de recherche (ARC 6801) dans lequel les étudiants amorcent sous la direction d'une équipe d'enseignants (professeurs réguliers et professionnels invités), une recherche-création et une réflexion approfondie sur un thème qui constitue l'assise des projets.
- Le Séminaire de recherche (ARC6803), concomitant à l'atelier, permettra d'aborder des aspects théoriques et des méthodes de recherche et de conception en lien avec le sujet de l'atelier.
- L'atelier Projet thèse (ARC 6802) permettra à chaque étudiant de s'approprier et d'explorer le thème dans un projet individuel. Il comporte 9 crédits au lieu de 6 afin que les étudiants se consacrent presque entièrement à cette recherche-création pendant leur dernier trimestre d'études.

Un cours obligatoire à la maîtrise, intitulé Langages, écritures du projet (ARC6804) traitera de la diversité des textes en architecture (critique, théorie, communication, etc.) dans l'histoire et surtout le monde contemporain. Il contribuera à améliorer les aptitudes des étudiants à exposer leurs idées, ce qui les aidera à développer leur projet thèse.

Le programme de maîtrise comporte toujours 45 crédits. Le cheminement est de 3 trimestres. Toutefois, entre autres dans le but d'encourager les échanges internationaux et des initiatives pédagogiques particulières, il sera possible de suivre un cheminement sur quatre trimestres en reportant 6 crédits de cours optionnel ou au choix.

Ressources humaines
En 2015-2016, la direction de l'École a pu compter sur une équipe administrative complète : Nara Anchises s'est jointe à l'équipe à l'automne suite au départ de Geneviève Lamarche.

Pour le corps professoral, la situation a été moins facile. Il y a eu plusieurs congés aux fins d'étude et de recherche ou de ressourcement, soit trois pour une demi-année et trois d'une année complète. À ces absences planifiées, se sont ajoutés trois congés de maladie. Puis, en janvier 2016, un professeur a entamé une retraite graduelle ce qui a pour effet de réduire sa charge de travail de moitié. Au 1er juin 2016, Giovanni De Paoli a pris sa retraite et a été nommé professeur émérite. Ce titre décerné à un professeur retraité en reconnaissance de services exceptionnels constitue une très haute distinction et lui facilitera la poursuite d'activités de recherche et de collaborations internationales en enseignement.

Dans ces conditions, on comprendra que, cette année, les tâches académiques et administratives des professeurs, du personnel de soutien et du directeur ont été alourdies. Il s'agit d'une année exceptionnelle et la conjoncture va s'améliorer l'an prochain. Par ailleurs, cette situation a exercé une pression supplémentaire sur le budget de l'École, puisqu'il a fallu engager du personnel enseignant à temps partiel. Malgré tout, nous avons réussi à inscrire qu'un très léger déficit au budget de l'École (voir la section 3.2- CONDITIONS ET CPE « NON-ATTEINTS » 9. Ressources financières.)

Ressources physiques / mobilier
L'École a obtenu un montant de 350 000$ pour le renouvellement du mobilier d'atelier, l'achat d'écrans et de nouveaux casiers pour les étudiants qui seront installés durant l'été 2016.

Conférences, expositions, etc.
Un grand nombre d'activités ont été organisées à l'École en 2015-2016. La liste est incluse à la fin de ce présent rapport à la section 4- autres informations pertinentes.

Prix et distinctions, rayonnement et recherche
En mars, l'École s'est retrouvée sur la liste des 100 meilleures écoles d'architecture du Classement mondial des universités QS. Le classement compare plus de 800 établissements en tenant compte de la réputation de l'institution auprès des universitaires et des employeurs et de l'impact des recherches du corps professoral en fonction du nombre de citations obtenues par les articles publiés.

Le projet pédagogique et de recherche « The Invisible Houses » piloté par le professeur Gonzalo Lizarralde a reçu le 2016 ACSA/AIA Housing Design Education Award - Excellence in Housing Education. Le prix a été octroyé pour tout le travail effectué dans la formation et la recherche dans le domaine de l'habitat, notamment les ateliers en Montage et gestion de projets de la maîtrise en

architecture depuis 2007, appuyés par les conférences, les subventions de recherche et la publication du livre *The Invisible Houses.*

On remarque une belle performance en 2015-2016 pour les groupes de recherche, entre autres, un important contrat de recherche interuniversitaire a été accordé à Œuvre durable (610 000$) et une subvention majeure du FRQSC à l'équipe interuniversitaire du LEAP (près de 320 000$).

3- RÉPONSE À L'ÉVALUATION DE L'ÉQUIPE DE VISITE

3.1- PRÉOCCUPATIONS

Dans l'ordre listé dans le rapport de l'équipe de visite (RÉV)

Préoccupations et recommandations de l'équipe

1. *Le corps professoral ainsi que les étudiants ont exprimé un vif intérêt à l'augmentation des opportunités d'échanges interdisciplinaires par le biais d'activités académiques. Malheureusement, l'histoire récente semble indiquer que les diverses disciplines n'ont pas su profiter pleinement de ces opportunités, même si des changements au niveau du leadership ont démontré un intérêt pour éliminer la culture du silo disciplinaire au niveau de l'enseignement et de la recherche.*

Parmi les changements récents au sein de la faculté, la fusion de l'École d'architecture de paysage et de l'Institut d'urbanisme crée une nouvelle dynamique entre les disciplines et pourrait favoriser des passerelles possibles entre elles. Par ailleurs, les étudiants continuent d'avoir des initiatives étudiantes multidisciplinaires : concours, charrettes, aménagement du jardin des gradins.

Pour ce qui est de l'École, rappelons que la maîtrise actuelle permet des cours avec d'autres disciplines de la Faculté notamment en Design urbain (DU), Conservation du patrimoine bâti (CPB) et Montage et gestion de projets d'aménagement (MGPA). Plusieurs de ces cours resteront offerts à la nouvelle maîtrise. En fait, le programme comprend maintenant de 3 à 6 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix. Parmi les cours à option, une majorité sont des cours facultaires. Ces cours ne sont plus rattachés aux orientations de telle sorte que les étudiants pourront personnaliser davantage leur cheminement. Un travail dirigé et un cours Activités spéciales sont également ajoutés, laissant place à des initiatives de la part des étudiants et des enseignants.

Enfin, il est dans l'esprit des cours et ateliers menant au projet thèse de faciliter des collaborations avec des enseignants d'autres disciplines sous forme de conférences, séminaires, critiques.

À ces changements à la maîtrise, il faut ajouter qu'au niveau du Baccalauréat en sciences, Architecture, en troisième année, les étudiants doivent suivre 18 crédits de cours à option

et 3 crédits au choix. Certains des cours optionnels sont des cours facultaires. Un atelier est organisé chaque trimestre conjointement avec l'École polytechnique.

2. *Lors de la visite, l'équipe a constaté que la densité des cours obligatoires au sein du programme d'étude représente un obstacle à la possibilité d'être exposé et participer à des cours issus de d'autres disciplines. À cet égard, l'équipe souligne que les étudiants voient la série de quatre cours de construction comme étant partiellement répétitifs. L'équipe a également observé la possibilité d'optimiser la séquence afin d'être plus efficace dans la transmission de la matière et ainsi potentiellement libérer de l'espace dans la plage horaire. Dans le même ordre d'idée, la matière contenue dans la série de cours d'histoires et de théories obligatoires semble répétitive si on considère le nombre de cours qu'elle comprend. On voit là une possibilité de reconsidérer cette série afin de libérer davantage d'espace dans le curriculum professionnel.*

Échanges disciplinaires. La question des cours obligatoires et des collaborations avec les autres disciplines est traitée plus haut.

Cours obligatoires, à option et au choix. Il faut rappeler à ce propos qu'il est dans l'esprit des deux programmes d'offrir, dans un premier temps, une formation solide sur des aspects fondamentaux de l'architecture, pour ensuite permettre une diversité de choix. Cela continuera d'être le cas dans la nouvelle maîtrise en ayant l'atelier Projet complet obligatoire au début et ensuite des ateliers à thèmes variés. Les cours à option seront dorénavant sans lien avec des ateliers contrairement au précédent programme. Enfin, il y a l'ajout d'un cours au choix et de la possibilité de faire 3 crédits en travail dirigé.

Pour ce qui est du Baccalauréat en sciences, Architecture, il faut rappeler que l'École maintient en 3^{e} année la possibilité pour les étudiants de choisir entre des ateliers portant sur différentes thématiques avec la restriction toutefois d'avoir une répartition équilibrée des étudiants. C'est sans compter le nombre d'étudiants inscrits aux échanges internationaux en 3^{e} année (17 étudiants en 2015-2016).

Cours de construction. Depuis la visite, des contenus ont été répartis autrement entre les quatre cours de construction. Un suivi sera fait pour continuer d'apporter des améliorations s'il y a lieu.

Cours d'histoire et théorie. C'est à ce jour un aspect qui caractérise notre programme. Ces cours permettent non seulement de transmettre des connaissances historiques, mais ils assurent une meilleure compréhension des rapports entre l'approche conceptuelle et la théorie, ce qui est au cœur de l'approche réflexive que l'on vise à donner aux étudiants. De plus, ces cours portent sur les relations entre architecture, culture et société.

Espaces libres dans la plage horaire. La question fait l'objet de discussions entre collègues et avec les étudiants. Elle doit être abordée avec plus d'attention au cours de l'année.

La refonte de la maîtrise répond aux critiques répétées des étudiants concernant la charge de travail au premier trimestre.

Conclusion : projet de modifications du programme de baccalauréat. Après avoir adopté une réforme du programme de maîtrise, l'École entreprend une démarche pour revoir celui de baccalauréat. Le comité des études en a le mandat. Parmi les aspects qui seront étudiés, il y aura l'ensemble des questions soulevées dans le rapport de l'équipe de visite du CCCA, dont celles mentionnées ci-avant.

3. *L'équipe de visite apprécie les améliorations décisives en vue d'atteindre le critère du design complet, néanmoins il est nécessaire de poursuivre et mieux coordonner les efforts en vue d'une atteinte plus homogène du critère par l'ensemble des étudiants.*

Comme l'a constaté l'équipe de visite du CCCA, plusieurs améliorations avaient été apportées à la séquence des cours ARC6812 - Atelier d'architecture avancé 1 et ARC6844 - Détails et intégration. Ces mesures étaient temporaires. L'atteinte du critère Design complet est au cœur de la nouvelle maîtrise. Le nouvel atelier, ARC6701 - Projet complet, est obligatoire. Cet atelier porte sur la réalisation d'un projet synthèse individuel de type professionnel dans une perspective de développement durable. Au même trimestre, les cours concomitants ARC6711 - Pensée constructive et ARC6832 - Sécurité du bâtiment apportent une intégration synergique au projet en atelier

L'École compte investir des efforts particuliers pour ces activités en termes de ressources et de budget. Une équipe importante d'enseignants participeront à cette activité. En plus d'architectes praticiens, il y a aura des experts, dont des ingénieurs, qui s'ajouteront à des moments précis à cette équipe. Des fonds de dotation permettront la venue de certains de ces experts d'envergure nationale ou internationale qui seront également invités à donner des conférences publiques.

4. *L'équipe est très préoccupée par la troisième répétition du manque d'atteinte du critère de l'accessibilité.*

Dans le cours obligatoire ARC1802 – Intégration 2, une séance est donnée par un intervenant de la Société Logique, un organisme voué à la promotion du concept d'accessibilité universelle. L'atelier concomitant ARC2011 permet l'application immédiate de ces principes.

Dans l'atelier de première année de maîtrise, l'accessibilité constitue un des critères exigés. Il y aura des passerelles importantes entre le cours ARC6832 Sécurité du bâtiment et l'atelier ARC 6701 car l'enseignante viendra en atelier pour une revue des projets.

5. *Les questions de gestion des espaces au sein du bâtiment demeurent une préoccupation pour assurer la pleine autonomie de l'école.*

La situation est toujours délicate, surtout depuis la réduction de la capacité d'une des salles

de cours qui est passé de 75 places à 60 places. Toutefois, dorénavant à chaque trimestre, la répartition des salles d'enseignement se fait lors d'une rencontre avec toutes les techniciennes en gestion des dossiers étudiants (TGDE), ce qui permet de trouver un terrain d'entente pour les besoins particuliers des professeurs ou enseignants afin d'offrir leurs activités pédagogiques dans les meilleures conditions.

Avec la transformation de l'espace occupé par l'ancienne matériauthèque (maintenant au 3e étage) en salle polyvalente, la faculté dispose maintenant d'une salle supplémentaire pour diverses activités (organisation de colloques, soutenance de thèse, etc.).

Il n'en reste pas moins que les espaces dédiés à la recherche et à l'enseignement demeurent un sujet délicat.

6. *Après deux années consécutives de déficit et des coupures au budget courant, les pressions budgétaires ont déjà eu un impact négatif sur les activités de l'école. L'équipe est très préoccupée par le manque de ressources financières.*

Voir la réponse de la section suivante (3.2- CONDITIONS ET CPE « NON-ATTEINTS » 9. Ressources financières).

3.2- CONDITIONS ET CPE « NON-ATTEINTS »

Dans l'ordre listé dans le rapport de l'équipe de visite (RÉV) et dans le rapport de l'évaluation ciblée (RÉC) si applicable

Conditions d'agrément non atteintes à la dernière visite de maintien de l'agrément du CCCA (2014)

9. Ressources financières

Le programme doit avoir accès à un appui institutionnel et à des ressources financières suffisants

Atteint	Non-atteint
[ ]	[x]

Commentaires de l'équipe de visite 2014 :

1. *Alors que les rapports financiers des deux dernières années indiquent des déficits de 2,3% et 3,3% respectivement, l'équipe de visite constate que le budget de l'exercice financier courant a été diminué d'environ $200 000 alors que des coupures pour l'année prochaine sont déjà annoncées. L'analyse du budget suggère que l'école opère déjà sous la limite inférieure des ressources financières requises pour livrer ses programmes.*

Pour l'ensemble de l'université, les restrictions budgétaires sont un sujet de préoccupation. Il le demeure pour l'École. Cela dit, le budget est déterminé en fonction du nombre d'étudiants inscrits l'année précédente. Il existe des fluctuations en fonction des attritions et admissions.

Dans ce contexte, depuis la dernière visite en 2014, le budget de l'École est légèrement en hausse et, pour l'année 2015-2016, nous avons enregistré un déficit d'un montant de 7 000$ (0,89%).

2. *Les pressions budgétaires ont présentement un impact négatif sur les activités de l'école. Les invités internationaux qui contribuaient, entre autres, à l'atteinte du critère de diversité culturelle dans l'atelier triptyque n'ont pu être engagés cette année. Aussi, les efforts requis pour atteindre minimalement le critère Design complet nécessiteront encore plus de ressources pour augmenter l'atteinte consistante de ce critère dans le futur.*

Budgets et invités internationaux. L'École conserve un budget pour les conférenciers mais il est limité. Le développement philanthropique a, en partie, pris le relais pour soutenir certaines activités notamment celles d'internationalisation. La tenue de l'atelier triptyque a été possible grâce au don majeur d'une diplômée (Julie Riverin B.Arch 1988). Ainsi à l'automne 2014, nous avons accueilli Aljoša Dekleva (Slovénie); Johanna Hurme/Sasa Radulovic (Winnipeg) et Weijen Wang (Hong Kong). Puis à l'automne 2015, se sont succédé les architectes français, Éric Lapierre, Isabel Hérault, Philippe Simon.

Malheureusement, ce généreux don pour l'atelier triptyque n'a pas été renouvelé. L'École continue d'en chercher de nouveaux pour appuyer cette activité en particulier ainsi que les autres activités d'internationalisation, incluant les conférences. Il faut noter que le nombre de conférences demeure important grâce à des postes budgétaires spécifiques, des dons et des contributions des groupes de recherche et des chaires.

Depuis l'automne 2015, le fonds Tremco permet l'organisation des conférences BEST (Bâtiment, Écologie, Science et Technologie) ainsi qu'un appui à l'enseignement dans l'atelier de 1re année de maîtrise. L'entente avec Tremco d'une durée de cinq ans prévoit chaque année la venue de quatre conférenciers d'envergure internationale. Les invités de la première série étaient les suivants : Erik Olsen, ingénieur climatique (NYC) ; Jean-Marc Weill, ingénieur en structure et architecte (Paris); Bruno Rollet, architecte (Paris); Ted Kesik, professeur (Toronto).

Un autre don récemment confirmé permettra également d'inviter des experts, d'enrichir et de soutenir des activités pédagogiques spécifiques.

Activités pédagogiques internationales et diversité culturelle. Outre des volets des cours d'histoire et le cours ARC3321 - Espace architectural, cultures, sociétés, d'autres activités non obligatoires permettent à un grand nombre d'étudiants de se familiariser avec d'autres cultures. À l'été 2015, 15 étudiants du baccalauréat ont pris part à l'atelier hors les murs à Venise. Il y a également eu, à l'été 2015, un séminaire au Japon dans le cadre du cours AME6305 - Séminaire en technologie du bâtiment. À l'été 2016, l'atelier hors les murs sera offert à 16 étudiants et aura lieu, lui aussi au Japon, principalement à l'Université de Tokyo. 19 étudiants ont participé à des échanges internationaux, dont 2 étudiants de maîtrise à Hong-Kong. Pour la deuxième année consécutive, un atelier de 3e année participe à un concours international organisé par l'Université de Singapour. Cette année, le site proposé est aux Philippines. Les deux enseignants et deux des étudiants iront cet été à Singapour pour

représenter l'école. Enfin, 16 étudiants inscrits à l'orientation Montage et gestion de projets de la maîtrise se sont rendus à Haïti dans le cadre de leur atelier.

À l'automne 2016, le cours ARC6852 - Séminaire 2 : Le patrimoine mondial sera offert parmi les cours à option en maîtrise.

Critères de performance de l'étudiant non-atteints à la dernière visite de maintien de l'agrément du CCCA (2014)

B2. Préparation d'un programme

Capacité de préparer un programme complet pour un projet d'architecture qui tient compte des besoins du client et de l'usager, des précédents appropriés, des exigences en termes d'espace et d'équipement, des lois et des normes pertinentes et des critères de sélection du site et d'évaluation du projet

	Atteint	Non-atteint
	[ ]	[x]

Commentaires de l'équipe de visite 2014 :

Une majorité des projets en atelier portent sur le logement dont le programme semble se limiter à une exploration typologique. Cette programmation étant relativement simple, et souvent prescrite d'avance, n'offre pas l'opportunité d'élaborer une problématique et analyse du lieu à partir d'une proposition créative du programme de projet. On s'attendrait également à voir une exploration de complexité croissante au fil des ateliers et incluant, par exemple, des équipements publics et immeubles de grande hauteur. La planification détaillée des espaces servis et servants semble souffrir du manque d'analyse du programme qui devrait informer davantage la solution architecturale. Au niveau de la maîtrise, les projets finaux montrent une diversité de programmes manquant néanmoins de précision et de rigueur. L'équipe constate un manque dans le développement programmatique au début de la maîtrise.

En ce qui concerne les programmes, comme l'a souligné l'équipe de visite 2014, l'École accorde une grande importance à l'étude de précédents. Cette approche permet, entre autres, l'analyse comparative de programmes et leur interprétation dans différents projets d'architecture. Pour ce qui est de la diversité des programmes :

- Dans l'atelier ARC2011, deuxième année du baccalauréat, le programme comporte du logement, mais inclut des équipements culturels. Dans un contexte de densification urbaine, la mixité des programmes est un sujet complexe que l'École considère des plus pertinents pour les villes contemporaines.
- Celui de l'hiver 2016, en 2^{e} année (ARC2012), porte sur l'agrandissement du Musée des beaux-arts de Montréal.

- Dans les ateliers de 3e année, les sujets abordés sont diversifiés. Par exemple à l'automne 2015, un atelier portait sur un Centre de recherche en anatomie et médecine et un autre sur l'agriculture urbaine. En 2015, en première année de maîtrise, le programme de l'atelier comportait un Centre culturel (bibliothèque, auditorium, etc.) avec une résidence étudiante. Il s'agissait d'un projet réel de la Ville de Montréal, situé sur le Campus de l'Université Concordia. Le programme émanait de la Ville suite à des consultations publiques. Il s'inscrit donc dans un processus qui implique les citoyens. Les étudiants, pour leur part, doivent faire une analyse critique du programme et pouvaient proposer des changements pour l'améliorer.
- Dans certains ateliers d'orientations, on retrouvait des programmes mixtes ou non résidentiels. D'autres ateliers abordaient plutôt des explorations matérielles et conceptuelles. Enfin, au projet final, chaque étudiant a l'occasion de démontrer une capacité de mener à bien une analyse pertinente de l'usage de l'édifice, d'élaborer un programme et de concevoir une architecture adaptée, voire innovante, à l'égard des réalités actuelles. La cohorte 2015-2016 a présenté, en grande majorité, des projets dont les programmes étaient soit mixtes, soit non résidentiels.

B5. Accessibilité

Capacité de concevoir un site et un bâtiment adaptés aux individus ayant diverses capacités physiques et cognitives.

Atteint	Non-atteint
[ ]	[x]

Commentaires de l'équipe de visite 2014 :

Malgré l'ajout de cette composante au cours ARC6832 touchant les questions règlementaires, l'équipe de visite est de nouveau très préoccupée par un manque d'évidence du souci pour l'accessibilité dans toutes ses dimensions complexes et qui ont pour objet d'assurer non-seulement le respect des règlements et la commodité d'usage mais surtout le maintien de la dignité humaine dans l'aménagement urbain et tout l'environnement bâti.

Voir la réponse à ce commentaire à la section 3.1 PRÉOCCUPATIONS ET RECOMMANDATIONS DE L'ÉQUIPE au point 4 du présent rapport.

B8. Systèmes environnementaux

Compréhension des principes de base qui sous-tendent la conception de systèmes environnementaux, incluant l'acoustique, l'éclairage et la climatisation, l'enveloppe de bâtiment et la consommation énergétique, avec une connaissance des outils d'évaluation de la performance appropriés.

Atteint	Non-atteint
[ ]	[x]

Commentaires de l'équipe de visite 2014 :

L'équipe constate que les cours privilégient les systèmes passifs de contrôle de l'environnement. Bien que l'équipe voit cette orientation de manière positive dans la perspective du développement durable, elle a pour conséquence un manque d'attention aux systèmes mécaniques. En outre, aucune évidence du traitement acoustique n'a été rencontrée.

Acoustique. Deux séances du cours ARC1312 – Architecture et construction 2 portent maintenant sur l'acoustique du bâtiment.

Mécanique. En 2016, dans l'atelier de première année de maîtrise, des plans 1 :200 et coupe de toit et murs / fragments, ainsi que des dessins des isolations sont exigés. La consommation énergétique est discutée, une réflexion sur la ventilation naturelle a lieu et les espaces pour mécanique sont pris en compte. Avec la nouvelle maîtrise, ce critère sera vu de façon encore plus poussée dès l'an prochain.

La question des systèmes mécaniques est également traitée dans le cours ARC 5314 - Mécanique, électricité et éclairagisme. Néanmoins, le commentaire de l'équipe de visite 2014 sera analysé par le comité des études dans le cadre de sa démarche de modification de programme du baccalauréat.

4- AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Activités et initiatives de l'école

Les conférences publiques de l'École d'architecture (année 2015-2016)

8 septembre 2015	**Éric Lapierre,** Architecte (Paris), professeur invité atelier triptyque : *Se la forma scompare la sua radice è eterna : construire dans la condition ordinaire*
29 septembre 2015	**Erik Olsen,** ing., (NYC) conférencier BEST : *Espaces tampons / buffer spaces - in the inner city, by Transsolar*
6 octobre 2015	**Isabel Hérault,** architecte (Paris), professeure invitée atelier triptyque : *Coexistences et métamorphoses*
13 octobre 2015	**Salvador Rueda,** (Barcelone), invité dans le cadre du Séminaire *Vers un quartier durable à travers l'approche systémique de l'Agence d'écologie urbaine de Barcelone*
15 octobre 2015	**Jean-Marc Weill,** architecte et ingénieur (Paris), conférencier BEST : *Qu'entend-on par structures hybrides?*
10 novembre 2015	**Bruno Rollet,** architecte (Paris), conférencier BEST : *Interventions poétiques dans un paysage social et savoir-faire*
17 novembre 2015	**Anne Carrier,** architecte (Lévis) dans le cadre de l'Exposition *Recto Verso transparence et lumière sur le détail*
19 novembre 2015	**Manuelle Gautrand,** architecte (France), présidente du jury des Prix d'excellence 2015 de l'OAQ : *Destination(s)*
24 novembre 2015	**Daniel Estevez,** architecte et ingénieur (ENSA Toulouse) : *Conception non formelle en architecture. Enseigner la conception par l'action, récit d'expériences*
1er décembre 2015	**Philippe Simon,** architecte (Paris) professeur invité atelier triptyque : *Paris ville dense*
12 janvier 2016	**Dan Kinkead,** directeur de projets, *Detroit Future City*
19 janvier 2016	**Clotilde Simond,** Université Paris III, invitée dans le cadre de l'exposition Intervalles : *Projeter l'architecture, projeter la ville. Objets filmiques en quête de construction. Autour de la production filmique d'Alain Bublex.*
26 janvier 2016	**Claude Provencher,** architecte, conférence à l'occasion de l'exposition présentée au Centre d'exposition de l'Université de Montréal : *Provencher_Roy – Une approche multidisciplinaire.*
9 février 2016	**Nathalie Dion,** présidente OAQ : *Pour une politique nationale de l'architecture*
8 mars 2016	Table ronde animée par **Alessandra Ponte** avec **Georges Teyssot, Pierre Thibault** et **Bertrand Rougier,** présentée dans le cadre de l'exposition *Points clés : cabanes, abris, pylônes*
9 mars 2016	**Mechtild Rössler** (UNESCO) dans le cadre de la 11e table ronde de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti : *Le patrimoine mondial menacé par des terroristes et la réponse de l'UNESCO*
15 mars 2016	**Virginie Picon-Lefebvre,** ENSA Paris-Belleville : *Disneyland : du parc à thème à la narration comme fabrique des territoires*
22 mars 2016	**Ted Kesik,** ing., University of Toronto, conférencier BEST : *Better Building Science*
29 mars 2016	**Pedro Ignacio Alonso,** Universidad Catolica de Chile : *The Panel and the Bullfrog*

Expositions (année 2015-2016)

- 30 septembre au 7 octobre, salle 2081
  Piazze 2.0, travaux des étudiants de l'atelier hors les murs 2015 (Venise)
- 3-4 novembre 2015, salle 2081
  Exposition des étudiants en échanges internationaux 2014-2015
- 17 au 29 novembre 2015, salle 2081
  Recto Verso Transparence et lumière sur le détail, projets de Anne Carrier, architecte
- Octobre-novembre 2015, mezzanine au 2e étage

Exposition des maquettes du cours ARC1311 Architecture et construction 1, Morgan Carter

- 21 janvier au 27 février, Centre d'exposition de l'Université de Montréal
  1 : X Exploration multidisciplinaire de Provencher_Roy
- 22 au 26 février, salle 2081
  Vers une architecture agraire : un carrefour alimentaire pour la ville (travaux de l'atelier ARC3017E)
- 12 décembre, salle 2081
  Exposition des travaux des étudiants du cours ARC2012 – Dessin 2 de Peter Krausz
- 3 décembre 2015 au 8 février 2016, Cinémathèque québécoise
  Intervalles, œuvre réalisée par Irena Latek et produite par MedialabAU
- 18 janvier au 4 février 2016, salles 2081 et 2083
  Exposition des travaux des étudiants de première année de maîtrise (ARC6812 et ARC6844)
- Février-mars 2015, mezzanine au 2e étage
  Exposition des travaux de l'atelier ARC3017D – Le centre aquatique de Rosemont
- 8 au 22 mars 2016, salle 2081
  Points-clés : cabanes, abris, pylônes, sous le commissariat de Bertrand Rougier, étudiant à l'Université Laval, avec Georges Teyssot et Pierre Thibault
- 15 avril 2016, local 4081
  Exposition du Voyage à Haïti et des projets de l'Atelier en montage et gestion de projets (ARC6813C – Hiver 2016)
- 18 avril 2016, salle 2081
  Exposition des travaux des étudiants du cours ARC2012 – Dessin 2 de Peter Krausz
- Avril-mai 2016, mezzanine du 2e étage
  Exposition des travaux de l'orientation CAO de la maîtrise en architecture
- 5-7 mai 2016, Pavillon de la Faculté de l'aménagement

Exposition des finissants de la Faculté de l'aménagement

Charrettes / concours d'idées (année 2015-2016)

- 26 octobre au 28 novembre 2015
  Archipelago : 20e Charrette interuniversitaire du Centre Canadien d'Architecture (CCA)
- Octobre 2015, Charrette de citrouille du Regroupement des étudiants en architecture (RÉA)
- Novembre 2015, Charrette de hoodies 2015 organisée par le RÉA
- 4 février, Charrette d'hiver du RÉA, Bouffe surgelée
- 10 au 24 mars, Identification 1 100, Charrette multidisciplinaire pour le réaménagement du café étudiant
- 7 mai 2016 Charrette de construction et de conception de mobilier urbain (initiative du SAUFA)
- Mai 2016, Workshop Catalyseur d'imaginaires urbains (projet pour le futur campus Outremont organisé par MTL-Ville en mouvement)
- Concours *Designing Resilience in Asia 2016*

Activités pédagogiques d'internationalisation (année 2015-2016)

- Séminaires en technologie du bâtiment, Japon, été 2015
- Atelier d'été 2015 à Venise (suivi par 15 étudiants de 3e année du baccalauréat)
- Mission à Haïti en mars 2016 pour les étudiants inscrits à l'orientation Montage et gestion de projets (MGP) de la maîtrise.
- 17 étudiants de 3e année du baccalauréat ont participé en 2015-2016 aux échanges internationaux et nous avons accueilli de 26 étudiants de l'étranger. Deux étudiants de maîtrise ont participé à un échange à l'Université de Hong Kong.
- Atelier hors les murs au Japon, été 2016 au Japon (suivi par 16 étudiants de 3e année du baccalauréat)

Rayonnement – distinctions pour l'année 2015-2016.

Mai 2016

- Hubert Pelletier et Yves de Fontenay, professeurs invités, lauréats du Architectural League Prize
- Jean-Louis Cohen, professeur associé, invité spécial du Séminaire annuel du LEAP
- Participation d'Alessandra Ponte à la biennale de Venise

Avril 2016

- Ippy de bronze attribué au livre *Architecture Competitions and the Production of Culture, Quality and Knowledge An International Inquiry*

Mars 2016

- Le Classement mondial des universités QS place l'École d'architecture de l'UdeM parmi les 100 meilleures écoles d'architecture au monde

Février 2016

- Séminaire public de Roger-Bruno Richard à l'Université Nationale de Singapour

Janvier 2016

- Le projet pédagogique piloté par Gonzalo Lizarralde « The Invisibles Houses » reçoit le ACSA/AIA *Housing Design Education Award - Excellence in Housing Education*
- Phyllis Lambert, récipiendaire du prix *Wolf 2016*

Décembre 2015

- L'agence Pelletier de Fontenay, professeurs invités, reçoit la Bourse Phyllis Lambert

Novembre 2015

- Aliki Economides, professeure invitée, présente le pavillon Roger-Gaudry à l'École d'architecture d'Édimbourg

Octobre 2015

- Ouverture de l'exposition sous le commissariat de Thomas Balaban, *Montréal jamais construit 1990-2015* à la MAQ
- Roger-Bruno Richard à l'International Workshop on Industrialization of Construction de Shanghai
- Alessandra Ponte au Workshop international Mankind in the desert à Valparaiso, Chili

Septembre 2015
- Giovanni De Paoli honoré par la Lebanese American University School of Architecture and Design
- Clément Demers prononce une conférence à Buenos Aires sur la reconversion du Monastère Bon-Pasteur

Août 2015
- Alessandra Ponte invitée à la Escuela de Arquitectura, Universidad de Costa Rica
- La Chaire de Recherche du Canada effectue une recherche sur la conservation des intérieurs de bâtiments de la Ville de Montréal

Juillet 2015
- Thomas-Bernard Kenniff, chargé de cours, participe au symposium Production Site à Londres grâce à une aide financière de l'Université.

Juin 2015
- Le groupe de recherche Œuvre durable, auquel participe Gonzalo Lizarralde, travaille à un projet d'étude urbaine sur la zone métropolitaine de Port-au-Prince, un projet de recherche d'une valeur d'environ 610 000 $CAN

Publications des professeurs (année 2015-2016)

- Plante, Jacques et Nicholas Roquet (sous la direction de), *Architectures d'exposition au Québec,* Québec : Les Publications du Québec, 2016.

- Cameron, Christina, UNESCO and Cultural Heritage: Unexpected Consequences p.322-336 in *A Companion to Heritage Studies William Logan* (Editor), Máiread Nic Craith (Editor), Ullrich Kockel (Editor) -624 pages, October 2015, Wiley-Blackwell.

- Prochazka, Alena, Sandra Breux, Catherine Séguin Griffith et Pierre Boyer-Mercier (sous la direction de), *Toit urbain – Les défis énergétiques et écosystémiques d'un nouveau territoire,* Collection Études urbaines, Québec : Presses de l'Université Laval, 2015.

- Lizarralde, Gonzalo et Jennifer Duyne Barenstein, Georgia Cardosi, Amy Oliver, Sustainable Post-Disaster Reconstruction: From Recovery to Risk Reduction 2013 international i-Rec conference - Proceedings Editeurs: 2015, publication web

- Chupin, Jean-Pierre, Carmella Cucuzella et Bechara Helal (sous la direction de), *Architecture Competitions and the Production of Culture, Quality and Knowledge,* Montreal : Potential Architecture Books, 2015.

Calendrier des études (architecture) 2015-2016

Trimestre Automne 2015

Septembre

D	L	M	M	J	V	S	
		(1	2	3	4	5	1
6	⑦	8	9	10	11	12	2
13	14	15	16	◇17	18	19	3
20	21	22	23	24	25	26	4
27	28	29	30				5

Octobre

D	L	M	M	J	V	S	
				1	2	3	5
4	5	6	7	8	*9	10	6
11	⑫	13	14	15	16	17	7
18	19	20	21	22	23	24	
25	26	27	28	29	***30***	31	8

Novembre

D	L	M	M	J	V	S	
1	2	3	4	5	▣6	7	9
8	9	10	11	12	*13	14	10
15	16	17	18	19	20	21	11
22	23	24	25	26	27	28	12
29	30						

Décembre

D	L	M	M	J	V	S	
		1	2	3	4	5	13
6	7	8	9	10	11	12	14
13	14	15	*16	17	18)	19	15
20	21	22	23	⑳	㉕	26	
27	㉘	㉙	㉚	㉛			

Trimestre Hiver 2016

Janvier

D	L	M	M	J	V	S	
					①	2	
3	④	5	(6	7	8	9	16
10	11	12	13	14	15	16	17
17	18	19	◇20	21	22	23	18
24/31	25	26	27	28	29	30	19

Février

D	L	M	M	J	V	S	
	1	2	3	4	5	6	20
7	8	9	10	11	*12	13	21
14	15	16	17	18	19	20	22
21	22	23	24	25	26	27	23
28	29						

Mars

D	L	M	M	J	V	S	
		1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	▣*11	12	24
13	14	15	16	17	18	19	25
20	21	22	23	24	㉕	26	26
27	㉘	29	30	31			27

Avril

D	L	M	M	J	V	S	
					1	2	27
3	4	5	6	7	8	9	28
10	11	12	13	14	15	16	29
17	18	19	*20	21	22	23	30
24	25	26)	27	28	29	30	

Été 2016

Mai

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	㉓	24	25	26	27	28
29	30	31				

Juin

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	㉔	25
26	27	28	29	30		

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
					①	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

Août

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Légende :

(Rentrée
début des cours : 1er sept.

◯ Congé férié

☐ Activités libres

) Fin de trimestre

◇ Dernier jour pour modifier un choix de cours ou pour abandonner un cours **sans** frais (1er cycle et cycles supérieurs)

▣ Dernier jour pour abandonner un cours **avec** frais (1er cycle et cycles supérieurs)

⬚ Période réservée aux critiques de 1re année (B.Sc., A.)

▒ Période réservée aux critiques de 2e et 3e année (B.Sc., A.) et 1re année (M. Arch.)

■ Période réservée aux examens

* Critiques du projet final (M. Arch)

Note : La collation des grades est prévue pour le vendredi 30 octobre 2015 à 14h, le vernissage de l'exposition des finissants, le jeudi 5 mai 2016 à 18h.

adopté à 336e séance de l'assemblée dép. tenue le 27 mars 2015.

A-4• Rapport sur les ressources humaines • 2015 – 2016

École ou programme : École d'architecture de l'Université de Montréal

Grade professionnel agréé	N. total de crédits / grade	N. total de sessions / grade	N. de crédits / session	N. d'heures / crédit	Total n. d'heures / grade
• Maîtrise en architecture	45	Min 3 max 6	15	1 cr. = 45h	2025
avec baccalauréat préprofessionnel	95	Min 6	15 à 17	1 cr. = 45h	4275
• Maîtrise en architecture					
Sans exigence de diplôme préprofessionnel et comprenant un grade de premier cycle et au moins trois ans d'études professionnelles					
• Baccalauréat en architecture					
Au moins cinq ans d'étude, sauf au Québec : quatre ans d'études professionnelles faisant suite à deux ans d'études collégiales (CÉGEP)					

Données sur le corps professoral	Diplômes des enseignants (grade le plus élevé seulement) Plein temps (PT) + Temps partiel (TP)													
	Ph. D. ou D. Arch.		Maîtrise post-prof.		M. Arch. prof.		B. Arch.		Autre		Architectes inscrits		Chargés d'atelier	
	PT	TP	PT	TP	PT	TP	PT	TP	PT	TP	PT	TP	PT	TP
Professeurs réguliers	11*	1	3	1	1		1	2	1	1	6	4	11*	3
Hommes	7	1	2				1	2		1	5	3	8	2
Femmes				1	1				1		1	1	3	1
Total équivalent temps plein (ETP) professeurs réguliers : nombre de professeurs à plein-temps + ETP des professeurs à temps partiel	19,25 *Un prof était à temps plein à l'automne puis à temps partiel à l'hiver.													
Charge d'enseignement plein temps type, par année	15 crédits par an (1 atelier + 3 cours ou 2 ateliers + 1 cours ou 5 cours)													
Autres professeurs														
• Invités		2		2		12		2		1		15		15
• chargés de cours et de formation pratique• conférenciers • profs invités		2		11		10		31		8		45		19
• Doctorants		7												2
Hommes		5												2
Femmes		2												
Total équivalent temps plein autres professeurs : un chiffre établi sur la base d'une charge d'enseignement type d'un professeur à plein temps	28													
Total équivalent temps plein professeurs réguliers et autres	47													
Total des professeurs réguliers et autres qui sont architectes inscrits à leur ordre professionnel											70			
Total des professeurs réguliers et autres chargés d'ateliers													48	

VERSION AMENDÉE

N. d'ateliers préprofessionnels enseignés par tous les professeurs dans une année	[redacted]	42
N. d'ateliers de maîtrise enseignés par tous les professeurs dans une année	[redacted]	12*

Données sur les étudiants	Grade préprofessionnel				Maîtrise en architecture ou Baccalauréat en architecture			
	Automne 2015	Hiver 2016	Été 2016	Moy./année	Automne 2015	Hiver 2016	Été 2016	Moy./année
Étudiants à temps plein	243	223	16	241	127	99		113
Hommes (optionnel)	93	8	6		59	46		
Femmes (optionnel)	150	135	10		68	53		
Étudiants à temps partiel	8	18	17		4	6	12	
Hommes (optionnel)	3	6	7		3	4	3	
Femmes (optionnel)	5	12	10		1	2	9	
Total – Étudiants équivalent temps plein (ETP)[1]	247	231	20	249	129	102	2	116
ETP étudiants étrangers[2] (optionnel)	25*	26*	3*		10	9	0	
Étudiants des ateliers de design	255	229	16	250	94	105	--	99
Ratio atelier (étudiants des ateliers de design / N. de studios enseignés dans une année)	12,44				10,58 *ARC6814 pas inclus (encadrement individualisé)			
	Automne	Hiver	Été	Total/année	Automne	Hiver	Été	Total/année
Nombre de candidats pour une session donnée et nombre total pour une année	566	--	--	566	163	--	--	163
Nombre d'étudiants entrants pour une session donnée et nombre total pour une année	103	--	--	103	75	--	--	75
Avec équivalence de cours (optionnel)								
Nombre prévu de diplômes décernés pour une session donnée et nombre total pour une année	83	--	--	83	69			69
Hommes (optionnel)	34				31			
Femmes (optionnel)	49				38			
Taux d'obtention de diplôme (%) [3]	81%			81%	96%			96%

1 Étudiants équivalents temps plein (ETP) : nombre d'étudiants mentionnés ci-dessus + nombre d'équivalents temps plein pour les étudiants à temps partiel établi sur la base d'une pleine charge de cours requise pour compléter le programme selon le nombre de sessions normal.

2 ETP étudiants étrangers : étudiants inclus dans le total ETP des étudiants, qui ne sont pas citoyens canadiens ou résidents permanents.

3 Nombre de diplômes décernés ou prévus / nombre d'étudiants entrants au début du programme.

* Veuillez noter que, suite à une vérification des permis d'études, ces chiffres sont différents du RA soumis en 2016 dans lequel il n'était indiqué qu'un seul étudiant étranger.

1 rue Nicholas Street, Suite 710
Ottawa Ontario Canada K1N 7B7
T 613 241 8399 F 613 241 7991
info@cacb.ca
cacb.ca

Le 16 décembre, 2016

Monsieur. Jacques Lachapelle
Directeur,
École d'architecture
Université de Montréal
2940, chemin de la côté Sainte-Catherine, Bureau 2076-3
Montréal, Québec H3T 1T2

Objet: Rapport annuel, programme de maîtrise en architecture

CACB CCCA

Cher Professeure Jacques Lachapelle,

Lors de sa réunion automnale des 18 et 19 novembre 2016, le Conseil canadien de certification en architecture a accepté le rapport annuel 2015-2016 soumis par le programme.

Le Conseil demande au programme de continuer à rapporter dans son rapport annuel 2016-2017 sur les conditions et les critères de performance non encore atteints ainsi que sur les préoccupations identifiées dans le plus récent rapport de l'équipe de visite et dans le rapport du président de l'équipe de visite.

Ci-joint, la revue du rapport annuel 2015-2016 par le plus récent président de l'équipe de visite

Respectueusement,

Thérèse LeBlanc
Présidente

CACB CCCA

Le 26 août 2016

Monsieur Mourad Mohand-Said, B.Arch., M.Sc. A.
Directeur général
Conseil canadien de certification en architecture
1, rue Nicholas, bureau 710
Ottawa (Ontario) K1N 7B7

Objet : Examen du rapport annuel 2015-2016 de l'École d'architecture de la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal

Monsieur,

J'ai examiné le rapport annuel 2015-2016 de l'École d'architecture de la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal soumis le 14 juin 2016 par Jacques Lachapelle, directeur de l'École.

Vous trouverez ci-dessous mes commentaires et observations basés sur le sommaire de l'évaluation de l'équipe de visite et sur la conformité avec les conditions d'agrément du rapport de l'équipe de visite (RÉV) ainsi que sur le rapport annuel soumis.

I- Sommaire de l'évaluation de l'équipe

Sujets de préoccupation de l'équipe

1. Le rapport souligne que diverses activités favorisent les échanges interdisciplinaires au sein de la Faculté.
   Recommandation : Cette question semble avoir été résolue et l'École n'est plus tenue de faire rapport sur ce point.

2. L'équipe souhaitait également l'élimination de certains obstacles à une plus grande exposition aux domaines interdisciplinaires. Le RÉV avait émis un commentaire sur l'apparence de chevauchements et le possible dédoublement dans certains volets de cours. Le rapport souligne qu'un certain nombre de changements ont été apportés pour tenir compte de ces préoccupations.
   Recommandation : Il semble y avoir amélioration en ce domaine, mais l'École devrait continuer de faire rapport sur ce point.

3. Le rapport souligne que d'importantes modifications ont été apportées en ce qui concerne le design complet.
   Recommandation : Ce sujet de préoccupation est pris en compte. L'École devrait continuer de faire rapport sur ce point.

4. Le rapport précise comment des changements sont apportés pour mieux sensibiliser aux questions d'accessibilité.
   Recommandation : Comme les capacités ne pourront être démontrées que dans les travaux des étudiants à la prochaine visite, je recommande que le rapport soit accepté comme étant conforme à ce critère et que l'École n'ait plus à faire rapport sur cette question.

5. Le rapport mentionne que l'espace demeure un problème, mais que certaines améliorations ont été apportées.
   Recommandation : Cette question semble avoir été raisonnablement résolue et l'École n'est plus tenue de faire rapport sur ce point. Toutefois, il y aurait lieu de rappeler à l'École que les ressources, et notamment l'espace, sont une exigence importante de l'agrément pour éviter que ce point fasse à nouveau l'objet d'une préoccupation à la prochaine visite.

6. Le rapport fait état de modestes améliorations dans l'allocation des budgets. Des renseignements additionnels sont fournis à la Section II, point 1, sous Ressources financières.
   Recommandation : Comprenant que les importantes pressions budgétaires dans la province échappent au contrôle de l'Université, cette question de préoccupation est minimalement prise en compte et l'École doit continuer à faire rapport sur ce point.

II- Conformité aux conditions d'agrément

1. Le rapport mentionne qu'un petit déficit a été enregistré et que le budget a été « légèrement » augmenté pour l'année en cours. Le rapport ne précise pas l'étendue du sous-financement actuel.
   Recommandation : Les pressions financières du système sont notées, mais quoi qu'il en soit, cette importante question de préoccupation n'est clairement pas résolue pour l'instant et l'École doit continuer de faire rapport sur ce point.

2. Le critère de la diversité est satisfait principalement par les ateliers tryptiques internationaux et les conférences prononcées par des invités. Le rapport signale que l'École compte sur des dons pour financer cette initiative et que les dons ne sont pas récurrents.
   Recommandation : Les ateliers tryptiques satisfont à la condition, mais ils requièrent un financement stable, ce qui ne semble pas être le cas. Cette condition est minimalement satisfaite par d'autres mesures et l'École doit continuer de faire rapport sur ce point.

3. Le rapport mentionne que des changements ont été apportés pour tenir compte de la sensibilisation et des capacités en matière de programmation fonctionnelle et de programmation d'espaces – B2.
   Recommandation : Cette question semble avoir été résolue et l'École n'est plus tenue de faire rapport sur ce point.

4. Le rapport renvoie à la Section I, point 4, concernant B5.
   Recommandation : La prochaine équipe de visite cherchera des éléments qui démontrent que les capacités sont acquises dans les travaux étudiants. L'école n'est plus tenue de faire rapport sur ce point.

5. Le rapport souligne que des changements ont été apportés concernant B8 – Systèmes environnementaux, y compris l'acoustique.
   Recommandation : Cette question semble avoir été résolue et l'École n'est plus tenue de faire rapport sur ce point.

6. Autres développements et initiatives

Le rapport énumère un grand nombre d'activités tenues au cours de la dernière année, dont des conférences publiques, des expositions et des charrettes, en plus de programmes de prix et de reconnaissance.

7. Commentaires généraux

L'École a démontré qu'elle avait un solide dynamisme et qu'elle était activement engagée dans sa

communauté ainsi que sur la scène internationale. Cela est à la fois encourageant et louable étant donné les pressions générales qui s'exercent sur les ressources, tel que mentionné ci-dessus. Le rapport annuel a été préparé avec soin et l'École a démontré qu'elle avait pris le RÉV très au sérieux et qu'elle continue de déployer des efforts en vue de s'améliorer constamment.

8. Recommandation au Conseil

☐ Je recommande l'acceptation du rapport annuel.

☒ Je recommande l'acceptation du rapport annuel avec les observations suivantes : l'école devra continuer à faire rapport concernant les items notés ci-haut.

☐ Je recommande la non-acceptation du rapport annuel pour les raisons suivantes et je demande qu'un rapport révisé soit soumis à l'examen du Conseil :

Le président de l'équipe et examinateur,

C. Brun del Re

Claudio Brun del Re
Architecte, OAA OAQ FRAIC

4.6 Rapport annuel – RA 2016-2017

Université de Montréal

Faculté de l'aménagement
École d'architecture

Le 19 juin 2017

Monsieur Mourad Mohand-Said
Directeur général / Registraire
Conseil canadien de certification en architecture
1, rue Nicholas, bureau 710
Ottawa, Ontario K1N 7B7

Objet : **Rapport annuel (RA) de l'École d'architecture de l'Université de Montréal**

Cher Mourad Mohand-Said,

Comme vous nous l'avez demandé dans votre courriel du 18 avril dernier pour notre rapport annuel (RA), je vous transmets la section narrative, le rapport statistique sur les ressources humaines (annexe 4) et le calendrier universitaire 2016-2017.

Je vous prie de recevoir, cher Mourad Mohand-Said, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Jacques Lachapelle
Directeur et professeur titulaire

Pièces jointes

C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal QC H3C 3J7

Téléphone : 514 343-6007
Télécopieur : 514 343-2455

archi@ame.umontreal.ca

Université de Montréal

Faculté de l'aménagement

École d'architecture

RAPPORT ANNUEL AU CACB-CCCA

Section narrative

Programme: MAÎTRISE EN ARCHITECTURE (M. Arch)

Année académique: ...2016-2017.....

Directeur du programme : Jacques Lachapelle.....

Signature: .....

Date: ...juin 2017.....

1- INTRODUCTION

L'École d'architecture de l'Université de Montréal a reçu la visite du Comité de maintien de l'agrément du CCCA en février 2014. L'École a obtenu l'accréditation de son programme professionnel pour une durée de six ans : la prochaine visite d'agrément est prévue au printemps 2020.

Le présent rapport décrit les mesures prises par l'École en réponse aux « préoccupations » et aux « conditions » identifiées comme non atteintes par l'Équipe de visite 2014 et à l'examen du rapport annuel 2015-2016, daté du 26 août 2016 par Claudio Brun del Re, président de l'équipe de visite et examinateur du CCCA.

Le rapport statistique sur les ressources humaines se trouve en annexe du présent document.

2- ÉTAT D'ÉVOLUTION DU PROGRAMME

L'année 2016-2017 – résumé des faits saillants

Réforme à la maîtrise

La mise en place de la réforme de la maîtrise à l'automne 2016 a fait l'objet d'un suivi attentif de la part du comité des études supérieures.

Déjà, à la lumière de l'expérience du premier trimestre, le cheminement du programme a été revu. Le cours à option qui était offert au premier automne est reporté au dernier trimestre, notamment pour faciliter un cheminement sur 4 trimestres. Les étudiants ont aussi souligné la difficulté de choisir de façon éclairée un cours à option en début de programme alors qu'ils n'ont pas encore amorcé leur atelier de recherche. Ce report à un trimestre ultérieur leur permet également de prendre des cours à option en lien avec le thème de leur atelier de recherche.

Au trimestre d'hiver, le comité a recueilli les commentaires des étudiants et des professeurs et a fait l'examen des travaux étudiants de l'atelier *ARC6701 – Projet complet* et du cours *ARC6711 – Pensée constructive* à l'occasion de l'exposition organisée en février 2017. Ces activités obligatoires visent à s'assurer que tous les étudiants acquièrent les compétences attendues en design complet. Des ajustements étaient nécessaires et seront introduits à l'automne 2017 (voir le Rapport du comité au point 3.3 du présent document).

Parmi les aspects qui ont été appréciés et que l'on souhaite poursuivre il y a l'intervention d'ingénieurs et d'experts sur des facettes spécifiques du bâtiment ce qui permet aux étudiants de mieux saisir le travail de collaboration de l'architecte avec d'autres intervenants Dans cette optique, les invités des conférences B.E.S.T. sont un appui utile à l'enseignement du Projet complet. À l'automne 2016, les ingénieurs Marc Malinowsky et Salmaan Craig ont participé à l'enseignement en atelier, en plus de prononcer une conférence publique.

Le cours obligatoire à la maîtrise, intitulé *Langages, écritures du projet (ARC6804)* a été offert une première fois à l'automne en tant que cours à option (*ARC6851A Séminaire 1*). De cette expérience auprès de 24 étudiants, il ressort qu'il est préférable de diviser la cohorte en deux afin d'adopter une formule d'enseignement en groupe restreint. Le budget de l'École 2017-2018 a été révisé en ce sens.

Baccalauréat en sciences, Architecture

Suite à l'implantation de la nouvelle maîtrise, l'École souhaite maintenant se consacrer à une évaluation plus attentive du programme du baccalauréat. Cette année, le responsable du programme et le comité des études de 1er cycle ont entrepris l'évaluation de deux chaînes de cours, soit les séquences des cours de construction et du numérique. Deux sous-comités ont été formés afin de dresser un diagnostic plus complet, tout en tenant compte des préoccupations émises par l'équipe de visite du CCCA. Ce travail va se poursuivre pour trouver les meilleures façons d'améliorer les cours, ainsi que pour éventuellement proposer des modifications de programme. Le comité a suggéré de réviser dès maintenant les contenus de deux cours afin d'éviter les redondances et mieux clarifier la progression des apprentissages.

Pour simplifier la gestion des inscriptions à l'atelier optionnel hors les murs, offert au trimestre d'été, des modifications mineures ont été apportées au programme de baccalauréat. Le sigle *ARC3019 - Projet d'architecture* a été créé tandis que le *Séminaire en architecture – ARC4000F* a été réactivé. Les conditions d'admission à la maîtrise ont également été modifiées afin de définir le niveau de connaissance du français nécessaire à la réussite du programme.

Améliorations pédagogiques

L'École avait des comités des études pour le 1er cycle et pour les études supérieures, qui sont des comités départementaux statutaires suivant les règles de l'Université de Montréal. Cette année, deux professeurs ont été nommés responsables de programmes, Denis Bilodeau pour le baccalauréat et Nicholas Roquet pour la maîtrise, ce qui dégage le directeur de tâches administratives.

L'École engage un nombre important de chargés de cours et de chargés de formation pratique (ateliers) et l'Université de Montréal offre un programme d'aide financière pour des initiatives pédagogiques. L'équipe formée par Lea Zeppetelli, Patrick Morand, Cécile Baird, Vincent Coraini et Sébastien Saint-Laurent a terminé leur *Guide d'analyse de l'habiter en ville* réalisé pendant l'été 2016 dans le cadre d'un projet CLIP (Comité local d'intégration pédagogique soutenu par l'Université). Les résultats de ce travail commencent à être appliqués en atelier de 2e année par le groupe de chargés de formation pratique.

Le cours AME 6990 – Éthique en aménagement sera offert en ligne à l'automne 2017. Il s'agit d'une première expérience de développement d'un cours en ligne au sein de la Faculté de l'aménagement. Il a été réalisé conjointement avec le Département de philosophie de l'UdeM et avec le soutien de l'Université qui souhaite se diriger davantage vers cette formule d'enseignement. Cette activité vient bonifier l'offre de cours au choix disponible à la maîtrise.

Un rapport commandé par le Regroupement des étudiants en architecture (RÉA) au sujet de la santé psychologique des étudiants a été déposé en assemblée en août 2016. Cette étude n'a pas révélé de problème de santé psychologique particulier chez les étudiants. Néanmoins, on peut conclure qu'il y a certaines vulnérabilités à prendre en considération, notamment à l'égard de la gestion du stress et de la gestion du temps. Suite à ce rapport, une séance d'information du Service d'Aide aux Étudiants (SAÉ) de l'UdeM a été organisée avec tous les étudiants de première année dans le but de faire connaître les services offerts par le SAÉ, en particulier à ce qui a trait à la gestion des difficultés académiques et des situations de stress pendant les études. Cette initiative sera renouvelée chaque année pour mieux outiller les étudiants à soutenir une charge de travail importante tout au long de leur formation en architecture.

Ressources financières
Malgré l'engagement d'enseignants supplémentaires pour pallier les congés de professeurs, l'École a enregistré un surplus, et ce, dans le respect des attentes du CCCA pour ce qui concerne les ratios étudiants par enseignant.

Philanthropie
Cette année, l'École a reçu des dons et promesses de dons pour un montant d'environ 2 400 000 $ (voir les détails à la Section 9 – Ressources financières).

Internationalisation
L'Université offre un soutien très important aux activités d'internationalisation par le biais de la Direction des affaires internationales (DAI) et l'École a largement profité du programme de bourses de mobilité. Cette année, cela représente une somme d'environ 120 000$ qui a été partagée entre les projets de voyages de Roger-Bruno Richard, Gonzalo Lizarralde, Irena Latek et Anne Cormier. Cette aide financière a été offerte à 78 étudiants pour des activités pédagogiques au Japon, à Cuba et aux États-Unis.

La DAI a également permis d'aider à la venue du professeur Luis Casillas-Gamboa, de Madrid, dans le cadre de l'atelier triptyque.

Ressources humaines
En 2016-2017, la direction de l'École a pu compter sur une équipe administrative complète : Sandra Jacquemmoz s'est jointe à l'équipe à l'automne suite au départ de Nara Anchises qui occupait le poste de façon temporaire. Sandra a assumé diverses fonctions au sein de la Faculté depuis son arrivée il y a sept ans. Cette expérience ainsi que sa vivacité lui ont permis de s'intégrer rapidement.

Pour le corps professoral, le nombre des congés aux fins d'étude et de recherche était dans la norme. Toutefois, à ces absences planifiées (trois pour une demi-année), se sont ajoutés deux congés de maladie. Depuis janvier 2016, un professeur a entamé une retraite graduelle ce qui a pour effet de réduire sa charge de travail de moitié.

Nous avons procédé à l'affichage d'un nouveau poste de professeur-e en mars 2017. La personne recherchée doit se distinguer par son intérêt pour la créativité en architecture, par l'excellence de son enseignement de la conception du projet et par sa capacité à établir des ponts entre la pédagogie et un programme de recherche portant sur la théorie et le renouveau des pratiques, dans au moins un des deux domaines suivants :

- Projet d'architecture et culture numérique
- Projet d'architecture et culture constructive contemporaine

L'entrée en fonction de ce professeur était prévue le 1er décembre 2017. Le comité de sélection a décidé de reporter cette date.

Ressources physiques / mobilier
Comme il a été mentionné dans notre rapport annuel l'an dernier, du nouveau mobilier d'atelier a été installé à l'été 2016 pour un montant de 350 000$. À l'automne, les étudiants ont donc profité de nouvelles chaises et tables, de nouveaux casiers et des étagères dans les ateliers. De plus, 12 écrans numériques sont maintenant disponibles en atelier pour faciliter les rencontres de travail entre professeur et étudiants et pour la réalisation de mini-séminaires. Deux autres écrans ont été fixés

dans les salles 2081 et 2083 afin de permettre des présentations numériques dans ces locaux de critique. Un projecteur a été remplacé et un écran ajouté dans les locaux 2077 et 2065 servant aux réunions, séminaires et critiques.

Conférences, expositions, etc.
Un grand nombre d'activités ont été organisées à l'École en 2016-2017, dont la 7e édition du séminaire Phyllis Lambert, la 12e table ronde de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti ainsi qu'une vingtaine de conférences et une dizaine d'expositions. La liste de ces événements est incluse à la fin de ce présent rapport à la Section 4 - Autres informations pertinentes.

Prix et distinctions, rayonnement et recherche
On remarque une belle performance en 2016-2017 pour les groupes de recherche, entre autres :

- Le projet de recherche et de mise en œuvre intitulé ***Climate Change Adaptation in Informal Settings: Understanding and Reinforcing Bottom-Up Initiatives in Latin America and the Caribbean***, proposé par l'Observatoire universitaire de la vulnérabilité, la résilience et la reconstruction durable (Œuvre Durable, **Gonzalo Lizarralde**) reçoit un financement de 1 150 000 $ du Centre de recherches pour le développement international (CRDI).
- Le projet de recherche intitulé ***Controverses théoriques et pratiques liées à la vulnérabilité, la résilience et la reconstruction durable,*** proposé par l'Observatoire Œuvre durable (**Gonzalo Lizarralde**), reçoit un financement de 296 920 $ du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) pour les quatre prochaines années.
- Le projet de recherche : ***Architectural quality for cultural institutions in Canada: shifting definitions within awards of excellence*** (porté par les co-chercheurs **Georges Adamczyk, Jean-Pierre Chupin,** David Theodore et Carmela Cucuzzella) a été retenu par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (Savoir) et sera financé jusqu'en 2021.

Nos professeurs se sont distingués à plusieurs égards. **Gonzalo Lizarralde** a été élu membre du Collège des nouveaux chercheurs et créateurs à la Société Royale du Canada. **Christina Cameron** a été nommée présidente du Comité consultatif ministériel pour l'évaluation des sites en lice pour le patrimoine mondial de l'UNESCO. Le nouveau pavillon du Musée des beaux-arts, projet réalisé par l'Atelier TAG, dont **Manon Asselin** est associée principale, et Jodoin Lamarre Pratte, a été inauguré en décembre 2016. Il a reçu des commentaires élogieux de nombreux médias, dont le prestigieux magazine britannique *Wallpaper**. **Manon Asselin** a aussi fait partie du jury des prix d'excellence 2016 de *Canadian Architect* et du prix Moriyama 2017.

Une liste exhaustive des activités des professeurs se retrouve à la fin du présent document.

3- RÉPONSE À L'ÉVALUATION DE L'ÉQUIPE DE VISITE

3.1- PRÉOCCUPATIONS

Dans l'ordre listé dans le rapport de l'équipe de visite (RÉV)

Préoccupations et recommandations de l'équipe

1. *Le corps professoral ainsi que les étudiants ont exprimé un vif intérêt à l'augmentation des opportunités d'échanges interdisciplinaires par le biais d'activités académiques. Malheureusement, l'histoire récente semble indiquer que les diverses disciplines n'ont*

pas su profiter pleinement de ces opportunités, même si des changements au niveau du leadership ont démontré un intérêt pour éliminer la culture du silo disciplinaire au niveau de l'enseignement et de la recherche.

L'École n'est plus tenue de faire rapport sur ce point selon l'examen du rapport annuel 2015-2016, daté du 26 août 2016 par Claudio Brun del Re, président de l'équipe de visite et examinateur du CCCA.

2. *Lors de la visite, l'équipe a constaté que la densité des cours obligatoires au sein du programme d'étude représente un obstacle à la possibilité d'être exposé et participer à des cours issus de d'autres disciplines. À cet égard, l'équipe souligne que les étudiants voient la série de quatre cours de construction comme étant partiellement répétitifs. L'équipe a également observé la possibilité d'optimiser la séquence afin d'être plus efficace dans la transmission de la matière et ainsi potentiellement libérer de l'espace dans la plage horaire. Dans le même ordre d'idée, la matière contenue dans la série de cours d'histoires et de théories obligatoires semble répétitive si on considère le nombre de cours qu'elle comprend. On voit là une possibilité de reconsidérer cette série afin de libérer davantage d'espace dans le curriculum professionnel.*

Échanges disciplinaires. Au baccalauréat en sciences, Architecture, en troisième année, les étudiants doivent suivre 18 crédits de cours à option et 3 crédits au choix. Certains des cours optionnels sont des cours facultaires. À la maîtrise, les étudiants ont également la possibilité de prendre un cours au choix de 3 crédits. Ils doivent également prendre au de 3 à 6 crédits de cours optionnels. Certains de ces cours sont des cours facultaires.

Depuis des années, l'École offre aux étudiants de 3^{e} année de baccalauréat un atelier optionnel conjoint avec l'École polytechnique qui permet de regrouper des étudiants de génie et d'architecture dans la conception d'un projet.

À la maîtrise, l'atelier *ARC 6701 – Projet complet* incluait des intervenants provenant de divers horizons et disciplines. De plus, il est dans l'esprit des cours et ateliers menant au projet thèse de faciliter les collaborations avec des enseignants d'autres disciplines sous forme de conférences, séminaires, critiques.

Cours de construction. Comme mentionné plus haut, suite à l'implantation de la refonte de la maîtrise, c'est au tour du baccalauréat d'être au cœur des réflexions de l'École. À l'hiver 2017, le sous-comité des études s'est réuni à plusieurs reprises afin d'examiner l'enseignement de la construction au baccalauréat pour établir un diagnostic et formuler les recommandations nécessaires et parvenir à un programme de formation plus cohérent et mieux intégré, offrant une préparation adéquate à l'exercice du projet complet. Le sous-comité a suggéré de revoir la chaîne des cours en fonction d'une logique de progression qui part des principes fondamentaux pour aller vers leurs différents niveaux d'application et de complexité. Cette logique devra faire l'objet d'une étude plus approfondie car plusieurs options sont possibles : par matériaux, par échelles de bâtiment, par systèmes ou selon les

étapes d'un processus de conception et de réalisation, etc. Il s'agit d'aborder la construction de façon intégrée en lien avec la conception architecturale et non selon une approche purement scientifique ou technique.

Considérant l'importance de la question du développement durable, celle-ci devra être présente dans tous les cours comme position éthique, mais aussi de façon pragmatique. Toutefois, il semble également nécessaire de développer une approche intégrée et graduelle de cette question, des grands principes jusqu'à leurs différents niveaux d'analyse et d'application. Un équilibre doit être trouvé entre l'acquisition des connaissances et des compétences fondamentales en construction et l'introduction graduelle des principes et stratégies du développement durable.

Par ailleurs, avec l'importance accrue des logiciels de conception et de dessins dans l'étude et la conception des aspects physiques du bâtiment, un programme de formation et d'intégration des logiciels pertinents de modélisation au fil des différents cours de construction (CAD, BIM etc.) est à envisager. Le comité a recommandé la création d'une entité responsable de la coordination des cours dont le mandat serait clair, soit : un sous-comité des études avec un mandat élargi ou une personne responsable d'élaborer le programme et d'en superviser l'application.

À court terme, le contenu du cours *ARC1311 – Architecture et construction 1* sera modifié pour en faire un cours sur les fondements et les principes de la construction permettant également d'introduire les différents systèmes du bâtiment et les processus de construction. Il s'agit de donner une vue d'ensemble de la relation entre architecture et construction à partir d'étude de cas types et non principalement de réalisations exceptionnelles, et, l'hiver prochain, le contenu du cours *ARC2314 – Architecture et construction 4* sera revu.

Cours sur le numérique. Le comité des études de premier cycle s'est assuré que la formation du numérique ne soit pas répétitive entre les cours *ARC2214 – CAO* et *ARC1802 – Intégration 2*. Il étudie aussi des scénarios pour enrichir cette formation.

Cours d'histoire et théorie. Ces cours caractérisent notre programme. Ils permettent non seulement de transmettre des connaissances historiques, mais ils assurent une meilleure compréhension des rapports entre l'approche conceptuelle et la théorie, ce qui est au cœur de l'approche réflexive que l'on vise à donner aux étudiants. De plus, ces cours portent sur les relations entre architecture, culture et société.

Concernant le nombre de cours en histoire et théorie, il est à noter que le retrait du cours obligatoire *ARC6822 – Analyse de l'architecture contemporaine* du programme de maîtrise vient déplacer au baccalauréat l'enseignement de certains contenus.

Espaces libres dans la plage horaire. Il est possible pour les étudiants de faire des cours d'été, ce qui peut alléger la troisième année du baccalauréat. À la maîtrise, un cheminement

sur quatre trimestres est envisageable en déplaçant jusqu'à 9 crédits de cours (soit 2 cours à option et le cours *ARC6831 – Architecture et immobilier*) vers un quatrième trimestre du programme.

3. *L'équipe de visite apprécie les améliorations décisives en vue d'atteindre le critère du design complet, néanmoins il est nécessaire de poursuivre et mieux coordonner les efforts en vue d'une atteinte plus homogène du critère par l'ensemble des étudiants.*

L'atteinte du critère Design complet est au cœur de la nouvelle maîtrise implantée à l'automne 2016. Cette question a bien sûr reçu un suivi très attentif de la part du comité des études supérieures qui a étudié l'impact des nouveaux cours *ARC6701 – Projet complet* et *ARC6711 – Pensée constructive* auprès de la première cohorte d'étudiants. Nous vous présentons intégralement ci-après les résultats de leur démarche.

BILAN – ATELIER PROJET COMPLET ET COURS PENSÉE CONSTRUCTIVE

Rapport déposé à l'Assemblée départementale le 28 avril 2017

Le design complet est un critère très important de l'agrément professionnel de l'École d'architecture. Il se définit comme suit :

« Capacité de concevoir un projet de design complet fondé sur une idée architecturale, un programme et un site. Le ou les projets devraient intégrer des systèmes structuraux et environnementaux, les enveloppes de bâtiments, les assemblages de construction, les systèmes de sécurité et les principes de responsabilité environnementale. »

Afin de faire un bilan de l'atelier *ARC6701– Projet complet* et du cours A*RC6711 – Pensée constructive*, offerts pour la première fois à l'automne 2016 dans le cadre de la nouvelle maîtrise en architecture, le Comité des études supérieures de l'École d'architecture a rencontré le 25 janvier un groupe représentatif d'étudiants qui ont suivi ces cours, puis, le 22 février, les enseignants. Le Comité a également consulté les travaux étudiants qui ont été exposés à l'École du 6 au 10 février. Ces rencontres ont mené aux recommandations suivantes.

RECOMMANDATIONS

Pour l'atelier *ARC6701 - Projet complet* :

- S'assurer de centrer et prioriser les objectifs de l'atelier en accord avec la définition de base du design complet, tel que décrite dans les critères d'agrément.
- Mettre en place un cadre commun à tous les groupes de l'atelier concernant les livrables, en lien avec les différents aspects du critère Design complet.
- Développer une pédagogie du projet qui mette l'accent sur une conception fondée sur la pensée constructive.
- Du point de vue pédagogique, rendre les tuteurs d'atelier responsables de l'ensemble des objectifs du design complet, y compris les détails de construction.

- Établir un calendrier qui correspond aux étapes usuelles de conception du projet complet.
- Autant que possible, maintenir des rencontres avec des experts et autres professionnels du bâtiment, en particulier avec des ingénieurs à des étapes clés du projet complet (notamment la stratégie structurale et la mécanique).
- Favoriser, dans la mesure où le budget le permet, l'intervention de ces invités sur l'ensemble des projets des étudiants.
- Maintenir et renforcer le lien existant avec le cours Sécurité du bâtiment, tant par le biais d'exercices d'application en atelier que par un meilleur arrimage avec le calendrier.

Pour le cours *ARC6711 - Pensée constructive* :

- Harmoniser les contenus du cours Pensée constructive avec les différentes étapes du projet en atelier.
- Remettre en question l'implication d'architectes autres que les tuteurs d'atelier pour superviser le développement de détails constructifs dans le cadre du cours.
- Développer le contenu et clarifier la formule pédagogique du cours, en partant du principe qu'il s'agit ici avant tout d'un cours théorique.
- À cet égard, la tenue d'une journée d'étude ou d'un comité pédagogique ad hoc serait utile pour mieux cerner ce que l'École entend par « pensée constructive ».

Membres enseignants : Jacques Lachapelle, Denis Bilodeau, Jean-Pierre Chupin et Nicholas Roquet

Membres étudiants : Alexandra Dion-Fortin et Marc-André Perreault

Ces recommandations du comité des études supérieures seront mises en œuvre dans l'atelier *ARC 6701* et le cours *ARC6711* offerts à l'automne 2017.

4. L'équipe est très préoccupée par la troisième répétition du manque d'atteinte du critère de l'accessibilité.

L'École n'est plus tenue de faire rapport sur ce point selon l'examen du rapport annuel 2015-2016, daté du 26 août 2016 par Claudio Brun del Re, président de l'équipe de visite et examinateur du CCCA.

5. Les questions de gestion des espaces au sein du bâtiment demeurent une préoccupation pour assurer la pleine autonomie de l'école.

L'École n'est plus tenue de faire rapport sur ce point selon l'examen du rapport annuel 2015-2016, daté du 26 août 2016 par Claudio Brun del Re, président de l'équipe de visite et examinateur du CCCA.

Toutefois, nous tenons à signaler qu'au trimestre d'automne le nombre d'étudiants inscrits

au *Projet thèse* à la nouvelle maîtrise a exigé une réorganisation serrée des espaces d'ateliers puisque les étudiants complètent maintenant le programme en 3 trimestres, sauf exception.

6. *Après deux années consécutives de déficit et des coupures au budget courant, les pressions budgétaires ont déjà eu un impact négatif sur les activités de l'école. L'équipe est très préoccupée par le manque de ressources financières.*

Voir la réponse de la section suivante (3.2- CONDITIONS ET CPE « NON-ATTEINTS » 9. Ressources financières).

3.2- CONDITIONS ET CPE « NON-ATTEINTS »

Dans l'ordre listé dans le rapport de l'équipe de visite (RÉV) et dans le rapport de l'évaluation ciblée (RÉC) si applicable

Conditions d'agrément non atteintes à la dernière visite de maintien de l'agrément du CCCA (2014)

9. Ressources financières

Le programme doit avoir accès à un appui institutionnel et à des ressources financières suffisants

Atteint	Non-atteint
[ ]	[x]

Commentaires de l'équipe de visite 2014 :

1. *Alors que les rapports financiers des deux dernières années indiquent des déficits de 2,3% et 3,3% respectivement, l'équipe de visite constate que le budget de l'exercice financier courant a été diminué d'environ $200 000 alors que des coupures pour l'année prochaine sont déjà annoncées. L'analyse du budget suggère que l'école opère déjà sous la limite inférieure des ressources financières requises pour livrer ses programmes.*

Le budget est déterminé en fonction du nombre d'étudiants inscrits l'année précédente. Il existe donc des fluctuations en fonction des attritions et admissions. En 2016-2017, malgré un budget moindre occasionné par une légère baisse de la clientèle étudiante dans certains programmes, la Faculté de l'aménagement a enregistré un surplus d'environ 200 000$. Cette somme pourra être affectée à des dépenses non récurrentes. Le surplus s'explique par une masse salariale moins importante notamment en raison du départ à la retraite de quelques professeurs.

L'École d'architecture a également inscrit un surplus, et cela en dépit de dépenses additionnelles pour faire face au remplacement des professeurs en congé de maladie.

Philanthropie en soutien aux activités pédagogiques

Dans le cadre de la récente campagne philanthropique de l'UdeM, l'École a connu un succès important. En effet, au cours de l'année, un montant d'environ 2 400 000$ a été amassé en dons et promesses de dons. Ce succès s'explique notamment par l'entrée en fonction en 2015 de la conseillère en développement, Nadia Laflamme, qui travaille en collaboration avec le décanat et les directions des départements. Par ailleurs, l'appui et le dévouement de notre diplômée, Anik Shooner, membre du cabinet de campagne Campus Montréal et du cabinet facultaire, et l'engagement du directeur de l'École ont aussi contribué à ce résultat.

L'École a déjà un bon nombre de prix et bourses pour les étudiants qu'elle souhaite maintenir et développer. Cela dit, grâce à la générosité de nombreux donateurs, plus de 38 000$ ont été remis en prix et bourses lors du vernissage de l'exposition des finissants le 4 mai 2017. Certains prix sont liés à l'excellence des projets d'atelier. D'autres visent à récompenser la contribution à la vie étudiante. Et des bourses permettent des voyages ou de la recherche.

Toutefois, l'École favorise également un développement philanthropique orienté vers des initiatives pédagogiques et vers l'essor de la recherche en architecture.

L'entreprise Fayolle Canada a fait un don historique de deux millions de dollars qui servira à la création de la Chaire de recherche Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité. La Chaire s'intéressera à la qualité de la conception architecturale et à l'emploi de technologies innovantes afin de réaliser un environnement bâti résilient, performant et écoresponsable.

Le fonds de dotation Epsylon Concept, créé en novembre 2016 dans le but de soutenir des activités de formation de pointe axée sur l'enveloppe de bâtiment, a servi à l'hiver 2017 à l'achat de matériaux pour un des projets de l'*Atelier d'architecture 4,* soit la réalisation à l'échelle 1 :1 d'un panneau d'un brise soleil. Les donateurs ont assisté aux présentations des étudiants et remis des prix aux meilleurs projets.

Phyllis Lambert a réitéré son attachement à l'École et à la discipline en faisant un don qui assure la pérennité du séminaire qui porte son nom. Le séminaire aura lieu aux deux ans.

L'agence Provencher Roy et associés architectes a bonifié le fonds de dotation portant son nom qui avait été constitué à l'origine pour l'octroi de bourses d'admission à la maîtrise en architecture. Celui-ci continue de récompenser nos nouveaux étudiants au deuxième cycle, mais la capitalisation d'une somme supplémentaire permet la création de prix d'excellence pour des étudiants en architecture de paysage et en design d'intérieur, reflétant mieux la mission multidisciplinaire de la firme.

Le développement philanthropique est également mis à contribution pour stimuler les activités d'internationalisation de l'École. Le prochain point du présent rapport liste les actions réalisées en ce sens.

2. *Les pressions budgétaires ont présentement un impact négatif sur les activités de l'école. Les invités internationaux qui contribuaient, entre autres, à l'atteinte du critère de diversité culturelle dans l'atelier triptyque n'ont pu être engagés cette année. Aussi, les*

efforts requis pour atteindre minimalement le critère Design complet nécessiteront encore plus de ressources pour augmenter l'atteinte consistante de ce critère dans le futur.

Direction des affaires internationales de l'UdeM, philanthropie et invités internationaux
L'Université a mis l'internationalisation de ses programmes à l'avant-plan de ses orientations et en favorise les activités par le biais de la Direction des affaires internationales (DAI). La DAI offre des opportunités de financement pour la mobilité internationale des enseignants, y compris de l'aide pour financer la venue des professeurs étrangers enseigner à l'École et les activités hors les murs. Les directeurs de thèse peuvent aussi bénéficier d'une autre modalité d'aide concernant la mobilité étudiante de soutien au doctorat, entre autres, pour participer aux congrès internationaux. Le programme de financement de la DAI se décline en 8 volets répartis dans 4 grandes catégories : la formation, la mobilité étudiante, la recherche et la solidarité internationale. En 2016-2017, un montant de 120 000 $ a été accordé par la DAI à l'École.

Le développement philanthropique participe aussi très activement au soutien des activités d'internationalisation de l'École.

La tenue de l'atelier triptyque a été rendue possible grâce au fonds MSDL et au soutien de la Direction des affaires internationales de l'UdeM. Ainsi à l'hiver 2017, nous avons accueilli Luis Casillas Gamboa (Espagne), Mikel Landa (Espagne) et Eric Bunge (États-Unis).

Tout récemment, une entente a été conclue avec les architectes Julie Riverin et François Contant pour la mise en place d'un fonds destiné à soutenir l'atelier hors les murs pendant les trois prochaines années. Madame Riverin avait déjà fait un don dédié à l'atelier triptyque pour les trimestres d'automne 2014 et 2015.

Depuis l'automne 2015, le fonds Tremco permet l'organisation des conférences BEST (Bâtiment, Écologie, Science et Technologie). L'entente avec Tremco d'une durée de cinq ans prévoit chaque année la venue de quatre conférenciers d'envergure internationale. Les invités de la seconde série étaient, à l'automne, les ingénieurs Marc Malinowsky (Paris) et Salmaan Craig (GSD-Harvard). Ceux-ci ont également fourni un appui à l'enseignement dans l'atelier de 1re année de maîtrise. Puis, à l'hiver, nous avons reçu deux anciens collaborateurs de Renzo Piano : les architectes français Loïc Couton et Paul Vincent. Loïc Couton est intervenu auprès des étudiants dans l'atelier d'architecture de 2e année du baccalauréat.

Activités pédagogiques internationales et diversité culturelle
Outre des volets des cours d'histoire et le cours *ARC3321 – Espace architectural, cultures, sociétés,* d'autres activités non obligatoires permettent à un grand nombre d'étudiants de se familiariser avec d'autres cultures.

À l'été 2017, l'atelier hors les murs sera offert à 16 étudiants et aura lieu à nouveau au Japon, principalement à l'Université de Tokyo.

En 2016-2017, 16 étudiants ont participé à des échanges internationaux. Les destinations étaient : Barcelone, Grenoble, Lausanne, Lyon, Mexico, Munich, Nantes, Paris et Venise. Nous avons accueilli 29 étudiants visiteurs en provenance des villes déjà mentionnées ainsi que de la Belgique et de la Chine.

Pour la troisième année consécutive, un atelier de 3e année participe à un concours international organisé par l'Université de Singapour. Cette année, le site proposé est en Indonésie. Le responsable de l'atelier et deux des étudiants iront cet été à Singapour pour représenter l'École.

À l'hiver, l'atelier de 3e année du baccalauréat *ARC3018A* intitulé *Une maison pour les Atikamekw de Wemotaci* a permis une immersion dans la culture autochtone des Atikameks de Wemotaci, ainsi qu'un travail de collaboration avec un groupe de travail dont certains membres ont tenu à faire le voyage jusqu'à Montréal pour assister aux présentations des étudiants. Toute la communauté facultaire a été conviée à assister à la projection du film **Indian Time***,* en présence de son réalisateur, Carl Morasse.

À la maîtrise, les 19 étudiants inscrits à l'atelier Projet de recherche (Thème C, responsable Gonzalo Lizarralde) se sont rendus à Cuba dans le cadre de leur atelier. Tandis que les équipes Projet de recherche sous la responsabilité de Anne Cormier (thème A) et de Irena Latek (thème B) ont choisi de parcourir la ville de New York. Tous ces étudiants ont bénéficié d'une bourse de mobilité de 1 000 $ attribuée par la Direction des affaires internationales de l'UdeM. Ceux qui voyageront après le 1er mai 2017, recevront 1 200 $.

Critères de performance de l'étudiant non-atteints à la dernière visite de maintien de l'agrément du CCCA (2014)

B2. Préparation d'un programme

Capacité de préparer un programme complet pour un projet d'architecture qui tient compte des besoins du client et de l'usager, des précédents appropriés, des exigences en termes d'espace et d'équipement, des lois et des normes pertinentes et des critères de sélection du site et d'évaluation du projet

	Atteint	Non-atteint
	[ ]	[x]

Commentaires de l'équipe de visite 2014 :

Une majorité des projets en atelier portent sur le logement dont le programme semble se limiter à une exploration typologique. Cette programmation étant relativement simple, et souvent prescrite d'avance, n'offre pas l'opportunité d'élaborer une problématique et analyse du lieu à partir d'une proposition créative du programme de projet. On s'attendrait également à voir une exploration de complexité croissante au fil des ateliers et incluant, par exemple, des équipements publics et immeubles de grande hauteur. La planification détaillée des espaces servis et servants semble souffrir du manque d'analyse du programme qui devrait informer davantage la solution architecturale. Au niveau de la maîtrise, les projets finaux montrent une diversité de programmes manquant néanmoins de précision et de rigueur. L'équipe constate un manque dans le développement programmatique au début de la maîtrise.

L'École n'est plus tenue de faire rapport sur ce point selon l'examen du rapport annuel 2015-2016, daté du 26 août 2016 par Claudio Brun del Re, président de l'équipe de visite et examinateur du CCCA.

B5. Accessibilité

Capacité de concevoir un site et un bâtiment adaptés aux individus ayant diverses capacités physiques et cognitives.

Atteint	Non-atteint
[ ]	[x]

Commentaires de l'équipe de visite 2014 :

Malgré l'ajout de cette composante au cours ARC6832 touchant les questions règlementaires, l'équipe de visite est de nouveau très préoccupée par un manque d'évidence du souci pour l'accessibilité dans toutes ses dimensions complexes et qui ont pour objet d'assurer non-seulement le respect des règlements et la commodité d'usage mais surtout le maintien de la dignité humaine dans l'aménagement urbain et tout l'environnement bâti.

L'École n'est plus tenue de faire rapport sur ce point selon l'examen du rapport annuel 2015-2016, daté du 26 août 2016 par Claudio Brun del Re, président de l'équipe de visite et examinateur du CCCA.

B8. Systèmes environnementaux

Compréhension des principes de base qui sous-tendent la conception de systèmes environnementaux, incluant l'acoustique, l'éclairage et la climatisation, l'enveloppe de bâtiment et la consommation énergétique, avec une connaissance des outils d'évaluation de la performance appropriés.

Atteint	Non-atteint
[ ]	[x]

Commentaires de l'équipe de visite 2014 :

L'équipe constate que les cours privilégient les systèmes passifs de contrôle de l'environnement. Bien que l'équipe voit cette orientation de manière positive dans la perspective du développement durable, elle a pour conséquence un manque d'attention aux systèmes mécaniques. En outre, aucune évidence du traitement acoustique n'a été rencontrée.

L'École n'est plus tenue de faire rapport sur ce point selon l'examen du rapport annuel 2015-2016, daté du 26 août 2016 par Claudio Brun del Re, président de l'équipe de visite et examinateur du CCCA.

4- AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Activités et initiatives de l'école

Séminaire Phyllis Lambert

Conçu et organisé par **Alessandra Ponte,** le thème 2017 du séminaire, *Les architectes (re)cherchent* , faisait écho aux défis pédagogiques que s'offre l'École avec l'implantation de la nouvelle maîtrise tout en rendant hommage aux actions de Phyllis Lambert qui ont toujours valorisé l'exploration de questions fondamentales de la recherche en architecture, et dont une des manifestations les plus concrètes consiste en la fondation du Centre Canadien d'Architecture, une institution vouée à la recherche de haut niveau dans ce domaine.

Le samedi 5 novembre 2016, le 7e séminaire Phyllis Lambert a réuni les experts suivants :

- **Mario Carpo,** Bartlett School of Architecture, University College, London,
  Streamliners or Discretizers. From the First to the Second Digital Turn.
- **Salmaan Craig,** Graduate School of Design, Harvard University, Cambridge (Massachusetts)
  The Thermal Resonance of Buildings
- **Michael Hensel,** Institute of Architecture, AHO, Oslo,
  What does Architecture do?
- **Jane Hutton,** School of Architecture, University of Waterloo, Cambridge (Ontario),
  Reciprocal Landscapes: Following Material Movements
- **Jenny Sabin,** Sabin Design Lab, AAP, Cornell University, Ithaca, Matter Design
  Computation: Biosynthesis and New Paradigms of Making
- **Robert Somol,** School of Architecture, University of Illinois at Chicago,
  That Sinking Feeling
- **Georges Teyssot,** École d'architecture, Université Laval, Québec,
  For a Techno-aesthetic: Infrastructures and Metastable Systems

Avec les modérateurs :

- **Samuel Bernier-Lavigne,** École d'architecture, Université Laval, Québec
- **Denis Bilodeau,** École d'architecture, Université de Montréal
- **Giovanna Borasi,** Centre Canadien d'Architecture
- **Christina Contandriopoulos,** Département d'histoire de l'art, UQAM, Montréal

Table ronde de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti

Sous la responsabilité de Christina Cameron cette 12e table ronde intitulée ***Comment concilier le tourisme et les sites du patrimoine mondial ?*** a débuté le 15 mars par une conférence publique de **Peter DeBrine,** responsable de projet, programme de tourisme durable, Centre du patrimoine mondial, UNESCO à Paris.

Les 16 et 17 mars 2017, la table ronde a rassemblé de nombreux experts qui ont présenté les thèmes suivants :

- **Christina Cameron,** professeure à l'École d'architecture de l'UdeM et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti
  Les enjeux de la conciliation entre la conservation du patrimoine et le tourisme
- **Christopher Young,** consultant en patrimoine (Oxford, UK),
  Survol de relation entre le tourisme et le patrimoine au fil du temps
- **Peter DeBrine,** responsable de projet, programme de tourisme durable, Centre du patrimoine mondial, UNESCO à Paris.
  Vers un tourisme durable dans les sites du Patrimoine mondial
- **Sue Millar,** présidente du Comité scientifique international de l'ICOMOS sur le tourisme culturel (ICTC) ICOMOS-Royaume-Uni
  La charte internationale de l'ICOMOS du tourisme culturel
- **Fergus Maclaren,** Consultant, Chelsea, Québec
  Indicateurs de gestion des visiteurs aux sites du patrimoine mondial
- **Laurent Bourdeau,** professeur au département de géographie de l'Université Laval et titulaire de la Chaire de recherche en partenariat sur l'attractivité et l'innovation en tourisme (Québec et Charlevoix)
  Les tendances en matière de tourisme dans les sites du patrimoine mondial
- **Adélie de Marre,** consultante en patrimoine
  Une méthodologie pour mesurer les impacts de l'infrastructure touristique dans les site du patrimoine mondial
- **Ellen Bertrand,** directrice des politiques du patrimoine culturel, à la Direction générales des affaires autochtones et du patrimoine culturel de Parcs Canada
  L'approche Parcs Canada pour concilier la conservation du patrimoine et le tourisme
- **Geoff Ramsey,** directeur de la gestion, Environmental Planning Group à Bridgetown (Barbade)
  Quelques considérations de la planification touristique du point de vue des Caraïbes
- **Odile Roy,** directrice, Architecture et Patrimoine au Service de l'aménagement et développement urbain à la Ville de Québec,
  La gestion du tourisme dans le secteur historique du Vieux-Québec (site du patrimoine mondial)
- **Nobuko Inaba,** professeure, Études sur le Patrimoine mondial à la Graduate School of Comprehensive Human Sciences de l'Université de Tsukuba à Tokyo.
  Faire face aux défis du tourisme au site du patrimoine mondial du mont Fuji (Japon)
- **Yonca Kösebay Erkan,** professeure à la Chaire de l'UNESCO en gestion et en promotion des sites du patrimoine mondial : nouveaux médias et l'engagement communautaire de la Kadir Has University d'Istanbul.
  La conciliation entre la conservation du patrimoine et le tourisme aux sites industriels du patrimoine mondial
- **Nora Mitchell,** professeure associée à l'Université du Vermont, Woodstock
  La conciliation entre la conservation du patrimoine et le tourisme en prenant appui sur la réflexion sur la conservation des aspects naturels du patrimoine culturel

Conférences publiques de l'École d'architecture (année 2016-2017)

20 septembre 2016	**Marc Malinowsky,** ingénieur spécialiste en structures légères, gérant majoritaire du groupe ALTO (Paris) conférencier BEST : *L'architecture du franchissement*
11 octobre 2016	**Nicholas Roquet,** professeur agrégé à l'École *Sculpture, salon ou shed : quelle architecture pour le musée d'aujourd'hui*
1 novembre 2016	**Salmaan Craig,** EngD (Harvard School of Design - Boston), conférencier BEST : *On Breathing Buildings And Termite Mounds (Or How to Disinvent the Need For Air-Conditioning)*
3 novembre 2016	**Entretien : Christina Cameron et Victor Pimentel Gurmendi** **
29 novembre 2016	**Valérie Mahaut,** professeure adjointe à l'École *Une nouvelle cartographie du passé pour envisager l'avenir de l'île*
10 janvier 2017	**Luis Casillas Gamboa,** architecte (Université de San Pablo, Espagne), professeur invité, atelier triptyque *Trouver - Architecture, une plongée en profondeur* ***
23 janvier 2017	Projection du film **Indian Time***,* en présence de son réalisateur, Carl Morasse, et suivie d'une période de questions
25 janvier 2017	**Trevor Boddy,** critique d'architecture et urbaniste *Mega and Micro: Invention at the Extremes in Quebec and Canadian Architecture*
30 janvier 2017	**Marie D. Martel,** conseillère à la Direction des bibliothèques de Montréal *Bibliothèques publiques du 21^{e} siècle : du tiers lieu à un lieu d'inclusion*
30 janvier 2017	**Terrance Galvin,** directeur, École d'architecture McEwen, Université Laurentienne (Sudbury) *Architecture Laurentienne: A 21st century Canadian Bauhaus? **
1 février 2017	**Entretien avec Réjean Legault et Carlo Carbone***,* commissaires de l'exposition *Une architecture du Québec moderne 1958-1974 : Papineau, Gérin-Lajoie, Le Blanc* présentée au Centre d'exposition de l'UdeM avec le soutien du LEAP
7 février 2017	**Mikel Landa,** architecte (Université de Navarra, Espagne), professeur invité, atelier triptyque *Communauté et paysage anthropique - Approche de conservation durable* ***
13 février 2017	**Loïc Couton,** architecte (ENSA Paris-Malaquais) *(ECO) ConStrucTure, Eco-Conception/ConStruction/ArchitecTure)*
14 février 2017	**Loïc Couton,** architecte (ENSA Paris-Malaquais) Conférencier BEST, *Processus de conception et cultures constructives*
21 février 2017	**Grégoire Wuillaume,** architecte et artiste plasticien (UCL-LOCI) *Structurer l'espace*
6 mars 2017	**Paul Vincent,** architecte (France), Conférencier BEST, *À la recherche du bon sens… Architectures hybrides / Ventilation naturelle*
15 mars 2017	**Peter DeBrine** (UNESCO) conférence d'ouverture de la 12^{e} table ronde de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti *Comment concilier le tourisme et les sites du patrimoine mondial?*
21 mars 2017	**Eric Bunge,** architecte, nARCHITECTS (NYC), professeur invité atelier triptyque *Buildings & Almost Buildings* ***
22 mars 2017	**Reinhold Martin,** professeur d'architecture (Columbia University) *The Urban Apparatus, Mediapolitics and the city* *

** avec le soutien du LEAP* *** avec le soutien de la Faculté et de la CRCPB*
**** avec le soutien du fonds MSDL*

Expositions (année 2016-2017)

- 8 au 22 septembre, salle 2081
  Culture – Nature – Architecture, exposition des travaux de l'atelier hors les murs ARC3017 tenu au Japon à l'été 2016, sous la responsabilité de Jacques Lachapelle et Guillaume Pelletier
- 4 ou 14 octobre 2016, salle 2081
  Architectures d'exposition au Québec (d'après l'ouvrage des professeurs Nicholas Roquet et Jacques Plante)
- 20 octobre au 17 décembre 2016, centre d'exposition de l'Université de Montréal
  Pimentel : le pouvoir de la ligne
  Sur la carrière de l'architecte et artiste péruvien Víctor Pimentel Gurmendi, une exposition organisée par la Faculté de l'aménagement et la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti
- Octobre-novembre 2016, mezzanine au 2e étage
  Exposition des **maquettes du cours ARC1311 – Architecture et construction 1,** resp. Morgan Carter
- Octobre 2016, corridor Côte-Sainte-Catherine au 2e étage
  Exposition OUPROPO 2016, OUvroir de PROjets POtentiels : Le pont habité comme événement durable (à Montréal ou à Détroit), travaux de l'atelier ARC6813A sous la responsabilité de Jean-Pierre Chupin
- 14 décembre, local 2081
  Exposition des étudiants du cours **ARP2012– Dessin II** (prof. Peter Krausz)
- 19 janvier au 18 février, Centre d'exposition de l'Université de Montréal
  Une architecture du Québec moderne 1958 – 1974 : Papineau, Gérin-Lajoie, Le Blanc présentée par le LEAP en collaboration avec le Centre de design de l'UQAM
- janvier 2017, mezzanine au 2e étage et espace 214
  Résilles solaires produites dans le cadre de l'atelier d'architecture 4 - ARC2012
- 6 au 13 février 2017, salles 2081 et 2083
  ARC6701-6711 **Expo M1 Projet complet, Pensée constructive** ARC6701 et ARC6711 travaux des étudiants de l'automne 2016 sur la réhabilitation et l'agrandissement de l'École Sainte-Bibianne située dans le quartier Rosemont à Montréal
- 4 au 6 mai 2017, 2e étage du pavillon
  Nuances, exposition des finissants de la Faculté de l'aménagement

Charrettes / concours d'idées (année 2016-2017)

- Septembre 2016, Charrette facultaire de mobilier extérieur public présentée par **Bellastock Qc**
- 10 au 13 novembre 2016, **Recomposer le Nord** : 21e Charrette interuniversitaire du Centre Canadien d'Architecture (CCA)
- Octobre 2016, Charrette Mobilier temporaire et installations ludiques pour les **40 ans de la FAECUM**
- Novembre 2016, **Charrette de hoodies 2016** du Regroupement des étudiants en architecture (RÉA)
- Mars-avril 2017, **Concours Visions de Mars,** organisé par les associations étudiantes de premier cycle et des cycles supérieurs de la Faculté de l'aménagement, le Cosmodôme de Laval, les étudiants en architecture de l'Université McGill, le Centre de Recherche en Astrophysique du Québec, le Planétarium de Montréal, l'Institut EDDEC et Coopsco Aménagement.
- Mars 2017, **Charrette RÉA 2017** Mobilité et Architecture Dystopie ou utopie pour le futur?
- Mars 2017, **Concours Morph-o-polis,** une initiative de 3 diplômées de l'École, le thème de la 2e édition, Transit Montréal, incluait des conférences de Zvi Leve (Les rues comme lieux de transit) et

de Maxime Frappier (Mouvement et Architecture)

- Mars 2017, **Charrette Angiportus** ayant pour objectif principal d'imaginer de nouveaux concepts d'aménagements d'entrées de ruelles vertes dans l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie. Cette charrette offrait aussi l'opportunité pour les étudiants de concrétiser leurs idées à l'été 2017. Faculté de l'aménagement et l'Association des Cycles Supérieurs en Aménagement (ACSA)
- Février-Avril 2017, **Concours « En plus d'attendre le bus »** - programme conjoint de la chaire **IDEAS-BE** (Integrated Design, Ecology, and Sustainability for the Built Environment) de l'Université Concordia et de la **chaire de recherche de l'Université de Montréal sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture.**
- Mai 2017, **Mont Réel,** atelier de construction collaboratif au Campus MIL sur le site de l'ancienne garde de triage à Outremont (Goethe Institute, Consulat de France et l'UdeM)
- Hiver 2017 Concours *Designing Resilience in Asia 2017* offert dans le cadre de l'atelier ARC3018G (resp. Owen Rose)

Activités pédagogiques d'internationalisation hors les murs (année 2016-2017)

- Participation de deux représentants des étudiants de l'atelier ARC3018F au concours *Designing Resilience in Asia* (DRIA 2016) à Singapour en août 2017.
- Voyage d'étude à New York pour les étudiants inscrits à ARC6801B (Irena Latek) en août 2017
- Voyage d'étude et Atelier hors les murs organisé au Japon par Roger Bruno-Richard (été 2017 – 18 étudiants)
- Séminaire atelier à Cuba en mars 2017 pour les étudiants inscrits à ARC6801-C (resp. Gonzalo Lizarralde, une activité en partenariat avec l'Université Centrale Marta Abreu de las Villas à Santa Clara, Cuba)
- Voyage d'étude à New York pour les étudiants inscrits à ARC6801-A (Anne Cormier), avec la participation de D^re^ Marie-Danielle Faucher, spécialiste des projets urbains complexes au Groupe Weitzman, un important groupe immobilier à New York
- 16 étudiants de 3^e^ année du baccalauréat participent en 2016-2017 aux échanges internationaux et nous avons accueilli de 29 étudiants de l'étranger au premier cycle dont 4 à la maîtrise.
- Participation de deux représentants des étudiants de l'atelier ARC3018F au concours *Designing Resilience in Asia* (DRIA 2016) à Singapour en juin 2016.
- Atelier hors les murs organisé au Japon par Guillaume Pelletier et Jacques Lachapelle (été 2016 – 16 étudiants de 3^e^ année du baccalauréat)

Développement philanthropique en 2016-2017

- Don de Fayolle Canada de pour la création de la **Chaire de recherche Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité**
- Don majeur à l'École pour la création du **Fonds Epsylon en enveloppe de bâtiment.**
- Nouveau don pour assurer la pérennité du **Séminaire Phyllis Lambert**
- Création du **Fonds Riverin-Contant** destiné à l'atelier hors les murs 2017-2018-2019
- Amendement à la convention de donation et de création du fonds **Provencher Roy**
- Don testamentaire de la professeure honoraire, Patricia Falta
- Modifications à la convention de don du Fonds MSDL afin de soutenir des activités de formation à portée internationale

Rayonnement – distinctions des professeurs pour l'année 2016-2017

Juin 2017

- Séminaire annuel du Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (LEAP) ***Entre hétéronomie et autonomie: penser l'architecture entre discipline et profession***, préparé par Louis Martin et Jonathan Lachance avec Paolo Amaldi et les chercheurs du LEAP (dir. **Georges Adamczyk** et **Jean-Pierre Chupin**).

Mai 2017

- Le projet de recherche intitulé ***Controverses théoriques et pratiques liées à la vulnérabilité, la résilience et la reconstruction durable***, proposé par l'Observatoire Œuvre durable (**Gonzalo Lizarralde**), reçoit un financement de 296 920 $ du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) pour les quatre prochaines années.
- La classification des systèmes constructifs industrialisés établie par le professeur **Roger-Bruno Richard** continue d'être reconnue à l'échelle internationale. Elle constitue le premier chapitre du volume « *OFFSITE ARCHITECTURE: CONSTRUCTING THE FUTURE* » publié par Routledge aux États-Unis. Le chapitre intitulé « *Industrialized building system categorization* » couvre les pages 3 à 20.

Avril 2017

- Le projet de recherche : ***Architectural quality for cultural institutions in Canada: shifting definitions within awards of excellence*** (porté par les co-chercheurs **Georges Adamczyk, Jean-Pierre Chupin,** David Theodore et Carmela Cucuzzella) a été retenu par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (Savoir) et sera financé jusqu'en 2021.
- Le projet de recherche et de mise en œuvre intitulé ***Climate Change Adaptation in Informal Settings: Understanding and Reinforcing Bottom-Up Initiatives in Latin America and the Caribbean***, proposé par l'Observatoire universitaire de la vulnérabilité, la résilience et la reconstruction durable (Œuvre Durable – **Gonzalo Lizarralde**) reçoit un financement de 1 150 000 $ du Centre de recherches pour le développement international (CRDI).
- Nomination de **Christina Cameron** dans les instances de gouvernance de l'Université de Tokyo.
- Lancement de la publication produite sous la direction **Jean-Pierre Chupin** et de la doctorante **Tiphaine Abenia,** *Les Cahiers de recherche du LEAP Research notebooks,* premier numéro consacré au : Potentiel des grandes structures urbaines abandonnées et fait suite au séminaire annuel du LEAP organisé en mai 2016 à Montréal avec la participation du professeur Jean-Louis Cohen (New York University / Collège de France).
- **Daniel Pearl** est co-participant avec Jean-Marc Weill à une exposition à la galerie ART-CADE **« Les cinq premières minutes »,** Marseille, France.

Mars 2017

- **Nicolas Roquet** nommé membre du jury du concours d'architecture pour une bibliothèque à Québec.
- **Irena Latek** prononce la communication Le devenir ville/vie de l'architecture au colloque international XV MAGIS à Gorizia (Italie).
- Visite de représentants Atikamekws de Wemotaci dans le cadre de l'atelier ARC3018A (responsable **Pierre Boyer-Mercier**).

Février 2017

- **Daniel Pearl** présente une conférence à Niagara Falls « Prix d'excellence en développement

durable ».

- **Daniel Pearl** (L'Oeuf) nommé parmi les récipiendaires du Prix CURRY STONE DESIGN (International).
- **Daniel Pearl** organise une charrette d'idéation conjointement avec Salvador Rueda (AEUB) et l'Université de la Colombie-Britannique (UBC).
- **Thomas Balaban,** (agence TBA) reçoit un prix du design pour la mise en espace de l'exposition de Robert Mapplethorpe.

Janvier 2017

- Un financement de 150 000$ sur trois ans a été accordé par l'Institut de l'énergie Trottier au projet de recherche visant l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments à l'échelle du quartier auquel participe notre professeur **Daniel Pearl.**
- Les professeurs Charles Waldheim et Luis Callejas de la Graduate School of Design de Harvard de Office for Urbanization invitent **Alessandra Ponte** à se joindre à leur groupe à titre de membre du comité aviseur pour leur projet Landscape as Urbanism in the Americas.

Décembre 2016

- **Christina Cameron** est nommée présidente du Comité consultatif ministériel pour l'évaluation des sites en lice pour le patrimoine mondial de l'UNESCO.
- Lancement de la publication produite sous la direction **Jean-Pierre Chupin,** *Concourir à l'excellence en architecture,* qui rassemble les éditoriaux produits par une trentaine de chercheurs en architecture et en aménagement depuis 10 ans.
- Le **Groupe de recherche IF** fête ses 40 ans, une longévité remarquable pour ce groupe fondé par Colin H. Davidson et maintenant dirigé par **Gonzalo Lizarralde**.
- Inauguration du nouveau pavillon du Musée des beaux-arts, projet réalisé par l'Atelier TAG, dont **Manon Asselin** est associée principale.

Novembre 2016

- **Claudine Déom** présente ses recherches sur les intérieurs modernes à la conférence annuelle de l'Association For Preservation Technology International à San Antonio au Texas.
- La professeure et architecte, **Manon Asselin,** participe au jury des prix d'excellence 2016 de *Canadian Architect* avec Patricia Patkau, de Patkau Architects à Vancouver, et David Sisam, de Montgomery Sisam Architects à Toronto.
- **Valérie Mahaut** prononce la communication "Climate change impact's assessment on wastewater sewer's overflows for a sustainable water management plan for the city of Nantes and its surrounding areas", à Porto, Portugal.

Septembre 2016

- Nomination de **Gonzalo Lizarralde** à la Société Royale du Canada à titre de membre du Collège des nouveaux chercheurs et créateurs.
- **Clément Demers** prononce la conférence d'ouverture à St-Petersbourg lors de la 15^{e} Conference of Associated research Centers of the Urban Underground Space. Conférence intitulée "Over & Underground Spaces & Networks integrations – a case study: the International district of Montreal".
- **Gonzalo Lizarralde** présente "Life cycle assessment for sustainable construction: A case study in Canada" au *41st IAHS World Congress: Sustainability and Innovation for the Future* à Algarve, Portugal.
- **Anne Cormier** est conférencière invitée, IRAC, Architecture Canada, Edmonton, et membre du jury du Edmonton Infill Design Competition

Août 2016

- Séminaire organisé par le GRIF et l'observatoire Œuvre durable sur la résilience et l'adaptation dans les villes du Sud (responsable **Gonzalo Lizarralde**). L'activité a compté sur la participation des représentants de trois universités latino-américaines et d'une ONG.

Juillet 2016

- **Alessandra Ponte** collabore à Extraction, une exposition de Pierre Bélanger pour le Pavillon canadien à la biennale de Venise.
- **Alessandra Ponte** prononce la conférence d'ouverture « Matters of Extraction: From the Margin of Empire(s) » au colloque *Gold*, SAHANZ à Melbourne, Australie.
- **Christina Cameron** participe à « Integration of Sustainable Development into the Processes of the World Heritage Convention: Role of Academia and UNESCO Chairs », un événement en marge de la 40e session du World Heritage Committee à Istanbul, Turquie.

Juin 2016

- **Anne Cormier** est invitée à titre d'évaluateur externe des projets thèses de la M. Arch de l'École d'architecture de l'Université de Dalhousie pour une période de trois ans.
- **Giovanni De Paoli,** professeur émérite de la Faculté de l'aménagement, reçoit le titre de Chevalier de l'ordre du Mérite de la République italienne, la plus haute distinction honorifique instituée par l'Italie.

Mai 2016

- **Jean-Louis Cohen,** professeur à la New York University et au Collège de France, professeur associé à l'École d'architecture de l'Université de Montréal, est l'invité spécial du séminaire annuel du Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (LEAP) qui portait sur les « grandes structures urbaines abandonnées ».

Rayonnement – distinctions des étudiants de l'École pour l'année 2016-2017

Mai 2017

- **Mathilde de Laage de Meux**, étudiante au doctorat en aménagement dirigée par Alessandra Ponte, a reçu la subvention de recherche Groupe Banque TD dans la Collection du Centre Canadien d'Architecture pour une résidence de trois mois à l'été 2017.

Avril 2017

- Deux étudiants en architecture, **Justine Chartier** et **Sergio Cordeiro,** remportent le concours organisé par l'Université de Montréal, l'arrondissement Côte des Neiges/Notre Dame de Grâce, P.A.U.S.E. et le S.A.U.F.A, dans le cadre du projet de corridor écologique et vivrier Darlington.

Novembre 2016

- Deux équipes d'étudiants de l'École d'architecture de l'UdeM ont remporté le deuxième prix (ex-aequo) et le troisième prix à la 21e Charrette interuniversitaire ***Recomposer le Nord***.

Septembre 2016

- **Louis Destombes,** candidat au Ph.D. ind. en architecture, obtient le prix de la meilleure présentation au colloque SCAN2016 tenu à l'ENSA de Toulouse.

- **Judith Herrmann** reçoit le Prix de la meilleure thèse de la FESP 2016 dans le secteur des Arts, lettres et sciences humaines avec sa thèse intitulée *Tracing Change in World Cultural Heritage: the Recognition of Intangible Heritage*, produite sous la direction de **Christina Cameron.**

Juin 2016

- Cinq étudiants de l'atelier **ARC3018F Projet d'architecture 2** (Hiver 2016) reçoivent le premier prix du concours *Designing Resilience in Asia* (DRIA 2016) organisé par la *National University of Singapor* pour le projet « UGAT: Re-establishing and Strengthening Existing Roots », présenté par l'étudiante **Pascale Nadeau** lors du symposium-colloque. Le projet « PAGHABI », développé par l'équipe représentée par **Samuel Paulin-Langlois,** obtient une mention pour l'excellence de leur approche sociale. L'atelier était dirigé par l'architecte **Céline-Coralie Mertenat** et le professeur **Daniel Pearl,** deux experts en architecture durable.

Soutenance de thèse – Doctorat individualisé en architecture

30 janvier 2017 **Bechara Helal** *Figures et enjeux du laboratoire architectural : éléments d'histoire, de catégorisation et épistémologie* (directeur, Jean-Pierre Chupin)

12 avril 2017 **Stephan Kowal** *Architecture et cartographie à la lumière du numérique : naissance du Système d'information géographique du Canada* (directrice, Alessandra Ponte)

Principales publications des professeurs (année 2016-2017)

- *Les Cahiers de recherche du LEAP Research notebooks,* premier numéro consacré au : Potentiel des grandes structures urbaines abandonnées et fait suite au séminaire annuel du LEAP organisé en mai 2016 à Montréal avec la participation du professeur Jean-Louis Cohen (New York University / Collège de France). Équipe interuniversitaire du Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle, Montréal, avril 2017.
- *Concourir à l'excellence en architecture*. Éditoriaux du Catalogue des Concours Canadiens (2006–2016) sous la direction de Jean-Pierre Chupin, Potential Architecture Books, décembre 2016.
- *La typologie de la maison à patio et ses mutations contemporaines.* Production d'un outil pédagogique pour l'atelier ARC 1012 dans le cadre d'un CLIP. Denis Bilodeau et al.
- Cameron, C. 2016, "Developing Legislation for Canada's Historic Places," *Consensus Building, Negotiation, and Conflict Resolution for Heritage Place Management*, ed. D, Myers, S. Nicole-Smith and G. Ostergren (Los Angeles: The Getty Conservation Institute, 2016), 65-80.
- Cameron, C. 2016, "UNESCO and Cultural Heritage: Unexpected Consequences," *A Companion to Heritage Studies*, ed. W. Logan, M. N. Craith and U. Kockel (Chichester: John Wiley & Sons), 322-336.
- Cameron, C. et M. Wilson, eds, *De la conservation à la reconstruction : l'influence du patrimoine mondial sur la théorie et la pratique/ From conservation to reconstruction: how World Heritage is changing theory and practice, Procès-verbal de la Table ronde de la Chaire du 9 au 11 mars 20165/Proceedings of the Chair Round Table 9-11 March 2016 (Montréal: Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti, 2016).*
- Lizarralde, G. et Fayazi, Mahmood (éd.) 2016. Vulnerability, Resilience, and Post-Disaster Reconstruction International Debates. https://oddebates.wordpress.com/

- de Blois, M., Lizarralde, G., de Coninck, P. (2016). Iterative Project Processes Within Temporary Multi-Organizations in Construction: The Self-, Eco-, Re-Organizing Projects. Project Management Journal. 47 (1). 27-44.
- Engle, J., Bornstein, L. & Lizarralde, G. (2016). Participatory governance in post-earthquake Haiti: Creating collaborative dialogue in a 'community of desperation'. Submitted to Planning Theory.
- Chmutina, K., Lizarralde, G., Dainty, A. and Bosher, L. (2016). Unpacking resilience policy discourse. Cities. 58. 70-79.
- Fayazi, M., Arefian, F. F., Gharaati, M., Johnson, C., Lizarralde, G., & Davidson, C. (2017). Managing institutional fragmentation and time compression in post-disaster reconstruction–the case of Bam. International Journal of Disaster Risk Reduction, 21, 340-349.
- Alessandra Ponte, " Mapping in the Age of Electronic Shadows ", in Christophe Girot, Dora Imhof editors, Thinking the Contemporary Landscape, New York: Princeton Architectural Press, 2017, p. 208-228.

A-4• Rapport sur les ressources humaines • 2016 – 2017

École ou programme : École d'architecture de l'Université de Montréal

Grade professionnel agréé	N. total de crédits / grade	N. total de sessions / grade	N. de crédits / session	N. d'heures / crédit	Total n. d'heures / grade
• Maîtrise en architecture	45 crédits	Min 3 max 6	15	1 cr. = 45 h	2025
avec baccalauréat préprofessionnel	95 crédits	Minimum 6	15 à 17	1 cr. = 45 h	4275
• Maîtrise en architecture					
Sans exigence de diplôme préprofessionnel et comprenant un grade de premier cycle et au moins trois ans d'études professionnelles					
• Baccalauréat en architecture					
Au moins cinq ans d'étude, sauf au Québec : quatre ans d'études professionnelles faisant suite à deux ans d'études collégiales (CÉGEP)					

Données sur le corps professoral	Diplômes des enseignants (grade le plus élevé seulement) Plein temps (PT) + Temps partiel (TP)													
	Ph. D. ou D. Arch.		Maîtrise post-prof.		M. Arch. prof.		B. Arch.		Autre		Architectes inscrits		Chargés d'atelier	
	PT	TP	PT	TP	PT	TP	PT	TP	PT	TP	PT	TP	PT	TP
Professeurs réguliers	10	1	3	1	1	-	1	2	1	1	6	4	13	2
Hommes	6	1	2	-	-	-	1	2	-	1	5	3	8	2
Femmes	4	-	1	1	1	-	-	-	1	-	1	1	5	-
Total équivalent temps plein (ETP) professeurs réguliers : nombre de professeurs à plein-temps + ETP des professeurs à temps partiel	18,5													
Charge d'enseignement plein temps type, par année	15 crédits par an (1 atelier + 3 cours ou 2 ateliers + 1 cours ou 5 cours)													
Autres professeurs														
• Invités		3		3		6		5				16		13
• Auxiliaires • chargés de cours et chargés de formation pratique • conférencier		8		12		13		27		12		48		15
• Doctorants		10												
Hommes		2												2
Femmes		8												
Total équivalent temps plein autres professeurs : un chiffre établi sur la base d'une charge d'enseignement type d'un professeur à plein temps	27,8													
Total équivalent temps plein professeurs réguliers et autres	46,3													
Total des professeurs réguliers et autres qui sont architectes inscrits à leur ordre professionnel											74			
Total des professeurs réguliers et autres chargés d'ateliers													43	

N. d'ateliers préprofessionnels enseignés par tous les professeurs dans une année	41
N. d'ateliers de maîtrise enseignés par tous les professeurs dans une année	12*

Données sur les étudiants	Grade préprofessionnel				Maîtrise en architecture ou Baccalauréat en architecture			
	Automne 2016	Hiver 2017	Été 2017	Moy./année	Automne 2016	Hiver 2017	Été 2017	Moy./année
Étudiants à temps plein	232	218	13	231	129	103	--	116
Hommes (optionnel)	85	81	6		60	49	--	
Femmes (optionnel)	147	137	7		69	54	--	
Étudiants à temps partiel	14	10	38		9	10	9	
Hommes (optionnel)	6	3	12		4	5	5	
Femmes (optionnel)	8	7	26		5	5	4	
Total – Étudiants équivalent temps plein (ETP)[1]	*(232+5)* 237	*(218+4)* 222	*(13+10)* 23	241	134	107	2	121
ETP étudiants étrangers[2] (optionnel)	20	18	2		13	11	--	
Étudiants des ateliers de design	244	228	13	238	102	110	--	106
Ratio atelier (étudiants des ateliers de design / N. de studios enseignés dans une année)	11,77 / tuteur				9,68 / tuteur *ARC6814 pas inclus (encadrement individualisé)			
	Automne	Hiver	Été	Total/année	Automne	Hiver	Été	Total/année
Nombre de candidats pour une session donnée et nombre total pour une année	684	--	--	684	158	--	--	158
Nombre d'étudiants entrants pour une session donnée et nombre total pour une année	108	--	--	108	73	--	--	73
Avec équivalence de cours (optionnel)								
Nombre prévu de diplômes décernés pour une session donnée et nombre total pour une année	75	--	--	75	63	--	--	63
Hommes (optionnel)	31	--	--	31	31	--	--	31
Femmes (optionnel)	44	--	--	44	32	--	--	32
Taux d'obtention de diplôme (%) [3] *2016 / Admis 2013 (75/104) 2016 / admis 2014 (63/64)*	72%	--	--	72%	98%			98%

1 Étudiants équivalents temps plein (ETP) : nombre d'étudiants mentionnés ci-dessus + nombre d'équivalents temps plein pour les étudiants à temps partiel établi sur la base d'une pleine charge de cours requise pour compléter le programme selon le nombre de sessions normal.

2 ETP étudiants étrangers : étudiants inclus dans le total ETP des étudiants, qui ne sont pas citoyens canadiens ou résidents permanents.

3 Nombre de diplômes décernés ou prévus / nombre d'étudiants entrants au début du programme.

Calendrier des études (architecture) 2016-2017

Trimestre Automne 2016

Septembre

D	L	M	M	J	V	S	
				(1	2	3	1
4	(5)	6	7	8	9	10	2
11	12	13	14	15	16	17	3
18	19	◇20	21	22	23	24	4
25	26	27	28	29	30		5

Octobre

D	L	M	M	J	V	S	
2	3	4	5	6	*7	1/8	6
9	(10)	11	12	13	14	15	7
16	17	18	19	20	21	22	8
23	24	25	26	**27**	28	29	
30	31						9

Novembre

D	L	M	M	J	V	S	
		1	2	3	4	5	9
6	7	8	9	10	▣*11	12	10
13	14	15	16	17	18	19	11
20	21	22	23	24	25	26	12
27	28	29	30				13

Décembre

D	L	M	M	J	V	S	
				1	2	3	13
4	5	6	7	8	9	10	14
11	12	13	14	15	16	17	15
18	19	20	*21)	22	23	24	
25	(26)	(27)	(28)	(28)	(30)	31	

Trimestre Hiver 2017

Janvier

D	L	M	M	J	V	S	
1	(2)	(3)	(4)	(5	6	7	1
8	9	10	11	12	13	14	2
15	16	17	18	19	◇20	21	3
22	23	24	25	26	27	28	4
29	30	31					5

Février

D	L	M	M	J	V	S	
			1	2	3	4	5
5	6	7	8	9	*10	11	6
12	13	14	15	16	17	18	7
19	20	21	22	23	24	25	8
26	27	28					

Mars

D	L	M	M	J	V	S	
			1	2	3	4	
5	6	7	8	9	▣*10	11	9
12	13	14	15	16	17	18	10
19	20	21	22	23	24	25	11
26	27	28	29	30	31		12

Avril

D	L	M	M	J	V	S	
2	3	4	5	6	7	1/8	13
9	10	11	12	13	(14)	15	14
16	(17)	18	*19	20	21	22	15
23	24	25	26)	27	28	29	
30							

Été 2017

Mai

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	(22)	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Juin

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	(23)	24
25	26	27	28	29	(30)	

Juillet

D	L	M	M	J	V	S	
2	3	4	5	6	7	1/8	
9	10	11	12	13	14	15	
16	17	18	19	20	21	22	
23	24	25	26	27	28	29	
30	31						

Août

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Légende :

(Rentrée
début des cours : 1er sept.

◯ Congé férié

☐ Activités libres

) Fin de trimestre

◇ Dernier jour pour modifier un choix de cours ou pour abandonner un cours **sans** frais (1er cycle et cycles supérieurs)

▣ Dernier jour pour abandonner un cours **avec** frais (1er cycle et cycles supérieurs)

⬚ Période réservée aux présentations d'atelier de 1re année (B.Sc., A.)

▒ Période réservée aux présentations d'atelier de 2e et 3e année (B.Sc., A.) et 1re année (M. Arch.)

■ Période réservée aux examens

* Présentations du projet final (M. Arch)

Notes : La collation des grades est prévue pour le 27 octobre 2016 à 13h.
Présentations de mi-session : pas de remise de travaux, pas d'examens prévus, mais les cours théoriques ont lieu.
Présentations finales : pas de remise de travaux, pas d'examens prévus et les cours théoriques ne sont pas offerts.

adopté à 346e séance de l'assemblée dép. tenue le 18 mars 2016.

1 rue Nicholas Street, Suite 710
Ottawa Ontario Canada K1N 7B7
T 613 241 8399 F 613 241 7991
info@cacb.ca
cacb.ca

Le 30 novembre 2017

Monsieur. Jacques Lachapelle
Directeur,
École d'architecture
Université de Montréal
2940, chemin de la côté Sainte-Catherine, Bureau 2076-3
Montréal, Québec H3T 1T2

Objet: Rapport annuel, programme de maîtrise en architecture

CACB CCCA

Cher Professeure Jacques Lachapelle,

Lors de sa réunion automnale du 17 et 18 novembre 2017, le Conseil canadien de certification en architecture a accepté le rapport annuel 2016-2017 soumis par le programme.

Le Conseil demande au programme de continuer à rapporter dans son rapport annuel 2017-2018 (narrative et statistiques) sur les conditions et les critères de performance ainsi que les préoccupations identifiées comme non encore atteintes sur la revue du rapport annuel 2016-2017 ci-jointe.

Respectueusement,

Terrance Galvin, Ph.D, MRAIC
Président

CACB CCCA

Examen du rapport annuel 2016-2017 de l'École d'architecture de la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal

J'ai examiné le rapport annuel 2016-2017 de l'École d'architecture de la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal soumis par Mr. Jacques Lachapelle, directeur de l'École. Mes commentaires et mes observations ont été basées sur le sommaire de l'évaluation de l'équipe de visite 2014 et sur la conformité avec les conditions d'agrément du rapport de l'équipe de visite (RÉV) ainsi que sur le rapport annuel soumis.

I- Sommaire de l'évaluation de l'équipe

Sujets de préoccupation de l'équipe

2. *L'équipe souhaitait également l'élimination de certains obstacles à une plus grande exposition aux domaines interdisciplinaires. Le RÉV avait émis un commentaire sur l'apparence de chevauchements et le possible dédoublement dans certains volets de cours. Le rapport souligne qu'un certain nombre de changements ont été apportés pour tenir compte de ces préoccupations.*

   L'école a entrepris des démarches d'amélioration notables de la formation, notamment au niveau du programme de baccalauréat où elle a entamé une évaluation plus attentive du programme en vue d'améliorer l'offre de cours, éviter les dédoublement, encourager l'interdisciplinité, et si nécessaire, apporter des modifications au programme.

   À la lumière des chantiers engagés, l'École devrait continuer à faire rapport sur ce point.

3. *L'équipe de visite apprécie les améliorations décisives en vue d'atteindre le critère du design complet, néanmoins il est nécessaire de poursuivre et mieux coordonner les efforts en vue d'une atteinte plus homogène du critère par l'ensemble des étudiants.*

   Le rapport met en exergue la volonté de l'École à rencontrer les exigences du design complet pour lequel elle a réservé une place centrale dans la nouvelle maitrise qui a été implantée en 2016. Le comité des études supérieures suit de très près l'impact des modifications importantes qui y ont été apportées, notamment à travers les cours ARC6701 – Projet complet et ARC6711 – Pensée constructive, et qui a émis des recommandations à mettre en œuvre dès l'automne 2017.

   L'École devrait continuer de faire rapport sur ce point.

6. *Après deux années consécutives de déficit et des coupures au budget courant, les pressions budgétaires ont déjà eu un impact négatif sur les activités de l'école. L'équipe est très préoccupée par le manque de ressources financières.*

   Le rapport fait état d'un surplus de 200 000$, au niveau de la Faculté de l'aménagement, essentiellement en raison des départs à la retraite de quelques professeurs et d'un surplus au niveau de l'École.
   D'autres informations sont fournies à la Section II, point 1, sous Ressources financières.

En dépit des améliorations notées et du fait du caractère instables des dotations budgétaires qui échappent au contrôle de l'Université, l'École doit continuer à faire rapport sur ce point.

7. Conformité aux conditions d'agrément

Conditions et critères non atteints

9. Ressources financières
B2. Préparation d'un programme
B5. Accessibilité
B8. Systèmes environnementaux

Les critères de performance B2. Préparation d'un programme, B5. Accessibilité et B8. Systèmes environnementaux ont été atteints suites au rapport 2015-2016 présenté par l'école

9. Ressources financières

En plus des surplus mentionnés plus haut, le rapport fait état de plusieurs initiatives, ententes et activités de philanthropie aussi bien au niveau national qu'international qui visent à améliorer la santé financière du programme et accroitre en même temps sa visibilité aussi bien au sein des étudiants que du milieu professionnel. Néanmoins, le rapport n'indique pas et ne précise pas si les ressources actuelles sont récurrentes et/ou suffisantes. Le critère de la diversité est satisfait principalement par les ateliers tryptiques internationaux et les conférences prononcées par des invités. Le rapport indique que l'École s'appuie sur des dons pour financer cette initiative, mais ne précise pas si ces dons sont récurrents ou non.è

La préoccupation demeure et l'École doit continuer de faire rapport sur ce point.

III- Autres développements et initiatives

Le rapport souligne l'expérience positive de la participation et de l'intervention d'ingénieurs et d'experts dans le cadre des cours de design complet.

Le Rapport fait également mention :

- de la première expérience en matière de cours en ligne de la Faculté de l'aménagement avec le cours AME 6990 Éthique en aménagement ;
- du rapport au sujet de la santé psychologique des étudiants et de l'importance de prendre en considération les vulnérabilités à l'égard de la gestion du stress et de la gestion du temps; et
- du nouveau mobilier d'atelier acquis à l'été 2016 au coup de 350 000$

Finalement, le rapport énumère un grand nombre d'activités tenues au cours de la dernière année, dont le Séminaire Phyllis Lambert , la Table ronde de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti, les Conférences publiques de l'École d'architecture, des expositions et des charrettes, en plus de programmes de prix et de reconnaissance des professeurs et des étudiants. .

IV- Commentaires généraux

L'École a démontré qu'elle prenait très au sérieux les commentaires et évaluations du CCCA à travers le rapport de l'équipe de visite. Depuis la mise en place de la nouvelle maîtrise, elle a mis en branle plusieurs chantiers louables qui visent à améliorer la qualité de la formation aussi bien au niveau du baccalauréat que de la maitrise, et cela dans un contexte budgétaire restreint.

V- Recommandation au Conseil

☐ Je recommande l'acceptation du rapport annuel.

☒ Je recommande l'acceptation du rapport annuel avec les observations suivantes : l'école devra continuer à faire rapport au sujet des préoccupations et de la condition mentionnée ci-haut.

☐ Je recommande la non-acceptation du rapport annuel pour les raisons suivantes et je demande qu'un rapport révisé soit soumis à l'examen du Conseil :

Mourad Mohand-Said, B.Arch, M.Sc.A, Hon.MRAIC
Directeur général

4.6 Rapport annuel – RA 2017-2018

Université de Montréal

Faculté de l'aménagement
École d'architecture

Le 19 juin 2018

Monsieur Mourad Mohand-Said
Directeur général / Registraire
Conseil canadien de certification en architecture
1, rue Nicholas, bureau 710
Ottawa, Ontario K1N 7B7

Objet : **Rapport annuel (RA) de l'École d'architecture de l'Université de Montréal**

Cher Mourad Mohand-Said,

Comme vous nous l'avez demandé dans votre courriel du 20 avril dernier pour notre rapport annuel (RA), je vous transmets la section narrative, le rapport statistique sur les ressources humaines (annexe 4) et le calendrier universitaire 2017-2018.

Je vous prie de recevoir, cher Mourad Mohand-Said, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Jacques Lachapelle
Directeur et professeur titulaire

Pièces jointes

C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal QC H3C 3J7

Téléphone : 514 343-6007
Télécopieur : 514 343-2455

archi@ame.umontreal.ca

Université de Montréal

Faculté de l'aménagement

RAPPORT ANNUEL AU CACB-CCCA

Section narrative

Programme : MAÎTRISE EN ARCHITECTURE (M. Arch)

Année académique: ...2017-2018.....

Directeur de l'École d'architecture : ...Jacques Lachapelle.....

Signature: .....

Date: .....Juin 2018.....

1- INTRODUCTION

L'École d'architecture de l'Université de Montréal a reçu la visite du Comité de maintien de l'agrément du CCCA en février 2014. L'École a obtenu l'accréditation de son programme professionnel pour une durée de six ans : la prochaine visite d'agrément est prévue au printemps 2020.

Le présent rapport décrit les mesures prises par l'École en réponse aux « préoccupations » et aux « conditions » identifiées comme non atteintes par l'Équipe de visite 2014 et à l'examen du rapport annuel 2016-2017, daté du 30 novembre 2017 et signé par Mourad Mohand-Said, directeur général du CCCA.

Le rapport statistique sur les ressources humaines se trouve en annexe du présent document.

2- ÉTAT D'ÉVOLUTION DU PROGRAMME

L'année 2017-2018 – résumé des faits saillants

Suivi du programme de Maîtrise en architecture
Le bilan de la deuxième année du nouveau programme de maîtrise est somme toute positif. La première cohorte d'étudiants a présenté les projets thèses dans le cadre de l'Exposition des finissants de la Faculté qui a connu un grand succès. Par ailleurs, le comité des études supérieures, formé de Nicholas Roquet, Denis Bilodeau, Jacques Lachapelle ainsi que trois étudiants, Thomas-Antoine Boucher, Alexandra Dion-Fortin et Marion Valbousquet, a continué de faire un suivi attentif des cours et ateliers auprès des enseignants et des étudiants. Les ajustements apportés grâce aux commentaires de la première cohorte ont été appréciés. Les travaux du comité visent maintenant à améliorer l'articulation entre le cours *ARC6711 - Pensée constructive* et l'atelier *ARC6701 - Projet complet.* Les liens entre le cours *ARC6804 - Langages, écritures du projet* et l'atelier *ARC6802 - Projet thèse* seront également objet de réflexions en raison des approches différentes qu'adoptent les équipes de recherche pour la présentation écrite et visuelle des projets.

Le cours *ARC6830 - Pratique professionnelle* a été déplacé au premier trimestre. Un nouveau chargé de cours, **Sébastien-Paul Desparois,** en a offert la première partie portant sur la pratique professionnelle. Diplômé de l'École, Sébastien est directeur de la pratique professionnelle à l'Ordre des architectes du Québec (OAQ). Depuis plusieurs années, il est invité en compagnie de Nathalie Dion, présidente de l'OAQ, à intervenir pendant la séance d'accueil à l'intention des nouveaux étudiants à la maîtrise.

Le professeur invité **Gilles Prud'homme** (Dan Hanganu architectes et actuellement EVOQ architecture) et la chargée de cours **Patricia-Ann Sarrazin-Sullivan** (Box Architectures) ont succédé à notre professeur **Daniel Pearl** pendant son congé d'année d'étude et de recherche pour assurer la coordination et l'enseignement de l'atelier *ARC6701 - Projet complet* et du cours théorique *ARC6711 - Pensée constructive* en M1. Les étudiants ont travaillé sur la conception d'un Espace culturel et pédagogique pour l'École Sophie-Barat. Le site avait la particularité de comprendre les ruines d'un ancien bâtiment conventuel que les étudiants pouvaient inclure dans leurs projets. Leurs travaux ont fait l'objet de deux expositions, l'une organisée dans nos locaux à la Faculté de l'aménagement et l'autre, dans le contexte même du projet, soit l'École Sophie-Barat, afin de promouvoir la relance du projet auprès des autorités gouvernementales et municipales. D'autres détails sur le Projet complet

sont fournis plus loin à la section 3.1-3 au sujet des préoccupations concernant la coordination et l'amélioration du critère C4 - Design complet ainsi qu'à la section 9.2 qui traite du budget.

Pour ce qui est des activités préparant et menant au projet thèse (*ARC6801 - Projet de recherche* et *ARC6803 - Séminaire de recherche*), un nouveau thème, sous la responsabilité de **Claudine Déom,** a été proposé aux étudiants à l'hiver 2018 : *Le design architectural contemporain et le patrimoine mondial : de nouvelles approches pour une réconciliation des pratiques.* Pour faciliter la compréhension des enjeux liés au patrimoine, le thème comprenait une visite de l'Arrondissement historique du Vieux-Québec ainsi qu'un séjour d'études d'une semaine à Édimbourg en Écosse pendant la semaine d'activités libres.

Les quatre autres groupes thématiques qui étaient déjà en place ont également effectué des séjours d'études vers les destinations suivantes :

New York — Thème A : *Penser et construire l'architecture sur le site de Radio-Canada*. Responsable : **Anne Cormier**

New York — Thème B : *Lisière et médiation- Architecture, ville et arts médiatiques : recherches-créations, explorations, expérimentations*. Responsable : **Irena Latek**

Cali (Colombie) — Thème C : *Éthiques et pratique(s) du projet d'architecture*. Responsable : **Gonzalo Lizarralde**

San Francisco — Thème D : Architecture et information 2.0. Responsable : **Alessandra Ponte**

Comme l'an dernier, la direction des affaires internationales de l'UdeM (DAI) a offert un soutien financier important à ces activités hors les murs.

À l'hiver 2019, **Daniel Pearl** sera responsable d'une nouvelle équipe dont le thème de recherche portera sur la ville durable.

Suivi du programme de Baccalauréat Sc., Architecture

Le comité des études de premier cycle (composé de Georges Adamczyk, Manon Asselin, Thomas Balaban, Denis Bilodeau, Pierre Boyer-Mercier, Jacques Lachapelle, Valérie Mahaut, ainsi que le chargé de formation pratique, Marc Pape, et les représentants du RÉA, Bianca Addesa et Alexandra Dion-Fortin) s'est rencontré régulièrement. Des modifications au programme de baccalauréat ont été approuvées en février 2018 et seront effectives dès l'automne. Le cours *ARC 3321 – Espace architectural, cultures, sociétés* qui était le principal cours obligatoire pour répondre aux anciens critères de performance de l'étudiant (CPÉ) A6 - *Comportement humain* et A7 - *Diversité culturell*e a été éliminé. Par contre, un nouveau cours, *ARC 3306 - Architecture, cultures et mondialisation*, a été créé pour répondre au nouveau CPÉ introduit par le CCCA par les conditions d'agrément 2017, c'est-à-dire le B4 – *Diversité culturelle et perspectives mondiales*. Ce cours est ajouté au Bloc de cours obligatoires Histoire et théories (70C)

Un nouveau sigle *ARC3020 - Projet de conception intégré* a été ajouté à la structure du programme pour mieux identifier cette activité multidisciplinaire partagée avec des enseignants et des étudiants de génie. À l'École Polytechnique, cette activité pédagogique a son propre sigle : *ING 4901 – Projet intégrateur en développement durable.* Compte tenu de la récurrence de cette activité depuis des années et de son intérêt pédagogique, l'École souhaitait lui donner un sigle distinct et une description distincte dans l'annuaire. L'atelier a été offert à l'automne 2017 par le tuteur **Owen Rose** et à l'hiver

2018 sous la responsabilité de **Gilles Prud'homme.** À l'hiver 2018, des étudiants en architecture de paysage ont participé à l'atelier pour enrichir la réflexion sur l'aménagement du site**.**

Des professeurs au sein du comité des études avaient pour mandat de regarder plus attentivement deux dossiers, celui du numérique et celui de la construction. Dans le cas de la série de cours de construction, les discussions se poursuivent. Il n'y a pas eu d'entente sur des propositions de changements de contenu ou de programme. Pour ce qui est du numérique, les membres du comité se sont engagés avec la professeure **Manon Guité** dans un projet pédagogique de réalisation de capsules de formation aux étudiants.

L'offre d'ateliers en troisième année a été très diversifiée afin de permettre aux étudiants, selon leur choix, d'aborder des sujets liés à différentes cultures, de traiter de programmes différents et d'enrichir leur compréhension des aspects techniques du bâtiment. À l'été 2017, le professeur **Roger Bruno Richard** a été responsable de l'atelier hors les murs au Japon qui a porté sur les systèmes industrialisés de bâtiments. À l'automne, le professeur **Pierre Boyer-Mercier** a proposé pour la seconde fois un atelier en collaboration avec la nation Atikamekw de Wemotaci où les étudiants se sont rendus pour se familiariser avec le site et rencontrer des représentants de la communauté. À l'hiver, le professeur invité **Marc Blouin** a convié ses étudiants à concevoir une école à Inukjuak. Le sujet étant très actuel au Québec, d'autres enseignants ont proposé une école comme sujet d'atelier : L'atelier du professeur **Pierre Boyer-Mercier** portait sur les rapports entre pédagogie et architecture, en lien avec le LAB / École que le gouvernement a mis en place; **Daniel Pearl** et **Stephan Chevalier** ont amené un groupe d'étudiants à réfléchir sur le défi de l'atteinte du « carbone zéro » pour le secteur des écoles. Par ailleurs, les étudiants de **Valérie Mahaut** et **Owen Rose** ont travaillé à développer des propositions pour le Concours DRIA 2018 afin de trouver des solutions pour améliorer la résilience de la ville de Bangkok face aux inondations récurrentes. L'un des volets de l'atelier triptyque a permis aux étudiants de travailler avec les architectes **Pierre-Yves Arcile** et **Wilfrid Lelou**, architectes de Nantes en résidence à la Maison de l'architecture du Québec. Leurs travaux ont été présentés dans le cadre de l'exposition de ces architectes à Montréal et à Nantes.

Pour la deuxième année consécutive, le fonds Epsylon a servi à l'achat des matériaux de construction ainsi qu'à récompenser les meilleurs projets de résilles solaires conçus et fabriqués par les étudiants de deuxième année du baccalauréat dans le cadre de l'atelier ARC2012. Tania Lefrançois, directrice du développement des affaires et marketing chez Epsylon Concept faisait partie du jury et a pu constater à nouveau la créativité dont font preuve nos étudiants et l'effervescence entourant la présentation de prototypes de dimensions parfois imposantes.

Une aide financière de la nouvelle Chaire Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité visant l'achat de matériel et pour assurer les frais de déplacement a permis d'instaurer une nouvelle activité de formation au trimestre d'été 2018 : le laboratoire INTERFACES. Cette activité en formule «atelier d'exploration» propose aux étudiants du baccalauréat en architecture, de la maîtrise en architecture et de la maîtrise MGPA un défi différent pour lequel ils doivent construire un prototype à l'échelle 1:1. Pour la première édition, le professeur invité, l'architecte **Jean-Paul Boudreau** avait choisi d'aborder les impacts de la construction en bois au Québec. Des visites de chantier, des séminaires et plusieurs conférences ont aussi permis aux étudiants d'approfondir leur expertise de ce matériau.

Autoévaluation du programme et colloque pédagogique
En prévision de la visite de maintien de l'agrément prévue à l'hiver 2020, l'École a amorcé son processus d'autoévaluation. Une première rencontre du comité dirigé par **Manon Guité** a eu lieu le 1er mars 2018. Le lancement de sondages auprès des étudiants, des diplômés et du personnel enseignant a suivi le 21 mars. Le comité s'est réuni pour discuter des résultats le 26 avril et le 1er mai. Une synthèse a été présentée lors du colloque pédagogique annuel du 15 mai afin de susciter des réflexions en sous-groupes sur quatre points saillants de l'analyse, à savoir : les cours de construction; l'enseignement du numérique; la charge de travail des étudiants; le stage et les relations avec la profession. Le rapport du comité sera déposé vers la fin de l'été et une visite de deux experts sera organisée à l'automne. Les sondages ont fait ressortir les enjeux déjà identifiés dans les discussions avec les étudiants dans le cadre des comités des études.

Conditions et durées d'agrément du CCCA – édition 2017
Les comités des études ont pris acte du nouveau document du CCCA concernant les critères de performance du programme et de l'étudiant. Une ressource sera engagée durant l'été pour revoir chacune des fiches descriptives des cours et valider auprès des professeurs les critères de performance traités dans leurs cours et ateliers.

Ressources financières
L'année 2017-2018 s'est terminée avec un léger surplus budgétaire, comme l'an dernier. Par contre, les commentaires du CCCA, reçus le 30 novembre 2017, à propos du rapport annuel 2016-2017 nous amènent à croire que des précisions plus importantes semblent nécessaires concernant cette condition d'agrément considérée non atteinte lors de la visite de 2014. Ces précisions présentées à la section 3.1-2 apportent un éclairage complet sur la situation financière de l'École et les actions mises en œuvre pour assurer la qualité de l'enseignement offert à nos étudiants, sans négliger l'internationalisation des programmes et l'apprentissage du design complet.

Philanthropie
Le Fonds Riverin-Contant créé grâce à la générosité de deux diplômés de l'école, Julie Riverin et François Contant, vise la mise en place des activités «hors les murs» des trois prochaines années. À l'été 2018, ce sont 15 étudiants inscrits à l'atelier hors les murs au Brésil qui bénéficient de l'appui de ce fonds.

Pour honorer la mémoire de notre professeure honoraire, **Patricia Falta,** son don testamentaire sert à soutenir toutes les initiatives pédagogiques liées à l'accessibilité. Citons à titre d'exemple, la conférence de Anna Kwon, architecte à la Société Logique, dans le cadre du cours d'intégration ARC1802 et les interventions des experts invités dans le cadre de l'atelier *ARC6701 - Projet complet* de la première année de la maîtrise.

Ressources humaines
En 2017-2018, la direction de l'École a pu compter sur une équipe administrative complète : **Isabelle Séguin** a remplacé Sandra Jacquemmoz pendant son congé pour études de six mois. Cela permettait au directeur d'être assisté par une employée expérimentée. **Viridiana Carrillo Flores** s'est jointe à l'équipe de façon temporaire.

Pour les effectifs professoraux, le professeur **Jean-Pierre Chupin** était en année d'étude et de recherche et le professeur **Daniel Pearl** a terminé son AER à la fin de l'automne 2017, ce qui est dans les normes. Il y a eu également deux congés de maladie de plus de six mois.

Bechara Helal a été engagé au poste de professeur dans le domaine de la culture constructive

contemporaine. Son entrée en fonction se fera le 1er juillet 2018. Bechara a d'abord fait des études en génie civil à Polytechnique Montréal (B.Sc. Ing., option structure, 1996) avant de poursuivre à notre École (B.Sc. Design architectural, 2001; M. Arch, 2002; Ph.D. ind. en architecture, 2017). Sa thèse de doctorat portait le titre : « Les laboratoires de l'architecture, Enquête épistémologique sur un paradigme historique ». Les compétences en enseignement de Bechara Helal sont bien connues puisqu'il a cumulé, au fil des années, différentes contributions à des cours et des ateliers. Il a été notamment responsable, à quatre reprises, de l'atelier conjoint avec l'École Polytechnique. Son approche transdisciplinaire et collaborative sera mobilisée dès l'automne prochain par l'enseignement du cours *ARC6711 – Pensée constructive* aux étudiants de première année de maîtrise en architecture.

Ressources physiques / mobilier
Le Comité d'attribution du Fonds d'amélioration de la vie étudiante (FAVE) de l'UdeM a accordé un montant de 76 995 $ au projet piloté par l'étudiant en architecture, **Adrien Bravo.** La somme a été octroyée pour l'achat de mobilier pour certains espaces de vie potentiels identifiés par les étudiants dans la Faculté.

Durant l'été 2018, les tables à dessin des ateliers de 1re année du baccalauréat seront l'objet de réparation attentive par le technicien de l'atelier de bois, **Charles Boily.**

Ressources documentaires et technologies de l'information
Manon Guité a obtenu une somme de 15 000 $ des fonds du programme de soutien à la réussite pour développer un carrefour numérique visant à mettre en place une plateforme qui rend disponible des capsules de contenu pour faciliter l'apprentissage du numérique en architecture et en design d'intérieur. **Manon Asselin** et **Thomas Balaban** ont participé à cette demande. Un comité sera formé pour déterminer les besoins et développer les capsules. Le développement devrait se poursuivre l'an prochain.

Conférences, expositions, etc.
Un grand nombre d'activités ont été organisées à l'École en 2017-2018, dont la **22e Charrette interuniversitaire du CCA *Machines à discordes*** sous la responsabilité de **Thomas Balaban,** la **Charrette étudiante *Ouss qu'on s'en va*** et la 13e table ronde de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti ainsi qu'une quinzaine de conférences et nombre d'expositions. La liste de ces événements est incluse à la fin de ce présent rapport à la Section 4 - Autres informations pertinentes.

Prix et distinctions, rayonnement et recherche
En novembre 2017, **Gonzalo Lizarralde** a obtenu la Chaire Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité et a débuté plusieurs projets de recherche dont le laboratoire Interfaces décrit plus haut. Le séminaire Interfaces intitulé *Au-delà de Revit : Les opportunités et les limites de la méthodologie BIM et ses relations avec la gestion de projets* a réuni une trentaine de participants en avril 2018, dont plusieurs experts dans le domaine (entre autres, le président de BIM Québec, le responsable de BIM chez Provencher Roy, 3 ingénieurs de Magil Construction, des professeurs de l'ETS et Polytechnique). Le séminaire a exposé divers points de vue sur les avantages et les limites de ces méthodologies : la vision de la recherche, la vision des coordonnateurs BIM, la vision d'une grande entreprise d'architecture et la vision de la théorie de la conception.

Pendant l'année 2017-2018, nos professeurs se sont distingués à de nombreux égards. Une liste exhaustive des activités des professeurs se retrouve à la fin du présent document. Pour ce qui est de prix à l'échelle canadienne, **Anne Cormier** est récipiendaire du prix 2017 Margolese National Design for Living. Une médaille du Gouverneur général en architecture a été attribuée au Pavillon pour la

Paix Michal et Renata Hornstein, projet auquel a contribué **Manon Asselin,** ainsi qu'à la Maison de la littérature, projet de nos diplômés et professeurs invités **Stephan Chevalier, Sergio Morales** et **Alexandre Massé,** déjà récompensé par le Grand Prix d'excellence de l'OAQ 2017. L'agence Chevalier Morales est la lauréate du Prix du cabinet d'architectes de la relève de l'année 2018 décerné par l'Institut royal d'architecture du Canada (IRAC).

3- RÉPONSE À L'ÉVALUATION DE L'ÉQUIPE DE VISITE

3.1- PRÉOCCUPATIONS

Dans l'ordre listé dans le rapport de l'équipe de visite (RÉV)

Préoccupations et recommandations de l'équipe

1. *Le corps professoral ainsi que les étudiants ont exprimé un vif intérêt à l'augmentation des opportunités d'échanges interdisciplinaires par le biais d'activités académiques. Malheureusement, l'histoire récente semble indiquer que les diverses disciplines n'ont pas su profiter pleinement de ces opportunités, même si des changements au niveau du leadership ont démontré un intérêt pour éliminer la culture du silo disciplinaire au niveau de l'enseignement et de la recherche.*

L'École n'est plus tenue de faire rapport sur ce point selon l'examen du rapport annuel 2015-2016, daté du 26 août 2016 par Claudio Brun del Re, président de l'équipe de visite et examinateur du CCCA.

2. *Lors de la visite, l'équipe a constaté que la densité des cours obligatoires au sein du programme d'étude représente un obstacle à la possibilité d'être exposé et participer à des cours issus de d'autres disciplines. À cet égard, l'équipe souligne que les étudiants voient la série de quatre cours de construction comme étant partiellement répétitifs. L'équipe a également observé la possibilité d'optimiser la séquence afin d'être plus efficace dans la transmission de la matière et ainsi potentiellement libérer de l'espace dans la plage horaire. Dans le même ordre d'idée, la matière contenue dans la série de cours d'histoires et de théories obligatoires semble répétitive si on considère le nombre de cours qu'elle comprend. On voit là une possibilité de reconsidérer cette série afin de libérer davantage d'espace dans le curriculum professionnel.*

RÉPONSE DE L'ÉCOLE

Interdisciplinarité

Concernant le commentaire sur l'exposition et la participation à des cours issus d'autres disciplines, rappelons que tous les étudiants au baccalauréat doivent suivre un cours au choix dans un autre programme que ceux offerts à la Faculté de l'aménagement. Les étudiants à la maîtrise ont aussi cette possibilité de suivre un cours au choix (Bloc 70F du programme) et nous acceptons qu'ils prennent des cours dans les autres programmes en

aménagement lorsque c'est pertinent à leur cheminement.

De plus, suivant la liste de cours qui est prévue dans nos programmes, les étudiants ont la possibilité de suivre des cours à option dans d'autres disciplines, tel qu'urbanisme, architecture du paysage, histoire de l'art, soit au baccalauréat :

- APA 1130 - Écologie et développement durable
- ARP 2012 - Dessin 2
- URB 1113 - Espaces et sociétés

À la maîtrise, il s'agit des cours à option de la M.Sc.A, option Montage et gestion de projets:

- AME 6043 - Planification et élaboration des projets
- AME 6046 - Planification et contrôle des ressources

Dans les faits, sauf pour le cours de dessin offert par le Département d'histoire de l'art, la majorité des étudiants privilégient les cours à option en architecture.

De plus, tous les étudiants ont des cours offerts par des ingénieurs. Ils rencontrent des ingénieurs en situation de projet au sein des ateliers de 2e année au baccalauréat et au projet complet à la maîtrise. C'est sans compter bien sûr l'atelier *ARC3020 - Projet de conception intégré* qui est un atelier conjoint avec l'École Polytechnique.

Pour ce qui est des autres disciplines de l'aménagement, le contexte facultaire crée des attentes que le sondage réalisé dans le cadre de l'autoévaluation a encore fait ressortir. Néanmoins, bien que des collaborations soient possibles et existent, les occasions de rencontres avec des professeurs ou des étudiants d'autres programmes de la Faculté demeurent limitées. Cela dit, il faut admettre que les pratiques administratives à l'Université ne les facilitent pas, sans compter des questions telles que les conflits d'horaires entre les différents programmes. Quoi qu'il en soit, des initiatives existent. Dans le cadre de l'atelier ARC3020, avec l'École Polytechnique, des étudiants en architecture de paysage ont été amenés à intervenir et collaborer avec les étudiants en architecture et en génie durant deux semaines. Des discussions sont en cours pour répéter cette expérience à l'avenir. À la maîtrise, dans le thème E sur les sites du patrimoine mondial, des activités conjointes avec les étudiants à la maîtrise en aménagement, option Conservation du patrimoine bâti sont prévues. Pour ce qui est d'autres contributions de professionnels ou d'autres disciplines, soit par des conférences dans des cours ou à titre de critique invité, on recense une soixantaine de conférenciers rémunérés par l'École dans les différents cours et ateliers, provenant de différents horizons.

Il faut dire aussi que le contexte facultaire crée d'autres opportunités que dans les seuls cours crédités. Les étudiants sont appelés à participer à des activités extracurriculaires comme des charrettes. Ils peuvent aussi assister à des conférences publiques en urbanisme, architecture de paysage et en design.

Rappelons enfin, que depuis des décennies, l'École d'architecture de l'Université de Montréal admet des étudiants de différents horizons disciplinaires et de différents cheminements d'études à ses programmes, notamment pour le baccalauréat en sciences architecture.

Cours de construction. Comme mentionné plus haut, le comité des études de 1er cycle a poursuivi les discussions sur les cours de construction. À la suggestion de celui-ci, notamment des étudiants du RÉA, il a été proposé à l'enseignant de revoir le contenu du cours, *ARC 1311 –Architecture et construction 1,* afin que ce premier cours porte davantage sur les principes fondamentaux et sur des exemples dans des cultures, époques et climats diversifiés, au lieu de mettre l'emphase sur les seuls exemples contemporains dont les audaces constructives sont parfois difficiles à saisir pour des étudiants débutant en architecture. De même, au lieu de maquettes de projets contemporains, les travaux demandés ont été revus.

Malgré les démarches de l'École, les changements dans les cours de construction sont en partie freinés depuis 2015 par plusieurs remplacements parmi les enseignants, en majorité des chargés de cours. Le nouveau professeur **Bechara Helal** engagé au poste de professeur dans le domaine de la culture constructive contemporaine aura la responsabilité de faire la coordination et le suivi des quatre cours de construction et des trois autres cours liés aux aspects techniques du baccalauréat. Il a déjà offert le cours *ARC 2314 – Architecture et construction* 4 à l'hiver 2018 dont il sera à nouveau responsable à l'hiver 2019 et il sera également responsable du cours *ARC 6711 - Pensée constructive* à la maîtrise à l'automne.

Histoire et théorie : Comme nous l'avons indiqué dans le rapport de l'an dernier, c'est principalement à la maîtrise que les cours ont été modifiés. Au lieu d'avoir un cours obligatoire en histoire et théorie, le programme prévoit des séminaires de recherche (ARC6803 A à E) qui sont en lien avec les ateliers projets de recherche et les thèmes proposés par des équipes d'enseignants. Cette approche qui assure des liens plus étroits entre la théorie et les sujets spécifiquement traités dans les ateliers n'entraîne pas de répétition avec les cours suivis au baccalauréat.

Au niveau du baccalauréat, l'École préserve une forte présence des cours en histoire et théorie, considérant que cela fait partie des particularités de son programme. En fait, le nouveau cours *ARC 3306 – Architecture, cultures et mondialisation* a été ajouté au bloc 70C – *Histoire et théories* dans la structure du programme. Ainsi, au cours de leur cheminement, les étudiants ont à chacun des six trimestres un cours obligatoire en histoire et théorie.

3. L'équipe de visite apprécie les améliorations décisives en vue d'atteindre le critère du design complet, néanmoins il est nécessaire de poursuivre et mieux coordonner les efforts en vue d'une atteinte plus homogène du critère par l'ensemble des étudiants.

RÉPONSE DE L'ÉCOLE

L'atelier *ARC 6701 – Projet complet* ainsi le cours *ARC 6711 Pensée constructive* fait appel à une équipe de professionnels invités aguerris dont l'École est fière. Le professeur invité **Gilles Prud'homme** (Dan Hanganu architectes et actuellement EVOQ architecture) et la chargée de cours **Patricia-Ann Sarrazin-Sullivan** (Box Architectures) ont succédé à notre professeur **Daniel Pearl** pendant son congé en année d'étude et de recherche pour assurer la coordination et l'enseignement de l'atelier *ARC6701 - Projet complet* et du cours théorique *ARC6711 - Pensée constructive* en M1. Ces deux architectes chevronnés étaient entourés de tuteurs praticiens aguerris :

- **Eugenio Carelli,** associé à l'agence Provencher Roy,
- **Annie Lebel**, associé à l'agence In situ,
- **Geneviève Marsan,** associée chez NFOE,
- **Sergio Morales,** associé de Chevalier Morales,
- **Louis Thellend,** associé de Thellend Fortin,
- **Vladimir Topouzanov,** associé de Saïa Barbarese Topouzanov.

L'approche développée dans ces activités vise à permettre aux étudiants de rencontrer des experts et des professionnels, dont des ingénieurs, qui peuvent les aider dans l'avancement de leur projet sur des aspects précis. Comme l'an dernier, de nombreux collaborateurs et experts invités provenant de différentes disciplines sont intervenus pendant le trimestre, soit :

- Les ingénieurs en structure : Carl Boutin, Benoît Cloutier, Charles-Étienne Cyr, Alicia Gallagher, Damien Gilles, Thibaut Lefort, Louis-Philippe Poirier
- Les ingénieurs en mécanique: Roland Charneux, Dominic Latour, Nicolas Lemire, Jean-François Pelletier, Daniela Petrulian,
- Le consultant en expertise patrimoniale patrimoine : Mario Brodeur, architecte. Les professeurs Nicholas Roquet et Claudine Déom pour le volet patrimoine.
- La consultante en code du bâtiment : Nicole Olivier, architecte.
- L'expert en enveloppe du bâtiment : Richard Trempe, architecte.
- Les architectes et technologues de l'architecture : Dino Barbarese, Alain Dagenais, Guillaume De Lorimier, Marc Gaudreau, Yvon Lachance, Pascal Lessard, Maryse Laberge, Yvon Lachance, Alexandre Massé, Stephan Vigeant, Katsuhiro Yamazaki, Tom Balaban.

Lors de rencontres avec les enseignants et les étudiants ainsi que lors de l'exposition des travaux, le comité des études supérieures a pu constater les progrès réalisés suite à ses recommandations de l'an passé. Ces rencontres ont également permis de tracer un nouveau bilan et de nouvelles recommandations en vue de continuer d'améliorer ces activités pédagogiques liées au design complet, à savoir :

- Assurer des livrables par les étudiants qui aideront le prochain comité de visite de mesurer l'atteinte des objectifs.

- Continuer de veiller à établir un calendrier qui assure l'arrimage entre la venue des experts et les étapes de conception du projet.
- De préciser les travaux spécifiques du cours afin de les distinguer des livrables dans l'atelier et de clarifier les responsabilités des différents enseignants dans leur correction.

Par ailleurs, l'École a adopté un ratio de 10 étudiants par tuteur pour cet atelier compte tenu du fait que, suite à une demande de l'assemblée départementale, le projet en fin de session doit être individuel.

4. *L'équipe est très préoccupée par la troisième répétition du manque d'atteinte du critère de l'accessibilité.*

L'École n'est plus tenue de faire rapport sur ce point selon l'examen du rapport annuel 2015-2016, daté du 26 août 2016 par Claudio Brun del Re, président de l'équipe de visite et examinateur du CCCA.

5. *Les questions de gestion des espaces au sein du bâtiment demeurent une préoccupation pour assurer la pleine autonomie de l'école.*

L'École n'est plus tenue de faire rapport sur ce point selon l'examen du rapport annuel 2015-2016, daté du 26 août 2016 par Claudio Brun del Re, président de l'équipe de visite et examinateur du CCCA.

6. *Après deux années consécutives de déficit et des coupures au budget courant, les pressions budgétaires ont déjà eu un impact négatif sur les activités de l'école. L'équipe est très préoccupée par le manque de ressources financières.*

Voir la réponse de la section suivante (3 - CONDITIONS ET CPÉ « NON-ATTEINTS » 9. Ressources financières).

Dans l'ordre listé dans le rapport de l'équipe de visite (RÉV) et dans le rapport de l'évaluation ciblée (RÉC) si applicable

Conditions d'agrément non atteintes à la dernière visite de maintien de l'agrément du CCCA (2014)

9. Ressources financières

Le programme doit avoir accès à un appui institutionnel et à des ressources financières suffisants

Atteint	Non-atteint
[ ]	[x]

Commentaires de l'équipe de visite 2014 :

1. *Alors que les rapports financiers des deux dernières années indiquent des déficits de 2,3% et 3,3% respectivement, l'équipe de visite constate que le budget de l'exercice financier courant a été diminué d'environ $200 000 alors que des coupures pour l'année prochaine sont déjà annoncées. L'analyse du budget suggère que l'école opère déjà sous la limite inférieure des ressources financières requises pour livrer ses programmes.*

2. *Les pressions budgétaires ont présentement un impact négatif sur les activités de l'école. Les invités internationaux qui contribuaient, entre autres, à l'atteinte du critère de diversité culturelle dans l'atelier triptyque n'ont pu être engagés cette année. Aussi, les efforts requis pour atteindre minimalement le critère Design complet nécessiteront encore plus de ressources pour augmenter l'atteinte consistante de ce critère dans le futur.*

RÉPONSE DE L'ÉCOLE

Suite aux commentaires que nous avons reçus en réaction au rapport annuel de 2016-2017, des informations plus importantes semblent nécessaires concernant cette condition d'agrément non atteinte lors de la visite de 2014. Pour cette raison, nous croyons utile d'expliquer le financement universitaire et la méthode d'attribution du budget de l'École d'architecture avant de faire un suivi sur certaines préoccupations exprimées.

Financement et budget : un portrait global. De manière générale, au Québec, le financement à l'enseignement dans les universités repose principalement sur le nombre d'étudiants inscrits (EETP : Effectif étudiant en équivalence au temps plein). Cette subvention est toutefois répartie selon une grille de classification des types d'enseignement dans différentes disciplines (CLARDER). Ainsi, au niveau facultaire, le financement varie d'année en année, principalement en fonction du nombre d'étudiants inscrits l'année précédente. Cette méthode entraîne des fluctuations, parfois importantes, d'une année à l'autre. Par ailleurs, depuis les importantes coupures qui ont eu lieu en 2014-2015, le gouvernement du Québec a maintenu le même taux de financement des universités. Cela implique qu'il ne tient pas compte de l'augmentation du coût de la vie, ni des hausses salariales prévues par les différentes conventions collectives, ni des promotions des professeurs.

Pour ce qui est du budget de l'École, il faut savoir que, chaque année, chacune des écoles de la Faculté de l'aménagement soumet à la Faculté un budget prévisionnel en fonction des cours et des ateliers qu'elles doivent offrir. Si les besoins équivalent au budget alloué par la Faculté, alors l'École obtient tout ce dont elle a besoin. Si ce n'est pas le cas, un effort équitable est demandé aux trois écoles pour se rapprocher du budget obtenu. Depuis 2015-2016, les différences entre les dépenses et les budgets octroyés à l'École d'architecture sont les suivants :

BUDGET - École d'architecture					
	2014-2015	**2015-2016**	**2016-2017**	**2017-2018**	***2018-2019***
Dépenses incluant les salaires	3 595 587 $	3 659 055$	3 527 956$	3 448 268$	*3 581 000$*
Budget alloué	3 504 434 $	3 648 651$	3 582 980$	3 522 578$	*À venir*
Surplus (déficit)	(91 153 $)	(10 404$)	55 024 $	74 310 $	
Surplus (déficit) en %	- 2,5%	-0,29%	+1,54%	+2,11%	

Puisque la méthode de répartition du budget au sein de la Faculté de l'aménagement se fonde sur les demandes budgétaires de chacune des écoles, le budget alloué à l'École ne dépend pas directement de son nombre d'étudiants, mais de ses demandes et de ses obligations financières. Ainsi, les baisses significatives des dépenses après 2015-2016 s'expliquent en partie par la diminution de la masse salariale des professeurs suite à des congés de maladie prolongés et des départs à la retraite. En fait, la baisse de la masse salariale se chiffre à 256 831$ entre l'année 2015-2016 et l'année 2017-2018. L'engagement d'un nouveau professeur en 2018-2019 va augmenter cette masse salariale.

En fait, l'approche budgétaire adoptée par la Faculté fait en sorte que le budget alloué à l'École a souvent dépassé les revenus engendrés par les étudiants inscrits dans ses programmes et les cours facultaires dont elle a la responsabilité. Autrement dit, la méthode de péréquation du financement interne au sein de la Faculté peut amener une compensation budgétaire aux revenus engendrés par l'École. Elle permet à l'École de remplir ses obligations pour ses programmes sous agrément.

Dans ce contexte, la direction de l'École se fait néanmoins un devoir de contribuer positivement au financement de la Faculté. Pour ce faire, elle a accru au cours des dernières années le nombre d'admission au baccalauréat passant de plus ou moins 100 étudiants à 112 admissions en 1re année de baccalauréat (8x14 étudiants par atelier dans les ateliers de 1re année). Il faut dire que cette augmentation visait prioritairement à compenser les abandons à son programme de baccalauréat, surtout au début des études. La cible d'admission a aussi légèrement augmenté à la maîtrise depuis 2016 pour correspondre à 7 groupes de 10 étudiants au projet complet. Une autre mesure de suivi est la rationalisation des cours à option, en ayant une offre pour combler les cibles minimales d'assistance. Enfin, d'autres mesures concernent les programmes facultaires auxquels l'École participe.

Le suivi strict du budget de l'École a contribué à permettre l'engagement d'un nouveau professeur et il a permis en 2017-2018 de se rapprocher sensiblement de l'équilibre entre le financement correspondant au nombre d'étudiants inscrits et les dépenses budgétaires.

Soutien financier aux méthodes pédagogiques et d'enseignements spécifiques. L'équipe de visite d'agrément de 2014 exprimait des craintes sur l'éventuel impact du budget sur la capacité de l'École à livrer ses programmes. En fait, telle que décrite ci-avant, la gestion du

budget facultaire qui tient compte des demandes et des besoins des unités permet à l'École de maintenir des pratiques pédagogiques et des enseignements qui lui sont spécifiques, notamment au regard de certains aspects soulignés dans le rapport de 2014.

1) Financement des activités d'internationalisation. Dans le rapport de l'équipe de visite de 2014, il était indiqué que le budget pouvait avoir un impact négatif sur ses activités d'internationalisation. Cette crainte ne s'est pas concrétisée. En fait, le contexte actuel diffère de celui de 2014. En effet, la Direction des affaires internationales (DAI) de l'Université de Montréal a prévu un budget spécifique d'appui aux activités internationales, principalement pour les déplacements et séjours des étudiants, mais également pour la venue de professeurs invités venant d'autres universités, comme cela peut être le cas pour l'atelier triptyque. Grâce à cette aide, l'École a développé ses activités internationales et la DAI a répondu favorablement à toutes nos demandes, totalisant 124 480$ pour 2017-2018. Ces montants ont principalement servi à l'atelier hors les murs au Japon (13 étudiants du baccalauréat et 5 étudiants à la maîtrise) ainsi que les voyages à l'étranger pour les 5 groupes d'étudiants inscrits à l'atelier *ARC6801 - Projet de recherche* à la maîtrise, c'est-à-dire tous les étudiants inscrits en 1re année de maîtrise, soit 67 étudiants en tout.

Pour ce qui est de l'atelier triptyque qui a fait l'objet de remarques spécifiques de la part du comité de visite de 2014 et encore l'an dernier suite au RA, il faut savoir qu'il continue d'être offert, toujours une seule fois par année. La raison est moins budgétaire que pédagogique. En effet, cet atelier optionnel de 3e année implique la conception de 3 projets en une session. Or, il ne suscite pas le même intérêt de la part des étudiants que les ateliers qui les amènent à concevoir un seul projet de manière plus complète.

Même si les activités d'internationalisation sont soutenues par la DAI, l'École souhaite aider davantage les étudiants par le biais de dons philanthropiques. Au mois de septembre 2017, l'École a annoncé que les architectes Julie Riverin et François Contant ont fait un don souscrit pour trois ans qui doit précisément servir à l'atelier hors les murs. En plus de l'aide de la DAI et d'un organisme provincial (Les Offices jeunesse internationaux du Québec : LOJIQ), 15 étudiants bénéficient ainsi d'aide financière supplémentaire pour participer à l'été 2018 à l'atelier hors les murs au Brésil. D'autres dons permettent d'aider les étudiants à faire des voyages d'études à l'étranger. Ainsi, à l'hiver 2018, le fonds MSDL a financé le séjour de recherche de quatre étudiants à Bangkok dans le cadre de l'atelier ARC3018E portant sur le concours international *Design Resilience in Asia* (DRIA) 2018.

2) Encadrement optimal des étudiants en atelier**.** L'École maintient dans les ateliers des ratios étudiants/tuteur entre 10 et 14 étudiants, ce qui se compare favorablement aux autres écoles canadiennes. Elle vise ainsi un enseignement minimal de 1 heure de tutorat /semaine/étudiant. Elle a pu également maintenir en 1re année un atelier de 15 heures par semaine au lieu de la douzaine d'heures/semaine normalement accordée dans les ateliers. Ces trois heures de plus pour un atelier de 6 crédits représentent un investissement de 55 586$.

À la maîtrise, le budget soutient un ratio de 10 étudiants par tuteur dans l'atelier *ARC 6701 – Projet complet* pour assurer le meilleur suivi possible auprès des étudiants et leur permettre de réaliser un projet individuel suivant les attentes exprimées par l'assemblée départementale. Enfin, l'atelier Projet thèse (ARC6802) est de 9 crédits, ce qui implique un encadrement supplémentaire de 50% pour cette activité.

3) Projet complet. L'École accorde un supplément budgétaire à l'atelier *ARC6701 - Projet complet* afin d'inviter des ingénieurs et d'autres experts à rencontrer les étudiants à trois reprises, sans compter les conférenciers invités à participer au cours *ARC 6711 - Pensée constructive.* Au total, en 2017-2018, le budget accordé à ces activités pédagogiques a permis d'inviter près d'une trentaine d'intervenants. Plusieurs sont listés à la section 3.2 du présent rapport.

Enfin, soulignons qu'afin d'honorer la mémoire de notre professeure honoraire, **Patricia Falta,** son don testamentaire sert à soutenir toutes les initiatives pédagogiques liées à l'accessibilité, notamment pour l'atelier projet complet.

4) Soutien aux ateliers Projet de recherche (ARC6801), Projet thèse (ARC6802) et au Séminaire de recherche (ARC6803). Depuis la mise en place de la maîtrise en 2016, l'École accorde un budget supplémentaire aux différentes équipes de recherche pour soutenir les enseignements associés au projet thèse.

Budget 2018-2019 : un budget déficitaire. Notamment en raison d'une baisse des EETP à la Faculté en 2017-2018, d'augmentation des coûts associés au personnel enseignant régulier (dont le recrutement du professeur **Bechara Helal**) et du personnel enseignant à temps partiel (en raison des nombreux congés d'année d'étude et de recherche, de mesures transitoires de retraite et d'un congé de ressourcement), le budget facultaire de 2018-2019 aura un déficit marqué de quelques centaines de milliers de dollars. Toutefois, les surplus accumulés depuis les dernières années compenseront en partie le déficit.

Impact du financement sur les engagements de professeurs. Bien que l'École ait pu maintenir ses activités pédagogiques, l'impact le plus important de l'absence d'indexation du financement gouvernemental aux universités porte sur l'engagement de nouveaux professeurs. Depuis la dernière visite d'agrément en 2014, il n'y a eu qu'un seul engagement de professeur, celui de **Bechara Helal** cette année.

Pour les raisons invoquées ci-avant concernant les augmentations salariales et les promotions d'année en année, la Faculté ne peut pas assurer un remplacement systématique de chaque départ à la retraite. Cela a pour conséquence que l'École se voit obligée de compter davantage sur l'apport de personnel enseignant à temps partiel (chargés de cours, chargés de formation pratique et professeurs invités).

Avec l'engagement d'un nouveau professeur, l'École comptera officiellement en juillet 2018, 22 professeurs (le nombre est plutôt de 21 si l'on tient compte du congé de maladie prolongé d'un professeur depuis 2015). Parmi ces 21 professeurs, 6 sont à demi-temps. L'École a donc

l'équivalent de 18 professeurs à temps complet. Cela représente un ratio de 21,5 étudiants par professeur. C'est un ratio élevé, mais qui se compare à d'autres écoles d'architecture canadiennes.

Nouvelle politique du financement universitaire. Une nouvelle politique québécoise de financement des universités du gouvernement du Québec a été annoncée en mai 2018.[1] Elle prévoit une augmentation du financement ainsi que la révision du mode de rétribution par type d'enseignement (CLARDER). Toutefois, il est trop tôt pour connaître l'impact réel de cette politique sur le budget de l'École.

Conclusion. Malgré les craintes exprimées par le comité de visite en 2014 concernant l'impact des pressions budgétaires sur les activités de l'École, l'École met tout en œuvre pour ne faire aucun compromis sur la qualité de l'enseignement, tant sur l'internationalisation, que sur l'apprentissage du design complet.

Critères de performance de l'étudiant non-atteints à la dernière visite de maintien de l'agrément du CCCA (2014)

B2. Préparation d'un programme

Capacité de préparer un programme complet pour un projet d'architecture qui tient compte des besoins du client et de l'usager, des précédents appropriés, des exigences en termes d'espace et d'équipement, des lois et des normes pertinentes et des critères de sélection du site et d'évaluation du projet

	Atteint	Non-atteint
	[ ]	[x]

Commentaires de l'équipe de visite 2014 :

Une majorité des projets en atelier portent sur le logement dont le programme semble se limiter à une exploration typologique. Cette programmation étant relativement simple, et souvent prescrite d'avance, n'offre pas l'opportunité d'élaborer une problématique et analyse du lieu à partir d'une proposition créative du programme de projet. On s'attendrait également à voir une exploration de complexité croissante au fil des ateliers et incluant, par exemple, des équipements publics et immeubles de grande hauteur. La planification détaillée des espaces servis et servants semble souffrir du manque d'analyse du programme qui devrait informer davantage la solution architecturale. Au niveau de la maîtrise, les projets finaux montrent une diversité de programmes manquant néanmoins de précision et de rigueur. L'équipe constate un manque dans le développement programmatique au début de la maîtrise.

[1] http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/enseignement-superieur/universitaire/Politique-financement-universites.pdf

L'École n'est plus tenue de faire rapport sur ce point selon l'examen du rapport annuel 2015-2016, daté du 26 août 2016 par Claudio Brun del Re, président de l'équipe de visite et examinateur du CCCA.

B5. Accessibilité

Capacité de concevoir un site et un bâtiment adaptés aux individus ayant diverses capacités physiques et cognitives.

Atteint	Non-atteint
[ ]	[x]

Commentaires de l'équipe de visite 2014 :

Malgré l'ajout de cette composante au cours ARC6832 touchant les questions règlementaires, l'équipe de visite est de nouveau très préoccupée par un manque d'évidence du souci pour l'accessibilité dans toutes ses dimensions complexes et qui ont pour objet d'assurer non-seulement le respect des règlements et la commodité d'usage, mais surtout le maintien de la dignité humaine dans l'aménagement urbain et tout l'environnement bâti.

L'École n'est plus tenue de faire rapport sur ce point selon l'examen du rapport annuel 2015-2016, daté du 26 août 2016 par Claudio Brun del Re, président de l'équipe de visite et examinateur du CCCA.

B8. Systèmes environnementaux

Compréhension des principes de base qui sous-tendent la conception de systèmes environnementaux, incluant l'acoustique, l'éclairage et la climatisation, l'enveloppe de bâtiment et la consommation énergétique, avec une connaissance des outils d'évaluation de la performance appropriés.

Atteint	Non-atteint
[ ]	[x]

Commentaires de l'équipe de visite 2014 :

L'équipe constate que les cours privilégient les systèmes passifs de contrôle de l'environnement. Bien que l'équipe voit cette orientation de manière positive dans la perspective du développement durable, elle a pour conséquence un manque d'attention aux systèmes mécaniques. En outre, aucune évidence du traitement acoustique n'a été rencontrée.

L'École n'est plus tenue de faire rapport sur ce point selon l'examen du rapport annuel 2015-2016, daté du 26 août 2016 par Claudio Brun del Re, président de l'équipe de visite et examinateur du CCCA.

4- AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Activités et initiatives de l'école

Conférences publiques

12 septembre **Alexandre Koseki,** architecte, Ph.D. École polytechnique fédérale de Lausanne, *Fabriquer la métropole intelligente : espaces, données et gouvernances*

17 octobre **Hubert Pelletier et Yves de Fontenay,** architectes, *Architectures de la nature captive*

19 octobre **Antoine Aubinais,** architecte, co-fondateur de Bellastock-Paris, *Architecture et réemploi*

27 octobre **Stéphane Berthier,** architecte et enseignant chercheur à l'ENSA de Versailles, *Innovation et création dans l'architecture de bois en France, de 1950 à aujourd'hui* (conférence de clôture du colloque Wood at Work, Espace St.Jax)

28 novembre **Gregorio Carboni,** architecte, Ph.D. Faculté d'architecture La Cambre Horta (Bruxelles), chercheur post-doctoral au CCA, *Main, travail, architecture et « relativité idéologique » De Bakhtin à Frampton : totalité, sélection et socio-histoire de l'espace bâti pour l'ère de la révolution robotique*

16 janvier **Cyrille Simonnet,** architecte, professeur et chercheur, Université de Génève, *Le béton optique, ou le gris comme matériau*

13 février **Nuno Grande,** architecte, chercheur, critique et commissaire est professeur au Département d'architecture de l'Université de Coimbra *Àlvaro Siza, An universal architect, Exhibiting his work from Paris to Venice*

20 février **Chevalier Morales Architectes,** *Références croisées* (en lien avec l'exposition présentée au CEUM)

20 mars **Gilles Marty,** architecte et enseignant à ENSA Grenoble, *« Quand j'étais petit »*

21 mars **Bernard Serge Gagné,** architecte, *Le monastère des Augustines à Québec* (conférence d'ouverture de la 13e Table ronde de la Chaire de rech. du Canada en patrimoine bâti)

Série de conférences publiques présentées par les candidats au poste de professeur en architecture

- 12 sept. **Shin Alexandre Koseki** (1er volet du triptyque)*
- 27 sept. **Bechara Helal**
- 3 octobre **Luis Casillas Gamboa**
- 4 octobre **Philippe Marin**
- 11 octobre **Stephan Kowal**
- 12 octobre **Mikel Landa**

Expositions

Travaux de l'atelier Hors les murs au Japon Été 2017 (resp. Roger Bruno Richard)
5 au 20 septembre 2017 au 2081 (vernissage 7 septembre)

Travaux M1 Automne 2017 – Réhabilitation des ruines de l'ancien externat Sainte-Sophie, Espace culturel et pédagogique - École Sophie-Barat
18 au 25 janvier dans les salles 2081 et 2083 (vernissage 18 janvier)
15 au 28 février – Bibliothèque de l'École Sophie-Barat (vernissage 15 février)

Références croisées Chevalier Morales architectes
31 janvier au 3 mars au Centre d'exposition de l'Université de Montréal (vernissage 31 janvier)

Vivre avec l'eau: Comment construire la résilience à la Nouvelle-Orléans et à Yumbo ?
Exposition de travaux des étudiants de maîtrise en urbanisme et maîtrise en architecture (Thème C – Responsable Gonzalo Lizarralde) 13 avril 2018 à la salle 1150

Exposition MEDIUM – travaux du cours ARP 2012 Dessin II – responsable Peter Krausz (16 avril à la salle 1150)

EFFA 2018 – Exposition des finissants de la Faculté de l'aménagement (projets des finissants au baccalauréat et de la première cohorte diplômée de la nouvelle maîtrise) du 4-5 mai au pavillon, vernissage sur invitation, le 3 mai avec remise des prix et bourses.

Autres événements

12 septembre, amphi 3110 et hall d'entrée (après la conférence de Shin Alexandre Koseki)
Cocktail de la rentrée (Remise des bourses d'admission Provencher Roy à **Qiaoqiao Xia, Hakim Lairini-Desjardins** et **Guillaume Vanderveken** et de la bourse Martin Troy à **Samuel Gendron-Fortier,** Annonce du don de Julie Riverin et François Contant pour soutenir l'atelier hors les murs)

1er novembre au 1150
Lancement de la Chaire Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité de l'Université de Montréal – nomination du titulaire, Gonzalo Lizarralde

17 novembre – remise des prix au 1150
Charrette interuniversitaire du CCA *Machines à discordes* sous la responsabilité de Thomas Balaban

23-25 mars à la salle 1150 et à l'amphithéâtre 1120
Charrette étudiante Ouss qu'on s'en va. L'événement a réuni des étudiants des universités du Québec et de l'Ontario (Université de Montréal, UQAM, Laval, McGill, Carleton et Laurentienne) autour de la thématique de l'architecture éphémère.

22-23 mars
Table ronde de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti *Les défis de la conservation des sites de mémoire du patrimoine mondial*

27 avril au 2065 de 9h à 17h30 suivi par un cocktail de réseautage
Séminaire INTERFACES *« Au-delà de Revit : Les opportunités et les limites de la méthodologie BIM et ses relations avec la gestion de projets »* organisé par la Chaire Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité

14 mai 2018
Vernissage des travaux des étudiants inscrits à ARC4328 - Matériaux de construction offert à l'été. Aide financière de la Chaire Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité pour l'achat de matériel et frais de déplacement

25 octobre 2018
Le quotidien à toutes les échelles. **Célébrations des 50 ans de la Faculté** de l'aménagement – parquet de l'Édifice Jacques-Parizeau
Un appel à réalisations pour le 50e anniversaire de la Faculté de l'aménagement a été fait auprès des diplômés et enseignants qui ont contribué à la planification d'un site, à la création d'un bâtiment, d'un lieu, d'un espace depuis 1968

Les programmes

Ateliers optionnels, 3e année, baccalauréat

Atelier Hors les murs – été 2017

ARC 3019	Prototype résidentiel Misawa Ceramics (Roger Bruno Richard) Atelier basé au Laboratoire Matsumura-Fujita, Université de Tokyo, Japon

Atelier triptyque - automne 2017

Shin Alexandre Koseki (Lausanne)	MTL2042 (11 au 29 septembre)
Hubert Pelletier et Yves de Fontenay (Montréal)	Architectures de la nature captive (2 au 20 octobre)
Pierre-Yves Arcile et Wilfrid Lelou (Nantes)	Habiter Ville-Marie (13 novembre au 1er déc. + conférence publique à la MAQ)

Ateliers optionnels– Automne 2017 – Hiver 2018

ARC 3017-A	La moyenne : l'horreur et l'architecture (Thomas Balaban)
ARC 3017-B	L'habitat autochtone et son implantation sur le territoire/ Les Atikamekw de Wemotaci (Pierre Boyer-Mercier)
ARC 3017-C	Espace onirique (Hal Ingberg)
ARC 3017-D	Métropole, village urbain et droit à la Ville (Alan Knight)
ARC 3017-E	Le musée vertical – Repenser la place du musée McCord dans le centre-ville de Montréal (Nicholas Roquet)
ARC 3017-F	Communauté – Éco-sensibilité - Intégration (Owen Rose)
ARC 3018-A	Programme(s) (Georges Adamczyk)
ARC 3018-B	L'école du village nordique d'Inukjuak (Marc Blouin)
ARC 3018-C	LAB/École, une maternelle et une école primaire pour les pédagogies alternatives (Pierre Boyer-Mercier)
ARC 3018-E	Concevoir la résilience en Asie – Designing Resilience in Asia 2018 International Design Competition (Valérie Mahaut et Owen Rose)
ARC 3018-F	Est-ce que le carbone zéro est la prochaine étape pour le secteur des écoles au Québec? (Daniel Pearl et Stephan Chevalier)
ARC 3018-G	Installation – Spatialité – Communauté : La maison de la culture et de la poésie métro Mont-Royal, Place Gérald-Godin (Gilles Prud'homme)

Atelier Hors les murs – été 2018

ARC 3019	Architecture moderne et contemporaine au Brésil (Randy Cohen, professeur invité) Brasilia, Bello Horizonte, Sao Paolo et Rio de Janeiro. Brésil

Cours – atelier – été 2018

ARC4328 - Matériaux de construction,

Cours d'été faisant partie de la programmation de la Chaire Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité. Il s'agit d'une activité de formation de 3 crédits offerte aux étudiants du baccalauréat en architecture, de la maîtrise en architecture et de la maîtrise MGPA.

Dans cette activité, les étudiants sont invités à travailler en mode «atelier d'exploration» en réponse à la charte du bois adopté par le gouvernement du Québec en 2017. Dans ce laboratoire, les étudiants construisent à la Faculté de l'aménagement un prototype de solution en bois (à l'échelle réelle, 1:1. Les étudiants ont également participé à 7 conférences thématiques, à la visite du chantier Arbora à Griffintown et la visite des pavillons en bois du Parc national du Mont-Orford.

Thèmes offerts à M.Arch.

Thème A **Penser et construire l'architecture sur le site de Radio-Canada+**

Professeurs réguliers et professeurs invités : Anne Cormier, responsable; Georges Adamczyk, Jean-Pierre Chupin, Frédéric Dubé, Alexandre Massé, Peter Fianu.

Thème B **Lisière et médiation- Architecture, ville et arts médiatiques : recherches-créations, explorations, expérimentations**

Professeurs réguliers et professeurs invités : Irena Latek, responsable; Alain Carle, Fannie Duguay-Lefebvre.

Thème C **Éthiques et pratique(s) du projet d'architecture**

Professeurs réguliers et professeurs invités : Gonzalo Lizarralde, responsable, Jean-Paul Boudreau, Thomas Schweitzer.

Thème D **Architecture et information 2.0**

Professeurs réguliers et professeurs invités : Alessandra Ponte, responsable; Fabrizio Gallanti, Son Nguyen.

Thème E **Le design architectural contemporain et le patrimoine mondial : de nouvelles approches pour une réconciliation des pratiques**

Professeurs réguliers et professeurs invités : Claudine Déom, responsable, Christina Cameron, Nicholas Roquet, Gavin Affleck, Georges Drolet.

Doctorat individualisé en architecture

Louis Destombes, Soutenance de thèse (15 janvier 2018)
Traductions constructives du projet d'architecture. Théoriser le détail à l'ère de la modélisation intégrative (B.I.M.)

Mandana Bafghinia, Examen de synthèse (9 avril 2018)
Le couronnement de la tour au XX^e^ siècle : un belvédère tendu entre identité architecturale symbolique et altérité urbaine du skyline

Adrienne Costa, Examen de synthèse du doctorat individualisé en architecture, UdeM. *Enjeux disciplinaires et professionnels de la représentation architecturale en coupe à partir de l'étude comparative d'un corpus de l'internationalisme critique (1975-1995)*. Codirecteurs : Jean-Pierre Chupin et Rémi Papillault

Alexandra Paré, admise à l'automne 2017 au doctorat individualisé en architecture (UdeM). Projet de thèse : *L'architecture des écoles primaires au prisme de leur valorisation culturelle et symbolique.* Directeur : Jean-Pierre Chupin

Activités pédagogiques hors les murs et internationalisation

- Atelier hors les murs ARC3019 - Été 2017 : **Japon,** Industrialisation et technologie du bâtiment (responsable Roger Bruno Richard – 12 étudiants du baccalauréat et 5 étudiants maîtrise)
- Atelier hors les murs ARC3019 - Été 2018 : **Brésil,** architecture moderne et contemporaine (responsable Randy Cohen - 15 étudiants)
- ARC3017B voyage de 5 jours à **Wemotaci** chez les Atikamekw. Visite de l'école primaire, chez des citoyens et présentation des avants projets aux membres du Conseil de bande. (12 étudiants)
- ARC3018E du 4 au 19 mars, séjour de recherche à **Bangkok** financé par le fonds MSDL pour 4 étudiants afin de mieux préparer la participation du groupe au concours DRIA2018 de la National University of Singapour
- ARC6801A Penser et construire l'architecture sur le site de Radio Canada+ (resp. Anne Cormier) : voyage d'étude à **New York** du 8 au 11 mars (11 étudiants)
- ARC6801B Lisière et médiation Architecture, ville et arts médiatiques : recherches-créations, explorations, expérimentations (resp. Irena Latek) : voyage d'études à **New York**, fin août 2018 pour 7 étudiants.
- ARC6801C Éthiques et pratique(s) du projet d'architecture (resp. Gonzalo Lizarralde), atelier conjoint réalisé en partenariat avec l'Universidad del Valle à Cali, et et comprend la réalisation d'un séminaire-atelier d'une semaine à **Cali et à Yumbo en Colombie,** du 2 au 9 mars 2018 pour 12 étudiants.
- ARC6801D Architecture et information 2.0 (resp. Alessandra Ponte) : voyage de recherche à **San Francisco** pour 14 étudiants à la fin d'avril, organisé en collaboration avec l'Université de Berkeley et le California College of the Arts San Francisco.
- ARC6801E Le design architectural contemporain et le patrimoine mondial : de nouvelles approches pour une réconciliation des pratiques (resp. Claudine Déom) Voyage d'étude à **Édimbourg en Écosse,** du 5 au 10 mars, pour 13 étudiants.

- 19 étudiants du baccalauréat ont pris part à un programme d'échange international d'un an (destinations : Munich, Venise, Barcelone, Lausanne, Strasbourg, Grenoble, Lyon, Paris, Nantes et Mexico)
- Nous avons accueilli 19 étudiants au premier cycle (ententes bilatérales + 1 Sao Paulo, Brésil) et 5 étudiantes de deuxième cycle (universités d'attache : Barcelone, Venise)
- Échange bilatéral paritaire de 2 étudiants à la maîtrise avec la Faculté d'architecture de l'Université de Hong Kong pendant tout le trimestre d'hiver 2018.

Financement 2017-2018 de la Direction des affaires internationales (DAI) pour mobilité (professeurs et étudiants) : **124 480 $**

Activités liées aux programmes

Août 2017
Séance d'accueil à l'intention des nouveaux étudiants à la maîtrise – interventions de Nathalie Dion, présidente de l'OAQ, et Sébastien-Paul Desparois, directeur de la pratique professionnelle à l'OAQ

Mars 2018
Début du processus d'autoévaluation : première rencontre du comité dirigé par Manon Guité, lancement des enquêtes auprès des étudiants, des diplômés et du personnel enseignant, discussion des résultats le 26 avril et le 1er mai. Le rapport du comité sera déposé vers la fin de l'été et une visite de deux experts est prévue à l'automne. Les deux experts, provenant du milieu académique et professionnel, doivent comprendre le français, mais pourront rédiger leur rapport en anglais.

Mai 2018
Colloque pédagogique portant sur l'évaluation des programmes en architecture en conformité avec les exigences de l'agrément du CCCA.

Les étudiants

Équipe 2017-2018 du Regroupement des étudiants en architecture (RÉA)

Bianca Addesa, présidente
Henri Lachance, Paola Araya-Valdes, Fannie Hébert, Adrien Bravo, Alexandra Dion-Fortin, Marc-Antoine Langelier, Elliott Nunes, Clara Préfontaine-Paquette, Audrey-Anne Roberge

Activités du RÉA

Automne 2017

24-25 août :	Activités d'intégration
6 septembre :	Vente de matériel d'architecture usagé
20 septembre :	Assemblée générale
23 septembre :	Tour organisé sur le Petit navire à partir du Vieux-Montréal
19 octobre :	6 à 9
23 octobre :	Concours de logo pour les vêtements du RÉA
24 octobre :	Visite guidée d'Habitat 67
31 octobre :	Charrette citrouille
30 novembre	6 à 9
7 décembre :	Réparothon Insertech

Hiver 2018

25 janvier:	Réparothon Insertech
1 février :	6 à 9
2 mars :	Archi chalet
15 mars :	6 à 9
22 mars :	Assemblée générale
23-25 mars :	Colloque Ouss Qu'on S'en Va?
19 avril :	6 à 9

Distinctions et initiatives étudiantes

Tiphaine Abenia a obtenu une Bourse de la fondation française Palladio pour son travail de thèse intitulé « *Le projet d'architecture contemporain à l'épreuve du reclassement : catégorisation des potentiels de la structure urbaine abandonnée »,* (directeurs : Jean-Pierre Chupin et Daniel Estevez)

Le 2e prix du concours Wood at Work a été attribué à la structure construite par **Jérémie Couturier, Patrice Sénécal** et **Mohamed Muffak,** avec l'assistance des tuteurs **Laurent McComber** et Thomas Cantin.

Deux des trois équipes lauréates de la **22e Charrette interuniversitaire du CCA** étaient composées principalement de participants de l'UdeM.
Première place pour le projet Le Monolithe
Sophie Trépanier-Laplante, UdeM, architecture **Jean-Denis Milette,** UdeM, architecture
Camille Lévesque, UQAM, design

Troisième place pour le projet ROOFSCAPES
Remy Fortin, UdeM, architecture, **Maxime Dumas,** UdeM, architecture, **Carl Thibault,** UdeM, architecture

Maxime Giasson, étudiant à la maîtrise en architecture, faisait partie de l'équipe qui a remporté le premier prix au défi Cecobois 2018.

Le Comité d'attribution du Fonds d'amélioration de la vie étudiante (FAVE) de l'UdeM a accordé un montant de 76 995 $ au projet de piloté par l'étudiant en architecture, **Adrien Bravo.** La somme a été octroyée pour l'achat de mobilier pour certains espaces de vie potentiels identifiés par les étudiants dans la Faculté.

Prix et bourses remis au cocktail de la rentrée 2018

Bourse d'admission Provencher Roy
Bourse accordée à des étudiants de 1re année de maîtrise qui se sont distingués par l'excellence de leur dossier académique et la qualité de leur portfolio. A été remis par madame **Sonia Gagné** et monsieur **Eugenio Carelli,** architectes associés chez Provencher Roy.

- **Hakim Lairini-Desjardins**
- **Guillaume Vanderveken**
- **Qiaoqiao Xia**

Bourse d'admission Marosi Troy
Bourse accordée à un-e étudiant-e pour l'excellence de son portfolio et de son dossier académique.

- **Samuel Gendron Fortier**

Prix et bourses remis au vernissage de l'exposition des finissants 2018

Bourse Voyage + technique Jodoin Lamarre Pratte architectes
Bourse accordée pour un projet de voyage qui souligne l'importance de l'exploration et des stratégies constructives en architecture. A été remis par madame **Catherine Demers,** architecte associée chez Jodoin Lamarre Pratte, architectes.

- **Cédric Vermette,** projet de voyage en Asie

Bourse Fonds Menkès Shooner Dagenais LeTourneux Architectes
Bourse attribuée pour un projet portant sur l'architecture, le développement durable, l'urbanisation, les changements technologiques ou l'aménagement des villes. A été remis par madame **Anne Lafontaine** et messieurs **Thu-Nhon Luu** et **Claudio Nuñez,** architectes associés de MSDL architectes.

- **Alexandra Dion,** Projet « Urbanité et montée des eaux »

Prix Lemay
Prix pour un projet qui démontre un intérêt pour la ville et sa transformation. A été remis par monsieur **Jean-François Gagnon,** architecte associé et directeur conception chez Lemay.

- **Samuel Paulin-Langlois,** projet « Croiser le fer avec la ligne de désir »

Bourse DMA Architectes
Prix remis pour un projet sur la valorisation ou la commémoration d'un édifice ou d'un ensemble existant. A été remis par monsieur **Josef Zorko,** associé senior principal chez DMA architectes.

- **Dany Guimond,** Projet « Point de repère »

Prix d'excellence AMCQ
Prix pour un projet qui démontre que la conception technique de la toiture de l'édifice projeté joue

un rôle essentiel dans l'originalité de la solution architecturale proposée. A été remis par monsieur **Sylvain Anctil,** directeur technique à l'Association des maîtres-couvreurs du Québec.

- **Maxime Boily,** projet « Le marché du centre-sud – Un projet de valorisation des espaces urbains en bordure de l'autoroute »

Prix d'excellence NFOE
Prix attribué à un projet de bâtiment destiné à la recherche, la science ou l'industrie lourde. A été remis par monsieur **Mark Brooker,** architecte associé chez NFOE.

- **Thomas Buono-Guimont,** projet « Surcyclage »

2 deuxième prix ex-aequo.

- **Laurent Bélisle,** projet « Hivecell Tower »
- **Charles-Alexandre Lefebvre,** projet « Info Campus Inc. »

Prix d'excellence SDK et associés
Prix attribué pour un projet qui témoigne de l'excellence de la structure au regard des intentions architecturales. A été remis par monsieur **Carl Boutin,** ingénieur associé chez SDK et associés.

- **équipe de Ariane Carignan et Gabriel Coughlan,** projet « Maison de la culture et de la poésie du Plateau Mont-Royal »

Prix de l'ŒUF
Prix sélectionné parmi tous les projets de l'atelier ARC3018-F et offert par l'architecte et fondateur de l'ŒUF, le professeur **Daniel Pearl**.

- **Camille Couvez,** projet « École 3 – 99 ans »

Bourse Alcan-Arcop
Prix récompensant un étudiant finissant au Bac dont le projet témoigne d'une sensibilité particulière aux traditions architecturales et culturelles locales.

- **Équipe d'Alexandra Dion-Fortin et Alexandra Lafond,** «ASKI | TERRITOIRE – proposition de multilogements pour Wemotaci »

Bourse en développement durable Beauchamp Bourbeau
Bourse attribuée pour un projet portant sur le développement durable.

- **Luc Jousselin,** « La Manufacture Molson – Bâtir en terre, de la matière à l'architecture »

Prix de la Fondation Habitat 67
Prix attribué à un projet d'atelier qui témoigne d'excellence dans la conception de l'habitat.

2 lauréats ex-aequo.

- **Basile Van Laer,** projet « Questionnement sur la cour »
- **Équipe d'Alexandra Dion-Fortin et Alexandra Lafond,** projet «ASKI | TERRITOIRE – proposition de multilogements pour Wemotaci »

Prix de l'Observatoire Ivanhoé Cambridge
Prix offert par **Michel Max Raynaud,** professeur à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage et directeur de l'Observatoire Ivanhoé Cambridge du développement urbain et immobilier.

- **Martin Dumanois,** projet « Ceci tuera cela »

Bourse d'excellence de la Financière des Professionnels
Bourse attribuée à un étudiant se distinguant par son dynamisme et sa participation à la vie étudiante

à l'École, au baccalauréat et à la maîtrise.

- **Alexandra Dion-Fortin**

Bourse André-Francou de l'IRAC
Bourse remise par l'Institut Royal d'Architecture du Canada à un finissant pour l'aider à réaliser un voyage d'étude architecturale en France.

- **Gabriel Tessier,** proposition de voyage sur les caractéristiques de l'architecture française

Bourse d'études Bernard Jodoin de l'IRAC
Bourse attribuée à un étudiant se distinguant par son dynamisme et sa participation à la vie étudiante.

- **Alexandra Dion-Fortin**

Médaille étudiante de l'Institut royal d'architecture du Canada
Distinction accordée par l'Institut royal d'architecture du Canada au finissant à la M.Arch. qui, de l'avis du jury, a réalisé le projet thèse le plus remarquable de sa promotion.

- **Martin Dumanois,** projet « Ceci tuera cela »

Médaille Alpha Rho Chi
Distinction accordée par la fraternité professionnelle américaine en architecture au finissant qui s'est distingué pour son leadership, les services bénévoles rendus à l'École ou à la communauté et qui promet, par son attitude ou sa personnalité, d'atteindre un niveau élevé de mérite professionnel.

- **Marie Camille Evans**

Corps professoral

Promotion et engagement

Engagement de **Bechara Helal,** Ph.D. ind. arch. et B.Sc. ing., au rang de professeur adjoint dans le domaine de la culture constructive à partir du 1er juillet 2018

Thomas Balaban obtient le rang de professeur agrégé

Gonzalo Lizarralde est promu professeur titulaire

Cadres académiques

Nouveau doyen à la Faculté à partir du 1er juin 2018, **Raphaël Fishler**

Nouvelle directrice à l'École d'architecture de paysage et d'urbanisme, **Danielle Dagenais**

Manon Guité, vice-doyenne aux affaires académiques, à partir du 1er juin 2018

Publications des professeurs

- **Jean-Pierre Chupin** *et al.* Competing for Excellence in Architecture (editorials from the Canadian Competitions Catalogue, 2006 – 2016) Nouvelle parution (traduction – oct. 2017), Montréal, Potential Architecture Books, 322 pages.
- **Christina Cameron** et Mechtild Rössler, *Le Patrimoine mondial : la vision des pionniers.* Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2017.
  Lancement le 9 novembre 2017 à l'ENAP et le 14 novembre 2017 à la Maison de l'UNESCO à Paris.
- **Alessandra Ponte** *et al. Architecture et information 2.0 Recueil des travaux ARC6801D*. Montréal, 2017.
  Lancement le 4 décembre 2017 à la salle 1150.
- **Alessandra Ponte,** *Desert Testing,* préface Bénédicte Ramade, postface Christophe Catsaros, édition B2, Paris, 2017, (réédition révisée de *Desert Testing. Auf der Suche nach einer Theorie der Architektur, Hochschule für Biledende Künste,* Hamburg, 2003, 41 p.)
- **Irena Latek** *Flux et Intervalles,* Montréal, Anteism Publishing & Book Arts, 2018.
  Lancement à la librairie Olivieri le 22 février 2018.
- **Cahiers de recherche du LEAP #02,** *Potentiel de l'hétéronomie et de l'autonomie en architecture,* numéro coordonné par Louis Martin et Jonathan Lachance, lancement à l'UQAM le 25 avril 2018

Rayonnement et distinctions – personnel enseignant

Mai 2018

- **Alessandra Ponte** a présenté "I.U.A.V. circa 1977" au colloque *Les années 68 et la formation des architectes: perspectives internationales* organisé à Paris.
- **Gonzalo Lizarralde** a reçu un prix Excellence en enseignement 2018 de l'UdeM pour l'internationalisation des programmes.
- Une médaille du Gouverneur général en architecture est attribuée au Pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein, projet auquel a contribué **Manon Asselin,** ainsi qu'à la Maison de la littérature, projet de nos diplômés et professeurs invités **Stephan Chevalier, Sergio Morales** et **Alexandre Massé**.
- La cérémonie *Bravo à nos chercheurs* organisée par l'Université de Montréal a rendu hommage à **Anne Cormier** (prix Margolese National Design for Living) et **Gonzalo Lizarralde** (Chaire Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité).

Avril 2018

- **Bechara Helal** et Enrique Ramirez ont offert une conférence sur les mutations récentes des laboratoires d'architecture au Centre Canadien d'Architecture à l'occasion de l'exposition *Culte du labo : une histoire non-conformiste des rapports entre la science et l'architecture.*

Mars 2018

- L'agence Chevalier Morales architectes, fondée par nos diplômés et professeurs invités **Stephan Chevalier** et **Sergio Morales,** a reçu le Prix du cabinet d'architectes de la relève de l'année 2018 de l'Institut Royal d'architecture du Canada.
- Le chargé de cours et récent diplômé du Ph. ind. en architecture, **Stephan Kowal,** a prononcé la conférence "Complexity crisis, Ekistics and the birth of GIS in Canada" à Tucson, à la School of Architecture, University of Arizona.

Février 2018

- Nos enseignants, **Fannie Duguay-Lefebvre** (ARC6803B) et **Ludovic Lefévère** (ARC5314) font partie de l'équipe formée de civiliti + François Courville + UDO design, lauréate du concours pour le réaménagement de la zone de rencontre Simon-Valois.
- Les travaux des étudiants de l'atelier triptyque de l'automne 2017 (3^{e} volet avec les professeurs invités **Pierre-Yves Arcile** et **Wilfrid Lelou)** sont présentés dans le cadre de l'exposition *D'ici j'ai vu une autre ville* à la Grande Galerie de la Maison de l'architecture des Pays de la Loire à Nantes.
- **Jacques Lachapelle** a prononcé la conférence intitulée, *L'expertise montréalaise en création architecturale dans un contexte patrimonial,* qui inaugurait le 8^{e} colloque du Conseil du patrimoine de Montréal présenté sous le thème : Patrimoine et innovation, un tandem gagnant
- Une étude sur la performance architecturale de la Maison du développement durable est enclenchée par une équipe multidisciplinaire de la Faculté et d'Équiterre, composée notamment de **Amy Oliver,** doctorante à la faculté, **Gonzalo Lizarralde,** titulaire de la Chaire Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité et **Ricardo Leoto,** chargé de cours et doctorant à la faculté et boursier Mitacs.

Janvier 2018

- **Christina Cameron** a obtenu une subvention Connexion du CRSH de 25 000$ pour le projet *Sites of Memory*.

Décembre 2017

- **Anne Cormier** est désignée récipiendaire du prix Margolese National Design for Living 2017
- **Clément Demers** est nommé membre émérite du musée Pointe-à-Callière
- **Denis Bilodeau** prend part au colloque sur *Jacques François Blondel et l'enseignement de l'architecture* à la Cité de l'architecture de Paris (Titre de la conférence : *Jacques François Blondel et l'éducation du jugement professionnel selon Peter Collins*).

Novembre 2017

- Prix d'excellence de l'OAQ 2017 : Le Grand Prix d'excellence en architecture est attribué à la Maison de la littérature, projet de nos diplômés et professeurs invités **Stephan Chevalier, Sergio Morales** et **Alexandre Massé.**
- Le projet U de Atelier Big City, dont fait partie la professeure **Anne Cormier**, a reçu un Prix d'excellence dans la catégorie Bâtiments et ensembles résidentiels de type multifamilial, et la professeure **Manon Asselin,** de l'Atelier TAG, a remporté les mêmes honneurs dans la catégorie Mise en valeur du patrimoine pour sa participation à la rénovation de la salle Wilfrid-Pelletier, projet mené en consortium avec Jodoin Lamarre Pratte architectes.
- **Pierre Boyer-Mercier** est invité au lancement à Québec du projet LAB / École.

Octobre 2017

- Le Sommet Mondial du Design de Montréal, qui s'est tenu en octobre regroupait 3 événements (Congrès 16-19 oct.; Exposition 17-20 oct. et Rencontre du Sommet Mondial du Design 23-25 oct.). Il s'agissait de l'aboutissement de plusieurs années de travail pour nos professeurs **Anne Cormier,** co-présidente du comité scientifique et professionnel pour la discipline de l'architecture et **Clément Demers,** membre du conseil d'administration de l'organisation.
- Le professeur **Daniel Pearl** a participé à l'organisation du colloque **Wood at Work** qui s'est tenu du 26-27 octobre à l'espace St.Jax.
- Le concours d'architecture pluridisciplinaire de la Bibliothèque Maisonneuve est remporté par l'équipe formée de Dan Hanganu architectes (**Gilles Prud'homme,** professeur invité) + EVOQ Architecture avec Civiliti, NCK et Pageau Morel.

Septembre 2017

- Lancement pour le 375^{e} anniversaire de Montréal de ARCHIMAP, un dispositif cartographique, conçu par **Nicholas Roquet** et **Jean-Pierre Chupin,** de la Chaire de Recherche sur les Concours et au Laboratoire LEAP, avec l'aide du Bureau Recherche – Développement – Valorisation.
- **Manon Asselin** est parmi les six membres du jury du Prix international Moriyama 2018 de l'IRAC.
- **Aliki Economides,** professeure invitée, a prononcé une conférence intitulée "Building the Nation" dans le cadre des Brown Bag Lectures de l'Université McGill.
- **Nicholas Roquet** est membre du jury du concours d'architecture pour la Bibliothèque Gabrielle-Roy de la Ville de Québec.

Août 2017

- **Claudine Déom** est nommée au Conseil du patrimoine culturel du Québec pour un mandat de trois ans.
- Carmela Cucuzzella, **Jean-Pierre Chupin** et Sherif Goubran ont prononcé la conférence d'ouverture intitulée *CoLLaboratoire: Activating Ecological Knowledge through Community Design Experiments* au Colloque international « Balance-Unbalance » à Plymouth, UK.
- **Roger-Bruno Richard** était conférencier à l'International Workshop of Construction Industrialization de l'Université Polytechnique de Hong Kong.

Juillet 2017

- **Christina Cameron** a participé à la 41e session du Comité du patrimoine mondial, Cracovie, Pologne
- **Claudine Déom** a fait une présentation au colloque *Ironbridge, A Cultural Landscape of Bridges,* Iron Gorge Valley, Royaume-Uni

Juin 2017

- Le consortium atelier in situ + DMA, dont fait partie notre professeure invitée, **Annie Lebel,** a remporté le concours d'architecture organisé par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) pour la réhabilitation complète de la bibliothèque Saint-Sulpice à Montréal.
- **Alessandra Ponte** a présenté sa recherche *Matters of Extraction: From the Margin of Empire(s),* au Berlage Center for Advanced Studies in Architecture and Urban Design de l'Université de Delft.

Décès

Dan Hanganu, professeur associé à l'École depuis 1999 – 5 octobre 2017
Colin H. Davidson, professeur émérite, ancien doyen de la Faculté (1975-1985) – 22 février 2018

École ou programme : École d'architecture Université de Montréal

Grade professionnel agréé	N. total de crédits / grade	N. total de sessions / grade	N. de crédits / session	N. d'heures / crédit	Total n. d'heures / grade
• Maîtrise en architecture	45 crédits	Min 3 max 6	15	1 cr. = 45h	2025
avec baccalauréat préprofessionnel	95 crédits	Minimum 6	15 à 17 cr.	1 cr. = 45h	4275
• Maîtrise en architecture					
Sans exigence de diplôme préprofessionnel et comprenant un grade de premier cycle et au moins trois ans d'études professionnelles					
• Baccalauréat en architecture					
Au moins cinq ans d'étude, sauf au Québec : quatre ans d'études professionnelles faisant suite à deux ans d'études collégiales (CÉGEP)					

Données sur le corps professoral	Diplômes des enseignants (grade le plus élevé seulement) Plein temps (PT) + Temps partiel (TP)													
	Ph. D. ou D. Arch.		Maîtrise post-prof.		M. Arch. prof.		B. Arch.		Autre		Architectes inscrits		Chargés d'atelier	
	PT	TP	PT	TP	PT	TP	PT	TP	PT	TP	PT	TP	PT	TP
Professeurs réguliers	9	1	2	2	1	-	1	2	1	1	5	5	10	5
Hommes	5	1	2	-	-	-	1	2	-	1	5	3	6	3
Femmes	4	-	-	2	1	-	-	-	1	-	-	2	4	2
Total équivalent temps plein (ETP) professeurs réguliers : nombre de professeurs à plein-temps + ETP des professeurs à temps partiel	17 (exclu 1 professeur en congé de maladie prolongé)													
Charge d'enseignement plein temps type, par année	15 crédits par année (1 atelier + 3 cours ou 2 ateliers + 1 cours ou 5 cours)													
Autres professeurs														
• Invités		1		5		10		6		1		19		24
• ~~Auxiliaires~~ • chargés de cours et de formation pratique • conférenciers		9		6		12		15		20		33		15
• Doctorants		6												
Hommes		2												
Femmes		4												
Total équivalent temps plein autres professeurs : un chiffre établi sur la base d'une charge d'enseignement type d'un professeur à plein temps	24,6													
Total équivalent temps plein professeurs réguliers et autres	42,6													
Total des professeurs réguliers et autres qui sont architectes inscrits à leur ordre professionnel											62			
Total des professeurs réguliers et autres chargés d'ateliers													74	
N. d'ateliers préprofessionnels														

enseignés par tous les professeurs dans une année		41
N. d'ateliers de maîtrise enseignés par tous les professeurs dans une année		16

Données sur les étudiants	Grade préprofessionnel				Maîtrise en architecture ou Baccalauréat en architecture			
	Automne 2017	Hiver 2018	Été 2018	Moy./année	Automne 2017	Hiver 2018	Été 2018	Moy./année
Étudiants à temps plein	235	221	15	234	136	69	0	
Hommes (optionnel)	**68**	**69**	**4**		**62**	**34**	**0**	
Femmes (optionnel)	**167**	**152**	**11**		**74**	**35**	**0**	
Étudiants à temps partiel	**16**	**9**	**37**		**1**	**2**	**15**	
Hommes (optionnel)	**10**	**3**	**10**		**1**	**1**	**5**	
Femmes (optionnel)	**6**	**6**	**27**		**0**	**1**	**10**	
Total – Étudiants équivalent temps plein (ETP)[1]	*(235+8)* **243**	*(221+4)* **225**	*(15+9)* **24**	245	**136**	**70**	**3**	
ETP étudiants étrangers[2] (optionnel)	**18**	**17**	**2**		**13**	**8**	**0**	
Étudiants des ateliers de design	241	225	15	240	135	62	0	
Ratio atelier (étudiants des ateliers de design / N. de studios enseignés dans une année)	11,73				9,63			
	Automne	Hiver	Été	Total/année	Automne	Hiver	Été	Total/année
Nombre de candidats pour une session donnée et nombre total pour une année	**655**	--	--	**655**	**166**	--	--	**166**
Nombre d'étudiants entrants pour une session donnée et nombre total pour une année	**110**	--	--	**110**	**72**	--	--	**72**
Avec équivalence de cours (optionnel)								
Nombre prévu de diplômes décernés pour une session donnée et nombre total pour une année	**76**	--	--	**76**	**62**	--	--	**62**
Hommes (optionnel)	33			33	**29**			**29**
Femmes (optionnel)	43			43	**33**			**33**
Taux d'obtention de diplôme (%) [3] *dipl. 2017 / Admis bac 2014 (76/102) dipl. 2017 / Admis M.Arch A2015 (62/68)*				**74%**				**91%**

[1] Étudiants équivalents temps plein (ETP) : nombre d'étudiants mentionnés ci-dessus + nombre d'équivalents temps plein pour les étudiants à temps partiel établi sur la base d'une pleine charge de cours requise pour compléter le programme selon le nombre de sessions normal.

[2] ETP étudiants étrangers : étudiants inclus dans le total ETP des étudiants, qui ne sont pas citoyens canadiens ou résidents permanents.

[3] Nombre de diplômes décernés ou prévus / nombre d'étudiants entrants au début du programme.

Calendrier des études (architecture) 2017-2018

Trimestre Automne 2017

Septembre

D	L	M	M	J	V	S	
					1	2	
3	(4)	(5	6	7	8	9	1
10	11	12	13	14	15	16	2
17	18	19	◇20	21	22	23	3
24	25	26	27	28	29	30	4

Octobre

D	L	M	M	J	V	S	
1	2	3	4	5	6	7	5
8	(9)	10	11	12	13	14	6
15	16	17	18	19	20	21	7
22	23	24	25	26	27	28	
29	30	31					

Novembre

D	L	M	M	J	V	S	
			1	2	3	4	8
5	6	7	8	9	▣10	11	9
12	13	14	15	16	17	18	10
19	20	21	22	23	24	25	11
26	27	28	29	30			12

Décembre

D	L	M	M	J	V	S	
					1	2	
3	4	5	6	7	8	9	13
10	11	12	13	14	15	16	14
17	18	19	20	21	22)	23	15
24/31	(25)	(26)	(27)	(28)	(29)	30	

Trimestre Hiver 2018

Janvier

D	L	M	M	J	V	S	
	(1)	(2)	(3)	4	5	6	
7	(8	9	10	11	12	13	1
14	15	16	17	18	19	20	2
21	22	◇23	24	25	26	27	3
28	29	30	31				4

Février

D	L	M	M	J	V	S	
				1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10	5
11	12	13	14	15	16	17	6
18	19	20	21	22	23	24	7
25	26	27	28				8

Mars

D	L	M	M	J	V	S	
				1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10	
11	12	13	14	15	▣16	17	9
18	19	20	21	22	23	24	10
25	26	27	28	29	(30)	31	11

Avril

D	L	M	M	J	V	S	
1	(2)	3	4	5	6	7	12
8	9	10	11	12	13	14	13
15	16	17	18	19	20	21	14
22	23	24	25)	26	27	28	15
29	30						

Été 2018

Mai

D	L	M	M	J	V	S	
		(1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	(21)	22	23	24	25	26	
27	28	29	30	31			

Juin

D	L	M	M	J	V	S	
					1	2	
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	(25)	26	27	28	29	30	

Juillet

D	L	M	M	J	V	S	
1	(2)	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30	31					

Août

D	L	M	M	J	V	S	
			1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15)	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30	31		

Pour obtenir une copie : http://architecture.umontreal.ca/architecture/espace-etudiant/infos-pratiques/

Légende :

- (Rentrée — début des cours : 5 sept.
- ◯ Congé férié
- ☐ Activités libres
-) Fin de trimestre
- ◇ Dernier jour pour modifier un choix de cours ou pour abandonner un cours **sans** frais (1er cycle et cycles supérieurs)
- ▣ Dernier jour pour abandonner un cours **avec** frais (1er cycle et cycles supérieurs)
- ⬚ Période réservée aux présentations d'atelier de 1re année (B.Sc., A.)
- ▒ Période réservée aux présentations d'atelier de 2e et 3e année (B.Sc., A.) et 1re année (M. Arch.)
- ■ Période réservée aux examens

Notes :
Collation des grades : 6 novembre 2017.
Présentations de mi-session : pas de remise de travaux, pas d'examens prévus, mais les cours théoriques ont lieu.
Présentations finales : pas de remise de travaux, pas d'examens prévus et les cours théoriques ne sont pas offerts.
Expo des finissants : jeudi, vendredi, samedi (3, 4 et 5 mai 2018). Vernissage : jeudi 3 mai 2018.

adopté à la 357e séance de l'assemblée dép. tenue le 24 mars 2017.
modifié à la 364e séance de l'assemblée dép. du 12 janvier 2018.

1 rue Nicholas Street, Suite 710
Ottawa Ontario Canada K1N 7B7
T 613 241 8399 F 613 241 7991
info@cacb.ca

Le 28 novembre 2018

Mr. Jacques Lachapelle
Directeur,
École d'architecture
Université de Montréal
2940, chemin de la côté Sainte-Catherine, Bureau 2076-3
Montréal, Québec H3T 1T2

Objet: Rapport annuel, programme de maîtrise en architecture

CACB CCCA
cacb.ca

Cher Professeure Jacques Lachapelle,

Lors de sa réunion automnale du 16 et 17 novembre 2018, le Conseil canadien de certification en architecture a accepté le rapport annuel 2017-2018 soumis par le programme.

Pour 2017-2018, du moment que le programme va recevoir une visite de maintien de l'agrément en 2020, celui-ci n'aura à soumettre pour 2018-2019, que le rapport statistique, au plus tard le 30 juin 2019.

Toutefois, le Conseil demande au programme de faire rapport sur les conditions et les critères de performance ainsi que les préoccupations identifiées comme non encore atteintes dans la revue du rapport annuel 2016-2017 ci-jointe, via le rapport du programme en architecture (RPA), à soumettre au plus tard le 15 septembre 2019.

Respectueusement,

Simon Di Vincenzo, OAA, PMP, MRAIC, LEED AP
President

CACB CCCA

Rapport annuel 2017-2018 de l'Université de Montréal- Maîtrise en architecture (M.Arch)
Date de la dernière visite de maintenance de l'agrément : 15 au 19 février 2014

Examen du rapport annuel

J'ai examiné le rapport annuel 2017-2018 de l'École d'architecture de la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal soumis par Mr. Jacques Lachapelle, directeur de l'École. Mes commentaires et mes observations ont été basées sur le sommaire de l'évaluation de l'équipe de visite 2014 et sur la conformité avec les conditions d'agrément du rapport de l'équipe de visite (RÉV) ainsi que sur le rapport annuel soumis.

I- Sommaire de l'évaluation de l'équipe

Sujets de préoccupation de l'équipe

2. *Lors de la visite, l'équipe a constaté que la densité des cours obligatoires au sein du programme d'étude représente un obstacle à la possibilité d'être exposé et participer à des cours issus de d'autres disciplines. À cet égard, l'équipe souligne que les étudiants voient la série de quatre cours de construction comme étant partiellement répétitifs. L'équipe a également observé la possibilité d'optimiser la séquence afin d'être plus efficace dans la transmission de la matière et ainsi potentiellement libérer de l'espace dans la plage horaire. Dans le même ordre d'idée, la matière contenue dans la série de cours d'histoires et de théories obligatoires semble répétitive si on considère le nombre de cours qu'elle comprend. On voit là une possibilité de reconsidérer cette série afin de libérer davantage d'espace dans le curriculum professionnel.*

Selon le rapport soumis, l'école a poursuivi ses efforts pour consolider l'interdisciplinarité aussi bien au niveau du baccalauréat que de la maîtrise, à l'image des cours à option que les étudiants peuvent suivre dans d'autres disciplines (Urbanisme, architecture du paysage, histoire de l'art), APA 1130 - Écologie et développement durable, ARP 2012 - Dessin 2, URB 1113 - Espaces et société, AME 6043 - Planification et élaboration des projets et AME 6046 - Planification et contrôle des ressources. Il y a lieu également de signaler la louable initiative entreprise à travers le cours d'atelier ARC3020 pour susciter et encourager la collaboration entre étudiants de différentes disciplines. En dépit des contraintes ayant attrait aux pratiques administratives de l'Université et aux conflits d'horaires entre les différents programmes, le programme ne ménage aucun effort pour répondre à la préoccupation de l'équipe de visite de 2014.

En ce qui concerne la séquence de l'offre de cours en construction et en histoire, le programme continue de revoir et de renforcer le contenu de certains cours (ex ARC 1311, Arc3306, et ARC6803). Le programme fait mention de recrutement d'un nouveau professeur au poste de professeur dans le domaine de la culture constructive contemporaine avec la responsabilité de faire la coordination et le suivi des cours de construction et des cours liés aux aspects techniques du baccalauréat.

Le programme semble être en bonne voie pour surmonter cette préoccupation. Nous laissons toutefois le soin à l'équipe de visite de 2020 de statuer sur cette préoccupation étant donné que le programme ne soumettra que la partie statistique du rapport annuel 2018-2019 en raison de la visite de maintien de l'agrément 2020 dont il sera l'hôte.

3. *L'équipe de visite apprécie les améliorations décisives en vue d'atteindre le critère du design complet, néanmoins il est nécessaire de poursuivre et mieux coordonner les efforts en vue d'une atteinte plus homogène du critère par l'ensemble des étudiants.*

Le comité des études supérieures suit de très près l'impact des modifications importantes qui y ont été apportées, notamment à travers L'atelier ARC6701 – Projet complet et le cours ARC6711 – Pensée constructive continuent de faire l'objet d'une attention particulière de la part du le comité des études supérieures. L'approche développée à l'égard de ces 2 cours par le programme permet aux étudiants d'acquérir des connaissances auprès des experts et des professionnels, qu'ils peuvent exploiter dans l'avancement de leur projet. Le rapport mentionne que le programme a adopté un ratio de 10 étudiants par tuteur pour l'atelier ARC6701 afin d'accommoder l'exigence d'individualiser le projet en fin de session.

Le programme devrait continuer de faire rapport sur ce point en préparant le rapport du programme en architecture (RPA) en prévision de la visite de maintien de l'agrément de 2020.

6. *Après deux années consécutives de déficit et des coupures au budget courant, les pressions budgétaires ont déjà eu un impact négatif sur les activités de l'école. L'équipe est très préoccupée par le manque de ressources financières.*

L'explication détaillée au sujet du financement de l'enseignement universitaire au Québec ainsi que le tableau montrant les exercices budgétaires de 2016-2017 et 2017-2018 jettent plus de lumière sur l'état financier du programme. Le programme demeure optimiste malgré le déficit annoncé pour l'exercice 2018-2019 en raison d'un nouveau recrutement, déficit qui sera en partie couvert par les surplus des deux années budgétaires précédentes. Il n'en demeure pas moins que le programme s'engage à ne faire aucun compromis sur la qualité de l'enseignement, tant sur l'internationalisation, que sur l'apprentissage du design complet. Le programme suit avec grand intérêt la nouvelle politique québécoise de financement des universités du gouvernement du Québec qui a été annoncée en mai 2018 pour mesurer l'impact sur le budget du programme.

En raison des facteurs externes que le programme ne contrôle pas, notamment le financement gouvernemental, nous recommandons que le programme continue à faire rapport sur ce point lors de la préparation du rapport du programme en architecture (RPA) en prévision de la visite de maintien de l'agrément de 2020.

7. Conformité aux conditions d'agrément

Conditions et critères non atteints

9. Ressources financières
B2. Préparation d'un programme
B5. Accessibilité
B8. Systèmes environnementaux

Les critères de performance B2. Préparation d'un programme, B5. Accessibilité et B8. Systèmes environnementaux ont été atteints suites au rapport 2015-2016 présenté par le programme.

9. Ressources financières

Le programme recense plusieurs activités d'internationalisation qui ont été concrétisées grâce au soutien financier de la direction des affaires internationales (DAI). Le programme mentionne aussi des activités de philanthropie, de dons souscrits dont l'objectif reste le soutien et l'encadre ment des étudiants.
Le rapport ne mentionne pas l'étendue (durée) ni la récurrence des sources de financement tel que la DAI et les dons souscrits (au-delà de 3 années).

Au même titre que la préoccupation #6, nous recommandons que le programme continue à faire rapport sur ce point lors de la préparation du rapport du programme en architecture (RPA) en prévision de la visite de maintien de l'agrément de 2020.

III- Autres développements et initiatives

Le rapport souligne le bilan positif de la deuxième année du nouveau programme de maîtrise ainsi que des projets de thèse présentés par sa première cohorte d'étudiants.
Le programme fait part de sa solide relation avec l'Ordre des architectes du Québec et de ses efforts à introduire ses étudiants dès la première année de maîtrise à l'aspect de la pratique professionnelle de l'architecture.

Il y a également lieu de mentionner en autres :

- L'initiative de la mise à niveau et de la validation des cours du programme en relation avec la nouvelle édition des Conditions et durées d'agreement;
- L'introduction, dans le cadre du suivi du Baccalauréat (B. Sc.A) des modifications au programme qui entreront en vigueur dès l'automne 2018. Notamment création d'un nouveau cours ; ARC3306, en remplacement du cours ARC3321 pour répondre à l'exigence des conditions d'agrément en ce qui attrait à la diversité culturelle et à la mondialisation., l'ajout d'un nouveau sigle ARC3020 - Projet de conception intégré à la structure du programme pour mieux identifier le caractère multidisciplinaire du cours, l'offre diversifiée d'ateliers en troisième année, etc.
- Le financement par le Fonds d'amélioration de la vie étudiante (FAVE) de l'achat de mobilier pour espaces de vie dans la Faculté' de l'aménagement pour la somme de 76 995 $.

Finalement, le rapport énumère un grand nombre d'activités tenues au cours de la dernière année, dont la 22e Charrette interuniversitaire du CCA Machines à discordes, la Charrette étudiante Ouss qu'on s'en va, des expositions et une quinzaine conférences. Ajouter à cela les activités de recherche et les prix et distinctions obtenues par les professeurs et les étudiants. .

IV- Commentaires généraux

Le programme continu ses efforts en vue de répondre aux commentaires et évaluations du CCCA à travers le rapport de l'équipe de visite de 2014 et se prépare activement à recevoir la visite de 2020. Le rapport témoigne de la volonté et de l'ambition du programme à assurer une formation de qualité aussi bien au niveau du baccalauréat qu'à celui de la maitrise.

V- Recommandation au Conseil

☐ Je recommande l'acceptation du rapport annuel.

☑ Je recommande l'acceptation du rapport annuel avec les observations suivantes :
le programme rapportera les progrès accomplis au niveau des préoccupations et de la condition mentionnée ci-haut dans le rapport du programme en architecture (RPA) en prévision de la visite de maintien de l'agrément de 2020.

☐ Je recommande la non-acceptation du rapport annuel pour les raisons suivantes et je demande qu'un rapport révisé soit soumis à l'examen du Conseil :

Mourad Mohand-Said, B.Arch, M.Sc.A, Hon.MRAIC
Directeur général

4.6 Rapport annuel – RA 2018-2019

Université de Montréal

Faculté de l'aménagement
École d'architecture

Le 21 mai 2019

Monsieur Mourad Mohand-Said
Directeur général
Conseil canadien de certification en architecture
1, rue Nicholas, bureau 710
Ottawa, Ontario K1N 7B7

Objet : **Rapport annuel (RA) de l'École d'architecture de l'Université de Montréal**

Cher Mourad Mohand-Said,

Comme vous nous l'avez demandé dans votre courriel du 4 avril dernier pour notre rapport annuel (RA), je vous transmets le rapport statistique sur les ressources humaines (annexe 8) et le calendrier universitaire 2018-2019.

Je vous prie de recevoir, cher Mourad Mohand-Said, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Jacques Lachapelle
Directeur et professeur titulaire

Pièces jointes

C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal QC H3C 3J7

Téléphone : 514 343-6007
Télécopieur : 514 343-2455

archi@ame.umontreal.ca

DONNÉES SUR LE CORPS PROFESSORA

École ou programme	Université de Montréal

Total, ETP	*366*	
Total des inscriptions dans les ateliers (nombre)	**689**	**À noter que ce nombre comprendra probablement plus qu'une inscription par année pour la plupart des étudiants**
Charge d'enseignement typique à plein temps	**12**	12 à 13 crédits par année
Ateliers par année	*29*	
Autres cours par année	*36*	
Heures d'ateliers par semaine	B1 : 15h / semaine. B2,B3,M1 : 12h/ semaine. M2 : nb d'heures variable	

Professeurs réguliers

(crédits) (tutoring, dégrevemer

Nom	Sexe			Statut					Qualifications						Prof. dans le programme professionnel		Prof. ailleurs		Total cours atelier	Encadrement PhD	Tâches administratives (prog. prof.)
	Femme	Homme	Non-binaire	Prof. titulaire	Prof. Agrégé	Chargé de cours	Autre*	Permanent	Ph. D.	M. SC. Post-prof.	M.Arch	B.Arch	Autre **	Architecte	Ateliers	Cours	Ateliers	Cours	Crédits	Etudiants	En tant qu'équiv. de cours
Adamczyk, Georges		1		1				1		1					12,8	0,5			13,3		0,5
Asselin, Manon (demi-temps)	1				0,5			0,5		1				1	7	0,5			7,5		0,5
Balaban, Thomas (demi-temps)		1			0,5			0,5				1		1	3	3			6		0,3
Bilodeau, Denis		1		1				1	1						5	7			12	1	1
Boyer-Mercier, Pierre		1			1			1				1		1	12	0			12		
Cameron, Christina (retraite 01/05/19)	1			1				1	1							1			1	1	11
Chupin, Jean-Pierre		1		1				1	1					1		6		3	9	4	3
Cormier, Anne (demi-temps)	1				0,5			0,5		1				1	6,3	0,5			6,8		1,1
Demers, Clément (demi-temps)		1		0,5				0,5					1	1				1,5	1,5		3
Déom, Claudine	1				1			1	1						3,6	2	1,8	3	10,4		0,5
Guité, Manon	1			1				1					1						0		12
Helal, Bechara		1					1		1							6			6		6
Knight, Alan J. (demi-temps, retraite 01/01/19)		1			0,25			0,25		1					3				3	1	
Lachapelle, Jacques		1		1				1	1					1		3			3		10,4
Latek, Irena	1			1				1			1				6,3	6			12,3	1	0,5
Lizarralde, Gonzalo		1		1				1	1						4,5	3		2	9,5	7	3,5
Pearl, Daniel (demi-temps)		1			0,5			0,5				1		1	4,2	1,5			5,7		0,3
Ponte, Alessandra	1			1				1	1						0	6			6	1	6,3
Richard, Roger Bruno		1		1				1			1			1	5	5,1			10,1	1	
Roquet, Nicholas (démission 01/01/2019)		1			0,5			0,5	1					1	4,5				4,5		1,5
Tidafi, Temy, Ph.D.(congé maladie prolongé)		1			0			0	1						0	0			0		0
Total	7	14	0	10,5	4,75	0	1	15,25	10	4	2	3	2	10	77,2	51,1	1,8	9,5	139,6	17	61,4
Total des professeurs réguliers	21																				
Équivalent temps plein															6,4333	4,2583	0,15	0,7917	11,633		5,116666667
Étudiant/équivalent temps plein															366,00						

Autres enseignants

Nombre	Sexe			Qualifications						Enseignement dans le programme professionnel	
	Femme	Homme	Non-binaire	Ph. D.	MSc post-	M.Arch	B.Arch	Autre	Architecte	Ateliers	Cours
Total	15	51		8	8	24	20	6	46	25	6,5
Total des autres enseignants	66										

Total des professeurs d'atelier dans le programme professionnel (nombre de sections d'ateliers)	31,433
Nombre moyen d'étudiants par chargé d'atelier	11,87
Nombre total de professeurs réguliers et autres qui sont architectes (membre d'un ordre professionnel d'architectes)	56

* professeur adjoint, nouvellement engagé, n'a pas encore obtenu la permanence (3 ans mininum avant de faire une demande de permanence).

** études professionnelles en architecture suivies d'études supérieures en administration ou en éducation

Annexe 8 : Rapport statistique sur les ressources humaines

DONNÉES SUR LES ÉTUDIANTS

École ou programme	Université de Montréal

Données sur les étudiants	Grade préprofessionnel			Maîtrise en architecture		
	Année en cours A18	Année précédente	Il y a 2 ans	Année en cours A18	Année précédente	Il y a 2 ans
Étudiants à temps plein dans le programme	232	235	232	125	136	129
Hommes	71	68	85	55	62	60
Femmes	161	167	147	70	74	69
Non-binaires						
Étudiants à temps partiel	19	16	14	0	1	9
Hommes	9	10	6	0	1	4
Femmes	10	6	8	0	0	5
Non-binaires						
Total hommes (temps plein et temps partiel)	80	78	91	55	63	64
Total femmes (temps plein et temps partiel)	171	173	155	70	74	74
Total non-binaires (temps plein et temps partiel)	0	0	0	0	0	0
Non-binaires						
Total étudiants équivalent temps plein (ETP)[1]	241	243	237	125	136	134
ETP d'étudiants étrangers [2]	20	18	20	10	13	13
Étudiants dans les ateliers de design	257	241	244	116	135	102
Ratio atelier (étudiants des ateliers de design / N. de studios enseignés dans une année)	11,98	11,61	11,77	9,17	8,56	9,68

Données sur les étudiants	Année en cours	Année précédente	Il y a deux ans	Année en cours	Année précédente	Il y a 2 ans
Nombre de candidats	810	655	684	162	166	158
Nombre d'étudiants entrants	109	110	108	65	72	73
Avec équivalence de cours	0			9		
Nombre total de diplômes décernés[3] (voir note *)	53	76	75	70	62	63
Hommes	17	33	31	31	29	31
Femmes	36	43	44	39	33	32
Non binaires						
Taux de diplomation (%) [4]	51%	75%	72%	96%	91%	98%
% calculé sur admissions 2015 (B.Sc.Arch) et 2016 (M.Arch	53/103 (*)	76/102	75/104	70/73	62/68	63/64

(*) le taux de diplomation pour 2018-2019 n'est pas représentatif. Depuis 2018, il y a un changement de date de la collation des grades (août plutôt que novembre) ce qui fait en sorte que les étudiants participant aux échanges sont diplômés l'année suivante.

1- Étudiants équivalents temps plein (ETP) : nombre d'étudiants mentionnés ci-dessus + nombre d'équivalents temps plein pour les étudiants à temps partiel établi sur la base d'une pleine charge de cours requise pour compléter le programme selon le nombre de sessions normal.

2- ETP étudiants étrangers : étudiants inclus dans le total ETP des étudiants, qui ne sont pas citoyens canadiens ou résidents permanents.

3- Étudiants transférés d'un autre programme au programme professionnel qui reçoit les crédits. Le CCCA désire savoir combien d'étudiants passent d'un programme professionnel agréé à un autre. Ce sont les étudiants qui terminent le volet préprofessionnel d'un programme agréé par le CCCA, et s'inscrivent dans un programme de maîtrise d'un autre établissement; les étudiants qui ont reçu une équivalence dans un programme autonome de M. Arch. sur la base d'études antérieures dans un programme agréé; et les étudiants transférés en cours de programmes préprofessionnels ou professionnels agréés et qui reçoivent des équivalences de crédits partielles pour leurs études antérieures.

4- Nombre de diplômes décernés ou prévus / nombre d'étudiants entrants au début du programme.

Rapport annuel 2018-2019 - École d'architecture de l'Université de Montréal

Fiche descriptive Baccalauréat en sciences - Architecture
https://admission.umontreal.ca/programmes/baccalaureat-en-sciences-architecture/

Fiche descriptive Maîtrise en architecture
https://admission.umontreal.ca/programmes/maitrise-en-architecture/

Calendrier des études 2018-2019
https://architecture.umontreal.ca/fileadmin/amenagement/ARC/Mon-espace-info/Infos-pratiques/calendrier/calendrierARC2018_2019.pdf

Calendrier des études (architecture) 2018-2019

Trimestre Automne 2018

Septembre

D	L	M	M	J	V	S	
2	③	(4	5	6	7	1/8	1
9	10	11	12	13	14	15	2
16	17	18	◇19	20	21	22	3
23	24	25	26	27	28	29	4
30							

Octobre

D	L	M	M	J	V	S	
	①	2	3	4	5	6	5
7	⑧	9	10	11	12	13	6
14	15	16	17	18	19	20	7
21	22	23	24	25	26	27	
28	29	30	31				8

Novembre

D	L	M	M	J	V	S	
				1	2	3	
4	5	6	7	8	□9	10	9
11	12	13	14	15	16	17	10
18	19	20	21	22	23	24	11
25	26	27	28	29	30		12

Décembre

D	L	M	M	J	V	S	
2	3	4	5	6	7	1/8	13
9	10	11	12	13	14	15	14
16	17	18	*19	*20	*21)	22	15
23	㉔	㉕	㉖	㉗	㉘	29	
30	㉛						

Trimestre Hiver 2019

Janvier

D	L	M	M	J	V	S	
		①	②	3	4	5	
6	(7	8	9	10	11	12	1
13	14	15	16	17	18	19	2
20	21	◇22	23	24	25	26	3
27	28	29	30	31			4

Février

D	L	M	M	J	V	S	
					1	2	
3	4	5	6	7	8	9	5
10	11	12	13	14	15	16	6
17	18	19	20	21	22	23	7
24	25	26	27	28			8

Mars

D	L	M	M	J	V	S	
					1	2	
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	□15	16	9
17	18	19	20	21	22	23	10
24/31	25	26	27	28	29	30	11

Avril

D	L	M	M	J	V	S	
	1	2	3	4	5	6	12
7	8	9	10	11	12	13	13
14	15	16	17	18	⑲	20	14
21	㉒	23	24	25	26	27	15
28	29)	30					

Été 2019

Mai

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	⑳	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	㉔	25	26	27	28	29

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
	①	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Août

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Pour obtenir une copie : http://architecture.umontreal.ca/architecture/espace-etudiant/infos-pratiques/

Légende :

- (Rentrée début des cours : 4 sept.
- ○ Congé férié
- ⬚ Élections provinciales (pas de cours)
- □ Activités libres
-) Fin de trimestre
- ◇ Dernier jour pour modifier un choix de cours ou pour abandonner un cours **sans** frais (1er cycle et cycles supérieurs)
- ▣ Dernier jour pour abandonner un cours **avec** frais (1er cycle et cycles supérieurs)
- ⬚ Période réservée aux présentations d'atelier de 1re année (B.Sc., A.)
- ▒ Période réservée aux présentations d'atelier de 2e et 3e année (B.Sc., A.) et 1re année (M. Arch.)
- ■ Période réservée aux examens
- * Présentations Projet thèse

Notes : La collation des grades est prévue le 24 août 2018 à 14h. L'expo des finissants a lieu les 9, 10 et 11 mai 2019.
Présentations de mi-session : pas de remise de travaux, pas d'examens prévus, mais les cours théoriques ont lieu.
Présentations finales : pas de remise de travaux, pas d'examens prévus et les cours théoriques ne sont pas offerts.

adopté à 365e séance de l'assemblée dép. tenue le 16 mars 2018.